

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE

D^r JULES REGNAULT

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE
DES RADIOTELLURISTES, SOURCIERS ET PUISATIERS

BAGUETTES ET PENDULES

L'ART DU SOURCIER ET SES APPLICATIONS :
RADIOTELLURIE, RADIOBIOLOGIE. RADIESTHÉSIE
TÉLÉRADIESTHÉSIE, RHABDOMANCIE, CRÉMASTOMANCIE



Avec cinquante-six figures

PAYOT, PARIS

DU MÊME AUTEUR

- LA SORCELLERIE (Thèse de Doctorat, Bordeaux), Prix Godart, 1^{re} édition, Félix Alcan (*épuisée*) ; 2^e édition, Amédée Legrand, Paris, 1936 (in-8°, 376 pages).
- MÉDECINE ET PHARMACIE CHEZ LES CHINOIS ET CHEZ LES ANNAMITES, in-8°, 220 pages ; Médaille d'or de la Faculté de Médecine et de l'Institut colonial de Bordeaux. Challamel, Paris.
- PRÉCIS DE DISSECTION DES RÉGIONS, 172 pages. J.-B. Baillière et fils, Paris (*épuisé*).
- LES ENVOÛTEMENTS D'AMOUR ET L'ART DE SE FAIRE AIMER. — Plaquette de 40 pages, illustrée (*épuisé*).
- CE N'EST PAS CHRISTOPHE COLOMB QUI A DÉCOUVERT L'AMÉRIQUE. — Plaquette, Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris.
- LE D^r PÉLISSIER ET SON ŒUVRE ARTISTIQUE. — In-8°, 28 illustrations, Maloine, Paris (*épuisé*).
- LES MÉTHODES D'ABRAMS (Spondylothérapie, réflexes détecteurs d'énergie, Médecine dite électronique), in-8°, 200 pages. Maloine, Paris, 1927.
- LES ORGANISMES CONSIDÉRÉS COMME DES OSCILLATEURS-RÉSONATEURS POLARISÉS. — Brochure illustrée ; Amédée Legrand, Paris (*épuisé*).
- FILLE OU GARÇON ? Comment avoir fille ou garçon à volonté ; diagnostic précoce de la grossesse et du sexe de l'enfant. — Editions Médicis, Paris et Bavay (Nord), 1936 (300 pages) ; 4^e édition, 1947 (60^e mille) 344 pages. Ouvrage traduit en portugais : *Menino ou Menina* ? Vecchi, Rio-de-Janeiro, 1937.
- BIODYNAMIQUE ET RADIATIONS (Sur les confins de la science et de la Magie), 286 pages, 165 ill., sur papier couché ; Amédée Legrand, Paris, 1936 (*épuisé*).
- LES MOYENS DE DOMINATION : LA MAGIE (6^e partie de la « Grande Encyclopédie illustrée des sciences occultes », Editorial Argenton, Strasbourg, 1937).
- LES CALCULATEURS PRODIGES (L'Art de jongler avec les nombres, Illusionisme et calcul mental), 490 pages, avec 13 gravures hors texte et de nombreux croquis dans le texte. Payot, Paris, 1943.
- MATERNITÉ SANS DOULEUR, 292 pages. Editions Médicis, Paris, 1945.
- LA DOULEUR : Sa nature, ses variétés ; la douleur dans l'Art et la Littérature ; son utilité et son utilisation (tortures et supplices) ; les moyens de l'éviter et de la combattre. Editions Médicis, Paris, 1947.
- Collaboration à RADIOTELLURISTES ET SOURCIERS, Dunod, Paris, 1933.
- Collaboration au livre de M. Larvaren : LA RADIOTELLURIE, 1935, chez l'auteur (M. Larvaren), 4, rue Thiers, Rennes (Ile-et-Vilaine).

A paraître :

LÉGENDES, MENSONGES ET MYSTÈRES DE L'HISTOIRE. Editions Médicis.

D^r JULES REGNAULT

Président et fondateur du 1^{er} congrès international des radiotelluristes et sourciers
en Avignon (1932).

Président d'honneur de l'Association française des radiotelluristes, sourciers et puisatiers.

BAGUETTES ET PENDULES

L'ART DU SOURCIER ET SES APPLICATIONS UNIVERSELLES

RADIOTELLURIE, RADIOBIOLOGIE, RADIESTHÉSIE,
TÉLÉRADIESTHÉSIE, RHABDOMANCIE ET CRÉMASTOMANCIE.

Avec 56 figures.



PAYOT, PARIS

106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

—
1948

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays. Copyright 1948 by Payot-Paris.

R
50969



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	11
Ma documentation ; le vocabulaire ; La négation <i>a priori</i> ; L'ostracisme officiel ; Principes de l'auteur.	
Chapitre Premier. — DANS L'ANTIQUITÉ : ICI ET LA, UN PEU PARTOUT	27
Sourcier ou Sorcier ? — L'instinct ou intuition (?) : Animaux divers : chèvres, singes, cheval, fourmis, oiseau ; le chien sourcier belge. — Sensibilité météorique ou réaction aux chan- gements électro-magnétiques et sens de l'orientation. — « Voyeurs d'eau », hydrosopes ; sensations des sourciers. — Emploi de baguettes : Verges d'Aaron (?) et de Jacob (?) ; Verge de Moïse. — Baguettes magiques. — <i>Litus</i> étrusque et romain. — Le sourcier le plus ancien connu : l'Empereur chinois Yu, il y a plus de quatre mille ans. — Le sorcier Huyen- dan en Annam. — La Légende... dorée de la Baguette. — Le Pendule.	
Chapitre II. — DU XV ^e AU XX ^e SIÈCLE	44
Luther et la Baguette (1518). — <i>Le Dragon Rouge</i> (1521). — Basile Valentin (1521). — Sébastien Munster (1555). — Le Baron de Beausoleil ; Martine de Bertereau et ses instru- ments. — Discussions : Pères Kircher, Jean-François, Schott, Malebranche, Dechales. — Jacques Le Royer. — Jacques Aymar. — Jean Nicolas. — Pauthot. — L'abbé de Vallemont et la <i>Physique occulte</i> . — Le Père Lebrun et les <i>Lettres sur la Baguette</i> (1693). — Le Dr Thouvenel et Bleton. — Fortis et Pennet. — Le Pendule : Grey, Gerboin, Fortis, Ritter, — Le Comte de Tristan, Chevreul, le Baron de Morogues. — L'abbé Carrié. — Jansé. — Probst. — Grisez : la découverte des mines de potasse d'Alsace ; la prospection avec « résultat garanti » et les forages à forfait.	
Chapitre III. — AU XX ^e SIÈCLE : ÉVOLUTION RAPIDE ET ORGANISATION DE L'ART DU SOURCIER	69
L'Art du sourcier en honneur en Allemagne. — Création de Sociétés et de Congrès régionaux ou internationaux de sour- ciers. — Apparition de Revues spéciales. — Épreuves orga- nisées à Paris, en 1913, par Henri Mager : délimitation de cavités, de piliers en pierre souterrains, de courants d'eau ; Identification de métaux. — Armand Viré se découvre sour- cier. — Commission des sourciers à l'Académie des Sciences. — Les grottes de Lacave. — Multiples congrès : Barcelone, Badrothenfeld, Vérone, Rimini, Avignon (1932), Granville, Brignolles (Épreuves sur inconnu total, 1933). — Paris, Lau- sanne, Liège (1939), etc... — Création de nombreuses Sociétés ou Associations et de centres d'enseignement. — Académie des Sciences radiesthésiques en Belgique. — Biophysic Labo- ratory. — Centre international d'études scientifiques de la Radiesthésie, à Liège, (1939). — Diplôme de sourcier ?	

Chapitre IV. — BAGUETTES ET PENDULES..... 95

Baguettes : Baguette en bois aimantée (Rituel du *Dragon Rouge*). — Baguettes fourchues en bois, en fanon de baleine, colorées, à solénoïdes. — Baguettes en métal Jansé, de Marsay, etc... — Hydroscope de l'abbé Carrié. — Comment tenir la baguette ; ses mouvements. — Baguettes courbes, droites, tournant dans un plan horizontal (Lola Neiter, Laugier, Busby, Burgett, Lucchini). — Baguette à manchons Regnault.

Pendules : Pyrite de cuivre, montre, bague, stylet, poing, ivoire, à mercure de Regnault, à solénoïdes ; creux ; jumelés réglables ; ondemètres. — Le Problème du pendule exploseur.

Baguette ou Pendule ?

Chapitre V. — L'OPÉRATEUR ET LE MILIEU. (Notions générales et entraînement)..... 132

Comment devient-on sourcier ? — Le « Don » ? — Personnes neutralisantes. — Le court-circuit du corps et les lunettes. — Aptitude intermittente de la femme ; la grossesse. — Régime. — Influence des couleurs. — « Polarité » et réactions personnelles. — Education des réflexes. — Aimant, désignation de ses pôles. — Résistivité à un courant électrique. — Orientation de l'opérateur et de l'objet. — Les isolants ; mise à la terre de l'opérateur, de l'objet. — Rosace de Mager ; détecteurs colorés. — Couleurs et orientation en Chine ; leurs polarités, leurs longueurs d'onde et leurs octaves. — « Témoins » ou syntonisateurs ; « Selfs-témoins » du Commandant Augarde. — Résonance : réflexophone. — Solénoïdes ; Disymétrie ; *Yn-Iang* et *Pa-Koua* chinois ; Pyramide. — Anneau coupé, Oscillateurs-résonateurs. — Remanence. — Inductance. — Condensateurs radiesthésiques Pitois et octaves. — Cellophane. — Images. — Imprégnation ; Empreintes. — Amplificateurs. — Angle azimutal ; Plans et rayons divers : fondamental, capital, solaire, de vibration personnelle de Baradat. — « Chiffres de série ». — L'eau et ses radiations. — Visées.

Chapitre VI. — ACCESSOIRES DE LA BAGUETTE ET DU PENDULE. — DIVERS APPAREILS DE MESURE..... 172

Aimants, Boussole, Altimètre, Décamètre, Cartes et plans directeurs ; Trousses de « témoins » ou syntonisateurs.

Radiodétecteurs de Probst, du Dr Moineau, de Turenne. — Radiocapteur du Dr J. Regnault. — Capteurs Duvermy. — Inducteur Regnault (ses utilisations multiples). — Theodolite. — Radiogonométrie : visées dans les plans horizontal et vertical : évaluation de la distance, des profondeurs, de la pression ou remontée de l'eau. — Identificateur Larvaron. — Percepteurs BG. — Cohéreur Herald. — Générateur d'ondes Heyndrickx. — Emetteur ou Projecteur d'ondes Larvaron. — Radioamplificateur du Pr. Dr Abravanel Ayssoy.

Chapitre VII. — RADIOTELLURIE. (Recherche ou étude de l'eau souterraine, des cavités, des minerais, des trésors, des radiations du sol)..... 193

A la recherche de l'eau : Notions modernes d'Hydrogéologie : nappes (?), courants d'eau souterrains. — Prospection sur le terrain, à pied, à cheval, en auto, en avion. — Sens du courant. — Imprégnation d'un courant. — Profondeur : sources siphonantes ; visées, fil de dérivation, etc... — Influence des orages, des phases de la Lune. — Pression et remontée de l'eau. — Profondeur de la couche imperméable sous-jacente. — Débit ; débit garanti. — Qualité de l'eau, sa température ; eaux ther-

males ou radioactives. — Puits, forages. — Canalisations, fuites d'eau. — Failles, Cavités, Erreurs. — Inaptitude par médicaments. — Influences de la Lumière, du bord de la mer, des fils électriques, du Noir et du Blanc. — Images. — Chevauchement d'influences.

Prospection minière : Minerais, « Témoins », syntonisation par les couleurs, les « séries », le bois de la baguette. — Puisseance d'un filon. — Analyse qualitative ; dosage. — Empreintes. — Or, Pétrole, Diamant.

Trésors, objets perdus ou cachés : Phénomène des « coins ». — Remanence.

Un témoignage : Des observations et des faits personnels.

Chapitre VIII. — RADIOBIOLOGIE..... 261

Radiesthésie agricole et horticole. — Sélection des graines, des semences, des petits plants, du terrain, des engrais : accord du terrain et de la culture ; pH ou acidité ionique. — Parasites des végétaux. — Repérage d'essences d'arbre en forêt ; examen des billes de bois. — Traitement des plantes.

Radiesthésie vétérinaire. — Vigueur, maladies des animaux ; diagnostics, régimes, traitements. — Pour gagner aux courses (?) : estimation de la vigueur des chevaux. — Gestation ; sexe.

Radiesthésie médicale humaine. — Abbés Bouly et Mermet. — Méthodes Bost, Bovis, Pharec ; Disque ou rosace chromatique de Jacqueline Chantereine. — Méthode chromatique du Dr Albert Leprince ; Disque de Brochenin ; Plan de vibration individuelle de Baradat. — Méthode du pharmacien Lesourd, son application par le Dr Valmyre. — Diagnostic séro-radiesthésique du Pr. Dr Abravanel Aysoy. — Sexe du fœtus (?). — Diagnostic de la virginité (?). — Pour l'harmonie du futur ménage (?) : examen pré-nuptial radiesthésique. — Tension artérielle prise au pendule (?). — Régimes ; Lait ou Vin mouillés (?) ; Champignons vénéneux ? Sucre de canne ? Pain trop blanc ? — Mort ou vivant ? — Localisation du mal. — Illuminés et charlatans. — Opinions de médecins. — Epreuves du Congrès de Lausanne (1934).

« Ondes nocives ». — Action sur les végétaux, les ferments, les animaux, les hommes. — Assèchement de murs humides par dérivation des « ondes » ou des charges électriques (système du Dr Roethlisberger). — Neutralisation, absorption ou dérivation des « ondes nocives ».

Action des oscillateurs.

Chapitre IX. — TÉLÉRADIOESTHÉSIE. (Prospection à distance sur plans ; Rhabdomancie, Crémastomancie ; Divination).. 310

Rhabdomancie ; Crémastomancie ; Prospection à distance sur plans, etc... — Streborcam. — Aetheronistes. — Mort ou vivant ? Rayon de Hans Gruter. — Diagnostic de la virginité ; Mariée ? Veuve ? Grossesse ? Sexe de l'enfant à naître ? Jumeaux ? — Chasse. — Télégraphie pendulaire ou transmission pendulaire à distance. — Planches anatomiques. — Vitalité, son dosage. — Epreuves de prospection sur plan ; recherche de disparus. — Divination, Médiumité, Métapsychie. — Fossé entre les sourciers et les télé-radiesthésistes ?

Chapitre X. — THÉORIES ET POLÉMIQUES..... 330

Astro-radiesthésie. — Magnétisme. — « Sympathie ». — Le Diable. — Imposture ; prestidigitation ; Rotation de la baguette dont les extrémités des branches sont serrées par des tiers. — Signes extérieurs de l'eau ? — Désir et mouvements inconscients (Chevreul). — Emanations (abbé de Vallemont). — Pesanteur. — Electricité (Linden, Dr Thouvenel). — Effluves

telluriques (De Tristan ; De Morogues). — Vibrations atomiques (Mager). — Rayons X, ultra-pénétrants, « W », « S » ; Feu Saint-Elme, Facteur X de Müller. — Ondes hertziennes. — Théorie électronique. — Ondes porteuses et radiations ou vibrations spécifiques.

Théorie purement physique. — Théorie physico-physiologique : organisme oscillateur-résonateur, réflexes détecteurs d'énergie (Regnault). — Théories psychiques, métapsychique, mentale, mystique ou métaphysique

Polémiques.

Chapitre XI. — APPLICATIONS DE L'ART DU SOURCIER... 353

Applications illimitées ? — Orientation sans boussole. — Recherches d'eau, de minerais, de cavités, etc... — Géologie : sourciers et géologues (leur entr'aide désirable). — Fuites d'eau ; pertes d'électricité. — Agriculture. — Médecine humaine et vétérinaire. — Radiesthésie militaire : sapes de guerre ; mines ou obus enfouis (Origine de la méthode du plan solaire de l'abbé Bouly) ; Emplacement de batteries, fortifications souterraines ; surveillance d'avance ou de retraite de l'ennemi sur une route ou sur un pont (téléradiesthésie). — Radiesthésie maritime : pour la pêche, pour les mines mouillées, pour des sous-marins, pour des épaves, pour la hauteur des fonds. — Avions, leur repérage. — Architecture : étude du sol, des bois de construction, etc... — Préhistoire. — Archéologie. — Repérage de fraudes (Douanes, etc...). — Chimie et minéralogie. — Pour mariage. — Les sourciers dans l'Art, au Théâtre, devant la Caricature. — Arts : peinture, estimation de tableaux, etc... ; Histoire (solution de ses problèmes ?).

Le sourcier devant la Foi, devant la Loi, devant le Droit. — Responsabilité du sourcier : Médecine illégale ; autres consultations ; débit ou résultat garantis ; droits en cas de trésors découverts.

Chapitre XII. — CONCLUSIONS..... 379

APPENDICE..... 381

BIBLIOGRAPHIE..... 387

INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES..... 407



TABLE DES ILLUSTRATIONS

FIG. 1. — Augure tenant le <i>lituus</i>	40
FIG. 2. — Puits de Brignoles (Prospection sur <i>inconnu total</i>)..	83
FIG. 3-4. — Diverses formes de baguettes de sourcier.....	100-101
FIG. 5. — Baguette à manchons de Regnault, avec syntonisateur et compensateur.....	105
FIG. 6-7. — Pendule sphérique en ivoire d'Armand Viré.	110
FIG. 8. — Pendule à mercure de Regnault.....	110
FIG. 9. — Révélateur Schumfell.....	113
FIG. 10. — Pendule solénoïde spiral de l'ingénieur en chef Pitois.....	114
FIG. 11. — Pendule noir réglable de Voillaume, avec réglette millimétrique des longueurs d'onde.....	115
FIG. 12. — Pendule de Chaumery et de Belizal.....	118
FIG. 13. — Pendule de Chaumery et de Belizal portant la figure chinoise de l' <i>Yn-Iang</i>	118
FIG. 14. — Pendule de Chaumery et de Belizal, avec les figures de l' <i>Yn-Iang</i> et des <i>Pa-Koua</i> de Fou-Hi.....	118
FIG. 15. — Pendule E. M. P. A. (électro-magnétique Paul Augarde).....	119
FIG. 16. — Pendule Ondemètre de Maurice Larvaron.....	120
FIG. 17. — Pendule à pointes de Treyve.....	120
FIG. 18. — Pendule de Montandon.....	126
FIG. 19. — Oscillophore d'Abrams.....	127
FIG. 20. — « Gyrogrammes » d'Abrams.....	130
FIG. 21. — Polarité humaine.....	142
FIG. 22. — « Self-témoin » du Cd ^t Augarde (pour syntonisation des ondes et de leurs octaves).....	153
FIG. 23. — Rosace de Mager (pour syntonisation par les couleurs).....	153
FIG. 24. — <i>Yn-Iang</i> chinois.....	157
FIG. 25. — <i>Pa-Koua</i> de Fou-Hi.....	157
FIG. 26. — Condensateur multiple de l'ingénieur en chef Pitois.....	160
FIG. 27. — Influences d'un corps enfoui.....	162
FIG. 28. — « Images » d'un puits.....	162
FIG. 29. — Expérience sur un échantillon d'eau.....	168
FIG. 30. — Barreau aimanté ou aimant droit, avec aiguille-support permettant de le transformer en boussole.....	172

FIG. 31. — Sceau de Salomon.....	173
FIG. 32. — Trousse de « témoins » ou syntonisateurs pour recherches minéralogiques.....	173
FIG. 33. — Trousse de syntonisation d'Alfred Lambert pour organes	174
FIG. 34. — « Inducteur » Regnault.....	177
FIG. 35. — Radiocapteur Regnault	178
FIG. 36. — Radiogonométrie : visées avec le radiocapteur dans un plan horizontal.....	182
FIG. 37. — Radiogonométrie : Visées successives dans un plan vertical perpendiculaire au courant ou au filon.....	182
FIG. 38. — Radiogonométrie : Visées de deux points ; Visées de trois points : le « chapeau ».....	183
FIG. 39. — Anneau brisé, oscillateur.....	190
FIG. 40. — Radiocampimètre Maurice Larvaron.....	191
FIG. 41. — Radio-amplificateur du P ^r D ^r Abravanel Aysoy.....	191
FIG. 42. — Synclinal et anticlinal.....	197
FIG. 43. — Synclinal permettant le forage de puits artésien.....	197
FIG. 44. — Coupe schématique d'un courant d'eau souterrain.....	198
FIG. 45. — Courant d'eau siphonant ; source au-dessus du niveau de la mer ; source sous-marine.....	198
FIG. 46. — Estimation de la profondeur.....	207
FIG. 47. — Appareil du L ^t -Colonel Comte de Marsay pour l'estimation de la profondeur.....	213
FIG. 48. — Moulinet du D ^r Regnault, pour le « fil de dériva- tion ».....	214
FIG. 49. — Appareil de Maurice Larvaron, pour la mesure de la profondeur.....	214
FIG. 50. — Visée dans un plan vertical.....	217
FIG. 51. — Neutralisation d'influences ou « ondes » nocives.....	297
FIG. 52. — Neutralisateur Larvaron (modèle moyen)....	303
FIG. 53. — Influences ou « ondes » nocives ; expérience de M. Larvaron sur culture d'artichauts.....	304
FIG. 54. — Baguettes et influences astrales (d'après le D ^r Moineau).....	331
FIG. 55. — « Monsieur Baguendule », le radiesthésiste au théâtre, le fétiche radiesthésique.....	372
FIG. 56. — La Radiesthésie devant la caricature : le radies- thésiste fait son marché et sélectionne ses aliments à la baguette	373
Composition et dessin d'Ern. Grégoire.....	Couverture

INTRODUCTION

Le but de ce livre est de présenter l'état actuel de la question si discutée du sourcier.

Je connais un peu la question, ayant moi-même manié pendule et baguette dès l'âge de six ans, en imitant mon père qui cherchait de l'eau dans ses propriétés en Normandie, ayant fait de nombreuses expériences sur des sourciers et des appareils imaginés par moi pour faciliter ou contrôler leur travail, ayant participé à de nombreux congrès internationaux ou régionaux, en ayant même organisé ou présidé quelques-uns, ayant enfin poursuivi une enquête mondiale pendant plus de vingt ans dans ma revue *La Côte d'Azur Médicale*. Il me paraissait d'abord facile de « faire le point », en montrant où en sont les connaissances actuelles sur le sujet. Les documents bibliographiques ne me manquaient pas. J'ai dû relire ou consulter des revues, des comptes-rendus de congrès et plus de quatre-vingt volumes de ma bibliothèque, dont la plupart m'ont été adressés autrefois soit par des éditeurs, soit, plus souvent, comme « hommages d'auteurs ». J'ai pris des notes : j'en ai dix-sept cents devant moi... et il a été assez difficile de les placer dans des enveloppes différentes suivant les chapitres où elles pourraient être utilisées. Il ne me reste plus qu'à « taper » 350 à 400 pages environ, c'est-à-dire à donner un million quatre cent-quarante coups de doigts sur le clavier de ma machine à écrire, soit dix mille grosses de coups de doigts...

La classification et l'emploi des documents présentent de multiples difficultés. La question est fort complexe : nous nous trouvons devant un vocabulaire spécial, qui varie avec les pays, avec les auteurs et les théories adoptées par eux suivant les idées scientifiques à la mode, en donnant quelquefois aux expressions techniques un sens qui amène les protestations du monde officiel et provoque son indignation. Nous aurons à revenir sur ce point au cours de notre étude, mais il nous faut, dès le début, examiner ce vocabulaire.

D'autre part, nous sommes aujourd'hui loin de la « sourcellerie » primitive

En 1932, au Congrès d'Avignon, l'abbé Lambert soutenait que le sourcier devait s'occuper exclusivement du problème de l'eau et qu'il fallait trouver un autre nom pour ceux qui font porter leurs investigations sur d'autres terrains ou à distance. Il n'a pas été écouté ; on tend à appliquer l'Art du sourcier à tout ce qu'on peut connaître ; on pourrait rappeler la formule de Pic de la Mirandole :

De omni re scibibili et... de quibusdam aliis :

(De tout ce qu'on peut savoir et... de quelques autres choses).

Des procédés nouveaux ont été imaginés, des Ecoles très différentes par leurs tendances ont été créées. Quoique certains auteurs soutiennent que « la Radiesthésie est une », il nous faudra traiter de l'Art du sourcier suivant les objets auxquels il s'applique : études portant sur le sol et le sous-sol, avec recherches d'eau et de minerais, etc... (*Radiotellurie*) ; applications aux êtres vivants (*Radiobiologie*), comprenant en particulier ce que l'on appelle la Radiesthésie médicale humaine et vétérinaire et la Radiesthésie agricole ; la « *Téléradiesthésie* » avec recherches sur plan, enfin l'antique « Rhabdomancie » ou divination dans l'espace et dans le temps.

On a dit qu'une science est une langue bien faite ; à ce point de vue la « sourcellerie » et ses dérivés ne sont pas une science, car la langue y est encore bien mal faite ; d'ailleurs, jusqu'ici, c'est un art et non une science.

D'abord le mot « sourcier » n'a pas un sens logique, même quand il ne s'applique qu'à l'homme cherchant des eaux souterraines cachées. A proprement parler, une « source » est l'affleurement d'une « nappe » d'eau ou mieux d'un courant d'eau souterrain. Si l'eau affleure, on la voit et il n'est pas nécessaire de recourir à un art quelconque pour la découvrir : beaucoup de géologues le savent bien, qui, pour alimenter une cité ou une agglomération, prescrivent de « prendre l'eau là où elle est », c'est-à-dire où on la voit, et conseillent des adductions longues et onéreuses, pour amener des eaux superficielles peu abondantes et souvent impures ou même l'eau de rivières, qui, suivant l'expression d'Albert Mary, sont « les égoûts les plus commodes des rivières ».

Le rôle du sourcier n'est pas de découvrir ces sources visibles ; c'est de rechercher et de déterminer l'emplacement de courants souterrains invisibles, situés sous une couche imperméable les mettant à l'abri des pollutions des eaux ruisselantes.

Mais le rôle du sourcier ne se borne pas à la recherche de l'eau : celui-ci cherche également les gisements miniers et il étudie la constitution du sol et sa valeur dynamique due à cette constitution et à la présence de courants telluriques ou d'influences qui paraissent électromagnétiques. C'est un « géophysicien ».

Les « influences » du sol se manifestent comme si elles étaient dues à des radiations et son art ainsi limité constitue la « Radiotellurie », mot composé des mots « radiare », rayonner, et « tellus, telluris » (terre), qui n'a rien à voir, contrairement à ce qu'a cru certain auteur (Crawfort) avec le métal « Tellure ».

Ainsi limité, le mot s'applique bien à l'ancienne sourcellerie ; il a été employé par le D^r Moineau et par moi-même depuis 1921, et le premier Congrès international qui a eu lieu en France, en Avignon, l'an 1932, que j'ai contribué à organiser, et que j'ai présidé, congrès ayant 201 adhérents et où 11 nations étaient représentées, portait le titre de « Radiotelluristes et sourciers ». De même le mot se retrouve dans le titre de l'« Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiers », qui m'a nommé Président d'honneur.

Au Congrès d'Avignon adhérèrent de nombreux membres de l'Association française des Amis de la Radiesthésie, et, en 1933, le Congrès de Paris, sous la présidence du Vicomte Henry de France, prit le nom de « Congrès des Radiotelluristes, radiesthésistes et sourciers ».

Au Congrès de 1934, il ne s'agissait plus que d'un « Congrès de Radiesthésie » ; le mot « Radiotelluristes » avait été escamoté. Le Vicomte Henry de France m'a écrit le 9 octobre 1933 :

« J'aurais bien aimé votre mot *Radiotelluristes*, mais où y loger les médecins, qui, chez nous, deviennent de plus en plus nombreux ? »

La solution a été trouvée ailleurs : on appelle « Radiobiologistes » les sourciers qui s'occupent des êtres vivants.

Mais le mot « Radiesthésie » s'est de plus en plus répandu, malgré les critiques justifiées dont il a été l'objet, non seulement de ma part, mais de celle de Marcel Prévost et de membres du Congrès de Liège en 1939. On ne peut faire valoir son antériorité, car il a été créé par l'Abbé Bouly, assez longtemps après que le Dr Moineau et moi-même avions employé le mot « radiotelluristes ».

Le premier reproche fait au mot « radiesthésie » est d'être métis, étant composé d'un mot latin et d'un mot grec. Le second est d'être inexact : il suppose que le sourcier *sent* les influences ou radiations, or ceci est exceptionnel : la plupart des sourciers ne les sentent pas, ils les décèlent par des mouvements réflexes *inconscients*, qu'ils interprètent.

D'autres termes ont été proposés : M. Renaut Vanderscheden préconise « Radiophanie », art ou science mettant en évidence les radiations, faisant voir les radiations (mot encore métis, du latin *radio* et du grec *φανειν*, phanein) ; le commandant Gorceix a employé « Radionomie », analogue à Astronomie et signifiant « lois des radiations », mais ce terme est beaucoup trop extensif, parce qu'il englobe tout ce qui peut concerner les radiations et pas seulement l'art du sourcier.

Pour ceux qui se limitent à la recherche de l'eau on a employé le mot « Hydrosopes ».

Au temps où la baguette servait surtout à la divination, les anciens Grecs avaient inventé le mot « Rhabdomancie » (de *Rhabdos*, baguette, et *Manteia*, divination), qui a été conservé en Italie, où il est question de « Rabadmanzia » et de Rabadmanes.

Pour les cas où on emploie le Pendule, un adversaire des sourciers, le Pr. Guinchamp, de Bordeaux, a proposé le mot « Crémas-tomancie ».

Ceux qui emploient la baguette ont été appelés « Bacillogyres » ou tourneurs de baguette, du mot latin *Bacillus* et du mot grec *gyrein*, tourner.

Quant à la baguette des sourciers, elle a reçu des noms multiples : baguette magique ; baguette divine ; baguette divinatoire ; verge d'Aaron, par confusion avec la baguette d'Aaron qui avait fleuri pour indiquer la tribu des prêtres en Israël ; Verge de Jacob, par confusion avec les bâtons employés par Jacob pour obtenir des moutons tachetés ; quelquefois verge de Moïse, terme qui serait mieux adapté, en souvenir de la baguette dont Moïse frappa le rocher de l'Horeb pour en faire jaillir de l'eau ; enfin Furcelle ou petite fourche, terme employé par le comte de Tristan. On l'a appelée aussi, de nos jours, « Détecteur ».

En Allemagne on l'appelle *Wünschelrute* (baguette divinatoire).

En Angleterre, on dit Divining Rod, et les sourciers s'appellent Dowsers. En Amérique, on dit Divining Rod ou Water twirl ou twist

et l'art du sourcier se dit : Water witching. En Espagne, la baguette s'appelle Varita, et les sourciers, Zaories.

Les expressions employées par les sourciers varient avec les théories, calquées sur les théories officielles du jour, pas toujours bien comprises. Il en résulte une grande défiance de quelques officiels. Comme nous le verrons plus tard, à propos des théories, on a fait intervenir des émanations, des influences électriques ou magnétiques, des ondes et des radiations, des « fluides d'intention » ou « l'orientation mentale ». Sans me perdre dans des théories qui, comme toutes les théories, sont éphémères, nécessairement fausses ou incomplètes, je me suis souvent contenté du mot « influences », qui est un peu vague, mais ne préjuge rien.

Un auteur allemand, Kritzinger, a également recommandé de s'en tenir provisoirement à ce mot. On peut, cependant, accepter sous bénéfice d'inventaire, telle ou telle théorie, en disant : « Tout se passe comme si... » et faire des recherches ou expériences dans ce sens, non pour prouver que la théorie est vraie, non pour prouver qu'elle est fausse, mais simplement « pour voir ». La théorie n'est qu'un instrument de travail : comme toute théorie elle pourra faire découvrir de nouveaux faits qu'elle expliquera, avant de disparaître devant d'autres faits qu'elle n'expliquera pas : elle fera alors place à une autre théorie, également provisoire, qui pourra jouer momentanément le même rôle d'instrument de travail. En tous cas l'observation et l'expérience seules comptent et on ne doit jamais nier un fait *a priori*, sous le prétexte qu'il ne cadre pas avec une théorie...

Pour nous rappeler à la modestie on pourrait citer les nombreuses bévues de ceux qui nient *a priori* :

Armand Viré écrit : « A la suite des expériences très concluantes de Bléton au Luxembourg, Lalande s'écriait : « J'ai écrit contre Parangue (sourcier) ; je suis de trois Académies, et vous voulez que je croie à ces sottises-là ! »

Ses phobies n'étaient pas spéciales à la baguette, témoin le factum suivant : « Il y a si longtemps, Messieurs, que vous parlez de bateaux volants et de baguettes tournantes, qu'on pouvait penser à la fin que vous croyiez à toutes ces folies, ou que les savants qui coopèrent à votre journal n'ont rien à dire pour écarter des prétentions aussi absurdes... Il est démontré impossible dans tous les sens qu'un homme puisse s'élever ou même se soutenir dans l'air¹ ».

Quelques mois plus tard les premières mongolfières s'élançaient à la conquête du ciel et les anathèmes de Lalande n'ont pas empêché les avions de voler et... les baguettes de tourner.

Les Français n'ont pas l'exclusivité du *misoneisme*, dû soit à de la paresse intellectuelle, soit à l'outrecuidante manie de croire les théories officielles immuables. Voici une autre histoire, que j'ai fait connaître en France et qui a été reproduite par diverses revues.

Nous lisons dans l'éditorial d'un grand journal de Boston paru en 1869 : « Un homme disant s'appeler Smith a été arrêté : il prétendait avoir inventé un appareil, grâce auquel on pourrait se parler à distance au moyen d'un fil électrique. Chacun sait qu'il est impos-

1. *Journal de Paris*, 23 mai 1782.

sible de transmettre la voix dans ces conditions. D'ailleurs, même si un tel appareil existait, il ne serait d'aucune utilité... »

Voilà comment était accueillie l'invention du téléphone!!!

A Paris, lors de la présentation du phonographe à l'Académie des Sciences, Bouillaud, ne pouvant admettre qu'on fit sortir d'une boîte « les nobles sons de la voix humaine », accusait ses collègues de se laisser illusionner par un ventriloque, allait pincer le nez de celui qui faisait la présentation et sortait, bruyamment.

Quant à la dynamo, les « officiels » en avaient nié la possibilité. On ne pouvait créer un courant, en faisant tourner une bobine entre les pôles d'un aimant ou réciproquement ; ils se basaient sur le slogan : « Il n'y a pas d'action sans contact ». Heureusement un ouvrier, Gramme, ne se laissa pas arrêter par ces billeversées ; il construisit la dynamo et... elle marche assez bien, puisqu'elle nous éclaire et nous rend moult autres services.

Quand le canon à longue portée, qu'on a appelé la Bertha, tirait sur Paris, des techniciens démontraient que ses obus ne pouvaient être tirés par un canon situé à la distance à laquelle se trouvaient alors les Allemands ; ... « c'était mathématiquement impossible » ... et les obus continuaient à tomber...

Dans le Dictionnaire de l'Humour français, Zamacoïs donne la définition suivante : Affirmation ; Imprudence quotidienne des savants.

Si un savant commet une imprudence en affirmant, il en commet une bien plus grande encore en niant *a priori*, car les systèmes sont généralement vrais dans ce qu'ils affirment, faux dans ce qu'ils nient.

Cette tendance à juger les autres d'après ses propres capacités et à nier ce qu'on ne peut faire ou comprendre n'est pas nouvelle ; Van Helmont l'avait déjà notée :

Omnium animos ex suo estimat, qui putat fieri non posse, quod intelligere non potest. (Van HELMONT, *De cura magnet. Vulner*, n° 9).

On admet ou on rejette, ceci, parce que c'est l'opinion de tel savant, qui « fait autorité » ; quelquefois, comme il est arrivé trop souvent pour la question qui nous intéresse ici, l'auteur a émis une opinion catégorique sur un phénomène, qu'il ne s'était même pas donné la peine d'étudier. En fait de science l'« autorité » n'a pas de valeur... ; seule compte l'expérience. Malebranche, qu'on ne s'attendait, peut-être, pas à voir citer à l'appui de l'Art du sourcier, a écrit fort justement :

« Il est plus raisonnable de croire un homme qui dit : « J'ai vu, qu'un million d'autres qui parlent en l'air ¹ ».

Mais il y a mieux à faire que de croire, c'est d'expérimenter ou d'observer soi-même ; il n'y a qu'une base de la certitude (certitude d'ailleurs relative), c'est l'évidence personnelle...

Nous trouvons, par ailleurs, de bons conseils chez d'autres philosophes :

« Devant les phénomènes de la nature il faut observer, étudier et ne s'étonner de rien ». — LEIBNITZ.

« Pour atteindre la vérité, il faut une fois dans sa vie se défaire de

1. MALEBRANCHE, *De la recherche de la Vérité*, I, 2, chap. xxxiv.

toutes les opinions qu'on a reçues et reconstruire de nouveau, dès le fondement, tous les systèmes de nos connaissances ». — DESCARTES.

Plus récemment, en 1941, dans *L'Avenir de la Science*, Pierre Devaux nous rappelle comment progresse celle-ci :

« Penser en avant, penser « autre » qu'on ne l'a fait jusqu'à vous, tel est le problème qui se pose aux inventeurs ».

Pendant longtemps l'Art du sourcier n'a pas fait de progrès, en raison de sa condamnation par l'Eglise et de l'ostracisme du monde officiel. Actuellement l'Eglise se montre très bienveillante et de nombreux prêtres manient la baguette et le pendule. Dans quelques pays le monde officiel s'intéresse ou donne son appui aux chevaliers de la Baguette et du Pendule.

Jusqu'au début du ^{xx}e siècle, les sourciers étaient des praticiens isolés, opérant avec une certaine technique transmise par tradition, et conservant jalousement leurs « secrets ». Récemment on pouvait encore voir un curé opérer en remplaçant la baguette classique par une boîte dissimulée sous sa soutane, boîte qui produisait des bruits de crécelle métallique.

La plupart des opérateurs de campagne déclaraient qu'ils avaient un « don » ; à la fin du siècle dernier, il y avait en Normandie un paysan, qui montrait dans sa main une ligne palmaire accentuée, en déclarant que c'était le « signe d'Aaron » et que, pour l'avoir, il fallait être, comme lui, le septième de sept garçons consécutifs, nés de la même mère... Il limitait ainsi considérablement la concurrence possible.

Depuis une trentaine d'années, les sourciers se sont groupés dans la plupart des pays et se sont rencontrés dans des congrès régionaux ou internationaux.

D'autre part sont apparus de très nombreux livres ou articles sur la Baguette et le Pendule : les uns sont écrits par des sourciers qui font l'apologie de telle méthode, prise exclusivement : les autres, par des adversaires des sourciers, qui, le plus souvent, jugent de la question *a priori*, ne peuvent manier ni pendule ni baguette et, quelquefois, laissent voir ou, même, avouent qu'ils n'ont jamais vu de sourcier...

Que dirait-on d'aveugles qui se mêleraient de discuter de couleurs et de critiquer des tableaux ?

Les exceptions sont rares : citons G. Barbarin qui, quoi que non apte à manier baguettes ou pendules, a su faire une étude intéressante et impartiale : *Qu'est-ce que la Radiesthésie ?*

Les livres sur cet art ont eu un vif succès et se sont multipliés.

En 1932, *Le Mystère du Sourcier*, de l'abbé Lambert et Gaillard, en était à son 10^e mille. Peu de romans ont un pareil succès...

Les auteurs donnent eux-mêmes l'explication de cet engouement du public pour de tels livres :

« S'il est un problème qui passionne l'opinion, c'est le problème du sourcier... ».

« Il passionne parce que le monde, plus que jamais, a soif d'eau ».

« Le problème du sourcier passionne pareillement parce qu'il répond à la soif du mystérieux qui, même à notre époque, dite « scientifique », ne laisse pas de troubler les esprits ».

En 1935, le Dr Albert Leprince a écrit dans sa *Radiesthésie médicale* :

« Je vous avouerai que j'ai lu et médité bon nombre de livres publiés par des sourciers célèbres. Et cependant ils ne m'ont pas convaincu.

« Chacun raconte, en effet, ses petits succès, sa façon de procéder, passe sous silence ses échecs, décrit sa baguette ou son pendule, et, volontairement ou non, oublie de donner les règles précises qu'il faut suivre pour obtenir les mêmes succès brillants.

« Chacun, en un mot, a ses petits « trucs » qu'il ne veut pas dévoiler. Quand il se rend dans un congrès, c'est pour tâcher d'apprendre du voisin le procédé qui lui paraît le plus susceptible d'assurer le succès, mais sans livrer lui-même son secret et c'est bien humain... »

Quand M. Larvaron a publié, avec ma collaboration, son livre *Radio-Tellurie*, en 1935, il a reçu des lettres de protestation de divers sourciers, parce que, sans nous perdre dans des théories, nous exposions les faits et les procédés trop clairement, disaient-ils : si nous dévoilions ainsi l'Art du sourcier, qu'advviendrait-il des « secrets » ? Nous leur portions tort...

Tous, cependant, ne sont pas ainsi. Dans une lettre qu'il m'écrivait du Morbihan, le 8 mai 1931, M. Belna, ayant reconnu que l'absence de progrès était due à ce que les sourciers tenaient leurs procédés secrets, m'encourageait à continuer l'enquête mondiale, que je menais depuis dix ans dans *La Côte d'Azur Médicale*, et il ajoutait :

« Que chacun décrive sa manière d'opérer, afin qu'on puisse discuter et voir les meilleurs moyens. Je crois que c'est de là que viendra le progrès ¹ ».

Toutefois il n'était pas facile pour un sourcier de publier le moindre détail sur sa méthode, ni même d'y faire allusion dans la plupart des revues et journaux. L'ostracisme régnait ; l'éteignoir fonctionnait et la conspiration du silence était respectée.

Une revue scientifique, dont j'avais été assez longtemps le collaborateur, a publié un jour un article contre les sourciers, avec quelques théories enfantines pour expliquer les succès apparents dans la recherche de l'eau ; l'auteur (le Dr Billard) avouait qu'il n'avait jamais vu de sourcier... et il terminait : « Maintenant la parole est aux sourciers ».

Sans avoir de grandes prétentions à ce titre je crus bon d'envoyer à la revue en question un article remettant les choses au point. Au bout d'un an cet article n'avait pas encore été publié et mes lettres restèrent sans réponse. Je fis demander par un ami au Directeur s'il avait reçu mon manuscrit. Il fut répondu qu'on l'avait bien reçu, mais qu'on ne pouvait le publier, parce qu'on s'interdisait de traiter cette question ... C'est superbe ! ... après avoir donné un article dont l'auteur reconnaît qu'il ignore le sujet, et après avoir fait appel à une réponse des sourciers !!! Est-ce ainsi qu'on devrait comprendre les choses dans une revue scientifique ?

Et voici une autre histoire, plus récente, relatée par le commandant Gorceix, ancien élève de l'Ecole Polytechnique :

Il écrit d'abord : « Si, dans des cas rares, un audacieux (parmi les

1. *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, juillet 1931.

ingénieurs officiels) s'est décidé à faire usage de ses connaissances en sourcellerie et s'en félicite *in petto*, il lui est bien souvent impossible de le faire connaître à ceux qui auraient intérêt à le savoir. L'éteignoir est mis sur ses écrits ».

« Je crois bien que jusqu'ici, il n'y a qu'une publication, en dehors de nos revues, relatant officiellement l'emploi du sourcier dans des travaux de l'Etat, c'est celle des *Annales des Ponts et Chaussées* d'avril 1937, relative « aux recherches hydrauliques en vue de l'alimentation du canal de Saint-Quentin » par les ingénieurs des Ponts : Soleil et Geoffroy. La Radiesthésie avait sauvé le canal ».

Dans d'autres cas l'éteignoir joue mieux, comme dans le suivant :

Le commandant Gorceix a lu dans les *Mémoires des Ingénieurs Civils* de mai-juin 1938, un article d'un ingénieur, Jean Morino, intitulé « Campagne d'Ethiopie : le service hydrique de l'armée italienne en Ethiopie ». Il existe en Italie des compagnies hydriques ayant pour rôle de fournir de l'eau aux armées. Leur rôle devait être très important pour trouver de l'eau dans la campagne d'Ethiopie sur un parcours d'environ 800 kilomètres. Une compagnie civile de Turin fut appelée à la rescousse sous la direction de l'Ingénieur Jean Morino. Celui-ci relate dans quelles conditions furent creusés vingt grands puits de 16 à 72 mètres de profondeur d'un débit quotidien de plus de 1.000 mètres-cubes ; sept sondages de 32 à 371 mètres donnant 250 mètres-cubes d'eau meilleure que celle des puits.

Pour la prospection l'auteur a mentionné des « méthodes spéciales » et même une méthode strictement personnelle, qui ne lui avait presque jamais donné de déboires, qu'il trouvait trop long de décrire pour le moment. Il se réservait de la communiquer à ceux de ses « confrères » qui s'intéressaient à son système.

Le commandant Gorceix se douta que cette méthode devait être l'Art du sourcier ; il se mit en relation avec l'ingénieur Morino et celui-ci répondit par une lettre aimable dont le commandant Gorceix donne des extraits :

« Vous avez deviné : tous mes travaux de recherche d'eau ont eu comme base les recherches radiesthésiques. Je n'ai pas parlé plus clairement de la chose dans la revue de la société, parce que le Comité de rédaction de cette revue m'avait écrit de supprimer toute allusion à des méthodes qui ne sont pas encore admises par la Science Officielle ». (*Radiotellurie*, Toulon, mars-avril 1939).

Le voilà bien l'ostracisme officiel !

Il n'y a pas longtemps encore, en France on riait du sourcier et il fallait un certain courage ou un certain mépris de l'opinion pour avouer qu'on s'intéressait à la baguette et au pendule, et, à plus forte raison, pour avouer qu'on les maniait au besoin. Cependant Gabriel de Mortillet ne s'en cachait pas, il en faisait même profession. D'autres hommes connus ont été sourciers d'une façon discrète : Edmond Perrier, Directeur du Museum, était très sensible ; Armand Viré écrit : « Il avait trouvé, m'a-t-il dit, au pendule, plusieurs sources dans la Corrèze, son pays natal ; mais il n'aimait pas trop s'en vanter pour éviter les brocards de certains de ses collègues particulièrement sceptiques en la matière ».

J'ai connu le Directeur d'une grande société d'adductions d'eau qui usait discrètement des sourciers ; il les jugeait d'une façon

curieuse : ce ne sont pas les plus instruits ou les plus intelligents qui me donnent les meilleurs résultats ; ce sont les plus simples et les plus frustes, peut-être parce qu'ils ne se laissent pas influencer par des théories ou des raisonnements compliqués.

Lui-même portait un petit pendule, mais ne le sortait que dans un milieu de personnes connaissant la sourcellerie.

M. Serres, dans *Vérité sur la Radiesthésie*, relate une histoire semblable : « Un radiesthésiste racontait qu'il se trouvait un jour en Afrique du Nord, lorsqu'il rencontra un éminent géologue, membre de l'Institut, venu en mission officielle pour étudier le moyen d'alimenter en eau la région. Or quelle ne fut pas sa surprise de voir cet homme renommé sortir de sa poche une baguette de sourcier !

— « Comment, s'écria-t-il, intrigué, vous aussi ? !

— « Dame ! répondit le géologue, j'aurai beaucoup plus vite fait ainsi et je serai beaucoup plus sûr du résultat. »

« Il sera toujours temps ensuite d'expliquer ma découverte par de savantes considérations géologiques ».

Je me souviens encore avec quelle commisération on pouvait être traité, il y a une vingtaine d'années (vers 1923), quand on maniait une baguette ou un pendule, fût-ce pour de simples expériences. Un jour, deux radiotelluristes, M. Duvermy et un médecin de station thermale, faisaient avec moi une excursion en automobile sur la Côte d'Azur ; nous passons près d'une petite station d'eaux minérales, alors non exploitées, et nous constatons qu'une canalisation doit être enterrée sous la route. Pour faire une expérience nous demandons au gardien de bien vouloir nous donner un petit échantillon d'eau. Il nous dit que le Directeur est dans son cabinet ; nous demandons à le saluer et nous nous présentons ; il nous dit de prendre la quantité d'eau que nous voudrions et est stupéfait de nous voir sortir des petits tubes de moins d'un centimètre cube. Nous lui expliquons que c'est pour servir de « témoin » ou de syntonisateur dans des recherches avec la baguette et le pendule :

— « Comment, Messieurs, vous, des hommes instruits, vous croyez à ces folies ou légendes ! »

Et il a l'air de nous prendre en pitié ; cependant, très aimablement, il nous offre de nous faire ouvrir le parc et de nous le faire visiter. M. Duvermy et le confrère partent en avant en prospectant. Je reste avec M. le Directeur, tout en tenant ma baguette et répondant à ses questions. J'avais une baguette très longue et dure, munie de solénoïdes de cuivre, souvenir d'un passage du Dr Moineau à Toulon. Subitement j'ai une réaction brusque et la baguette me heurte le front et y fait une petite érosion. J'examine le point et puis dire : « Nous venons de traverser une canalisation de votre eau enfouie dans le sol ».

Je prends une baguette de rotin, plus souple, et plus loin elle m'échappe des mains et file, comme une flèche, à trois mètres en avant.

Pareil incident est arrivé à Mager au moment où on le photographiait et cette photographie illustre un de ses livres. Je dis : « Nouveau croisement de canalisation ».

Le Directeur est très étonné et ne veut pas croire que je ne sois jamais venu dans ce parc. Peu après nous sommes rejoints par M. Duvermy, qui précise que la prise au griffon est en tel point, puis

fait observer qu'il y a un courant plus haut qui se divise en deux et que c'est sur la plus petite branche que la prise a été faite. ... M. le Directeur est sidéré : « C'est vrai, dit-il, le captage a été mal fait, mais je croyais que seule la Direction était au courant de ce fait ». Il nous considéra presque comme des sorciers...

La question « La science des sourciers relève-t-elle de la radiotellurie ou de la sorcellerie ? » a d'ailleurs été posée par Edmond Blanc, en tête d'un article publié par *Le Quotidien*. Celui-ci écrit : « Certes dans le gros Larousse d'avant-guerre (guerre 1914-18), on trouvera comme définition du sourcier celle de *devin* de campagne découvreur de sources.

« Il a aujourd'hui un autre visage : celui du chercheur sagace et fort de résultats incontestables, ou celui de savant qui explique les principes de sa méthode. Peu à peu l'ancien mystère s'évanouit ».

Il a même été scabreux, à un moment donné, pour un chroniqueur scientifique, de traiter du sujet. Dans la revue *Savoir* de mai 1934, sous le titre « Notre grande ignorance », le Dr Henri Bouquet raconte comment, à propos d'un article qu'il avait écrit sur les sourciers, il avait reçu une lettre d'un brave homme qui s'élève contre sa crédulité. En réponse, il fait observer que l'inconnu nous entoure de toutes parts.

Quand on voit des gens en masse s'esclaffer parce que divers savants s'occupent de phénomènes peu connus comme ceux qui se rattachent à la métapsychique, « quand on considère que d'autres s'efforcent de ridiculiser l'idée d'une influence des perturbations solaires sur la vie de l'homme et celle des sociétés, on a une piètre idée de leur mentalité et on se souvient de Bouillaud traitant de farceur le présentateur du phonographe.

« Sachons admettre que nous ne savons que peu de choses ».

Le plus souvent on raille les sourciers, ... quand on n'en a pas besoin ; et ... on s'empresse de les consulter discrètement quand on veut faire un puits ou entreprendre une recherche relevant de leur art.

Ceci les apparente aux médecins, qu'on tourne volontiers en ridicule, quand on est bien portant et qu'on s'empresse d'envoyer chercher à la plus petite indisposition.

Malgré les sarcasmes auxquels ils s'exposaient, quelques hommes de science se sont attaqués à l'étude du phénomène du sourcier.

Gustave Lebon a déclaré : « La question qui nous occupe offre un grand intérêt, elle est digne d'être très sérieusement étudiée ».

B. Darder-Pericas, Professeur de Géologie à l'Ecole Nationale de Taragone, Membre de l'Académie des Sciences de Madrid, l'auteur d'un des livres les plus complets sur la recherche des eaux, écrit : « Etant donnée l'importance de la question, tant pour la science que pour l'application pratique, cela vaut la peine d'étudier le phénomène avec une complète attention, en abandonnant les idées préconçues, afin d'arriver à des résultats absolument définitifs ».

Après une étude de la question, dans le N° de Noël 1931 de la revue *Je sais tout*, Marcel Arribat, Docteur ès Sciences, pouvait déclarer : « Il faut prendre au sérieux les sourciers ».

Un Ingénieur des Mines, M. Gachot, ayant consacré un livre au sujet, conclut : « Malgré tous les échecs, toutes les déceptions, le

phénomène du sourcier demeure d'un intérêt captivant, humain, social et scientifique ».

Des savants connus, en particulier Marconi en Italie, et, chez nous, Edouard Branly, d'Arsonval, M. Deslandres, de l'Académie des Sciences, ont apporté des encouragements à ces recherches, en n'hésitant pas à figurer dans des Comités d'Honneur d'Associations ou de Congrès de sourciers.

G. Barbarin raconte comment, en avril 1935, un journaliste, Robert François, représentant *Paris-Soir*, alla interviewer Edouard Branly dans son laboratoire ; celui-ci lui déclara :

« Je m'intéresse vivement à la radiesthésie. C'est une science qui peut nous apprendre beaucoup. Mais, pour que ce soit vraiment une science, il faut la pratiquer dans un autre esprit que la plupart ne l'ont fait jusqu'ici ». ... Il désirait, en particulier, qu'on travaillât dans l'ombre des laboratoires.

Branly parle d'une « science » ; pour moi c'est plutôt un « art », au moins pour le moment et je traite ici de *L'Art du sourcier*.

Un avocat belge, Maître Paul Dessart, pourrait peut-être trouver un accord ; dans la *Gazette de Liège* du 11 février 1932 il écrivait en effet :

« Nous estimons que la science radiesthésiste existe, mais n'est encore qu'à l'état embryonnaire et qu'il s'agit d'une science dont les principes sont aussi certains que ceux des autres sciences — s'il y a quelque chose de certain dans ce domaine —, mais dont l'application est un art ».

Aujourd'hui des *faits* obligent à considérer comme *réel* le « phénomène du sourcier ». Il est nécessaire de coordonner les méthodes empiriques employées à travers les âges. Le Maréchal Joffre a eu raison d'écrire : « S'il est indispensable d'avoir l'esprit très moderne, c'est-à-dire ouvert à toutes les innovations, il est très utile de connaître ces traditions que nous ont léguées nos précédesseurs, car ces traditions sont souvent faites d'une longue expérience et d'une patiente accumulation de bon sens ».

Malgré l'ostracisme dont ont pâti les sourciers de notre pays, ceux-ci ont fait de bon travail. M. Cecil Maby, l'auteur de *The Physics of the Divining Rod*, reconnaît que, dans l'Art du sourcier, les plus grands progrès ont été faits grâce au travail des chercheurs français.

Mais la mentalité française était bien appréciée par un prospecteur canadien, M. Gervais ; m'ayant posé un problème de radiotellurie, que je déclarais insoluble dans l'état actuel de nos connaissances, il me disait : « Cherchez ; vous trouverez... Les Français sont bons pour faire des inventions ; ... les autres les appliquent ensuite ».

Il ne faut pas se laisser décourager par des théories ou conceptions étranges ou par des disputes oiseuses de philosophes.

Quand on a fait une découverte ou créé une méthode pratique, on trouve toujours quelqu'un pour en donner une théorie plus ou moins claire, plus ou moins obscure, agrémentée même quelquefois de formules mathématiques complexes. On peut négliger aussi les élucubrations des « abstrauteurs de quintessence » : déjà, au xvii^e siècle, à propos de ceux qui discutaient pour savoir si le phénomène est naturel, ou non (comme si on pouvait concevoir un phénomène non naturel !), un auteur plein de bon sens écrivait : « Quel parti donc

prendre parmi toutes nos disputes, si ce n'est de laisser argumenter les Philosophes jusqu'à ce qu'ils soient d'accord, et ne laisser pas, cependant, de se servir de la baguette ». ... Cela nous donne beaucoup de temps, ... car il est peu probable de voir jamais les Philosophes d'accord, surtout s'ils s'engagent dans des discussions métaphysiques, domaine dans lequel on peut raisonner et ... déraisonner à perte de vue.

Dans les temps modernes, Claudel tranche dans le vif : « En expliquer les manifestations est aussi impossible que d'expliquer la lumière, la chaleur, l'électricité, la télégraphie sans fil et bien d'autres choses... C'est un fait, cela existe depuis la plus haute antiquité, et c'est tout ».

Nous examinerons, cependant, les théories, mais sans y attacher une importance exagérée tant qu'elles ne sont pas fécondes.

Il ne faut pas, non plus, se laisser rebuter ou effrayer par les exagérations ou hautes fantaisies de certains néophytes imprudents et compromettants. Les présidents de diverses sociétés de sourciers ont mis en garde contre ces exaltés ou ces illuminés, plus dangereux que les charlatans, qu'on peut démasquer facilement.

M. Lucien Marcel, Président de l'Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiers, a poussé un « Cri d'Alarme » dans *La Côte d'Azur Médicale* en juillet 1934, et son article a été reproduit et approuvé par une revue italienne.

D'autre part, Paul Serres, dans sa *Vérité sur la Radiesthésie*, a pu écrire : « Les meilleurs auxiliaires des ennemis de la radiesthésie, ce sont ses partisans trop enthousiastes, ceux-là qui, dès qu'ils ont un pendule entre les mains, se croient capables de tout découvrir, jusqu'à la pensée du voisin et aux événements futurs et mêlent et confondent la radiesthésie avec les sciences occultes ». Notons bien que ce sont généralement ceux-ci qui se défendent le plus de faire de la divination ou de se rattacher à une des « sciences occultes ». Cependant il est des sciences occultes pour lesquelles il a été et il sera, peut-être, avantageux de faire des recherches expérimentales. « Les sciences modernes sont les filles ingrates de la Magie et la science n'est que de l'occulte désocculté ¹ ».

Serres distingue naturellement deux catégories de sourciers, ceux qui opèrent sur le terrain ou sur des objets et qui représentent l'ancienne sourcellerie, et ceux qui opèrent sur plan, à distance, et ont pris le nom de « téléradiesthésistes ». Il y a lieu d'y ajouter ceux qui interrogent baguettes ou pendules sur n'importe quel sujet.

Ces discriminations ne sont pas nouvelles : déjà à la fin du XVIII^e siècle, dans sa *Physique occulte* ou *Traité de la Baguette divinatoire*, sous le pseudonyme d'abbé de Vallement, l'abbé Le Lorrain, Professeur de physique au Collège Cardinal Lemoine, à Paris, insistait longuement sur cette distinction à faire entre la Rhabdomancie ou divination par la baguette et l'emploi professionnel de la baguette sur le terrain, qu'il rattache à la Physique.

En 1934, au Congrès international de Radiesthésie de Lausanne, je disais dans une communication et dans une conférence à Mont-

1. Dr Jules REGNAULT, « Les sciences filles de la Magie », Conférence du Centre universitaire à l'Ecole Rouvière, Toulon, 26 janvier 1938.

Boron : « Partout, en Amérique comme en France, nous trouvons deux tendances, celle des Radiophysiciens, des Radiotelluristes et Radiobiologistes, qui cherchent à rattacher les phénomènes du sourcier à la Physique et à la Biologie, qui en dépend ; celle de divers autres qui soutiennent une théorie des pouvoirs psychiques et supernormaux et nous ramènent à la divination et à diverses pratiques de la Magie et de la Sorcellerie ».

J'ai signalé qu'en Amérique les disciples d'Abrams, dont les premières recherches reposaient sur l'emploi des réflexes comme détecteurs d'énergie, avaient dû se diviser en deux groupes : les membres de l'Association pour les recherches électroniques, et les Aethéronistes, qui font intervenir le seul psychisme. La première Association a interdit à ses membres d'utiliser officiellement les pratiques des autres.

En Allemagne on a fait la même distinction. Le Comité professionnel des Reichverbandes für Wünschelrutenwesen a donné douze règles, parmi lesquelles se trouvent ces deux-ci :

Le Verband n'aura rien à faire avec les prospections sur cartes ou plans (règle 3), et il limite toute recherche sur les maladies pour hommes ou animaux aux praticiens des professions médicales (règle 7).

La note a paru dans *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung* et a été, en partie, reproduite dans le N° de juin 1939 de *The Journal of the Society of Dowzers*.

Après avoir étudié l'histoire de l'Art du sourcier, nous verrons les variétés de baguettes et de pendules utilisés, les principaux instruments créés pour mesurer ou contrôler les données du sourcier.

Viendra ensuite l'étude de l'ancienne sourcellerie avec applications à la recherche de l'eau, puis des mines et corps enfouis avec les applications plus récentes à la biologie, aux hommes, aux animaux et aux plantes. Nous examinerons ensuite les méthodes récentes de recherches à distance sur plan, puis la rhabdomancie et la crémastomancie, dans lesquelles on procède par interrogation. Cette classification est nécessaire tant au point de vue chronologique qu'au point de vue des méthodes et théories différentes mises en jeu. Même pour ceux qui soutiennent que « la Radiesthésie est une », il est bien évident que cette classification est indispensable afin de mettre un peu d'ordre en ces matières ; d'ailleurs elle n'implique rien de péjoratif pour telle ou telle méthode. Elles sont toutes intéressantes à étudier.

L'ancienne méthode des sourciers, celle qu'on appelle quelquefois la « méthode physique », sera naturellement étudiée la première : elle n'exige ni don spécial, ni aucune initiation mystérieuse ; elle ne propose que des procédés simples, qui la mettent à la portée immédiate de la grande majorité des chercheurs ; à ce titre, elle doit être conseillée à tous les débutants. M. Beasse ajoute : « Rien ne les empêchera, s'ils y trouvent avantage, par la suite, de la compléter par l'emploi de procédés appartenant à une autre méthode ; mais répondant mieux à leur sensibilité spéciale ou à leurs aptitudes particulières ».

C'est d'ailleurs la plus ancienne méthode, celle qui, actuellement, provoque le moins de critiques ; comme le constate M. Serres, « L'em-

ploi de la baguette et du pendule pour la prospection des eaux souterraines et des minerais a fourni de tous temps des résultats tellement probants, disons même si communément utilisés, qu'il est étonnant de les entendre nier...

« Ceux qui paient les frais sont peu sensibles aux critiques théoriques : ils cherchent les résultats tangibles ».

Et maintenant dans ce domaine, « Notre premier devoir, écrit G. Barbarin, est d'être en garde contre les exagérations et les naïvetés, à cause du besoin de merveilleux qui est dans tous les hommes.

« Par contre, nous devons considérer avec attention les expériences de tous les chercheurs.

« Le Dr Jules Regnault a défini son attitude ainsi :

« Ne rien nier a priori.

« Ne rien affirmer sans preuves ¹ ».

Tels sont bien les principes que j'avais mis en avant dans mon étude *La Sorcellerie*, qui fut ma thèse de doctorat en médecine et que j'ai tenu à rappeler au Congrès international d'Avignon et à faire figurer en tête des comptes-rendus de ce congrès publiés chez Dunod sous le titre *Radiotelluristes et sourciers*.

Quand, en décembre 1931, M. Maisonneuve, d'Avignon, était venu me demander d'organiser et présider un congrès de sourciers, je lui avais dit : « Je ne pourrais présider qu'un congrès de Radiotelluristes et de Sourciers, car j'estime qu'il faut faire intervenir des appareils de Physique pour la mesure et le contrôle des données ... il n'est de science que de la mesure ».

Les congressistes furent fixés sur ma façon de considérer les problèmes par la lecture de quelques lignes extraites de mes publications antérieures, lesquelles ont figuré en tête des comptes-rendus et que je crois bon de reproduire ici :

« Il nous faut être larges d'esprit ; examinons *les faits* qu'on nous présente sous le couvert de quelque théorie que ce soit ; laissons de côté, pour un instant, les théories, quelles qu'elles soient ; examinons le fait en lui-même ; observons, expérimentons et voyons, quelque absurde qu'il puisse paraître, si ce fait existe réellement ».
(J. REGNAULT, *La Sorcellerie*).

« Tel fait énoncé est en contradiction avec une jolie théorie qui occupe bien tranquillement un petit coin du cerveau, on le nie de peur de voir s'écrouler le pauvre édifice des spéculations. ... Les plus belles théories ne valent pas un fait ». (Dr J. REGNAULT, *Médecine et Pharmacie chez les Chinois et les Annamites*, p. 119).

« Nous étions certain de nous heurter à la paresse intellectuelle, au *misonéisme* et à l'hostilité de certaines personnes pour lesquelles est impossible tout ce qui ne cadre pas avec les théories livresques emmagasinées dans leurs cervelles calcifiées »...

A propos d'appareils dont « les connexions défont, d'après des critiques, les lois connues de la Physique » :

« Ces connexions ne défont pas les lois connues de ceux qui étudient la Physique, et les défieraient-elles, qu'il y aurait une solution bien simple : chercher d'autres lois pour expliquer les *faits* observés ».
(Jules REGNAULT, *Les Méthodes d'Abrams*).

1. G. BARBARIN, *Qu'est-ce que la Radiesthésie ?*, p. 9.

Au Congrès d'Avignon de nombreuses expériences furent faites avec des appareils ; des décisions furent prises au sujet de la valeur de certains termes ; un vaste programme fut élaboré pour des études de précision dans les futurs congrès.

Dans *Le Petit Parisien*, le 25 avril 1932, M. André Salmon, qui avait assisté au Congrès et s'y était, même, découvert sourcier, écrivait : « Les amateurs sourciers ont hier scellé l'alliance avec les hommes de laboratoire, leurs futurs directeurs. Docteur Regnault, soyez content ! » Il a un peu surestimé le résultat obtenu, car il est une catégorie de « radiesthésistes » qui n'acceptent nullement une telle alliance, ce sont les psychistes, qui ne voient rien de physique ni de physico-physiologique dans le phénomène du sourcier et qui traitent volontiers de « bricoleurs » ceux qui cherchent à construire des appareils pour faciliter ou contrôler le travail du sourcier.

Ils ne sont pas seuls au monde ; l'essor était donné : des adhésions se sont multipliées aux sociétés de sourciers ; des sociétés à tendances scientifiques se sont créées, des expériences se sont multipliées et des appareils ont été construits, dont nous aurons à mentionner ou examiner un bon nombre.

The first part of the history of the
the second part of the history of the
the third part of the history of the
the fourth part of the history of the
the fifth part of the history of the
the sixth part of the history of the
the seventh part of the history of the
the eighth part of the history of the
the ninth part of the history of the
the tenth part of the history of the

The eleventh part of the history of the
the twelfth part of the history of the
the thirteenth part of the history of the
the fourteenth part of the history of the
the fifteenth part of the history of the
the sixteenth part of the history of the
the seventeenth part of the history of the
the eighteenth part of the history of the
the nineteenth part of the history of the
the twentieth part of the history of the

The twenty-first part of the history of the
the twenty-second part of the history of the
the twenty-third part of the history of the
the twenty-fourth part of the history of the
the twenty-fifth part of the history of the
the twenty-sixth part of the history of the
the twenty-seventh part of the history of the
the twenty-eighth part of the history of the
the twenty-ninth part of the history of the
the thirtieth part of the history of the

The thirty-first part of the history of the

L'ART DU SOURCIER

CHAPITRE PREMIER

HISTORIQUE

Tout homme, fût-ce un génie, qui ne remonte pas au-delà de son siècle pour la science, ressemble à un vieillard qui ne se souvient que de la veille.

MALGAIGNE ¹.

DANS L'ANTIQUITÉ : ICI ET LÀ, UN PEU PARTOUT.

Sourcier ou sorcier ? — L'instinct ou intuition (?). — Animaux divers : Chèvres, Singes, Cheval, Fourmis, Oiseau ; le Chien sourcier belge. — Sensibilité météorique ou réactions aux changements électro-magnétiques et sens de l'orientation. — « Voyeurs d'eau », hydrosopes, sensations des sourciers. — Emploi de baguettes : Verges d'Aaron (?) et de Jacob (?) ; Verge de Moïse ; baguettes magiques ; *Lituus* étrusque et romain. — Le sourcier le plus ancien connu : l'Empereur chinois Yu, il y a plus de quatre mille ans. — Le sorcier Huyen-Dan, en Annam. — La légende dorée de la baguette. — Le Pendule.

« Sourcier ou sorcier ? », telle est la question posée par divers auteurs, en particulier dans le N° de mai 1938 de la revue *Jean-Claude* ; je l'avais moi-même posée, en sous-titre d'un de mes articles de *Sciences et Voyages*, le 8 novembre 1934.

Beaucoup de sourciers s'indignent d'un tel rapprochement ; ils ont tort.

Primitivement le mot « sorcier » (*sortarius*) était appliqué à ceux qui exécutaient les œuvres de Magie sous la direction des prêtres : cette fonction sacrée était exercée par des hommes ou par des femmes au choix du Pontife.

Plus tard le nom de sorcier fut donné à ceux qui étaient plus intelligents que la moyenne, à ceux qui s'occupaient de sciences, occultes ou non, puis à ceux qu'on supposait en relation avec le Diable ou des puissances surnaturelles : ce fut alors l'horrible époque de l'Inquisition.

Le mot prit un sens péjoratif, mais on revint peu à peu à la raison, quand Colbert, en 1682, interdit aux Tribunaux de recevoir les procès de sorcellerie.

1. Cette citation de Malgaigne fait bien comme exergue ; mais je ne me dissimule pas qu'elle peut soulever une objection : souvent le vieillard oublie les faits de la veille et se souvient d'un passé éloigné ou de son enfance. (D^r J. R.).

On avait commencé depuis quelque temps, en haut lieu, à attacher moins d'importance aux accusations de sorcellerie : c'est ainsi que Louvois répondit à un officier d'un génie médiocre, qui, jaloux de son capitaine, l'avait accusé d'être sorcier :

« Monsieur, j'ai fait part au Roi de l'avis que vous m'avez donné de la sorcellerie du capitaine en question. Sa Majesté m'a répondu qu'elle ignorait s'il était sorcier, mais qu'elle savait parfaitement que vous ne l'étiez pas... ».

Nous pouvons juger de ce qui s'est passé aux temps préhistoriques par ce que nous constatons chez les peuplades primitives actuelles. Le sorcier est le plus intelligent ou l'un des plus intelligents de la tribu, c'est le plus observateur et il enrichit lui-même la collection des recettes ou secrets reçus d'un prédécesseur, tout en respectant un rituel, dont il ne saisit pas toujours bien le sens originel ou la raison. C'est à lui qu'on a recours pour savoir ce qui se passera, pour déterminer les aliments bons ou mauvais, pour déterminer la zone où la chasse sera fructueuse, enfin pour trouver le point d'eau autour duquel s'établira un village ou un simple campement. Là il met en jeu, non seulement les faibles connaissances qu'il possède, connaissances qui contribueront plus tard à donner une base aux sciences, mais aussi son instinct, son « intuition », sa sensibilité très grande à diverses influences météoriques et autres.

Notons qu'en général les bons sourciers possèdent cette sensibilité météorique, qui fait prévoir des changements de temps douze à vingt-quatre heures avant que le baromètre donne une indication.

On ne nie plus les relations existant entre les phénomènes cosmiques, telluriques et biologiques¹.

Dans une conférence faite le 18 février 1933 à la Société linéenne et résumée dans la revue *Notre Carnet*, de Lyon, M. Claudius Roux a montré que certains phénomènes peuvent être rattachés à ce qu'on appelle vulgairement l'instinct des animaux, « dont les manifestations produisent des effets tout aussi incompréhensibles ».

En réalité la plupart de ces effets ne sont pas incompréhensibles ; ils s'expliquent, comme nous le verrons plus tard, en considérant les réflexes comme détecteurs d'énergie et les organismes comme des résonateurs, suivant la thèse que j'ai soutenue².

L'homme primitif, guidé par son « instinct », a pu sentir l'eau à distance, comme le font encore certains animaux.

Gachot écrit : « Les chameaux et les oiseaux « sentent » l'eau à grande distance. Un exemple tragique se trouve mentionné dans la brochure critique de M. Jubaru.

« De Kérillis rapporte que, traversant en auto le Tannesrouft,

1. K.-E. KRAFFT, Relations existant entre les phénomènes astronomiques, météorologiques et biologiques (Conférence faite à Elsaneur, au Congrès mondial pour la réforme de l'Éducation, du 8 au 21 août 1929. — Deux ans avant avait été fondée, sur un appel lancé par le Dr Creuzé et par moi-même, la *Société de Biodynamique*, ayant pour but l'étude des « forces » ou des diverses formes d'énergie des êtres vivants, de leurs interractions et de leurs modifications sous les influences géophysiques et cosmiques. Et un peu plus tard était créé l'*Institut International de Cosmobiologie* de Nice, à la fondation duquel j'ai participé et qui a publié d'intéressants travaux.

2. Dr J. REGNAULT, Les organismes considérés comme des oscillateurs-résonateurs : *Passim* et Brochure, Amédée Legrand, Paris, 1931 (*épuisée*).

il trouva un grand oiseau mort à côté d'un bidon d'eau, fermé, abandonné là par un autre voyageur. On était à plusieurs centaines de kilomètres de tout endroit habitable même aux oiseaux. Celui-ci avait griffé le bidon, mais était mort de soif tout à côté... ».

Dans l'Inde, pour trouver de l'eau on a utilisé des chèvres, auxquelles on a fait absorber du sel et qu'on a laissées quelque temps sans boire : elles trouveraient l'emplacement des sources ou plutôt des courants souterrains, au niveau desquels elles gratteraient le sol.

Le Dr A.-E. Broon raconte dans son livre *Tierleben*, paru en 1876, qu'on se sert en Afrique, au Cap, des pavianes (*Cynocephalus*) pour chercher de l'eau dans le désert. On leur donne à manger quelque chose de salé, on les attache après quelques heures à un cordon et on les laisse courir. Le singe, tourmenté par la soif, se tourne alors à droite et à gauche, avance et recule, arrache des plantes comme pour les étudier et montre enfin de l'eau en grattant la terre ou en courant vers l'eau à jour.

On a relaté aussi, dans ces dernières années, un autre fait curieux : dans une région désertique de l'Afrique du Sud, en creusant un puits, dans lequel l'eau a été trouvée à vingt mètres de profondeur, on a remarqué une très fine galerie atteignant l'eau ; en suivant son trajet on est remonté à une fourmilière, qui l'avait sans doute creusée.

Le Dr Raoul Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche), m'a communiqué, en 1935, la légende d'après laquelle une chèvre a trouvé le puits près de l'église, sur le Kahlenberg, une colline au Nord de Vienne : « La chèvre avait gratté avec ses pieds en temps de sécheresse à une place où on fit un puits et trouva de l'eau. Ce puits a de l'eau même en temps de grande sécheresse, quoi qu'il soit situé presque au sommet de la colline ».

En 1933, plusieurs journaux et, en particulier, *Le Granvillais*, dans son N° du 11 février, ont relaté l'histoire d'un « chien sourcier » :

Un habitant de la commune d'Ucle, en Belgique, voyant son chien creuser la terre de son jardin, toujours au même endroit, décida de se rendre compte si nul cadavre n'y était enterré. Il creusa très profondément et rencontra une source d'eau très pure.

Il n'attacha pas d'autre importance aux allées et venues de son chien. A quelque temps de là, se trouvant chez un voisin, le chien se remit à creuser la terre :

— « Vous avez certainement de l'eau, s'écria le propriétaire du chien ».

On remua la terre et, comme précédemment, une source apparut.

Le chien sourcier fut loué 10 francs par jour à ceux qui désiraient de l'eau. « Il paraît que la brave bête ne s'est pas trompée une fois ».

Pour les sources de Bagnolles-de-l'Orne la légende fait intervenir un cheval. Le Seigneur de Tessé-la-Madeleine avait ramené des Croisades son vieux destrier : celui-ci, perclus, n'était conservé qu'en souvenir des services rendus autrefois. On le laissait en liberté. Certain jour on constata sa disparition, puis, au bout de quelque temps on le voit sortir de la forêt voisine, transformé en un fringant coursier : il avait retrouvé la force et l'impétuosité de sa jeunesse. On le suivit quand il retourna dans la forêt et on le vit aller boire à une fontaine qu'il avait découverte. Et maintenant on voit partout à Bagnolles-de-l'Orne un cheval représenté, avec la mention :

Bagnolenses invenit fontes.
(Il découvrit les sources de Bagnoles).

Les animaux ont conservé un sens que la plupart des hommes ont perdu avec les progrès de la civilisation. Bon nombre d'entre eux ont le pressentiment des orages, des séismes, des changements de temps. Beaucoup aussi, comme les chats et les chiens, ainsi que divers oiseaux, ont un grand sens de l'orientation. La Baleine, dans l'eau, peut suivre pendant des milles une direction en ligne droite faisant un angle constant avec le méridien magnétique, ainsi qu'a pu le constater le Prince Albert de Monaco.

Le commandant Zeil m'a signalé qu'en Extrême-Orient, pour se reposer, la nuit, des papillons se placent en longues files orientées la tête au Nord. M. Turenne a fait une observation semblable au Mexique, observation dont il m'a fait part.

Le sens de l'orientation paraît s'être atténué ou a même disparu chez certains civilisés, sans doute par manque d'usage. Pierre Devaux fait observer qu'il n'en est pas de même partout : une mère malgache, à Madagascar, ne dit pas à sa fille : « Apporte-moi la cruche qui est à droite (ou à gauche) de la table » ; elle dit : « Apporte-moi la cruche qui est au Nord de la table ». Et Pierre Devaux relate l'expérience d'un médecin qui se trouvait à Madagascar :

« Le Dr D. se trouvant, un soir, très éloigné de Betato, où il résidait, résolut de tenter le tout pour le tout en ordonnant aux porteurs de son « filanzane » de rentrer au plus court, en se fiant à leur sixième sens. Le trajet fut épique : les porteurs foncèrent dans la nuit à travers broussailles et torrents et atteignirent Betato en un temps record ¹ ».

Ceci paraît moins extraordinaire quand on connaît les expériences montrant qu'un changement d'orientation peut modifier les zones de matité des viscères, la tension artérielle, la résistivité du corps humain à un courant électrique ².

Le Père Huber, Professeur à Altdorf, en Suisse, a déterminé chez ses élèves la conductibilité électrique : dans un groupe où la résistance était faible, ces garçons étaient particulièrement sensibles aux changements de temps. Ces changements, des tempêtes de neige ou le « foehn » pouvaient être reconnus à l'avance par les changements de la courbe de résistance de ces élèves.

Gachot écrit : « Le Dr Albrect, de Munich, a examiné sur trois sourciers la résistance de la peau vis-à-vis du courant continu. Chez tous les trois certaines parties du corps offraient une résistance plus faible au passage du courant que certaines autres parties du corps, tandis que chez l'homme normal et sain la résistance cutanée possède partout la même valeur ».

Bléton, qui fut étudié par le Dr Thouvenel en 1781, était un hydroscope. Il n'utilisait pas la baguette fourchue ; il plaçait horizontalement sur ses index une tige quelconque, un peu courbe. Celle-ci tournait sur son axe d'arrière en avant plus ou moins rapidement et plus ou

1. Pierre Devaux, Avons-nous un sixième sens ?, *Lecture de Paris*, n° 40.

2. Dr J. REGNAULT, L'orientation des animaux et les influences magnétiques (Communic. à la Société de Pathol. comparée), *Revue de Pathol. comparée*, 8 juillet 1919, 20 déc. 1925, *Biodynamique et Radiations* (1 vol., 1936).

moins de temps, de manière à faire trente ou trente-cinq tours par minute, si la source était importante. Il déclarait que cette baguette ne servait qu'à montrer ce qui se passait en lui. Il éprouvait un serrement et une oppression dans la région du diaphragme, des tremblements et un refroidissement général. Louis Figuier a relaté dans quelles conditions Bléton découvrit sa sensibilité spéciale d'hydroscope :

« Un pauvre enfant, né à Bouvante, paroisse dépendante de la commune de Saint-Jean-en-Royant (dans le Dauphiné), fut recueilli, à l'âge de sept ans, dans une chartreuse du pays. Un jour (alors qu'il avait dix à douze ans), comme il venait de porter à dîner à des ouvriers dans la campagne, il s'assit sur une grosse pierre et fut pris tout à coup d'un grand malaise, il s'évanouit. On s'aperçut qu'il était en proie à une violente fièvre. Un prieur des Chartreux qui passait par là le fit déposer sur l'herbe, à côté des ouvriers, et la fièvre (fièvre ? ou agitation) disparut. Mais l'enfant étant revenu s'appuyer sur la même pierre, l'accident se manifesta de nouveau, et il en fut ainsi plusieurs fois. Le prieur comprit dès lors que ce n'était pas la pierre qui produisait cet effet singulier. Il fit creuser la terre en cet endroit, et l'on trouva une source si abondante qu'elle suffit pour faire tourner un moulin ».

Louis Figuier, qui est, par ailleurs, un adversaire des sourciers, écrit : « Il reste encore aujourd'hui dans le Dauphiné tant de témoignages de l'habileté de Bléton, qu'on ne saurait lui refuser historiquement la qualité d'hydroscope ».

D'autres sourciers hydrosopes *voient* l'eau souterraine. En tête de ceux-ci on peut citer Parangue, dont l'abbé Sauri s'est fait le panégyriste. Jean-Jacques Parangue était né vers 1760, près de Marseille, dans le village de Séon ou *Enson* en provençal. Dès son enfance on lui reconnut la faculté de découvrir des sources. « L'enfant, gardant ses troupeaux, fut souvent saisi de frayeurs au milieu des champs. Tantôt il se détournait d'un chemin parfaitement sec, disant aux autres bergers que c'était pour n'être pas mouillé ; tantôt il faisait inopinément des sauts ou des enjambées, assurant qu'il venait de franchir un ruisseau. Ses camarades se moquaient de lui ; pourtant, ajoute la légende du pays, quand on faisait des fouilles dans les endroits où il avait évité de passer, on y trouvait de l'eau ».

Conduit à Montélimar pour explorer les campagnes d'alentour, Parangue y découvrit des eaux souterraines et les suivit jusqu'aux lieux où elles sortaient de terre. »

« Parangue voyait l'eau à travers la terre, les rochers et la maçonnerie ; mais ne la voyait pas à travers le bois, le cristal ni le verre » (Louis Figuier).

Au Congrès international des radiotelluristes et sourciers d'Avignon, en 1932, on nous présenta une jeune fille qui déclarait voir les canalisations d'eau et les courants souterrains, qui lui paraissaient surmontés d'une sorte de buée légère. Au cours d'une promenade à travers la ville, elle a ainsi précisé l'emplacement de canalisations d'eau, emplacement que contrôlait un des membres du congrès. Ces épreuves n'ont pas toute la rigueur scientifique voulue : on pourrait objecter que la jeune fille connaissait à l'avance lesdits emplacements ; mais le manque de temps et de moyens de contrôle ne nous a pas permis d'établir des épreuves sur inconnu total, par exemple

sur un courant d'eau souterrain inconnu, dont un forage eût permis de contrôler la présence.

Récemment on a encore signalé la vision des eaux et des minerais sous terre chez Damien Morton, de Bois-Aubigny, par Thezens (Deux-Sèvres).

Dans le n° de juillet-août 1931 de la *Revue Métapsychique*, M. de Briey raconte qu'un de ses amis, un sourcier, voit de ses yeux, sans aucun artifice, une sorte de frémissement de l'air au-dessus du sol, analogue à l'air chaud en été au-dessus des espaces sans herbe dans une prairie.

D'après le Vicomte Henry de France et M. A. Capron, l'abbé Bouly disait qu'on peut arriver à voir des radiations émanant de l'eau. Dans la littérature française du XVIII^e siècle, surtout dans *Le Mercure de France*, se trouvent, nous écrit le D^r Raoul Braun-Fernwald, des notices sur des personnes qui pouvaient voir les courants d'eau souterrains, comme M^{me} Pedegache et Parangue (précédemment cité).

Dans la revue italienne *Rassegna Geo-Rabbica* de juillet 1931, le sourcier M. Roncallo Davide raconte qu'il peut découvrir avec ses yeux des courants d'eau souterrains jusqu'à une distance de 500 mètres et qu'il a prouvé cette faculté à une réunion de sourciers à Milan.

Le D^r Raoul Braun-Fernwald m'écrivait en 1931 : « En Allemagne aussi il y a des sourciers qui disent pouvoir voir de l'eau et des minerais dans le sol, comme M. Heinemann et M. Maas (*Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*, juillet et octobre 1929).

Celui-ci a montré sa méthode au D^r Braun-Fernwald au Congrès de Hanovre. En réalité l'opérateur prospecte avec son regard, mais enregistre les réactions avec une baguette. « Il tient sa baguette comme d'habitude et fait passer son regard sur le terrain, comme s'il cherchait quelque chose. Lorsque son regard atteint un point sous lequel il y a un courant d'eau souterrain, sa baguette tourne ». A proprement parler on ne peut le classer parmi les *voyeurs* d'eau, puisqu'il utilise une baguette pour déceler l'influence. Cependant il est bon de noter son cas ici, en raison des observations consécutives faites par le D^r Raoul Braun-Fernwald. Celui-ci a essayé de l'imiter et a d'abord échoué. Il a réussi ensuite, mais a noté qu'il n'a pas de réaction s'il porte des lunettes, s'il regarde le point à travers une vitre ou s'il pleut. La radiation ou influence qui provoque la réaction ne traverserait donc pas facilement le verre.

Le Pr. Calligaris, d'Udine, qui a fait de multiples expériences sur des plaques cutanées, dont la compression provoquerait la vue de choses éloignées ou cachées, a localisé une plaque qui serait en rapport avec la vue des émanations hydriques. Cette plaque, sensible au voisinage de l'eau, a un diamètre de 12 millimètres et est située à la face externe de la cuisse droite, à trois centimètres en avant de la ligne latérale, sur un plan qui passe au niveau supérieur de la rotule. Cette plaque serait sensible chez toute personne au voisinage de l'eau dans un rayon de dix mètres.

L'abbé Richard, qui, de 1861 à 1881, parcourut l'Europe, l'Egypte, la Palestine, la Tunisie, à la recherche de sources, *voyait* l'eau, comme Parangue, mais, de plus, il éprouvait une *secousse nerveuse*. Il n'utilisait, ouvertement, ni pendule ni baguette ordinaires, mais portait

une canne à bout inférieur ferré, sur la poignée de laquelle était fixé transversalement un petit appareil à niveau d'eau. Cette eau lui servait peut-être de « témoin » ou syntonisateur. Cependant il utilisait un petit pendule en cachette, ce qu'avait surpris Jansé.

Nous passons insensiblement de ceux qui voient l'eau ou les mineurs à ceux qui ont des réactions musculaires : secousses, tremblements, contractions involontaires de certains muscles.

Henri Mager cite le cas de Lagnaud, carrier de la commune de Saint-Sylvestre, dans la Haute-Vienne, qui avait acquis une grande célébrité dans toute sa région, en découvrant nombre de sources. « La présence de l'eau sous son pied provoque chez lui un trouble nerveux, qui fait *trembler ses bras et contracter ses traits* : ce phénomène se produit lorsqu'il passe sur une eau souterraine ».

Dans les Congrès de Rimini et de Vérone on put étudier des sourciers travaillant sans appareils, en particulier Augusta del Pio, de Trévise, qui a des réactions surtout dans la jambe gauche, et Olivieri, qui forme quelquefois une sorte de baguette avec ses deux index se touchant pas leurs extrémités, mais qui tient surtout compte de sensations de chaleur et de courant électrique, dont il mesure la durée pour estimer la profondeur ; la fréquence de son pouls passe de 100 à 150 au moment de sa plus grande réaction.

Au Congrès de Liège, en 1939, on observa un réflexe sourcier spécial : M^{me} Jamin-Vancard travaillait sans baguette ni pendule : quand sa main étendue en antenne se trouvait en direction de la chose cherchée, se produisait une contraction « réflexe faciale entre la base du nez et la commissure des lèvres ».

De tels réflexes peuvent apparaître loin de la face ou des mains, alors qu'on se sert de la baguette. Dans les *Lettres sur la Baguette*, publiées d'abord d'une façon anonyme et attribuées au Père Lebrun, nous trouvons, sous le titre : « Sentiment de Monsieur l'Abbé Pirot, Chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris », une argumentation contre la Baguette, dans laquelle nous relevons ce passage : « Et ce qu'on ajoute qu'un de ces devins sent encore, outre le mouvement de la Baguette, quelque impression en lui-même qui lui marque la borne ou l'eau qu'il cherche, les doigts de ses pieds se remuant quand la baguette se trouve à l'endroit de la chose à quoi il la rapporte, et se croisant les uns sur les autres, est un témoignage encore plus que la chose n'est point naturelle, et ne se fait que par un pacte du moins tacite. La simplicité du curé qui l'a admis à faire ses Pâques, qui lui donne une attestation de vie et de mœurs est inexcusable... ».

L'auteur incrimine la « simplicité » du curé, qui paraît avoir eu le jugement plus sain, ... quant à la sienne, elle est immense...

Les sensations éprouvées par les hydroscopes opérant sans instruments sont très variables : à la fin du XVIII^e siècle, Vincente Anfossi et le belge Bellone, étudiés par Charles Amoretti, éprouvaient des sensations de chaleur ou de froid sous les pieds. Il en était de même de Pennet. Pour certains le bras laissé tombant forme pendule ; pour d'autres la main étendue sur une zone radiante se crispe ou éprouve une sensation de chaleur ou de froid. Charles Amoretti a noté les sensations d'Anfossi et de Pennet : lorsque celui-ci éprouvait une sensation de chaleur à la plante des pieds (sur du char-

bon), la baguette tournait en dedans, et lorsqu'il éprouvait une sensation de froid (sur du sel ou des pyrites), la baguette tournait en dehors. Le Dr Moineau accuse de la fatigue sur l'or : moi-même j'ai eu des nausées et vomissements après expériences prolongées sur une masse de pépites d'or, ... cette espèce de dégoût de l'or ne sera pas compris de tout le monde...

S'il s'agit d'un petit objet ou échantillon, placé au centre d'un cercle orienté et gradué en 360 degrés, la sensation de froid ou de chaud peut être perçue au niveau de la paume de la main par beaucoup de personnes ; l'angle sous lequel se produit cette sensation pourrait servir à identifier le produit. M. Brochenin nous a fait une démonstration de ce procédé, en 1934, au Congrès international de Lausanne. M. Mertens signale aussi le procédé : la sensation de froid se manifeste pour le polarisé positif, celle de chaud, pour le négatif.

M. Turenne relate l'histoire d'un fakir, prêtre hindou, qui, sur le front, pendant la guerre 1914-18, opérait en se frottant la paume des mains : « Il a réussi totalement à trouver, avec une vitesse déconcertante, sept filons d'eau allant à la Vesle », repérés par Turenne et, aux mêmes points, par 9 soldats anglais baguettisant des diverses colonies opérant avec des baguettes de formes et composition différentes.

Au Congrès d'Avignon, en 1932, j'ai vu M^{lle} Lola Neitter, de Mannheim, prospecter avec les paumes des mains étendues. Non loin de la Fontaine de Vacluse, elle repéra une influence radioactive. Mes réactions personnelles confirmaient sa prospection. Je la laissai continuer son excursion, mais j'attendis le passage de deux autres radiotelluristes, dont M. Larvaren et leur fis demander de prospecter rapidement la zone explorée par nous ; l'un et l'autre indiquèrent également : influence de radioactivité dans le sens Curie de ce mot.

Dans les expériences faites en Avignon j'avais présenté une bouteille d'un litre, placée goulot en bas, contenant un demi-litre d'eau légèrement radioactive et un demi-litre de gaz recueilli du forage dont provenait l'eau, gaz que des examens radiotelluriques avaient laissé supposer contenir de l'Hélium. M^{lle} Lola Neiter tendit les paumes des mains vers cette bouteille et dit : « Chaud, radioactif, un gaz que je ne connais pas ». Elle m'apprit plus tard qu'elle n'avait jamais opéré sur Hélium. Une analyse chimique de ce gaz ne put être faite ultérieurement : la bouteille fut malheureusement oubliée et perdue dans le train, au retour.

M^{lle} Lola Neiter opérait aussi quelquefois avec ses instruments particuliers, comme une baguette tournant dans le plan horizontal.

Enfin, au Congrès de l'Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiers tenu à Nice et Monaco, en 1936, on vit deux des congressistes opérer simplement avec les mains, sans employer ni baguettes ni pendules.

Les hydroscopes de cette espèce paraissent plus nombreux qu'on ne le croit généralement et bon nombre de sourciers pourraient probablement les imiter, avec un peu d'entraînement. Notons, d'ailleurs, que, même en employant la baguette, beaucoup de sourciers ont des sensations musculaires précises, quand ils sentent que « la baguette tire » lorsqu'ils approchent d'une zone d'influence et avant que la

baguette tourne : la plupart éprouvent une sensation au poignet, non loin du point où on prend le poulx, et, d'autre part, au pli du coude, sur le tendon du biceps.

D'autres hydrosopes ont des réactions sensorielles et apprécient la nature de l'eau ou du minéral par le goût qu'ils ont dans la bouche. Le sorcier ou sourcier primitif, observateur, a pu repérer de petits signes en rapport avec la présence de l'eau ou la nature du terrain. Ces petits signes étaient signalés par les anciens, en particulier par Pline et par Vitruve : ce sont des bruits ou bruissements dûs à l'écoulement de l'eau souterraine, bruits dont les modernes ont encore tenu compte en les amplifiant avec des microphones ou des acoustiques ; c'est la fonte plus rapide de la neige au-dessus d'un cours d'eau souterrain ou, au contraire, en été, le dépôt plus accentué de la rosée ; ce sont des buées matinales ou vespérales, surtout en août, avec vol de petits insectes tels que moucheron ; c'est la présence de vers de terre, de limaces qui attirent les crapauds ; c'est la nature d'une végétation spéciale aux terrains humides : Aulne, *Carex* ou Laïches, Cardamine, Colchique d'Automne, Menthe, Mousses, Renoncule, Roseau ou Canne de Provence, Saule ; mais ces signes sont trompeurs et ne concernent que les eaux superficielles, quelquefois marécageuses. La puissance et la brillante verdure de la végétation peut appeler l'attention sur une grande faille humide.

La végétation peut même renseigner sur la nature du sol. Depuis longtemps on a remarqué les affinités qui existent entre les plantes et la nature du terrain. Ici, en milieu siliceux, poussent les châtaigniers, les Chênes-liège, les Pins Maritimes, la charmante Bruyère, l'Arnica à la réputation si populaire et aussi la Digitale qui tonifie les cœurs défaillants. Là, dans les calcaires, abondent le Chêne, le Noyer et l'Ellébore, dont les grains pourraient être plus que jamais utiles, si... leur réputation n'était pas surfaite. Pour une même plante l'activité médicinale est plus ou moins grande suivant le sol sur lequel elle s'est développée : il en est ainsi pour l'Aconit. D'autre part le Dr Moineau a noté que les meilleurs crus de vins se trouvaient sur des terrains carbonifères. J'ai constaté des faits analogues pour les cidres de Normandie : ainsi une petite propriété de deux hectares peut être divisée en deux parties à peu près égales ; l'une de ces moitiés donne un cidre médiocre, l'autre fournit un cidre capiteux et parfumé. J'ai constaté que ces deux moitiés se trouvaient sur des terrains géologiques différents et que, dans la seconde, un courant d'eau souterrain donne aux plantes l'humidité et des courants radioactifs perçus par des sourciers. Les pommiers y donnent des fruits plus gros et plus colorés. Il me semble même que le beurre dit d'Isigny fourni par les deux vaches de cette petite propriété est plus fin, quand ces vaches paissent dans cette seconde moitié du terrain, où pousse naturellement du petit trèfle jaune.

Il y a plus ; cette action du sol ne s'exerce pas seulement sur les plantes ; elle se manifeste aussi sur les hommes et les animaux. Comme l'explique le Dr Klippel dans son roman scientifique *Les Fiancés d'Alexandrie*, l'Homme se modifie suivant le terrain sur lequel il vit, et l'action de ce terrain s'exerce non seulement sur son état physique, mais aussi sur ses idées et sur sa mythologie : les Dieux qu'il crée et qui personnifient les « forces » de la nature avec lesquelles

il est en lutte, sont plus ou moins aimables, plus ou moins farouches, suivant sa mentalité et suivant le terrain¹.

Pour faciliter et mettre en évidence ses réactions inconscientes ou subconscientes, le sorcier dans tous les pays a eu recours à des objets divers ou à des pratiques paraissant étranges, qui se retrouvent dans les procédés des multiples *manties* ou moyens de divination. Parmi ceux-ci se trouve l'emploi de morceaux de bois et, en particulier d'une baguette, pour lequel les Grecs avaient créé le mot Rhabdomancie (du grec : *Ράβδς* *Ράβδος*, Baguette, et *Μαντεία*, Baguette, et Divination). Nos sourciers modernes emploient encore la baguette, et, comme nous l'avons vu, en Italie ils s'appellent toujours *rabdomantes*. Ils utilisent aussi le Pendule, dit « Pendule explorateur ».

Les préhistoriques, les paléolithiques et néolithiques ont-ils employé la baguette ou le pendule ou d'autres dispositifs semblables pour savoir où ils trouveraient le gibier cherché ? — C'est possible, alors qu'ils ont laissé sur les peintures de grottes préhistoriques les traces évidentes des envoûtements qu'ils pratiquaient sur telle ou telle espèce de gibier, en figurant l'animal atteint d'une flèche ou, ce qui est plus probant, en dessinant sur cet animal une main figurant la prise qu'ils comptaient pratiquer sur lui, conformément à leur désir.

Quelques auteurs ont prétendu que les préhistoriques savaient repérer les failles et les courants d'eau souterrains, ainsi que le croisement de deux de ces courants, parce qu'ils ont relevé que des monuments dits druidiques étaient ainsi placés sur des influences telluriques. Si le fait était plus général, il trouverait peut-être une explication parce que de tels points sont plus souvent que d'autres atteints par la foudre, le feu du Ciel. Mais, d'après M. Armand Viré, cette disposition est exceptionnelle.

Un peu partout des baguettes de bois ont été utilisées pour la divination.

Chez les peuples plus ou moins imprégnés de l'influence judaïque, il est d'usage de rechercher l'origine de toutes choses dans la Bible, sans se préoccuper de savoir s'il n'y a pas des documents antérieurs. Commençons donc par la Bible ; nous verrons les autres documents ensuite.

Au IX^e siècle avant notre ère, Osée (Hoseah) se montre scandalisé de certain moyen de divination employé dans le peuple d'Israël : « Mon peuple consulte du bois, pour qu'un bâton lui fasse connaître ce qui est ignoré...² ».

Au VI^e siècle avant notre ère, Ezechiel nous montre le roi de Babylone se tenant au commencement de deux chemins pour faire des sortilèges et de la divination, « en secouant des flèches ».

Le Père jésuite Menestrier, qui a fait des recherches sur les origines de la Baguette des sourciers, cite un autre passage de la Bible, celui où on nous montre Jacob plaçant des branches d'arbre incomplètement décortiquées dans les ruisseaux où ses brebis allaient s'abreuver au moment du rut, et ceci afin qu'elles aient beaucoup d'agneaux

1. Dr Jules REGNAULT, *Les radiations telluriques et leur action sur les êtres vivants* (Conférence à l'Institut International de Cosmobiologie, Nice, 19 janvier 1934), *Revue Cosmobiologie*, Nice, 1934.

2. Osée, chap. IV, verset 2.

tachetés, qui lui revenaient, alors que les petits non tachetés restaient la propriété de son beau-père Laban. Il s'agit là d'Idéoplastie et non de sourcellerie ni de divination. C'est donc à tort qu'on a donné quelquefois à la baguette divinatoire le nom de « verge » ou de « bâton de Jacob », nom qui a été répandu parce qu'il a donné son titre au livre de Jean Nicolas, *La Verge de Jacob ou l'Art de trouver des trésors*.

On l'eût plus justement appelée « Verge de Moïse », puisque, d'après la Bible, Moïse (Mosche), au xv^e siècle avant notre ère, fit jaillir, grâce à sa baguette, de l'eau du rocher de l'Horeb.

Les textes ne sont pas assez précis pour qu'on sache s'il a frappé le rocher, en indiquant où se trouvait l'eau ou s'il a frappé ou percuté le rocher à répétition, pour faire une sorte de forage, comme il s'en fait encore en Orient.

Mais les baguettes divinatoires ont été employées sous diverses formes chez beaucoup d'autres peuples. Elles sont mentionnées au début de notre ère par Philstrate chez les habitants de Mytilène, l'ancienne Lesbos, et par Strabon chez les prêtres de l'Inde. Elles ont été signalées chez les Perses et les Mèdes et, dès le v^e siècle avant notre ère, chez les Scythes par Hérodote. On les a retrouvées dans la Russie d'Asie et dans les plus anciennes pratiques chamaniques. Mais il ne s'agissait pas nécessairement de la baguette divinatoire maniée comme celle des sourciers. Tacite donne des précisions pour les pays germaniques :

« Les anciens Germains croient aux auspices et à la divination plus que nation au monde. Pour la divination, leur méthode est simple. Ils coupent en plusieurs morceaux une *baguette* d'arbre fruitier, et, après les avoir distingués par différentes marques, ils les jettent au hasard et pêle-mêle sur une étoffe blanche... et le prêtre prend trois fois chaque morceau et selon les marques qui se présentent, il donne l'explication ¹ ».

Chez les Chinois, au temps de Yao, plus de 22 siècles avant notre ère, il était question de plusieurs procédés de divination et le caractère désignant l'un des procédés, le *Chi*, est composé de deux caractères signifiant *Bambou* et *Deviner* ².

En Extrême-Orient, on consulte encore le sort avec 55 baguettes et on interprète les données avec les *Pa-Koua* ou Huit trigrammes de Fou-Hi ³.

On emploie aussi une grande baguette en fourche, identique à celle le plus souvent utilisée aujourd'hui chez les sourciers ; elle est tenue par deux opérateurs, qui prennent chacun une branche à deux mains. Elle sert aux maîtres en *Fong-Choei*, c'est-à-dire aux géophysiciens ou radiotelluristes étudiant le sol, mais elle sert aussi pour des séances de Rhabdomancie, comme nous le verrons plus tard à propos de cette dernière pratique, en particulier pour obtenir de l'écriture « médiumique ».

La baguette ou le bâton ont été partout un signe de puissance. Dans la Bible, Dieu lui-même est représenté avec cet attribut, symbole de sa toute-puissance ou de sa miséricorde, ainsi qu'en témoigne

1. TACITE, *De moribus Germanorum*.

2. *Chou-King*, Yu-chou, Part. I ; chap. III, Ta-Yu-Mo, 18.

3. D^r J. REGNAULT, *Les calculateurs prodiges*. L'Art de jongler avec les nombres. Payot, Paris, 1943, p. 94.

ce passage du Psaume XIII : *Votre Verge et bâton m'ont consolé*. Moïse tient aussi un bâton et dans l'*Exode*, au chapitre iv, nous voyons ce bâton se transformer en serpent, puis reprendre sa forme première.

Chez l'homme primitif, le chef de bande ou de tribu, le plus fort, le mieux musclé, interdit aux autres l'usage ou le port d'un bâton, pour éviter des concurrences dangereuses. En divers pays le port d'un bâton ou d'une arme a été réservé à des classes exerçant la domination. Le bâton a été réservé au chef et à ses délégués, c'est le sceptre, c'est le bâton de Maréchal, c'est celui de tambour-major ou encore de l'agent de police ou du bedeau, c'est le bâton blanc de justice, c'est la baguette sidérale de l'Astrologue. Le Pharaon, qui personnifiait à la fois les pouvoirs civil et religieux, était toujours représenté avec son sceptre ; ce n'est plus un simple bâton, c'est une crosse, qu'on retrouve plus tard sous forme du *Lituus*, chez les augures ; puis dans la crosse des Evêques. C'est que, très tôt, à côté du chef de tribu, qui était le plus fort physiquement, était apparu le sorcier, qui était le plus intelligent ou le plus instruit et avait le prestige de passer pour être en rapports suivis avec les puissances invisibles et le monde du mystère.

Avec leurs baguettes Moïse et les prêtres égyptiens rivalisent dans l'art de faire des miracles, c'est-à-dire des choses merveilleuses, qu'il faut admirer.

D'après certains auteurs, en particulier Saint Jérôme, Saint Cyrille, Maimonides, les baguettes divinatoires employées par les Israélites étaient de Myrte ; celle de Moïse était d'Amandier (*Nombres*, XVII, verset 8).

Dans le tombeau de Tout-ank-Amon furent trouvées des baguettes de son époque¹.

Partout on retrouve la baguette dans les cérémonies magiques. Dans le *Kaṇḍikā sūtra* de l'Inde est décrite une cérémonie : l'opérateur « prend en main le bâton magique destiné à mettre en fuite les pouvoirs ennemis ».

Une baguette magique se trouve dans les mains de Circé et de beaucoup de personnages légendaires de l'antiquité pour faire des merveilles.

On la trouve tenue par *Huyen dan*, qui est considéré comme l'un des patrons des sorciers annamites ; il vivait vers l'an 968 de notre ère : « Il connaissait tous les secrets de la nature, avait le pouvoir de s'élever dans les airs et chevauchait ordinairement un tigre noir », et, de ce fait, il se rattache aux Génies du Nord.

« Il possédait une épée magique, une corde enchantée et une baguette divinatoire à l'aide desquelles tout lui était possible² ».

Le *Nibelungenlied* nous montre Wotan, le Mercure nordique, armé d'une baguette, mais l'épopée n'a été écrite que vers 1200.

Suivant un catalogue établi par Vetranius Maurus, Varon aurait écrit une satire intitulée *Virgula divina*, mais cet auteur n'en connaissait pas l'application à la recherche de l'eau ou n'y ajoutait pas

1. Henri MURAT, La radiesthésie autrefois et aujourd'hui ; *La Radiesthésie moderne*, Alger, mai-juin 1936.

2. Dr. J. REGNAULT, *Mœurs et Coutumes des Annamites*, Payot, Paris,

foi, car il n'y fait pas allusion dans ses autres écrits, lorsqu'il enseigne la façon de trouver des sources.

Dans son livre I^{er} *De officiis*, Cicéron fait bien allusion à une baguette, mais magique plutôt que divinatoire : « Si tout ce qui est nécessaire à notre nourriture et à notre entretien nous arrivait par la vertu de quelque *baguette divine*, comme on dit, chacun de nous, libre de tout soin et de toute affaire, pourrait s'adonner entièrement à l'étude de la science ».

Il s'agirait donc d'une de ces baguettes magiques, dont on attribue l'emploi à beaucoup de magiciens et de sorciers. Les illusionnistes et prestidigateurs, qui font de la « Magie blanche » ont conservé la tradition. Beaucoup d'entre eux utilisent une *baguette*, qui leur aide à prendre une contenance avantageuse et leur sert à présenter de multiples tours, qui ont pu, parfois, paraître diaboliques à des gens simples voyant du surnaturel partout.

Voici la baguette voleuse, qui fait disparaître une alliance empruntée ; voici celle du Fakir, qu'on fait adhérer sur sa main dans toutes les positions, ou la baguette magnétique qui se tient dans les positions les plus invraisemblables, la baguette ascendante montant seule dans la main qui la touche à peine, celle qui fait apparaître ou disparaître des pièces de monnaie ou même une boule de billard, une rose ou un foulard. En voici une de trente-cinq centimètres qu'on enfonce tout entière dans la bouche d'un spectateur non compère. Enfin il ne faut pas oublier une de celles qui produisent le plus d'effet : l'illusionniste emprunte le chapeau d'un spectateur quelconque, le fait pirouetter sur le bout de sa baguette, mais, oh ! désastre ! la baguette passe à travers le fond du chapeau. Comme consolation, l'opérateur transforme sa baguette en une sorte de cannelle, d'où il tire une liqueur. Il retire sa baguette-cannelle, passe son doigt par le trou du fond du chapeau, pour se rendre compte de l'étendue du dégât, puis il souffle sur le chapeau et le rend à son propriétaire, qui n'y trouve pas trace du trou...

Cette baguette-cannelle, si on en tire de l'eau, pourrait passer pour une baguette de sourcier.

Mais, pour avoir des baguettes de ce genre, si on ne les fait pas soi-même, c'est à l'Académie de Magie ou chez Mayette, qu'il faut s'adresser et non à la Maison de la Radiesthésie, aux Fils d'Emile Deyrolles ou autres fabricants d'instruments de sourciers.

Le *Lituus* des augures était, d'après Macrobe et Aulu-Gelle et d'après des dessins qui nous sont parvenus un bâton en forme de crosse, recourbé dans sa partie la plus épaisse, il rappelait, par cette forme, le sceptre des Pharaons. Il était l'emblème d'une fonction sacerdotale, mais il servait aussi à délimiter les influences fastes ou néfastes : quand Romulus fonda Rome, un augure étrusque se tenait près de lui sur une colline et avec le *lituus* déterminait dans le ciel et sur la terre le *templum* ou zone des influences favorables pour le tracé de la ville. Les augures faisaient donc des visées à distance avec leur bâton. Le *Lituus* qui avait été employé par Romulus servit pour la consécration de son successeur, Numa-Pompilius. « C'est ce *lituus* qui après le pillage et l'incendie de Rome par des ennemis, fut retrouvé intact dans un temple et devint, depuis ce moment, un objet sacré que ne pouvait toucher aucune main profane »,

Les Etrusques avaient sur les influences cosmiques et telluriques des connaissances plus étendues qu'on pourrait le supposer. Ils utilisaient des tiges plantées dans le sol pour éviter la foudre ou accélérer la végétation, et les Sabins paraissent avoir été un peu documentés sur la foudre : Numa Pompilius la maniait dans le temple de Jupiter Elicius. Après sa mort, son successeur, Tullus Hostilius, voulut, dit-on, l'imiter et il périt foudroyé parce qu'il avait négligé un point du rituel, c'est-à-dire probablement d'utiliser un isolateur assez puissant.



FIG. 1.

Augure étrusque ou romain
tenant le *Lituus*, qui lui
sert de baguette.

Le document le plus ancien sur l'Art du sourcier vient de Chine et remonterait à plus de quatre mille ans. Il m'a été signalé par Graf Carl von Klinckowström. C'est une gravure chinoise sur bois reproduisant un bas-relief de l'an 147 de notre ère ; elle représente l'Empereur Yu, qui régna de 2205 à 2197 avant notre ère. Celui-ci tient à la main un instrument, dont la forme évoque celle d'un diapason ; l'auteur ajoute : « L'identité du remarquable instrument qu'il tient en main avec une baguette divinatoire est établie manifestement par le contexte de l'inscription :

Yu, de la dynastie des Hsia, fut célèbre par sa science des gisements miniers et des sources ; il décelait les objets cachés ; il sut régler judicieusement les travaux de la terre avec les diverses saisons ¹ ».

Dans le document publié le premier caractère du texte (Yu) désigne bien celui qui fut empereur, après avoir été longtemps le conseiller

1. *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*, 1937, nos 1-2.

et l'associé de Chun, auquel il succéda. On ne pourrait le confondre avec un autre caractère Yu, tout à fait différent, qui indique le titre de l'intendant des montagnes, forêts, étangs et lacs.

Par contre l'interprétation sur la nature de l'instrument soulève des objections : cette baguette tenue à l'envers par Yu pourrait être considérée comme un sceptre ou comme le bambou fendu qui servait à faire des visées, d'autant plus que Yu a créé le cadastre. On pourrait même le considérer comme une sorte d'aimant en fer à cheval : n'oublions pas que les Chinois connaissent la boussole depuis l'Empereur Hoang-Ti (2697-2597 avant notre ère).

En tous cas l'inscription est très nette : il trouvait de l'eau, des minerais et des choses cachées ; et ceci cadre avec la réputation de grand hydrologue que lui a fait le *Chou-King*¹.

Son gouvernement fut plein de sagesse ; il avait d'ailleurs reçu de bons principes de son prédécesseur Chun, qui lui disait : « N'ajoutez pas foi à des discours, sans les avoir examinés, et ne prenez aucun parti qu'après avoir bien réfléchi ».

Un Professeur de Bristol, M. Nevil Perkins, polyglotte ayant résidé en Chine, m'a donné quelques détails complémentaires sur cet ancêtre des sourciers. Il a noté la ressemblance entre Moïse qui découvre ou fait jaillir une source et qui a laissé les tables de la Loi Mosaïque, et Yu, qui était un excellent hydrologue et qui a fait graver une table de pierre. Cette table était sur le pic de Gou-Lou, dans le Honan. Elle a été découverte plus de 3.000 ans après Yu, en l'an 1212. Elle a disparu, elle était écrite en caractères « Tâdpole », (en chinois *k'ê dou tzü*), c'est-à-dire en caractères ayant la forme de têtards, ... ce qui convient bien à un hydrologue. Des reproductions de cette table ont été vues à Wu Ch'ang Foe, en face de Hankeou et dans le temple de Yü Ling à Sha Hsing Foo, dans la province de Djê-Djiang.

Avant de pénétrer dans un monde plus moderne, il est bon de mentionner la *Légende de la Baguette*, car celle-ci a sa légende, créée par un Ingénieur des Mines, D. Neroman, et qu'on pourrait appeler « Légende dorée de la Baguette ».

Dans une tribu primitive le chef s'est réservé le port du bâton ; alors que les hommes chassent, il somnole et, près de lui, les femmes ont déposé des paillettes ou pépites d'or, qu'elles ont recueillies dans un ruisseau. La dernière femme s'est éloignée ; « un rayon oblique du soleil couchant embrassa les pépites, en même temps qu'il empourprait le visage du chef. Et aussitôt, avec la violence d'une branche vivante échappant à l'étreinte qui la ploie, le bâton se dressa dans la main de l'homme, qui s'éveilla stupéfait ».

L'homme eut d'abord peur, puis, au bout de quelque temps, il abaissa le bâton vers les pépites que le Soleil n'irradiait plus ; son bâton resta inerte.

« Plus tard, ce chef parvint à savoir des choses mystérieuses. Il savait que son bâton devenait vivant devant les pépites, grains véritiques du Soleil, s'il les plaçait entre le Soleil et lui ; il savait que si l'or était devant lui, son bâton trouvait et saluait le Soleil, même invisible derrière les nuages. Et, quand sa horde se déplaçait de forêt en forêt, vers le Soleil couchant, il savait trouver la direction du

1. *Chou-King*, Part. I, chap. III, *Ta-Yu-Mo*.

Soleil sous le plus épais et le plus opaque brouillard : il faisait entasser des pépites, il en faisait le tour lentement, rituellement, son bâton pointé vers le trésor ; tout à coup le bâton « saluait le Soleil », et c'était toujours dans la direction où il se trouvait ».

« Comme il vieillissait, des jeunes, se cachant les uns des autres, voulant lui succéder, essayèrent de donner à des bâtons le pouvoir de saluer le Soleil. Tous échouèrent.

« Le vieux chef s'était épris d'une jeune femme de la tribu, et il aimait rester seul avec elle, au matin... Un jour, par jeu, la jeune femme s'était parée des bracelets d'or que, seul, le chef avait le droit de porter.

— « Je suis le chef », dit-elle, en riant, car déjà le rire naissait sur les visages des hommes.

— « Tu n'es pas le chef, dit le vieillard, tu n'as pas le bâton ».

Elle s'approche d'un tas de pépites qui allaient être fondues, et, tendant son bâton, elle répète, joueuse :

— « Je suis le chef ».

Stupéfaction ! le bâton s'était dressé ! Le bâton était vivant ! La fille avait le pouvoir !

« Inquiet, le chef se jeta brutalement sur elle, lui arracha le bâton, fit le geste rituel pour reprendre le pouvoir, qui, peut-être venait de lui être dérobé ; le bâton resta inerte. La fille allait rire, mais le regard que lui jeta le chef la glaça de terreur.

— « Ces jeux offensent le Dieu, hurla-t-il. Rends-moi mes bracelets ».

Son besoin des bracelets était certes confus ; il ne voulait que ressaisir tous ses attributs. Tremblant, hésitant, il tente encore l'essai. Joie ! le bâton revivait en ses mains !

« Alors, sans plus se soucier de la femme qui tremblait, il s'absorba dans une longue méditation. Et tout à coup, la lueur vint. Il enleva ses bracelets et tendit le bâton qu'aucun frisson ne secoua ; puis il remit ses bracelets et fit le même geste ; le bâton bondit comme un serpent ».

Il répéta l'essai avec une joie enfantine.

« La femme s'était rapprochée, confiante, et souriait au chef rasséré. Mais soudain leurs regards se croisèrent et ses yeux à lui brillèrent féroce ment : elle avait vu, elle savait, elle dirait aux jeunes gens que tout le monde pouvait avoir comme elle le bâton vivant ..., elle comprit, se dressa pour fuir ; mais déjà la main velue l'avait saisie par sa chevelure et renversée ; elle s'offrit pour l'étreinte, salvatrice ; mais lui, dans un cri rauque, l'étrangla net ».

Dans cette légende D. Neroman nous montre comment ont pu être découvertes les actions du rayon solaire et du « témoin » ou syntonisateur. Quant à la baguette fourchue, elle aurait été découverte par un vieux chef marchant appuyé sur deux bâtons et se servant de ces deux bâtons, qui se touchaient par une extrémité, pour indiquer dans le lointain l'emplacement de pépites et opérant par hasard sur un courant d'eau¹.

Les sourciers emploient aussi couramment le *pendule* au lieu de

1. D. NEROMAN, Baguettes et pendules ; le Bâton magique ; in *Grande Encyclopédie illustrée des Sciences occultes*, 1937, t. I.

la baguette. D'après Serres, les quatre cinquièmes des radiesthésistes emploient le pendule, parce qu'il est plus facile d'en apprendre le maniement,... peut-être aussi, parce qu'il est « plus complaisant », ainsi que l'ont constaté divers auteurs.

Des pendules auraient été trouvés dans les tombeaux de l'ancienne Egypte, mais on n'est pas fixé sur leur usage. En Extrême-Orient, il est employé sous forme d'un stylet attaché à une ficelle pour obtenir des écritures médiumiques. Il est aussi employé pour l'exploration du sol : Mager nous apprend qu'au siècle dernier l'abbé Guinebault s'était inspiré de la pratique des Extrême-Orientaux : « Ayant appris par un capitaine de vaisseau que les Chinois se servaient d'un pendule pour trouver les sources, l'abbé Guinebault, qui était d'une telle sensibilité nerveuse qu'il était affecté par les orages d'une façon terrible, étudia les mouvements du pendule sous l'action des cours d'eau souterrains, et donna un résumé sur ses impressions ».

Il ignorait, semble-t-il, que le pendule avait fait l'objet de nombreuses études en Europe à la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e.

Il avait été employé pour la divination chez les Romains. Au IV^e siècle, lors d'une conspiration contre Flavius Valens, on avait utilisé un anneau fixé à un fil ; cet anneau oscillait au-dessus d'un alphabet ; il s'arrêta sur différentes lettres qui donnèrent : THEO... Les conjurés dirent : « Théodose ». Ammien Marcellin (lib. XXIX, cap. 1) relate que, sur les aveux du conjuré Hilarius, les accusés furent mis à mort et Valens fit périr tous les personnages dont le nom commençait par les lettres fatales, « ce qui n'empêcha pas le destin de s'accomplir », ajoute Louis Figuier et répète le Dictionnaire Larousse, « car Theodose succéda à l'empereur Valens »...

Le pendule explorateur est mentionné, en 1662, par le Père G. Schott, pour savoir les heures du jour, dans sa *Physica curiosa subterranea*, en 1678, et, en 1749, par Beyer, qui, d'après Gachot, a été le premier à l'indiquer pour la recherche des trésors. Il fut très en honneur pour diverses recherches après les études du capitaine Ulliac, de Fortis (1803), de Ritter (1807) et de Gerboin (1808).

D'après Claudel, ce dernier avait rapporté un pendule de l'Inde en 1799.

Le pendule a été très employé dans certaines campagnes : en Normandie, j'ai vu, dans mon enfance, utiliser un anneau d'or suspendu à un cheveu au-dessus d'un verre à demi rempli d'eau pour deviner diverses choses, par exemple si une jeune fille se marierait ou le N^o qu'un conscrit aurait au tirage au sort ; alors on tenait compte des coups frappés sur le verre par l'anneau.

Cependant, d'après Mager, l'emploi du Pendule pour la recherche des courants d'eau souterrains s'est répandu surtout « lorsque l'abbé Descosse, Docteur en Théologie, Chanoine honoraire de la cathédrale d'Alger, publia son petit ouvrage sur *La découverte des sources*, en 1862 ». Celui-ci recommande une grosse balle de fusil suspendue à une ficelle de chanvre ; elle oscillerait vers le courant ; on ferait deux visées et le point cherché serait à l'intersection.

CHAPITRE II

HISTORIQUE (suite)

DU XV^e AU XX^e SIÈCLE.

Luther et la Baguette (1518). — *Le Dragon Rouge* (1521). — Basile Valentin (1521). — Sebastien Munster (1555). — Le Baron de Beausoleil ; Martine de Bertereau et ses instruments. — Discussions : Pères Kircher, Jean-François, Mallebranche, Schott, Dechales. — Le Royer. — Jacques Aymar et ses découvertes de criminels. — Jean-Nicolas. — Pauthot. — L'abbé de Vallement et la *Physique occulte*. — Le Père Lebrun et les *Lettres sur la Baguette*. — Le Dr Thouvenel et Bleton. — Fortis et Pennet. — Le Pendule : Grey, Gerboin, Fortis, Ritter. — Le Comte de Tristan, Chevreul, Le Baron de Morogues. — L'abbé Carrié. — Jansé — Probst — Grisez : la découverte des mines de potasse d'Alsace ; la prospection « avec résultat garanti » et les forages à forfait.

Comme le Pendule dit explorateur, la Baguette a été employée pour la divination et la Magie avant de l'être pour la recherche des sources et des minerais. Jacob Grimm en a trouvé mention dans le Titulair de Conrad de Wurtzbourg, qui date du XI^e siècle.

En plus de son utilisation pour la recherche des trésors, la Baguette paraît avoir été employée en Europe d'abord par les mineurs et c'est seulement plus tard qu'on trouve son application à la recherche des eaux. Elle est citée pour cet emploi dans un manuscrit illustré traitant de l'Art militaire, conservé à Vienne (Autriche) et datant de 1420¹.

A partir du XVI^e siècle nous sommes mieux renseignés. Un des premiers documents qui fasse mention de la baguette est sa condamnation par Luther, en 1518.

Trois ans plus tard, en 1521, elle est décrite dans un grimoire, *Le Dragon Rouge*, qui donne de curieuses précisions sur la façon de la préparer :

« Dès le moment où le Soleil paraît sur l'horizon, vous prenez de la main gauche une baguette vierge de Noisetier sauvage et la coupez de la droite en trois coups, en disant : *Je te ramasse au nom d'Elohim, Mitralon, Adonay et Semphoras, afin que tu ayes la vertu de la Verge de Moïse et de Jacob, pour découvrir tout ce que je voudrais savoir.* Et, pour la faire tourner, il faut dire, le tenant serrée dans ses mains

1, Von KLINCKOWSTROM, *Scherls Magazin*, Berlin, juillet 1929.

par les deux bouts qui font la fourche : *Je te commande, au nom d'Elohim, Murathon, Adonay et Semiphoras, de me révéler... (telle ou telle chose) ».*

Après avoir prononcé les formules, en se tenant toujours face au Soleil levant, on l'emportait dans sa maison, où on procédait à des cérémonies magiques pouvant comporter le sacrifice d'un poulet.

De telles cérémonies renforçaient l'auto-suggestion chez l'opérateur, s'il croyait à leur efficacité, mais elles écartaient bon nombre de profanes et diminuaient la concurrence, d'autant plus qu'il fallait quelquefois dresser l'horoscope du moment favorable pour la coupe de la baguette.

A la même date, 1521, le *Novum Testamentum* attribué à Basile Valentin, nous apprend qu'il est impossible à un sujet ayant une planète ennemie dans son ciel de naissance de découvrir les choses en relation avec cette planète.

Le Dragon Rouge donne des détails, qui paraissent d'un plus grand intérêt pratique :

« Vous l'emporterez dans votre chambre (la baguette) ; ensuite vous cherchez un morceau de bois que vous rendrez de même grosseur que les deux bouts de la véritable (baguette), et que vous porterez chez un serrurier pour faire ferrer les deux petites branches fourchues avec la lame d'acier qui a servi à égorger la victime, faisant attention que les deux bouts soient un peu aigus, lorsqu'ils seront posés sur le morceau de bois. Le tout étant exécuté, vous retournerez à la maison et mettrez ladite ferrure vous-même à la véritable baguette ; vous prendrez ensuite une pierre d'aimant que vous ferez chauffer pour aimanter les deux pointes de votre baguette, en prononçant les paroles suivantes : ... ».

Et le Grimoire nous donne une nouvelle formule, dans laquelle figurent Ariel et Jehovam, à côté du grand Adonai et d'Elohim.

Le Dragon Rouge est peu souvent mentionné : il a été cependant cité dans leurs livres par Barbarin et par Lacroix-à-l'Henry, et, dans ses conférences, par Lemonnier, qui a surtout insisté sur le ferrage des baguettes par des aimants, que des inventeurs ont présenté de nos jours comme une nouveauté. *Le Dragon Rouge* est un livre rare ; il en existe un exemplaire à la Bibliothèque Nationale, à Paris ¹.

Pour les conjurations les Cabalistes avaient un grand choix au début du xvi^e siècle ; ils pouvaient consulter un autre livre, aujourd'hui très rare, dont je possède un exemplaire illustré, du D^r Faust, édité à Passau, en 1505, rédigé en partie en latin et en partie en langue germanique : *Doctoris Fausti Magiae naturalis et innaturalis* (262 pp.).

Un perfectionnement comme l'aimantation des tiges de la baguette prouve que celle-ci était employée depuis longtemps déjà. D'ailleurs, en 1521, Basile Valentin déclare qu'elle est portée par les mineurs « à leur ceinture ou à leur chapeau », et il décrit sept espèces de baguettes, qui se retrouveront plus tard dans les mains de Martine de Bertereau ².

En 1555, dans son livre *La Cosmographie universelle*, Sébastien

1. *Le Dragon Rouge*, 1521, n° 3404 de la Bibliothèque nationale.

2. BASILE VALENTIN, *Testamentum novum*, cap. xxv, lib. I (de *Virga transcendante*, 1521 (?)).

Munster publie une gravure représentant divers travaux dans une mine : au-dessus de la mine un sourcier tient une baguette pour déterminer l'emplacement ou l'étendue des filons.

Melanchton et, plus tard, en 1584, son gendre Peucer sont partisans de l'emploi de la Baguette, dont ils donnent une théorie basée sur la « sympathie » de tel bois pour tel métal.

Paracelse, d'après le Père Kircher, aurait indiqué de quel bois il fallait se servir pour découvrir différents métaux à la baguette. Ce que le Père Kircher a cité ne se retrouve pas dans l'édition des écrits de Paracelse publiés à Genève en 1658. Mais ses disciples, Goclenius et Libavius, se sont montrés partisans de la baguette et ont trouvé son usage très licite. Libavius se basait sur des expériences qu'il avait faites.

Vers cette époque on utilisa aussi la Baguette pour d'autres fins que la recherche des métaux ou de l'eau ; Delrio déplore que de son temps (vers la fin du xvi^e siècle) on recourait à la baguette de Coudrier pour la découverte des voleurs ¹.

Dans son traité des métaux (*De rebus metallicis*), en 1546, Agricola nous fait connaître les pratiques des baguettisants, mais se prononce contre cet usage. Il y voit un souvenir des magiciens antiques et il en traite avec un certain mépris : on ne verrait que des ouvriers des mines, « gens sans religion », employer la baguette pour chercher les métaux.

Nous voyons apparaître ici les obstacles, qui vont s'opposer pendant des siècles à l'étude impartiale de la baguette : le mépris du théoricien qui n'a pas expérimenté personnellement, pour le praticien utilisant un procédé empirique ; la peur des pratiques pouvant se rattacher de près ou de loin à l'antique Magie, comme s'il n'y avait pas à glaner dans les connaissances d'autrefois et comme si la Magie n'était pas la mère de toutes les sciences, enfin la crainte de ne pas être conforme à la religion du moment.

Cependant, en 1589, le physicien Porta, dans son livre *De la Magie naturelle* (*Magiae naturalis*), avait expliqué les réactions par la « sympathie », que nous appellerions aujourd'hui : accord ou résonance. Au xvii^e siècle, divers savants continuèrent à dissenter sur l'emploi de la baguette ; parmi eux Louis Figuier cite : Robert Fludd, Rodolphe Glauber, Edo Neushusius, Sylvester, Rattray, Beyle, Villenius.

Le philosophe alchimiste Michel Mayer a publié un livre intitulé *Verum inventum, hoc est munera Germaniae* ; il n'accorde de valeur qu'à la baguette de Coudrier, en raison de la « sympathie » de ce bois pour les métaux. Il attribue à la Germanie l'invention de la baguette divinatoire ; cela parut confirmé par l'importance qu'on lui accorda en Allemagne et en Autriche. Le Dr Raoul Braun-Fernwald, dans une communication au Congrès international d'Avignon, en 1932, nous donnait cette précision : « Quoique les sourciers eussent toujours beaucoup d'adversaires, ils conquièrent une position respectée surtout en Saxe, à l'Ecole des mines de Feiberg ; là est conservé encore le portrait du Directeur des mines, Christophe von Schenberg (1554-1608), qui se fit peindre, sa baguette aux mains ».

Au xvii^e siècle c'est d'Allemagne que venait Jean du Châtelet,

1. DELRIO, *Disquisitio magica*, lib. III.

baron de Beausoleil et d'Auffenbach, qui a été considéré comme un des plus grands savants en minéralogie. Jean du Châtelet, originaire du Brabant, avait visité les mines de la plupart des pays d'Europe et avait été directeur des mines du Tyrol et du Trentin, lorsqu'il fut appelé en France, vers 1600, sur l'invitation du Contrôleur général des mines. Vers 1610, il y épousa Martine de Bertereau, femme fort instruite, qui montra de grandes aptitudes pour participer aux travaux de son mari dans la recherche des mines par divers procédés, plus particulièrement grâce à la baguette. De 1610 à 1626 les deux époux firent de nombreux voyages, parcourant l'Allemagne, l'Italie, la Suède, peut-être l'Espagne, enfin allèrent en Amérique.

Le 31 décembre 1626, le Maréchal d'Effiat, surintendant des mines et minières de France, donna à Jean du Châtelet commission pour prospecter les diverses provinces, conformément « à l'intention de Sa Majesté de découvrir, faire valoir et tirer utilité au bien et à l'accroissement de l'Etat, et du service de Sa Majesté les mines et minières de ce royaume, *inutiles ou de peu de fruit jusqu'à présent* ».

Cette commission fut enregistrée en 1627 par les Parlements de Bordeaux, de Toulouse et de Provence.

Le Baron de Beausoleil et sa femme se rendirent en Bretagne : un jour, alors que Martine de Bertereau était à Rennes pour faire enregistrer la Commission et que le baron était allé reconnaître une mine dans la forêt de Buisson-Rochemares, un prévôt provincial, fanatique et surtout cupide, pratiqua chez eux, à l'improviste, une perquisition, sous le prétexte qu'il ne croyait pas possible de découvrir sous terre, sans le secours du démon, des mines et des choses cachées. Il les inculpa de sorcellerie et fit main basse sur leurs biens et leurs instruments de prospection. Les accusés se lavèrent facilement du crime de sorcellerie devant des juges désintéressés, mais, malgré des réclamations, qu'ils répétèrent jusqu'en 1640, ils ne purent se faire rendre leurs biens et leurs instruments. Le Baron de Beausoleil, accompagné de sa femme, retourna alors en Allemagne, où l'Empereur Ferdinand le réintégra dans ses fonctions de Conseiller et commissaire des mines de Hongrie. Il revint plus tard en France avec sa suite, qui comprenait, entre autres, cinquante mineurs ou fondeurs allemands et dix mineurs hongrois. Le roi Louis XIII lui accorda, à Paris, le 11 août 1632, des lettres de *surannation*, pour faire enregistrer aux Parlements de Paris, de Rouen, de Dijon et de Pau la Commission donnée en 1626.

Dans leurs recherches le baron et la baronne avaient dépensé plus de trois cent mille francs de leur fortune personnelle.

En 1632, l'année du début de l'exploitation, Martine de Bertereau, dressa un état des services qu'ils avaient rendus depuis leur entrée en France ; cet imprimé était intitulé : *Véritable déclaration faite au Roi et à nos seigneurs de son Conseil, des riches et inestimables trésors nouvellement découverts dans le royaume*. Elle le fit réimprimer en faisant mention « des propriétés d'aucunes sources et eaux minérales découvertes depuis peu de temps, à Château-Thierry, par dame Martine de Bertereau, baronne de Beausoleil » (1632).

Le 18 août 1634, de la Porte de la Melleraye, alors surintendant général des mines, délivra au baron de Beausoleil un nouveau brevet, qui en faisait l'Inspecteur général des mines, brevet dans lequel il

déclarait : « ... vous avez vaqué avec telle affection et diligence, à vos propres coûts et dépens, que vous avez trouvé et découvert nombre de mines d'or et d'argent, plomb et autres minéraux et semi-minéraux, et même des pierres précieuses, tant fines que communes, desquelles il peut revenir grande utilité à Sa Majesté ».

Sous des prétextes divers le Conseil du Roi négligeait de réaliser les promesses faites et les prospecteurs étaient près de la ruine. La baronne de Beausoleil, Martine de Bertereau, s'adressa directement à Richelieu, en un travail intitulé *La restitution de Pluton à l'Eminentissime cardinal duc de Richelieu* (avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souterraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'aide du démon).

Les prospecteurs avaient découvert plus de cent-cinquante mines en France.

Les ouvrages de Martine de Bertereau ont été sauvés momentanément de l'oubli, parce qu'ils ont été réimprimés dans le 1^{er} volume de l'ouvrage de Gobet, *Les anciens minéralogistes*. Ce dernier auteur déclare qu'ayant vérifié, longtemps après, quelques-unes des indications données, il les a trouvées parfaitement exactes.

Le baron et la baronne de Beausoleil avaient des envieux qui essayèrent de les discréditer de différentes façons ; ceci était d'autant plus facile qu'ils étaient toujours suspects de magie et de sorcellerie aux yeux des naïfs et des fanatiques. D'autre part on regrettait, peut-être, en haut lieu les engagements pris vis-à-vis d'eux et, alors, il paraissait utile de supprimer ces créanciers gênants. « Quoi qu'il en soit, nous apprend Louis Figuier, par ordre de son Eminence, la baronne de Beausoleil fut enfermée dans la prison d'Etat de Vincennes, et son mari dans celle de la Bastille, le tout sans avis, sans jugement, ainsi qu'on procédait à cette triste époque¹ ».

Louis Figuier fait l'apologie de Martine de Bertereau, cette « femme éminente,... Victime de l'ignorance et du fanatisme de son époque, elle succomba devant de lâches intrigues »...

Mais, comme pour Louis Figuier, le phénomène de la baguette ne peut pas, ne *doit pas* exister, que l'emploi de cet instrument est lié à une superstition ; l'auteur, avec une rare impudence, écrit :

« Nous n'hésiterons pas à accuser la sincérité de l'auteur, et à dire que les procédés et méthodes cabalistiques dont la baronne de Beausoleil faisait parade, n'avaient pour objet que de se conformer aux vues et manières de son siècle, et de cacher sous le voile du surnaturel les résultats d'une observation et d'une science positive. Mais si c'était là un calcul, le calcul devait lui être funeste ».

Il oublie le sous-titre de la *Restitution de Pluton*, qu'il a cité quelques pages avant : *Avec la réfutation de ceux qui croient que les mines et choses souterraines ne se peuvent trouver sans magie et sans l'aide du démon*. En note, il ajoute : « C'est aussi le sentiment de Gobet pour tout l'ensemble des personnages qui ont affirmé s'être servi de tels moyens dans la découverte des minéraux ».

Et il cite un passage de Gobet, mais on y voit que ce dernier s'était montré moins sévère et qu'il n'a pas accusé Martine de Bertereau d'imposture, car il écrit : « Cette superstition (l'emploi de la baguette)

1. Louis FIGUIER, *Histoire du merveilleux*, Hachette, 1860, t. II.

avait gagné la baronne de Beausoleil, qui y croyait, ainsi que d'Arcons, Blumenstein... ».

Quoi qu'il en soit, demandons à Martine de Bertereau elle-même quelques précisions sur ses procédés.

« Il y a, écrit-elle, cinq règles méthodiques qu'il faut savoir pour connaître les lieux où croissent les métaux.

« La première par l'ouverture de la terre, qui est la moindre.

« La seconde par les herbes et les plantes qui croissent dessus.

« La troisième, par le goût des eaux qui en sortent ou que l'on trouve dans les euripes (canaux) de la terre.

« La quatrième, par les vapeurs qui s'élèvent autour des montagnes et vallées à l'heure du soleil levant.

« La cinquième et dernière, par le moyen de seize instruments métalliques qui s'appliquent dessus. Or, outre ces cinq règles et seize instruments, il y a encore sept verges métalliques dont la connaissance et pratique est nécessaire, et desquelles nos anciens se sont servis pour découvrir, de la superficie de la terre, les métaux qui sont dedans et en leur profondeur, et si les mines sont pauvres ou riches en métal, comme aussi pour découvrir la source des eaux avant que d'ouvrir la terre, si elles sont abondantes... Ces Verges sont appelées et nommées dans les mines de Trente et du Tyrol, où la langue italienne est vulgaire et en usage : *Verga lucente*, *Verga cadente o jocose*, *Verga saltante o saltente*, *Verga battante o forcilla*, *Verga trepidante o tremente*, *Verga cadente o inferiore*, *Verga obvia o superiore* ».

Cette classification correspond aux sept baguettes indiquées par Basile Valentin. Celles-ci correspondent elles-mêmes aux sept principaux métaux, aux sept planètes et aux sept couleurs qui « sympathisent » avec ces métaux. Nous retrouvons ici les vieilles notions d'Astrologie et d'Alchimie. Ces corrélations étaient admises dans la plupart des pays : pour l'Extrême-Orient, dans mon livre *Médecine et Pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*, j'ai dû établir un tableau à multiples colonnes pour noter ainsi les rapports des métaux avec les organes, avec les saveurs, avec l'orientation, avec les heures et les saisons.

D'autre part Martine de Bertereau indiquait les constellations sous lesquelles il fallait construire ses instruments.

Parmi ces derniers notons les sept principaux et les baguettes s'y rattachant :

« 1^o *Le grand compas* ou *Verga lucente*, pour reconnaître, de la surface de la terre et des eaux, les mines d'or, de marchassites, la pierre d'Azur, les talcs dorés et la pierre solaire qui sont sous l'influence du Soleil.

« 2^o *Les grandes boussoles à sept angles* ou *Verga cadente*, pour trouver les mines d'argent, les marchassites, le cristal de roche, les diamants, qui sont dans les pierres et les pierres référentes de la Lune.

« 3^o *L'astrolabe minéral* ou *Verga saltante*, pour trouver les mines de cuivre, les marchassites esmeraudes et autres pierres et minéraux qui se réfèrent à Vénus.

« 4^o *Le cadran minéral* ou *Verga battante*, pour trouver l'étain, le zinc ou spiantre, et toutes les pierres et minéraux qui se réfèrent à Jupiter.

« 5^o *Le géométrique minéral* ou *Verga trepidente*, pour connaître de la surface, les mines de plomb, d'antimoine et toutes les pierres qui se réfèrent à Saturne.

« 6^o *Le râteau métallique*, pour connaître les mines de fer et tout ce qui se réfère à Mars.

« 7^o *L'hycioque minéral*, pour reconnaître, de la surface de la terre, le mercure, le cinabre minéral et toutes les pierres et minéraux qui se réfèrent sous l'influence de Mercure ».

Il n'est pas inutile de donner longuement tous ces détails sur les méthodes de la baronne de Beausoleil ; nous trouverons plus tard de prétendues découvertes modernes de sourciers, qui cadrent avec ces indications.

Notons en passant qu'elle pratiquait des visées à distance ; elle écrit qu'en approchant de Château-Thierry, elle « posa le *compas minéral* dans la *charnière astronomique*, pour reconnaître s'il y avait là quelques sources d'eaux minérales qui s'y rendaient ». Elle entra dans la ville, chercha le lieu de passage de ces eaux et dans l'Hostellerie de la Fleur de Lys trouva des sources.

Les voyages et les travaux du baron de Beausoleil et de Martine de Bertereau appelèrent l'attention sur les secrets de la baguette, non seulement en France, mais aussi en Angleterre, en Italie et en Espagne, et, à partir de cette époque, beaucoup d'auteurs en discutèrent.

Le Père Kircher déclare que la « sympathie » des baguettes pour les métaux n'est que chimère, puisqu'une baguette mise sur un pivot reste en repos, si on approche un métal¹.

Mais il admet qu'elle donne des réactions sur les eaux souterraines. Il écrit : « *Quod non dicerem nisi experimento a me sumpto id verum cognivissem* » (Je ne le dirais pas si je ne l'avais connu véridique par ma propre expérience). Il ajoute qu'il faut se servir d'une baguette faite en partie d'un corps sympathique à l'eau, en partie de quelque matière indifférente. D'après l'abbé de Vallemont, le Père Kirker (*sic*) avait fait des expériences avec une verge spéciale : « une aiguille de bois de 2 à 3 pieds, dont une extrémité soit d'un bois ajouté s'imbibant facilement d'humidité (bois d'Aulne), suspendue en équilibre sur un pivot ou un essieu ou par un fil dans un endroit où on pense qu'il y a de l'eau. Promptement les vapeurs d'eau imprégnant l'Aulne lui feraient perdre l'équilibre. A faire le matin » (KIRKER, *De magnetim*, lib. III, cap. 7).

En 1655, le Père jésuite Jean-François répète à peu près ce qu'a écrit Kircher, en donnant plus de précisions au sujet de la baguette pour l'eau. Mais, s'appuyant sur l'opinion d'Agricola, il utilise la raillerie contre l'emploi de la baguette pour la divination.

En 1657, le Père jésuite Gaspard Schott traite aussi de la baguette et la condamne d'abord dans un livre *Magia universalis*, puis semble moins sévère après avoir vu l'instrument tourner dans les mains d'un homme pieux et honnête.

Il mentionne l'usage de « témoins », appelés aujourd'hui « syntonisateurs », c'est-à-dire d'échantillons du produit cherché, pour obtenir la « sympathie », on dirait aujourd'hui la résonance ou l'accord.

1. KIRCHER, *De arte mathematica opus*, 1631.

Un autre auteur nommé Saint-Romain, que cite Louis Figuier, exalte les merveilles de la Verge d'Aaron ; dans sa *Science dégagée des chimères de l'Ecole*, il écrit : « N'est-il pas surprenant de voir qu'une baguette qu'on tient ferme entre les mains, se penche et se tourne visiblement du côté où il y a de l'eau et du métal, plus ou moins promptement, selon que le métal ou l'eau sont plus proches de la superficie de la terre ? ».

Le Père jésuite Dechales, en 1674, après avoir signalé plusieurs des anciens procédés de recherche des eaux, déclare qu'il n'en est pas de comparable à l'emploi de la baguette, qui est le plus facile et le plus certain de tous les moyens : « *Est etiam alia methodus quae haud dubio, si omnibus succederet, esset mirabilis* » (Il est aussi une autre méthode, qui, si elle réussissait à tous, serait incontestablement, merveilleuse). Il cite l'exemple d'un de ses amis qui, armé d'une baguette de Coudrier, trouvait les sources avec tant de facilité et de certitude qu'il pouvait tracer sur la terre le cours de l'eau. Il écrit : « Il y a deux choses qui m'étonnent dans cette expérience : pourquoi cette baguette ne tourne-t-elle qu'à certaines gens et secondairement comment cette baguette peut également servir à découvrir les sources et les mines. Car, enfin, ayant, un jour, caché exprès de l'argent dans la terre, je fus surpris de voir qu'un gentilhomme, armé de cette baguette de coudrier n'hésita nullement à le trouver... Il y a dans la nature tant d'effets dont nous ignorons les causes ; si nous voulions avoir pour suspect tout ce que nous ne comprenons pas, il nous faudrait demeurer immobiles, puisque à peine pouvons-nous remuer le pied sans rencontrer aussitôt quelque chose qui passe la portée de notre esprit ¹ ».

Nous sommes dans une période où l'Art du sourcier a beaucoup de partisans et d'admirateurs.

L'année suivante, en 1675, un Docteur en Médecine, nommé Christianus Frommann, se rit de ces gens, qui, pour faire les fins esprits, déclarent que le mouvement de la baguette n'est qu'un jeu de mains joué par un fourbe adroit ; il ajoute :

« Mais, objectent quelques-uns, on ne saurait démontrer pourquoi cette baguette s'incline sur les métaux. — Pitoyable raisonnement ! Je sais bien qu'il est difficile d'expliquer ce mouvement et cette inclination ; connaissons-nous aussi comment de la matière d'un animal il peut se produire une autre matière arrangée et organisée d'où se formera un autre animal ? ² ».

La même année, en France, Jacques Le Royer, avocat au Parlement de Rouen, faisait paraître son *Traité du Baston universel*. Il présente la baguette comme propre à faire découvrir toutes sortes de choses cachées, et, par conséquent, les eaux souterraines.

Il affirme qu'il a fait, dès 1662, une expérience si bien réussie à Rennes qu'il convertit cinq ou six savants, dont trois jésuites, parmi lesquels il en est un qui ne fut pas seulement converti, mais dûment confondu, le Père Jean-François, ce grand railleur.

Le Royer ne présentait pas un instrument compliqué : sa baguette

1. P. DÉCHALES, S. J., *Mundus mathematicus*, t. II (De fontibus natur. proposit.).

2. Joannes Christianus FROMMANN, *Tractus de fascinatione*, Nuremberg, 1675.

pouvait être faite d'or, d'argent, d'ivoire, de corne ou, même, d'un *tronc de chou*, mais elle ne tournait pas pour les choses du monde moral. Par ce fait il devait moins exciter les préventions ou l'hostilité des Révérends Pères.

De grandes discussions allaient bientôt s'engager à ce dernier point de vue à propos des exploits de Jacques Aymar, riche paysan habitant aux environs de Saint-Marcellin, « à quatorze lieues de Lyon ». En 1688, il avait commencé à s'acquérir une certaine réputation en découvrant des voleurs et plus tard un assassin.

Nous pouvons emprunter la relation de ces faits à Louis Figuier, grand adversaire des sourciers :

« Voici le fait, tel qu'il s'était passé à Grenoble, en 1688, alors que Jacques Aymar demeurait dans la paroisse de Crôle, près de cette ville. On cherchait un homme à baguette pour découvrir les auteurs d'un vol de hardes. Aymar ayant été appelé fut conduit vers l'endroit où le vol avait été commis. Sa baguette y tourna. Elle continua à tourner hors de la maison, et, suivant ce guide de rue en rue, on arriva à la prison, où l'on pénétra. On fut conduit par la baguette devant une porte qui ne s'ouvrait jamais sans la permission du juge. Il fut donc nécessaire d'aller trouver ce magistrat, qui accorda la demande qu'on lui adressait, mais en se réservant d'être lui-même témoin de l'expérience. Le juge se rend donc à la prison et fait ouvrir la porte désignée. Tout aussitôt Aymar, guidé par sa baguette, s'avance vers quatre voleurs récemment incarcérés. Il les fait ranger sur une même ligne et pose son pied sur le pied du premier ; sa baguette reste immobile. Il passe au second, la baguette tourne, et il affirme que c'est le voleur des hardes, quoi que celui-ci repousse vivement cette accusation. Au troisième prisonnier la baguette reste immobile, mais elle tourne sur le quatrième, qui, tout tremblant, demande à faire des révélations, avoue sa part dans le délit et dénonce le second comme son complice. Enfin ils se mettent d'accord tous deux et nomment leurs recéleurs. Sur leurs indications on va faire une perquisition dans une ferme du voisinage. Les fermiers nient le recel, mais la perquisition dirigée par la baguette dénonciatrice fait bien vite découvrir ce qu'ils croyaient avoir mis en sûreté dans une cachette introuvable ».

C'est, dit-on, par le hasard que le paysan dauphinois fut conduit dans une autre occasion, à reconnaître que sa baguette pouvait tourner sur les assassins et sur leurs victimes. En cherchant une source, Aymar vit, un jour, sa baguette tourner avec tant de rapidité qu'il ne douta pas de la présence de l'eau. On fouilla la terre en cet endroit ; mais, au lieu d'eau, on trouva un tonneau renfermant le cadavre d'une femme, qui avait encore autour du cou une corde, dont sans doute on s'était servi pour l'étrangler. On reconnut, dans le corps enseveli, une femme du voisinage, disparue depuis quatre mois, et dont on était fort en peine. Aymar s'étant rendu à la maison, qu'avait habitée la victime, présenta sa baguette sur tous ceux qui s'y trouvaient, mais elle demeura immobile jusqu'à ce qu'il l'eût appliquée au mari, sur lequel elle tourna avec violence. Ce malheureux prit aussitôt la fuite, s'accusant ainsi lui-même et révélant à Aymar une vertu nouvelle de la baguette divinatoire ».

La baguette paraissait avoir tourné pour des « choses morales » ;

en réalité l'explication est, peut-être, plus simple. Aymar a suivi les traces physiques des voleurs, puis, quand il a mis le pied sur celui d'un voleur, ce dernier a eu une réaction émotive, qui a pu être suffisante pour déclencher le réflexe du sourcier tenant la baguette. Une réaction de crainte tout à fait analogue a pu se produire sur le mari coupable.

Voici une histoire de voleurs dans laquelle un sorcier et non un sourcier fit preuve de plus de psychologie consciente que dans le cas précédent. Elle m'a été contée par un colonial, il y a bien longtemps, si longtemps que je ne me souviens plus si la scène se passe chez les Jaunes ou chez les Noirs. Supposons que c'est chez les nègres, la démonstration n'en sera pas moins claire,... au contraire !

Un vol a été commis : sept ou huit individus sont soupçonnés. Lequel d'entre eux est le voleur ? — Le sorcier déclare qu'il sera vite fixé : ils doivent entrer un à un dans une case obscure et plonger la main au fond de son sac magique, de son sac à malices : le voleur sera pris. Ainsi fut fait : les inculpés sortent ensuite au jour : tous, sauf un, ont des traces de farine sur les mains. Le sorcier n'hésite pas à désigner comme coupable celui qui n'a pas trace de farine et le coupable avoue. Le sorcier avait mis de la farine dans le fond de son sac, les innocents n'avaient pas hésité à plonger les mains au fond du sac et en avaient gardé des traces. Le coupable, craignant d'être pris « la main dans le sac », avait profité de l'obscurité pour faire semblant d'enfoncer la main, mais il s'était bien gardé d'aller au fond, puisque le sorcier avait dit que le voleur serait pris dans le sac.

D'autre part, il peut paraître étrange que la baguette ait tourné sur le tonneau contenant le cadavre et que Jacques Aymar se soit cru en présence de l'eau. C'est que celui-ci n'employait pas de « témoins » ou « syntonisateurs » et croyait trouver de l'eau partout où tourne une baguette, alors que celle-ci peut tourner sous de multiples influences tout à fait différentes : failles, cavités remplies de terre ou non, etc...

En 1692, la célébrité de Jacques Aymar devint bien plus grande, après une autre affaire survenue à Lyon :

Le 5 juillet 1692, vers 10 heures du soir, un marchand de vin et sa femme avaient été assassinés dans leur cave. On n'avait trouvé aucun indice des criminels ; les pièces recueillies étaient une grosse bouteille entourée de paille et une serpe ensanglantée. Un voisin avait suggéré de faire appel à Jacques Aymar. Celui-ci, présenté au Procureur du Roi, se fit conduire à l'endroit du meurtre, *pour y prendre son impression*. Il s'y rendit accompagné des magistrats. On lui mit dans les mains une baguette prise du premier bois qu'on avait trouvé.

Dans la cave, « sa baguette resta immobile jusqu'au moment où il vint à passer sur l'endroit où l'on avait relevé le cadavre du marchand de vin. Mais alors la baguette s'agita avec violence, lui-même fut très ému et son poulx s'agita comme s'il avait de la fièvre ». Cette émotion redoubla quand il parvint à la place où l'on avait relevé le corps de la seconde victime ».

Il avait ainsi pris son *impression* ; il sortit de la cave ; il suivit à travers les rues un trajet qu'il déclara être celui des meurtriers et dut s'arrêter à la porte du Rhône, qui était fermée, car cette

recherche se faisait pendant la nuit. Le lendemain il franchit le pont du Rhône et longea la rive droite du fleuve. Sa baguette lui révélait les traces de trois complices, tantôt celles de deux seulement. « Sa baguette le dirigea ainsi vers la maison d'un jardinier, où cette question du nombre fut pleinement éclaircie. Là il soutint, contre les dénégations du jardinier, que les fugitifs étaient entrés dans sa maison, qu'ils s'étaient assis à une table, et que, de trois bouteilles, ils en avaient certainement touché une, sur laquelle tournait sa baguette ». ... Pour savoir si le maître de la maison ou ses domestiques avaient eu quelque contact avec les assassins, Aymar appliqua sur eux sa baguette qui resta immobile, mais elle tourna sur deux enfants de 9 à 10 ans. Ceux-ci avouèrent ce qu'ils avaient caché de peur d'être grondés pour avoir laissé la porte ouverte : « Le dimanche au matin, trois hommes, dont ils donnèrent le signalement et le costume, s'étaient introduits dans la maison, où ils avaient bu le vin de la bouteille signalée ».

Cette première vérification inspira confiance ; toutefois, avant de lui faire entreprendre un plus long voyage, les magistrats firent une expérience : ils firent prendre la serpe dont s'étaient servi les meurtriers, en firent acheter trois semblables chez le marchand qui l'avait vendue, puis firent enterrer ces quatre serpes dans un jardin. Là, « en présence des autorités et de plusieurs personnes de distinction, on amena Jacques Aymar : il passa successivement sur toutes les serpes enfouies et sa baguette ne tourna que sur celle que l'on avait trouvée sur le lieu du crime. L'Intendant de la Province voulut varier l'expérience : il banda lui-même les yeux de Jacques Aymar, puis le fit conduire par la main dans un endroit plein de hautes herbes, au milieu desquelles avaient été cachées les serpes : la baguette tourna seulement sur l'instrument du crime ».

Aymar, accompagné d'archers, fut chargé de reprendre la piste des assassins ; il descendit le long du Rhône et s'arrêta à une demi-lieue après le dernier pont de Lyon. Là, on remarqua les traces de trois hommes imprimées sur le sable du rivage. On en inféra que les criminels s'étaient embarqués sur le fleuve.

La poursuite continua sur l'eau avec un peu plus de tâtonnements, mais avec autant d'assurance que sur terre. Le sourcier parvint à Beaucaire, où il déclara que les fugitifs s'étaient séparés et où il suivit une des pistes à travers les rues encombrées de foule, parce que c'était alors la foire. Il s'arrêta à la porte de la prison, où il fut autorisé à entrer et où il fut mis en présence d'une quinzaine de prisonniers, parmi lesquels se trouvait un bossu : la baguette ne tourna que sur celui-ci. Il se remit à la poursuite des autres vers Nîmes. Plus tard les Magistrats le renvoyèrent suivre la piste plus loin. Il reprit la piste de Beaucaire, sur un petit sentier où il l'avait précédemment indiquée ; elle le ramena dans Beaucaire et à la prison et déclara qu'il y avait encore un des criminels *là-dedans*, mais « le géolier déclara qu'un individu dont le signalement et le costume correspondaient au portrait que l'on faisait de l'un des deux fugitifs était venu, depuis peu, demander des nouvelles du bossu ». On retourna au sentier de Nîmes et Jacques Aymar suivit une route passant par Toulon, qui le conduisit jusqu'aux frontières du royaume...

Quant au bossu, il fit des aveux confirmant toutes les données du

sourcier, et, le 30 août 1692, il fut condamné à être rompu vif sur la place des Terreaux, à Lyon.

Les expériences furent reprises par le Procureur du Roi, M. de Vanini, et elles parurent en tout point démonstratives à ce magistrat, ainsi qu'à Pauthot, doyen du Collège de Médecine de Lyon. D'autres observations furent faites par le Dr Pierre Garnier, médecin de l'Ecole de Montpellier, agrégé du Collège de Lyon. Parmi ce qu'a noté ce dernier citons une expérience curieuse :

« ... Voici encore un fait dont je suis témoin, et qui est digne de remarque :

« Madame la lieutenant générale eut la curiosité de savoir si cet homme pouvait deviner un vol qu'elle aurait fait elle-même : elle prit donc à ce dessein la bourse de M. Puget, puis elle demanda à cet homme s'il n'y avait point de voleur dans la chambre où elle était. Aymar nous examina tous, et ne reconnut point de voleur. Elle lui dit encore : « Prends bien garde, tu te trompes ; il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même ».

Aymar nous examina une seconde fois et ne connut point le vol, et comme on lui soutint qu'il se trompait et qu'il avait été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il fallait que ce vol eût été fait pour rire, et d'une manière innocente, auquel cas il n'en pouvait rien connaître, assurant que si le vol avait été fait d'une manière criminelle, il n'aurait pas manqué de le connaître... ».

Là commence la série des expériences établies de mauvaise foi. Elle continua à Paris, où Aymar fut appelé : on usa même de la suggestion, en donnant près de lui, à voix basse, de fausses indications. Louis Figuier écrit : « Il faisait bon tendre des pièges à un devin qui s'y laissait prendre si aisément ». Ceci montre le peu de valeur scientifique des expériences qui furent faites à Paris et dans lesquelles le sourcier dauphinois tantôt réussit et tantôt échoua.

Se copiant les uns les autres, tous ceux pour qui le phénomène de la baguette ne peut pas, *ne doit pas* exister, ont écrit : « *Le sourcier est démasqué* ». Même si Aymar avait échoué dans les expériences souvent puérides, auxquelles on le soumettait, non pour voir ce qui se passe, mais avec l'intention ferme de prouver que le phénomène du sourcier est inexistant, cela ne « démasquerait » rien ni personne, après les observations faites par les magistrats et les médecins lyonnais. Il n'avait pas demandé à faire les recherches qui lui avaient donné une certaine célébrité. Il avait fait des constatations par hasard et par suite d'une interprétation erronée des mouvements de sa baguette utilisée sans « syntonisateur », ou il avait été appelé par des magistrats pour les aider dans la recherche de criminels, et les détails contrôlés à Lyon valent mieux que toutes les petites expériences plus ou moins bien organisées et faussées à Paris.

Le problème de Jacques Aymar reste entier.

Plus tard le Père Lebrun utilisera contre Aymar et la baguette des témoignages isolés sur d'autres faits et certains lui étaient fournis par le Cardinal Le Camus, « le prélat qui s'est donné le plus de peine, nous dit Louis Figuier, pour extirper toutes les superstitions de son diocèse ». On voit que la source n'était pas impartiale...

Il y eut d'ailleurs des abus, comme nous en relevons de nos jours ;

on demanda à la baguette toutes sortes de choses et on lui posa quelquefois des questions bien indiscrètes :

« Dans une ville où se trouvait Aymar, relate le Père Lebrun, deux ou trois étourdis le firent passer dans une rue, pour savoir s'il y avait des maisons où les filles et les femmes eussent mal ménagé leur honneur. La baguette tourna à cinq ou six portes : cela se répandit dans la ville, et fit faire tant de médisances, tant de calomnies, mit un si grand désordre dans deux ou trois familles, que le démon devait avoir grand soin de s'en réjouir. Cependant les indices que la baguette avait donnés étaient faux ».

Après avoir cité ces lignes, Louis Figuier ajoute : « Ici le Père Lebrun fait, peut-être, à son tour, trop le sorcier... ».

D'ailleurs, il se contredit : tous les indices n'étaient pas faux, puisqu'il a mentionné précédemment les médisances avant les calomnies...

Il était nécessaire d'insister ici sur l'histoire de Jacques Aymar et de donner des précisions, car adversaires et partisans de la baguette se jettent cette histoire à la tête, et cela souvent sans la bien connaître. Pour éviter tout soupçon de partialité en faveur des sourciers dans la façon de présenter les faits l'exposé en est emprunté aux documents publiés par Louis Figuier, *adversaire des sourciers*.

Aymar déclarait que sa baguette tournait de la même façon pour l'eau souterraine et pour l'Argent ; elle avait tourné d'une façon analogue, mais violente, sur une cavité et un tonneau contenant un cadavre. De cette dernière expérience il avait retenu qu'il éprouvait une grande émotion quand il s'agissait d'un crime, et on a constaté que son poulx s'accélérait. Pour chercher les assassins de Lyon, il prenait l'impression sur le lieu du crime, comme un chien prend l'impression d'un vêtement ou d'une personne qu'il doit chercher. Il ne distinguait pas les réactions pour l'eau de celles pour l'Argent, et probablement, pour d'autres produits, parce qu'il n'utilisait pas de « témoins » ou échantillons de ce qu'il cherchait. Cependant l'usage de ces échantillons employés comme syntonisateurs devait être déjà connu, car il est mentionné dans les ouvrages parus, peu après, en 1693, en particulier dans celui de Jean Nicolas, de Lyon, *La Verge d'Aaron ou Art de trouver les trésors, les sources, les limites, les métaux, les mines*, dans celui de Jean-Baptiste Panthot, *Traité de la Baguette* et dans celui du Père Oratorien Lebrun, dont nous aurons à discuter plus tard. Notons, en passant, que pour Jean-Nicolas la baguette tourne sur une chose cachée, de quelque nature qu'elle soit et pas seulement sur les sources : « Une source qui coulera dans un tuyau de plomb ou de cuivre fera tourner la baguette ».

En 1689, un oratorien, le Père Lebrun, se préoccupant de l'importance prise par la baguette, avait adressé une lettre à Malebranche, pour lui demander une sorte de consultation philosophique sur la question.

Celui-ci aurait, semble-t-il, admis la rotation naturelle possible de la baguette sur les métaux et les courants d'eau, mais, quand il apprit que dans le Dauphiné elle tournait sur des voleurs et sur des bornes ou emplacements de bornes, pour des choses qu'il considérait comme morales, « ne pouvant, par sa seule raison, expliquer de tels effets, il les attribua à l'intervention du diable »...

Ces conclusions furent généralisées ; l'auteur d'une lettre publiée page 49 dans le *Mercur* de janvier 1693 écrit : « Pour moy je croy tous ces moyens diaboliques, non seulement par rapport à la découverte des voleurs, des choses dérobées, des bornes d'un champ, mais encore à celle des eaux et des métaux... Je prétends que la cause ne peut être que le démon ».

Cependant le Père Lebrun « aurait voulu ne faire porter la condamnation que sur l'emploi de la Baguette dans la recherche des choses morales, et réserver la question de son emploi dans la recherche des sources et des métaux ».

Alors paraît un livre qui bouleversa ces interprétations simplistes et provoqua des polémiques, *La Physique occulte ou Traité de la Baguette divinatoire*, par M. L. L. de Vallemont, D^r en Th., volume de 422 pages, qui eut un grand succès, puisqu'il compta quatre éditions en moins de trente ans : 1693, 1696, 1702, 1722.

L'auteur était l'abbé Le Lorrain, Professeur de Physique au Collège Cardinal Lemoine, à Paris. Celui-ci reprenant et développant une hypothèse émise par les D^{rs} Garnier et Chauvin, qui avaient étudié Jacques Aymar à Lyon, soutient la théorie corpusculaire, faisant intervenir des émanations et une matière subtile représentée par les *corpuscules*, à la mode depuis Descartes, corpuscules revenus en honneur, sous d'autres noms dans les théories physiques les plus modernes. Depuis quatre-vingt ans le livre a été très différemment jugé. Louis Figuier, en 1860, écrit : « Nous conseillons aux personnes curieuses de s'édifier sur l'absurdité de ces rêveries surannées, d'en lire le texte dans l'ouvrage original, où elles se trouvent développées au grand complet ». Par contre des auteurs plus récents pensent que l'abbé de Vallemont est un précurseur des théories modernes, et un ingénieur, M. Lacroix-à-l'Henry, considère cet ouvrage comme le livre de chevet du sourcier ou radiesthésiste.

L'abbé de Vallemont a eu un mérite : comme l'action physique directe des corpuscules sur la baguette ne pouvait expliquer tous les faits, il associe à cette action le tourneur lui-même, comme un intermédiaire indispensable recevant les effluves.

Ce livre excita un vif intérêt et provoqua de violentes réactions chez les adversaires des sourciers. Trente-trois jours après la parution de *La Physique occulte*, étaient finies d'imprimer *Lettres sur la baguette*, dont le titre complet est *Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la Baguette et qui détruisent leurs systèmes*, ouvrage anonyme attribué au Père Lebrun.

En 1696, quand parut chez Jean Boudet, rue Saint-Jacques, à Paris, la seconde édition du livre de l'abbé de Vallemont, parut aussi, chez le même éditeur, une nouvelle édition des *Lettres sur la Baguette*, ce qui prouve tout l'intérêt attaché à la discussion.

Je possède la seconde édition de *La Physique occulte* ; l'un des précédents propriétaires a fait relier à la suite d'abord une plaquette de 34 pages, *Traité des causes magnétiques* par un curieux de la Nature, puis les *Lettres sur la Baguette*, de la même année 1696, formant un volume de 276 pages. Le livre est passé entre les mains de plusieurs propriétaires, dont quelques-uns l'ont orné de leurs armes ou de leurs *ex-libris*, avant que j'y colle le mien en 1936 ; notons le comte Kalnoky, Monseigneur A.-G. du Plessis, M. de la Moran-

dière ; on y lit le nom de l'abbé Berger, d'Enghien, et on y trouve quelques photographies de l'abbé Berger prises en Belgique, alors qu'il y faisait une prospection ; on y lit ensuite Duchatelet, avec un titre des Etats de l'Eglise et, au-dessous, une ligne : « Le baron de Beausoleil, mort à la Bastille ». Le livre aurait-il appartenu à un descendant du baron de Beausoleil, qui s'appelait Du Chatelet ? Enfin le dernier nom inscrit est celui de M. Gaston Derome, père du Directeur des Editions Médicis, qui me l'a donné.

L'abbé de Vallemont, qui a étudié Aymar deux heures par jour pendant près d'un mois, nous relate son histoire. Il cherche à expliquer les faits par la philosophie des *corpuscules*, professée par Leucippe et Démocrite et, avant eux, par le phénicien Moschus, lequel, d'après Strabon, vivait avant la guerre de Troie. Il fait un rapide historique de la baguette, dont il décrit quatre variétés : la baguette fourchue tenue des deux mains, avec les ongles en haut, la simple tige tenue courbée entre les deux mains ; la baguette allemande « décrite par le Père Kirker » et constituée par une tige coupée au milieu, dont les deux moitiés sont tenues en équilibre instable entre les deux index et adaptées l'une à l'autre par les extrémités dont une est évidée et l'autre taillée en pointe, enfin la baguette de Le Royer constituée par un bâton mis en équilibre sur le dos de la main. Il établit des comparaisons avec des phénomènes qui étaient admis à l'époque, mais qui sont très discutés ou qui ont été expliqués par les découvertes de la chimie.

Il cite un phénomène curieux : « Lorsque les fumées des minières sont fortes, on voit quelquefois à la pointe de la baguette un petit volume de corpuscules en mouvement, qui a quelque rapport tantôt avec le feu et tantôt avec la lumière ». Cette espèce de Feu Saint-Elme a été observée par plusieurs assistants lors des expériences faites au Congrès d'Avignon, en 1932, et nous aurons à y revenir à propos des théories.

Il note les différents mouvements de la baguette fourchue, qui s'abaisse, s'élève ou trépide. Ces différences de mouvement, relèvement ou inclinaison de la baguette, ont été observés de nos jours et sont en rapport avec la « polarité » ou façon de réagir du sourcier, et, pour un même opérateur, avec la polarité soit du métal soit de la zone d'influence. Quant à la trépidation, pouvant prendre l'allure de mouvements alternatifs de relèvement et d'inclinaison, elle a été notée par M. Larvaron et par moi-même sur des eaux radioactives (dans le sens restreint employé par Curie). Il a noté aussi qu'un sourcier réagit aux influences des corps situés au-dessus de lui.

Il s'est attaché à montrer que le phénomène de la baguette est naturel et qu'il n'y a aucune intervention du démon, quand on l'utilise à la façon des sourciers. Il apporte à l'appui les avis et témoignages de médecins et de prêtres, au nombre de 25. Il termine par le témoignage de l'abbé Gallet, Grand-Pénitencier de l'Eglise de Carpentras, dont il donne une dissertation en latin. « Celui-ci déclare que la Baguette lui tourne sur les eaux et les métaux et qu'il s'en est servi plusieurs fois avec des succès admirables pour trouver des rameaux d'eau et de l'argent caché et qu'il est bien éloigné du sentiment de ceux qui disent qu'il y a de la fourberie ou du démon ».

L'abbé de Vallemont écrit (p. 371) : « C'est une injustice d'attri-

buer à la Magie des effets dont on ne comprend pas le mécanisme ». Il établit une distinction avec les anciennes pratiques de divination appelées Rhabdomancie.

Le Père Lebrun reprit la question dans son livre *Histoire des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*.

Dans ses ouvrages le Père Lebrun reprend l'histoire de Jacques Aymar, en insistant principalement sur ses échecs ; il discute les théories données, publie des lettres de diverses personnes, qui expriment leur sentiment basé, non sur des faits, mais sur des considérations théologiques. Il s'appuie sur le principe d'autorité, en citant le « sentiment » de Fr. Armand Jean, abbé de la Trappe, de M. l'abbé Pirot, Chancelier de l'Eglise et de l'Université de Paris, enfin sur la réponse de l'auteur de la recherche de la Vérité, c'est-à-dire de Malebranche, et il consacre tout un chapitre aux moyens de savoir si ce sont les anges ou les démons qui font tourner la baguette...

A la suite de ces polémiques, *La Physique occulte* de l'abbé de Vallemont fut mise à l'index par décret de l'Inquisition en date du 26 octobre 1701. Cela ne l'empêcha pas d'être rééditée en 1702 et 1722, pas plus que cela n'empêcha les baguettes de continuer à tourner.

Des polémiques reprirent, en 1781, à propos de Bléton, longuement étudié par un médecin de Nancy, le Dr Thouvenel, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, qui lui consacra tout un volume, en expliquant les faits par des *effluves électriques*¹.

Bléton était un hydroscope, qui sentait l'eau et n'avait pas besoin de baguettes ; s'il en prenait une, c'était, disait-il, pour montrer aux spectateurs les mouvements ou tremblements dont il était animé. Il plaçait alors une baguette horizontalement sur ses deux index. Selon Thouvenel, il trouvait les courants souterrains, même avec un bandeau sur les yeux. S'il monte sur un arbre ou sur une échelle dont le pied soit placé sur le courant, sur la ligne verticale de ce courant la commotion qu'il ressent persiste, en s'atténuant, puis la rotation rétrograde de la baguette se produit à la hauteur considérée comme égale à la profondeur du courant au-dessous du sol. Il faut que l'eau soit courante. Sur les minéraux les mouvements de la baguette sont inverses de ceux qui se produisent sur les eaux. Thouvenel nota que des « préparations magnétiques récemment électrisées diminuaient de trois quarts et le mouvement convulsif du corps et le mouvement de rotation de la baguette... ». Il nota également que, si on met des isolateurs, comme une plaque de verre, sous les pieds de Bléton, celui-ci « ne ressent presque plus les impressions de l'eau ».

D'après Lalande, alors que Bléton, placé au-dessus de l'aqueduc d'Arcueil, répétait cette dernière expérience et que la baguette s'arrêtait quand il se trouvait sur un tabouret isolant, le Professeur Charles, à l'insu de Bléton, fit communiquer par un fil métallique le tabouret avec le sol. L'isolement électrique était ainsi supprimé et la baguette aurait dû reprendre son mouvement ; cependant elle continua à rester immobile. Lalande déclare que le physicien Charles reconnut ainsi la duplicité du sourcier. Nous verrons plus tard que la

1. *Mémoire physique et médical, montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme et de l'électricité*, par M. T... D. M. M., Londres et Paris, 1781.

question des isolants est assez complexe et n'est pas encore bien élucidée. Il s'agirait d'ailleurs de savoir si Charles mit le fil à la terre au-dessus de la zone d'influence ou à côté de cette zone... N'oublions pas que Lalande fut, de parti pris, le plus grand ennemi de l'Art du sourcier, à cette époque.

Louis Figuier avoue la partialité de certains savants : « En lisant tout ce qui s'est écrit à Paris contre Bléton, on est forcé de reconnaître qu'il y avait chez des hommes, même très éclairés, un véritable parti pris de n'y voir que de la supercherie ».

Cependant Bléton avait eu des succès, qui furent enregistrés par le *Journal de Paris* les 13 et 21 mai 1782. Des expériences avaient été faites en présence de douze cents personnes dans un cas et de « plus de six mille » dans un autre. En particulier, il avait suivi l'aqueduc d'Arcueil sous les yeux de M. Guillaumet, intendant général des bâtiments du Roi, accompagné des inspecteurs, du plombier de la ville, des fontainiers. M. Guillaumet a contrôlé, plans en mains : « Bléton a suivi dans la campagne l'aqueduc d'Arcueil avec une précision telle que, pour nous servir d'une expression de M. Guillaumet, si ce plan venait à se perdre, on le referait sur les tracés de Bléton... ».

Cette expérience qui enthousiasma les spectateurs n'a pour moi qu'une valeur secondaire, car, parmi celles qui accompagnaient Bléton, diverses personnes, comme les fontainiers, pouvaient connaître le trajet de cet aqueduc, et il pourrait y avoir eu transmission de pensée, comme dans les expériences de Cumberlandisme.

Dans le *Journal de Physique* de 1782 furent rapportées des observations faites par MM. Poissonnier, Thouvenel, d'Arcet, Cadet l'Académicien, Mitouart, Guillotin et Macquer, dans une maison de la rue du Faubourg Saint-Denis, après y avoir fait entrer Bléton, les yeux bandés. Sans baguette il a parcouru deux fois une allée sous laquelle était un tuyau de plomb de deux pouces de diamètre, lequel laissait passer l'eau d'un réservoir en plomb : il n'a pas eu de réaction. On lui a donné sa baguette, ... M. d'Arcet l'a conduit, les yeux toujours bandés, dans l'allée du tuyau : « Cette fois la baguette a tourné presque tout le long de l'allée et d'une manière plus marquée dans le voisinage du bassin, à l'extrémité du tuyau... Cela est arrivé dix ou douze fois, toujours avec le même effet ».

A Versailles, où il fut appelé par ordre et pour le service de la reine, il découvrit des courants d'eau aux environs de Trianon.

Au Château de la Bauve, on découvrit une source que Bléton avait indiquée, en présence de Mesdames de France et de toute la Cour.

On reproche à Bléton divers échecs, dont un montre seulement qu'il avait bien été influencé, mais qu'il ne savait pas distinguer les causes de différentes réactions semblables :

D'après le procès-verbal, « il fallait l'éprouver dans un endroit où l'on fût sûr qu'il n'y avait ni courants, ni canaux, ni sources ».

Ceci montre bien la prétentieuse ignorance de ceux qui précisaient de telles conditions, car on ne peut jamais être sûr qu'il n'y a pas un courant souterrain à cent, deux cents, quatre cents mètres de profondeur...

« Cet endroit fut la nouvelle église de Sainte-Geneviève, où l'on fit entrer Bléton en fiacre, les yeux bandés et les portières fermées. « Dans cette nouvelle église Bléton a trouvé des canaux, des sources,

de l'eau de tous côtés... Cependant il est bien certain qu'il n'y a point d'eau à plus de cent pieds de profondeur ; cet espace étant occupé par la maçonnerie des fondations, des voûtes, des canaux de la basse église. Il a répété sur un massif très considérable, qui sert de noyau à l'escalier de la basse église, des expériences, elles lui ont toutes réussi comme sur le plus fort canal ».

Lors d'une vérification faite quelques jours plus tard, on reconnut que « le noyau de l'escalier de la basse église, regardé dans le rapport comme un *massif de maçonnerie*, et sur lequel Bléton avait ressenti les plus fortes impressions, était une voûte en moellons de treize à quatorze pieds d'élévation sur onze à douze de diamètre et qu'à cette voûte aboutissaient deux grands courants d'air venant de la basse église ».

Louis Figuier écrit : « Thouvenel voulut prétendre que ces courants d'air humide avaient impressionné et pouvaient impressionner le sourcier comme un courant d'eau ». Et il ajoute : « Mais cette explication d'un physicien, trop désireux de faire triompher son système, n'a rien d'acceptable, puisque Bléton avait parlé d'un cours d'eau souterrain, et trouvé de l'eau partout sous un sol où il n'en existait pas jusqu'à cent pieds de profondeur ».

L'argumentation n'est pas valable : d'abord, on ne savait pas s'il n'y avait pas un courant d'eau à 130 ou 150 pieds ou, même, à une plus grande profondeur... Mais, en accordant à Figuier qu'il n'y avait pas d'eau au delà de cent pieds, la réponse de Thouvenel était fort juste : Bléton opérerait sans utiliser des « témoins », syntonisateurs ou échantillons de ce qu'il cherchait ; dans ces conditions il note avec sa baguette les mêmes réactions sur un courant d'eau souterrain, sur une faille ou sur une cavité.

J'ai vu un bel exemple d'une telle erreur d'interprétation au Congrès d'Avignon : en allant en excursion d'études à la Fontaine de Vaucluse, nous avions été subitement entraînés par le secrétaire du congrès vers la colline de Thouzon, sur laquelle les congressistes étaient invités à utiliser leurs appareils. Un d'eux se montra enthousiaste : il venait de découvrir un courant souterrain très important, large de plus de deux mètres et ayant une hauteur d'eau formidable, « une véritable rivière souterraine » ; j'examinai cette fameuse zone d'influence et priai deux autres des membres du Comité technique de faire également une prospection en ce point : nous fûmes tous trois d'accord pour enlever ses illusions à notre collègue. Pour nous il s'agissait de cavités ou de galeries à peine mouillées au fond. Nous eûmes l'explication du phénomène et la preuve de notre bonne interprétation, moins d'une heure plus tard, quand nous pénétrâmes dans les grottes de Thouzon, mises à jour peu de temps avant et dont j'ignorais l'existence : le secrétaire, sans en parler au Comité, avait conduit les congressistes au-dessus de ces grottes et de cette colline creusée sans doute d'autres anfractuosités. Notre collègue qui avait cru trouver un très fort courant avait opéré comme Bléton, avec sa seule baguette, sans utiliser de « témoin » ou « syntonisateur » pour l'eau, puis pour le vide...

Les jugements sévères portés pour ce fait sur Bléton et sur le Dr Thouvenel montrent l'inconvénient qu'il y a à être jugé sur une question par des incompetents...

En 1790, Thouvenel émigre en Italie, où il trouve un autre hydroscope, Pennet, avec lequel il fait des expériences en diverses villes.

Ce dernier sourcier avait d'abord eu des succès dans des expériences auxquelles assistaient des savants distingués comme Spallanzani, Amoretti, Fortis, le Père Bartolli. — Spallanzani fut étonné, mais se montra d'abord favorable ; puis, sans qu'on sache bien ce qui put provoquer ce volte-face (à moins que ce ne soit une raison théologique) se prononça contre les facultés hydroscopiques de Pennet.

Fortis écrit : « On n'aurait jamais prévu que Spallanzani eût pu se refuser à entreprendre ces mêmes nouvelles expériences dont il paraissait désireux de diriger les appareils, et qu'il répondît par une *diatribe atroce* aux procédés toujours honnêtes du D^r Thouvenel. « Cette diatribe a fait le plus grand tort, dans l'esprit des hommes probes et sensés, au célèbre professeur de Pavie, et n'a rien prouvé contre le savant français ¹ ».

Pennet eut des échecs à Padoue et à Florence.

Amoretti continua ses recherches sur un de ses parents et sur plusieurs personnes, dont le jeune Vincent Anfossi, et publia une étude sur la Rhabdomancie.

C'est alors que se multiplient les recherches sur le *Pendule explorateur*. Comme nous l'avons vu, le pendule avait été employé au iv^e siècle, au temps de l'empereur Valens. Il avait été mentionné par plusieurs des auteurs ayant traité de la Baguette ; il a été et est utilisé en Extrême-Orient, mais il avait été perdu de vue en Europe, à la fin du xviii^e siècle, lorsque Fortis, Ritter et Gerboin le remirent en honneur. L'origine de ces recherches reste assez obscure ; des auteurs relatent que Gerboin, Professeur de la Faculté de Médecine de Strasbourg, avait importé de l'Inde la notion du pendule explorateur ; d'autres donnent une autre version, plus sûre puisque empruntée à Gerboin lui-même, qui l'a donnée dans son livre publié seulement en 1808 ².

Le début de ses recherches remonte à 1798 ; il se trouvait chez un de ses amis, M. Ulliac, capitaine d'infanterie, lorsque ce dernier, qui tenait par hasard une sphère de bois creuse suspendue à un fil, attacha le fil à un doigt de son jeune enfant et lui commanda de tenir le bras tendu, pour que le pendule acquît une situation fixe. On crut s'apercevoir qu'après quelques oscillations, la sphère avait pris un mouvement auquel elle revenait constamment, quand on essayait de l'en écarter.

Gerboin ignorait sans doute que, dès 1736, le physicien anglais Etienne Grey avait noté qu'un corps léger suspendu au fil qu'il tenait et attiré par un corps électrisé exécutait toujours un mouvement d'Occident en Orient, comme les planètes autour du Soleil. Wehler avait repris les expériences et constaté que ces mouvements ne se produisaient plus quand il remplaçait sa main par un support fixe, et Priestley, dans son *Histoire de l'électricité*, déclare que Wehler considère le désir de produire le mouvement d'Occident en Orient

1. Albert FORTIS, *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'oryctographie de l'Italie*, 1802.

2. Antoine GERBOIN, *Recherches expérimentales sur un nouveau mode d'action électrique*, Levraut, Strasbourg, 1808.

comme la véritable cause déterminant le corps à se mouvoir dans cette direction.

Gerboin fit de nombreuses expériences avec un fil de Chanvre, conducteur de l'électricité, et un corps pesant cylindrique ou sphérique sans angles, et il en tira des théories complexes sur une force particulière qui existerait dans l'homme.

D'un autre côté, le naturaliste Fortis, qui avait fait des études sur des sourciers, et, en particulier, sur Pennet, est considéré comme le premier auteur de l'expérience du pendule explorateur, qu'il fit peu avant sa mort, survenue en 1803.

Le chimiste bavaois Ritter, qui faisait, en 1806, à Munich, des expériences sur le sourcier Campetti, répéta devant Shelling et François Baader l'expérience de Fortis. Les expériences furent relatées dans *La Feuille du Matin*, en allemand. Le pendule était constitué par un cube de pyrite ou de Soufre natif ou un métal quelconque, par exemple un anneau d'or, suspendu à un fil d'une demi-aune, qu'on tient serré entre deux doigts et qu'on suspend au-dessus d'un vase rempli d'eau ou au-dessus du métal ou de l'objet à étudier. Le pendule tourne, suivant l'objet, de gauche à droite ou de droite à gauche, pour les mêmes conditions : « Il faut avoir soin de procéder toujours de la même manière, c'est-à-dire d'*approcher* toujours le pendule de l'objet soit de haut en bas, soit de côté, car, en changeant de manière, on change aussi le résultat : le mouvement qui s'était fait de gauche à droite se fait de droite à gauche, et *vice versa*.

« Il n'est pas indifférent non plus que l'opération se fasse de la main droite ou de la main gauche ; car chez quelques individus, il y a une telle différence entre le côté droit et le côté gauche, qu'elle forme la diversité la plus prononcée de pôle ».

« Toute supposition d'erreur dans ces épreuves est facile à détruire ; par cela seul que le pendule s'ébranle sans aucun mouvement mécanique, la régularité des mouvements finira par vous convaincre entièrement. Vous pouvez varier les expériences à l'infini, vous pouvez même donner au pendule une impulsion mécanique opposée à son mouvement ; il ne manquera pas de reprendre sa première direction, lorsque la force mécanique aura cessé d'agir ».

« Le pendule prend insensiblement des oscillations elliptiques qui se ferment en cercle, et deviennent de plus en plus régulières ».

Et voici maintenant les réactions notées par Fortis et Ritter ; elles pourront surprendre beaucoup de pendulissants, parce qu'elles semblent en contradiction avec ce qu'ils observent.

« Sur le pôle nord de l'aimant, le mouvement se fait de gauche à droite ; sur le pôle sud, il se fait de droite à gauche.

« Sur le cuivre et l'argent, comme sur le pôle sud.

« Sur le zinc et sur l'eau, comme sur le pôle nord.

« Si on tient le pendule sur une orange, une pomme, etc., du côté de la queue, le mouvement se fait comme sur le pôle sud de l'aimant ; si l'on tourne le fruit du côté opposé, le mouvement change aussi ; la même différence de polarité se montre aux deux bouts d'un œuf frais.

« Elle se montre d'une manière plus frappante dans les différentes parties du corps humain...

« Les surfaces intérieures et extérieures de la main agissent en sens

inverse. Le pendule se met en mouvement sur chaque pointe du doigt, et même sur le quatrième ou l'annulaire, mais dans une direction opposée à celle des autres doigts. Ce doigt a aussi la faculté d'arrêter le mouvement du pendule ou de lui donner une autre direction, si on le pose sur le bord de la table sur laquelle on fait les expériences. L'abbé Amoretti avait déjà fait des épreuves du même genre avec le petit doigt ou auriculaire ».

Actuellement on considère comme le « pôle nord » d'un barreau aimanté celui qui se tourne vers le Nord, quand on met ce barreau sur un pivot et on l'appelle « positif » ; mais il n'en a pas été toujours ainsi, comme nous le verrons à propos de la « polarité » : en certains pays on a assimilé un aimant à l'aimant hypothétique qui serait l'axe terrestre et alors le pôle Nord ou boréal de cet aimant était celui que nous appelons le pôle Sud et qui s'identifie avec la pointe de la boussole se tournant vers le Sud, et qu'on appelle « négatif ». Fortis et Ritter ont dû suivre cette classification, puisque leur pendule donnait sur le cuivre, positif, la même réaction que sur le pôle de leur aimant qu'ils dénomment Sud et qui, pour nous, est le pôle Nord. Des contradictions apparentes disparaissent, mais, comme sur leur pôle Nord (qui est notre pôle Sud) le pendule tournait dans le sens des aiguilles d'une montre, il faut admettre qu'ils avaient une « polarité négative », si on accepte les définitions proposées au Congrès d'Avignon en 1932 et ratifiées au Congrès de Nice.

Il faut rappeler, en outre, que certains pendulissants ont des réactions différentes, que pour eux le pendule fait des oscillations sur un pôle et des girations sur l'autre.

Quoiqu'il en soit, l'opinion de Ritter était « que la baguette divinatoire n'est autre qu'un double pendule, qui, pour être mis en mouvement, n'a besoin que d'une force supérieure à celle qui produit les effets qui viennent d'être décrits ».

En 1812, Chevreul fit des expériences sur le pendule, mais ne les fit connaître qu'en 1833, dans une lettre à Ampère publiée le 1^{er} mai par la *Revue des Deux-Mondes* et dans un livre paru en 1854.

Pendant ce temps l'étude de la baguette avait été reprise par un ancien élève de l'Ecole Polytechnique, le Comte de Tristan, qui fit des expériences de 1806 à 1826, puis par son neveu, le baron de Morogues.

Le comte de Tristan n'était pas un *hydroscope* naturel ; il ne paraissait même pas bien doué pour faire un sourcier et il montra une grande persévérance : ce « ne fut qu'après cinq ans d'essais infructueux qu'il parvint à faire tourner la baguette sur une source souterraine ». En 1826, il exposa ses travaux et ses théories dans un livre intitulé *Recherches sur quelques effluves terrestres*. Il avait d'abord employé la baguette en bois des anciens sourciers, mais, à la fin de ses recherches, il utilisa une baguette en fanon de baleine constituée par deux tiges que réunissait une douille terminale. Comme le Dr Thouvenel, il faisait intervenir l'électricité, mais, reprenant la question en son entier, il crut bon de créer une langue nouvelle : la baguette s'appelle *Furcelle* ou « petite fourche » ; le rabadomante ou sourcier prend le nom de *Bacillogyre* ou « tourneur de baguette ». Il nomme *excitateur* le sol sur lequel tourne la Furcelle et dont se dégageraient des *effluves* et il appelle *neutre* celui au niveau duquel il n'y

a pas de réaction. La baguette est considérée comme étant au point zéro, lorsqu'elle est horizontale ; elle est en *marche ascendante*, lorsqu'elle se relève, et en *marche inverse*, lorsqu'elle s'abaisse. Il semble considérer ainsi la Furcelle ou baguette comme l'aiguille d'un galvanomètre. En effet, le fluide passant dans le corps de l'opérateur agirait sur sa main droite s'il est positif et sur sa main gauche s'il est négatif ; le fluide positif ferait relever la baguette, le fluide négatif la ferait s'incliner. Ces réactions cadrent entièrement avec celles qui sont notées aujourd'hui pour un opérateur dit « positif ».

Le comte de Tristan poussa plus loin ses expériences : il étudia les réactions sur un écoulement d'eau sous pression en canalisation et il fit des essais sur les *couleurs du prisme*.

En 1853 un travail sur les sourciers avait été adressé à l'Académie des Sciences par le Dr Riondet, de Hyères ; une commission avait été nommée, dont le rapporteur fut Chevreul, qui n'était pas impartial, puisqu'il avait déjà pris position dans sa Lettre à Ampère, publiée par la *Revue des Deux-Mondes* en 1833.

Précédemment, en 1702, l'Académie des Sciences avait eu à s'occuper incidemment de la question à propos du livre du Père Lebrun, qui lui était soumis ; Fontenelle, se basant sur l'opinion de théologiens, avait conclu que le phénomène de la baguette n'était pas naturel...

Chevreul développa son rapport dans un livre publié en 1854, *De la baguette divinatoire, du pendule dit explorateur et des tables tournantes*. Il revient sur les expériences faites par lui avec le pendule en 1812 et publiées seulement en 1833. Le magnétiseur Deleuze lui avait fait connaître le pendule explorateur. Il avait fait des expériences, dont les résultats semblaient en faveur de ce pendule. Il eut l'idée de reprendre ces expériences les yeux fermés ; les résultats ne concordèrent plus.

A vrai dire l'idée n'était pas neuve : elle avait été suggérée par un physicien allemand, L.-W. Gilbert, dans un mémoire sur le pendule explorateur, et Biot l'avait signalée, en 1808, dans le *Mercure de France*. D'autre part diverses expériences avaient été faites avec des sourciers et, en particulier, avec Bléton, dont on bandait les yeux ; mais Chevreul pouvait ignorer ces antécédents, ... comme il ignorait alors tout de la question. Il en tira une conclusion qui a été reproduite et l'est encore par les adversaires des sourciers, c'est que les mouvements sont dus à la volonté, au désir ou à la pensée de l'opérateur. Il y a là une confusion : la *volonté* n'interviendrait que chez un sujet de mauvaise foi ; quand au désir, à la pensée subconsciente ou à la suggestion, ils peuvent intervenir inconsciemment. Or ici il ne s'agit pas de simulateurs ou d'opérateurs de mauvaise foi et il ne saurait être question de « volonté ».

Chevreul écrit : « Tant que je crus que les mouvements d'oscillation étaient déterminés ou arrêtés par des corps du monde extérieur placés au-dessous de lui, conformément à ce que M. Deleuze m'avait dit, tant que j'eus *foi* en cette manière de voir, les expériences réussirent. Mais, dès que la véritable cause du phénomène me fut connue, et qu'il me fut démontré que les mouvements du pendule étaient absolument indépendants des corps du monde extérieur, je cessai de les produire ».

On peut déjà faire une critique sur le point de départ : Chevreul ne s'est pas demandé si l'influence agissant indirectement sur le pendule n'était pas reçue par les yeux. Passons.

Mais, quand il écrit que la cause du phénomène lui était connue, il va trop vite... De même quand il juge démontré que les mouvements du pendule étaient absolument indépendants des corps du monde extérieur.

Ce qui était démontré, c'était l'influence de la foi et de l'auto-suggestion ou du doute, l'influence de l'opérateur et de son état psychique sur les mouvements, l'action des réflexes psychomoteurs.

Il constatait que le mouvement du pendule pouvait être influencé en dehors des objets examinés, par ces réflexes psycho-moteurs, mais il ne montrait pas qu'il ne pût se produire sous l'influence de certains autres réflexes.

Il a constaté comment le mouvement pouvait se produire dans certains cas, mais non *pourquoi* et comment il se produit dans d'autres cas, d'une façon exacte *sur inconnu total*, par exemple pour la découverte d'un courant d'eau souterrain.

Il eût pu, il eût du opérer sur le terrain ou y faire faire des expériences de contrôle ; il eût pu, il eût du tenir compte des faits indubitables constatés dans le passé. Non ! il se contente de sa petite expérience de laboratoire faite 21 ou 42 ans avant, quand il avait 26 ans, et il transpose à la baguette les conclusions qu'il avait tirées de ses expériences insuffisantes sur le pendule. Et, avec ce mince bagage expérimental, il condamne ceux qui ont étudié et pratiqué l'Art du sourcier ; il condamne même le comte de Tristan, qui avait expérimenté pendant vingt ans avant d'écrire son livre, et il le condamne pour prendre l'avis des incompetents qui avaient écrit sur l'Art du sourcier sans jamais l'avoir pratiqué. Il écrit, en effet : « L'examen critique des écrits les plus remarquables, auxquels la baguette a donné lieu, m'a conduit à rejeter toute cause du monde physique, d'après les considérations émises par le Père Malebranche, l'abbé de Rancé, M. l'abbé Pirot, le Père Ménestrier et surtout le Père Lebrun », ... tous auteurs qui n'étaient pas bacillogyres, qui n'ont jamais expérimenté avec une baguette ou un pendule sur le terrain !... C'est formidable !... On croit rêver.

Et ce furent cependant de telles conclusions, si mal étayées, qui entravèrent pendant près d'un siècle les recherches scientifiques sur l'art du sourcier et qui sont encore sorties comme arguments par ceux qui se basent sur le principe d'*autorité*, au lieu d'examiner impartialement les faits.

Cependant quelques chercheurs ne se laissèrent pas impressionner par les conclusions hâtives de Chevreul.

Le baron de Morogues continua les travaux de son oncle le comte de Tristan et publia, en 1854, ses *Observations sur les mouvements des baguettes et des pendules*. Il écrit pouvoir noter que le mouvement de la baguette n'est pas instantané et que chaque seconde de retard mise par l'instrument à tourner correspond à un mètre environ de profondeur. Il constate l'existence de « sphères électriques », qu'on appellerait aujourd'hui « champs de force ou d'influence » autour de tous les corps. Celles-ci exerceraient une action sur la sphère

propre entourant le baguettisant, et la baguette décélérerait les contractions musculaires provoquées.

L'abbé Carrié, curé de Barbaste, publie en 1863 son *Art de découvrir les sources par l'Electro-Magnétisme*, il étudie l'*Hydroscopographie* et la *Métalloscopographie*. Il crée une baguette ou Hydroscope à cadran. Pour lui, le fluide partant des « sources d'eau latentes », s'élève et se répand à droite et à gauche de leur plan vertical. Il reconnaît les variations des influences électro-magnétiques.

Viennent ensuite deux praticiens intéressants, Jansé et Probst, auxquels on doit des notions nouvelles précises.

Jansé, après être resté de nombreuses années, en particulier de 1868 à 1874, timonier breveté dans la Marine nationale, et avoir observé diverses variations de la boussole sur laquelle il avait les yeux fixés, se livre, de 1874 à 1884, à des études théoriques, donnant sa préférence au *Traité d'Electricité et de Magnétisme* de Becquerel, et à des ouvrages sur la baguette, en particulier à celui du baron de Morogues, dont il est le continuateur. Il emploie aussi le pendule, se souvenant que, dans sa jeunesse, au petit séminaire de Montlieu, il avait vu l'abbé Richard utiliser, en cachette, une balle de bureau.

Il classe les corps en positifs, négatifs et neutres, en employant deux baguettes spéciales appelées par lui *Révéléateur positif* et *Révéléateur négatif*. Il crée un *Radiomètre* bimétallique, dont il se sert pour préciser l'aplomb et la largeur d'un courant souterrain ; il s'en sert également pour estimer la profondeur, en y ajoutant une antenne, qu'on appelle aujourd'hui « fil de dérivation ». Il avait également étudié des méthodes pour l'estimation du débit.

Louis Probst, de Bidart, revenant d'Annam, se livra à l'étude de la baguette et du pendule et à la recherche des sources. Reprenant des observations de Jansé sur la façon dont se comportent deux masses d'une même substance suivant qu'elles sont ou ne sont pas en contact, il cherche comment se comportent des masses de nature différente et tenta de créer une méthode d'analyse quantitative, par « pesée magnétique », en établissant les équivalences des poids de divers corps. Aux épreuves de 1913 il se fit remarquer par l'exactitude et la précision de ses résultats. En 1917 il créa un appareil pour visées à grande distance et le modifia en 1921 et 1924.

Il convient de citer un autre sourcier célèbre : « C'est au baguettisant Grisez que revient l'honneur d'avoir découvert les potasses d'Alsace en 1904. A Wittelsheim, à 10 kilomètres de Thann, près de la voie ferrée de Strasbourg à Bâle par Mulhouse, au point désigné par Grisez, forait Joseph Voght. On était descendu à 400 mètres sans rien noter d'intéressant, et le forage allait continuer lorsque Grisez déclara que ses estimations situaient la première couche de potasse vers 400 mètres, qu'il convenait de suspendre le travail et de prendre des « carottes ». Ainsi fut fait ; la carotte remontée contenait de la potasse...

« Ce succès incontesté valut à Grisez une prime de trois millions de francs, qui fut payée en espèces ¹ ».

Grisez fut un des premiers, sinon le premier, à faire imprimer

1. Henri MAGER, *La science des vibrations atomiques*, Dunod, Paris, 1923, p. 114, et *Les sourciers et leurs procédés*, 1930, p. 190.

en tête de son papier à lettres : « Découverte des Sources ; *résultat garanti* ». Il avouait cependant que « l'estimation des profondeurs est toujours incertaine ». Il en avait fait l'expérience ; voici l'anecdote relatée par Henri Mager :

« Un jour, il avait demandé 5.000 francs pour exécuter un puits avec résultat garanti ; il ne rencontra pas l'eau à la profondeur pressentie ; il fonça davantage ; il sentait bien avec sa baguette que l'eau était là, et cependant son puits ne l'atteignait pas ; il s'obstina, il creusa plus avant, il descendit, descendit toujours, et l'eau semblait reculer au fur et à mesure de la descente. Lorsque le puits se trouva terminé, il avait coûté 50.000 francs à Grisez (dix fois le prix du forfait). Peu importait ; le résultat était obtenu ; le succès était complet ; Grisez ne présenta qu'une facture de cinq mille francs ».

Notons cette particularité rare qu'il utilisait des baguettes de baleine, mais qu'il ne pouvait se servir ni des baguettes métalliques, ni des pendules.

Grisez avait projeté avec Henri Mager la création d'une sorte d'Institut pour favoriser l'étude de la baguette et la formation de baguettisants experts. Il avait déjà mis à la disposition de baguettisants un domaine minier de 2.916 hectares, dont il pouvait disposer en tant que Président-Directeur des mines de plomb et de cuivre argentifère de Giromagny. Mager écrit : « Il nous offrit aussi de prendre à sa charge personnelle les frais de voyage et de séjour des baguettisants et pendulisants qui seraient accrédités par nous près de lui ».

En fin de mai 1914 plusieurs baguettisants y étaient déjà allés ; mais alors la guerre survint et Grisez mourut. Parmi les autres sourciers célèbres nous devons citer l'abbé Mermet, qui contribua à répandre la *téléradiesthésie* ou prospection sur plan ; l'abbé Bouly, qui a créé le mot « radiesthésie » et la méthode dite du plan ou du rayon solaire ; l'abbé Lambert, célèbre par ses conférences et sa publicité pour ses forages à forfait, avec « succès garanti ».

Nous voici arrivés aux temps modernes et empiétons même sur le ^{xx}e siècle, où l'Art du sourcier prend une extension formidable dans divers pays.

CHAPITRE III

HISTORIQUE (suite)

AU XX^e SIÈCLE.

L'Art du sourcier en honneur en Allemagne. — Création de Sociétés et de Congrès régionaux ou internationaux de sourciers. — Apparition de revues spéciales. — Epreuves organisées, à Paris, en 1913, par Henri Mager : délimitation de cavités, de piliers en pierre souterrains, de courants d'eau. — Identification de métaux. — Armand Viré se découvre sourcier. — Commission des sourciers à l'Académie des Sciences. — Les grottes de Lacave. — Multiples Congrès : Barcelone, Badrothenfeld, Vérone, Rimini, Avignon (1932), Granville (1932), Brignoles (Epreuves sur inconnu total, 1933), Paris, Lausanne, Liège (1939), etc. — Création de nombreuses Sociétés ou Associations et de centres d'enseignement. — Académie des sciences radiesthésiques en Belgique. — Biophysic-Laboratory. — Centre international d'études scientifiques de la Radiesthésie, à Liège (1939). — Diplôme de sourcier ?.

Au xx^e siècle l'Art du sourcier est en vogue plus que jamais ; son domaine s'étend considérablement et des enthousiastes veulent l'appliquer à tout et partout. Des revues et des livres lui sont consacrés en grand nombre, des sociétés sont fondées, un enseignement se crée, des congrès régionaux ou internationaux s'organisent.

Le mouvement s'est d'abord esquissé en Allemagne. Pendules et baguettes y semblaient un peu oubliés ou négligés à la fin du xix^e siècle, mais l'attention fut rappelée sur eux par un sourcier de marque, von Bulow, auquel est due la découverte des sources de Podebred, en Bohême, autour desquelles s'est développée une station thermale réputée, et qui fit aussi des prospections d'eau en Afrique. En 1902 il défendit vaillamment son art dans une revue réputée.

D'autre part le sous-préfet von Usiar reçut des félicitations pour les sources qu'il avait trouvées dans la colonie sud-africaine allemande, pauvre en eau. Un de ses disciples, le prince Hans Carolah, appelé par l'empereur Guillaume à Wilhelmshöhe, opéra avec succès devant le souverain. Auscher nous apprend que ce dernier « tenta, mais vainement, de faire tourner l'instrument ».

Comme l'a fait remarquer le Dr Paul Beyer au Congrès de Liège de 1939, « la lutte des adversaires de la baguette divinatoire, spécialement dans les cercles cultivés et scientifiques, était facile, parce

que les sourciers, dispersés sur le globe terrestre, n'étaient pas organisés et ne disposaient pas d'un organe de publicité ».

La situation change dans le premier tiers du ^{xx}^e siècle : les sourciers se réunissent en Congrès régionaux ou internationaux, se groupent en sociétés ou associations multiples et ils créent de nombreuses revues ; la grande Presse quotidienne publie des articles élogieux ou des critiques acerbes et ouvre des enquêtes qui appellent sur eux l'attention du public. Immédiatement ils voient augmenter leur nombre dans des proportions fantastiques, en même temps qu'on croit trouver chaque jour de nouvelles applications de leur art. Ces résultats justifient le proverbe : « L'union fait la force ».

Cependant la médaille a son revers : la multiplication trop rapide des chevaliers du pendule et de la baguette présente quelques inconvénients : beaucoup de néophytes se montrent trop enthousiastes, même illuminés quelquefois ; ils rendent chaque jour l'étude de la question plus complexe et sont parfois compromettants.

Quoi qu'il en soit, il y a lieu de jeter un coup d'œil sur cette évolution rapide et sur l'organisation de l'Art du sourcier.

Les problèmes de la baguette et du pendule explorateur ont été discutés avec passion pendant des siècles dans les livres et quelques revues sans beaucoup avancer. Les polémiques étaient surtout dirigées par des incompetents, qui se montraient de parti-pris en se basant sur des considérations théologiques, philosophiques ou théoriques au goût du jour. Les sourciers étaient isolés, ils employaient des procédés empiriques, souvent personnels, qu'ils ne voulaient pas divulguer ; la plupart d'entre eux étaient illettrés ou peu instruits et se créaient un vocabulaire étrange bien fait pour écarter d'eux les représentants de la science officielle.

En 1911, en Allemagne, le Conseiller de l'Amirauté Franzius, qui était un ingénieur célèbre, fonda l'Association pour l'étude de la question de la Baguette (*Verband zur klarung der Wünschelrutenfrage*). Et, en septembre 1911, se tint à Hanovre, le premier Congrès de sourciers, qui fut favorisé par l'industrie minière de Hanovre, offrant ses mines à l'expérimentation. Le Dr Paul Beyer écrit que ce fut un grand progrès et il note : « Un rapport tout à fait favorable parut concernant des expertises dans les mines de potasse « Riedel », près de Hanigsen ».

Un autre Congrès se tint à Guildford, en Angleterre, et, suivant une motion qui y avait été émise, le Dr Paul Beyer, en 1913, fondait en Allemagne l'Union internationale des sourciers (*Internationaler Verein der Wünschelrutenforscher*), puis faisait paraître une revue, *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*. En même temps s'organisait un congrès à Halle.

Cette même année, à Paris, au deuxième Congrès international de Psychologie expérimentale, se faisaient des expériences, qui eurent un grand retentissement. Henri Mager écrit : « Pour faire table rase de toutes les disputes du passé en écartant toute idée préconçue, pour ne retenir que des faits contrôlés et suffisamment probants, je pris l'initiative de faire organiser en 1913, par le Deuxième Congrès de Psychologie expérimentale, une série d'épreuves pratiques judicieusement déterminées ».

Le programme comprenait : 1° recherche de cavités souterraines,

en précisant si elles sont sèches ou si elles contiennent de l'eau ; 2° recherche de métaux enfouis ; 3° recherche de courants d'eau souterrains, en déterminer la direction, la largeur et la profondeur ; 4° déterminer la nature de métaux dissimulés.

« Nombreux furent les baguettisants et les pendulisants qui répondirent à cet appel : le programme a été rempli en entier ».

La direction des épreuves fut confiée à M. Armand Viré, Directeur du Laboratoire de Biologie souterraine au Muséum de Paris, qui, en ce temps-là, ne soupçonnait pas encore ses aptitudes de sourcier.

Au jury s'étaient jointes quelques notabilités du monde scientifique, M. Martel, délégué du Ministère de l'Agriculture et de nombreux journalistes.

Une vingtaine de sourciers se trouvèrent au rendez-vous. Quatre d'entre eux, Coursange, Lebrun, Pélaprat et Probst, acceptèrent de faire des expériences sur des cavités ; l'épreuve eut lieu dans le bois de Vincennes au-dessus d'anciennes carrières, dont le plan manuscrit avait été confié à M. Armand Viré par le Service des Carrières.

D'après le procès-verbal, « chacun d'eux, qui ne pouvait rien connaître du terrain, usant de la baguette spéciale qui lui est propre, a pu déterminer les parties des contours de la cavité, lorsqu'en effectuant le trajet qui lui était prescrit, il est passé au-dessus de ces contours. L'un des baguettisants a pu déterminer l'emplacement de piliers soutenant le toit de la cavité et ils ont pu tous les quatre indiquer la profondeur d'une façon précise. Les cotes du Service des Carrières portent cette profondeur à 15 m. 85. M. Probst a indiqué comme profondeur : 16 mètres. ».

Probst, qui a délimité les piliers, a fait le trajet une première fois en marquant ses emplacements avec des morceaux de papier, puis il a refait sa prospection, les yeux fermés, et sa baguette tenue au au-dessus de sa tête lui a donné les mêmes résultats que la première fois.

M. Coursange a découvert une galerie et un puits, dont il a indiqué la profondeur.

Pour la première cavité qu'il a repérée, M. Lebrun a précisé qu'elle était sèche : « C'est une cavité sèche, déclare-t-il ; je n'y perçois aucun mouvement d'eau ».

Voici un détail très important qui exclut une sorte de suggestion mentale provenant de M. Armand Viré, qui possédait le plan : il est précisé par M. Armand Viré dans *La Nature* du 19 avril 1913, où sont relatées ces expériences du 27 mars : en ce qui concerne les tracés, M. Pelapat, délimitant au-delà des limites du plan possédé par M. Viré, avait, non pas suivi une courbe normale, mais suivi un rebroussement :

« Ce rebroussement, écrit M. Viré, se trouvait au-delà de la portion de limite tracée sur mon calque, et dans mon esprit il n'existait pas ; je croyais que la ligne se prolongeait toujours dans la même direction générale ; j'étais dans l'erreur et M. Pélaprat avait raison ; c'est là un fait, à mon sens, très important, qui écarte d'une façon absolue, dans le cas présent, toute réaction de ma pensée sur celle de la personne en expérience ».

Deux jours plus tard, le 29 mars, une autre expérience fut faite

près des bâtiments du Muséum, devant la statue de Chevreul, pour relever la topographie souterraine des lieux. Le baguettisant Lebrun dessina sur le sol, au milieu d'une allée, une circonférence de 1 m. 80 de diamètre, en disant : « Là il y a un *pilier en pierre* ». Henri Mager écrit : « Nous ne savions ; M. Viré nous fit descendre dans le sous-sol et nous constatons que précisément alors au point indiqué par M. Lebrun se trouvait un ancien escalier de pierre qui avait été rasé un peu au-dessous du niveau du sol et recouvert d'une dalle formant plancher ; c'est cette masse de pierre de 1 m. 75 de diamètre qu'avait sentie Lebrun et dont il avait sur le sol, par les battements de sa baguette, dessiné les contours exacts ».

Et cela devant la statue de Chevreul, qui, par ses publications, avait entravé pendant près d'un siècle les recherches sur la baguette et l'art du sourcier !...

Le 27 mars, dans le parc et le verger de l'ancien château de Mira-beau, entre Argenteuil et Bezons, furent faites des épreuves sur masses métalliques enfouies. Elles furent faites, comme il arrive souvent en pareil cas, dans de mauvaises conditions, car il y avait des piquets et grillages métalliques dans le jardin. Quatre candidats prirent part à l'épreuve : Coursange, Falcoz, Pélaprat et Probst. Les quatre baguettisants ont pu désigner, avec une précision absolue, l'endroit où une masse de fonte était enfouie, et deux d'entre eux, Pélaprat et Probst, ont pu dire quel était le métal enfoui. Par contre ils n'ont pas reconnu deux bassines de cuivre enfouies une dizaine de mètres plus loin ; certains avaient cru que cette zone n'était pas soumise à leur examen et n'y avaient pas prospecté.

Le 28 mars, des expériences furent faites à Sartrouville sur des cours d'eau souterrains. Pélaprat et Coursanges, avec leurs baguettes, l'abbé Mermet, avec sa montre employée comme pendule, donnèrent des résultats précis sur des trajets et des profondeurs.

Probst d'un côté, et Falcoz, de l'autre, avaient proposé de se soumettre à une série d'épreuves très complexes sur métaux dissimulés, épreuves énumérées par Henri Mager dans son livre *Les sourciers et leurs procédés* (2^e édition, 1930, pp. 244-247). On manquait du temps et de l'espace nécessaires. On les soumit à une seule expérience, celle qu'avait proposée Gustave Le Bon, chez lequel elle se fit. Le Dr Gustave Le Bon avait préparé cinq enveloppes de papier, toutes semblables de forme et de couleur ; il avait enfermé dans chacune d'elles une plaque de métal différent : plomb, aluminium, argent, zinc, cuivre rouge, et à dessein, choisies de poids égal ».

Probst et Falcoz opérèrent en collaboration. Ils obtinrent un brillant résultat. M. Henri de Varigny, qui assistait à l'épreuve, écrivit dans le *Journal des Débats* : « Les cinq métaux (plaques minces de poids analogue, sous enveloppes) furent correctement nommés : on ne pouvait obtenir un succès plus complet ».

Les assistants étaient émerveillés ; le Dr Gustave Le Bon autant qu'eux, et il leur dit : « La façon d'opérer de MM. Probst et Falcoz a une base scientifique ; la question qui nous occupe offre un grand intérêt ; elle est digne d'être très sérieusement étudiée ».

Ces expériences de 1913 convinquirent beaucoup de personnes de la réalité du phénomène du sourcier, mais excitèrent la rage de certains adversaires ; ainsi un ingénieur des mines déclarait qu'il

fallait traduire en police correctionnelle quiconque serait convaincu de se servir d'une baguette ou d'un pendule¹.

Elles eurent une autre conséquence : révéler par hasard ses aptitudes à un nouveau sourcier, M. Armand Viré.

D'après ses propres déclarations, celui-ci était plutôt un conformiste ; il a écrit, en effet :

« Habitué aux sciences exactes, passionné en particulier par les sciences physiques et naturelles, admirateur de la magnifique floraison, du merveilleux développement qu'elles ont acquis depuis un siècle et demi, je m'étais habitué à leur fixer les limites mêmes que semblaient leur assigner par leur enseignement mes Maîtres aimés et vénérés de la Sorbonne et du Muséum d'Histoire naturelle. C'est-à-dire que tout ce qui concernait les sourciers semblait devoir m'être éternellement étranger et à juste titre ».

Quand Henri Mager lui avait demandé de diriger les épreuves du Concours de sourciers, son premier mouvement avait été une douce hilarité. Il avait d'abord été sur le point de refuser, puis avait accepté, parce qu'il pouvait avoir le plan d'une partie des carrières souterraines non connu du public.

Parmi les expériences faites en dehors de la délimitation de cavités souterraines, quelques-unes avaient porté sur l'examen hydrologique du sous-sol d'un château à Argenteuil, et des sondages avaient été entrepris ensuite sur les ordres du jury, pour vérifier les assertions des sourciers. C'est là qu'Armand Viré se découvrit sourcier, dans des conditions qu'il a relatées :

« Je me rendis un jour sur place. Il y avait là beaucoup de curieux ; entre badauds nous causions. Quelqu'un m'ayant demandé de faire voir comment les sourciers tenaient leurs baguettes, j'en coupai une dans une haie et fis la démonstration. Par plaisanterie, je fis mine de chercher des sources.

« Jusqu'ici, en effet, l'idée ne m'avait jamais effleuré que je puisse moi-même effectuer la moindre expérience dans cet ordre de faits.

« Tout à coup, en causant de choses quelconques, j'éprouve une sensation bizarre, et je vois l'extrémité de ma baguette baisser lentement vers le sol.

« Je continue à marcher, et fais tous mes efforts, par une torsion en sens contraire des poignets, pour arrêter sa marche. Bien en vain, car celle-ci, avec une torsion très nette au point où elle sortait de mes mains, se met enfin dans la position verticale.

« Plus étonné encore que les témoins, je recommençai l'expérience cinq ou six fois dans des sens différents et toujours avec le même résultat.

« Les sondages montrèrent quelques jours plus tard qu'un gros filet d'eau passait effectivement à cet endroit.

« Je faisais à ce moment, me dit-on, « une drôle de figure ! »

« Mettez-vous à ma place. La surprise de constater que j'étais moi-même sourcier, la joie de pouvoir poursuivre directement les expériences sur ce sujet mystérieux, le désir d'approfondir de nouveaux problèmes scientifiques, tout cela luttant avec un dernier et

1. Le scandale des Baguettisants, *Echo des Mines et de la Métallurgie*, 3 avril 1913.

involontaire sursaut de scepticisme, me transportait dans un monde nouveau et me faisait éprouver des sentiments confus et contradictoires¹ ».

En 1913, rompant avec des traditions périmées et abandonnant un peu son ostracisme, l'Académie des Sciences nomma une « Commission de la baguette des sourciers », qui comprenait : MM. Dastre, Douville, Armand Gauthier, Vielle, Wallerand. Quelques expériences furent alors entreprises. « Une des plus curieuses fut effectuée par M. Dastre lui-même ». Armand Viré nous la relate ainsi :

« Elève de M. Dastre et ayant ébauché jadis dans son laboratoire ma thèse de doctorat, j'avais conservé avec mon vénéré maître des relations cordiales. Lui ayant fait reconnaître son aptitude à manier la baguette, je lui fis un jour arpenter son cabinet à la recherche de fer. Il devait s'arrêter dès qu'il obtiendrait un mouvement provoqué par ce métal, grâce à la méthode des témoins.

« Son préparateur devait marquer un point sur le sol au bout du pied de M. Dastre à chaque arrêt. Celui-ci fut assez étonné, après un certain temps de ce manège, d'avoir ainsi déterminé une série de rectangles correspondant aux poutres de fer qui soutenaient son parquet.

« Cette expérience est typique non seulement par son résultat brut, mais aussi en ce qui concerne l'influence de l'auto-suggestion que certains critiques mettent en avant pour dénier toute valeur aux expériences des sourciers. M. Dastre ignorait tout de l'expérience que je voulais lui faire tenter, ignorait aussi la nature et l'usage du *témoin*, que je lui avais mis dans la main, et devait regarder en l'air et ne pas se préoccuper des figures que sa marche devait éventuellement tracer ».

L'influence de l'auto-suggestion est hors de cause, mais celle de la suggestion mentale d'un assistant ne le serait pas, si M. Armand Viré suivait des yeux le tracé sur le sol et connaissait la disposition des poutres de fer soutenant le plancher.

Une autre expérience d'Armand Viré est plus probante, c'est celle des grottes de Lacave, dans le Lot : une partie de ces grottes était connue ; en 1914, Pélaprat, Probst et l'abbé Mermet firent sur le terrain des recherches à la baguette et au pendule, qui permirent d'établir le plan de galeries et cavités inconnues reliant ces grottes les unes aux autres sur une longueur de plusieurs kilomètres ; ils indiquaient aussi la présence d'une rivière souterraine. Le plan fut publié dans *La Nature* le 6 juin 1914. La guerre survint, qui empêcha de poursuivre alors les recherches. C'est seulement en 1921 que des travaux entrepris montrèrent la valeur de cette prospection radiotellurique : « ils portèrent sur neuf points différents et dans chacun de ces points, *sans exception* furent rencontrées les portions de galeries ou de rivière prévues, avec les directions et les formes bien concordantes avec celles du plan de 1914 ».

Les épreuves de 1913 eurent un grand retentissement non seulement en France, mais encore à l'étranger. Le 16 août, M. Van Thieghem lut en séance de l'Académie des Sciences de Paris une lettre

1. Armand VIRÉ, *Comment devenir sourcier* (Ce que j'ai vu, ce que j'ai fait), 208 pp., J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1934.

du Directeur de l'Académie de San-Francisco, demandant communication du rapport établi par l'Académie de Paris sur les remarquables expériences des sourciers au printemps précédent.

« Stupeur !... Pas de rapport !... Rien !... Néant !... les commissaires s'étaient dérobés et les rires fusèrent dans le public, qui n'étaient pas en faveur de la docte assemblée¹ ».

En réalité, dans certains milieux officiels on pensait et on espérait que l'affaire fût bien et dûment enterrée...

Personnellement je n'assistai pas aux expériences de 1913 ; après la parution des comptes-rendus, dans lesquels il était question du procédé de l'Evêque ou des 45° pour estimer la profondeur, je me contentai de publier dans des revues de Paris, *Hydrologica* et *Le Voile d'Isis*, une note expliquant le procédé des 45° et donnant des précisions pour les corrections à faire sur des terrains non horizontaux.

Pendant la guerre de 1914-18, des sourciers, en particulier Armand Viré, ont été utilisés sur le front pour la découverte de cavités souterraines pouvant servir d'abris. En Autriche il y eut au moins un sourcier militaire officiel, le colonel Bleich ; en Allemagne, des sourciers ont été utilisés, paraît-il, pour établir solidement la plate-forme de la « Bertha » sur un terrain ferme, en dehors de failles et de courants d'eau souterrains, et la revue *Die Wünschelrute* a publié des hauts faits de sourciers germaniques.

En France, après la guerre, l'abbé Bouly et M. Charrié Saint-Just ont rendu des services, en découvrant des obus enfouis dans le sol ; ils ont pu en préciser le nombre et l'abbé Bouly a, même, pu indiquer la nationalité de tel ou tel obus.

En 1920 des contrôles furent repris par l'Académie des Sciences de Paris. La Commission de la Baguette fut réorganisée et complétée par l'adjonction de MM. d'Arsonval, Daniel Berthelot, Branly, Deslandres, de Gramont, de Launay, Charles Richet, Ternier, Bigourdans, Leconte, Lindet et Edmond Perrier.

La Commission laissa un peu de côté la recherche des courants d'eau souterrains, ou des minerais dans leurs gîtes, ce qui est cependant le plus intéressant au point de vue pratique et a l'avantage d'opérer sur inconnu total. La raison en fut qu'il fallait un certain temps pour contrôler les résultats par des forages onéreux. Et le 5 mai 1921 on entreprit des expériences sur de petites masses métalliques (or, cuivre, nickel) enfouies dans le parc de Meudon. Armand Viré écrit à juste titre : « Si un bon sourcier peut et doit donner correctement toutes les caractéristiques d'un filon métallique ou hydraulique gisant naturellement dans le sol, on sait qu'il n'en est pas de même pour une masse métallique enfouie artificiellement ».

Aussi aucun des as de la baguette ne voulut se prêter à l'expérience ; trois sourciers amateurs ou apprentis sourciers acceptèrent l'épreuve et échouèrent.

On reprend les épreuves en faisant « reconnaître une conduite d'eau dont personne parmi les assistants ne connaît l'emplacement, mais que, le lendemain, a fait connaître le plan de la Compagnie

1. Charles LANCELIN, *L'occultisme et la science*, Editions Jean Meyer, Paris, 1926, p. 222.

des Eaux, vérifié ensuite par une fouille directe des agents de la Compagnie. La recherche a lieu le 25 octobre 1921 au niveau de conduites d'eau sous le Pavé de Meudon. Probst se sert de ses baguettes, du pendule et d'un petit appareil appelé « détecteur », qui lui est propre et dont il garde le secret : il repère la canalisation à 480 mètres de distance. Il se rend sur cette conduite, on estime la profondeur à 2 mètres et en suit le trajet. Il dit qu'il s'agit d'une conduite en fer ou en fonte. Ses indications sont reconnues exactes le lendemain, sauf en ce qui concerne son estimation de la profondeur de 2 mètres, « ce qui est un peu trop ». Le procès-verbal se termine par ces mots : « Cette coïncidence des prévisions avec la réalité nous paraît très remarquable ».

Le procès-verbal contient ainsi une expression inexacte : « prévisions » ; on eût dû la remplacer par : « les résultats de cette prospection » ; Probst travaillait dans l'espace et non dans le temps à venir, il n'avait rien prévu et n'avait rien à prévoir...

Le 29 octobre, en présence de MM. Deslandres et Lemoine, à la ferme de Trivaux, près de Villacoublay, Probst délimite des galeries.

Au Congrès de 1923 tenu à Paris, des résultats brillants furent obtenus, surtout par M. Charié, auquel fut décerné le prix de 500 francs. Une épreuve curieuse avait été organisée par Henri Mager : le 22 juin, un peu avant 9 heures, celui-ci avait installé, dans son cabinet de travail à Auteuil, son *Projecteur moléculaire*, de façon à ce qu'il lançât vers le Nord-Ouest, en direction du Bois de Boulogne, un faisceau de vibrations syntonisées avec l'Hydrogène, comme vibration majeure atomique et avec l'eau (H^2O), comme vibration mineure ». Avec M. Armand Viré, il put constater que le faisceau projeté était perçu à la baguette sur le boulevard Suchet, entre les plaques portant les n^{os} 61 bis et 63 du boulevard Suchet, à une distance de 350 à 400 mètres du projecteur.

Les concurrents furent amenés en face du n^o 69 dudit boulevard et invités à se diriger vers la Porte de Passy et à signaler, *sans méprise*, les eaux souterraines : « *Ne signaler que les eaux souterraines* ».

A l'endroit où passait le faisceau projeté plusieurs sourciers signalèrent un courant d'eau ; M. Grandordy nota ce courant et le déclara « *sans profondeur* » ; un autre, M. Brain, note seulement un *plan vibratoire*. « M. Charié, qui fut appelé le premier, examina les lisières du faisceau de projection vers le Sud ; après sept ou huit minutes d'étude, il déclara qu'en ce point son détecteur n'était pas actionné par de l'eau, mais par « *quelque chose analogue à l'eau* » ; il diagnostiqua : « *anomalie se rattachant à l'eau* ».

Cette expérience du boulevard Suchet est du plus haut intérêt.

En 1926, à l'occasion d'un Congrès international de psychisme, eut lieu un petit congrès de sourciers ; j'y pris part et c'est alors que je proposai de remplacer le mot « témoin », employé pour désigner l'échantillon du produit cherché, par les mots : « sensibilisateur » ou, mieux, « syntonisateur ». Ce dernier a été adopté et souvent utilisé depuis. Ces expressions cadraient avec la théorie déjà émise dans mon livre *La Sorcellerie*, qui fut ma thèse de Doctorat en Médecine, théorie que j'ai développée depuis en considérant les réflexes comme détecteurs d'énergie et les organismes comme des oscillateurs-résonateurs complexes, ne réagissant qu'aux formes de l'énergie

avec lesquelles ils sont en accord ou résonance, c'est-à-dire *syntonisés*.

Ceci m'oblige à faire mention ici des travaux du Dr Albert Abrans, de San-Francisco. Celui-ci, depuis 1917, a utilisé des réactions réflexes pour identifier des produits dont l'énergie est conduite au sujet ou « réagent » par un fil, en passant par un appareil qu'il appelait « réflexophone » et qui, d'après moi, n'est qu'un résonateur, ainsi que je l'ai soutenu au Congrès français de Chirurgie de Paris en 1919. Abrams a incidemment étudié les sourciers, en utilisant comme point d'application de son électrode un point du crâne, qu'il dénomme : « zone des réactions myoscopiques » ; il a pu déceler les mouvements fibrillaires qui se produisent au niveau du pli du coude et du poignet et que sentent bien les sourciers, quand « la baguette tire ». D'ailleurs, comme je l'ai montré à un Congrès de l'Association américaine des recherches électroniques, tenu en 1927, à Chicago, congrès auquel j'avais été invité, les méthodes d'Abrams se rattachent d'une part à l'antique acupuncture ou *Teha-Tohenn* chinois, et d'autre part, à l'art du sourcier¹.

En 1927, se tenait un Congrès de Zahories (sourciers) à Barcelone. Le jury comprenait : D. José Batalier, professeur de Géologie du Séminaire ; D. Augustin de Larragan, ingénieur des Mines ; D. Camille Banaïges, Professeur à l'Ecole des ingénieurs agronomes ; D. Francisco Vives Pons, ingénieur industriel ; D. Tomas Samora, Docteur en Médecine, enfin D. Darder-Pélicas, Professeur de Géologie à l'Institut national de Tarragone, depuis Membre de l'Académie de Madrid. Les résultats ne furent pas très brillants ; ils furent cependant suffisants pour permettre de conclure à l'existence réelle du phénomène rabdique. Le Pr. Darder-Pélicas insiste sur la multiplicité des causes d'erreur. Il reconnaît avoir commis lui-même des erreurs dans l'estimation de profondeurs, et, ce qui est plus grave, en prenant pour des influences de l'eau celles de certaines argiles et de sables radioactifs du Pontien continental.

En 1928 un Congrès eut lieu en Algérie, et, dans son n° de Noël 1931, la revue *Je sais tout* annonce que M. Carde, gouverneur de l'Algérie, patronne et animera un véritable congrès de sourciers.

Pendant ce temps, les sourciers faisaient également preuve d'activité à l'étranger. En Allemagne les réunions ou congrès avaient repris dès 1919 ; des représentants de la science officielle y prennent part. Dès 1920, à l'assemblée tenue à Görlitz, au mois d'octobre, le Dr Johannès Walther, Professeur de Géologie à l'Université de Halle, traitait de l'eau souterraine et de la baguette, en faveur de laquelle il se prononçait. En 1922, à Bad Nauheim, la Société locale des médecins prenait une part très active au Congrès et un neurologue, le Professeur Docteur Sommer, de l'Université de Giessen, y prononçait un discours sur les réactions physiologiques de l'inflexion de la baguette.

En 1930, un Congrès se tint à la station balnéaire de Bad Rothen-

1. Dr J. REGNAULT, Concerning the work of Abrans (Read at the 4th Convention of the American electronic research Association, september 1927, Chicago), *Journal of the A. E. R. A.*, october 1927. — L'œuvre d'Abrans (ses précurseurs, ses continuateurs), *Revue Mondiale*, Paris, 1928. — Voir aussi : *Les Méthodes d'Abrans*, Maloine, Paris, 1927.

feld. Cette station avait été choisie parce qu'on y avait trouvé, sur les indications du sourcier Dr Paul Beyer, une nouvelle source minérale. « Après un forage de 98 mètres jaillit une source ascendante débitant 80 mètres cubes à l'heure. Quand on eut continué le forage jusqu'à 180 mètres, le rendement augmenta jusqu'à 100 mètres cubes à l'heure. L'eau contient du sel (Chlorure de Sodium) 6 % et de l'acide carbonique ; sa radioactivité est de 23 unités Mache » (Dr R. Braun-Fernwald).

En 1939, au Congrès de Liège, le Dr Paul Beyer, Président du *Reichverband der Wünschelrutenforscher*, déclarait que cette assemblée de Bad Rothenfeld mérite d'être signalée spécialement parce que ce fut là que, pour la première fois, des représentants d'organisations radiesthésiques étrangères ont participé aux travaux germaniques. L'Autriche, la Hollande, l'Italie étaient représentées ; notons que parmi les Italiens, se trouvaient le Professeur Mercati, de l'Université de Rome et le chevalier Alberto de Vita. Deux Français y adressèrent des communications : d'une part le vicomte Henry de France sur « l'état actuel du problème radiesthésique en France », et d'autre part le Dr Jules Regnault, de Toulon, sur les baguettisants et l'emploi de son radiocapteur. Diverses expériences y furent faites.

En Italie deux congrès se tinrent, l'un à Vérone, l'autre à Rimini, auxquels je fus invité. Après le premier Congrès de Vérone, à l'instigation du chevalier Alberto de Vita, fut créée une Société, *l'Ente geo-rabdicco-italiano*, qui ne tarda pas à publier une intéressante revue, *Rassigna geo-rabdicca* et à organiser le Congrès de Rimini, qui s'est tenu les 2 et 3 août 1931. La télé-radiesthésie commence à y faire son apparition avec un rapport du chevalier Luigi Zanella, qui relate ses expériences avec Don Castelli : celui-ci, opérant sur des graphiques à plus de 350 kilomètres de distance, a identifié des courants souterrains et déterminé leur profondeur.

Le chevalier de Vita soutient que le vrai phénomène rabdique a une origine exclusivement physique. Il a fait des expériences, qu'il a répétées au Congrès de Vérone : il existe une différence de potentiel entre la zone sur laquelle est influencé le sourcier et le terrain sur lequel il n'est pas influencé ; cette différence est variable suivant les heures de la journée ; d'autre part le sourcier se comporte comme une cellule photo-électrique, sa résistance à un courant électrique se modifie quand il passe sur une zone d'influence, une zone rabdique ; cette résistance est influencée par les couleurs.

M. Iotti et les ingénieurs Paris Giovanni et Jemma présentent des considérations sur la nature électro-magnétique du phénomène. Le Dr Elia Casu étudie la biophysique du phénomène.

Diverses considérations sont présentées par le Professeur Grossi, le Professeur Mercati, le Commandant Fabiani, le sourcier Conforti sur les fonctions des rabadomantes, l'origine du pendule et de la baguette, la recherche de l'eau à distance.

Le Pr Conti a pris comme sujet : « La rabadomancie et la géophysique ».

Le Pr. Giuseppe Mercati, de l'Université Royale de Rome, a lu son rapport sur la technique de la rabadomancie.

Le Président, le Pr. Baglioni, annonce que le prochain congrès se tiendra en mars à Verone.

Plusieurs vœux sont adoptés, en particulier celui de M. Conti tendant à réglementer la langue rabadique, à créer une statistique des rabadomantes et de leurs expériences, et celui du Pr. Fabiani de faire opérer dans une même zone un rabadomante et un géologue.

Parmi les étrangers invités au Congrès on a noté : le Dr Beyer et M. Gotsch, de Berlin, l'Institut rabadomantique de Monaco, de Bavière (Munich), M. H. Mager, de Paris, et le Pr. Jules Regnault, de Toulon. Ce dernier, retenu à la dernière heure (pour assister à un essai d'émulsion sur un forage de 95 mètres), avait envoyé une note sur les radiations des corps pouvant être mises en évidence en utilisant les réflexes comme détecteurs d'énergie, c'est-à-dire en se servant de l'organisme comme d'un oscillateur-résonateur polarisé et syntonisé... A la suite de ce congrès « le Dr Jules Regnault a été nommé membre honoraire de l'« Ente geo-rabdicco-italiano ».

Le *Congrès international de Verone* (2^e Congrès de Verone) se tint du 20 au 22 mars 1932, sous la présidence d'honneur du Pr. de Micheli, Président de l'Institut international d'Agriculture, et du sénateur Guglielmo Marconi, Président de l'Académie Royale d'Italie. Dans le Comité d'honneur figuraient des Ministres, des Professeurs, des Médecins, des Ingénieurs. Parmi les étrangers en note : le Dr Beyer, de Berlin ; le Dr Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche) ; M. Henri Mager, de Paris, le Dr Jules Regnault, de Toulon.

Le programme comportait une partie scientifique et une partie technique pratique.

Dans la première partie il était traité de la Rabadomancie et de la Géophysique. Pour la Rabadomancie : 1^o Définition scientifique du phénomène ; 2^o Nomenclature générale de la Rabadomancie ; 3^o Rapports entre les manifestations de la baguette, du pendule et de l'organisme humain avec d'autres applications scientifiques.

Pour la Géophysique : 1^o Moyens et systèmes de recherches ; 2^o la Géophysique comme aide et contrôle de la rabadomancie.

La subdivision était la même pour la partie « technico-pratique ». En fait de Rabadomancie : 1^o Applications techniques pratiques du phénomène dans l'industrie, dans l'agriculture et en médecine ; 2^o Apports physico-mécaniques à l'aide du Rabadomante ; 3^o Aptitude et qualification des rabadomantes ; Organisation et règles de l'Ordre ; 4^o Preuves.

Pour la Géophysique : 1^o Applications pratiques et preuves ; 2^o Données géophysiques et leurs applications pratiques.

L'an 1932, du 24 avril au 27 avril, se tint en Avignon un Congrès international organisé en dehors de tout autre Congrès ou même de toute société ou Ecole de sourciers, ce fut le *Congrès international de Radiotelluristes et sourciers*, que je présidai.

« En décembre 1931, M. Maisonneuve, pharmacien honoraire d'Avignon, eut l'idée de réunir un Congrès de sourciers au mois d'avril 1932, pendant la foire. Il se rendit à Toulon, où il en offrit la présidence au Dr Jules Regnault, connu pour ses travaux sur la question et pour l'enquête, qu'il a ouverte depuis 1921 dans *La Côte d'Azur Médicale* (Revue des radiations).

« Le Dr Regnault remercia M. Maisonneuve de l'honneur qu'il lui faisait, mais ajouta : « Je ne pourrais présider qu'un Congrès

de Radiotelluristes et sourciers, car j'estime qu'il faut faire intervenir des appareils de physique pour la mesure et le contrôle des données ».

— Alors, c'est entendu ; nous organisons un petit congrès de radiotelluristes et sourciers.

— Pardon, il ne s'agit pas d'un « petit Congrès » ; si je prends la présidence, je veux que ce soit un « Congrès international ».

— ?... Dites alors que vous refusez...

— Je désire l'adhésion de l'Internationaler Verein, qui m'a invité à un récent Congrès, de l'Ente géorabdico italiano, qui m'a invité aux Congrès de Vérone et de Rimini et m'a nommé membre d'honneur ; de l'Association des Amis de la Radiesthésie, dont le Président, le vicomte Henry de France, est un collaborateur de ma revue, enfin de diverses personnalités d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de France, etc., qui ont collaboré à mon enquête. Je pourrai être fixé en une huitaine de jours.

« Une semaine plus tard, les premières adhésions étaient obtenues ; M. Maisonneuve réunissait le Comité régional dont les membres lui avaient déjà promis leur concours. Ce comité comprenait des représentants du monde officiel : MM. Bordas, Directeur de la Station d'Agronomie et de Phytopathologie de Vaucluse ; Garsin, Ingénieur du Génie rural ; de Georges de Guillaumon, hydrologue ; Joessel, Délégué du Ministère de l'Agriculture au service départemental des végétaux ; Languereau, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; Laprugne, Directeur des Services agricoles de Vaucluse ; Lefèvre, Président de la Fédération des Chambres d'Agriculture du Sud-Est ; de Monchy, Inspecteur principal des Eaux et Forêts ; Pleindoux, Docteur-vétérinaire, Inspecteur général des Services vétérinaires au Ministère de l'Agriculture, Président de la Société d'Agriculture de Vaucluse.

M. Maisonneuve était Secrétaire général-Trésorier du Congrès.

Les premières adhésions reçues par le Dr Jules Regnault lui avaient permis de constituer un *Comité technique international de 12 membres* :

Dr Jules Regnault, ex-Professeur d'Anatomie à l'Ecole de Médecine navale de Toulon, Directeur de *La Côte d'Azur Médicale*, Président ;

Vicomte Henry de France, Président des *Amis de la Radiesthésie* (Association fondée à Paris, le 29 décembre 1929) ;

Dr Paul Beyer, de Berlin, Président de l'*Internationaler Verein der Wünschelrutenforscher* ;

Chevalier Alberto de Vita, de Rome, Ingénieur, Président de l'*Ente geo-rabdico italiano* ;

Dr Raoul Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche), Vice-Président de l'*Internationaler Verein der Wünschelrutenforscher* ;

Pr. D. Darder-Pericas, Professeur de Géologie à l'Institut National de Tarragone (Espagne) ;

Dr Charmont, de Plombières, Hydrologue ;

Maurice Larvaron, Professeur d'Agriculture à Rennes ;

Henri Mager, de Paris, qui avait été l'animateur des petits congrès et des expériences en France ;

Lieutenant-colonel comte de Marsay, de Paris, Radiotelluriste ;

Armand Viré, de Paris, Docteur ès sciences, Directeur honoraire

de l'Ecole des Hautes-Etudes, au Museum, Ancien Président de la Société Archéologique de France.

Le but du Congrès était de centraliser et coordonner divers procédés pour l'étude de la Radioactivité générale, avec des applications particulières : *recherche des eaux souterraines*, prospection du sous-sol, adaptation de la culture et du terrain, prévisions météorologiques, étude des divers états physiologiques ou patho-météorologiques des êtres vivants ; *sélection des graines et semences*.

Comme justification, il était ajouté cette note :

« Avec les progrès scientifiques, les appareils et instruments se sont multipliés, et l'homme civilisé paraît user de moins en moins de son aptitude à réagir aux influences du milieu dans lequel il vit. Cependant, pour la prospection et l'étude des radiations, les instruments ne fournissent trop souvent que des données incomplètes : aucun appareil n'a la sensibilité de l'organisme pour déceler certaines formes d'énergie... ».

Le programme comportait :

Recherche de courants souterrains, de cavités souterraines, de gisements miniers. — Détermination du passage et du sens du passage du courant électrique dans un fil conducteur.

Détection des microbes contenus dans l'eau. — Analyse qualitative ou quantitative d'éléments contenus dans de l'eau ou dans un minéral. — Détermination de la profondeur et du débit de courants d'eau souterrains. Etude d'eaux thermales et de produits radioactifs dans le sens restreint employé depuis les découvertes de Curie. — Neutralisation des influences. — Prospection à distance. — Applications de la Radiotellurie à l'Agriculture et, en particulier, à la sélection des semences.

Précision des termes employés. — Standardisation des appareils... Exposition de livres, détecteurs, inducteurs, radiocapteurs, campimètre, projecteur d'influence, Streborcan américain, syntonisateurs, Baguettes et Pendules divers, Échantillons de minerais, etc...

Epreuves de recherches sur plan.

Tous les espoirs des organisateurs furent dépassés : il y eut *deux cent un adhérents et onze nations y eurent des représentants*.

De nombreux rapports furent lus, de multiples expériences furent faites ; la grande presse parisienne avait envoyé des reporters spéciaux de Paris. Les comptes-rendus formèrent un volume de 258 pages¹.

Nous aurons à citer, incidemment, quelques-uns des rapports et diverses expériences de la plus haute importance. Notons seulement ici un intéressant rapport de M. Jean Roger, d'Elne : *De la radiesthésie et des moyens de contrôler les facultés des sourciers dans les congrès-concours*, dont ont pu s'inspirer les organisateurs des Congrès suivants.

En 1932, du 15 au 17 août, s'est tenu à Granville (Manche) un petit Congrès régional des Radiotelluristes et Sourciers du Nord-Ouest, sous la présidence de M. Larvaron et du Dr J. Regnault.

1. *Radiotelluristes et sourciers* (Comptes-rendus du I^{er} Congrès International), avec 170 photogravures ou illustrations, sur papier glacé, 258 pages, Dunod, Paris, 1932.

Seize sourciers ont participé à des études sur des terrains, que connaissent bien Larvaron et Regnault, pour les avoir longuement prospectés les années précédentes et y avoir fait faire des puits.

Bon nombre d'entre eux ont contribué à former la section du Nord-Ouest de l'Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers, dont il sera question plus loin. Cette section a son siège à Rennes, où le fondateur, M. Larvaron, en est resté le secrétaire.

En 1933, le 24 septembre, eut lieu à Brignoles (Var), sous la présidence de M. Armand Viré et du Dr Jules Regnault, le Congrès de l'Association française des Puisatiers et des Sourciers, dans lequel furent présentés divers instruments et faites des épreuves sur plan et principalement sur le terrain.

Ces dernières sont de la plus grande importance, parce qu'elles furent faites *sur inconnu total*.

Quinze sourciers repérèrent un courant souterrain et un point de forage ; leurs indications furent publiées dans *La Côte d'Azur Médicale*, avant que le puits fût creusé. L'Association, dans une excursion, où elle allait prospecter au Val, put ensuite s'arrêter à Brignoles pour comparer les résultats avec les données des sourciers ayant pris part à ce concours.

Sur les quinze sourciers treize avaient indiqué des profondeurs comparables : sauf deux qui avaient trouvé 7 à 8 mètres et 9 mètres, tous avaient fixé leur estimation entre 4 mètres et 6 mètres. Huit indiquaient de 4 m. 50 à 5 m. 50, avec erreur possible de 50 centimètres.

Les prospections ne purent être poussées aussi loin qu'il était projeté et on ne put se servir d'instruments de précision, en raison d'une pluie torrentielle, qui fit interrompre les expériences. Celles-ci étaient faites dans la propriété de M. Roman, substitut du Procureur de la République. Le contrôle fut fait par le creusage d'un puits au point indiqué par les congressistes. Le Président du Comité d'organisation, M. l'ingénieur Perotti, a noté :

« Après avoir traversé la couche de terre arable argilo-calcaire d'environ un mètre d'épaisseur, le fonçage a rencontré une masse de calcaire cristallin caverneux présentant de petites veines d'albâtre calcaire et des cavités remplies d'argile bleuâtre.

« La présence de l'eau s'est révélée à 3 m. 30, profondeur à laquelle on a constaté une venue d'eau par le fond de la fouille. Cette venue d'eau s'est maintenue jusqu'à la profondeur de *six mètres* dans le banc rocheux.

« A cette profondeur le puisatier a trouvé une couche d'argile noire compacte et l'eau a cessé d'arriver par le fond et a jailli du côté Nord de la paroi du puits.

« Le fonçage a été encore poursuivi sur 1 m. 20 dans la couche d'argile, mais, comme il fallait s'y attendre, aucune autre venue d'eau n'a été rencontrée.

« Le puits a donc une profondeur totale de 7 m. 20.

« La source qui l'alimente est située à une profondeur de *six mètres*.

« Son débit actuel (au 15 décembre 1933), qui est certainement beaucoup plus fort qu'au moment où les expériences ont été faites (24 septembre), en raison des pluies abondantes de ces derniers

temps, est de 2.850 litres à l'heure, soit 45 litres et demi à la minute.

« Le niveau d'équilibre de l'eau est à environ 3 mètres de la surface du sol.

« Ces résultats, que j'ai rigoureusement contrôlés, vous permettent de faire une intéressante et suggestive comparaison avec ceux qui

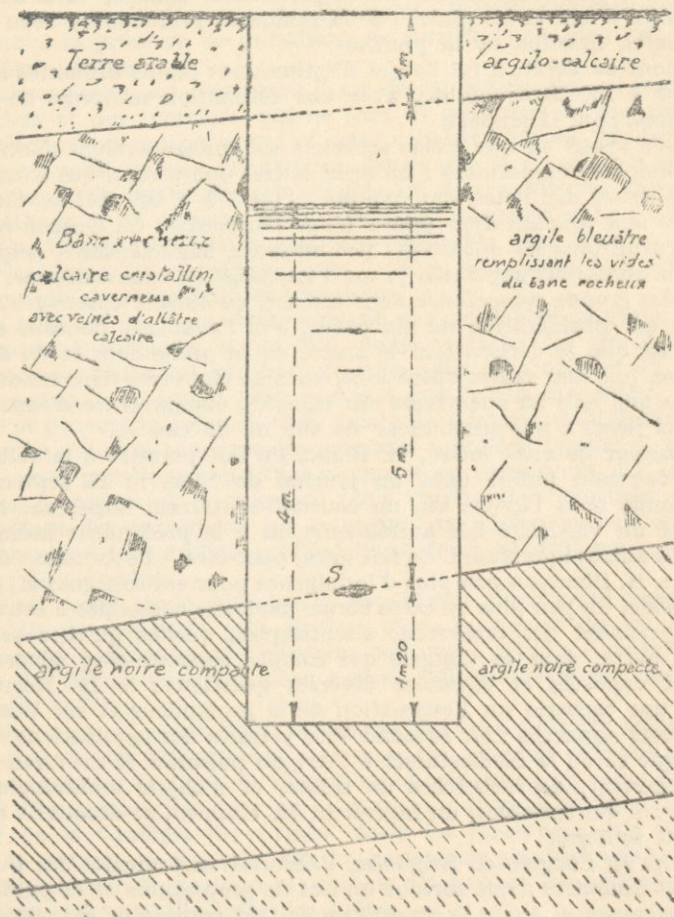


FIG. 2. — Le Puits de Brignoles.

découlent de vos données. Il n'est pas sans intérêt de constater que la plupart des prospecteurs ont serré de très près la réalité et qu'une éclatante démonstration s'inscrit ainsi à l'actif de la radiesthésie ».

Nous avons vu que les profondeurs données par onze des sourciers étaient entre 4 et 6 mètres. En raison du fait que l'eau devait être moins abondante en septembre qu'en décembre, il est probable que l'eau ne remontait pas alors à plus de 4 mètres ou 4 m. 50 du sol.

La pluie torrentielle qui a interrompu la prospection n'a pas permis d'utiliser des instruments de mesure de précision et aucun sourcier n'a répondu au désir que j'avais exprimé de voir préciser : 1° la profondeur du fond du courant sur la couche imperméable sous-jacente, profondeur qui ne change pas ; 2° la hauteur de la tranche ou section mouillée, qui, contrairement à la précédente donnée, varie avec la quantité d'eau et les pluies ; 3° la remontée probable de l'eau dans un puits, fonction de la pression.

Quant au débit, il fut l'objet d'estimations moins brillantes allant de 10 à 100 litres-minute, avec une estimation moyenne de 30 à 50 litres, pour la plupart.

Nous avons vu que treize sourciers sur quinze avaient donné des profondeurs comparables ; les deux autres opérateurs, qui n'ont pas donné leurs méthodes, ont indiqué : l'un 375 à 400 mètres, l'autre, *quatre cent soixante-deux mètres trente centimètres*. Ce dernier écrit :

« Parmi tous les opérateurs pendulissants, baguettisants, amplifiés par de nombreux appareils, je me vois obligé de vous souligner, dans ma plus grande compétence dans cet art, qu'aucune épreuve n'a été prise en considération de ma part... J'ai l'avantage de vous souligner ici que je détiens *seul* le secret de la profondeur et du débit, et que, par mes seules opérations, vous ne trouverez dans les alignements que tous les opérateurs ont signalés, aucune trace d'eau vive, et ceci jusqu'à une profondeur de 462 m. 32 cm. »...

L'auteur de cette lettre, M. Blanc, l'a fait paraître à la suite du compte-rendu publié dans un journal de Nice, le 26 septembre.

Comme nous l'avons vu, un courant souterrain important a été trouvé au voisinage des profondeurs ou à la profondeur indiquées par les autres opérateurs. Ce fait aura, peut-être, « l'avantage » d'inspirer à M. Blanc un peu plus d'indulgence pour ses collègues et, pour lui-même, un peu plus de cette bonne modestie nécessaire à ceux qui entreprennent des recherches scientifiques, quelles qu'elles soient.

En outre, dans ce Congrès qui compta soixante-cinq adhérents, furent exposées et discutées diverses questions ; le Dr Regnault y fit une causerie sur l'estimation de la profondeur et sur l'emploi de divers appareils ; M. Armand Viré y traita des applications de la Géologie et de la Radiesthésie à l'Art du puisatier et du foreur, et, incidemment, de recherches de trésors et d'objets archéologiques. Au cours des épreuves, un ingénieur, M. Knapen, se découvrit subitement sourcier.

Jusqu'au Congrès de Brignoles, l'Association française des Puisatiers et Sourciers avait surtout un but de propagande et de publicité professionnelles. Après le congrès un certain nombre de ses membres voulut l'engager surtout dans des études scientifiques et dans l'éducation de nouveaux sourciers. M. Remusan, qui l'avait fondée dix-huit mois plus tôt, créa une Fédération française des puisatiers et sourciers, sorte de société syndicale professionnelle, qui eut son siège à Marseille, qui eut sa revue, *Le Petit sourcier*, et qui organisa, en 1936, un Congrès à Nîmes.

Quant à l'ancienne société, elle prit, en 1934, le titre d'*Association française des radiotelluristes, sourciers et puisatiers* et nomma comme président M. Lucien Marcel, ancien Professeur de Géologie à l'Ecole Rouvière, à Toulon. Le but de la société est de faire les recherches

scientifiques et de pratiquer l'enseignement mutuel ; elle n'a aucun caractère commercial, industriel ou syndical. Elle a publié ses travaux dans *La Côte d'Azur Médicale*, jusqu'au jour où elle a pu avoir son bulletin, *Radiotellurie*, paraissant tous les deux ou trois mois depuis 1935.

En ouvrant le Congrès de Brignoles, j'avais chaleureusement approuvé la présence de puisatiers, de foreurs et de sourciers dans la même société :

« L'association est heureuse ; il est des puisatiers qui ne sont pas sourciers et des sourciers, qui ne sont ni puisatiers ni foreurs ; ils se prêteront un mutuel appui et cette collaboration est très intéressante au point de vue scientifique, parce que le travail fait par le puisatier ou le foreur permet au sourcier de contrôler la valeur de sa méthode et de corriger, s'il y a lieu, ses imperfections ; tout ceci est d'un intérêt plus pratique et plus profitable pour la science que diverses épreuves complexes, sans utilité, auxquelles on propose quelquefois de soumettre les sourciers ».

Au banquet de 36 couverts suivant une assemblée générale, avec excursion à Brignoles et au Val, pour contrôler les résultats du creusage du puits fait sur les indications des congressistes de 1933, je rappelais, le 22 juillet 1934, une idée que j'avais suggérée :

« J'ai proposé la création d'un musée de Géologie et d'Hydrologie à Toulon ; avec le concours des membres sourciers, foreurs et puisatiers, nous pourrions constituer ce musée en conservant des échantillons de roches et de minerais pour l'instruction générale, et en recueillant des documents sur la nature des roches successivement rencontrées à telle ou telle profondeur au cours des travaux exécutés en tel ou tel point.

« Ceci serait de la plus haute importance pour nous permettre d'établir des relations plus étroites entre la nature du sol et les influences radiotelluriques repérées soit par l'art du sourcier, soit avec des appareils de précision comme l'électromètre du chevalier Alberto de Vita.

« Notre travail serait utile pour les progrès de la Géologie, à laquelle il fournirait des indications précieuses. On est trop souvent obligé de se contenter des notions recueillies en surface ou au cours de travaux effectués pour la création de routes ou de voies ferrées. On fait ainsi de la Géologie de surface. Avec les renseignements fournis par les forages et reportés sur des cartes, on pourrait mieux faire de la Géologie de profondeur, mieux déterminer les pendages des couches et les ramifications des failles... ».

Je m'étais félicité de la collaboration des sourciers avec les foreurs et puisatiers, je me félicitais aussi de voir des radiotelluristes et des géologues entrer dans l'Association.

Le projet a été réalisé en 1937, grâce à la bienveillance de la Municipalité toulonnaise et à l'appui de deux adjoints ou conseillers municipaux, M. Julien et le Dr Mathis, l'un et l'autre sourciers. Un local a été mis à la disposition de la Société, actuellement 4, place d'Iéna, dans le bâtiment où étaient déjà l'Académie du Var et les Amis du Vieux Toulon. Ce local sert de siège social à l'Association et on a commencé à y recueillir des documents intéressants.

L'Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisa-

tiers a des délégués dans divers départements et aux colonies ; parmi ses sections, celle du Nord-Ouest, qui a son siège à Rennes, a fait preuve d'une grande activité.

L'Association a organisé en 1935 un congrès qui s'est tenu à Nice, le 28 avril, sous la présidence effective de M. Lucien Marcel et sous ma présidence d'honneur. Le Vice-Président, M. Portepan, qui est rédacteur en chef de la revue *Radiotellurie*, y donna d'excellents conseils : « Il est facile de comprendre combien notre science est prenante et l'engouement que nous avons tous, les néophytes surtout... »

... Toutefois, permettez-moi de vous dire : « Soyons prudents, calmes, circonspects... Je crois devoir conseiller à mes camarades, qui ne sont pas Docteurs en Médecine, d'éviter de prononcer et de divulguer à ceux qu'ils prospectent les résultats de leurs recherches... » et il donna de bons avis sur lesquels nous aurons à revenir à propos de la radiesthésie médicale.

J'y présentai divers appareils ; les neutraliseurs et projecteurs d'ondes de Larvaron, l'électromètre du Chevalier de Vita, mes baguettes à manchons et à syntonisateurs, mon « Inducteur » et un modèle de mon radiocapteur, appareils que j'avais déjà présentés rapidement dans des congrès précédents, mais que de nouveaux collègues désiraient connaître.

M. l'Ingénieur Laugier, foreur et sourcier, y traita de quelques causes d'erreur dans les prospections provenant de la nature des roches, des influences de la foule, de celle de courants souterrains superposés. On y précisa une partie du vocabulaire, conformément aux définitions acceptées par le Congrès d'Avignon.

M. Bovis exposa comment des lignes et des dessins peuvent avoir une influence sur le pendulisant et le baguettisant : il cita les *Pa-Koua* de Fou-Hi et le *Yn-Iang*, que j'avais fait connaître et expérimenter au Congrès d'Avignon et dont divers sourciers se sont servis depuis lors.

On y traita de deux autres questions qui se rattachent indirectement à l'art du sourcier.

M. Bovis, de Nice, présenta des beefsteacks, des poissons, etc., momifiés et devenus durs comme du bois. Il obtient ce résultat en tenant l'objet à momifier entre ses mains placées l'une sur l'autre, quinze minutes, le matin, à midi et le soir. Il a obtenu le même résultat en plaçant les objets dans son « momificateur », comprenant un oscillateur réglé sur la « longueur d'onde » de l'opérateur, qui a eu d'ailleurs soin de charger le plateau de l'appareil avec son énergie pendant quelques minutes.

M. Portepan se livre à une expérience très intéressante, que je lui avais déjà vu faire plusieurs fois à Toulon : sur une grande boussole, dont l'aiguille a 12 cm. 5 de long et pèse environ cinq grammes, il impose les mains trois fois, en les tenant enlacées ; il obtient d'abord une déviation de 15° ; la seconde fois, une déviation de 20 à 25° ; la troisième fois, un tour complet de l'aiguille.

Au Congrès de Liège, en 1939, il a été aussi traité de personnes ayant le pouvoir de dévier la boussole.

En 1936, cette Association a organisé le Congrès international des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers sur la Côte d'Azur, qui s'est tenu du 8 au 10 mai, à Nice Sospel, Menton et Monaco.

Le Vice-Président, M. Portepan, définit le but scientifique de l'Association ; il définit aussi la *Radiotellurie*, science physique se rapportant aux eaux, minerais, à tous les corps en général étudiés par les radiations électro-magnétiques, qu'elles émettent et que le sourcier radiotelluriste capte par son état physiologique et manifeste à l'extérieur par lui-même soit au moyen du pendule et de la baguette, soit par des appareils électro-magnétiques créés à ce jour.

M. Henri Mager, Président de la Société radio-physique de France, donne des précisions sur la radio-physique, il compare les mouvements de la baguette à ceux de l'aiguille d'un électroscope. Le D^r Regnault, Président d'honneur de l'Association, retenu à Toulon, s'est excusé de ne pouvoir assister au congrès, il envoie une note, dont M. Marcel donne lecture. Le D^r Regnault rappelle les conseils donnés dans les précédents congrès : il y a lieu de contrôler, chaque fois qu'on le peut, les données de la baguette et du pendule au moyen d'instruments de physique, il faut poursuivre les études avec calme et prudence ; il ne faut rien nier *a priori*, mais il ne faut rien affirmer sans preuves. Il proteste contre quelques charlatans, qui compromettent par leurs agissements des études utiles et intéressantes. Il met les néophytes en garde contre un trop grand enthousiasme : il en est qui, après avoir vu un pendule tourner dans leur main, s'imaginent qu'ils peuvent tout lui demander ; ils se croient plus forts que Pic de la Mirandole, ils sont prêts à traiter *de omni re scibili et ...de quibusdam aliis* (de tout ce qu'on peut savoir et ...de quelques autres choses),... surtout d'autre chose. ... Ils jettent le discrédit sur l'Art du sourcier.

Des excursions et une prospection furent faites sur la Côte d'Azur.

Reprenant des expériences faites par M. l'ingénieur Müller, de 1916 à 1924, M. Portepan fait des expériences de transmission d'influences telluriques par la main : des « ondes » furent reçues par les ingénieurs Joly et Ker.

Lecture fut donnée d'un rapport envoyé par M. Larvaron, de Rennes, sur « la radiotellurie dans le choix des semences ».

L'Association française des radiotelluristes, sourciers et puisatiers a aussi organisé des excursions et assemblées régionales : excursion au Val, par Brignoles, avec vérification des résultats de la prospection du congrès de Brignoles ; excursion à Néoules, où elle a pu reprendre des prospections faites plusieurs années avant par quelques-uns de ses membres et voir des travaux exécutés autrefois sur les indications du fameux abbé Paramelle ; excursion à Aix-en-Provence, où elle fut reçue par la Société radiesthésiste d'Aix. Ce fut là une sorte de congrès régional de sourciers, dans lequel nous pûmes assister à quelques expériences et entendre Henri Mager exposer les recherches faites pour retrouver les eaux thermales des anciens bains Sextius, et nous pûmes entendre diverses conférences et communications (13 mars 1936).

Enfin en 1939, une excursion fut faite à La Garde-Freinet, où nous pûmes admirer les beaux travaux exécutés par M. Laugier pour capter plusieurs petits courants souterrains afin d'alimenter en eau cette localité assez élevée... M. Laugier avait déterminé l'emplacement et la profondeur de ces courants au moyen de sa baguette ; ses données avaient été confirmées par plusieurs membres de l'Association ; avant de descendre dans les galeries souterraines,

les excursionnistes purent s'exercer à repérer les courants et l'emplacement des galeries¹.

La section du Nord-Ouest organisa aussi un congrès à Bagnoles-de-l'Orne.

A la suite du Premier congrès international de Radiotelluristes et Sourciers de 1932, qui eut un notable retentissement, se constituèrent des séries de congrès internationaux, en particulier celui des radiotelluristes, radiesthésistes et sourciers tenu à Paris en 1933, et celui des Radiesthésistes, à Lausanne, en 1934. En même temps on vit se multiplier des Sociétés ou Associations de sourciers.

En 1932, le Vicomte Henry de France, qui avait fondé un groupe de radiesthésistes à Versailles dans un milieu de Polytechniciens, fut autorisé à organiser l'enseignement de l'Art du sourcier à l'Ecole Militaire et d'Application du Génie, à Versailles.

Immédiatement après le congrès d'Avignon, M. Rocher fondait, à Marseille, une société de Radiotelluristes et radio-physiciens, qui a organisé des conférences.

A Lyon, la Société rhodanienne de radiesthésie, en deux mois, avril et mai, recevait cinq cents nouvelles adhésions.

Le 12 décembre 1932, paraissait au *Journal Officiel* la déclaration de l'Association française des Puisatiers et Sourciers du Sud-Est, qui m'appela à sa présidence d'honneur, et qui, comme nous l'avons vu, se transforma peu après en Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers.

En 1933 était inauguré à Nice l'Institut international de Cosmobiologie, qui n'avait pas pour but spécial l'étude de la baguette et du pendule, mais qui s'y intéresse, parce que nous y étudions les influences cosmiques et aussi les influences telluriques, lesquelles s'y rattachent. La première réunion eut lieu à Nice le 3 février 1933.

En 1934 un ingénieur qui avait été membre du congrès d'Avignon, fonda une société de radiesthésie à Dijon.

La même année, au Congrès international de Lausanne, qui comprenait une section spéciale consacrée aux applications de la radiesthésie à l'Art médical, sur la proposition de la doctoresse Andrée Besson, fut fondée l'Association internationale de Radiesthésie médicale, qui eut son siège à Paris, et publia un petit bulletin, *Les Nouvelles Perspectives*.

En Angleterre commence à se développer la société britannique de Sourciers, *The british Society of Dowzers*, qui publie une revue, *The Journal of Dowzers*, et qui n'a pas tardé à avoir des ramifications dans toutes les possessions britanniques. Cette Société a organisé un congrès à Londres. Elle est présidée par le Colonel A.-H. Bell. A sa création contribuèrent deux sourciers avec lesquels j'étais en relations : le Dr Dudley d'Auvergne Wright, qui était venu au Congrès d'Avignon et qui connaît bien les méthodes d'Abrams et l'emploi des réflexes utilisés comme détecteurs d'énergie ; d'autre part, M. Christie, un artiste-peintre, qui a fait des recherches intéressantes : il s'est mis à étudier la radiotellurie expérimentalement, sans lire aucun livre qui eût pu l'influencer ; il m'avait écrit maintes fois pour

1. L'eau à La Garde-Freinet (Excursion des radiotelluristes, sourciers et puisatiers), *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, août 1939.

me communiquer les résultats de ses expériences : il a ainsi cru découvrir des faits et des lois que tout bon sourcier connaît ; il s'est aussi heurté à des difficultés qu'une initiation rapide lui eût évitées. Il m'avait manifesté son intention de grouper d'autres chercheurs afin d'obtenir un contrôle et je l'avais fortement encouragé dans cette voie.

En août de cette même année les deux sociétés qui existaient à Munich ont fusionné avec l'*Internationaler Verein* de Berlin.

A Munich avait été fondée en 1911 la Société pour l'étude du problème de la Baguette divinatoire, par le Comte de Klikostroëm et le Dr Aigner. Les deux sociétés munichoises qui prirent part à la fusion étaient la *Wesellschaft für Wünschelruten und Pendelkunde*, sous la direction du Dr Oswald, et l'*Institut für Wünschelruten und Pendelforschung*, sous la direction du Dr Wetzel. Ainsi fut formé le *Reichverband für Wünschelrutenwesen*.

Plusieurs revues publièrent une information, dont se fit l'écho la revue *Butinons* :

« M. Adolphe Hitler vient de fonder par un décret tous les groupements sourciers allemands en une seule fédération et de s'en proclamer Président à vie ¹ ».

Il s'en déclara, peut-être, Président d'honneur, la présidence effective resta au Dr Paul Beyer, de Berlin.

Vers la même époque diverses revues signalèrent que les Allemands avaient constitué un corps d'officiers sourciers ou baguet-tisants.

En 1835 l'Association internationale des Médecins radiesthésistes fut définitivement constituée sous la présidence du Dr Foveau de Courmelles, conformément au vœu émis au Congrès de Lausanne de 1934. Elle organisa, en 1936, les Journées de la Radiesthésie Médicale à Vichy.

En 1935 eurent lieu des congrès à Paris et à Wiesbaden.

Puis, en 1936, un congrès à Bad Herzburg réunit des sourciers germaniques. La même année se constituent l'Association algérienne des Amis de la Radiesthésie ; l'Association marocaine de Radiesthésie, qui, sous la direction du Pr. Baradat, publie la *Revue de Radiesthésie* à Casablanca, en 1937 ; enfin l'Association scientifique française de Radiesthésie, sous la présidence de M. Deslandres, membre de l'Institut.

Cette dernière Association compte dans son Comité d'honneur plusieurs membres de l'Institut et diverses personnalités du monde scientifique, elle publie une revue, *La Radiesthésie scientifique*, sous la direction de M. Pitois, Ingénieur en chef de l'Aéronautique. On y a fait preuve d'un esprit très large, et, au Congrès de Liège, en 1939, M. Pierre Vernotte, un de ses membres, déclarait :

« Nous ne prétendons pas fixer les limites de la Radiesthésie, nous ne savons pas au juste de quelles catégories de phénomènes elle relève ; il s'y trouve sans doute du physique, du physiologique, du psychique, et, peut-être, encore autre chose ».

En 1937 le Dr Dietrich crée à Rudalsstadt (Thuringen) la *Gesells-*

1. *Butinons*, Metz, 1^{er} juillet 1935.

schaft für Wissenschaftlich Pendel forschung et, en Suisse est fondée la *Radiesthesis-Association Feldegger Weg*, à Berne. Il existe aussi une Association de Radiesthésie de langue romane ou française à Genève.

Nous voyons qu'il y a de nombreuses sociétés de sourciers et nous en avons sans doute omis bon nombre. Il en est auxquelles il y a lieu de consacrer quelques mots.

Une des plus anciennes est celle de Hollande, la *Nederlandsche Vereeniging de Wichelroede*, créée en 1919, à l'instigation de M^{lle} T. Stein, qui s'intéressait à la question depuis 1905 ; elle comptait 80 membres vers 1939.

A Prague fut fondée une association tchéco-slovaque, le 10 mars 1935.

En France notons encore : la Radiesthésie vétérinaire, à Soissons, les Capteurs d'ondes du Languedoc, à Narbonne.

En 1933 j'avais été appelé au Havre, avec M. Larvaron, pour étudier des zones dans lesquelles des cas de cancer étaient plus fréquents. Nous avons été invités à faire cette étude par le D^r Adrien Loir, Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène. Nous y repérâmes des zones d'influence dues à des courants d'eau souterrains et essayâmes de les neutraliser au moyen d'appareils, qui nous avaient déjà donné des résultats, du moins en ce qui concernait des troubles nerveux constatés chez une malade à Paris. La neutralisation fut contrôlée avec l'électromètre de Vita, que nous avions apporté. Les premiers résultats intéressants furent signalés par le D^r Loir et par M. Legangeux. Le D^r Loir avait réuni douze personnalités (ingénieurs, architectes et médecins), parmi lesquels se trouvaient le Président et le secrétaire du Syndicat des médecins. Le D^r Jules Regnault leur exposa ce qui avait été fait et présenta des appareils, en particulier l'électromètre de Vita, dont il n'existait alors en France que deux exemplaires, celui de M. Larvaron et le sien, qu'il avait fait munir de quelques perfectionnements. Sur la proposition du D^r Loir, les personnes présentes acceptèrent de continuer à surveiller les résultats de ces expériences et de se réunir en un groupe restreint « pour l'étude de la Radiotellurie ». Le 20 octobre 1933, le D^r Loir annonçait la création d'une Société au Havre, sous le titre : *Groupe d'études de Radiotellurie*. Le nombre des membres résidents était limité à 20. La nouvelle société fut troublée par un ingénieur qui, néophyte sourcier, se lança dans des combinaisons commerciales, en présentant comme de son invention le contrôle par des électromètres ou des électroscopes et en préconisant un mode de protection que le D^r Regnault avait signalé, pour le condamner à cause de ses dangers, les écrans de plomb. Le D^r Loir annonça que le groupement s'était dissous par suite de ces manœuvres et qu'un certain nombre de ses membres avait adhéré à une société de Radiesthésie existant déjà au Havre.

Des sociétés pour l'étude de l'Art du sourcier se sont aussi créées en divers autres pays, par exemple en Espagne et en Belgique. Dans ce dernier pays plusieurs sociétés se sont groupées en une Fédération, et, de plus, a été constituée une *Académie des Sciences radiesthésiques*, dont le président est M. Discry. Celui-ci présida également le *Congrès international de Radiesthésie de Liège*, qui se tint, en juillet 1939, dans le cadre de l'Exposition de l'Eau. Il y eut 350 adhérents. L'import-

tance des Rapports et des communications peut être appréciée par le fait que le Compte-rendu forme un volume de 460 pages ¹.

Neuf pays étaient représentés dans le Comité d'honneur. Pour la France, notons : Armand Viré, Lieutenant-colonel Ridoux, Alfred Lambert, général Barbarin, Ingénieur chimiste André Capron, D^r Pierre Creuzé, Maxime Delcambre, D^r Fruictier, M. Larvaron, colonel comte de Marsay, D^r Georges Maynier, D^r Naret, D^r Peyré, ingénieur Pitois, D^r Jules Regnault, D^r Alfred Roux, Joseph Treyve, D^r Valmyre, ingénieur Voillaume, vicomte Henry de France, D^r Andrée Besson, D^r Leprince, lieutenant-colonel Correnson, Hector Mollin, pharmacien Gabriel Lesourd.

Sur l'initiative de M. Discry, au cours d'une réunion des membres délégués par les Associations de Radiesthésie représentées au Congrès, fut créé le *Centre international d'étude scientifique de la Radiesthésie*, dont le siège est fixé à Liège.

Il s'agit d'un organisme centralisateur de toute documentation : brochures, journaux, recherches individuelles, expériences, appareils réalisés... Il a pour buts, entre autres, « de signaler les expériences à répéter pour en vérifier la réalité ; de dresser une statistique des faits prouvés afin d'élaborer les lois..., bref d'établir une collaboration universelle et continue dans le sens scientifique ».

Un autre élément de progrès s'est développé en Angleterre, où M. J. Cecil Maby a créé son *Biophysical Laboratory*, à Bourton-on-the-Hill (Gloucestershire). Il a entrepris, avec T. Bedford Franklin, des expériences multiples de contrôle au moyen des appareils de physique les plus modernes. En 1939, ils ont publié un volume de 452 pages, *The Physics of the Divining Rod*, et, dans son premier rapport sur son Laboratoire, M. Cecil Maby a écrit : « Un Laboratoire central : ceux qui n'ont pas résolu les problèmes radiesthésiques et bioélectriques sont cordialement invités à s'adresser à ce laboratoire pour discussion ou investigation (confidentiellement, si on le désire), suivant les méthodes ou les théories récentes proclamées dans *The Physics of the Divining Rod* ².

En 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de New-York, du 12 au 16 septembre, se tint un congrès, dans lequel furent traitées des questions se rattachant à l'influence des radiations cosmiques et autres sur l'organisme et par conséquent à l'Art du sourcier. En raison des événements (début de la guerre mondiale), je ne pus m'y rendre, mais le secrétaire voulut bien présenter mon livre *Biodynamique et radiations* et une note que j'envoyais sur « Biodynamique et Cosmobiologie ».

Aux Etats-Unis, l'Art du sourcier paraît s'être peu développé ; il y a rencontré d'ardents adversaires dès le début. Cependant le D^r Selge avait créé une petite revue à Miami. D'autre part, au Canada, il y a une sourcière officielle, qui assistait au Congrès international de Lausanne en 1934, et, à Montréal, un prospecteur radiotelluriste,

1. *Congrès International de Radiesthésie* (Liège, 7-10 juillet 1939) ; Secrétariat du Centre international d'étude scientifique de la Radiesthésie, Ch. Warnotte, rue Tête-de-Bœuf, 2, Liège (Belgique).

2. J. Cecil Maby and Bedford Franklin, *The Physics of the Divining Rod*, G. Bell and Sons, London, 1939.

G. Cecil Maby, Rapport, *La Côte d'Azur Médicale*, 1942, p. 10.

M. Gervais, qui avait adhéré au Congrès d'Avignon et qui a publié les résultats très satisfaisants de forages d'eau contrôlés, faits sur ses indications.

La grande Presse a consacré de nombreux articles à tous ces congrès et attiré ainsi l'attention du public. D'autre part, en dehors des bulletins ou revues de sociétés déjà signalés, furent créées diverses revues consacrées aux sourciers. Notons *La Chronique du Sourcier*, du vicomte Henry de France, *La Prospection à distance* de M. Emile Christophe. Il y a même eu une revue en esperanto !!

Pendant ce temps les ouvrages sur l'Art du sourcier se multipliaient.

Laissons de côté divers « Instituts » intitulés « radiesthésiques » pour l'exploitation commerciale de la méthode d'actualité...

Des fabricants d'instruments de Physique, comme les Fils d'Emile Deyrolle, 46, rue du Bac, se sont mis à fabriquer des appareils pour les sourciers.

M. Lambert fonda à Paris, 16, rue Saint-Roch, la *Maison de la Radiesthésie*, où on put trouver les revues et les livres consacrés à la question, ainsi que les divers modèles de baguettes, de pendules et d'appareils utilisés par les radiotelluristes et sourciers ; il y a même créé un centre de conférences et d'enseignement.

Diverses sociétés scientifiques se sont intéressées à la question ; j'en ai traité à l'Académie du Var dès 1924 et plus tard à la Société de Pathologie comparée et à la Société de Biodynamique ; j'en ai traité aussi à l'Institut international de Cosmobiologie, à Nice.

En Italie, le 14 octobre 1932, à la Société pour l'avancement des sciences, dans la section de Géologie et de Minéralogie, la question de la Râdomancie a été étudiée et discutée par le Pr. Stella et par des ingénieurs : le chevalier Alberto de Vita y a présenté son électromètre d'une très grande sensibilité¹.

Le sujet « Ondes et radiations humaines, Radiesthésie et Radiophysique, » fut porté, pour la séance du 11 juin 1935, à l'ordre du jour de la Société de Pathologie comparée, de Paris, qui est toujours à l'avant-garde pour l'étude des questions nouvelles et est bien connue pour sa largeur d'idées. Les membres étrangers, mais bien connus pour leurs travaux sur ces questions, étaient invités à cette séance. Parmi les communications de membres étrangers notons celle du Dr Abravanel Ayssoy, professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara (Turquie). Enfin, à la Société de Médecine et de Chirurgie de Bordeaux, le 2 novembre 1941, le Dr Mercier, Doyen de la Faculté des Sciences de cette ville, a fait une communication intitulée : « Le pendule et les pendulants », et, sur la proposition du Pr. Jeanneney, la Société de Médecine a nommé une commission qui « est chargée de mettre au point, dans la mesure du possible, le problème du pendule dans ses parties physiques et psychophysiologiques » (*Le Concours Médical*, 2 novembre 1941).

Des enquêtes furent ouvertes dans quelques journaux et dans des Revues ; citons, parmi ces dernières, la *Revue du Génie militaire*, et, dans un autre domaine, *La Clinique*.

Des personnes connaissant assez peu la question organisèrent

1. *Il Popolo di Roma*, 10 octobre 1932.

des concours avec prix, en proposant des épreuves souvent étranges qui, quelquefois, ne prouveraient rien si elles étaient subies avec succès. Nous aurons à y revenir à propos des polémiques, que nous pourrons mieux examiner quand nous serons plus avancés dans l'étude de la question.

Notons d'ailleurs que la question devient de plus en plus complexe. Elle ne le serait pas s'il s'agissait seulement de *Radiotellurie*, d'étude de courants souterrains ou de gisements miniers portant sur *inconnu total*. Ici les faits bien contrôlés abondent et, si on veut citer une preuve de ce genre, on peut choisir celle du congrès de sourciers et puisatiers tenu à Brignoles : nous avons vu que les résultats ont été très satisfaisants.

Mais les radiesthésistes considèrent comme illimité le champ de leurs opérations ; ils les ont étendues à la Médecine humaine et vétérinaire, à l'Agriculture et à beaucoup d'autres domaines. En Médecine on a constaté des faits intéressants, malheureusement le contrôle sévère n'est pas toujours possible : les diagnostics cliniques comportent une belle proportion d'erreurs ; il en est de même de divers procédés de laboratoire ; j'ai pu noter de telles erreurs pour l'emploi des rayons X, procédé auquel on a tendance à faire le plus crédit, et autrefois j'ai cité des faits en un article intitulé : « Erreurs de diagnostic par radiographie », que j'ai publié dans le *Journal des Praticiens*.

Dans certains cas, pour les humains, on peut aussi faire intervenir la suggestion.

Il n'en est pas de même pour les résultats obtenus en Agriculture dans la sélection des semences et des engrais, qui a été étudiée par M. Larvaron et par M. Mellin, ainsi que par plusieurs autres. Les résultats cultureux sont là sans qu'on puisse faire intervenir l'influence de la suggestion sur les plantes.

Le problème s'est encore compliqué et obscurci avec de nouvelles méthodes d'examen sur plan, que beaucoup d'auteurs se refusent de rattacher à la « radiesthésie physique ».

Enfin l'enthousiasme exagéré de certains néophytes a été fort compromettant ; ils se sont soumis avec imprudence à des épreuves de concours, que des praticiens exercés de l'Art du sourcier n'auraient pas tentées et ... ils ont échoué : leur échec jette la suspicion sur des recherches intéressantes, qui ont besoin d'être faites avec méthode et demandent d'assez longues études. N'oublions pas que Probst, qui eut de brillants succès, avait étudié pendant dix années le magnétisme, l'électricité et l'art du sourcier, avant de se lancer dans ses prospections du sol.

Bon nombre de Sociétés sont très accueillantes : certaines comme celle des Amis de la Radiesthésie, sont constituées pour admettre non seulement des « radiesthésistes », mais aussi des sympathisants ; cela leur a permis d'avoir un grand nombre de membres ; nous savons qu'après le Congrès d'Avignon en deux mois une autre Association a vu s'accroître de cinq cents le nombre de ses membres. Dans ce nombre il y avait sans doute plus de curieux ou de sympathisants que de sourciers exercés.

Vers 1930, le vicomte Henry de France, M. Larvaron et moi-même, réunis à Paris, avons élaboré un projet de diplôme de sourcier, projet qui n'a pas eu de suite. J'ai appris plus tard que Mager avait

déjà émis cette idée, qu'il a reprise dans un congrès, sans résultat d'ailleurs.

J'avais établi un autre projet, celui de créer dans des Associations de sourciers deux titres : celui de membre titulaire et celui de membre adhérent ou associé.

La porte était largement ouverte aux adhérents, mais, pour être membre titulaire, il fallait avoir fait ses preuves : avoir pratiqué avec succès un certain nombre de prospections (cinq par exemple), contrôlées par des forages ou creusages de puits.

Certaines sociétés étrangères sont entrées dans cette voie, par exemple l'Association tchéco-slovaque, *Verband zur Förderung der Wünschelrutenkund*, qui a tenu son assemblée constitutive à Prague, le 10 mars 1935. Le candidat demandant à y entrer doit répondre à de nombreuses questions :

- « Depuis quand vous occupez-vous de l'Art du sourcier ?
- « Quelle est votre sensibilité : grande, moyenne, faible ?
- « Comment vous êtes-vous formé dans l'Art ? Quels livres avez-vous lus ?
- « Quels appareils utilisez-vous ?
- « Êtes-vous amateur ou professionnel ?
- « Avez-vous publié des travaux sur la question ?
- « Êtes-vous en relations suivies avec des sourciers connus ? Lesquels ?

Il est certain que tout membre d'une Association de ce genre a besoin de faire enregistrer et contrôler par ses collègues ses divers succès ; alors seulement l'Association peut savoir à quels de ses membres il y a lieu de s'adresser pour une recherche de tel ou tel genre, dans laquelle ils sont plus ou moins spécialisés.

L'organisation des sourciers se fait assez lentement, mais elle est en voie de réalisation et nous avons vu quels grands progrès ont été réalisés dans ce sens depuis 1913 et surtout depuis 1930.

CHAPITRE IV

LES INSTRUMENTS

BAGUETTES ET PENDULES.

Baguettes : Baguette en bois aimantée (Rituel du *Dragon Rouge*). — Baguettes fourchues en bois, en fanon de baleine, colorées, à solénoïdes. — Baguettes en métal Jansé. de Marsay, etc... — Hydroscope de l'abbé Carrié. — Comment tenir la baguette; ses mouvements. — Baguettes courbe, droite, tournant dans un plan horizontal (Lola Neiter, Laugier, Busby, Burgett, Lucchini). Baguette à manchons du D^r Regnault.

Pendules : Pyrite de Cuivre, montre, bague, stylet, poing, ivoire, à mercure de Regnault; à solénoïdes; creux, jumelés, réglables; ondemètres. — Le Problème du pendule explorateur. — Baguette ou Pendule ?.

BAGUETTES. — Les baguettes de sourcier sont de formes variées et ont été faites de matériaux fort différents.

Le modèle le plus courant est en forme de fourche, ce qui lui a valu le nom de « Furcelle », donné par le comte de Tristan. C'est le modèle décrit par *Le Dragon Rouge*, par Basile Valentin et par Martine de Bertereau, utilisé par Jacques Aymar et figuré sur des documents fort anciens, par exemple dans une gravure du livre de Sébastien Munster en 1555 et sur la médaille en argent frappée en 1719 pour le mariage du Prince Electeur Frédéric avec la princesse Joséphine d'Autriche. Sur cette médaille la baguette est tenue par un petit Amour ailé.

Parmi les sept baguettes décrites par Basile Valentin et par Martine de Bertereau il y en eut en métal, mais le plus souvent, dans le passé, les sourciers ont utilisé des baguettes de bois.

Quelquefois ils choisissaient l'Amandier, en souvenir de la baguette de Moïse. Généralement ils employaient le Coudrier ou Noisetier. Divers opérateurs et encore, de nos jours, le D^r Henri Moineau, attachent une grande importance au choix de l'espèce de bois, suivant la recherche qu'ils veulent faire.

L'abbé de Vallemont écrivait déjà, en 1693 : « Il faut observer qu'on peut employer indifféremment toute sorte de bois, quoi que le poreux et le plus léger y soit beaucoup plus propre », et Vallemont notait aussi que le mouvement n'est pas le fait du bois ou du métal. En 1826 le comte de Tristan avait essayé de nombreux bois; il

excluait : le Tilleul (assez fragile à la fourche), le Genêt d'Espagne, le Marronnier d'Inde.

Lacroix-à-l'Henry conseille d'éviter les arbres résineux et le Sureau. Il a raison : dans ma jeunesse j'ai voulu utiliser un jour le Sureau et j'ai pu constater combien il est fragile. J'ai employé le Saule, et, au printemps, en serrant fort ma baguette, j'ai eu la surprise de la voir tourner dans son écorce, ce qui m'a donné l'idée d'utiliser des baguettes à manchons ; mais le Saule est élastique et peut être employé.

Les deux branches doivent avoir environ un pied de longueur, soit de 33 à 35 centimètres, et être aussi droites et égales que possible. La baguette devait être coupée à cinq centimètres environ au-dessous du point de bifurcation des branches. Il était préférable de choisir une tige présentant, entre les deux branches principales, une troisième branche atrophiée, qu'on coupait un peu au-dessus de la bifurcation des deux autres, ceci pour avoir une fourche plus solide.

De nos jours on a encore vu souvent utiliser ces baguettes de bois primitives, et quelquefois par des sourciers de marque, comme Lloyd Georges,.

D'après le baron de Beausoleil, le bois de la baguette devait être coupé en juillet, août, septembre. Elle devait être coupée un mercredi (jour de Mercure, qui est toujours figuré avec une baguette) au lever du Soleil, d'un seul coup, avec un couteau neuf. Elle devait l'être en Pleine-Lune. Pour certains auteurs, il fallait aussi tenir compte de l'état astrologique du Ciel. Quelques-unes de ces prescriptions s'expliquent par la nécessité d'avoir du bois complètement développé, présentant le maximum de porosité et d'élasticité. Nous avons vu que certains grimoires, comme *Le Dragon Rouge*, préconisaient le ferrement de la baguette avec des aimants, ce qui peut avoir une grande importance, et aussi des cérémonies magiques pour la consécration de l'instrument. L'abbé de Vallemont n'y attachait pas d'importance ; il écrivait : « Je ne doute pas que des fourbes et des charlatans, à qui la baguette tournait, n'aient enveloppé quelquefois ce don de la nature sous des cérémonies extravagantes, afin de cacher et de mieux faire valoir leur secret ».

Il est probable qu'aujourd'hui il n'y a plus de sourciers soumettant leur baguette à une consécration magique, mais il en est, dans les campagnes, qui veulent la faire bénir. Un prêtre chassa, avec indignation, un paysan qui lui apportait des objets à bénir, lorsqu'il vit une baguette de sourcier mal dissimulée sous ces objets. Plus tard, cet abbé fut en relations avec un des Maîtres de la Radiotellurie, qui lui fit découvrir ses aptitudes à être sourcier ; depuis lors il bénit les objets qu'on lui présente, sans se préoccuper de savoir s'ils recouvrent des baguettes ou des pendules explorateurs.

En tous cas, les branches de la baguette doivent être débarrassées de toutes leurs aspérités et polies, sans quoi il peut arriver des accidents, comme je l'ai vu deux fois.

En 1932, sur des courants souterrains d'un fort débit, au niveau desquels se pratiquaient des forages, un conseiller municipal de Toulon voulut utiliser la baguette pour un contrôle ; je lui offris une baguette de baleine ; il refusa et préféra se couper lui-même son instrument dans des branches épaisses de bois sec, qui étaient

sur le terrain. Dans sa précipitation, il émonda mal les branches, puis s'avança sur le courant, en serrant très fort sa baguette pour l'empêcher de tourner, et, cependant, la baguette tourna violemment. L'opérateur nous quitta sans nous serrer la main... Deux jours après, je le rencontre et lui demande s'il est parti fâché ou vexé : il me montre ses mains dans lesquelles sa baguette avait produit des plaies. Il n'avait pas voulu nous tendre une main saignante, après avoir refusé l'instrument plus souple qui lui avait été offert.

En 1943, au cours d'une prospection sur le plateau de la Courtine, un accident semblable se produisit dans des conditions identiques chez M. L., mais celui-ci avoua de suite l'accident et dut panser sa main avec son mouchoir.

Des opérateurs ont eu l'idée de remplacer la fourche naturelle par une fourche obtenue en unissant deux tiges souples, soit par un capuchon de corne, soit par une ligature. Le Comte de Tristan eut l'excellente idée de remplacer le bois par des tiges de fanon de baleine. Actuellement les tiges de baleine rondes de 3 ou 4 millimètres de diamètre paraissent les meilleurs instruments ; elles ne perdent par leur élasticité, elles peuvent être combinées de façon à obtenir des baguettes « positives » ou « négatives » et des baguettes universelles. Le vicomte Henry de France utilise des tiges plates au lieu de tiges rondes, mais doit les tenir entre le pouce et l'index.

Quand on écarte les deux brins de baleine par les bouts opposés à la ligature, ils forment un V et constituent un ressort, comme l'antique baguette de Coudrier.

M. Mertens recommande d'éviter les baguettes de cachalot, très répandues dans le commerce, de teinte verdâtre, moins flexibles que la baleine ; la baleine s'en distingue par les nombreuses fibres qui s'en détachent.

La baleine a été remplacée par des tiges de rotin, par des aiguilles à tricoter, par des tiges de composition industrielle ; M. Jean Roger, d'Elne, se sert de baguettes extrêmement ténues, souvent composées de brins de Tamaris.

Enfin on supprime la ligature en utilisant de longues tiges, de composition artificielle, repliées, sur lesquelles un curseur permet de modifier la longueur des parties formant la fourche.

La ligature des deux tiges de « baleine » se fait quelquefois avec un fil métallique, plus souvent avec un fil de Chanvre ou de Lin, soit blanc, soit noir. La baguette à ligature blanche donne des zones d'influence plus larges que celle à ligature noire ; elle est donc utile pour une première recherche ; la seconde est précieuse pour délimiter les bords du courant ou de la faille.

La ligature se fait de façon à ce que le commencement du fil se noue à sa fin sans prendre une tige seule dans la ligature et sans laisser pendre les bouts du fil noué. Une des extrémités du fil est engagée entre les deux tiges et laissée assez longue (10 centimètres par exemple) puis on fait la ligature sur une longueur de cinq centimètres environ et la fin du fil est nouée à l'autre extrémité qu'on retrouve au bout de la spirale de la ligature et le nœud est enfoui sous la ligature... Pour que les deux tiges ne roulent pas l'une sur l'autre dans la ligature, il faut tailler une des faces de chaque tige en biseau au niveau où se fera cette ligature.



Pour avoir un appareil plus solide, je laisse le fil engagé entre les deux tiges beaucoup plus long ; je fais passer ce fil en avant sur le fil de la spirale après trois tours, puis en arrière après trois nouveaux tours et ainsi de suite en alternant.

Des opérateurs attachent de l'importance au sens de l'enroulement de la ligature : de gauche à droite pour une baguette positive ; de droite à gauche pour une baguette négative.

Quelques sourciers enroulent un fil de cuivre ou de fer autour des branches des baguettes de bois. Le milieu du fil fait une boucle à la pointe, puis une moitié est enroulée dans le sens des aiguilles d'une montre sur l'une des branches, et l'autre moitié en sens inverse des aiguilles d'une montre sur l'autre branche.

Pour ces baguettes « à solénoïdes métalliques » chaque branche doit être tenue dans la main de « polarité » correspondante, suivant la « polarité » de l'opérateur. Il faut se défier de ces baguettes, si elles sont longues : on a des réactions brutales, et, si on est distrait, on peut recevoir un choc violent de la pointe sur le front, ainsi qu'il m'est arrivé à San-Salvador, avec une baguette de ce genre, que le Dr Moineau m'avait laissée, en 1922, comme souvenir de son passage à Toulon...

De nombreuses modifications ont été apportées, lorsqu'on a fait intervenir les couleurs pour la « syntonisation » ou sélection des influences à étudier. Henri Mager a créé ainsi des séries de baguettes colorées ; M. Larvaron en a créé également ; l'opérateur peut porter avec lui un petit carquois de baguettes de ce genre, pouvant lui donner, si le physique s'y prête, l'aspect d'un petit Amour ou d'un grand Eros : j'en possède un, que je trouve un peu encombrant.

Des sourciers, comme Henry de France, se contentent de prendre entre le pouce et la baguette universelle unique un fragment de ruban de la couleur voulue. A un moment j'ai utilisé un autre dispositif : j'avais dans une petite boîte une collection de capuchons en papier de couleurs différentes ; je coiffais la pointe de ma baguette universelle avec le capuchon de la couleur désirée.

Les anciens utilisaient déjà des aimants sur leurs baguettes, ainsi que nous l'apprend *Le Dragon Rouge*. Henri Mager a étudié l'influence d'une aiguille de boussole ; vers 1923 j'ai utilisé une très fine aiguille à coudre aimantée : enfoncée sous la ligature d'une baguette universelle parallèlement à l'axe passant par la pointe, elle la transforme en baguette positive ou négative, suivant le pôle de l'aiguille faisant pointe. Enfoncée dans la ligature perpendiculairement à la pointe, elle permet diverses combinaisons. Depuis lors M. Turenne a créé une baguette (longue de 45 à 50 centimètres) près de la pointe de laquelle se fixe, par une espèce de bouton-pression, une aiguille de boussole qu'on oriente à discrétion.

Nous avons vu qu'on a employé des enroulements métalliques autour des branches de la baguette. Après le Congrès de Brignoles, en 1933, M. Léon Lauret, secrétaire de l'Association française des Puissatiers et Sourciers, m'a adressé une note que j'ai fait paraître dans le N° de mars 1934 de *La Côte d'Azur Médicale* : il utilise un solénoïde ou enroulement métallique, mais d'une façon très différente ; il emploie « du fil de courant lumière en hélice dont chacune des extrémités est tenue en même temps que la baguette par les doigts

de chaque main. Pour le pendule, un bout dans les doigts d'une main, l'autre dans les doigts qui tiennent le pendule ». Il écrit : « Le résultat, pour moi du moins, est intéressant en ce qu'il me permet de déceler des quantités de courants là où je n'en trouvais que quelques-uns ».

Son enroulement hélicoïdal ou « solénoïde » semble jouer le rôle de radiocapteur ; du moins telle a été mon interprétation.

M. Frammery a imaginé une baguette *en forme d'antenne d'insecte* : il la fabrique avec deux tiges flexibles, dont les extrémités sont coudees ; il écrit : « Je les ai assemblées par un coulisseau, qui, par son déplacement, permet de régler la longueur des branches du V ».

« On constate que, pour un point donné (toujours le même pour la même radiation), cette baguette ne détectera qu'une radiation et uniquement celle-là au milieu des autres ¹ ».

Cette baguette serait donc réglable dans des conditions telles qu'on pourrait « la syntoniser » ou mettre en accord avec telle ou telle radiation cherchée.

M. Lacroix-à-l'Henry a imaginé la « *baguette Pluton* », ainsi nommée parce que sa forme rappelle le symbole de la planète Pluton. C'est une baguette faite avec des tiges de baleine rondes de 5 millimètres de diamètre et de 35 à 40 centimètres de long, avec la ligature noire sur 4 centimètres. La pointe, sur une longueur de 10 millimètres, est réduite à un diamètre de 5 millimètres. Sur cette pointe peut s'enfiler une des dix boules colorées de 27 millimètres de diamètre (les couleurs du spectre plus : noir, blanc et gris), dont l'auteur se sert pour ses pendules. De plus il fixe avec un élastique, transversalement, sur la baguette, en arrière de la ligature, un barreau aimanté de 10 centimètres de long et de 5 millimètres de section carrée. La forme de l'ensemble est bien celle du symbole de la planète Pluton. Les réactions sont différentes suivant qu'on tient la baguette avec le barreau au-dessus ou en dessous. Une autre boule, creuse, pourrait recevoir un « témoin ».

M. André Martin-Laval adapte à sa baguette une aiguille en bois orientable.

Pour avoir une baguette universelle, le Dr Moineau choisit une tige droite de 70 centimètres environ, la coupe au milieu, après avoir détaché une lamelle sur une des faces, et ligaturé les deux moitiés en coaptant les parties correspondant à la lamelle enlevée.

Les baguettes de métal inspirent de la méfiance à divers sourciers, qui craignent que le contact avec le métal les mette en résonance ou accord exclusif avec des produits de la nature du métal employé. Cependant on compte de multiples espèces de baguettes métalliques. Le frère Padey a créé une baguette formant des boucles. Il déclare distinguer les radiations « électriques » et « magnétiques » d'après le nombre de tours : « dans le déchargement pour influence magnétique, 3 tours de la baguette répétés trois fois ; pour les influences électriques, 10 tours consécutifs ».

Jansé avait construit deux baguettes ou « Révélateurs » métalliques, l'un pour les influences positives ; l'autre, pour les négatives, et les avait munis d'un manchon sur la branche droite : en marche, vers l'un des pôles d'un barreau aimanté, le révélateur ferro-nickel,

1. FRAMMERY (L.), *Les radiations « S » des sourciers*, 1931, p. 93.

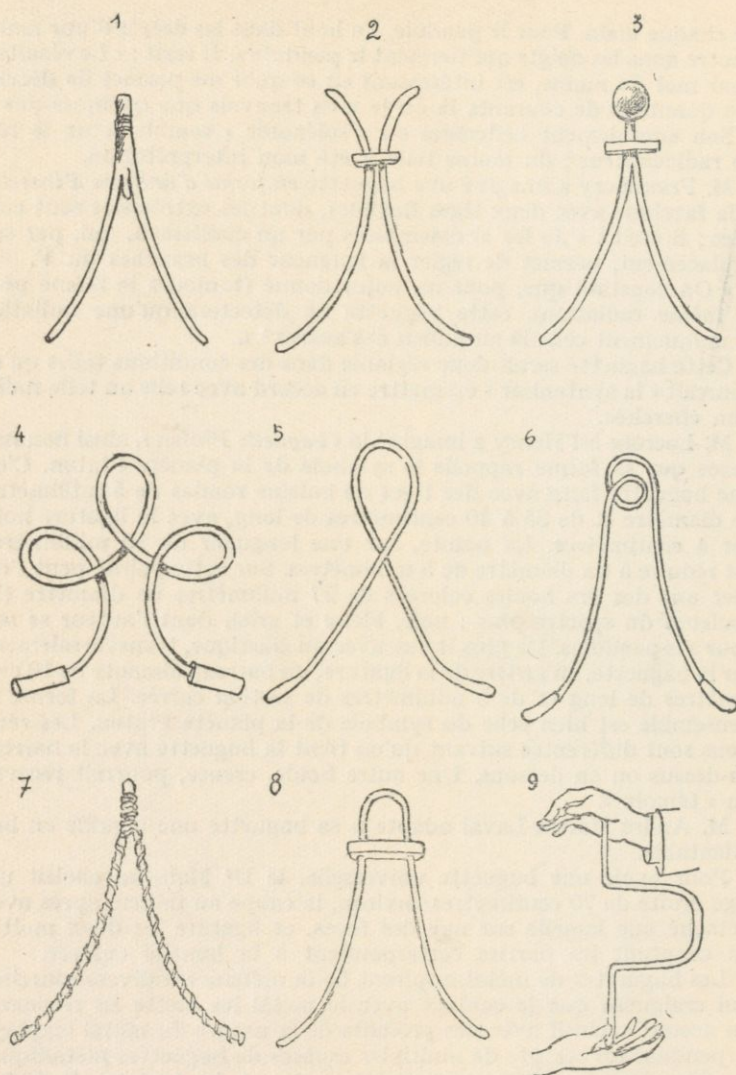


FIG. 3. — Diverses baguettes de sourcier.

1. Baguette de bois.
2. Baguette de Frammery, « en antennes d'insecte ».
3. Baguette « Pluton » de Lacroix-à-l'Henry.
4. Baguette du frère Padey.
5. Baguette en argent de Béraud (Frère Arconse).
6. Baguette « magnétique » en fer.
7. Baguette en bois avec « solénoïdes » ou enroulements métalliques sur les branches (Dr Moineau, etc.).
8. Baguette en matière plastique, avec coulisseau permettant de régler la longueur des branches.
9. Baguette de Lola Neiter (en cuivre), tournant dans un plan horizontal.

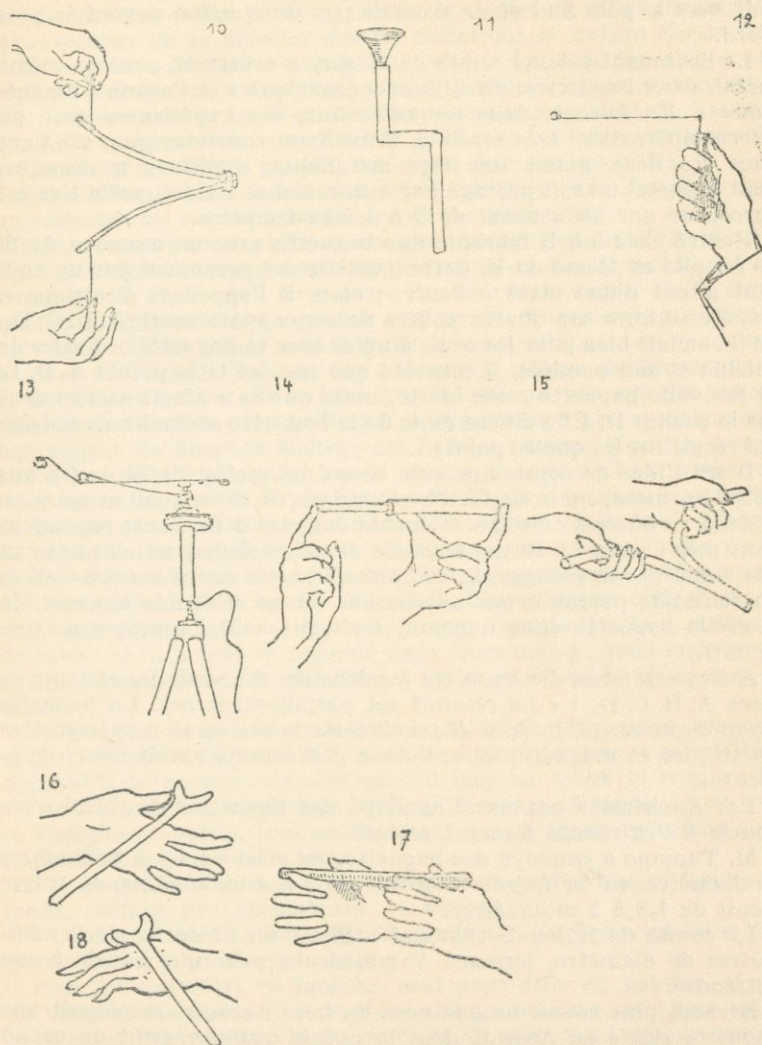


FIG. 4. — Diverses baguettes de sourcier (suite).

10. Baguette du Chanoine Lucchini, tournant dans un plan horizontal.
 11. Baguette australienne Busby.
 12. Baguette Budgett à manchon, tournant dans un plan horizontal.
 13. Appareil Laugier, à baguette tournant dans un plan horizontal.
 14, 15, 16, 17, 18. Diverses baguettes et façons de les tenir, d'après l'abbé de Vallemont.

tenu verticalement, s'inclinait vers le pôle Nord et restait immobile vers le pôle Sud. Le révélateur Cuivre, Maillechort ou Argent s'inclinait vers le pôle Sud et ne donnait pas de réaction devant le pôle Nord.

Le lieutenant-colonel comte de Marsay a construit, avec un même métal, deux baguettes, dites l'une « électrique » et l'autre, « magnétique ». En faisant, dans un autre but, des expériences avec un microampéremètre très sensible, il avait pu constater que, s'il tient dans ses deux mains une tige métallique, d'ailleurs quelconque, dont le métal ne soit protégé par aucun enduit isolant, cette tige est parcourue par un courant de 3 à 4 microampères.

Rentré chez lui, il fabrique une baguette avec un morceau de fil de fer plié en forme de V. Cette baguette est parcourue par un courant allant d'une main à l'autre ; alors il l'appelle « électrique ». Expérimentant sur quatre points de son appartement A. B. C. D., qu'il connaît bien pour les avoir étudiés avec sa baguette ordinaire de baleine et son pendule, il constate que sur les trois points A. B. C. sa nouvelle baguette reste inerte, mais qu'elle « réagit violemment sur le champ D. Elle diffère donc de la baguette ordinaire de baleine qui réagit sur les quatre points ».

Il eut l'idée de construire avec ce qui lui restait de fil de fer une autre baguette, mais en tortillant une partie de son fil en spirales. Il écrit : « J'avais ainsi un solénoïde dont les deux bouts reposaient dans mes mains. La forme nouvelle donnée à la baguette ne pouvait pas empêcher le passage du courant que nous avons constaté. Mais un solénoïde parcouru par un courant est un véritable aimant. Ma nouvelle baguette était donc un « aimant ». Il l'appela « magnétique ».

Avec cette nouvelle baguette à solénoïde, il aborde les champs de force A. B. C. D. : « Le résultat est parfaitement net. La baguette magnétique réagit en A. B. C., mais reste inerte en D. Les baguettes électriques et magnétiques ont donc des actions absolument opposées ¹ ».

Les Américains ont aussi employé des baguettes en métal avec boucle à l'extrémité formant solénoïde.

M. Turenne a employé des baguettes en acier de 1 à 2 millimètres de diamètre, en fer forgé ou torsadé de 3 à 4 millimètres, en cuivre recuit de 1,5 à 2 millimètres.

Le comte de Bülow-Bethkampf utilisait un fil de fer de 3 millimètres de diamètre, formant V majuscule, avec une boucle à son extrémité.

Béraud, plus connu sous le nom de frère Arconse, employait une baguette rigide en Argent, dont la boucle ovalaire avait un grand diamètre presque aussi long que l'une des branches, ce qui donnait une forme rappelant le symbole du Bélier.

Lors des épreuves de 1913, M. Hénon présentait un jeu de dix baguettes métalliques : en fer doux, en acier, en aluminium, en nickel, en argent, en maillechort ; celles de nickel et d'acier étaient aimantées de diverses façons.

1. Comte de MARSAY, *Electricité, Magnétisme, Radiesthésie* ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937, pp. 38 et suiv.

Celle de l'abbé Racineux est faite de deux métaux.

Pour Maurice Larvaron, une baguette métallique construite avec une branche en métal paramagnétique et l'autre en métal diamagnétique permet de ne détecter que les radiations de nature électrique.

La baguette de l'abbé Carrié, que celui-ci appelait son « Hydroscope », avait la forme d'un compas, dont les deux extrémités avaient été déviées pour se trouver dans le prolongement l'une de l'autre, quand le compas était ouvert à 90°. L'une de ces branches tournait au centre d'un disque gradué, maintenu fixe par un poids.

En Amérique on a usé également d'une baguette constituée par un solénoïde ou ressort à boudin replié en son milieu.

Notons encore un des plus anciens instruments en métal, le *Watch-Spring* de Child-Burgess, constitué par un *ruban d'acier*, pouvant être emprunté à un ressort de montre ou de réveil-matin. Voici dans quelles conditions Child apprit à s'en servir. Mager écrit : « C'était vers 1867 : Child s'était associé pour diverses affaires avec un jeune homme du nom de Parker, qui habitait le village de Croscombes, dans le Somersetshire ; un jour il nettoyait un vieux puits creusé dans les terrains du père de Parker, lorsque vint à passer un homme âgé venant de Shepton-Mallet ; cet homme nommé Burgess, ayant tiré d'une boîte à pilules un *ruban d'acier*, on prit un bout à chaque main entre le pouce et la phalangine de l'index, le courba en forme de boucle, et tenant cet arc devant lui, il se promena de long en large, de ci, de là. La boucle en U se tordit plusieurs fois en forme de 8, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Burgess prétendit qu'il y avait de l'eau partout où la boucle se tordait. Des villageois étaient venus voir opérer le sourcier ; ils l'entouraient, marquant leur curiosité de savoir si la boucle se tordrait dans leurs mains ; tous essayèrent et Child aussi ; ce ne fut qu'entre ses mains que le phénomène se produisit.

« De contentement, le vieux Burgess lui offrit l'*Indicateur de source* et la boîte dans laquelle il le gardait. Avec ce ruban d'acier Child découvrit de nombreuses sources, s'il faut en croire la renommée. Ce ne fut qu'assez longtemps après qu'il essaya la baguette de bois et l'adopta en partie, tout en déclarant que le ruban métallique est le procédé le plus commode ».

J'ai essayé le *Watch-Spring*, vers 1922 et je l'ai trouvé fort commode, surtout peu encombrant en voyage.

« *Comment tenir la baguette de sourcier ?* » — Telle est l'une des questions les plus souvent posées.

Pour les baguettes en fourche, sauf pour celle de baleine plates du vicomte Henry de France, dont chaque branche est tenue entre le pouce et l'index d'une main, on tient les branches à pleines mains. Il est souvent difficile de faire prendre la bonne position à un novice.

Qu'il prenne une branche dans chaque main, en tenant la pointe de la baguette vers le sol, puis qu'il donne à ses poignets un mouvement de rotation de 90° en dehors, jusqu'à ce que les ongles des deux mains soient dirigés en haut et se trouvent dans un même plan horizontal. Les branches font ressort et la pointe de la baguette vient se placer en avant. On choisit l'inclinaison qu'on préfère.

Les indications de l'abbé de Vallemont sont presque identiques : « On tient les deux branches dans ses deux mains, sans beaucoup

serrer, de manière que le dessus de la main soit tourné vers la terre ; que la pointe de la baguette aille devant ; et que la baguette soit parallèle à l'horizon. Alors on marche doucement dans les lieux où l'on soupçonne qu'il y a de l'eau, des minières ou de l'Argent caché... ».

L'abbé de Vallemont place sa baguette dans un plan horizontal ; par contre nous avons vu que Jansé plaçait ses « révélateurs » dans le plan vertical. Personnellement je place ma baguette inclinée entre 35 et 45° au-dessus du plan horizontal, comme mon père m'a appris à le faire dans mon enfance, et beaucoup de sourciers opèrent de même.

Avec des baguettes un peu fortes ou peu souples, certains sourciers placent leurs mains en sens inverse et tiennent leurs ongles tournés vers le sol.

Les mouvements de la baguette, pour une même influence, ne sont pas les mêmes avec tous les opérateurs ; ils varient suivant la « polarité » de celui qui tient l'instrument. Pour un sujet « positif », avec la première façon donnée de tenir la baguette, celle-ci se relève sur une influence « positive » et s'abaisse sur une influence « négative » ; pour quelques-uns ce mouvement est léger ; pour d'autres, la baguette fait des tours complets. Quelques sujets ont comme moi une réaction un peu plus complexe : la baguette se relève et fait des tours complets quand j'aborde la zone d'influence d'un courant d'eau souterrain ; elle continue à tourner ainsi sur toute la largeur de la zone d'influence principale, puis, brusquement, tourne en sens inverse au moment où je sors de cette zone d'influence. Ce changement du sens de rotation est brusque et s'accompagne d'une sensation peu agréable dans les muscles des avant-bras.

Pour ses « détecteurs colorés » et ses baguettes courtes, qui ont environ 33 centimètres, au lieu des 40 à 50 centimètres des anciennes baguettes, Henri Mager a préconisé une préhension particulière :

« J'appuie les deux extrémités des branches sur le pont charnu reliant les pouces aux index ; mes mains renversées demeurent ouvertes, et la baguette n'est maintenue que par une pression de la phalangette des annulaires ». De plus Mager fait passer la branche entre l'annulaire et l'auriculaire.

Cette façon de faire peut contribuer à dissiper l'interprétation de certains critiques pensant que le sourcier fait tourner la baguette avec son petit doigt.

Mais cette objection tombe encore mieux si on se sert de manchons creux dans lesquels on engage les branches.

Ces manchons ont encore d'autres avantages, en particulier celui d'éviter des blessures dans les paumes des mains ou la production d'ampoules ou phlyctènes, en cas de prospections prolongées et répétées.

L'idée d'employer un manchon se rattache, pour moi, au fait que, dans mon enfance, j'avais vu une baguette de Saule tourner dans son écorce immobilisée par une forte pression de mes mains. Je ne suis pas seul à avoir eu cette idée : au congrès d'Avignon, j'ai vu M. Coursange utiliser des manchons noirs constitués par de simples tubes de bois. Le R. P. Marie-Bernard a divers manchons dans sa trousse « *Color detect* » 18 manchons colorés pour baguette ronde

de 4 millimètres permettant la détection de divers produits, sans « témoin ».

M. Lambert a créé une baguette à manchons à friction ou freinage facultatif.

Mes manchons sont un peu différents ; ils me servent pour des baguettes rondes en fanon de baleine de 3 à 4 millimètres de diamètre ; ils pourraient être utilisées avec des baguettes de bois.

Si on a une baguette un peu trop petite et trop libre dans le manchon, ou si on veut freiner légèrement, on peut interposer sur la baguette un petit tube de caoutchouc noir. Ils peuvent se dévisser par l'extrémité opposée à celle où on engage la baguette : dans l'un je place un étui d'aluminium contenant le tube de verre dans lequel est le « témoin », tube qui constitue le « syntonisateur » ; dans l'autre

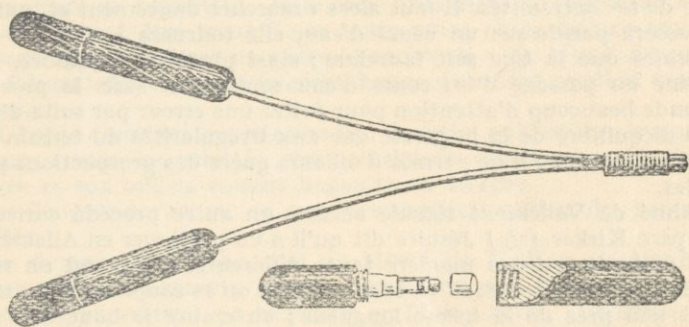


FIG. 5. — Baguette à manchons du D^r Jules Regnault pour l'étude des sourciers. (Les fils d'Emile Deyrolle, constructeurs, Paris).

Les branches de la baguette, en fanon de baleine, sont introduites dans des manchons, où elles jouent, elles ne touchent pas les doigts du sourcier. Les extrémités des manchons se dévissent pour recevoir d'un côté un « syntonisateur » ou échantillon ou « témoin » et, de l'autre, pour recevoir un « compensateur ».

Je place un étui et un tube de verre identiques, mais vides, qui constituent le « compensateur », en équilibrant l'influence de l'étui et du tube contenant le « témoin ». Je me trouve dans les mêmes conditions que les personnes employant une tare pour une pesée : il ne reste en jeu que l'influence du « témoin ». La main qui tient la baguette n'est pas encombrée par la présence du « témoin ».

Des variantes ont été employées dans l'utilisation de la baguette en fourche : elle peut être tenue par deux opérateurs, dont chacun y met une main ; elle peut l'être, comme en Extrême-Orient, par deux opérateurs, qui mettent chacun ses deux mains à une branche. On peut même ne la tenir que d'une main par une de ses branches et appuyer la pointe de l'autre branche dans la poche du gilet, comme l'a montré M. R. Darder-Pericas.

Les baguettes fourchues n'ont pas été seules employées. Déjà l'abbé de Vallemont indiquait trois autres espèces de baguettes, une courbe, une droite, une faite de deux petites tiges de Coudrier disposées en équilibre instable.

Il figure la baguette courbe tenue avec les deux mains ayant les faces dorsales en l'air et les ongles vers le sol. Il n'a vu cette façon qu'à peu de gens qui font métier de chercher des eaux. « Ils prennent, écrit-il, un long rejeton de Coudrier ou de tout autre bois bien uni, et bien droit, comme une canne ordinaire ; ils en tiennent les deux bouts dans leurs mains et le courbent un peu en arc : ils la portent parallèle à l'horizon, et du moment qu'ils passent par-dessus une source d'eau le bâton tourne et l'arc se porte vers la terre ».

J'ai essayé autrefois cette façon de faire, je trouve fatigant de maintenir ainsi le bâton courbé. Je préfère tenir la badine avec les ongles en dessus, comme une baguette ordinaire, et maintenir la flexion, en appuyant avec mes pouces sur les extrémités du bâton.

Il décrit le procédé du sieur Royer, qui portait en équilibre sur le dos d'une main une branche longue d'un pied, légèrement fourchue à une de ses extrémités. Il faut alors « marcher doucement et, quand on passera par-dessus un cours d'eau, elle tournera ». Il n'est pas nécessaire que la tige soit fourchue ; ainsi placée en équilibre, elle s'incline au passage d'un cours d'eau souterrain. Mais le procédé demande beaucoup d'attention pour éviter une erreur par suite d'une perte d'équilibre de la baguette due aux irrégularités du terrain sur lequel on marche ; il ne permet d'ailleurs guère des prospections prolongées.

L'abbé de Vallemont signale encore un autre procédé curieux : « Le père Kirker (*sic*) Jésuite dit qu'il a vu pratiquer en Allemagne cette divination d'une manière toute différente. On prend un rejeton de Coudrier bien droit et sans nœuds ; on le coupe en deux moitiés à peu près de la même longueur ; on creuse le bout de l'une en forme de petit bassin et on taille le bout de l'autre en pointe, en sorte que l'extrémité d'un bâton puisse entrer dans l'extrémité de l'autre. « On porte ainsi le rejeton devant soi, que l'on tient entre les deux doigts index » (en soutenant légèrement avec le pouce l'une des tiges près du point où elle est en contact avec l'autre). « Quand on passe par-dessus des rameaux d'eau, ou des veines métalliques, ces deux bâtons se meuvent et s'inclinent ».

Cette dernière façon d'opérer paraît peu répandue ; je ne l'ai jamais vu appliquer. Je l'ai essayée plusieurs fois ; il est peu facile de se promener longtemps en tenant les deux tiges en équilibre.

On a aussi décrit et figuré une tige droite reposant entre le pouce et l'index de chaque main. Je ne l'ai jamais vue employée.

Enfin, à propos de Bléton, il a été question d'une baguette reposant sur les deux index. Henry de France décrit un autre type de baguette : « une simple badine en bois, longue de 80 centimètres, que vous posez sur vos deux index ou vos deux mains tendues de champ... Marchez en donnant à vos mains un mouvement de va-et-vient en les approchant et en les écartant vivement ; lorsque vous passez au-dessus d'un courant électrique ou d'un courant d'eau, votre baguette pivotera sur elle-même et tendra à prendre une position perpendiculaire au courant ».

Quelques-uns emploient une telle badine tenue d'une seule main, et l'utilisent dans un plan horizontal, comme une sorte d'antenne ; il se produirait une légère réaction quand elle vise le courant d'eau. La réaction peut être rendue plus nette, en attachant un pendule à

l'extrémité libre de la baguette ; on a ainsi la canne-pendule du frère Padey ; mais cette canne de Padey était en métal et non en bois.

La badine peut être remplacée, pour ces visées, par une canne ; dans *The Journal of the british Association of Dowsers* de mars 1935, Hans Falkinger écrit :

« Il y aurait avantage dans les pays accidentés et d'accès incommodé, à substituer à la baguette ordinaire une simple tige à bout recourbé, une canne par exemple. On la tient horizontalement, en équilibre entre la phalangette du medius légèrement fléchi et l'origine du poignet sur laquelle s'appuie la crosse, pointe en l'air. L'équilibre ainsi établi est très instable ; à la moindre réaction, l'extrémité de la crosse perd son point d'appui sur la base de la paume et retombe en demi-cercle sous les doigts ».

Il faut, paraît-il, de l'adresse et de l'entraînement pour tirer parti de ce genre de baguette... Je le crois volontiers et l'équilibre « très instable » peut être troublé par toute autre chose qu'une réaction du sourcier, surtout sur un « terrain accidenté ». De plus il me paraît très fatigant de tenir ainsi la canne horizontalement pendant quelque temps.

M. l'abbé Lucchini emploie une tige de métal qu'il utilise de maintes façons : comme un pendule, comme baguette droite, ou, après l'avoir ployée en son milieu, comme baguette en fourche.

Au Congrès de Verone on a vu des sourciers utiliser des baguettes droites.

Au Congrès d'Avignon, j'ai vu M^{lle} Lola Neitter, de Manheim, se servir d'une baguette tournant dans un plan horizontal et non dans un plan vertical. Sa baguette, en fil de Cuivre, a la forme d'un demi-ovale et ses extrémités sont pliées à angle droit. La sourcière place ses mains gantées l'une au-dessus de l'autre avec les faces palmaires se faisant vis-à-vis. Au milieu de la face palmaire de la main gauche s'appuie l'une des extrémités de l'instrument et le milieu de la face palmaire de l'autre main appuie sur l'autre extrémité. Quand l'opératrice arrive sur une zone d'influence, la baguette tourne dans le plan horizontal. Si je devais me servir longtemps de cet instrument (dont je me suis construit et dont j'ai essayé un modèle), j'en munirais les deux pointes de petites sphères, pour éviter la sensation désagréable qu'on va se perforer les mains.

Il existe d'autres modèles de baguettes tournant dans le plan horizontal, dont l'un a fait l'objet d'un brevet pris par M. Laugier, radiotelluriste, ingénieur-foreur, trésorier de l'Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers.

Cet appareil comprend deux capsules emboîtées en sens inverse l'une de l'autre et munies de mouvement à billes. La capsule inférieure est fixée à un manche que l'on tient simplement dans la main ou qui est fixée sur un pied, mais qu'on doit cependant tenir à la main. Sur la capsule supérieure se trouve une sorte de baguette munie d'un aimant au point de jonction des tiges et de masses pendulaires placées aux extrémités. Dans l'intérieur du manche et dans les capsules se trouvent des aimants, des bobinages et une petite pile.

Sur un courant d'eau la capsule supérieure et le système de baguettes qui la surmonte tournent et, sur une des capsules se trouvent des graduations concernant le nombre de tours. L'appareil comporte

une bobine qui est mise à la masse ou à la terre, avec un flacon contenant le « témoin » ou syntonisateur.

L'inventeur s'en sert pour déterminer l'emplacement d'un courant d'eau souterrain et aussi la profondeur et le débit : pour la profondeur la rotation se fait dans le sens des aiguilles d'une montre ; pour le débit, en sens inverse (*A la recherche de l'eau*. Compte-rendu du Congrès de Brignoles, 1933).

En 1935, au mois de juin, dans *The Journal of the British Association of Dowsers*, M. H.-O. Busby a signalé une baguette utilisée en Australie, qui tourne aussi dans le plan horizontal. C'est une baguette en forme de Z, dont les angles auraient été arrondis. Elle est tenue d'une seule main. La tige peut être mise dans un manchon qu'on tient à la main. Dans certains cas elle est faite d'un tube de cuivre, dont une des courtes branches est tenue verticale dans la main droite et dont l'autre branche, élargie à son extrémité en forme de cupule, peut servir à recevoir le « témoin », échantillon ou syntonisateur.

Ce modèle se rapproche de ce que le Colonel Bell nomme les « Baguettes en équerre » ou « baguettes angulaires ». Un modèle de ces dernières a été perfectionné par M. Budgett, d'Oxford, qui l'a munie d'un manchon. Le Pr. J. Cecil Maby m'écrivait en 1936 : « Cette baguette est constituée par une simple tige de métal coudée (de n'importe quel métal) ayant une poignée verticale dans laquelle elle peut tourner dans un plan horizontal ¹ ».

Cette baguette, appelée *Swivel rod*, peut être quelquefois utilisée par des personnes incapables à manier la baguette ordinaire ; c'est ainsi qu'elle a joué un grand rôle dans les importantes recherches du Pr. Cecil Maby, que nous avons vues notées précédemment.

En juin 1935, celui-ci avait considéré les phénomènes obtenus par les sourciers d'une part et par ceux qui appliquent les méthodes d'Abrams, d'autre part, comme des manifestations de la métapsychie ou crypto-psychie, *sans intervention d'un élément physique*. La question avait été discutée entre lui et moi dans *The Journal of the British Society of Dowsers* en septembre et décembre 1935 ².

Or, en mars 1936, M. Maby, ayant trouvé une baguette lui permettant d'expérimenter personnellement, se trouve entraîné à reconnaître une influence physique. Il m'écrivait :

« Biophysical Laboratory, 3, Rawlinson Road.

Oxford, march 3rd 1936.

« Cela peut vous intéresser de savoir que pendant ces dernières semaines j'ai trouvé que je puis, personnellement, me servir d'une certaine espèce d'instrument de sourcier (une baguette spéciale, *Swivel rod*, imaginée par mon ami M. E. M. Budgett, d'Oxford) et cela avec une grande facilité, tandis que précédemment j'avais échoué avec la baguette fourchue de bois ou de fanon de baleine. Comme je suis aussi (et je l'ai toujours été) doué d'une bonne per-

1. Nouvelle baguette, *La Côte d'Azur Médicale*, avril 1936, p. 95, mai 1936, p. 127.

2. J. Cecil MABY, *The physical element in dowsing and allied phenomena*, *The Journal of the British Society of Dowsers*, septembre 1935.

D^r Jules REGNAULT, *The physical and metapsychical aspects of the dowser's art* ; même journal, december 1935.

ception cryptopsychique, cette nouvelle acquisition me permet d'étendre mes études de ces phénomènes de *première main*, et, à ma propre satisfaction, dans une voie qui n'était pas possible en étudiant simplement les autres et leurs écrits.

« Les recherches de plusieurs semaines d'expériences intensives avec cette nouvelle forme de baguette, faites d'après mes précédentes lectures et une connaissance impersonnelle de l'art, m'ont permis de contrôler une grande partie des assertions des sourciers, sur lesquelles j'avais précédemment un léger doute ».

Et il reconnaît que dans l'Art du sourcier apparaît quelque influence physique.

Depuis lors Cecil Maby a étendu ses recherches et utilisé, pour le contrôle, les instruments de physique les plus perfectionnés et cela nous a valu la parution, en 1939, de son livre de 452 pages si documenté sur la Physique du phénomène du sourcier...

Et voici une autre baguette tournant dans le plan horizontal, obtenue avec la baguette fourchue ordinaire, c'est celle du chanoine Lucchini :

« 1^o Au bout de chaque brin ou tige de la baguette est fixé un fil ordinaire assez fort et d'une certaine longueur.

« 2^o De chaque main, entre le pouce et l'index, on tient les bouts des deux fils, de manière à écarter légèrement les brins ou tiges de la baguette et à faire prendre à cette dernière la position horizontale.

« 3^o Les deux fils prendront la position verticale.

« 4^o Ainsi placée, la baguette tourne aussitôt en cercle.

« 5^o « Tant qu'on n'a pas atteint la graduation qui correspond à l'objet examiné, le mouvement giratoire est contraire à la direction des aiguilles d'une montre.

« 6^o Mais, dès qu'on y est parvenu, la baguette s'arrête pour se remettre aussitôt en mouvement. Et ce mouvement giratoire est, cette fois-ci, dans le sens des aiguilles d'une montre ».

PENDULES. — Nous n'avons nullement l'intention de passer en revue toutes les variétés de pendules explorateurs qui ont été préconisés ou utilisés par des sourciers. Au 1^{er} janvier 1936, il existait déjà, d'après Serres, 3.000 (trois mille) modèles de pendule !

Les premières expériences, au début du XIX^e siècle, ont été faites avec un morceau de pyrite de Cuivre. De nombreux sourciers ont employé et emploient encore aujourd'hui leur montre attachée à sa chaîne, qui constitue un assez mauvais pendule, étant donné qu'il est plat et que sa section par un plan horizontal ne donne pas un cercle ; de plus je pense qu'il n'est pas sans inconvénient pour la précision de la montre d'exposer ses rouages métalliques à l'influence de certains champs magnétiques.

Dans les campagnes, en particulier en Normandie, j'ai vu employer une bague (une alliance d'or) attachée à un cheveu, surtout pour la divination.

M. Duvernay a une breloque d'or sphérique ; j'en ai une également en or, hémisphérique, munie d'une aiguille aimantée, qui en fait une boussole.

Plus simplement on se sert d'un fil à plomb.

En Extrême-Orient, pour la divination, on prend un stylet métallique attaché à une ficelle.

Nous avons vu que le chanoine Lucchini transforme successivement sa tige de métal en pendule, en la tenant par une extrémité dans un plan vertical ; en baguette droite, en la tenant dans le plan horizontal, et en baguette ordinaire, quand il la plie en son milieu.

Faute de pendule, on peut se servir de son poing droit laissé pendant au bout du bras, auquel on supprime tout mouvement volontaire et qu'on laisse relâché.

Armand Viré a fait un pendule constitué par une bille d'ivoire. Au cours de mes multiples essais j'ai employé une bille de Cuivre ou d'acier, un caillou, une noisette lestée de Mercure, un flotteur d'algue (*Fucus vesiculosus*), soit à l'état naturel pour des cavités, soit rempli de Mercure. Enfin j'ai fait construire par les Fils d'Emile

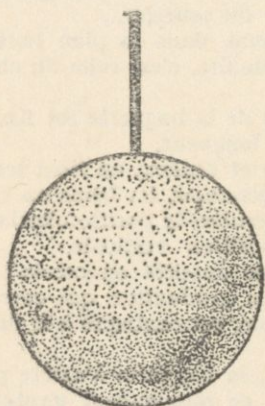


FIG. 6. — Pendule en ivoire d'Armand Viré.

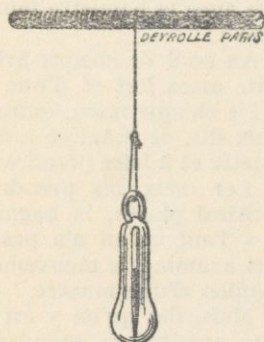


FIG. 7. — Pendule à mercure de Regnault.

Deyrolle, mon petit pendule à Mercure, constitué par une ampoule de verre contenant le métal : il a l'avantage d'être assez lourd sous un petit volume et de présenter peu de prise au vent pour la prospection en plein air ; d'autres lui attribuent l'avantage de réfléchir toutes les radiations et des téléradiesthésistes l'ont adopté pour leurs recherches sur plan.

M. Larvaron a créé un pendule en bois noirci à l'encre de Chine et contenant un enroulement métallique formant solénoïde qui correspond à une longueur d'onde de 20 centimètres. Il en a fait aussi de diverses couleurs.

Il en est en cristal, comme ceux de Bovis et de Portepan, qui peuvent avoir un petit solénoïde ou une aiguille aimantée suivant leur axe vertical et un cordon fait de fils de plusieurs couleurs.

Le « Pendule magique » de M^{me} Mersseman est constitué de « cinq ou six pièces de nickel, attachées ensemble par un fil ordinaire ou d'acier. Un fil de cuivre est passé par le trou central et enroulé deux ou trois fois. La chaîne de suspension est en fil de Chanvre et nouée

au cuivre ». Sous son apparence de simplicité, c'est un pendule complexe polymétallique et à solénoïde ou enroulement métallique.

Pour Héritier, un pendule fait d'un seul corps ne serait pas influencé par ce corps. Mais un flacon d'eau avec une tige de Fer ou d'Aluminium plongeant dans l'eau et s'enroulant autour du goulot, en laissant une boucle d'attache pour le fil, ne donnerait des réactions que sur l'eau. De même une pièce d'un franc en Argent unie à une pièce de 25 centimes en Nickel par un fil enroulé, qui sert à suspendre ce pendule, ne réagirait que sur l'eau.

Le premier de ces deux systèmes se rattache aux pendules creux, dans lesquels on place un « témoin », syntonisateur ou échantillon du produit à chercher. Parmi ceux-ci, notons celui de l'abbé Mermet, qui est en métal et dont une partie se dévisse pour recevoir cet échantillon dans sa cavité.

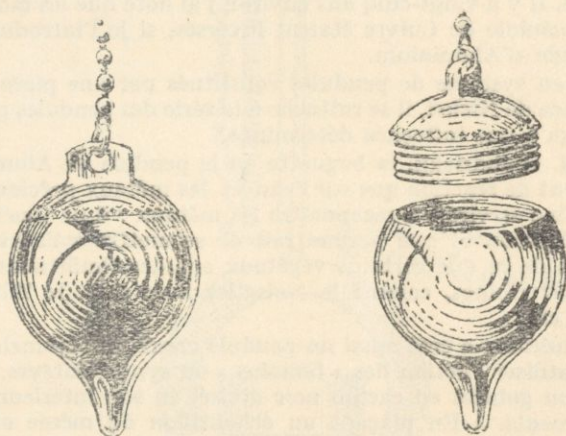


FIG. 8. — Pendule creux de l'abbé Mermet.

Dans le n° de mai-juin 1938 de la revue *Radiotellurie*, M. Coupard, pharmacien, a décrit son pendule creux, constitué par un étui en bois. A ce propos, il traite de la nature du pendule et il écrit : « Depuis plus de dix ans que je pendulise, je lis et entends dire qu'il faut que le corps du pendule soit composé d'une matière *neutre*. Or tous les ouvrages de Radiesthésie répètent à l'envi qu'il faut que *tous les corps émettent des ondes*, ce qui est vrai ; alors où trouvez-vous un corps neutre pour fabriquer un pendule ? »

Nous avons vu qu'on a déjà utilisé toutes sortes de corps pour faire des pendules. Mais il est bon cependant de répondre à M. Coupard. Quand, dans la méthode dite électronique d'Abrams, on utilise, ainsi que chez les sourciers, les réflexes comme détecteurs d'énergie, on constate que l'influence d'un corps peut, suivant la nature de ce corps, être neutralisée par le pôle positif ou par le pôle négatif d'un barreau aimanté, ou par les deux pôles ou bien encore n'être neutralisée ni par l'un ni par l'autre, et, suivant ces réactions, le corps est classé comme négatif, positif, *neutre* ou amphipolaire.

Quoi qu'il en soit, M. Coupard emploie comme pendule creux « un étui de buis de crayon antimigraine percé au sommet d'un trou pour le passage du fil, ou une poire d'appel électrique, comme celle qu'on suspend aux lustres des salles à manger : on enlève tout ce qu'il y a à l'intérieur, on enlève le bouchon de contact et on le remplace par un petit bouchon ».

Il ajoute : « J'ai moi-même essayé des quantités de matières comme pendule et je n'ai jamais trouvé de différences dans leur action détective ».

Tous les opérateurs ne partagent pas cette façon de voir. Pour beaucoup un pendule positif en cuivre donne des mouvements en sens inverse de ceux donnés par un pendule négatif en Fer. Le Chanoine Lucchini entoure son pendule d'un isolant : pour lui, les radiations d'un corps à l'état de repos diffèrent de celles du même corps à l'état d'activité. Il y a vingt-cinq ans environ j'ai noté que les mouvements de mon pendule de Cuivre étaient inversés, si je l'introduisais dans une capsule d'Aluminium.

Quant au système de pendules constitués par une pièce d'Argent et une pièce de Nickel, il se rattache à la série des pendules qui ne réagiraient qu'à une influence déterminée.

Pour M. Heindrickx, la baguette ou le pendule en Aluminium ne donneraient de réaction que sur l'eau et les métaux précieux, le pendule en Zinc servirait à reconnaître les métaux : il ne tournerait pas sur les végétaux et ceci permettrait de se mettre à l'abri d'erreurs provenant de ce que certains végétaux ont des similitudes avec des métaux déterminés, comme le Noisetier avec l'Or, le Tilleul, avec l'Argent, etc...

M. Heindrickx a créé aussi un pendule creux, dit « jumelé » destiné à mieux utiliser l'action des « témoins » ou syntonisateurs. Son pendule est un gobelet en carton noir divisé, en son intérieur, en deux compartiments. « En plaçant un échantillon du même objet dans chaque compartiment, on obtiendra un pendule jumelé qui ne tournera que sur un objet identique aux deux témoins jumelés et isolés l'un de l'autre. Pour les liquides on met dans chaque compartiment une petite éprouvette en verre ».

Pradel avait déjà utilisé un pendule avec double « témoin » pour l'eau : son pendule de Cuivre était suspendu à une tige de bois horizontale ou à une chaînette reliant ses poignets. Quand il se posait la question : Eau ou faille sèche ? il prenait un verre ou une éprouvette d'eau dans chaque main (1888).

Des auteurs ont cherché à obtenir des pendules positif, négatif et neutre. Maurice Larvaron en a créé un de chaque espèce en ivoire. D'autre part, en reprenant les expériences faites par le colonel comte de Marsay, le lieutenant belge Charlotteaux a créé un « pendule électrique » et un « pendule magnétique ».

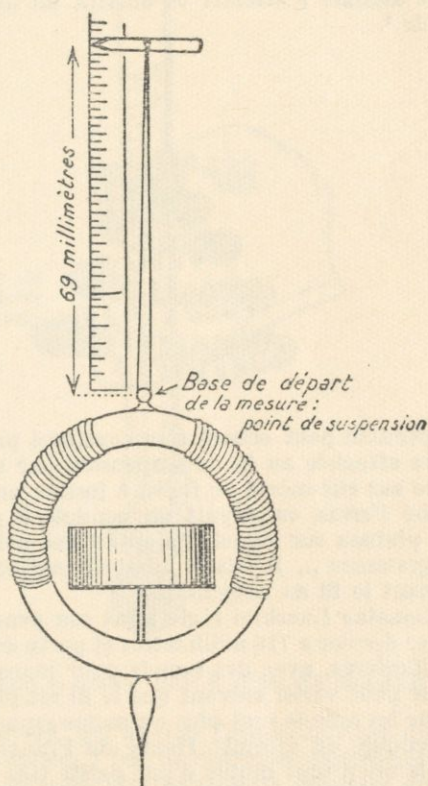
Pour le pendule électrique, il a construit, avec M. Janssens, un pendule en Cuivre électrolytique entouré d'une bague de Duralumin « ne réagissant que sur le rayon électrique (au-dessus du corps) ». Pour le pendule magnétique il écrit : « Remplaçant la bague de Duralumin par un solénoïde isolé (spirale) nous avons constaté que cet instrument ne réagissait que sur les magnétiques ». ... « Tout corps

a un rayon électrique (rayon vertical d'allure électrique). Les rayons magnétiques sont autour d'un corps ¹.

Pour les influences magnétiques il a été fait des pendules munis d'aiguilles aimantées orientables.

A ces espèces de pendules se rattache le « Révélateur Schumfell » (breveté S. G. D. G., n° 734.234). Il est assez volumineux. « Il se compose d'un anneau métallique creux dont la partie supérieure, entourée d'un enroulement en fil de Cuivre isolé, est assimilable au

FIG. 9.
Révélateur Schumfell ».



dispositif d'un électro-aimant en fer à cheval, dont les pôles seraient situés au niveau de la partie inférieure d'une boîte cylindrique qui renferme la boussole servant à l'orienter. »

Dans une orientation quelconque de l'anneau, il se comporterait comme un pendule ordinaire. Mais si l'anneau est exactement dans le plan Nord-Sud magnétique indiqué par la boussole, il se transforme en pendule électro-magnétique et ne tournerait que sur les radiations sur lesquelles il est convenablement réglé : « La composition spéciale dont une certaine quantité de Plomb, qui entre dans l'alliage du fil

1. *Le Radiesthésiste*, février 1940.

suspenseur, constitue un écran radiesthésique qui protège l'opérateur contre la perception des images radio-actives »¹.

Nous avons vu que des solénoïdes ou enroulements ont été utilisés dans des pendules, en particulier par Maurice Larvaron, dans son pendule en bois noir, dont la photographie a été publiée dès avril 1930 dans *La Côte d'Azur Médicale* (p. 114).

M. Pitois, ingénieur en chef de l'Aéronautique, est allé plus loin : il a créé un pendule constitué par une spire ; il enroule un fil malléable sur une aiguille à tricoter et obtient un minuscule pendule spirale solénoïde².

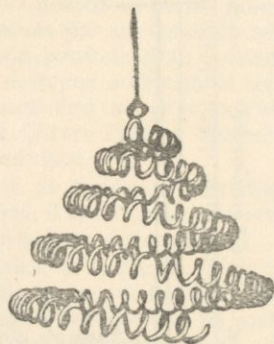


Fig. 10.
Pendule spirale Pitois.

Un pendule peut encore être constitué par une longue spirale de ce genre attachée au fil de suspension par une de ses extrémités et enroulée sur elle-même de façon à former une sorte de cône.

L'abbé Ferran employait un pendule à poids variable constitué par un plateau sur lequel il ajoutait des poids ; le total allait de 24 à 151 grammes ... Il faisait aussi un réglage en allongeant ou raccourcissant le fil de suspension.

Le chanoine Lucchini règle aussi son pendule d'après la longueur du fil : ce dernier a 716 millimètres et porte des graduations, ou encore 562 millimètres, avec des nœuds pour marquer ces graduations. La longueur peut varier suivant que le fil est plus ou moins gros et suivant que les nœuds sont plus ou moins espacés.

Le pendule du vicomte Henry de France, ceux de Maurice Larvaron, le mien sont munis d'une petite tige d'os ou d'ébonite sur laquelle on enroule ou déroule le fil pour laisser libre la partie à utiliser dans un cas donné. Le réglage se fait sur le pôle Nord d'un barreau aimanté, ou de mon « Inducteur » ou de l'aiguille d'une boussole et varie suivant les jours avec l'état électrique de l'atmosphère ; il peut se faire sur un échantillon du produit qu'on veut chercher.

M. Voillaume a poussé beaucoup plus loin l'étude de ce réglage. Son pendule, sphérique, noir, est suspendu à un fil qu'on peut enrouler ou dérouler grâce à un petit treuil muni d'une vis micrométrique. M. Voillaume a établi son réglage sur les couleurs, en utilisant les raies

1. Pierre BÉASSE, *Radiesthésie physique*, 190 pp., Librairie du Progrès scientifique, Grenoble.

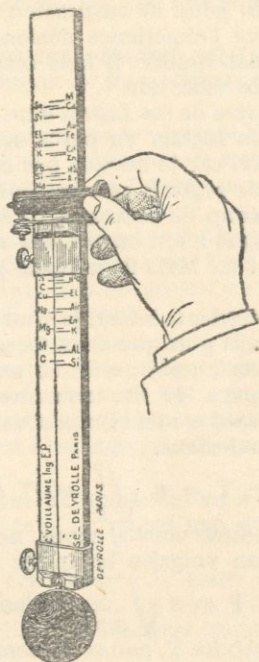
2. *Bulletin de l'Association des Amis de la Radiesthésie*, juillet 1933.

du spectre solaire et, par suite, il pense l'avoir établi pour les ondes et radiations radiesthésiques.

« Pour un corps composé, la longueur du pendule s'obtient en substituant dans la formule chimique à chacun des composants une des longueurs de ce corps multipliée par son exposant et en divisant le total par la somme des exposants ¹.

FIG. 11.

Pendule noir réglable de Voillaume, avec réglette millimétrique des longueurs d'onde.



Le réglage du pendule a donné lieu à diverses considérations et discussions.

Le commandant Gorceix, qui aborda l'étude de l'Art du sourcier seulement vers sa 72^e année, a fait de multiples expériences intéressantes, d'autant plus intéressantes dans leurs résultats qu'il a fait des recherches personnelles, en voulant ignorer et en ignorant tout ce qui avait été fait avant lui. Cela lui a fait perdre beaucoup de temps et lui a causé quelques déboires, en particulier dans ses recherches sur la « balance pendulaire », mais cela a l'avantage de donner plus de valeur à certaines de ses observations, parce qu'on ne peut l'accuser de s'être laissé suggestionner par ses prédécesseurs.

Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, il s'est appliqué à donner des précisions sur le pendule explorateur. Il admet que le sourcier a lancé volontairement le pendule ; ceci ne se produit pas toujours : bon nombre de sourciers, dont je suis, ne lancent pas le pendule ;

1. BRARD et GORCEIX, *Balance pendulaire de précision*, 2^e édition, p. 140, note. Librairie scientifique de Paul Lechevalier, Paris, 1935.

ils attendent qu'il se mette en mouvement, en apparence, de lui-même, en réalité sous l'action de leurs mouvements réflexes involontaires et inconscients.

Il admet la valeur du réglage et il écrit : « Quel que soit le mode de transmission des effets extérieurs à notre système nerveux et leurs transformations internes, choses que nous ignorons complètement, leur effet doit se traduire finalement, *pour qu'il y ait giration*, par une *vibration du point de suspension du pendule*, et comme on peut supposer (ce que l'expérience démontre) que chaque corps produit une vibration déterminée, il faut cette condition *que le pendule soit accordé sur cette vibration* ».

Dans la première de ses *Lettres d'un néophyte*, il écrivait : « Certains sourciers font un réglage en poids, mais je ne l'ai pas compris et il me paraît inutile, car je ne vois pas ce que le poids vient faire là où la longueur seule règle le mouvement ».

Comme beaucoup de sourciers, il ne faisait intervenir que la longueur du fil ... Que n'eût-on pas dit, si la méprise n'était le fait d'un Polytechnicien ? !... Mais il ne tarde pas à se raviser et il écrit plus tard :

« Dans ma précédente lettre, je vous parlais du réglage du pendule ; je ne me souvenais plus que de la formule du pendule simple, apprise lors de mon baccalauréat ; celle du pendule composé, enseignée plus tard, avait disparu de ma mémoire en compagnie de beaucoup d'autres ; un hasard me l'a remise sous les yeux et m'oblige à modifier un peu mes conclusions.

« La première, $T = \pi \sqrt{\frac{l}{g}}$, où T est la durée de l'oscillation et l la longueur, comme vous le savez, ne conduit qu'au réglage en longueur, comme un vulgaire balancier d'horloge.

« La seconde, $T = \pi \sqrt{\frac{l}{mgI}}$, qu'on doit appliquer à tout pendule matériel fait dépendre T , non seulement de l , mais aussi de la masse m et de son moment d'inertie I , lui-même fonction de sa forme, de m et de l .

« Si pour un pendule donné, dont la *forme* et la *masse* ne varient pas, on peut régler avec l seule, pour un autre pendule où I et m sont différents, si on veut avoir la même longueur, il faudra agir sur m , c'est-à-dire régler aussi en poids, ce que j'avais contesté précédemment. Pour le pendule creux dont I est tout à fait différent, le réglage en poids pourra être employé pour conserver le réglage habituel, mais si on le surcharge d'un témoin, on sera peut-être conduit à faire varier aussi l (la longueur) ¹ ».

Comme la plupart des opérateurs ne s'occupent que de la longueur du fil pour leur réglage, on peut se demander si on peut faire intervenir ici toutes les données du pendule composé et si, en admettant la valeur du réglage, cette longueur de fil ne se comporterait pas comme la longueur d'une antenne d'un appareil récepteur constitué par l'organisme...

1. Ch. GORCEIX, La sorcellerie en contact avec la science : *Lettres d'un néophyte*, 186 pp., Librairie scientifique de Paul Lechevalier, Paris, 1933.

Le réglage du pendule a fait l'objet de critiques de Louis Pécart dans la *Revue de Radiesthésie* de 1939 : « Peut-on admettre que le pendule, qui, à part des cas très rares, n'est qu'un simple amplificateur de mouvements musculaires réflexes, doive être réglé aussi minutieusement d'après les indications d'un tableau établi à l'avance pour « accorder l'appareil récepteur humain avec la longueur d'onde de la radiation à capter ? » ... Nous ne le pensons pas... L'inventeur du « réglage », l'abbé Ferran, parlait, lui, non pas de réglage, mais de « favorabilités ¹ ».

Beaucoup de praticiens semblent attacher plus d'importance à la nature du pendule, à son contenu ou à sa couleur qu'à la longueur du fil de suspension.

Pour les cavités ou pour les souterrains le vicomte Henry de France et Lacroix-à-l'Henry emploient des ampoules de lampes électriques. J'ai vu recourir à un tube contenant de l'Azote pour une cavité ne communiquant pas avec l'air. Un opérateur emploie un flacon compte-gouttes, à bouchon faisant robinet : il décélérerait une cavité communiquant ou ne communiquant pas avec l'air, suivant que la réaction se produit avec le compte-gouttes ouvert ou avec le compte-gouttes hermétiquement fermé à l'émeri.

De même qu'on a utilisé une baguette noire à ligature noire pour les failles et les cavités, on a employé dans le même but un pendule noir à fil noir. J'ai moi-même essayé et fait essayer un pendule léger constitué par un flotteur d'algue (*Ficus vesiculosus*) suspendu à un fil noir ; mais ce pendule est bien léger, et mieux vaudrait utiliser ce flotteur comme « témoin ».

Pour les pendules comme pour les baguettes on a essayé d'obtenir la syntonisation ou accord, ou tout au moins une grande sélectivité, au moyen de couleurs.

En 1930 Henry de France écrivait : « Je peins mon pendule en noir, mais ce n'est nullement nécessaire. Le noir n'est indispensable que si vous employez des rubans de couleur comme « témoins », ce que je ne fais guère ».

Henri Mager « croit que les conseils donnés par l'abbé Ferran pour l'établissement d'un sérieux pendule sont très judicieux ; peut-être devraient-ils être finis à l'aide des principes de coloration exposés par le Pr. Bosset, qui emploie des pendules en Poirier du Japon différemment colorés ». En 1930, Maurice Larvaron employait déjà des pendules réglables colorés. Depuis lors de tels pendules ont été utilisés par divers opérateurs. J'ai même vu l'abbé Lambert employer un pendule polychrome pour la recherche de l'eau.

Le Dr Albert Leprince explique les réactions différentes observées sur les couleurs, variant avec les sourciers, par le fait que ceux-ci n'emploient pas des couleurs pures et ceci l'a conduit au choix qu'il a fait, avec M. Phely, d'un prisme comme pendule, prisme qui s'emploie avec des écrans.

M. l'ingénieur Badois a créé le Pendule XYZ, qui est livré « avec porte-témoin et une série de 18 pôles colorés ».

MM. Chaumery et Belizal emploient des pendules universels divisés

1. *Revue de Radiesthésie*, Casablanca, n° 15, 1939, p. 369.

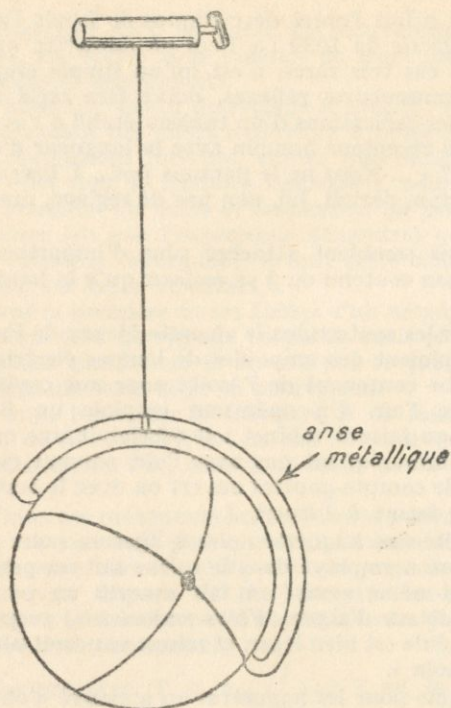


FIG. 12.
Pendule de Chaumery
et de Belizal.

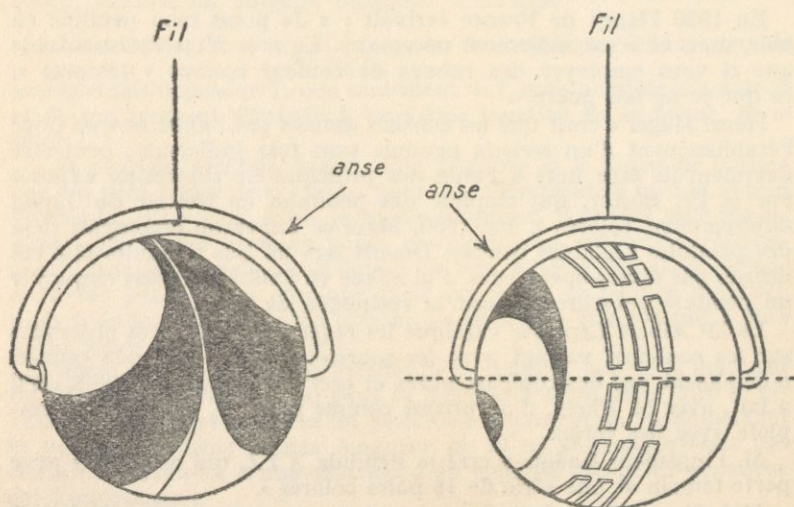


FIG. 13 et 14. — Pendules de Chaumery et de Belizal
portant les figures chinoises de l'Yn-Iang ou des Pa-Koua de Fou-Hi.

en secteurs et d'autres portant les figures chinoises du *Yn-Lang* ou des *Pa-Koua* de Fou-Hi.

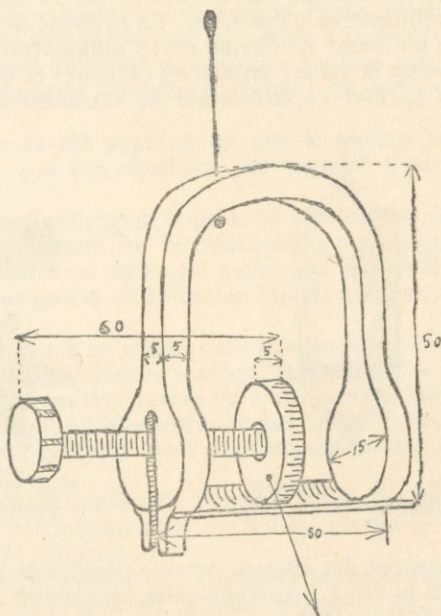
Il y aurait des cas où les pendules colorés n'auraient pas besoin de réglage : Brard et Gorceix écrivent que les pendules *bleus* et *rouges* tournent *sans réglage précis*, respectivement sur l'électricité et le magnétisme (d'après de Marsay).

Au lieu de peindre ou de teindre ses pendules *Color-detect*, le R. P. Marie-Bernard incorpore la couleur dans la masse pendulaire.

Au lieu d'utiliser les couleurs ou le réglage du fil pour accorder le pendule explorateur, des sourciers ont cherché à obtenir la syntonisation en prenant comme pendule un ondemètre ou un oscillateur réglable.

FIG. 15.

Pendule E. M. P. A.
(électro-magnétique
Paul Augarde).



Le commandant Augarde, ancien commandant en second du transatlantique *Normandie*, a créé son « Pendule EMPA » (c'est-à-dire « Electro-magnétique Paul Augarde »), sur lequel il a publié une première étude dans la revue *Radiotellurie* de juillet-août-septembre 1939, et sur lequel il a bien voulu me remettre un travail manuscrit plus important, dans lequel j'ai puisé des précisions dont nous aurons besoin.

Le commandant Augarde écrit : « On arrive à régler un ondemètre ou un récepteur de radio de telle sorte que le pendule neutre a un mouvement avec une couleur donnée comme témoin. L'emploi de la self-témoin électromagnétique (en abrégé : Self EM) est nécessaire pour éviter des phénomènes magnétiques ou électriques perturbateurs ».

Nous verrons ultérieurement en quoi consiste cette Self-témoin EM du commandant Augarde.

« Par exemple, avec un certain vert, on a un mouvement, le récepteur réglé sur 17 mètres. Le même vert donne un mouvement sur le réglage de 34 mètres, de 68, ... de 272 (égal à 16 fois 17), etc., c'est-à-dire pour tous les réglages qui sont des octaves de 17 mètres.

« Donc si un témoin vaut pour une longueur d'onde, il vaut pour toutes ses octaves ».

Et le commandant Augarde décrit ainsi son « Pendule EMPA » : « Nous avons fait un petit ondemètre servant de pendule et comprenant : Une spire ouverte en forme d'U, en laiton. La branche de gauche comporte un écrou fendu avec vis de serrage pour le rattrapage du jeu. Une vis de pas de 1 millimètre exactement passe dans l'écrou et se termine par un disque de 15 millimètres de diamètre et de 5 millimètres d'épaisseur. La branche de droite se termine par une joue en forme de disque de 15 millimètres de diamètre. Le tour du disque de la vis est gradué en dixièmes et demi-dixièmes de millimètre et permet l'appréciation au centième. On lit les millimètres



FIG. 16. — Pendule ondemètre de Larvaron.

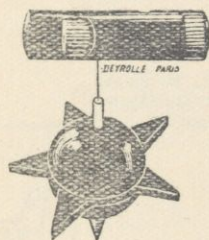


FIG. 17. — Pendule à pointes de Treyve.

de l'écartement des disques sur une règlette en isolant (bois ou autre) parallèle à la vis. L'intervalle entre les disques représente un condensateur (variable) ; l'U représente une self. Quand on fait jouer la vis, on modifie la longueur d'onde, qui est fonction de l'écartement des disques.

« Tout autre dispositif, dans lequel se trouve un circuit électromagnétique variable avec production de mesure peut servir de pendule. Il peut aussi servir de « témoin », en le laissant fixe et en tenant en main l'extrémité d'une ficelle qui lui est reliée.

« Le point de suspension sera au sommet de l'U et du côté où passe la vis pour que celle-ci reste sensiblement horizontale dans toute sa course. Il suffit de percer un petit trou pour laisser passer le fil.

« La longueur de ce fil est comprise entre 3 et 8 centimètres.

« Le pendule, outre sa période électro-magnétique, a une période mécanique. Il ne faut pas que celle-ci corresponde à un phénomène électrique ou magnétique qui serait. On prendra une longueur de fil telle que le pendule non réglé reste immobile sur un aimant ou un de ses pôles, et sur un pôle d'une source d'électricité,

Le contrôle de la sélectivité, l'étalonnage, les mesures seront examinés avec la discussion des théories.

De 1930 à 1935, Maurice Larvaron a fait de multiples essais pour établir un pendule, qu'il compare à un onde mètre. Après cinq ans passés à chercher la combinaison métaux et selfs, il le créa définitivement en 1935 et me le montra en 1936. Il m'écrivait le 27 août 1943 : « Le principe de construction repose sur :

1° L'étude des longueurs d'onde, étude faite au « radio-campimètre » (appareil de M. Larvaron, dont il sera question plus loin).

Ce pendule comprend, à première vue, trois éléments : les deux premiers en ivoire forment une sorte d'œuf ; l'élément inférieur « renferme le condensateur et les selfs » ; une troisième partie, en forme de demi-sphère, se trouve au-dessous et porte des graduations, elle a comme axe une tige filetée qui fait saillie à la partie inférieure du pendule. En faisant tourner les éléments les uns sur les autres, on règle le pendule pour la « longueur d'onde » du corps cherché ou à étudier.

Un des avantages de cet appareil est que le réglage sur une vis verticale ne trouble pas son équilibre par rapport à la pesanteur.

Il est des pendules établis pour la polarité particulière du sourcier, tels les pendules radioactifs du D^r Moineau, pour lesquels il y a lieu de tenir la chaînette en tel ou tel point, suivant qu'il émet telle ou telle des 22 grands genres de radiation établis par l'auteur.

Il est des opérateurs qui ne voient dans la sourcellerie ou la radies-thésie que des effets « psychiques » et qui simplifient le problème : ils règlent leur pendule sur leur pensée ou leur « orientation mentale ».

En notant qu'il y avait 3.000 modèles de pendule au 1^{er} janvier 1936, Serres a fait observer qu'il est des « perfectionnements utiles et des complications nuisibles ».

Claudiel donne une indication de réglage rapide : « Mesurez le fil de la naissance du poignet au bout du pouce, prenez le fil entre le pouce et l'index à la distance ».

Pour les pendules que nous avons vus jusqu'ici, cette façon de tenir le fil entre le pouce et l'index est la plus répandue. Il est, en outre, recommandé ou d'écarter les autres doigts ou de les replier, « pour qu'ils ne captent pas des influences étrangères ». Cependant on a aussi recommandé de tenir le fil entre le pouce et le medius.

Quelquefois on a attaché le pendule à une bague en ivoire, mais ceci ne paraît guère applicable aux pendules ayant un bâtonnet pour l'enroulement du fil.

Le frère Padey a décrit l'emploi d'un pendule attaché à sa ceinture. Des opérateurs ont même essayé un pendule sur leur tête.

La visée s'est faite directement avec le pendule qu'on approche ou qu'on éloigne de la zone d'influence ; pour bon nombre le mouvement se fait en sens inverse suivant qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne. Souvent le pendule est tenu d'une main et l'autre main, avec l'index allongé, est utilisée comme antenne pour faire des visées. Cette main sert aussi à prendre l'influence sur un fil de dérivation ou à la borne d'appareils radiocapteurs ou amplificateurs.

Lorsque l'« influence » est captée ou reçue par la main gauche,

alors que le pendule est tenu de la main droite, celui-ci peut être tenu au-dessus du milieu d'un barreau aimanté (ou de mon inducteur), où normalement il ne tourne pas ; ceci mettrait à l'abri d'influences parasites ; la rotation ne se ferait que sous l'action de l'influence en cause.

M^{me} Messerman a fait une combinaison, en attachant un pendule à l'extrémité fourchue de sa baguette. J'ai vu le frère Padey employer sa « canne-pendule », que j'ai déjà mentionnée ; elle était constituée par des tubes de cuivre, avec une bague de zinc vers la poignée.

Schermuly a employé un pendule suspendu à une potence.

Vingerhoets et Lichau, de Celle (Hanovre), ont utilisé une potence, que Henri Mager décrit sous le nom de « pendule à témoin » : ils « ont construit un appareil d'étude rapide, qui est, en réalité, un Pendule à témoin (ou corps matériel semblable). Cet appareil allemand se présente sous l'aspect d'une potence métallique haute de 30 centimètres, qui est tenue par pression des deux index : l'index de la main droite supporte la potence, l'index de la main gauche fait pression à la partie supérieure de la branche verticale. Au bras horizontal est suspendue une boîte à couvercle (de 15 millimètres de diamètre et de 6 centimètres de hauteur), dans laquelle se place un tube de verre contenant de l'eau, si l'opérateur doit rechercher de l'eau ».

Cette barre horizontale a 125 millimètres de long et se termine par un crochet, auquel s'attache la chaînette du pendule ayant environ 10 centimètres.

Là on peut encore admettre que les mouvements involontaires du sourcier actionnent le pendule. Mais ces deux prospecteurs ont construit un appareil qui fonctionnerait sans l'intervention du sourcier.

« Ils remplacent l'action des deux index de l'opérateur par l'intervention de deux conducteurs reliés à un « condensateur d'ondes » en relation avec un double contact à la terre. L'appareil se compose d'une cage en verre, haute de 25 centimètres avec diamètre de six centimètres : un fil attaché à la partie supérieure de la cage cylindrique tient en suspension un tube métallique d'une hauteur de 6 centimètres et d'un diamètre de 15 millimètres, dans lequel est introduit un « témoin » ; à la base du cylindre de verre anneau de cuivre portant une fente permettant d'introduire successivement sous le tube à témoin deux cartons gradués. L'ensemble est supporté par un trépied : des bornes de l'anneau de cuivre partent deux conducteurs métalliques allant aboutir à un concentrateur d'ondes, relié lui-même au sol par deux prises de contact ».

Le pendule n'oscillerait que s'il se rencontre sous l'appareil un corps identique à celui que contient le pendule.

Les disques successivement placés sous le pendule servent à donner l'un le plan d'oscillation, l'autre l'amplitude de cette oscillation.

L'ingénieur des Mines Marcel Solignac a écrit : « La méthode de Vingerhoets-Lichau marque, croyons-nous, un progrès sur la méthode radiotellurique, parce qu'elle supprime l'intermédiaire du corps humain ».

Ceci est très juste, mais ..., comme l'écrit Henri Mager, « l'appareil allemand à témoin matériel a-t-il pu atteindre ses buts ? toute la question est là », et Mager ajoute : « Il ne semble pas qu'il ait donné

des directives heureuses ; sur les indications de cet appareil un forage a été entrepris à Ponteilla, dans les Pyrénées-Orientales, pour ne citer qu'un exemple : le forage n'a pas rencontré le liquide annoncé par l'appareil ¹ ».

En 1932, au Congrès d'Avignon, j'ai présenté le dessin de cet appareil et demandé si des membres autres que M. Mager l'avaient employé ou vu employer : aucun des congressistes n'a pu donner de renseignements.

Cet appareil nous fait faire connaissance avec la série des pendules qui paraissent soustraits plus ou moins complètement à l'action musculaire de l'opérateur.

M. Treyve, qui pratique surtout la « téléradiesthésie », ne tient pas le fil du pendule entre ses doigts ; il appuie seulement l'extrémité de l'index sur le point d'attache du pendule fixé à une petite potence (analogue à celle utilisée par Briche au siècle dernier) ².

D'autre part M. G. Barbarin nous apprend que M. Treyve utilise un pendule à pointe et que cette pointe est prolongée à l'intérieur par un rubis, qui accroîtrait sa sensibilité.

Nous abordons là le *Problème du pendule explorateur*, que j'avais fait porter à l'Ordre du jour du I^{er} Congrès international de Radiorelluristes et sourciers, en Avignon, l'an 1932 : *le Pendule peut-il entrer en mouvement sans intervention de mouvements musculaires conscients ou inconscients de l'opérateur ? en particulier peut-il entrer en action sous l'influence de la volonté sans qu'il y ait contact de l'opérateur avec le système ? Peut-il entrer en action sous la seule influence d'un corps avec lequel il est en accord, résonance ou syntonisation ?*

Il y avait longtemps que je m'étais posé le problème. Je maniais la baguette et le pendule explorateur depuis l'âge de six ans, ayant imité mon père ; je n'étais pas plus étonné des réactions obtenues que ne peut l'être aujourd'hui un enfant qui voit ses parents tourner un ou deux boutons d'un appareil pour entendre un concert donné à l'autre bout du monde, lorsque, vers l'âge de 12 ans, je lus les critiques de Chevreul sur le rôle joué par les mouvements involontaires.

Sans savoir que j'avais eu des précurseurs, je voulus vérifier la théorie de Chevreul sur le rôle joué par les mouvements involontaires. Je plaçai le pendule dans un grand verre, en le suspendant à une petite barre transversale reposant sur les bords de ce verre et je me mis en relation avec le fil suspenseur au moyen d'un fil de lin ou d'un fil métallique, qui ne pouvait transmettre mes mouvements : mon pendule resta immobile.

Bien avant moi divers expérimentateurs avaient construit des appareils de ce genre : ils avaient pour but de montrer que les mouvements du pendule n'étaient pas dus à des mouvements musculaires, même inconscients. Citons F. de Briche en 1838, Rutter en 1851, plus tard le baron de Reichenbach. Leur démonstration est insuffisante : la main touche l'appareil de support et un très petit mouvement peut provoquer l'oscillation ou la rotation du pendule.

En 1852 un médecin français qui résidait à Londres, le Dr Léger,

1. Henri MAGER, *Les sourciers et leurs procédés*, 4^e édition, Dunod, Paris, 1930, pp. 115-117.

2. Marcel BÉREUX, ancien élève de l'Ecole Polytechnique. — Article dans *Je sais tout*, août 1935.

créa un nouvel appareil qui ne provoque plus les mêmes objections. Les pendules sont placés sous une cloche de verre, ils sont en cire et au nombre de trois, reliés à un seul bouton de cuivre surmontant la cloche ; la jonction est faite pour le pendule du milieu, pendule principal, et pour un autre pendule (pendule répéteur) au moyen de cuivre. Pour le troisième pendule (pendule témoin) elle est faite avec de l'os ou du fanon de baleine, isolants qui ne laisseraient pas passer l'énergie.

Si le pendule principal et le pendule répéteur entrent en mouvement, alors que le pendule témoin reste immobile, il est évident que les mouvements ne sont pas dus à des trépidations ni à des mouvements involontaires du doigt qui appuie sur le bouton.

Le Dr Léger déclare avoir eu des résultats probants, d'où il a conclu : 1° que chaque corps de la nature est doué de propriétés radiantes décelables par le pendule ; 2° que, sous l'influence d'une volonté ferme et soutenue le pendule se met en marche.

On cite souvent les expériences du Dr Léger, mais il ne paraît pas qu'elles aient été reprises par beaucoup d'opérateurs.

J'ai fait un appareil analogue à celui du Dr Léger, mais j'y ai apporté quelques modifications : au bouton de cuivre peut être fixé un fil conducteur entouré d'isolant et terminé par une électrode ou plaque d'aluminium, qu'on peut tenir à la main, sur laquelle on peut appuyer un doigt ou faire agir un corps déterminé. D'autre part on peut remplacer les pendules de cire par de petits pendules creux contenant de l'eau, du Plomb, du Mercure, etc., pour étudier l'influence élective d'un corps sur un pendule chargé du même produit.

Pour éliminer l'influence de l'armature de Cuivre, M. Lucien Marcel m'a donné l'idée de faire un autre appareil : sous une cloche de verre se trouve un pendule dont le fil suspenseur traverse de la cire ou du liège au sommet de la cloche et peut être tenu à la main, en « laissant du mou » au fil pour n'exercer aucune traction sur le pendule et ne transmettre aucune secousse.

Enfin j'ai fait une troisième cloche dans laquelle la longueur du fil peut être réglée et qui présente à sa base une graduation pour déterminer le plan dans lequel se fait l'oscillation.

Quand M. Marcel ou moi opérons, le pendule ne remue pas dans ces conditions ; on ne peut incriminer l'influence de la cloche ou de l'armature, car, si on prend la cloche à la main, on retrouve les rotations ou oscillations du sourcier.

J'ai présenté ces appareils au Congrès d'Avignon, en 1932. Plusieurs congressistes ont essayé ces expériences, le 24 avril, à 11 heures, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, mais il a été impossible d'obtenir l'immobilité préalable des pendules, en raison des trépidations du plancher, surtout dues au passage de voitures dans les rues voisines.

Le 26 avril, les expériences ont été reprises dans les locaux du syndicat agricole, en plaçant l'appareil d'abord sur le sol, puis sur le bord d'une fenêtre du premier étage, enfin, au rez-de-chaussée, sur le seuil d'une porte constitué par un seul bloc de pierre faisant corps avec la maçonnerie de l'immeuble. L'immobilité préalable peut être enfin obtenue sur ce seuil, mais, lorsqu'on place un doigt sur le bouton de cuivre, ou les trois pendules restent immobiles,

ou les trois pendules se mettent en mouvement. L'expérience est négative pour la cloche aux trois pendules.

Sur l'autre appareil, quand on tient le fil, en le laissant lâche, il ne se produit aucun mouvement du pendule.

J'avais émis le vœu que l'expérience soit reprise sur le sol, au niveau d'une zone d'influence, à la campagne, loin des trépidations d'une ville ou d'une route. Il n'en a rien été fait aux congrès ultérieurs.

A ce même congrès d'Avignon, M. Raoul Montandon, de Genève, avait envoyé un travail intitulé « Contribution à l'étude des mouvements de la baguette et du pendule chez les Rhabdomanciens », extrait d'un Mémoire beaucoup plus important devant paraître ultérieurement. M. Montandon avait déjà créé trois dispositifs pour montrer que « par une concentration de la volonté, en appuyant le doigt sur le fil, on peut imprimer au pendule l'oscillation dans un plan déterminé mentalement ou, à son gré, lui imposer une giration dans un sens ou dans l'autre ». Il les avait présentées au D^r Osty, Directeur de l'Institut métapsychique, et celui-ci, s'y étant intéressé, avait repris les expériences et constaté l'échec : « Les dispositifs décrits n'éliminent en rien les mouvements inconscients... Nous n'avons pas une seule fois réussi à obtenir les mouvements du pendule par simple action mentale ».

Alors M. Montandon a réalisé un quatrième appareil « excluant mieux encore l'hypothèse des mouvements musculaires ». La partie supérieure est constituée par une planche sur l'un des bords de laquelle est fixé le fil qui vient se réfléchir sur l'autre bord. « De chaque côté de ce dispositif prennent place deux plots de béton, dont la hauteur dépasse de trois millimètres celle du corps central (c'est-à-dire de la planche supportant le fil suspenseur). Par-dessus le tout un plateau de verre est disposé de telle sorte que sa face inférieure (du fait de la différence de hauteur) se trouve à une distance de trois millimètres du plateau de bois auquel sont suspendus les pendules. Il existe ainsi entre le plateau de verre servant de support à la main et aux doigts et les fils de suspension un *espace vide de trois millimètres*. Si l'on songe que les deux plots de béton servant de support au plateau de verre sont distants de quelques centimètres du corps central, on conviendra que les pendules se trouvent entièrement soustraits à une action mécanique due à des mouvements musculaires conscients ou inconscients des doigts ».

M. Montandon imprime au pendule un mouvement circulaire positif, c'est-à-dire dans le sens des aiguilles d'une montre. Ce mouvement est maintenu pendant une heure. Il place ensuite sur le plateau au droit du fil un verre plein d'eau dans lequel il trempe les doigts de la main droite. Le mouvement se continue toujours dans le même sens pendant un quart d'heure. Il retire ses doigts de l'eau ; il s'atténue, puis s'arrête. M. Montandon reprend la direction volontaire du pendule et lui imprime un mouvement circulaire négatif (c'est-à-dire en sens inverse des aiguilles d'une montre) ; puis il lui imprime un balancement dans un plan déterminé.

M. Montandon ajoute : « Pour nous, la bien-fondé des expériences faites naguère par de Briche, Rutter et le D^r Léger se trouve ainsi confirmé de façon inattaquable et nous estimons vaine toute hypo-

thèse qui voudrait, dans les conditions indiquées, expliquer le mouvement dirigé du pendule par l'intervention de contractions musculaires conscientes ou inconscientes ».

Il est regrettable que M. Montandon n'ait pu venir en Avignon présenter lui-même son appareil et faire des expériences avec divers congressistes et aussi avec les appareils que j'y ai présentés.

Nous rappelons que les expériences de l'Institut métapsychique ont donné, comme les nôtres, un résultat négatif.

De ce que nous avons été assez nombreux à ne pas pouvoir réussir l'expérience du D^r Léger, il ne s'en suit pas que d'autres ne puissent la réussir. Presque personne n'influence une boussole ; on m'a cependant cité un officier de marine qui ne pouvait rester près des « Compas » ou boussole de navire sans y provoquer des perturbations. Il y a quel-

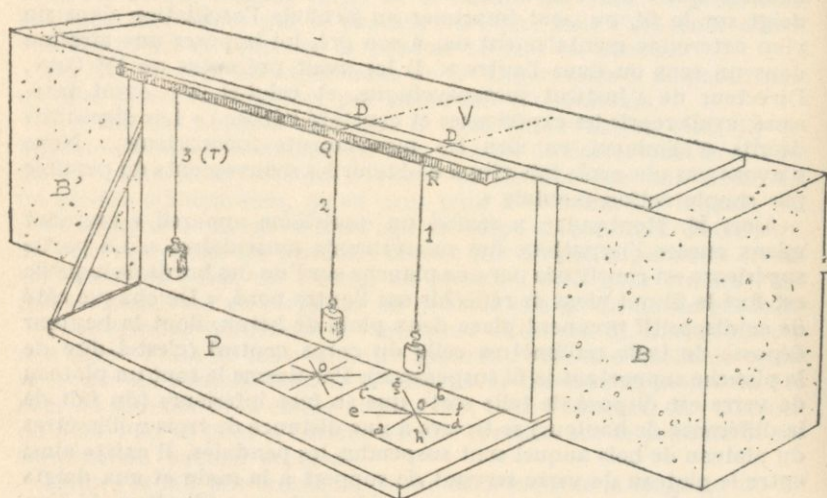


FIG. 18. — Pendule Montandon.

ques années la grande presse a signalé le cas d'un Hongrois ou d'un Autrichien qui déviait une aiguille aimantée, et, antérieurement, j'avais vu plusieurs fois un toulonnais, M. Portepan, faire une expérience curieuse consistant à dévier l'aiguille de la boussole et, même, à lui faire faire un tour complet, en se serrant fortement les deux mains au-dessus, expérience qu'il a refaite à un des congrès de Nice. Il est, d'autre part, des sujets dits « mediums » pouvant produire des phénomènes anormaux ; leur étude relève de la Métapsychique. Mais, même si quelques sujets pouvaient agir ainsi sur le pendule, cela ne prouverait nullement que des mouvements inconscients n'interviennent pas chez les sourciers ordinaires.

D'autres auteurs ont supprimé complètement le rôle du sourcier et voulu montrer que les mouvements du pendule étaient en rapport direct avec son accord ou sa syntonisation pour tel ou tel produit.

Pour eux il s'agirait d'une pure action physique de résonance : même sans contact avec un opérateur le pendule entrerait en rotation

ou oscillerait sous l'influence d'une forme d'énergie identique à celle dont il est chargé.

Le D^r Albert Abrams, de San-Francisco, a fait construire un appareil, « l'Oscillophore », qu'il a décrit dans *Physico-Clinical Medicine*.

Treize petits pendules appelés « capsules » étaient suspendus dans une boîte vitrée, devant laquelle était placée une loupe grossissante permettant de distinguer de très petits mouvements. Douze de ces capsules étaient chargées d'influences déterminées (cancer, tuberculose, coli-bacilles, etc.) ; la treizième, celle du milieu, pouvait être chargée d'une forme d'énergie quelconque au gré de l'opérateur. Un produit à examiner était mis en rapport par une électrode avec le circuit dans lequel se trouvaient les pendules : celui de ces derniers chargé de la même énergie que le produit examiné était seul à osciller.

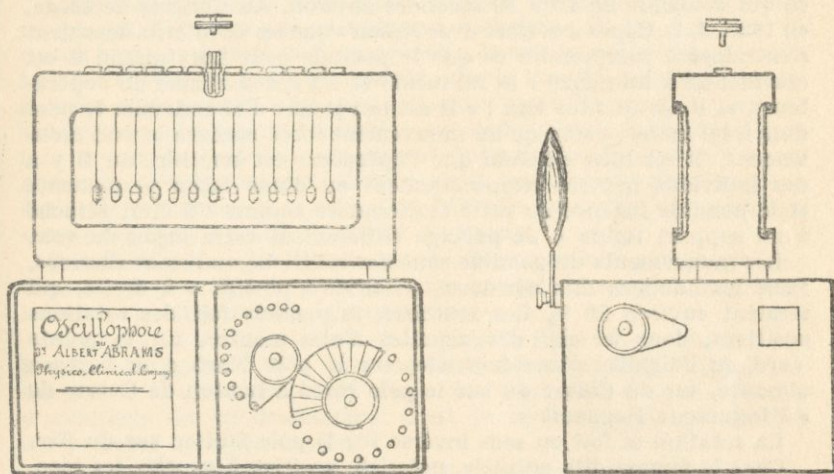


FIG. 19. — Oscillophore d'Abrams.

On pouvait mettre dans le circuit tous les pendules en même temps ou chacun d'eux successivement.

Quand j'ai voulu me procurer l'appareil, vers 1922, Abrams avait renoncé à le faire fabriquer et à s'en servir. Il fallait, paraît-il, opérer loin de lignes électriques et très loin des rues, des routes, des chemins où les voitures provoquent des trépidations. Cinq ans plus tard, en 1927, lors d'un voyage en Amérique, je n'ai pas pu acquérir la certitude que l'oscillophore ait jamais bien fonctionné.

Pour en revenir au pendule explorateur tenu de la façon habituelle à la main, Saint-Laurens écrit : « Examinons l'espace avec ce pendule, en raidissant notre corps, les muscles contractés comme si nous voulions résister à un choc. Dans ces conditions, nous n'enregistrerons aucun mouvement du pendule.

« Au contraire, ayons soin de ne pas raidir notre corps ni nos muscles, gardons un maintien souple comme si nous cherchions à

ne pas éviter la moindre impression venue de l'extérieur. Dans ces conditions nous verrons notre pendule osciller ».

Gachot, pour mettre en évidence les mouvements involontaires imprimés au pendule, conseille de tenir un miroir dans la main appuyée et d'y recevoir les rayons du soleil ou d'une forte lumière ; ces rayons réfléchis au plafond ou sur le mur donnent une projection en perpétuel mouvement.

Les mouvements du pendule varient avec les opérateurs. Quelques auteurs conseillent de lancer volontairement le pendule pour commencer. Divers sourciers peu sensibles voient leur pendule rester immobile, s'ils n'opèrent pas ainsi. Je ne lance jamais mon pendule, j'attends qu'il *paraisse* se mettre en mouvement de lui-même, c'est-à-dire que se produisent les réactions réflexes inconscientes, ce qui demande de 15 à 30 secondes environ. Au Congrès de Liège, en 1939, J. L. Capes a déclaré avec raison « que les débutants devraient s'entraîner à comprendre ce que le pendule peut faire quand il est abandonné à lui-même » (à lui-même et à l'automatisme de l'opérateur), et il ajoute plus loin : « Il est important d'abandonner le pendule à lui-même, parce qu'un mouvement forcé cachera le vrai mouvement. Il est bien entendu que l'opérateur est sensible, car il y a des individus neutres temporairement ou d'une façon permanente et le pendule balance ou reste stationnaire comme s'il était attaché à un support rigide ». Je partage entièrement cette façon de voir.

Les mouvements du pendule sont des rotations ou des oscillations, Pour les hommes dits normaux, polarisés « positifs » à droite, qui seraient environ 90 % des sourciers, le pendule fait des rotations positives, dans le sens des aiguilles d'une montre, sur la pointe Nord de l'aiguille d'une boussole, sur le pôle Nord d'un barreau aimanté, sur du Cuivre ou sur le pôle Nord à bouton de Cuivre de « l'Inducteur Regnault ».

La rotation se fait en sens inverse sur le pôle Sud ou sur du Fer.

Chez la femme dite normale, polarisée positive à gauche, les réactions se font en sens inverse.

Il est des sourciers hommes qui présentent cette réaction en sens inverse ; ils sont dits « polarisés négatifs ».

Jusqu'ici c'est assez simple, mais il est des sourciers qui ont des réactions très différentes : leur pendule tourne sur un pôle et oscille sur l'autre : telles étaient les réactions présentées par de Bué au siècle dernier, telle sont celles du Dr Abravanel Ayssoy, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, et celles indiquées par M. Lacroix-l'Henry.

L'essentiel est que le sourcier connaisse bien ses réactions personnelles pour pouvoir les interpréter.

Sur un même objet deux sourciers peuvent avoir des réactions différentes ou inverses, et cependant arriver à la même conclusion, en tenant compte de leur façon personnelle de réagir.

La vitesse de la rotation, l'amplitude de cette rotation sont parfois utilisées, comme nous le verrons, pour estimer l'intensité.

Le sens de la rotation peut changer suivant qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne de l'influence. Il peut changer sur une ligne partant de l'objet examiné, suivant le segment de ligne examiné. Les « séries »

ou nombres de rotations ou d'oscillations consécutives ont servi à divers opérateurs pour essayer d'identifier la nature de l'influence à laquelle sont dues les réactions.

Au cours de son mouvement giratoire le pendule peut suivre une ellipse ou un cercle, ou avoir un mouvement d'une amplitude variant d'un tour à l'autre. Albert Abrams a cherché à utiliser le graphique de ces mouvements de rotation pour établir ses diagnostics.

Son sujet tenait à la main un fil suspendant un poids de balance, sur le côté duquel il avait fixé avec un emplâtre adhésif une fine lamelle, sur copeau de liège. Au-dessous du pendule était disposé un appareil permettant de rapprocher un carton couvert de noir de fumée jusqu'au contact avec le morceau de liège dès que le pendule entraînait en mouvement : le tracé des mouvements s'inscrivait sur le carton noirci.

L'appareil improvisé était représenté par un microscope, dont on remplaçait l'oculaire par un morceau de bois ou de liège portant le carton sur lequel était le papier noirci ; la vis du microscope servait à élever le système jusqu'au contact avec la lamelle de liège. Le pendulant était soumis à diverses influences dont il ignorait la nature, influences qui lui étaient transmises successivement par un fil conducteur et une électrode ou une plaque d'aluminium aboutissant à son abdomen. (Ultérieurement Abrams avait reconnu que pour les pendulants mieux valait transmettre l'énergie au centre des réactions « myoscopiques », situé au-dessus du front).

Il soumettait le sujet à l'influence de divers produits pathologiques ; celui-ci, *les yeux fermés*, donnait à son pendule une légère impulsion latérale, et obtenait des « gyrogrammes ».

J'ai critiqué l'emplacement du copeau de liège formant stylet sur le côté du pendule ; j'ai proposé à l'expérimentateur d'employer une soie de sanglier, un poil de brosse, fixé à la pointe d'un fil à plomb d'architecte ou de dessinateur. C'est le dispositif que M. Marcel a représenté dans son dessin.

Quant aux mouvements observés avec un pendule au-dessus, au-dessous d'un cylindre ou d'un disque de métal ou sur les bords de ce disque, ils ont fait l'objet de la part du Colonel Monteil d'études résumées par Mager, en 1930, dans son livre *Les Sourciers*. Il est difficile de savoir quelle était la « polarité » du colonel Monteil, car il est dit : « Prenons un pendule quelconque » et il n'est pas tenu compte de la polarité de ce pendule. Ou ce pendule était « négatif » ou le colonel Monteil était « polarisé négatif », car, sur un des dessins, le pendule est figuré comme ayant une rotation négative, c'est-à-dire en sens inverse des aiguilles d'une montre, au-dessus de la pointe Nord d'une aiguille aimantée.

Et maintenant une question se pose : *Pendule ou baguette ?*... auquel de ces instruments le sourcier doit-il donner sa préférence ?

M. Armand Viré, qui est surtout pendulant, fait l'éloge du pendule : « Les pendulants sont plus nombreux que les baguettisants, le pendule est si commode en poche. Et puis il est tellement plus subtil ; il bat, il gire, il accélère, il ralentit, il compte, il amplifie un battement, il le restreint, il change de sens, il tourne net, il tourne fou ; en allongeant ou raccourcissant la longueur du fil de suspension

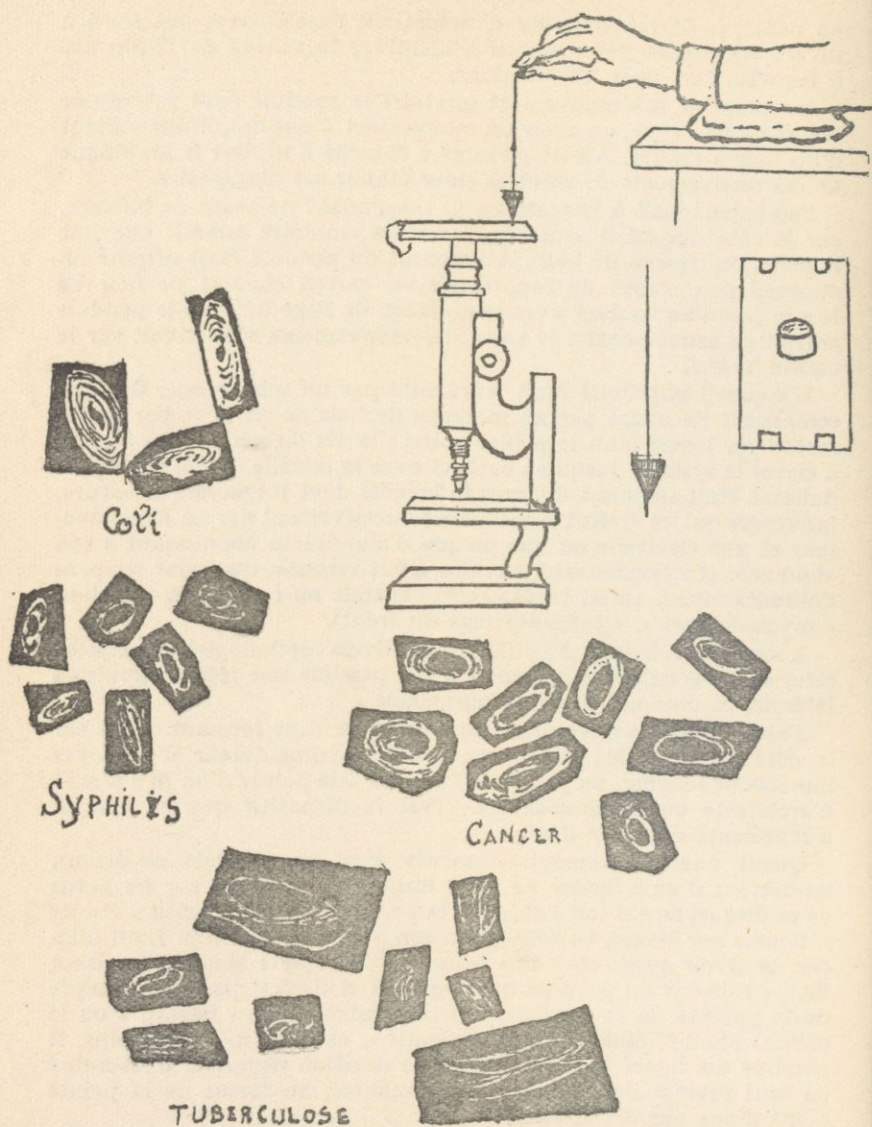


FIG. 20. — « Gyrogrammes » d'Abrams.

— "qui correspond à une longueur d'onde — on peut le régler. Il est à la baguette ce que le violon est à la cloche du couvent ¹ ».

1. *Grande Encyclopédie illustrée des sciences occultes*, t. I, p. 31 : Comment utiliser le pendule. Editorial Argenton, Strasbourg, 1937.

S'il y a beaucoup plus de pendulissants que de baguettisants (cinq fois plus, a-t-il été dit), c'est qu'il y a beaucoup plus de gens aptes à manier le pendule, surtout quand on le lance, qu'il n'y a de personnes aptes à manier la baguette. C'est aussi, et c'est là le péril, qu'il est « beaucoup plus complaisant que la baguette et mieux adapté pour suivre la folle du logis ». Quant à la plupart des autres qualités qu'on lui accorde, on peut aussi les concéder à la baguette entre les mains d'un sourcier sensible : elle « tire », elle s'élève ou s'abaisse ou tourne complètement plus ou moins vite, ou fait des mouvements alternatifs d'élévation et d'inclinaison ; elle passe de la rotation positive à la rotation négative, elle « compte » ou, plutôt, permet de compter ses tours tout aussi bien que le pendule.

S'il n'y avait que de bons baguettisants à opérer, il y aurait beaucoup moins de radiesthésistes amateurs.

Utilisant les deux depuis mon enfance, je donne la préférence à la baguette pour une première prospection, me réservant d'utiliser le pendule pour certaines études complémentaires.

Mais, qu'on se serve de l'une ou de l'autre, voici une recommandation que donne Claudel aux débutants, en l'expliquant par « l'imprégnation » de l'instrument :

« Ne prêtez jamais votre pendule une fois bien réglé ; il est imprégné de vos ondes personnelles qui se déchargeront par un tiers et votre entraînement serait retardé ».

Il y a lieu d'allonger le dicton : « Il ne faut prêter ni sa pipe, ni son cheval, ni sa femme... » ; intercalons-y le pendule et, peut-être, la baguette...

CHAPITRE V

L'OPÉRATEUR ET LE MILIEU

NOTIONS GÉNÉRALES. — ESSAIS ET ENTRAÎNEMENT.

Comment devient-on sourcier ? — Le « Don » ? — Personnes neutralisantes. — Court-circuit et lunettes. — Aptitude intermittente de la femme. — Grossesse. — Régime. — Les couleurs. — Polarité et réactions personnelles ; éducation des réflexes. — Aimants. — Résistivité à un courant électrique. — Orientation. — Isolants ; mise à la terre. — Rosace de Mager ; détecteurs colorés. — Couleurs et orientation en Chine. — Polarité des couleurs, leurs longueurs d'onde et leurs octaves. — « Témoins » et syntonisation. — « Selfs-témoins. » — Résonance : réflexophone. — Solénoïdes ; disymétrie ; *Yn-Iang* et *Pa-Koua* chinois, Pyramide, anneau coupé ; oscillateurs-résonateurs. — Remanence. — Inductance. — Condensateurs. — Octaves. — Cellophane. — Images, imprégnation. — Angles, plans et rayons divers. — « Séries ». — Entraînement. — Visées.

Nous avons vu qu'il existe de nombreuses variétés de pendules et de baguettes, mais la question se pose : « *Comment devient-on sourcier ?* » car il ne suffit pas d'avoir des instruments, il faut pouvoir s'en servir.

On devient sourcier quelquefois par imitation ; c'est un enfant qui suit son père en l'imitant, ainsi qu'il est arrivé à l'abbé Mermet et à moi-même ; c'est un adulte qui essaie la baguette d'un puisatier, comme il arriva à l'abbé Bouly à l'âge de 48 ans, et au vicomte Henry de France, qui, en 1924, voyait une baguette pour la première fois.

Quelques-uns se sont fait initier par un sourcier, ainsi qu'il en a été pour le Pr. Darder-Pericas, précédemment grand adversaire des sourciers, et un peu pour Maurice Larvaron, qui a commencé à travailler avec moi vers 1917.

Autrefois il était assez difficile de se faire ainsi initier, car chaque sourcier gardait jalousement ses « secrets ».

Maintenant beaucoup d'opérateurs se sont entraînés eux-mêmes d'après les indications données, quelquefois d'une façon sybilline, dans de nombreux traités parus sur la question depuis une trentaine d'années. Et, comme chaque opérateur est resté souvent fidèle au premier livre qu'il a lu et à la méthode personnelle de l'auteur, il existe de multiples façons de procéder, qui peuvent paraître contradictoires à un profane, ce qui a contribué à jeter un certain discrédit sur l'Art du sourcier.

Quelquefois on se découvre sourcier un peu par surprise, comme M. Armand Viré tout étonné de voir la baguette réagir alors qu'il ne l'avait prise en mains que pour montrer comment un sourcier opère avec sa baguette ; comme l'ingénieur Knapen, qui, au Congrès de Brignoles, prit une baguette et, à sa grande surprise, la vit se relever sur un courant souterrain dont il ignorait l'existence.

Au Congrès international des Radiotelluristes et sourciers d'Avignon, en 1932, de nombreux journaux avaient envoyé des reporters ; *L'Echo de Paris* était représenté par M. Guy Mounereau, et *Le Petit Parisien* par M. André Salmon, ingénieur doublé d'un Homme de Lettres. Ces deux sceptiques se sont découverts sourciers. Le premier écrit dans une lettre publiée par *L'Echo de Paris* du 26 avril 1932 : « Ce matin, en arrivant en Avignon, je doutais de tout. Ce soir, après avoir tenu la baguette, je doute de tout, sauf de la baguette. Car la baguette que j'ai tenue entre mes mains s'est agitée... »

Il n'a pas été seul à se découvrir sourcier ; dans *L'Echo de Paris* du 27 avril, il relate une scène à laquelle il a assisté sur la colline de Thouzon : « Le délicat et subtile écrivain André Salmon était là qui suivait les travaux avec un scepticisme radical. Il avait les bras chargés de Thym, lorsqu'un sourcier s'approcha de lui :

— « Essayez donc.

— « Oh ! dit Salmon, c'est inutile, j'ai déjà essayé. Ça n'a jamais réussi. »

« Mais on lui tendit une baguette cueillie à un jeune olivier proche. A peine l'eut-il prise entre ses mains qu'elle se mit à virevolter avec une violence extraordinaire. Il faillit s'éborgner.

« Nous étions sur un sentier où personne n'avait prospecté. On vérifia. Un fort courant d'eau passait au-dessous. Un nouveau sourcier venait de naître ».

Je ne sais sur quelles influences M. Salmon avait précédemment essayé, sans jamais réussir ; mais il n'est pas étonnant qu'il ait eu de violentes réactions sur la colline de Thouzon, qui, si elle n'est pas traversée par de forts courants souterrains, est creusée de grottes et de galeries humides ayant une puissante influence sur les sourciers. J'ai déjà exposé comment un des congressistes croyait y avoir découvert un véritable torrent souterrain, avec une grande hauteur d'eau : deux autres congressistes et moi-même, en mesurant la hauteur du vide et celle de l'eau, pûmes séparément et successivement indiquer qu'il s'agissait d'une cavité dans le fond de laquelle l'eau circulante n'avait qu'une faible hauteur.

— « Mais, dit-on, souvent, il faut avoir le *don* ».

C'est une erreur très répandue dans le public et qui a été entretenue par des sourciers, tel ce vieux normand qui prétendait qu'il fallait être, comme lui, l'aîné de sept enfants mâles consécutifs¹ ou comme cet autre qui montrait une ligne anormale de la face palmaire de sa main gauche en disant qu'il fallait avoir cette ligne d'Aaron. Ils limitaient ainsi le nombre des concurrents possibles.

M. Larvaron, dans son livre *La Radio-Tellurie*, écrit : « Beaucoup

1. Notons qu'en 1693 le Père Lebrun rappelait aussi la croyance que l'aîné de sept enfants mâles pouvait guérir les écrouelles ; ce pouvoir a été également attribué aux rois de France.

de personnes prétendent encore que les individus entre les mains desquels se meuvent le pendule et la baguette sont des personnes « douées ». Nous ne sommes pas de leur avis. Nos travaux nous ont démontré qu'il n'y avait pas de *Don*, mais une aptitude à la détection, suivant que les opérateurs ont entre les mains des appareils qui leur conviennent.

« Pour nous, le sourcier est un « être », qui fait de la T. S. F. sans s'en douter le moins du monde. Nous allons voir pourquoi ».

Et M. Larvaron rappelle mes études sur *les organismes considérés comme des oscillateurs-résonateurs polarisés*.

Il n'est plus question, comme au temps passé, d'attribuer le pouvoir du sourcier ou son « don » à un pacte plus ou moins tacite avec le diable. Une des raisons qui faisaient penser au R. P. Lebrun, que cette aptitude à être baguettisant n'était pas naturelle, c'était que, d'après lui, elle était exceptionnelle. Dans ses *Lettres sur la Baguette*, pages 17 et 18, il écrit : « De cent personnes qui essayeront si la Baguette leur tourne, et qui souhaiteraient même de bonne foi qu'elle leur tournât, il n'y en aura pas deux à qui elle tourne ».

Pour Henri Mager, les sourciers d'une réelle valeur sont très rares.

Pour le frère Padey, le nombre en est restreint.

D'après M. Turenne tout le monde peut être sourcier.

D'après le chevalier Alberto de Vita, « le phénomène se manifeste chez tout homme, plus ou moins, suivant sa constitution psychophysiologique ».

M. Larvaron, qui a eu l'occasion d'établir des statistiques dans l'entraînement d'élèves et dans les travaux pratiques de la section du Nord-Ouest de l'Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers, a noté que neuf personnes sur dix sont aptes à utiliser le pendule ou la baguette. Il en est qui se montrent excellents dès les premiers essais ; il en est d'autres qui obtiennent rapidement de bons résultats avec un peu d'exercice ; il en est pour lesquels les résultats sont médiocres, même avec un travail assidu. Il en est avec lesquels on n'obtient aucun résultat. N'est-ce pas ce qui se passe pour les élèves auxquels on enseigne la musique ?

Parmi les premiers je pourrais classer Maurice Larvaron, lui-même ; une après-midi, se trouvant avec moi, il vit baguette et pendule réagir dans mes mains et je lui donnai des notions pour faire une visée à petite distance. Rentré dans sa famille à 6 h. 45 du soir, il refuse de se mettre à table jusqu'à ce que sa belle-mère lui ait caché un bloc de fonte dans son jardin : avec un fragment de ce même métal en main, il ne tarde pas à découvrir, au moyen de la baguette, la masse cachée. Le lendemain matin, il était très fier, à juste titre, de me raconter ce premier succès. Je préparai une expérience pour l'après-midi, en cachant en secret un kilo de plomb dans le grand jardin de ma belle-mère, où il y a des allées, des arbres et dont un coin ressemble un peu à une forêt vierge. Quand il vint me voir, je donnai à Larvaron un fragment de plomb. Avec sa baguette il trouva d'abord une direction très différente de celle où j'avais caché le métal. Je vérifiai et constatai que l'influence dominante du plomb était bien dans la direction, qu'il indiquait. Je lui demandai de chercher s'il ne trouvait pas une réaction semblable, mais moins forte, dans une autre direction. En faisant des visées de deux points et des

tracés sur le sol avec un piquet de jeu de croquet, il obtint deux lignes à l'intersection desquelles il trouva bien mon bloc de plomb.

Je me demandais d'où pouvait provenir l'autre influence de plomb beaucoup plus forte qui se manifestait dans une autre direction. Je m'informai s'il n'y avait pas de toiture en plomb dans le voisinage et n'obtins aucun renseignement. L'année suivante, me retrouvant avec M. Larvaron, à Donville-les-Bains, pendant les vacances, je voulus chercher l'origine de cette influence et nous fîmes une étude avec mon radio-capteur que j'avais apporté ; je localisai la zone d'influence à partir de 2 kilomètres environ vers Hacqueville. Une prospection sur place nous révéla la présence de petites zones semblant correspondre à des filons.

« — Quel dommage qu'on ne puisse faire un forage ou une tranchée pour le contrôle », dit M. Larvaron.

Et je pus répondre : « La tranchée est toute faite, à Hacqueville, où la falaise rocheuse a été fouillée par la mer ».

Là nous trouvâmes dans la roche, bien visibles, des trainées de plomb argentifère, semblant rayonner d'un centre d'émission situé sous la mer.

Des Granvillais, auxquels je parlai de cette prospection, me dirent que nous n'avions rien trouvé de nouveau ; des ingénieurs envoyés par un riche banquier étaient venus étudier ce minerai de plomb argentifère et avaient trouvé qu'il était trop peu abondant pour avoir un rendement rémunérateur...

La possibilité d'exploitation était secondaire pour nous, mais ceci nous montrait que la première influence repérée à la baguette par notre jeune sourcier correspondait à une réalité.

M. Larvaron classe, au point de vue de la radiotellurie, les hommes en : positifs, négatifs, neutres et il établit une quatrième classe pour ceux qui neutralisent.

Il est, en effet, des personnes qui produisent l'inhibition sur un sourcier qu'ils touchent ou près duquel ils se trouvent. Avec Larvaron j'ai eu l'occasion d'étudier une de ces personnes, le Dr Renault, radiographe de Paris. Je lui demandai de se laisser mettre sur la tête mon « short-circuiting », appareil constitué par des lames d'Aluminium pouvant mettre en communication ou court-circuiter les deux régions temporo-pariétales du crâne. Ceci fit perdre au confrère son pouvoir d'inhibition. Notons que le même appareil, placé sur un sourcier, lui fait perdre tout pouvoir de réaction, comme je l'ai vérifié, dès 1921, sur le Dr Moineau, à Toulon. Dans les expériences sur les réflexes d'Abrams employés comme détecteurs d'énergie, la mise du corps en court-circuit empêche les réflexes de se produire ou les atténue considérablement. Ceci explique que certains auteurs recommandent aux sourciers d'enlever leurs lunettes, ils pourraient ajouter : « si elles ont une monture métallique ». Même avec une monture non conductrice il est bon d'enlever ses lunettes pour prospecter : certaines radiations ne traversent pas le verre, or il est des sourciers qui semblent capter tout ou partie des radiations par les yeux.

A la suite de nos expériences sur le confrère mentionné précédemment, M. Larvaron a pu écrire : « Pour éviter l'influence d'un spectateur neutralisant, le court-circuiter : monture métallique de lorgnon sur le nez, lame d'aluminium ou fil métallique mettant

en court-circuit les deux côtés du crâne de celui dont on a à craindre l'influence paralysante ».

Le meilleur moyen de savoir si on est apte à manier le pendule ou la baguette ... est d'essayer, soit en appartement en opérant devant l'un des pôles d'un barreau aimanté ou de mon « Inducteur », soit, en plein air, en tournant autour d'un puits alimenté par un courant souterrain, soit en utilisant un des exercices dont il sera question plus loin.

Pendant divers auteurs ont cherché des moyens de répondre, après rapide examen, à la personne qui demande : « *Puis-je être sourcier ?* » Le frère Padey donne une formule qui n'est pas à la portée de tout le monde ; il distingue une dissymétrie dans la « polarisation des épaules ou hanches » et il ajoute : « 25° de volonté pour recherches ordinaires, 90° pour recherches à distance, près de 100° pour voir les courants souterrains ou les minerais... ». C'est à sa baguette qu'il demandait de graduer ces degrés de volonté...

Pour le Dr Moineau il doit y avoir inégalité dans les radiations des deux mains du sujet : il fait mettre celui-ci, face au Sud, les bras en croix, et cherche avec sa baguette, à quelle distance des extrémités digitales de chaque main il note une réaction : si la réaction se produit à 45 centimètres des extrémités digitales pour une main et à 75 centimètres pour l'autre, il déclare qu'il y a aptitude.

Henri Mager donne un procédé plus simple : la personne met la main sur l'épaule d'un baguettisant ; si elle l'arrête d'une main on des deux, elle est inapte.

D'autres sourciers signalent aussi qu'un sourcier mettant sa main sur l'épaule d'une personne neutre lui donne quelquefois le pouvoir de manier la baguette.

M. Turenne conseille de donner au sujet une des branches de la baguette pendant qu'un sourcier tient l'autre branche. Si la réaction se produit bien, il a une bonne aptitude ; si la distance à laquelle se fait la réaction diminue, l'aptitude est médiocre.

C'est de cette façon que Rudyard Kipling se découvrit sourcier. Celui-ci relate dans ses *Souvenirs*, comment il fit venir un journalier maçon : « Quand nous voulûmes forer un puits en face de certaine ferme, il dit qu'il était sourcier et je suis témoin que, pendant qu'il tenait une branche de coudrier fourchue et moi l'autre, l'objet s'inclina, malgré toute la résistance de ma poigne, au-dessus d'une source inépuisable ». Il relate comment on creusa le puits avec la maçonnerie en briques descendant au fur et à mesure du creusement. Le puits avait environ huit mètres et était creusé dans des terres rapportées, car Rudyard Kipling écrit : « Quand nous nous arrêtâmes à 25 pieds, nous avions trouvé une pipe du temps de Jacques I^{er}, une cuiller en laiton usée, contemporaine de Cromwel, et, plus bas que tout le reste, la branche d'un mors romain de bronze...¹ ».

Sont généralement sensibles pour les réactions au pendule et à la baguette les personnes qui peuvent prospector sans instruments,

1. Rudyard KIPLING, *Souvenirs* (Un peu de moi-même pour mes amis connus et inconnus). Traduction de S. et J. Vallette, Paul Hartmann, Paris, 1938.

en passant la main nue au niveau d'une zone radiante et qui éprouvent une sensation de froid ou de chaleur dans la paume de la main (froid pour polarisé positif, chaud pour négatif). Ce fait, pour Mertens, sert de base à une épreuve permettant de trouver une solution à notre problème, en faisant tendre les mains à une personne devant les nôtres : la distance à laquelle se produit la réaction peut mesurer l'aptitude à être sourcier ; cette distance varierait de 50 centimètres à 20 mètres.

A ce propos rappelons une petite expérience que j'ai faite souvent dans ma jeunesse, quelquefois pour estimer si un sujet était plus ou moins suggestionnable ou hypnotisable : On fait placer au sujet ses deux mains écartées avec les faces palmaires en haut ; on impose au-dessus ses deux mains avec les faces palmaires en bas, sans contact (à quatre ou cinq centimètres) ; on perçoit une sensation de fraîcheur ou de chaleur. Si on croise, les avant-bras, de façon à intervertir les mains opposées, la sensation de fraîcheur précédente est remplacée par une sensation de chaleur, ou réciproquement. Il y aurait peut-être là, suivant que la sensation de froid se produit avec ou sans croisement des mains, un moyen de reconnaître la polarité du sujet examiné, si on connaît soi-même la sienne.

Les réactions avec la baguette et le pendule peuvent disparaître dans certaines conditions physiologiques ou pathologiques. En général, une femme devient « neutre » pendant la période de ses règles et n'obtient plus d'indications valables avec le pendule ou la baguette. Cette polarité « neutre » de la femme a été également notée par le Dr Albert Abrams, quand il a fait ses expériences de médecine dite électronique. La polarité de la femme, qui est inverse de celle de l'homme normal, deviendrait identique à celle de l'homme après la ménopause ou après hystérectomie avec ovariectomie totale.

L'état de grossesse a fait l'objet de curieuses observations. Le Dr Raoul Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche), m'a envoyé, le 6 novembre 1935, la note suivante que j'ai publiée dans *La Côte d'Azur Médicale*, en février 1936 :

« L'architecte Hasse, un des meilleurs sourciers d'Allemagne, m'a prié de vous communiquer une petite conférence qu'il a faite au Congrès de Wiesbaden. Il y a une vingtaine d'années qu'un jeune sourcier s'efforça en vain d'apprendre à sa femme l'Art du sourcier. Tout à coup, lorsqu'elle était enceinte de quelques mois, la baguette tourna dans ses mains et elle put trouver les courants d'eau souterrains. Après sa délivrance, elle était incapable de travailler comme sourcière. Mais, lorsqu'elle devint enceinte une seconde fois, la baguette ne bougea pas ; aussi après la délivrance elle n'avait pas le talent de sourcier. Mais lorsqu'elle devint enceinte une troisième fois, elle redevint sourcière habile, jusqu'à la délivrance. Le talent ne lui revint plus, même lorsqu'elle fut enceinte une quatrième fois.

« Maintenant que ses quatre enfants sont adultes, on peut constater que son premier et son troisième enfants, deux garçons, sont des sourciers habiles, tandis que son deuxième et quatrième enfants, une fille et un garçon, sont incapables d'apprendre l'art du sourcier.

« M. Hasse prie tous les sourciers, s'ils ont fait des expériences pareilles, de publier leurs opinions. M. Hasse est architecte en chef de la ville Aue, en Saxe ».

Il y a lieu de tenir compte aussi de l'état de santé et, même, de l'alimentation. Il faut éviter les repas plantureux avant de travailler au pendule ou à la baguette ; d'après les données du D^r Albert Abrams les boissons jaunes et le thé diminueraient la sensibilité des réflexes. L'alcool paraît contre-indiqué, cependant j'ai connu un sourcier ayant eu beaucoup de succès, qui était fréquemment sous l'influence éthylrique. Il a été recommandé de ne pas fumer pendant une prospection ; je n'ai pas toujours suivi le conseil et l'inconvénient que j'ai noté est d'avoir vu parfois mon cigare envoyé en l'air par la brusque rotation de ma baguette sur une zone de forte influence non prévue.

La couleur des vêtements paraît de notable importance ; comme nous le verrons, on utilise telle ou telle couleur pour sélectionner une influence et neutraliser ou éliminer les autres. Il est donc bon d'avoir des vêtements sombres. J'ai vu M. Lucien Marcel revêtir une grande blouse noire pour faire ses recherches sur le terrain.

Dans un premier essai, quand on n'est pas guidé par un sourcier expérimenté, le mieux est d'essayer les instruments près d'un puits ou dans un terrain où des zones d'influence ont déjà été repérées par un prospecteur et de noter si on obtient des réactions et quelles sont ces réactions.

On peut aussi faire des essais dans un appartement, mais les conditions sont moins favorables en raison des nombreuses influences qui peuvent s'y manifester : influence des objets métalliques qui sont dans l'appartement, dans les pièces au-dessus ou au-dessous, même des poutres en métal entrant dans la construction, influence de diverses couleurs, etc... Il est bon de choisir une pièce n'ayant pas d'objets métalliques et dont les murs ne soient pas tapissés de papiers aux vives couleurs. Pour installer un laboratoire d'études, il est préférable de s'établir sur le sol, dans une cave, un cellier, une grange vide...

Le premier essai peut être fait au-dessus d'un objet en Cuivre ou d'un objet en Fer, dont on s'approche ; sur les pôles positif, puis négatif d'une pile de poche, même usée, orientée le pôle positif au Nord ; sur les deux pointes de l'aiguille d'une boussole ou sur un aimant, de préférence sur un barreau aimanté bien orienté ; enfin sur mon « Inducteur », qui comprend un barreau aimanté avec des solénoïdes ou enroulements de métaux de polarité différente.

La boussole a l'inconvénient de donner l'influence de son boîtier métallique.

Avec mon « Inducteur » placé sur une feuille de papier blanc et orienté borne de Cuivre au Nord, on crée une zone d'influence s'étendant Nord-Sud, sur une largeur de 6 à 8 centimètres ; en passant sur cette zone à 1 m. 50 ou 2 mètres de la borne, on a une réaction. C'est l'épreuve que j'utilise le plus souvent pour me rendre compte rapidement des aptitudes d'un sujet et de ses façons de réagir avec la baguette.

Pour le pendule, on peut demander à la personne d'approcher un pendule au-dessus du pôle positif, Nord, de l'aimant ou de l'Inducteur, puis de recommencer la manœuvre au-dessus du pôle négatif, Sud, et ensuite au-dessus du milieu de l'appareil. Le plus souvent, pour un homme « positif », on note : giration dans le sens des aiguilles d'une montre sur le pôle Nord ; giration en sens inverse sur le pôle

Sud ; oscillations dans un plan perpendiculaire au barreau aimanté ou à l'appareil, au milieu. (Réactions pour instruments positifs.)

En l'absence de ces éléments on peut tracer à l'encre de Chine la figure de l'*Yn-Iang* chinois, dont il sera question plus loin, et en orienter l'axe Nord-Sud, pour obtenir des réactions analogues à celles qu'on aurait avec un barreau aimanté.

Le novice note les réactions qu'il obtient. Ce sont ses *réactions personnelles* pour une baguette ou un pendule d'une polarité donnée et pour l'objet d'une polarité positive ou négative. Il en déduira sa « polarité » ou façon personnelle de réagir.

Dans la *Revue de Radiesthésie*, en 1939, à propos de la critique bibliographique du livre de Claudel, M. Louis Pécard écrit :

« Nous retrouvons dans ce manuel, comme dans trop d'autres ouvrages, cette énorme erreur qui consiste à dire au lecteur : « en présence de tel objet votre pendule oscillera ; en présence de tel autre il girera à droite ; devant tel autre encore, il girera à gauche ».

« Au point de vue physiologique, chaque individu est différent des autres ; il aura donc sa manière propre, toute personnelle, de réagir.

« Le persuader du contraire, c'est l'amener à s'autosuggestionner ¹ ». Cela paraît assez exact à première vue ; cependant il peut être bon de chercher à uniformiser, à « standardiser » les réactions par éducation des réflexes... Pour apprendre la danse aux ours, on les place sur des plaques chauffées, ce qui les oblige à lever successivement une patte puis l'autre et pendant ce temps on leur joue un petit air de musique ; plus tard, quand on leur joue ce même air, ils recommencent ce mouvement de danse. En 1932, au banquet qui réunissait au Claridge 75 des membres de la Société de Pathologie comparée, (après la séance dans laquelle avaient été présentés des rapports sur les réflexes par les D^{rs} Darquier, Jules Regnault, Bourguignon, le D^r vétérinaire Roger et le Pr. Binet), nous eûmes le plaisir d'entendre un discours humoristique et un peu rabelaisien du D^r Bérillon. Après avoir rappelé la danse des ours citée plus haut, il disait : « Un physiologiste russe ayant sans doute bien enregistré le proverbe que la vue ou le parfum d'un mets préféré fait venir l'eau à la bouche et met en appétit, utilisa cette observation multimillénaire pour se créer une célébrité ; sur un animal pourvu d'une fistule gastrique, il observa que la sécrétion de l'estomac était excitée par la vue ou le parfum d'un mets fort apprécié par cet animal, contrôlant ainsi, par un procédé de laboratoire, ce que tout le monde savait, et depuis lors, dans le monde entier, on parle des réflexes de Pawlow ».

« Mais cette gloire facile empêchait un Allemand de dormir ; celui-ci étudia non plus l'entrée, mais la sortie éventuelle des produits alimentaires.

« Il prit de jeunes chats et leur donna des lavements... Ne croyez pas que ce soit chose simple... A quelqu'un qui lui recommandait un jeune homme comme préparateur, Claude Bernard répondait : « Je ne puis le prendre.... Il ne saurait même pas donner un lavement à un lapin ».

« Donner un lavement à un lapin... n'est sans doute pas chose

1. Louis PECARD, *Revue de Radiesthésie*, 1939, n° 15, p. 370, Casabianca.

aussi facile que vous le pensez... Essayez !... et à un chat, c'est beaucoup plus difficile !

« Enfin, notre Allemand, très habile, réussit, et pendant que son lavement produisait son effet, il jouait aux jeunes chats un petit air de flûte.

« Au bout de quelques jours, il n'était plus nécessaire de donner de lavements : le petit air de flûte suffisait à produire le même effet ¹ ».

Les réflexes peuvent donc être très bien éduqués et si on entraîne un opérateur à donner involontairement et inconsciemment tel ou tel mouvement à son pendule ou à sa baguette en présence d'une influence déterminée, la même réaction se reproduira en présence de cette même influence. Pour l'éducation des réflexes on pourrait citer celle des automobilistes et des aviateurs, qui sont entraînés à faire telle ou telle manœuvre dans telle ou telle circonstance, qui la font d'abord en y apportant beaucoup d'attention, puis, plus tard, inconsciemment, sans que la volonté ait à intervenir.

Examinons maintenant quelles sont les *principales réactions notées chez les sourciers*.

Avec une baguette universelle la baguette se relève ou tourne en se relevant, quand le sourcier aborde une influence positive, comme du Cuivre ou la pointe Nord de l'aiguille de la boussole ; elle s'incline et peut tourner de l'extérieur vers le sujet, sur une influence négative, comme celle du Fer ou de l'extrémité de l'aiguille de la boussole se tournant vers le Sud. Dans ce cas le sourcier est dit avoir une « polarité positive ».

Lorsque les mouvements se font en sens inverse, il est dit avoir une « polarité négative ».

Pour le pendule, « plus complaisant », les réactions sont plus complexes.

Pendant longtemps je n'ai vu que des sourciers obtenant soit une oscillation sur un objet neutre, soit un mouvement de giration dextrogyre ou sinistroyre : dextrogyre ou direct dans le sens des aiguilles d'une montre, sur un objet positif avec un pendule positif ; sinistroyre ou indirect, en sens inverse des aiguilles d'une montre, avec le même pendule, sur une influence négative.

Ces sourciers étaient considérés comme de « polarité positive ». Lorsque les girations se faisaient en sens inverse, le sourcier était dit de « polarité négative ».

Je savais qu'au XIX^e siècle de Bué avait indiqué des réactions différentes : oscillation sur l'un des pôles d'un aimant, giration sur l'autre. Dans ces dernières années, j'ai appris que le Pr. Abravanel Ayssoy, d'Ankara, avait les réactions décrites par de Bué ; plus tard j'ai vu ces réactions décrites par quelques auteurs comme étant des réactions générales et alors... j'ai vu de jeunes sourciers avoir ces réactions.

Il me paraît utile de s'entraîner à obtenir une giration dans un sens sur l'un des pôles d'une aiguille de boussole ou d'un barreau aimanté ; une giration en sens inverse sur l'autre pôle et une oscilla-

1. A la Société de Pathologie comparée : Les réflexes ; *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, janvier 1933, pp. 7 et 8.

tion perpendiculaire au barreau sur le milieu de ce barreau. Suivant la façon personnelle de réagir il ne reste plus que des sourciers positifs ou négatifs ; il n'y a plus de confusion avec les oscillations transversales ou avec les oscillations suivant la direction dans laquelle se trouve l'influence en cause.

A ce propos M. l'ingénieur Turenne, de Paris, m'a écrit qu'il considère lui aussi la réaction de Bué, de M. Bovis et autres auteurs qui indiquent l'oscillation au lieu de la giration sur un des pôles d'un aimant, comme anormale. En soumettant aux rayons infra-rouges un opérateur qui la présentait, il a ramené celui-ci à la normale.

J'avais dit au Congrès d'Avignon : « Nous considérons dans les études « radio-électroniques » comme « normal » le sujet *homme* dont les extrémités digitales de la main droite agissent sur les réflexes d'un autre sujet comme le pôle positif d'un aimant (pôle de la boussole se tournant vers le Nord) et dont les extrémités des doigts de la main gauche se comportent comme le pôle négatif.

« Le sujet ainsi positif, tenant dans sa main droite (positive) un pendule de Cuivre (positif) qu'il *approche* du pôle positif d'un aimant ou d'un bloc de Cuivre ou de toute autre influence positive, note une rotation du pendule dans le sens des aiguilles d'une montre et on appelle ce sens « positif ».

« Quand on *s'éloigne* de l'objet de l'examen on note des réactions en sens inverse.

« Ici tout est positif.

« Entre la première réaction d'approche positive et le corps en expérience on trouvera, dans beaucoup de cas, des zones dans lesquelles la giration changera de sens.

« Quand un opérateur parle de « sens des aiguilles d'une montre » ou de rotation positive ou négative, il lui faut, pour être compris, préciser sa polarité, celle de ses instruments et le sens de sa marche ».

M. Armand Viré dit : « Il serait sans doute prématuré de prendre une décision aujourd'hui ; mieux vaudrait attendre le prochain congrès ».

Plus tard la définition que je proposais a été adoptée au Congrès de Nice.

Pour éviter des confusions et des erreurs, comme celles qui troubleront l'exposé des premières expériences du D^r Albert Abrams sur la polarité humaine et sur celle de diverses formes d'énergie, il y a lieu de préciser la désignation des pôles d'un barreau aimanté.

« Les Anglo-Américains et les Germaniques appellent pôle Nord d'un aimant celui qui se dirige vers le Nord, quand l'aimant est suspendu et le marquent N. En France, pendant longtemps, on a comparé le barreau aimanté à l'aimant hypothétique déterminant le magnétisme terrestre et marqué N. le pôle qui se dirige vers le Sud. Nous suivons ici la notation logique : N. est le pôle se dirigeant vers le Nord, le pôle positif.

On a considéré longtemps la terre comme un aimant ayant deux pôles ou comme un poulet mis à la broche avec une barre aimantée. Cette théorie simpliste ne s'accorde guère avec une explication des variations du champ magnétique terrestre. Il me semble plus facile d'expliquer ces variations avec la théorie que j'ai présentée au Congrès de la Fédération régionaliste tenu à Paris le 21 mars 1931 :

avec ses roches de conductibilité différente, l'écorce terrestre peut être comparée à un rotor ou bobinage irrégulier tournant dans le champ magnétique constitué par le Soleil, la Lune, les planètes et, même, le reste du Cosmos. Les lignes magnétiques en chaque point sont créées par les courants telluriques engendrés dans le sol¹.

La Polarité du corps humain a été très discutée ; on a pu mettre en doute la valeur des expériences faites avec des microampèremètres dont on tient les bornes, mais il est d'autres expériences biologiques plus probantes : rappelons que l'impression de chaud ou de froid qu'on éprouve en plaçant les paumes de ses mains au-dessus ou au-dessous des faces palmaires d'une autre personne s'inversent quand l'un des expérimentateurs croise les avant-bras.

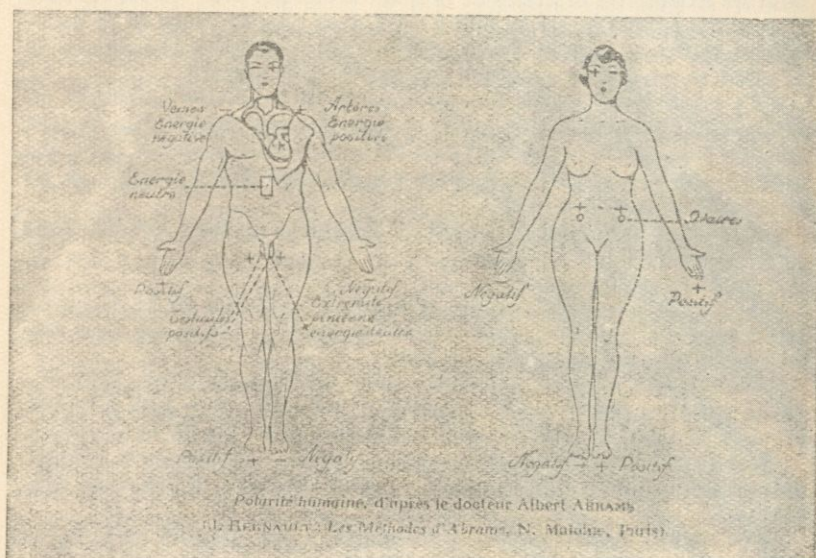


FIG. 21. — Polarité du corps humain.

En prenant comme détecteurs d'énergie les réflexes d'un sujet, Albert Abrams a fait d'autres épreuves : les extrémités digitales de la main gauche d'un homme normal provoquent le réflexe de contraction de l'estomac, alors que ce réflexe n'est pas provoqué par les extrémités digitales de la main droite de cet homme. Par contre, c'est avec sa main droite que la femme, polarisée en sens inverse de l'homme, produit ce réflexe. Un des pôles d'un barreau aimanté, approché près du nerf pneumogastrique, au niveau de la région carotidienne, produit sur le pouls un certain effet d'un côté et l'effet inverse de l'autre côté. Pour un même côté, l'effet varie suivant le

1. D^r J. REGNAULT, Influence du sol dans l'ambiance des stations thermales et climatiques (Rapport au Congrès de la Fédération régionaliste), Paris, 21 mars 1931, *La Presse thermique et climatique*, 1^{er} mai 1931.

pôle du barreau utilisé. Dans une expérience sur laquelle nous aurons à revenir et qui fut faite au congrès international d'Avignon, un sujet était placé dans un courant électrique, dont les variations étaient mesurées sur un microampèremètre ; la résistivité du sujet au courant électrique se modifiait quand le sujet traversait une zone d'influence sourcière (Expérience de Vita). Je fais placer le sujet face au Nord ; de la septième vertèbre cervicale du sujet je fais approcher par M. Larvaron le pôle positif d'un barreau aimanté ; il n'y a pas alors de perturbation du champ magnétique et il ne se produit rien.

On approche alors, à la même distance de cinq centimètres, le pôle négatif du barreau aimanté et il se produit une déviation de l'aiguille du microampèremètre.

Quand l'aimant a été écarté l'aiguille revient à son point initial.

« Le Dr Jules Regnault approche les extrémités digitales de sa main droite, il ne se produit rien ; il approche alors les extrémités digitales de sa main gauche et la déviation de l'aiguille est la même qu'avec le pôle négatif du barreau aimanté ¹ ».

Cette expérience prouve l'existence de la polarité humaine et me permet de contrôler, ce que je savais depuis longtemps, que je suis polarisé positif à droite.

Nous venons de voir que l'influence d'un des pôles d'un aimant peut modifier la résistivité d'un sujet à un courant électrique, comme le ferait une influence sourcière. Il faut donc se défier de l'influence d'aimants placés d'une façon quelconque près du sourcier.

Si un aimant bien employé peut être utile, il peut, par contre, produire des perturbations, s'il agit au hasard.

Dans des expériences faites en 1920 et 1921 sur des sourciers, j'ai constaté qu'en faisant agir derrière eux, à leur insu, un aimant en fer à cheval, je modifiais leur polarité ou troublais leurs réactions. Plus tard, avec M. Duvermy, agissant à son insu, à six ou sept mètres de distance, avec le pôle négatif d'un barreau aimanté ou avec les extrémités digitales de ma main gauche je l'ai inhibé, c'est-à-dire que j'ai arrêté les réactions pendulaires qu'il étudiait.

Par contre le barreau aimanté est utile pour fixer certaines radiations ou influences, pour en concentrer ou capter d'autres ; il peut servir à contrôler la polarité d'une zone d'influence, en repoussant ou attirant cette bande d'influence. Enfin les corps se comportent comme s'ils émettaient des rayonnements complexes, dont les uns sont déviés par le pôle positif, d'autres par le pôle négatif et dont d'autres ne sont déviés ni par l'un ni par l'autre pôle.

Par analogie avec ce qui a été fait pour le Radium, M. Larvaron a pu classer ces rayons en *Alpha*, *Beta*, *Gamma*, et, comme nous le verrons, pour ses mesures avec son *radiocampimètre*, un aimant en fer à cheval lui permet de dévier les rayons *Alpha* ou positifs et *Beta* ou négatifs et de ne conserver que les rayons dits *Gamma*.

En raison de cette action des pôles magnétiques et sur le sourcier et sur les influences qu'il étudie, l'*orientation* prend une grande importance.

D'après Hector Mellin, le « droitier » ou sourcier *positif* de la main

1. *Radiotelluristes et sourciers* (Comptes-rendus du I^{er} Congrès International), pp. 235-236, Dunod, Paris, 1932.

droite fera face à l'Ouest, et le gaucher, à polarité négative de la main droite, fera face à l'Est. Ainsi chacun d'eux sera orienté dans sa meilleure position. Notons que, d'après le Dr Moineau, neuf sur dix des hommes sont positifs droits et que neuf-dixièmes des femmes sont négatives droites. L'homme normal doit donc être considéré comme étant de polarité positive et doit s'orienter autant que possible vers l'Ouest. Ceci cadre bien avec les données du Dr Albert Abrams, qui considère la position face à l'Ouest comme la plus favorable à l'excitation des réflexes. Ceci cadre aussi avec mes expériences ayant démontré que, si la position face au Sud ou tête au Nord est la meilleure pour le repos et le sommeil, la position face à l'Ouest est la plus favorable au développement de l'activité. D'autre part, les expériences que M. Müller a faites, sur ma demande et sur celle de M. Duchatel, montrent que le minimum de résistivité à un courant électrique se note dans cette dernière position.

L'influence du champ magnétique terrestre se manifeste autrement pour un sourcier sensible et exercé : d'après le Dr Moineau, celui-ci décèle les lignes de force de « l'aimant terrestre » suivant les directions Nord-Sud et Est-Ouest à 20 ou 25 centimètres les unes des autres. Avec la baguette tenue haute ces lignes seraient perçues à une distance de 1 m. 50 à 4 mètres les unes des autres. Ces lignes, qui ne sont pas fixes, changent tous les jours ; en se coupant, elles forment de véritables « quadrilatères », découverts par Jansé avant 1910. Le Dr Peyré a décrit, vers 1938, des quadrilatères analogues.

L'orientation d'un objet à examiner peut avoir aussi son importance, ainsi que l'a indiqué Henri Mager : une pièce de monnaie donne aux radiotelluristes sourciers ou ne leur donne pas une réaction suivant qu'elle repose sur une face ou sur l'autre. Reposant sur la face où elle leur donne une réaction, c'est-à-dire mise « sur sa base », elle présente, lorsqu'on la fait tourner autour d'un axe vertical perpendiculaire à ses faces, une « position de meilleure activité », qui semble en rapport avec l'orientation de la pièce au moment de sa frappe : avec la baguette noire à ligature blanche, il arrive un moment où est provoquée une réaction suivant les directions cardinales, quand le sourcier tournant autour de la pièce coupe chaque direction.

Un phénomène analogue a été noté autour d'un disque de bois ; la position de base semble correspondre à la situation occupée par les deux faces sur l'arbre, et la position de meilleure activité à l'orientation qu'avait le disque dans l'arbre dont il provient.

Le Pr. Darder-Pericas, de Tarragone, dans une conférence faite, en 1930, devant la Société espagnole d'histoire naturelle, a précisé une influence de l'orientation. Il écrit :

« Le Professeur P. Lemoine et le conducteur des Ponts et Chaussées Landesque ont commencé à prendre, chacun de son côté, un chemin mathématique, que malheureusement ils n'ont pas suivi jusqu'au bout. Lemoine et le Pr. Senderens ont déterminé la distance d'action de diverses masses d'or sur la baguette ; j'ai repris en 1926 les données de Lemoine et j'ai pu construire une figure montrant qu'il s'agit d'une fonction exponentielle du type

$$Y = a n^x$$

Y étant la distance limite d'action de la baguette et x le poids de l'or en grammes. *L'orientation du baguettisant modifie la valeur de a*, mais Y reste constant ¹ ».

Une autre question se pose depuis longtemps ; elle avait déjà été discutée à propos des théories du D^r Thouvenel et des expériences officielles faites avec Bleton : le sourcier doit-il être « à la terre », c'est-à-dire reposer sur le sol ou être en rapport avec lui par de bons conducteurs ou peut-il en être séparé par des *isolants*, tels que tapis ou semelles de caoutchouc ?

Plusieurs auteurs ont attaché aussi de l'importance à ce que le fil suspenseur du pendule soit en Chanvre, pour être conducteur, aussi au fait que la baguette ne réagirait pas si on la tient avec des mains gantées. Cependant le pendule réagit s'il est suspendu à un cheveu ou à un fil de soie ; j'ai vu M^{lle} Lola Neitter, de Manheim, utiliser sa baguette avec des gants ; enfin j'ai remplacé les manchons de mes baguettes, qui étaient en bois, par des manchons en ébonite, et la baguette a aussi bien tourné.

Par contre le problème serait plus complexe quand il s'agit d'isolants placés sous les pieds de l'opérateur. Il est d'usage courant de dire : « On ne peut prospecter avec des semelles de caoutchouc ».

L'abbé Lambert a contribué à répandre cette idée, en relatant comment il est devenu sourcier. Il a fait une enquête sur l'Art du sourcier et publié de nombreux articles après avoir vu opérer l'abbé Mermet. Avec son associé, M. Joseph Gaillard, il dirige les travaux de divers sourciers qu'il appelle à collaborer avec eux et ils font des forages réussis.

Il écrit : « Mais c'est exaspérant vraiment, je ne suis pas sourcier !

« Je connais à fond toutes les règles de l'art, toutes les méthodes, toutes les explications...

« Et le pendule reste immobile entre mes mains ! La baguette n'a pas le moindre frémissement. J'ai beau me mettre sur un courant, dont je connais bien emplacement, profondeur, débit. J'ai beau me suggestionner en disant : je veux qu'elle se torde, cette baguette... L'eau est là, pourtant. Et rien. Rien...

« ... N'être que le critique, quand on voudrait être le poète...

« ... Ce dimanche-là, il m'en souvient bien, en revenant de dire ma troisième messe (j'étais curé de trois paroisses), je remarquai en changeant la vitesse de mon auto, que je portais sous mes souliers des semelles de caoutchouc...

« Du caoutchouc sous mes souliers ! Un isolant ! Un arrêt du courant ou de la sensation ... Ne serait-ce pas lui l'obstacle à la manifestation du don ?...

« J'arrête l'auto... J'enlève mes souliers... Je sors le pendule que toujours je portais sur moi... J'avance, en lui imprimant, comme je l'avais vu faire, un léger mouvement de balancement...

« Est-ce bien vrai ?... Mais oui, c'est vrai !... Il tourne... Ma volonté n'y est pour rien... Je ne sens rien d'anormal en moi. Je n'ai rien

1. B. DARDER-PERICAS, *La cuestión de la Varita de Zahories ante la Ciencia* (Conferencias y resenas científicas de la real sociedad de historia natural), tomo V, Madrid, 1930. — *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, mai 1931.

commandé à mes muscles. J'étais dans l'attente... Il tourne. Il y a de l'eau... Quelle quantité ? Je cherche... Quelle profondeur ? Je cherche... ((Ah ! les méthodes, je les connaissais bien !)). Je suis le courant maintenant... Il se dirige vers un puits... Un paysan est là... Il a manqué la messe, le mécréant ! Mais il vaut mieux qu'il soit là qu'au café. Je l'interroge sur le puits, sa profondeur, son débit... Minute d'émotion — et puis joie ! J'avais trouvé. Tous mes renseignements cadrent avec les indications de mon pendule. Je suis sourcier !...¹ ».

Il y a longtemps que j'ai fait des expériences sur l'influence des isolants. Dans mes études poursuivies depuis 1917 sur les méthodes d'Abrams, dans lesquelles on utilise les réflexes, j'avais contrôlé que le maximum d'excitabilité des réflexes se note sur un sujet placé face à l'Ouest debout sur une plaque d'Aluminium reliée par un fil conducteur au fil à la terre d'un téléphone ou à une canalisation d'eau. Abrams et moi-même avions aussi découvert à la même époque, lui à San-Francisco, et moi à Toulon, que le réflexe était encore plus net quand on place chaque pied sur une plaque séparée ? Ceci s'explique par le fait qu'on élimine ainsi la légère action de court-circuit qui se produit entre les deux pieds avec une seule plaque.

Comme nous l'avons vu, les réflexes sont diminués ou supprimés par la monture métallique d'un lorgnon, ou par une lame de métal reliant les deux régions temporo-pariétales. Ils le sont aussi quand les deux mains ou les deux pieds sont en contact ; c'est pourquoi beaucoup d'auteurs recommandent de ne pas se croiser les jambes, pendant un examen au pendule : là encore il se produirait un court-circuit entre les deux côtés du corps.

En 1921, j'avais fait une expérience avec le Dr Moineau, sourcier bien connu : je l'avais prié de se tenir debout sur une plaque d'ébonite de quatre millimètres d'épaisseur : dans ces conditions il avait perdu son aptitude à utiliser la baguette. Plus tard j'avais repris les expériences avec M. Duvermy : celui-ci ne réagissait qu'en avançant ses mains en dehors de la zone couverte par la plaque d'ébonite et alors ses réactions étaient très affaiblies. Un tapis de laine ne l'empêchait pas complètement d'opérer ; une peau de sanglier placée sous ses pieds diminuait ses réactions, mais, si cette peau était doublée poil contre poil, il perdait toute aptitude à réagir.

Depuis lors, en 1927, j'ai vu à Chicago des disciples d'Abrams n'attacher qu'une faible importance à la « mise à la terre » des pieds de leurs sujets ou « reagents », mais il s'agissait d'opérateurs et de sujets très entraînés. En expérimentant sur des réflexes autres que ceux du sourcier, j'ai pu constater et faire constater à des confrères, en particulier au Dr Moner, qu'en mettant à la terre, par une petite électrode d'Aluminium et un fil conducteur, le point vertébral d'excitation d'un réflexe, on provoquait le réflexe opposé ou on intensifiait la sensibilité de ce réflexe antagoniste.

Pour me rendre compte du rôle des isolants, j'ai fait une expérience : par temps sec, je me suis placé à cinquante centimètres de la hampe d'un électromètre à valve thermo-ionique de Vita et j'ai

1. Abbé LAMBERT et Joseph GAILLARD, *Le Mystère du sourcier*, pp. 85-86, 10^e mille, Gallimard, Paris, 1931.

adopté un mouvement rythmique, celui de lever, toutes les secondes environ, un pied à 25 centimètres. Avec une plaque d'ébonite épaisse de quatre millimètres, je produis sur le microampèremètre de l'appareil une déviation de l'aiguille de dix-sept divisions. Si je me tiens sur le « plancher », constitué en réalité par des moellons, assez mauvais conducteurs, la déviation n'est plus que de trois divisions. Si je me place sur des plaques d'Aluminium reliées par un fil conducteur au fil à la terre de mon téléphone, je n'obtiens plus aucune déviation de l'aiguille. On se charge donc d'électricité quand on utilise des semelles isolantes.

J'ai rencontré des sourciers qui opèrent avec des semelles de caoutchouc, mais reconnaissent que leur sensibilité est moindre. La plupart évitent les chaussures isolantes.

L'isolement complet a, peut-être, une notable importance, mais la mise à la terre n'est pas nécessaire ; lorsqu'on prospecte dans une automobile dont les roues sont caoutchoutées on ne peut avoir qu'une mise à la masse et, encore, souvent bien imparfaite ; on peut avoir cependant de bons résultats, ainsi que je l'ai constaté en prospectant des journées entières en automobile. Il en est de même pour les prospections en avion.

La « mise à la terre » d'un objet soumis à l'étude a également son importance. Une pièce ou un objet mis à la terre agit plus fortement qu'un objet isolé et un objet enfoui agit plus fortement qu'un objet placé à la surface du sol. Dans la méthode dite électronique d'Abrams, pour avoir des réactions plus nettes, on place l'objet à examiner au-dessous d'une électrode condensatrice et on le fait reposer sur deux pièces d'aluminium séparées par un petit intervalle, orientées suivant le plan magnétique et reliées chacune par un fil conducteur, aux électrodes qui sont sous les pieds du sujet et qui sont « mises à la terre ». Cet appareil porte le nom de « Dynamiser ».

Les couleurs ont pris une grande importance pour beaucoup de sourciers après les travaux de Mager sur la question et après expériences sur sa « Rosace », qui est constituée par huit secteurs. Voici la description qu'il en donne :

« Dans huit feuilles de papier, un peu épaisses, de couleurs violette, bleue, verte, jaune, rouge, grise, noire et blanche, coupons des secteurs de cercle, dont le rayon aura environ trente centimètres et l'arc 45 degrés. Dans le méridien magnétique, c'est-à-dire sur une ligne Nord-Sud, portons le secteur violet, posé sur son côté de base, et au Sud de ce secteur, sur la même ligne Nord-Sud, disposons le secteur rouge. A l'aide d'un détecteur (ou baguette) noir-blanc, et en provoquant des décharges par une marche circulaire en sens direct (dans le sens des aiguilles d'une montre), nous pourrions constater que *deux plans de vibration* viennent d'être éveillés, l'un au Nord, l'autre au Sud. Ce résultat constaté, disposons les autres secteurs chacun à sa place et reposant sur son côté de base : le secteur bleu occupera le Nord-Est ; le secteur vert sera à l'Est ; le jaune, au Sud-Est ; puis, au delà du rouge, le secteur gris prendra place au Sud-Ouest, le noir à l'Ouest, le blanc au Nord-Ouest : la rosace sera complète. Le détecteur noir-blanc permettra de constater que *deux nouveaux plans de vibrations* se sont élevés, l'un à l'Est, l'autre

à l'Ouest ; les quatre plans de vibration se détachant vers le Nord, vers l'Est, vers le Sud, vers l'Ouest, ne sont pas identiques dans leur essence ; si, délaissant le Détecteur noir-blanc, qui permettait la décharge successive des quatre plans, nous essayons le *Détecteur violet* (baguette violette), il ne déchargera qu'un seul plan, le plan nord ; le *Détecteur vert* ne déchargera que le plan de l'est ; le *Détecteur rouge* ne déchargera que le plan du sud ; le *Détecteur blanc* ne déchargera que le plan de l'ouest, avec toutefois cette particularité que, si d'abondantes condensations nuageuses sont en formation, que, *si le mauvais temps est proche*, il deviendra nécessaire de substituer au Détecteur blanc le Détecteur noir-noir (baguette noire à ligature noire).

« Cette modeste rosace, ces huit morceaux de papier bigarré, par suite de leurs dispositions et de leurs orientations, vont nous permettre de scruter les vibrations de tous les corps de la nature et de classer tous les corps minéraux, végétaux et animaux selon l'allure de leurs vibrations ».

Si nous mettons sur le secteur violet un morceau de Cuivre placé dans sa position de meilleure activité ou un autre corps diamagnétique, les réactions précédemment décrites persistent autour de la rosace ; il en est de même si nous plaçons du Fer sur le secteur rouge ; mais si nous plaçons le Cuivre sur le secteur rouge ou le Fer sur le secteur violet, ces réactions disparaissent.

Un corps n'est toléré que sur un secteur déterminé, par exemple l'Or sur le secteur blanc ; le Carbone, sur le bleu ; le Magnesium, sur le jaune ; le Néon, sur le noir.

Pour les corps organiques, la Quinine est tolérée à cheval sur le bleu et le vert ; le Tanin, sur le vert ; la Caféine, à cheval sur le vert et le jaune. Du côté Ouest, la Santonine est tolérée à cheval sur le rouge et le gris ; un œuf, sur le gris ; l'Orge, à cheval entre le gris et le noir ; le Maïs, sur le noir ; et le Blé, à cheval entre le noir et le blanc. Il existerait ainsi deux zones pour les corps organiques, l'une à l'Est, l'autre à l'Ouest. Au Nord et au Sud se trouvent les zones que Mager appelle minérales.

En partant de l'étude de ses Détecteurs (baguettes) colorés et de sa rosace colorée, Henri Mager conclut que 24 Détecteurs colorés suffisent pour détecter toutes les vibrations accompagnant les corps minéraux, végétaux et animaux¹.

L'influence des couleurs sur les êtres vivants est connue depuis la plus haute antiquité ; les travaux sur la question ont été résumés dans une thèse de doctorat en Médecine, que j'ai inspirée et qui a été soutenue par le Dr Castellan devant la Faculté de Médecine de Montpellier. D'autre part les alchimistes et, un peu partout les astrologues ont établi des correspondances entre les couleurs, les métaux et les planètes. Nous trouvons enfin des correspondances entre les couleurs et l'orientation dans l'Inde et en Extrême-Orient.

Dans l'Inde, les rois gardiens des quatre points de l'espace sont représentés avec quatre couleurs différentes : jaune d'or au Nord, blanc à l'Est, bleu au Sud, rouge à l'Ouest.

1. Henri MAGER, *Une science nouvelle* (La science des vibrations atomiques), Dunod, Paris, 1923, pp. 41-47.

En Extrême-Orient les correspondances sont différentes : les Chinois admettent un rapport entre les couleurs, les éléments, les organes et l'orientation : au Nord correspond le Noir ; au Sud, le rouge ; à l'Est, le bleu ou vert ; à l'Ouest, le blanc ; au centre, le jaune.

D'autre part, depuis 1917, le Dr Abrams, de San-Francisco, dans ses études sur les réflexes, a fait des expériences que j'ai, en partie, reprises : telle lumière colorée projetée sur le sujet ou sur l'appareil qui transmet l'influence ou énergie neutralise l'effet de tel ou tel produit, tandis que telle autre couleur le renforce et que telle autre reste inactive. Ces effets ont été utilisés pour établir ou contrôler des diagnostics et aussi en thérapeutique.

Depuis 1923, j'ai fait avec M. Duvermy, puis avec M. Larvaron, de multiples expériences.

Quelques-unes ont porté sur l'*Yn-Iang* chinois, sur lequel nous aurons à revenir, et ont été reprises depuis le congrès d'Avignon (1932) par de nombreux sourciers. D'autres ont porté sur la disposition chinoise des couleurs précédemment mentionnée.

Notons d'abord que la polarité des couleurs n'est pas indiquée d'une façon complètement identique par les divers auteurs qui ont traité de la question.

Pour le Dr Albert Abrams, qui comparait l'effet produit avec celui de l'un des pôles d'un barreau aimanté : le violet est positif ; le bleu, le blanc, le vert sont neutres ou isopolaires ; le jaune est négatif ; quant au rouge, il l'appelait positif et négatif (+ et —), parce que son action n'est neutralisée ni par le pôle positif ni par le pôle négatif du barreau aimanté ; j'ai trouvé que cette expression prêtait à la critique et l'ai remplacée par le mot « amphipolaire », qui a été adopté par quelques auteurs.

Pour Maurice Larvaron, comme pour moi, qui sommes « polarisés » positifs, le pendule positif tourne dans le sens des aiguilles d'une montre sur le pôle positif (Nord) d'un barreau aimanté et en sens inverse sur l'autre pôle. J'indique, à titre documentaire, les résultats de nos expériences, qui devraient être reprises et contrôlées par de nombreux radiotelluristes.

Si on place un disque rouge au-dessus ou au-dessous de l'un ou l'autre pôle d'un aimant, la rotation est annulée.

Un disque jaune sur le pôle Nord (positif) annule la réaction ; sur le pôle Sud (négatif), il la renforce.

Un disque bleu sur l'un ou l'autre pôle arrête la rotation. Il en est de même des disques gris et violet, mais le disque noir n'arrête pas la rotation.

Ces expériences ne cadrent pas exactement avec celles d'Abrams, faites surtout avec des lumières colorées ; il y aurait lieu de les reprendre, en utilisant le spectre solaire.

Des essais ont été faits avec la disposition chinoise des couleurs : cinq disques sont disposés ainsi les uns près des autres sur le sol dans une pièce bien éclairée par lumière du ciel, mais sans pénétration directe d'un faisceau solaire : sur le rouge, au sud, réaction positive (sens des aiguilles d'une montre) ; sur le noir, au nord, réaction négative (sens inverse des aiguilles d'une montre) ; sur le vert, à l'est, neutralité (oscillation) ; sur le blanc, à l'ouest, réaction posi-

tive. Si j'ajoute un disque jaune au centre, ce disque est négatif et les autres deviennent tous neutres.

Si je remplace le disque jaune par un disque noir, le disque rouge, au sud, devient positif ; le disque, à l'est, devient négatif ; les disques noir, au nord, et blanc, à l'ouest, deviennent neutres. Si un disque rouge remplace le disque du milieu, j'ai : disque rouge du milieu, neutre ; disque rouge du sud, positif (?) ; disques noir et blanc, neutres ; disque vert, négatif.

Des expériences ont été faites, avec M. Duvermy, le 14 janvier 1924, en plaçant des écrans colorés devant nos premiers radiocapteurs, alors qu'ils étaient en visée sur du Bitume et que l'opérateur avait en main un échantillon de Bitume :

Ecran blanc : pas d'arrêt du pendule — Noir, arrêt — Rose, mauve, jaune-orange, bleu : arrêt. Jaune serin : renforcement de la réaction — vert : ne change pas la réaction.

Ecrans superposés : jaune sur noir, avec le noir le plus près de l'appareil capteur ou récepteur : rotation du pendule — Noir sur le jaune, alors que ce dernier écran est placé le plus près de l'appareil : pas de réaction ; l'influence ou radiation renforcée par le jaune-serin peut traverser l'écran noir, tandis que, si elle rencontre d'abord l'écran noir, elle est éteinte.

Plus tard, devant mon radiocapteur j'ai placé un appareil comprenant trois grands disques tournants présentant chacun dix petits disques colorés (les sept couleurs du prisme plus le blanc, le noir et le gris) ; en numérotant chacun de ces petits disques de façon que leurs numéros prennent les places des centaines, des dizaines et des unités, par superposition de trois couleurs on peut obtenir près de mille combinaisons, qui sont ainsi numérotées et faciles à indiquer rapidement par un nombre de trois chiffres. Cette combinaison également adaptée par M. Larvaron sur le radiocapteur, dont il se servait pour l'étude des graines et des semences, nous permettait d'indiquer rapidement par un nombre de trois chiffres avec quelle combinaison d'écrans telle ou telle réaction avait été obtenue.

Des expériences ont été faites aussi, le 13 avril 1924, avec des écrans de verre, mais pour que, à *mon sens*, la matière du verre et la composition chimique du colorant n'entrent pas en jeu, j'ai utilisé un capteur qui recevait la radiation ou influence étudiée perpendiculairement à l'axe du solénoïde ou enroulement et qui était enfermé dans un étui par l'extrémité duquel il recevait la lumière filtrée par l'écran coloré suivant l'axe de l'enroulement.

Le « radiocapteur » était en visée sur une mine de zinc argentifère et l'opérateur avait en main un *syntonisateur* constitué par un échantillon de ce minéral.

Ecran sur le bout du tube envoyant sa lumière colorée dans l'axe du solénoïde ou enroulement : lumière rouge clair diminue la rotation ; lumière rouge arrête la rotation ; verres jaune, vert, bleu, violet, améthyste sans effet ; verre orange-marron arrête la rotation.

Avec des écrans teintés de certains produits : jaune gomme-gutte sans effet ; bleu de méthylène arrête ; vert méthyle arrête ; rouge Congo sans effet.

Je ne relate ces résultats que comme une première indication,

pour inciter divers opérateurs à reprendre des expériences de ce genre¹.

Les différences dans les données publiées par divers expérimentateurs peuvent provenir, au moins en partie, du fait qu'on n'emploie pas des couleurs pures. Il faudrait expérimenter sur les couleurs du spectre solaire. Ceci présente de grandes difficultés. J'ai d'abord utilisé un prisme me donnant un spectre très étendu, mais il n'est pas facile de localiser l'influence à telle ou telle partie du spectre et de la séparer de l'influence des parties voisines. Comme la lumière colorée produit son effet, non seulement quand elle est projetée sur le sujet dont on utilise les réflexes, mais encore quand elle est projetée en un point métallique de l'appareil conducteur de l'influence ou forme d'énergie étudiée, j'ai fait passer cette énergie par un fil métallique fin traversant une boîte dans laquelle, par une fente, peut être projetée sur le fil telle ou telle couleur du spectre solaire. J'ai obtenu, avec M. Larvaron, quelques résultats intéressants qui cadrent avec les données générales des sourciers sur l'accord de certaines couleurs avec certains corps ; malheureusement il est difficile d'adapter un dispositif de ce genre sur un spectroscopie et je n'ai pas poursuivi ces recherches.

Nous avons vu que M. l'ingénieur Voillaume s'est basé sur les longueurs des ondes lumineuses pour le réglage du fil de son pendule, en vue de l'identification des corps examinés.

M. Larvaron insiste sur l'influence des couleurs : « Au point de vue des *applications pratiques*, celui qui étudie la *Radiotellurie* doit se souvenir que la lumière est *composée* de couleurs simples et que les *couleurs*, prises isolément ou groupées, *renforcent* ou *annulent* les radiations émises par tous les corps que l'on rencontre dans la nature ».

Utilisant son « radiocampimètre », qui élimine les radiations ou influences déviables par l'un ou l'autre pôle d'un aimant, il a mesuré les champs d'influence des diverses lumières colorées et trouvé, en centimètres, des harmoniques des longueurs d'onde mesurées en *micra* :

Nom des couleurs du spectre	Longueur d'onde en microns	Dimension du champ d'influence au radiocampimètre
Ultra-violet	0,40	5 cm. 3
Violet moyen	0,42	5 cm. 5
Indigo	0,44	5 cm. 75
Bleu	0,45	6 cm. 10
Vert	0,51	6 cm. 19
Jaune	0,55	7 cm. 6
Orange	0,60	7 cm. 8
Rouge moyen	0,65	8 cm. 5
Rouge extrême	0,75	9 cm. 4
Infra rouge	0,80	11 cm. 05

1. D^r Jules REGNAULT, Les couleurs et l'Orientation, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, janvier 1924. — Couleurs et écrans colorés, *La Radiesthésie scientifique*, Paris, 1938, pp. 100-101.

M. Larvaron rappelle les études de Fraunhofer sur les raies du spectre et ajoute : « C'est sur ces différentes recherches que nous avons basé notre méthode de prospection par l'emploi de baguettes ou de pendules *colorés*. En effet, nous avons constaté que tous les corps radiant en *syntonisation* ou *résonance* soit avec une, soit avec plusieurs des couleurs qui constituent la lumière solaire, suivant leur origine et leur composition. Cette constatation nous a obligés à *rechercher* des couleurs rigoureusement étalonnées.

Voici pour quelques corps les couleurs correspondantes :

Eau distillée : Violet très clair ayant 0 micron 42 ;

Eau potable : Violet foncé ayant 0 micron 43 ;

Argile humide : Violet très foncé ayant 0 micron 44 ;

Argile sèche : Violet bleu ayant 0 micron 45.

« En convertissant ces longueurs d'onde très courtes en harmoniques du D^r Neuens, nous constatons que l'Argile et les eaux ont des harmoniques entre les 18^e et 19^e octaves ».

En dehors de l'essai de mise en accord ou résonance par ce procédé des couleurs ou par le réglage du fil, il y a encore deux autres méthodes :

Dans l'une, la plus ancienne, on utilise un syntonisateur matériel, en prenant dans une main, en plaçant dans un pendule creux ou dans l'un des manchons d'une baguette un « témoin » ou échantillon du produit cherché. Il me semble bon, quand on place cet échantillon dans un tube de verre ou d'aluminium, de placer dans l'autre main ou dans le second manchon de la baguette un tube identique vide, que j'ai appelé « compensateur ».

Dans l'autre méthode on utilise une syntonisation qu'on pourrait appeler « électro-magnétique », en employant un ondemètre réglé sur la longueur d'onde du corps cherché ou sur une de ses octaves. C'est le procédé que nous avons vu en jeu dans le Pendule EMPA du commandant Augarde. Ce dernier a aussi créé un petit syntonisateur.

Celui-ci a bien voulu me remettre des notes, dont j'extrais diverses précisions. Nous y trouverons les motifs qu'il a eus de créer des « *selfs-témoins* ».

« Le témoin sert à déterminer à quel corps on a affaire quand le pendule neutre a un mouvement ou à rechercher un corps d'une nature déterminée. C'est souvent un morceau de corps identique au corps recherché. Mais, même très pur, il peut contenir des traces d'impuretés ; étant donnée l'extrême sensibilité des réactions, l'une quelconque de ces impuretés peut jouer le rôle de témoin, ce qui faussera toutes les opérations. On est donc conduit à rechercher des termes de comparaison très purs. Ce pourra être une couleur parfaitement définie à deux dixièmes de millimicron près. L'expérience montre qu'une telle couleur peut jouer le rôle de « témoin ». Ainsi pour le Cuivre ce sera le violet de longueur d'onde de 422,1 millimicrons.

« Si un témoin est efficace sur un circuit de T. S. F. (ondemètre ou autre), il l'est sur toutes ses octaves inférieures ou supérieures. Si l'on fait une self constituée par un simple enroulement collé sur un tube au moyen d'un isolant, elle aura pour équivalent une couleur

définie et pourra ainsi servir de témoin pour un corps. Un réglage précis pourra être obtenu au moyen d'une vis enfoncée plus ou moins dans le noyau (conforme au croquis ci-contre).

« Pour reconnaître la présence de l'électricité négative on peut employer le pôle négatif d'une pile, ou un morceau de verre ou un certain blanc de 350,9 millimicrons.

« L'ensemble verre-ébonite constituera un témoin de l'électricité, ayant pour correspondant coloré un violet bleu de 422,7 millimicrons.

« Pour le magnétisme, le témoin pourra être le centre d'un aimant ayant comme correspondance colorée une couleur violette de 408,6 millimicrons.

« On peut faire des sels témoins équivalentes, dont la longueur d'onde propre est en octave des couleurs indiquées.

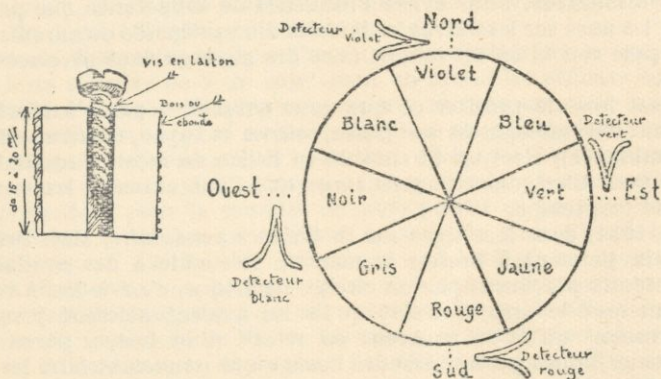


FIG. 22-23. — Syntonisation.

FIG. 22. — « Self-témoin » du Cdt Paul Augarde, pour syntonisation des ondes et de leurs octaves.

FIG. 23. — Rosace de Mager, pour syntonisation par les couleurs.

« Sur tout circuit de T. S. F., donnant lieu à des phénomènes électro-magnétiques, l'expérience montre que l'on obtient un mouvement du pendule avec un témoin orange de longueur de 621,2 millimicrons. On peut faire une self-témoin équivalente ; elle servira à déceler l'existence des phénomènes électro-magnétiques : par exemple à l'aplomb d'un courant d'eau, elle donnera un mouvement qu'on n'a pas sur les parallèles, ce qui permet de distinguer l'aplomb ».

La syntonisation par « témoins immatériels » avait déjà été préconisée par Mager : avec des disques de papier rouge, violet et blanc empilés sur leurs faces de meilleure activité. il avait fait des sortes de piles correspondant à tels ou tels corps déterminés. Certains sourciers n'utilisent pas de « témoin » ou syntonisateur ; ils utilisent ce qu'ils appelaient autrefois le « fluide d'intention » et que M. Emile Christophe appelle « L'Orientation mentale ». Le commandant Augarde écrit : « Le témoin peut être remplacé par la mémoire qu'on a conservée d'un corps à rechercher ; mais celle-ci est insuffisamment précise en général ; aussi le témoin est presque toujours nécessaire ».

On pourrait alors comparer les sourciers à des dégustateurs : les uns, très exercés, arrivent du premier coup, d'après le parfum ou arôme, à reconnaître à quel cru appartient un vin et, même, quelquefois, à préciser l'année de la récolte, tandis que d'autres, moins exercés, ont besoin d'avoir près d'eux des échantillons de divers crus pour établir leur diagnostic. Mais les radiophysiciens ont aussi une autre interprétation : ils font entrer en jeu les accords ou résonances ou, encore, le fait que deux corps de nature identique seraient reliés par un rayon.

Pour l'identification des corps ou produits divers par des réactions réflexes, le Dr Albert Abrams, dans l'application de sa méthode dite « électronique », utilise un « réflexophone », qui constitue selon moi, comme je l'ai précisé au Congrès de Chirurgie, en 1919, un véritable résonateur. Pour éviter l'influence ou inductance que peuvent avoir les unes sur les autres les boucles d'un solénoïde ou enroulement, il dispose son fil en lui faisant faire des zig-zags dans diverses directions.

Il est bon de préciser ce que nous entendons par « solénoïdes ». Suivant l'étymologie du mot (*solen*, *solenos* = tuyau, et *eidos* = forme, ressemblance), c'est un fil enroulé en hélice de façon à ressembler à un tuyau. C'est dans ce sens large que l'ont entendu les sourciers depuis longtemps.

En 1934, dans leur livre sur la *Balance pendulaire*, MM. Brard et Gorceix tiennent à limiter le nom de solénoïde à des conducteurs hélicoïdaux parcourus par un circuit électrique, c'est-à-dire à conserver au mot le sens restreint qu'ils lui avaient attribué jusque-là. Ils avouent qu'ils se trouvent en retard d'un lustre, parce qu'ils n'avaient jamais pu comprendre l'usage que pouvaient faire les sourciers des solénoïdes, qu'ils ne connaissaient que dans le sens restreint du mot. Il a fallu que M. Michel de la Croix de la Valette leur montrât un « petit appareil mystérieux qui enlevait aux corps la propriété de leur donner des « séries », ou tout au moins la réduisait, et leur laissât voir que cet appareil était constitué par « un petit conducteur hélicoïdal de 40/100° de millimètre, isolé à la soie, du diamètre d'un stylo, comprenant 3 ou 4 spires ».

Ce n'était pas d'un lustre, c'était de plusieurs lustres qu'ils se trouvaient en retard !...

Les spires et les enroulements hélicoïdaux agissent par leur disposition *disymétrique* ; ils agissent aussi parce que la disposition des spires en anneaux parallèles renforce la forme d'énergie qui les traverse, que cette énergie soit représentée par un courant électrique ou par toute autre forme d'énergie. Dans ses premières recherches sur ses réactions réflexes dites « électroniques », le Dr Albert Abrams avait distingué rapidement les formes d'énergie qui provoquaient une submatité (*dullness*) au niveau de l'estomac (*duling energy*), et celles qui ne produisaient pas ce phénomène (*non duling energy*), puis constaté que la seconde forme d'énergie était transformée en la première par le passage à travers un *coil*, c'est-à-dire un solénoïde — pardon — une spire...

Et, dans le premier appareil que j'ai créé, en août 1919, pour mes études sur l'emploi des réflexes comme détecteurs d'énergie, j'avais adapté à l'électrode réceptrice deux prises à utiliser au choix, l'une

amenant l'énergie ou influence par fil direct, l'autre l'amenant après passage dans une spire d'aluminium,... dans un *solénoïde*, ... je garde le mot dans son sens étymologique et général.

Un fil conducteur disposé en spirale produit des perturbations dans le champ d'influence qui nous entoure, même si les deux extrémités du fil ne sont pas réunies par un conducteur et ces perturbations varient avec l'orientation.

M. Larvaron m'a présenté et remis, il y a longtemps, un « petit appareil mystérieux » comme celui auquel font allusion MM. Brard et Gorceix ; il est constitué par quelques spires du diamètre d'un stylo. Enfermé dans un premier tube d'aluminium, il arrête les mouvements du pendule ou de la baguette, quand une de ses extrémités est dirigée vers le sourcier. Enfermé dans une seconde enveloppe d'aluminium, il n'a plus d'action. D'après M. Larvaron, il émet des ondes de 4 m. 50, qui pourraient être nocives.

Avec un solénoïde, lorsque l'une des extrémités de la spire est reliée à un sourcier ou à un sujet dont on prend les réflexes comme détecteurs d'énergie, la spire se comporte comme un cadre capteur ou récepteur par rapport à des influences assez éloignées, lorsque l'axe est perpendiculaire à la direction d'où vient « l'influence ».

Les spires ou solénoïdes, même non interposés dans le courant d'une pile, présentent pour le sourcier un pôle positif et un pôle négatif, et réagissent différemment suivant le sens de l'enroulement. Des radiotelluristes, comme M. Larvaron, ont utilisé ces propriétés dans la disposition des ligatures pour obtenir une baguette positive ou une baguette négative, ou ont introduit un solénoïde dans leur pendule. Pour le pendule de M. Larvaron, il serait accordé sur une onde de 20 centimètres. Moi-même j'ai utilisé ces propriétés dans la construction de certains de mes appareils, en particulier pour mon « Inducteur » et pour mon « Radiocapteur », sur lesquels nous aurons à revenir. Probst, dans son capteur, dont je n'ai connu le montage qu'en 1927, employait des solénoïdes de métaux différents. Depuis six ans j'avais adopté un dispositif analogue.

En 1923 et 1924, j'ai fait, avec M. Duvermy, à Toulon, de multiples expériences sur un variomètre, sur des bobines d'induction, sur des appareils de haute-fréquence, sur des spires ou solénoïdes de divers métaux, avec ou sans aimants, suivant leur orientation, suivant qu'ils étaient isolés ou « mis à la terre », nus ou enfermés dans une boîte en bois ou dans une boîte en aluminium, suivant qu'on approchait les extrémités des doigts d'une main ou de l'autre, suivant qu'ils étaient ou non baignés dans de la lumière rouge, bleue, jaune, verte, etc., traversant un écran situé à une de leurs extrémités...

En 1923 j'avais construit un petit appareil un peu moins simple que celui présenté par M. de la Croix de la Valette. Il comprenait un enroulement hélicoïdal de 2 centimètres de diamètre, constitué par un fil d'aluminium de 17/10^e de millimètre ; le fil faisait dix spires séparées de 5 millimètres. L'une des extrémités était libre, l'autre était incluse dans une coquille de noisette remplie de Mercure. Ce petit appareil produisait des perturbations différentes suivant qu'on plaçait l'extrémité libre en haut ou en bas et suivant la nature du pendule qu'on utilisait : pendule en Or, pendule en Argent, pendule au Mercure. Des expériences furent aussi faites en plaçant tantôt

cet appareil, tantôt une simple spire d'Aluminium, soit dans une boîte en Aluminium, soit dans une boîte en bois.

Au cours de ces expériences, le 25 avril 1924, nous fîmes une constatation curieuse :

« Un étui en bois tourné nous donne des réactions anormales, même lorsqu'il est vide ou ... paraît l'être. Après de multiples essais nous introduisons un crochet dans cet étui pour nous assurer qu'il ne contient rien et nous découvrons, fixée au fond, une spire de bois produite par le tour qui avait creusé l'étui. Nous l'enlevons et les réactions anormales disparaissent : cette spire de bois se comportait comme une spire ou un solénoïde de métal. Après qu'elle a été enlevée toutes les réactions deviennent normales ».

En 1927, M. Goireau, employé des Douanes, rentrant du Tonkin, me montre un dispositif curieux analogue à la boîte mystérieuse présentée à MM. Brard et Gorceix.

Sur un disque de bois dont la base et la position de meilleure activité avaient été repérées par la méthode Mager, il plaçait un de ces œufs en bois creux utilisés pour le ravaudage des bas. On avait ainsi un petit « inducteur » donnant des réactions à la baguette et au pendule et perturbant le champ d'influence examiné par le sourcier.

En ouvrant l'œuf on pouvait constater qu'il contenait seulement une spire en papier...

Et cette influence des spires explique pourquoi, dans la construction des appareils de sourciers, il faut éviter (si leur action n'est pas spécialement recherchée) l'emploi de vis et même de boîtes se fermant avec un vissage, que ces boîtes soient en métal, en bois ou en papier.

L'influence de la disymétrie se manifeste dans beaucoup d'autres cas : en utilisant des cristaux, des objets pointus, des métaux différents (Cuivre et Zinc ou Cuivre et Nickel) et en les plaçant à faible distance l'un de l'autre et dans des orientations différentes.

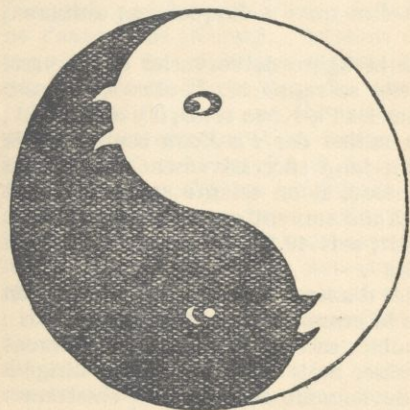
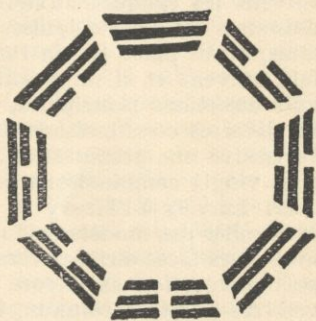
C'est également la disymétrie qui joue dans la rosace de Mager, dans divers dessins et, en particulier dans l'*Yn-Iang* chinois. Maître Brouard m'a montré des dessins copiés sur ceux de sorciers africains, qui, dans une certaine orientation, donnent de vives réactions et qui émettraient des « ondes nocives ».

M. Larvaron a étudié une statuette fétiche faite de bois, de cuir, de fer et de cuivre et ayant des yeux qu'on peut faire tourner pour les mettre de trois façons différentes : les influences ou ondes émises seraient différentes suivant ces trois positions : les unes seraient favorables, d'autres seraient nocives, d'autres, enfin, seraient indifférentes. Le plus curieux est que sur la photographie ou la photogravure de ce fétiche les réactions du pendule ne sont pas les mêmes, suivant la position donnée à ces yeux, au moment où le fétiche a été photographié. J'ai publié ces curieuses photogravures dans mon livre *Biodynamique et radiations*.

Au Congrès de Lausanne, M. Lesourd nous a présenté, en 1934, une petite statue fétiche africaine donnant des réactions différentes suivant son orientation : en la démontant, il y a trouvé inclus un aimant !

L'*Yn-Iang* (ou *Inn-Iang*) est une figure symbolique, dont j'ai

expliqué la signification philosophique dans plusieurs de mes études ¹ ; il est constitué par un cercle divisé en deux parties égales en forme de virgules, dont l'une est blanche ou rouge et l'autre, noire ou bleu-verdâtre. D'après quelques auteurs, l'*Yn-Iang* aurait été tracé par Chou-Lieu-Ki en l'an 1017 avant notre ère. J'avais fait des expériences sur ces gravures, avec M. Larvaron et plusieurs autres sourciers depuis 1923. Je les ai présentées au congrès d'Avignon et plusieurs congressistes ont constaté que la baguette ou le pendule se comportent différemment autour de ces dessins ou au-dessus d'eux, suivant leur orientation par rapport au plan magnétique terrestre, et qu'ils jouaient le rôle d'« inducteur » pour un corps placé au-dessus : la réaction de ce corps peut être annulée ou renforcée suivant le point où le corps est placé sur le dessin.

FIG. 24. — *Yn-Iang*.FIG. 25. — *Pa-Kaou*.

Depuis lors divers auteurs ont repris des expériences sur ces figures, qui, pour un sourcier, se comportent un peu comme des aimants.

J'avais présenté un modèle noir et blanc et un modèle rouge et vert. Des sourciers ont remplacé le vert (qui était peut-être un peu trop cru) par du bleu, prétendant que le disque comportant du vert émet des « ondes nocives ».

J'avais présenté, en même temps, les *Pa-Koua* ou Huit-Signes de Fou-Hi, autour desquels diverses réactions sourcières sont obtenues, qu'ils soient seuls ou qu'ils aient le *Yn-Iang* en leur milieu. Ces *Pa-Koua* ont été également utilisés depuis, en particulier pour l'étude des parfums.

Les *Pa-Koua* de Fou-Hi sont constitués par les huit combinaisons de trois traits soit entiers, soit coupés. Superposées deux par deux ces huit figures de trois traits donnent 64 combinaisons formant le *Y-King* ou livre le plus ancien de la Chine. Disposées autour d'un cercle, elles peuvent former, par permutation, de nombreuses combi-

1. J. REGNAULT, *Médecine et Pharmacie chez les Chinois et chez les Annamites*, Challamel, Paris. — *Mœurs et Coutumes des Annamites*, Payot, Paris.

naisons. La figure que je reproduis ici est celle que j'avais copiée sur une très vieille assiette chinoise ; elle a servi à mes expériences avec Maurice Larvaron et divers autres sourciers ; je l'ai fait expérimenter au Congrès d'Avignon et M. Bovis l'a étudiée.

Les signes peuvent avoir une position relative différente, comme dans une figure provenant d'un missionnaire chinois, publiée par M. Lacroix-à-l'Henry. MM. Chaumery et de Belizal ont fait observer cette différence. Ceci a entraîné quelques discussions : le Dr Marcel Baudouin déclare qu'il existe toute une série de Pa-Koua différents, « dont la plupart sont faux », et que « le vrai est certainement celui figuré par le Dr J. Regnault ».

Il s'appuie sur les données de la plus vieille boussole chinoise connue, décrite par Humbolt et reproduite par Papus, et sur des documents astronomiques. C'est qu'il a montré que les Pa-Koua constituent un « astrodiague », c'est-à-dire un « zodiaque sans animaux, à huit signes ».

Il semble que la disposition de la figure doive varier et ait varié suivant les époques auxquelles elle se rapporte. Toutes les combinaisons n'ont pas été épuisées : pour les Pa-Koua seuls, il y en a 5.040 ; mais, si on place le *Yn-Iang* au milieu des *Pa-Koua* comme on le fait souvent et si on oriente l'*Yn-Iang* successivement suivant les huit directions principales, ou, même, si on oriente successivement les diverses combinaisons de *Pa-Koua* suivant ces huit orientations, on trouve une permutation de huit, soit 40.320 (quarante mille trois cent vingt) combinaisons possibles¹.

M. Lacroix-à-l'Henry a étudié d'autres documents anciens, en particulier des modèles réduits de la grande Pyramide, faits en bois : avec leurs faces dirigées vers les points cardinaux elles ne lui donnent aucune réaction extérieure lointaine, mais avec les angles dirigées vers ces points cardinaux, elles deviennent de puissants émetteurs.

Quand il s'agit d'un fil conducteur, pour qu'il ait une puissante influence il n'est pas nécessaire qu'il soit disposé en solénoïde ou spires. Disposé en anneau coupé, il forme un *oscillateur résonateur* pouvant donner pour le sourcier la même « onde » qu'un corps déterminé ou, encore, une radiation ou influence pouvant soit renforcer, soit neutraliser celle de tel ou tel corps.

Là encore, MM. Brard et Gorceix déclarent que c'est un phénomène *nouveau pour eux* et ils ajoutent : « Les beaux travaux de Hertz sur les *circuits oscillants* sont bien connus, mais nous n'avions pas saisi le rapport que pouvaient avoir avec eux les anneaux interrompus, désignés sous le même nom par M. Lakhowsky et le Dr Regnault — toujours faute de définition précise — : aussi nous avait-il semblé adopté surtout comme un titre de réclame pharmaceutique, un moment à la mode »...

Je ferai d'abord une distinction : les oscillateurs-résonateurs étudiés par M. Larvaron et le Dr J. Regnault ont fait l'objet d'études

1. René LACROIX-A-L'HENRY, *Théories et Procédés radiesthésiques*, 1937, p. 36. — L. CHAUMERY et A. de BÉLIZAL, *Traité expérimental de Physique Radiesthésique*, Danglas, Paris, 1939. — Dr Marcel BAUDOUIN, *Les Pa-Koua chinois et leurs variétés, La Côte d'Azur Médicale*, décembre 1939, pp. 293-296. — Dr J. REGNAULT, *Les Calculateurs prodiges*, Payot, Paris, 1943.

purement scientifiques et non d'une « réclame pharmaceutique ». Il y a plus : en constatant combien serrée devait être la syntonisation (ou l'accord), qu'une très petite modification pouvait transformer un oscillateur-résonateur favorable en un autre inactif ou même nuisible, ils ne favorisaient nullement la « réclame pharmaceutique » pour la vente de certains appareils omnibus faits en série, ... au contraire !!

D'autre part, les anneaux interrompus ont un rapport avec les oscillateurs de Hertz : le premier oscillateur de Hertz ne fut-il pas un anneau interrompu ?

Nous avons modifié l'oscillateur de Hertz, au niveau des points terminaux de l'anneau coupé, en munissant les extrémités du circuit (?) de pointes perpendiculaires au plan de l'anneau ; nous avons étudié l'orientation à donner à la partie brisée et l'inclinaison la plus favorable par rapport à l'axe de la boussole d'inclinaison, mais nous ne l'avons pas inventé..., laissons à Hertz la paternité de l'anneau coupé, qui fut d'ailleurs utilisé par Duhemme, en continuant les expériences de Hertz dans les caves de la Faculté de Bordeaux...

Nos modifications ont été faites pour utiliser au mieux le champ magnétique terrestre et les formes de l'énergie cosmique (force d'en bas, force d'en haut ; *Yn* et *Iang* des Chinois), qui entrent en jeu. Je l'ai aussi modifié en combinant le solénoïde ou enroulement hélicoïdal avec l'anneau brisé, mais, encore une fois, l'anneau brisé est le premier des oscillateurs-résonateurs et je suis surpris que le rapport n'ait pas été saisi par les auteurs, dont l'un est Ingénieur des Arts et Manufactures et l'autre, ancien élève de l'Ecole Polytechnique¹.

Nous avons vu que la dissymétrie joue un grand rôle. Même pour un objet de forme symétrique par rapport à un plan, l'orientation de cet objet peut modifier les réactions : une règle de bois à section carrée orientée Nord-Sud dans le plan magnétique donne à ses extrémités une polarité différente, comme un aimant. Une barre de fer, un tisonnier placé de la même façon se comporte comme un barreau aimanté, mais perd cette propriété dès qu'on le replace dans le plan Est-Ouest. Cependant, si on lui donne de forts coups de marteau sur une de ses extrémités pendant qu'il est orienté Nord-Sud, il garde propriété d'aimant : ses molécules ont été en partie fixées dans leur orientation.

L'interposition d'un isolant ou non conducteur modifie la réaction donnée par un corps. Le colonel comte de Marsay, sous le titre « Phénomènes électriques et émanations », a publié dans *La Côte d'Azur Médicale* de 1934 (p. 165) les résultats d'intéressantes expériences faites par lui :

Il y a inversion de polarité par interposition d'un non-conducteur.

Le non-conducteur, jusqu'à décharge par mise en contact avec le corps, garde la polarité acquise.

Il place deux écrans (livres) de part et d'autre d'un métal (pièce d'Argent), et un voile au-dessus ne touchant pas la pièce : la radiation de l'Argent disparaît, mais il apparaît une autre radiation de signe contraire. De gros dictionnaires placés devant sont traversés par la

1. Dr J. REGNAULT, Radiotellurie, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, juin 1934.

radiation nouvelle. « Touchons avec une main la surface extérieure de l'étoffe et effleurons la pièce avec l'autre main : la radiation disparaît ».

Il met de gros livres en *contact* avec la pièce ; au bout de quelque temps, la radiation spécifique traverse. Il enlève la pièce : la radiation persiste sur le livre ; il s'est produit une « remanence ».

Il y a à prendre des précautions pour que des échantillons divers ne soient pas exposés au phénomène de « l'inductance », dont une expérience du comte de Marsay donne un exemple : Deux tubes de bois sont remplis de poudre d'Aluminium pour l'un, de poudre de Fer pour l'autre : ils donnent les réactions de l'Aluminium et du Fer, chacun la sienne. On les laisse de 20 à 30 centimètres l'un de l'autre, en notant les parois face à face. Au bout de plusieurs heures, on les examine avec les témoins Fe. et Al. ». Sur le tube contenant la poudre de Fer vous avez une réaction très nette d'Aluminium, quand vous auscultez la partie de ce tube qui était placée face au tube d'Aluminium ; la réaction Fer subsistant sur le reste du tube. Constatation identique pour l'autre récipient.

« Je n'explique pas, je n'interprète pas, je constate. Pour éviter ce phénomène, souvent très gênant, il n'y a qu'à séparer les tubes par de petits écrans de toile métallique, ce qui, entre parenthèses, semble bien confirmer qu'il y a quelque chose d'électrique dans cette histoire-là ».

Un phénomène identique a été constaté depuis longtemps par ceux qui font des diagnostics électroniques d'Abrams ; aussi, quand il y a lieu d'envoyer des échantillons de sang ou d'autres produits, le papier-buvard blanc imprégné du produit à examiner est enveloppé d'abord dans du papier d'étain puis dans du papier noir identique à celui qui sert à envelopper les plaques photographiques.

M. l'ingénieur Pitois, étudiant des phénomènes de ce genre, a créé des condensateurs radiesthésiques.

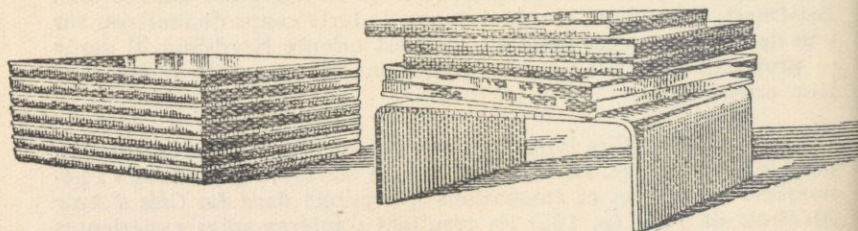


FIG. 26. — Condensateur multiple de l'ingénieur en chef Pitois, modèle à dix éléments plymax avec condensateur de base et pont.

Le commandant Augarde me communique son procédé de classement des octaves au moyen des condensateurs radiesthésiques CP (condensateurs Pitois) ; il écrit : « Nous indiquons un modèle facile à construire : prendre une feuille de mica (ou tout autre isolant) de 3 centimètres sur 2 centimètres environ, sur laquelle on collera une feuille d'Aluminium (ou tout autre métal — ajoutons : sauf le

Bismuth —) dont les bords sont en retrait de 1 ou 2 millimètres par rapport au mica. Ceci constitue le CP (condensateur Pitois) élémentaire ¹. On peut en grouper plusieurs ensemble, toutes les faces dans le même sens, les éléments superposés. Pour les compter facilement il est commode de coller des unités. On fera un groupe de cinq, deux de dix, un de vingt, et un de cinquante, ce qui permet de réaliser facilement un nombre quelconque de 0 à 100.

« Réglons le pendule EMPA. (Pendule électro-magnétique Paul Augarde) sur 520 millimicrons et un ondemètre sur 17 m. 45, qui est sa 25^e octave. Lions un fil de coton à une extrémité de l'ondemètre. Nous avons une rotation — à gauche par exemple — au-dessus du bout libre du fil. Déposons sur un écran de cellophane, aluminium en dessous, des CP en nombre croissant. On constate que la rotation à gauche continue avec 1, 2, 3, ... 6 condensateurs Pitois. Avec 7 condensateurs, le pendule s'arrête. Il repart en sens inverse avec 8 et continue dans ce sens avec 9, 10, 11... En réglant l'ondemètre sur l'onde double 34 m. 90, l'arrêt est obtenu avec 8 CP. Pour l'octave suivante, il en faut 9, etc... Donc :

« En passant d'une octave à la suivante, il faut un CP de plus pour avoir l'arrêt. »

« Prenons un EMPA (Pendule électro-magnétique Paul Augarde) identique à celui qui nous sert, réglé sur 520 millimicrons, soit l'un sur l'autre. Il y a égalité de longueur d'onde. On constate que l'arrêt est obtenu avec un CP. D'où découle la règle suivante :

« La différence d'octaves avec le pendule est égale au nombre de CP diminué de un, qui produit l'arrêt. »

« Nous en concluons que notre pendule EMPA réglé sur 520 millimicrons a une longueur d'onde propre de 27 cm. 26, puisque 6 CP produisent l'arrêt sur un circuit accordé sur 17 m. 45 (17,45 dédoublé six fois = 27,26).

« Plaçons maintenant des CP, mica en dessous, sur un disque de couleur verte de 520 millimicrons. Nous constatons un arrêt du pendule avec 20 CP, on a bien 27 cm. 26 = 520 millimicrons $\times 2^{19}$ et 19 = 20-1. La différence d'octaves est bien 19 et la règle s'applique à condition d'inverser la position relative de l'aluminium et du mica ».

Nous avons vu ici disposer les condensateurs sur une feuille de *cellophane* ; c'est pour éliminer les radiations ou influences des corps se trouvant au-dessous. Les influences ou ondes radiesthésiques traverseraient tous les corps, sauf le cellophane. C'est pourquoi on enveloppe de cellophane un corps dont les influences seraient gênantes ou nocives.

Ces notions sur les accords et sur les octaves sont données ici surtout à titre documentaire et pour montrer au débutant au milieu de quels champs complexes d'influences il va se trouver. Mais les

1. Des condensateurs Pitois se trouvent tout faits dans le commerce, par exemple à la Maison de la Radiesthésie.

débutants feraient bien de ne pas se lancer dès le début dans ces mesures d'octaves.

Il est d'ailleurs beaucoup d'autres influences dont ils devront se défier : les images, les remanences, les imprégnations, le phénomène des coins.

Autour d'un corps, ils peuvent trouver, suivant les lignes dirigées vers les quatre points cardinaux, des *images* du corps qu'ils étudient. Ils peuvent faire, en plein air, l'étude de telles images autour d'un puits, et, comme nous le verrons plus tard, en tirer des estimations sur la profondeur du puits et sur la hauteur de l'eau qui s'y trouve, données faciles à contrôler. Pour un arbre isolé, ils pourraient chercher à estimer la hauteur de cet arbre sur une de ses images.

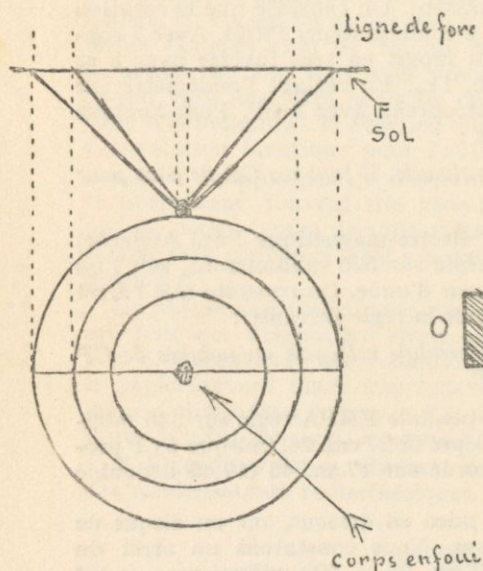


FIG. 27. — Influences d'un corps enfoui (Larvaron).

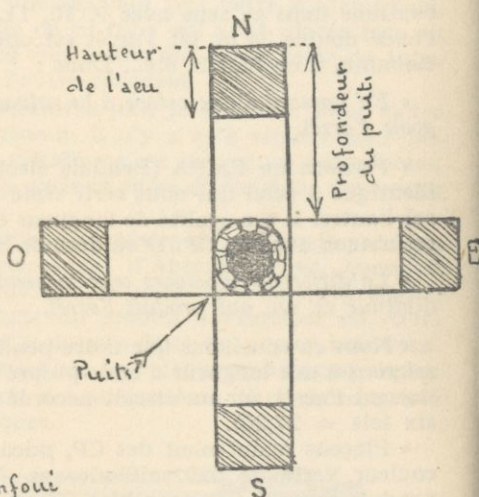


FIG. 28. — « Images » d'un puits.

Il est un autre phénomène assez curieux, celui de la *remanence*, auquel a il été fait précédemment allusion à propos des expériences du colonel comte de Marsay : quand un corps à radiations assez puissantes est enlevé, après être resté un certain temps en un point, le sourcier peut continuer à présenter en ce point des réactions presque identiques à celles qu'il eût éprouvées sur ce corps. Et cette remanence peut durer longtemps : avec M. Larvaron, j'ai fait des expériences sur un terrain où nous avions enfoui pendant une demi-journée des pièces d'or. Des réactions d'or continuaient à se manifester pendant près de deux mois. Après le congrès d'Avignon, en 1932, quatre congressistes, parmi lesquels se trouvait M. Armand Viré, firent une excursion à Vaison-la-Romaine ; ils furent d'accord pour trouver, dans les ruines, une influence d'Argent en un point précis. On leur apprit qu'ils arrivaient un peu tard : c'était le point où,

onze ans avant, on avait découvert la statue en argent massif d'un empereur romain...

L'imprégnation est un phénomène analogue : un objet peut être chargé de l'influence d'une personne ou d'un autre objet qu'il a touchés : un pendule, une baguette ou un appareil restent chargés de la « radiation » ou influence des produits à l'étude desquels ils ont servi. Il en serait de même de l'opérateur : pour se libérer de cette influence, pour « se décharger », le sourcier touche le sol avec une de ses mains, ou bien il fait tourner sa baguette à vide. Quant aux appareils on les décharge en faisant passer au-dessus, dans un tournoiement assez rapide, un aimant en fer à cheval, ou bien on utilise un appareil créé par les disciples d'Abrams et comprenant un noyau de fer doux entouré d'un bobinage dans lequel passe un courant alternatif : le pôle présenté sur l'appareil donne des polarités alternées, en rapport avec les changements de sens du courant ; cet appareil s'appelle « dépolarisateur » ; il ressemble à l'électrovibreux de Bergonié, dont je me suis servi pendant la guerre 1914-18 pour repérer et extraire divers projectiles, chez les blessés.

L'empreinte peut se rattacher à l'imprégnation. Pour la radiesthésie médicale, elle se prend au moyen d'un papier mis en contact avec l'épiderme du sujet. M. l'ingénieur Chaney, minéralogiste de la Haute-Loire, prend des empreintes des minerais qu'il veut étudier. Il utilise un mouchoir blanc plié en 8 et place dans le pli médian un carré de papier blanc de 4 à 5 centimètres de côté, puis il pose sur le mouchoir l'échantillon à étudier, à la façon d'un presse-papier et l'y laisse 3 minutes. L'opération se fait sur une table ou un support, sans qu'il y ait d'autres corps pouvant agir à distance. Il retire ensuite le papier et le place dans son portefeuille pour l'étudier chez lui. Le rôle du mouchoir serait celui de diffuseur. De telles empreintes pourraient, semble-t-il, gagner à être traitées comme les échantillons de sang ou d'autres produits prélevés pour les examens dits électro-iques des disciples d'Abrams, c'est-à-dire entourés de papier d'étain et de papier noir, tout au moins de papier noir ; j'ajouterai même qu'ils devraient être placés dans une première enveloppe de cellophane.

Le phénomène des coins consiste en ceci qu'on ne pourrait capter les influences d'un corps placé dans un coin.

Bon nombre de sourciers trouvant leurs réactions trop faibles sont obsédés par l'idée d'avoir des *amplificateurs* ou « *renforceurs* », qui augmenteraient leur sensibilité ou encore « la tension ou puissance de la radiation » : dans ce but on a utilisé des aimants, des corps radioactifs, des piles électriques ou des groupes de métaux. Pour un de mes collaborateurs j'ai même fait passer l'influence ou forme d'énergie par un appareil comprenant des bobines et des condensateurs transformant le courant électrique de 110 volts en un courant de Haute-Fréquence de 45 à 50 mille volts.

Tous les amplificateurs peuvent avoir des inconvénients : s'ils renforcent certaines influences, ils peuvent en annuler ou perturber d'autres. On ne doit pas les utiliser sans une étude approfondie¹.

1. Dr J. REGNAULT, Communication à la Société de Pathologie comparée, *Revue de Pathologie comparée*, Paris, 1919-1920.

Les instruments dont se sert le sourcier ne doivent pas être compliqués à plaisir ; il est nécessaire de réduire au minimum la variété des éléments et surtout des métaux entrant dans leur constitution, et de prendre des précautions pour neutraliser l'influence de certains éléments.

Le néophyte entendra parler de divers *rayons*, qui lui permettraient de repérer ou, même, d'identifier des corps déterminés.

En tournant du Nord vers l'Est, dans le sens des aiguilles d'une montre ou sens direct, ou, suivant la polarité, du Nord vers l'Ouest, en sens indirect, autour de certains objets, et en utilisant, pour les débuts, un pendule neutre ou une baguette universelle (baguette noire à ligature blanche), l'opérateur note une réaction sur un plan faisant un angle déterminé avec le méridien magnétique.

S'il opère autour d'un barreau aimanté orienté Nord-Sud, ou simplement autour d'une règle en bois orientée de la même façon, il a une réaction sur la ligne magnétique Nord-Sud, en passant au Nord et en passant au Sud du barreau aimanté ou de la règle.

S'il place le barreau aimanté ou la règle sur une extrémité, il pourra avoir des réactions sur les lignes Nord-Sud et Est-Ouest, les lignes réunissant ces quatre points cardinaux forment une croix (Mager).

Autour d'une pièce de métal, placée sur le côté ou face de base et dans la position de meilleure activité, il aura une réaction dans un plan faisant un angle déterminé avec le plan magnétique. Cet angle, qui est considéré comme spécifique pour chaque corps, est l'*angle azimuthal* de Mager.

M^{me} Jacqueline Chanteraine et le D^r Savoire décrivent les influences en cause comme formant un tourbillon, puis écrivent : « Le plan axial de ce tourbillon forme avec le méridien un angle azimuthal déterminé et cet angle a permis à Henri Mager d'établir une table des azimuts pour tous les corps de la classification de Mendeléef et même pour certains corps correspondant aux casiers restés vides dans ladite classification atomique et dont nos études nous avaient révélé l'existence avant qu'ils n'aient été découverts ou isolés par les chimistes » (*Ondes et radiations humaines*, p. 53).

Depuis, d'autres auteurs ont décrit un angle semblable, mais pas toujours identique, formé par un rayon, le « rayon fondamental » et le méridien magnétique.

Ce *rayon fondamental* représenterait une direction privilégiée du rayonnement de chaque corps. D'après le lieutenant-colonel Correnson, dans le plan fondamental d'une substance se manifesteraient les rayons *Alpha*, tandis que les rayons *Beta* seraient dans un plan vertical perpendiculaire à ce plan. Malheureusement, comme l'a noté M. Serres, il varie avec les observateurs.

D'autres auteurs font intervenir un « *rayon mental* », qui unirait le sourcier au corps étudié ou cherché. D'après M. Voillaume, ce rayon mental partirait du milieu du front. Notons, en passant, que c'est au-dessus du front que se trouve la zone d'excitation des réflexes « myoscopiques ». D'après Brard et Gorceix, de la cellophane entourant la tête empêcherait les réactions observées avec leur balance pendulaire. Le colonel comte de Marsay, qui croit à l'existence de ce rayon, très discuté, a montré les relations qu'il peut avoir avec

l'auto-suggestion et les inconvénients qui en peuvent résulter¹.

Le *rayon capital* relie les yeux de l'opérateur à l'objet ; il a été décrit par l'abbé Mermet.

Le *rayon solaire*, dont l'emploi a été préconisé par l'abbé Bouly, est représenté par une ligne joignant un corps au Soleil. On peut l'utiliser en passant entre le Soleil et l'objet ou en opérant au delà de l'objet. Il y a réaction quand on franchit le plan ou coupe le rayon, mais les interprétations sont un peu différentes : dans le premier cas, la réaction indiquerait seulement une *similitude* avec le « témoin » ou syntonisateur qu'on emploie ; dans le second cas, c'est-à-dire quand le corps étudié est entre le Soleil et l'opérateur, il y aurait réaction d'*identité*.

Il existe un rayon entre deux corps de même nature assez rapprochés (rayon d'identité ou *rayon de résonance*). Si ces corps sont de même poids, sur ce rayon on trouve un point neutre à égale distance de chacun des corps. Si les corps sont de poids inégaux, ce point neutre se rapproche du plus léger. La constatation avait été faite par Probst, qui avait utilisé ce fait pour des analyses quantitatives d'un métal contenu dans un minéral. Malheureusement les distances ne paraissent pas exactement proportionnelles aux quantités, il faudrait faire intervenir une formule exponentielle.

Autour d'un aimant et de divers *inducteurs*, on a noté deux rayonnements : l'un qui semble dû à l'attraction de l'aimant ou plus exactement à la concentration des lignes de force magnétiques dont il est le centre ; l'autre paraissant en rapport avec un pouvoir d'émission, avec production d'une onde porteuse, grâce à laquelle la radiation ou influence d'un corps peut être projetée, si ce corps ou son influence se trouvent dans un petit espace voisin de l'interfer d'un aimant en fer à cheval ou sur le centre d'un barreau aimanté. On a décrit le *rayon d'antenne*, qui unirait le corps cherché étudié à l'index de la main étendu en antenne ou à une pointe tenue à la main.

Enfin, pour une personne, M. Baradat, professeur à Casabianca, a décrit son « *plan de vibration individuelle* », qu'on décèle en tournant autour d'une personne avec un pendule ou une baguette. Ce plan pourrait même être repéré sans baguette ni pendule :

« En tournant autour d'une personne on éprouve en deux points d'une ligne traversant cette personne, mais plus en l'un qu'en l'autre, une sensation différente de celle éprouvée en d'autres points. Un corps assez lourd tenu dans les mains ou soulevé paraît plus lourd en ces points² ».

Au rayon fondamental se rattachent les « *séries* ». Le pendule étant réglé pour un corps déterminé, si on le présente au-dessus de ce corps, il se met à tourner d'une certaine façon pendant un certain nombre de tours, puis change de mouvement et enfin revient à la rotation primitive. Le nombre des mouvements dans un sens et dans l'autre serait caractéristique de la nature du corps sur lequel on fait l'expérience. Comme il serait fastidieux d'attendre que tous les

1. Lieutenant-Colonel Comte de MARSAY, Autosuggestion et rayon mental, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, décembre 1934, pp. 296-299.

2. Plan de vibration individuelle de Baradat, *Revue de Radiesthésie*, Casabianca, juillet-août 1939.

changements soient épuisés, Henry de France conseille d'interrompre le mouvement par une secousse. On a ainsi une série de mouvements alternants jusqu'à l'arrêt du pendule.

Après un certain nombre d'interruptions de la giration (ou de l'oscillation), nombre constant pour chaque corps, le pendule cesse de tourner et se met à osciller dans une direction fixe, qui serait celle du rayon fondamental. Le nombre de secousses qui arrête définitivement la giration est appelé *chiffre de série du corps*.

La valeur objective des chiffres de série a été fort discutée. L'abbé Mermet écrit : « Certains sourciers, et non des moindres, contestent énergiquement que mes séries correspondent à une réalité objective et veulent qu'elles soient personnelles et différentes avec chacun. Et c'est un fait qu'ils obtiennent des résultats importants avec des mouvements du pendule très différents des miens ».

Pour M. Serres, les nombres de série varient avec les opérateurs et relèvent de la convention mentale.

Cependant le lieutenant-colonel Correnson cherche à prouver leur objectivité : il s'appuie sur le fait que le nombre des unités comprises dans un groupe d'*images* multiples produites par une substance est le même que le nombre de série. Il s'appuie aussi sur une expérience : si, près d'un corps sur lequel tourne un pendule bien réglé pour ce corps, on place successivement des aimants en fer à cheval les uns au-dessus des autres, on produit l'arrêt du pendule, quand le nombre des aimants est égal au nombre de série. Par exemple, pour l'Argent, il faudrait trois aimants ; si on continue à placer des aimants, le pendule oscille, mais ne tourne pas, tant qu'on n'a pas placé le même nombre d'aimants plus un ; alors il reprendrait sa rotation...

Les différences constatées quelquefois entre divers auteurs pour l'angle azimutal ou pour l'angle formé par le rayon fondamental avec le méridien magnétique peuvent venir de la complexité de la radiation ; M. Larvaron a créé un appareil ne prenant que le rayon non déviable par un aimant.

Pour les *essais* et l'*entraînement d'un apprenti-sourcier* les auteurs donnent divers conseils.

Il faut choisir un terrain neutre et un temps non orageux, opérer de préférence entre neuf heures du matin et trois heures d'après-midi (15 heures), employer de préférence une baguette neutre ou universelle, par exemple une baguette noire en fanon de baleine à ligature blanche ou un pendule neutre.

On peut observer ses réactions en tournant autour d'une boussole ou d'un barreau aimanté orienté dans le méridien magnétique, puis ses réactions autour ou au-dessus d'un morceau de métal (Cuivre, Fer, pièce de monnaie en Or ou en Argent).

Ensuite le néophyte opère sur le pôle positif, puis sur le pôle négatif d'une petite pile de 4 volts.

Il peut aussi, en tenant un « témoin » ou syntonisateur ou échantillon du produit sur lequel il opère, chercher ses réactions en passant entre l'objet en expérience et le Soleil, ou encore entre cet objet et une lampe allumée. Ensuite il place l'objet entre le Soleil ou la lampe et le point où il va passer.

Il peut s'exercer sur une canalisation d'eau, dont le robinet est

largement ouvert. Il pourra faire ici un contrôle, en faisant ouvrir ou fermer le robinet à son insu par une autre personne.

Il peut placer les unes non loin des autres des bouteilles d'eau, préférablement d'eau de pluie ou d'eau distillée, dans l'une desquelles il a fait dissoudre par une autre personne une petite quantité de sel de cuisine ; et, tenant en main du sel ou de l'eau salée, il cherchera quelle est la bouteille contenant de l'eau salée.

Il peut chercher comment son pendule se comporte devant les extrémités des doigts de sa main gauche, sur la face antérieure, puis sur la face postérieure de son poignet gauche.

M. Mertens conseille de s'entraîner en plein air sur un pont au-dessus d'un ruisseau. Mais il ne faut pas oublier qu'un courant d'eau ou qu'un objet à la surface du sol donnent, contrairement à ce qu'on pourrait croire, des réactions moins vives qu'un courant souterrain ou qu'un objet enfoui. Je conseille donc de s'exercer autour d'un puits alimenté par un courant d'eau et, aussi, de trouver et délimiter les quatre images qui se forment autour du puits, suivant le plan magnétique et suivant le plan qui lui est perpendiculaire. En utilisant un syntonisateur « eau », on pourra essayer de déterminer la profondeur du puits et la hauteur de l'eau qui s'y trouve : on travaille alors généralement sur inconnu et il est facile, dans beaucoup de cas, de faire une vérification immédiate.

L'apprenti peut opérer sur un bloc métallique, qu'il a enfoui lui-même ou qu'il a fait enfouir en un point inconnu sur une petite surface.

Il est bon de commencer par le corps qu'on a enfoui soi-même : on pourra constater les réactions observées en approchant du point où le corps est enfoui. Pour un corps sphérique, on trouvera des réactions suivant une première ligne circulaire limitant le champ immédiat d'influence ; on tracera cette ligne sur le sol. On pourra en trouver d'autres à l'intérieur de cette zone et les diagonales ou diamètres passeront par le point de l'aplomb du corps enfoui. En terrain homogène, le rayon permettra d'estimer la profondeur.

L'opérateur se sera muni d'un échantillon ou « témoin » du corps enfoui et le tiendra dans sa main ou le placera dans son pendule creux ou dans l'un des manchons d'une baguette à manchons. D'après M. Heindrickx le « témoin » tenu dans la bouche de l'opérateur, au lieu d'être tenu dans la main, « décuple sa puissance ». Le même auteur conseille aussi d'ajouter un papier noir en contact avec le témoin tenu entre le pouce et l'index de la main gauche.

Si l'objet a été caché par une autre personne, l'opérateur essaiera d'en trouver l'emplacement en faisant deux visées avec sa baguette, ou, s'il emploie le pendule, avec son bras gauche et l'index étendus servant d'antenne. Il pourra aussi essayer sa réaction en croisant le rayon solaire à deux heures différentes. Il marquera sur le sol les directions trouvées et se dirigera vers le point de convergence des lignes ainsi marquées.

Au congrès de Liège, en 1939, M. l'ingénieur Victor Mertens conseille d'employer, pour l'entraînement, une caisse de sable fin et sec d'environ 70 centimètres de long, 50 de large et 25 de hauteur. Il conseille aux débutants un pendule relativement lourd, de 80 grammes par exemple.

Il fait cacher un objet quelconque à dimensions réduites, du métal, ou du charbon ou de l'eau en flacon, ou encore un flacon vide, pour l'étude des cavités. On opère les yeux fermés ; en coupant le méridien magnétique passant par l'objet, on obtient une réaction et une ligne de direction ; ensuite, en se déplaçant parallèlement au plan magnétique, on trouve une réaction et on peut tracer une seconde ligne perpendiculaire à la première.

Ensuite, en opérant au-dessus du sable, si l'objet offre quelque surface, les réactions se font sentir non au-dessus de l'objet lui-même, mais bien à l'aplomb de la périphérie et on peut tirer plusieurs lignes encadrant exactement le corps enfoui.

« Pour contrôler cette opération, nous pouvons encore faire des recoupements, un ou plusieurs, entre une boussole bloquée ou un aimant droit et l'objet de notre recherche »...

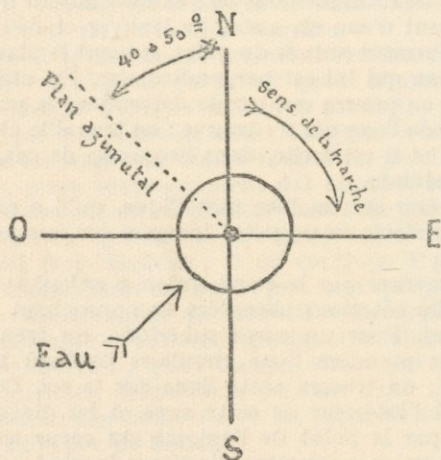


FIG. 29.

Expérience sur un échantillon d'eau (Larvaron).

« La boîte peut servir ensuite à trouver les lignes de profondeur 45°, à identifier le corps caché au moyen de « témoins » ou de tout autre procédé, ou encore à tracer les diverses zones d'influence du corps (autre moyen d'identification) ».

A partir du moment où il a reconnu ses aptitudes de sourcier, le néophyte peut se livrer à de multiples expériences soit en laboratoire, soit en plein air.

Et d'abord, puisqu'il est question d'eau à la base de cet Art, il peut avantageusement reprendre diverses expériences précisées par Maurice Larvaron sur les caractères de l'eau distillée et de diverses autres espèces d'eau :

Il trace sur le sol la ligne Nord-Sud du méridien magnétique, puis une ligne perpendiculaire Est-Ouest. Il place sur le sol, au point de croisement de ces lignes, un verre de montre rempli d'eau distillée. Et voici les précisions données dans le livre de M. Larvaron, *La Radio-Tellurie* :

« Placez-vous à un mètre de ce récipient sur le prolongement Nord de la ligne Nord-Sud, le dos tourné au Nord.

« Avec la *baguette universelle* ou le *pendule universel en ivoire* (ou autre) réglé sur le pôle Nord ou Sud d'un aimant, selon la polarité individuelle, vous décrivez une circonférence en marchant dans le sens des aiguilles d'une montre autour du récipient d'eau.

« Après avoir dépassé la ligne Sud, vous sentez que la baguette *tire* et vous constatez qu'elle monte insensiblement vers vous. Entre le méridien Ouest (ou plan de l'Ouest) et le *méridien Nord*, exactement entre 310 et 320 degrés, la baguette tourne entre vos mains et le pendule gire.

« Vous êtes en présence d'une ligne de force que l'on appelle *Plan azimutal*.

« Si vous avez plusieurs échantillons d'eau de provenances différentes, si vous les placez au centre d'une circonférence graduée en 360 degrés, vous remarquerez que le plan azimutal se déplace vers l'Ouest ou vers le Nord, lorsque l'eau étudiée contient des matières organiques ou certains sels qui la rendent impropre pour la consommation des humains... ».

« Lorsque vous opérez dans un appartement, il est utile d'*activer* les radiations de l'eau.

« Deux procédés peuvent être employés pour augmenter la puissance de radiation de l'eau.

1° *Mise à la terre* : un fil de terre en contact avec une prise d'eau, ou, plus sûrement, avec le sol (par exemple le fil à la terre d'un téléphone), est mis en relation avec le récipient d'eau par une petite électrode en aluminium. Cette électrode repose sur la table de travail, placée au centre du laboratoire. Le récipient est placé sur l'électrode.

2° *Induction par un aimant*. — Un *aimant rectiligne*, disposé suivant l'orientation magnétique possède la propriété d'émettre des ondes. Par-là même, il joue le rôle d'un inducteur et développe la puissance d'émission des radiations des corps placés à proximité de son champ d'influence.

« Pour vos études en appartement, vous disposez sur le plancher un aimant rectiligne orienté à une distance d'environ deux mètres du corps que vous vous proposez d'étudier ».

Dans une autre expérience on peut faire une *étude rapide du-champ d'influence* :

« Pour cette étude, vous placez le verre de montre sur le plancher. Vous partez du Nord et vous vous dirigez vers l'eau.

A un moment donné la baguette ou le pendule se meut.

Faites la même recherche en partant des trois autres points cardinaux. Vous constaterez trois autres endroits où vos appareils entrent en mouvement ».

On peut continuer à s'approcher ainsi de la cupule d'eau sur d'autres lignes et on trouve encore des réactions.

« Si vous reliez entre eux tous les points où vos appareils se sont mis en mouvement, vous obtenez une figure géométrique ayant la forme d'un *ovoïde*.

« Pour les *opérateurs positifs* la baguette se relève et le pendule tourne dans le sens des aiguilles d'une montre.

« Pour les *opérateurs négatifs* la baguette s'abaisse et le pendule tourne dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ».

Ces réactions sont celles d'un sujet dit normal, mais, comme nous

l'avons vu, il y a des opérateurs, qui, avec le pendule, ont un des mouvements de giration remplacé par un « balancement » ou oscillation. Le néophyte doit étudier ses réactions personnelles.

De même il doit, dans ces diverses expériences, essayer de tourner autour du corps en expérience en sens inverse des aiguilles d'une montre, c'est-à-dire en sens inverse du mouvement indiqué plus haut.

L'opérateur peut étudier et mesurer le rayon du champ d'influence de l'eau et ce que l'on appelle sa « radiation spécifique ». Cette radiation, comme celle de tous les corps, paraît complexe : elle est modifiée ou dissociée par l'approche de pôles d'un aimant. Par analogie avec les résultats obtenus par Rutherford sur les corps radioactifs dans le sens restreint adopté depuis Curie, Larvaron classe les radiations ou influences agissant sur le sourcier en trois variétés : *Alpha*, *Béta*, *Gamma*, suivant qu'elles sont déviées par l'un ou l'autre pôle ou qu'elles ne le sont pas. Pour l'eau, il donne les nombres suivants :

Alpha : 0 m. 30.

Béta : p m. 38.

Gamma : 0 m. 22.

La radiation *Gamma*, qui n'est pas déviée, doit, d'après lui, être considérée comme la radiation spécifique de l'eau. En dehors de l'emploi d'aimants, cette radiation peut être sélectionnée par un écran : le celluloïde arrête les deux premières radiations et laisse passer le rayon *Gamma*.

« Cette radiation, de même que les deux autres, *Alpha* et *Béta*, diminue de longueur pour les eaux non potables, ainsi que nous l'avons constaté en l'étudiant avec notre « radiocampimètre ».

« Cette diminution correspond à la teneur en sels ou en matière organique ; en voici deux exemples : Eau potable : Gamma 0 m. 18 ; Eau non potable : Gamma 0 m. 06.

« En dessous de 0 m. 18 nous considérons que les eaux ne conviennent pas pour la consommation humaine ».

L'auteur conseille encore de pousser plus loin l'étude des réactions, en utilisant des instruments positifs pour le sourcier de polarité positive et négatifs pour celui de polarité négative.

Nous avons fait une remarque au sujet du « plan ovoïde de sortie » de Mager :

« Lorsqu'en suivant la technique de M. Mager, on localise les plans à la pointe de la baguette, on trouve un plan d'entrée et un plan de sortie ; en réalité, la réaction se produit quand l'opérateur est au même point du sol : l'écart entre les deux plans d'entrée et de sortie est égal au double de la longueur de l'avant-bras et de la baguette. Au pendule, on trouve le plan réel entre les deux, sur la ligne au niveau de laquelle l'opérateur est passé, la même à l'aller et au retour ¹ ».

J'avais signalé ce fait et, avec M. Larvaron, nous l'avons maintes

1. M. LARVARON, *La Radio-Tellurie* (en collaboration avec le Dr J. Regnault), 1935.

fois vérifié sur le terrain. Ce fait semble prouver que le sourcier reçoit l'influence plutôt par son pied que par la pointe de sa baguette.

Notons, cependant, l'opinion de M. Christie, exprimée dans une lettre qu'il m'a écrite, il y a une dizaine d'années, d'après laquelle le mouvement des mains se produit quand la ligne de séparation des mains passe au-dessus de l'objectif ; il attachait de l'importance à « tenir la baguette avec les mains à une distance exacte ».

M. Larvaron conseille aussi l'étude de plans radiants, détectés par M. Henri Mager et décrits dans son ouvrage *Science nouvelle : Petit plan vibratoire parabolique, Grand plan vibratoire parabolique, Crosse vibratoire d'analyse, Enveloppes familiales*. Cette étude « les mettrait à même de bien connaître les mouvements de leurs instruments ». C'est possible, mais elles me paraissent bien compliquées pour un débutant, et, pour ceux qui voudraient étudier des figures complexes, mieux vaut se reporter à l'ouvrage de Mager, quand ils auront déjà une certaine maîtrise dans des recherches plus simples.

Dans les expériences sur le terrain, le sourcier utilise une *visée* pour voir s'il y a dans le voisinage ou la région le corps cherché. Avec le pendule, il peut promener son regard à une certaine distance autour de lui, mettre sa main gauche en antenne, ou placer son pendule à bout de bras devant ses yeux et explorer le terrain du regard en tournant sur lui-même. Il peut aussi, pour une visée à une distance un peu plus grande, jusqu'à 500 mètres, peut-être, faire la visée avec un petit appareil tenu dans sa main gauche tendue en antenne ; on peut opérer ainsi avec un petit barreau aimanté et j'ai vu M. Larvaron utiliser de cette façon mon « Inducteur », qui contient un aimant, des solénoïdes et des métaux de polarité différente.

Le même procédé peut être employé pour estimer approximativement une profondeur, en faisant des visées de part et d'autre du corps repéré et en tenant compte de la distance séparant les deux points d'où on fait les visées et des angles sous lesquels se produit la réaction.

Beaucoup de sourciers font une visée en tenant la baguette haute devant leurs yeux ou leur front. De plus ils font une sorte de contrôle en tournant le dos à l'influence ; ils repèrent la direction suivant laquelle ils ont une réaction et prennent derrière eux le prolongement de cette ligne, qui doit se confondre avec la direction qu'ils ont repérée en faisant face à l'influence.

Mais, pour les grandes distances ou pour des recherches de précision, des sourciers ont éprouvé le besoin de créer des *appareils de visées*, qu'on a appelé *radiocapteurs*.

Le plus ancien paraît être un appareil utilisé par Martine de Bertereau, baronne de Beausoleil : elle fait mention d'une *charnière astrologique*.

Ceci nous amène à étudier les accessoires de la baguette et du pendule et les appareils spéciaux construits pour des sourciers.

CHAPITRE VI

ACCESSOIRES DE LA BAGUETTE ET DU PENDULE DIVERS APPAREILS DE MESURE

Aimants, boussole, altimètre, décimètre, cartes et plans directeurs. — Trousses de « témoins » ou syntonisateurs. — Radiodétecteurs de Probst, du D^r Moineau, de Turenne. — Radiocapteur du D^r J. Regnault. — Capteurs Duvermy. — Inducteur Regnault. — Radiogonométrie. — Théodolite. — Visées dans les plans horizontal et vertical : évaluation de la distance, de la profondeur, de la pression et de la remontée de l'eau. — Identificateur Larvaron. — Percepteur B. G. — Cohéreur Herald. — Générateur d'ondes Heyndrickx. — Emetteur ou Projecteur d'ondes Larvaron. — Balance pendulaire Brard et Gorceix. — Anneau brisé : oscillateurs. — Sceau de Salomon. — Radiocampimètre Larvaron. — Radioamplificateur du Pr D^r Abravanel Aysoy.

En dehors de la baguette et du pendule, de nombreux sourciers emploient couramment plusieurs accessoires. En tête vient un aimant en fer à cheval ou, mieux, un barreau aimanté et une boussole. Chez les fournisseurs des radiotelluristes et sourciers on trouve un aimant, qui, peut, au besoin, jouer le rôle de boussole : c'est un barreau aimanté long de dix centimètres et ayant une section carrée de quatre millimètres ; il présente en son milieu un petit trou, grâce auquel on peut le placer sur une aiguille fixée à l'étui de buis dans lequel il est enfermé.

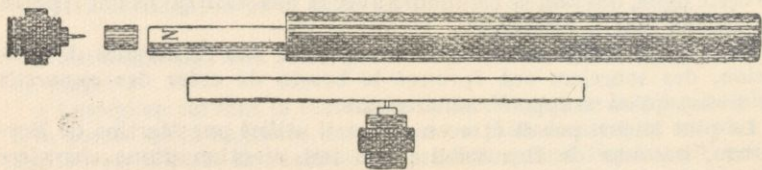


FIG. 30. — Barreau aimanté ou Aimant droit avec aiguille-support permettant de le transformer en boussole (en étui de bois ou d'ébonite).

Récemment, au lieu d'un tel barreau, des sourciers ont utilisé la figure de l'*Yn-Iang* (ou *Inn-Iang*) dont il a été question précédemment.

Quelques-uns ont une lampe électrique de poche, dont un rayon lumineux pourrait remplacer le « rayon solaire » pour diverses

recherches. Certains, en reliant par un fil un des pôles d'une pile de poche, même usée, à l'une de leurs mains, s'en font un « renforteur ».

Pour se mettre à l'abri des influences perturbatrices du milieu, on emploie plusieurs variétés de « neutralisateurs » : disques de papier noir, sceau de Salomon, Soufre et poudre de charbon, divers appareils spéciaux.

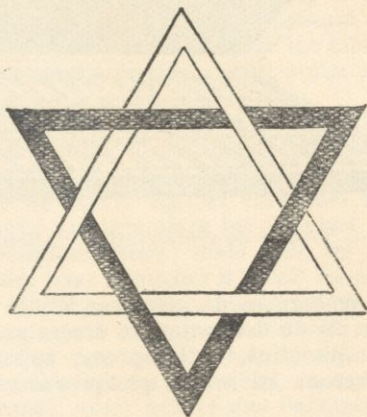


FIG. 31.

Sceau de Salomon.

Dans quelques études le sourcier radiotelluriste a recours à des « inducteurs », à des « émetteurs ou projecteurs d'ondes ». Pour l'identification du produit cherché, il y a des « témoins » ou syntonisateurs matériels pour les métaux, les minerais, les roches, pour les organes, pour les microbes, pour les aliments, pour les médicaments. Suivant les recherches qu'il poursuit, le sourcier trouve aujourd'hui ces « témoins » ou syntonisateurs en boîtes ou trousse élégantes.

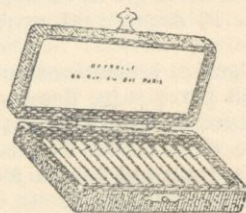


FIG. 32.

Trousse de « témoins »
ou syntonisateurs pour
recherches minéralo-
giques.

Pour les « témoins » dits immatériels, il trouve ou se fait des rosaces comme celle de Mager ou de Mellin, des baguettes colorées ; il peut se procurer ou se faire des oscillateurs résonateurs, des ondemètres.

Il est encore d'autres accessoires, qui, comme les précédents d'ailleurs, varient avec la spécialisation du radiesthésiste ou sourcier. A ceux qui cherchent de l'eau ou des mines sur le terrain il est nécessaire ou, au moins, utile d'avoir un mètre ou un décamètre, un rapporteur, un baromètre-altimètre, des cartes détaillées et, dans les régions pour lesquelles il en a été établi, des « plans directeurs », sur lesquels les cotes sont marquées par dix mètres ou cinq mètres, enfin une carte géologique de la région où on opère.

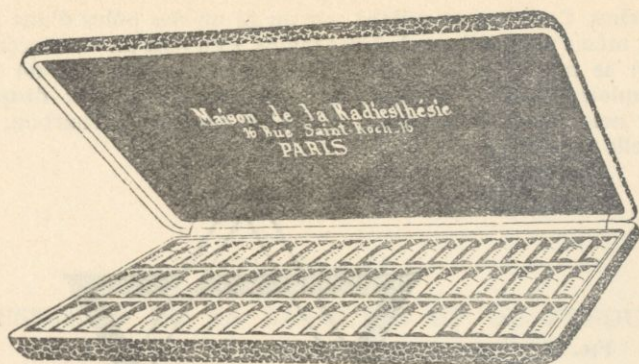


FIG. 33. — Trousse de syntonisation d'Alfred Lambert pour organes.

Pour des recherches de précision il y a lieu d'ajouter des règles graduées, un fil de dérivation et divers autres appareils de mesure tels que campimètres, radiocapteur, appareils de profondeur.

Nous passerons en revue quelques-uns de ces appareils.

Probst a fait de multiples recherches sur la prospection à distance *sur le terrain*. Mager écrit : « En 1917, Probst inventa un appareil permettant de découvrir les mines à grande distance (à quelques centaines de kilomètres de distance) ; en 1921, il simplifia son appareil ; en 1924, il le modifia. En août 1924, il combina un appareil nouveau pouvant trouver en même temps le gisement et sa distance. En réalité l'appareil était double, l'un contrôlant l'autre, le premier permettait de recevoir les ondes de tous les côtés ; l'autre, mis à plat, ne percevait les ondes que sous un angle de 45 degrés ; mis de champ, il percevait sous un angle de 90 degrés ; retourné et mis de champ, il ne percevait rien ».

M. Armand Viré donne d'autres indications sur le *Radio-détecteur* de Probst : « Un aimant était placé entre deux planchettes et porté par une tige de fer, en contact ou non avec les pôles de l'aimant. La tige de fer était enfoncée dans le sol, l'opérateur, baguette ou pendule et témoin en mains, tournant le dos à l'appareil, se promenait tout autour en inspectant l'horizon.

« S'il observait un mouvement du pendule ou de la baguette, il en concluait qu'un gisement de la substance cherchée (eau, minéral, etc.) se trouvait dans le prolongement de la ligne qui joignait la tige du détecteur et le milieu de l'espace compris entre ses pieds. Cette ligne était reportée sur une carte. L'expérience était reproduite en un second point et la seconde ligne obtenue était reportée sur la carte. L'intersection des deux lignes marquait le point où devait se trouver la substance ».

« Pour n'exécuter qu'une lecture, il adaptait une résistance à son appareil et il obtenait une longueur proportionnelle à la distance réelle ».

Il était arrivé à réduire ses lectures à $1/33.000^e$ (un trente-trois

millième), c'est-à-dire qu'un mètre de lecture sur place représentait une distance de 33 kilomètres 333.

« Or son élève, le Dr Moineau, qu'il avait mis au courant de sa méthode, trouvait bien le même chiffre dans les Vosges, mais ne trouvait plus que 1 mètre pour 25 kilomètres à Lyon et 1 mètre pour 12 kilomètres au Maroc (Lettre de Probst du 4 février 1921) ».

En 1921, j'ai vu le Dr Moineau utiliser un appareil de ce genre à Toulon : l'estimation de la distance sur la résistance se trouvait également supérieure à la réalité, pour une visée du kilomètre 7 de la route de Nice sur la « Montagne de l'Or », c'est-à-dire sur la Colle-Noire, de Carqueiranne.

Le Dr Moineau se servait du même appareil pour l'estimation des profondeurs, d'après la partie d'un décimètre métallique sur lequel il marchait ; ce décimètre était fixé à la borne de l'appareil et une fiche de fer et une autre de cuivre étaient enfoncées dans le sol. Le Dr Moineau avait trouvé un décimètre lui donnant des valeurs proportionnelles à la profondeur réelle ; mais avec un autre décimètre il trouvait des valeurs pour lesquelles il fallait faire des corrections suivant un barème établi par de multiples expériences.

Probst a dû faire ultérieurement un appareil différent, car M. Viré a publié la photographie d'un appareil de visée monté sur un pied d'appareil photographique. D'autre part, en 1927, un radiotelluriste, qui, après la mort de Probst, avait acheté des documents sur son dernier appareil, m'a communiqué ces documents, et j'ai pu constater que Probst avait aussi utilisé des solénoïdes de métaux différents. C'est un dispositif auquel j'étais arrivé pour mon « radiocapteur », sans connaître le montage de Probst et Probst ne connaissait certainement pas le montage de l'un des éléments de mon radiocapteur. Le Dr Moineau a remplacé l'appareil de Probst, dont il se servait d'abord, par divers radiodétecteurs, qu'il a imaginés successivement et dont le dernier, mentionné par M. Joly, pourrait servir à sélectionner les radiations que le Dr Moineau a classées en *Ortho*, *Méla*, *Para*, *Gamma*, dans sa communication au Congrès d'Avignon.

En 1932, M. l'ingénieur Turenne, partant du principe que l'aimant émettrait des ondes entretenues sur lesquelles sont portées les ondes émises par les corps, a créé un appareil capteur disposé sur un disque gradué. C'est le dispositif auquel j'étais arrivé dix ans plus tôt, au cours de multiples expériences sur des radiocapteurs.

J'insisterai un peu longuement sur les recherches qui ont conduit à la construction de mon *radiocapteur* et de divers autres appareils : au cours des expériences faites pendant plus de vingt ans j'ai noté incidemment de petits faits, qui peuvent avoir de l'intérêt pour tout sourcier. Quelques auteurs, comme M. Christie, comme le commandant Gorceix, ont entrepris des expériences en ignorant systématiquement ce qui avait été fait avant eux ; ceci peut être intéressant : quand leurs résultats concordent avec les antiques traditions des sourciers ou avec les faits constatés par leurs anciens, on ne peut les accuser de s'être laissé suggestionner par des lectures ; mais ... cette façon de faire entraîne une perte de temps considérable. Il peut donc être utile pour chacun de connaître les difficultés et les échecs devant lesquels se sont trouvés d'autres chercheurs.

J'avais déjà étudié autrefois pour ma thèse de doctorat en Méde-

cine (*La Sorcellerie*), l'action des aimants sur certains sujets nerveux ; depuis 1917, j'avais repris des expériences d'Albert Abrams concernant les réactions provoquées par des barreaux aimantés sur des sujets et les modifications apportées par des aimants et des solénoïdes à diverses « influences » ou formes d'énergie décelées au moyen des réflexes utilisés comme détecteurs. En 1919, j'avais étudié l'action des aimants sur des sourciers¹.

Un peu plus tard, avec M. Duvermy, de Toulon, j'ai fait de multiples expériences, d'abord aux environs de Vichy, puis à Toulon ; j'en ai fait d'autres chaque été aux environs de Granville, avec M. Larvaron, de Rennes.

M. Duvermy utilisait d'abord un « inducteur » ou capteur très lourd, construit en partant de la magnéto d'une automobile monocylindrique. Comme « résistances », pour apprécier les profondeurs ou les distances, il employait des chaînettes à maillons de fer ou de cuivre faits à l'emporte-pièce. Les données n'étaient pas proportionnelles aux valeurs réelles. Les visées manquaient de précision. Les changements d'orientation de l'appareil amenaient des perturbations.

Il m'apparut que cet « inducteur » devait rester dans une situation constante, bien orienté dans le plan magnétique terrestre, et que la partie captante ou réceptrice devait être séparée ou, plutôt, n'y être réunie que par un fil conducteur, de façon à pouvoir explorer tout l'horizon, en tournant sur un pivot vertical.

Nous fîmes une première expérience encourageante avec un grand cadre ayant 1 m. 10 et 1 m. 20 de côtés ; il était bien encombrant...

Je repris les essais avec un solénoïde ou enroulement hélicoïdal d'aluminium, dont une des extrémités fut reliée à un des pôles de « l'inducteur ». Un résultat favorable fut obtenu quand l'axe du solénoïde se trouva perpendiculaire à la direction réelle du gisement minier sur lequel nous opérons à une distance de plus de 20 kilomètres, ... mais l'influence pouvait provenir de l'un ou de l'autre prolongement de cette perpendiculaire : on ne pouvait savoir si le gisement minier ou la source de l'énergie en cause se trouvait devant ou derrière soi.

Nous fîmes alors nos premiers essais avec des écrans colorés et commençâmes par protéger un des côtés du solénoïde par un écran noir. Plus tard, en Normandie, à Donville-les-Bains, j'enfermai le solénoïde capteur dans un tube de bois, dont les trois quarts de la surface étaient recouverts d'un écran noir et d'une grille métallique mise à la terre par un fil conducteur.

Dans l'intervalle, avec mon constant souci de diminuer l'encombrement du matériel, j'avais réussi à remplacer l'encombrante magnéto par un barreau aimanté, sur lequel étaient enroulés en sens inverse des solénoïdes de métaux de polarité différente, en tenant compte de cette polarité pour le sens de l'enroulement, et qui avait des bornes polaires de métaux de polarité différente. J'ajoutais ainsi cette nouvelle action à celles de l'aimant et des solénoïdes. J'ai encore pu réduire ultérieurement les dimensions de mon « inducteur » et en supprimer toute pièce métallique ne faisant pas partie de sa constitution

1. Dr Jules REGNAULT, Communication à la Société de Pathologie comparée, de Paris, en février 1920, *Revue de Pathologie comparée*, 1920.

essentielle : le dernier modèle n'est guère plus gros qu'un stylo...

D'autre part je pus aussi réduire la partie captante, tout en ayant enfermé cet appareil dans une chambre de Faraday, qui a son « fil à la terre » et ne peut plus recevoir les influences ou radiations que par un petit tube, au niveau duquel on peut faire une sélection au moyen d'un ou de plusieurs disques colorés, plus petits que des pains à cacheter.

Après plusieurs essais j'ai renoncé, au moins provisoirement, à utiliser les couleurs sous forme de lumière colorée projetée dans l'axe du solénoïde ; j'ai également renoncé à munir l'instrument d'un autre appareil de sélection, traversé par un fil conducteur baigné par tels ou tels rayons du spectre solaire.

A un moment j'ai créé une combinaison de trois grands disques tournants ayant chacun dix petits disques de couleurs différentes : en tournant les boutons placés au centre de petits cercles divisés en dix secteurs numérotés, on peut obtenir près de mille combinaisons avec trois disques superposés et chaque combinaison se trouve numérotée de 0 à 999, les unités comptées sur le disque de droite, les dizaines sur le disque du milieu, les centaines sur celui de gauche. Il nous fut utile, pour nous communiquer des résultats, lorsque Mau-



FIG. 34. — « Inducteur » de Regnault.

rice Larvaron fit ses recherches sur la sélection des semences et des graines par les couleurs.

Pour obtenir des visées plus précises je montai ce capteur sur un disque gradué en 360 degrés et muni d'un démultiplicateur, primitivement sur un disque « Wireless ». Le tout fut monté avec une articulation à genou ou pied brisé sur un pied d'appareil photographique. Il devenait ainsi possible de faire des visées non seulement dans le plan horizontal, mais aussi dans le plan vertical, pour établir des données radiogonométriques. Ces dispositions étaient prises pour éviter de monter l'appareil sur un théodolite, encombrant et coûteux (plusieurs milliers de francs).

Plus tard, pour des études de précision, j'ai construit des capteurs extrêmement légers, qui ont pu être montés sur le théodolite de M. l'ingénieur Jolly-Dollard et sur un grand théodolite m'appartenant.

M. Duvermy, ne craignant pas les appareils lourds et volumineux, a conservé son ancien « inducteur », un de nos premiers capteurs n'opérant que dans le plan horizontal, et constitué par une grande boîte blindée sur tous ses côtés, sauf un. D'autre part, il a fait un autre appareil assez volumineux pour les visées dans le plan vertical.

Pour une première estimation approximative des distances, avant de recourir à une deuxième ou une troisième visée en vue de données radiogonométriques, nous avons essayé de recourir à l'emploi d'une résistance. Pendant longtemps, sur une chaînette métallique ou sur

un fil d'aluminium nous avons obtenu des données pour l'interprétation desquelles il fallait faire intervenir un barème formant une courbe exponentielle. Enfin, sur l'échelle millimétrique de mon inducteur, qui donne des valeurs directement proportionnelles pour les profondeurs, M. Larvaron a trouvé, après de multiples essais, qu'un centimètre de cette échelle millimétrique correspondait à 17 kilomètres environ, pour un gisement minier. Mais il est bon, même en posses-



FIG. 35. — Radiocapteur Regnault
(en position pour visées à distance dans un plan horizontal).

Le petit appareil cylindrique placé sur une plaque d'aluminium est « l'Inducteur Regnault ». Isolé du reste et ayant un de ses pôles relié par une fiche d'aluminium à la terre, au niveau de la zone d'influence, il sert à estimer les profondeurs qu'on trouve sur un fil de dérivation attaché à l'autre pôle et tendu vers l'Ouest. Pour de grandes profondeurs on utilise la règle millimétrique, qui donne un mètre de profondeur par millimètre de règle.

sion de cette donnée, si elle n'est pas trop grande, de faire deux ou trois visées de points assez éloignés.

Au cours de nos recherches avec M. Duvermy, nous avons essayé de multiples combinaisons ; au lieu du cadre de T. S. F. ou du premier solénoïde nous avons essayé les éléments d'une assez grosse bobine Rhumkorf à chariot. Cet appareil captait dès que l'axe se trouvait presque perpendiculaire à la direction du gisement visé. Des variations d'intensité se produisaient suivant qu'on faisait pénétrer plus ou moins profondément l'une des bobines dans l'autre.

D'autre part nous avons essayé un « variomètre » et des condensateurs fixes ou variables dans le circuit, sans y trouver un avantage appréciable.

Notons que, dans ses appareils conduisant l'énergie pour l'emploi de la Médecine dite électronique, qui utilise les réflexes comme détecteurs d'énergie, le Dr Albert Abrams, de San-Francisco, avait, au début, essayé d'introduire des condensateurs variables ; il y avait renoncé, en raison de la trop faible précision de ces appareils avec une forme énergétique semblant se manifester par des ondes très courtes. Il avait conservé seulement un condensateur fixe dans l'électrode condensatrice de son « dynamiseur », appareil dans lequel on place l'échantillon à l'étude.

Comme dans les appareils d'Abrams, il faut veiller à ce que les fils conducteurs transmettant la forme d'énergie d'une partie de l'appareil à l'autre ou au sourcier ne forment pas de boucles, qui pourraient amener des perturbations.

Dès le début de nos recherches il nous a été objecté, comme à d'autres chercheurs qui avaient utilisé des fils conducteurs, que l'influence agissant sur le sourcier n'était pas de nature à être transmise par de tels fils.

En dehors des résultats positifs de nos recherches, la non valeur de cette objection *a priori* a été prouvée par des expériences faites au moyen de multiples appareils de Physique et, récemment, Cecil Maby écrivait :

« Les affirmations de nombreux chercheurs antérieurs, de Mesmer, Reichenbach, Boirac, Maxwell, Abrams, Star-White, Jules Regnault, Wigelsworth, Boy, Richards, Eeman, que l'énergie du type utilisé dans l'Art du sourcier peut être conduite par des fils, etc., est contrôlée (suivant des résultats précédents positifs de l'auteur obtenus entre 1932 et 1935), à la lumière de notre récent travail sur les champs électro-magnétiques et les radiations de cette espèce. Des résultats sont de nouveau positifs et des méthodes convenables d'amplification électrique sont établies avec des résultats paraissant donner plein succès ¹ ».

Le 9 mai 1923, avec M. Duvermy, j'ai fait des expériences sur des bobines de Rhumkorf à chariot : la captation ne se faisait parfaitement que pour un point précis d'engagement de la bobine mobile dans la bobine fixe (52 mm.) ; elle s'atténuait en deça ou au delà de ce point, qui variait si on introduisait le noyau de l'électro-aimant dans la bobine ou si on changeait l'orientation des bobines.

Parmi les expériences faites sur des condensateurs variables, je mentionnerai celle du 6 mai 1923 : Un condensateur variable était combiné avec le radiocapteur ; la captation ne se faisait que pour une position déterminée du condensateur. L'approche des extrémités des doigts annulait la captation ; il en était de même des pôles d'un barreau aimanté.

D'autre part, au lieu du condensateur, j'ai introduit dans le circuit le « Réflexophone » d'Abrams, qui, comme je l'ai soutenu, en 1919, au Congrès de Chirurgie de Paris, n'est autre qu'une espèce de réso-

1. Cecil MABY, Recherches sur la Radiesthésie, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, janvier 1942, p. 12.

nateur : quand la réaction était obtenue, le changement d'une unité A., correspondant à une variation d'un ohm dans la résistance de l'appareil, neutralisait ou supprimait cette réaction. Le Dr Richards, de Londres, a écrit, depuis lors, qu'il y a une relation directe entre l'ohmage du circuit sur lequel on trouve la résonance pour tel ou tel corps et le poids atomique de ce corps : l'Hydrogène provoque un réflexe quand le Réflexophone est réglé à 1 ohm ; l'Oxygène en provoque un, quand l'appareil est réglé pour 8 ohms et ainsi de suite pour les divers corps ¹.

J'ai bien fait divers essais pour adapter le Réflexophone à mes appareils, en vue de l'identification des corps, mais je ne les ai pas poussés très loin, évitant de rendre plus encombrant mon matériel de prospection.

Quant au condensateur variable placé sur un fil, il a fait depuis lors l'objet d'expériences du commandant Gorceix et du vicomte Henry de France. Le commandant Gorceix allongeait à volonté la zone de réaction le long d'un fil en diminuant la capacité du condensateur : « En tournant dans un sens ou dans l'autre le bouton, on fait avancer ou reculer le point de giration du pendule ² ». — Le commandant est gaucher.

Pour le vicomte Henry de France, qui est droitier, les effets sont inverses : la self allonge et le condensateur raccourcit la portée...

M. Michel de la Croix « ferme le circuit de façon à mettre le résonateur en activité ».

Devant ces complications, je me félicite d'avoir éliminé les condensateurs de mon appareil.

Notons qu'il s'agit ici de condensateurs analogues ou identiques à ceux utilisés en T. S. F. et non de la « condensation radiesthésique » étudiée par M. l'ingénieur Pitois, mentionnée précédemment à propos des octaves et des « selfs-témoins » du commandant Augarde.

Quoi qu'il en soit, le radiocapteur Regnault est réduit à deux parties, une qui capte et peut se déplacer de 360 degrés sur un disque, soit dans le plan horizontal, soit dans le plan vertical ; une autre, l'*Inducteur*, qui reste fixe, orientée dans le plan magnétique et est reliée à la première par un fil sans boucle.

Le sourcier, dont les réflexes servent de détecteurs, s'il est pendulisant, place son index sur le pôle positif (Cuivre) de l'Inducteur et tient son pendule de l'autre main, et il reste immobile, pendant qu'un assistant agit sur le démultiplicateur de la partie captante et fait tourner celle-ci pour explorer l'horizon ou l'espace compris dans un secteur déterminé.

A un certain moment le sourcier réagit par son pendule. Pour compenser le retard de la mise en marche du pendule, on mesure les angles sous lesquels se fait la rotation en tournant l'appareil dans un sens, puis dans l'autre.

Le sourcier peut déplacer le doigt sur l'échelle millimétrique pour avoir une estimation empirique approximative de la distance ; mais, pour avoir une certaine précision il doit faire une ou deux autres

1. GUYON RICHARDS, *The chain of life*, London, 1934.

2. C^t GORCEIX, *Lettres d'un néophyte*, p. 69.

visées d'endroits différents afin d'établir la localisation en reportant la radiogonométrie sur une carte.

Si le sourcier est baguettisant, il se relie au pôle de l'inducteur par un fil conducteur entouré d'isolant et ne faisant pas de boucle, fil dont il tient une extrémité dénudée dans une de ses mains.

Qu'il soit pendulisant ou baguettisant, dans l'un ou l'autre cas, le sourcier peut être mis en relation avec l'appareil grâce à un tel fil, dont une des extrémités se termine à une petite électrode ou plaque d'aluminium, qu'un bandeau noir maintient fixée au-dessus du front à la zone d'excitation des réactions « myoscopiques » d'Abrams.

Dans l'un et l'autre cas le sourcier est muni d'un syntonisateur pour le mettre en accord ou résonance avec le produit cherché, et, au besoin, d'un compensateur. Rappelons que le « syntonisateur » ou « témoin » peut être constitué par un échantillon du produit cherché, que le sourcier tient dans une de ses mains, dans sa bouche, dans son pendule creux ou dans un des manchons de la baguette, s'il utilise ma baguette à manchons. Rappelons aussi que le compensateur est constitué, s'il y a lieu, par un récipient vide identique à celui qui contient l'échantillon, et qu'il doit être placé dans la main ne tenant pas le « témoin » ou dans le second manchon de la baguette. Rappelons enfin que la syntonisation peut être aussi cherchée au moyen de baguette ou de pendule colorés ou par des disques de couleur placés sur le tube du capteur, ou encore au moyen d'un pendule ondemètre.

Il est une autre façon de se servir du radiocapteur, qui peut au besoin, être utilisée comme contrôle. Le sourcier se place, avec son pendule ou sa baguette, devant l'appareil auquel il tourne le dos et il se déplace lentement en même temps qu'on fait tourner la partie captante pour explorer l'horizon ; il réagit lorsqu'il se trouve sur la ligne joignant l'appareil à l'objet cherché.

Quand cette ligne est déterminée, soit de cette façon, soit comme il a été dit précédemment, on laisse le capteur immobile sur la visée et le sourcier passant devant l'appareil réagit en croisant la ligne de visée.

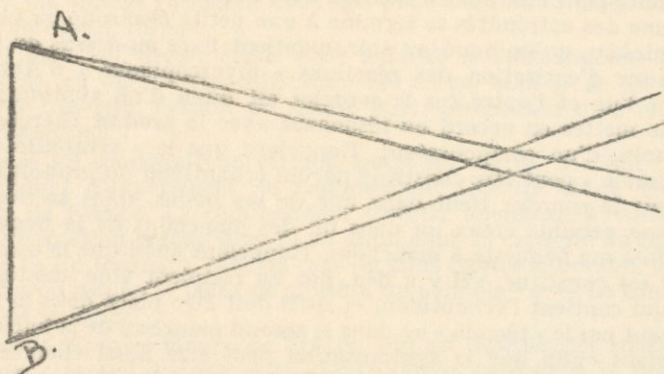
C'est encore mon radiocapteur que M. Larvaron paraît avoir utilisé, sous le nom d'*identificateur* : il est placé au milieu d'une zone d'influence bien délimitée ; sa prise de terre se fait en dehors de cette zone, et c'est aussi en dehors de cette zone qu'est placé l'inducteur, bien orienté, auquel il est relié. La face captante, dirigée vers le sol, ne reçoit que les influences de cette zone très limitée et ces influences sont sélectionnées par des disques de couleur placés dans le tube de la partie captante.

Quand le radiocapteur est monté sur théodolite, il se trouve naturellement muni d'un niveau d'eau et d'une lunette permettant de prendre des repères dans la zone accessible à la vue. Sur le petit radiocapteur, plus portatif et moins encombrant, j'ai fixé un tube de visée et il est possible d'y fixer un ou deux petits niveaux d'eau.

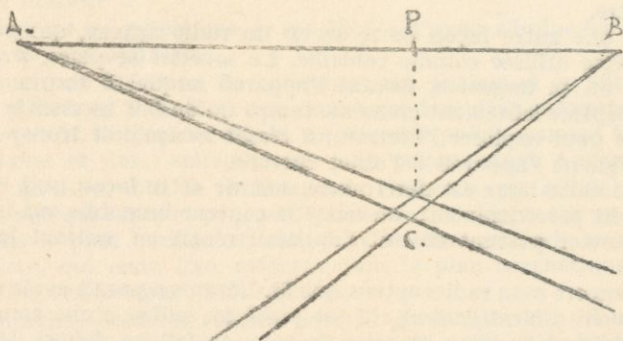
Quelques graphiques montreront mieux l'utilisation des données radiogonométriques.

En traçant les lignes délimitant les angles sous lesquels a été notée la réaction d'abord au point A, puis au point B, on trouve que ces lignes se croisent dans la zone d'où vient « l'influence ». En utilisant

les bisectrices de ces angles, on obtient un peu plus de précision. Connaissant la distance qui sépare les points A et B, on peut avoir une estimation de la distance à laquelle est le produit cherché. S'il s'agit d'un gisement minier, on reporte ou on trace le tracé sur la carte. Pour simplifier le travail il est bon de faire le tracé sur du papier transparent ou du papier d'architecte.



Radiogonométrie : visées avec le radiocapteur dans un plan horizontal.



Radiogonométrie : visées successives dans un plan vertical perpendiculaire au courant, des points A. et B., dont la distance est mesurée. En élevant la perpendiculaire à partir du point de croisement on obtient la profondeur et on contrôle l'aplomb.

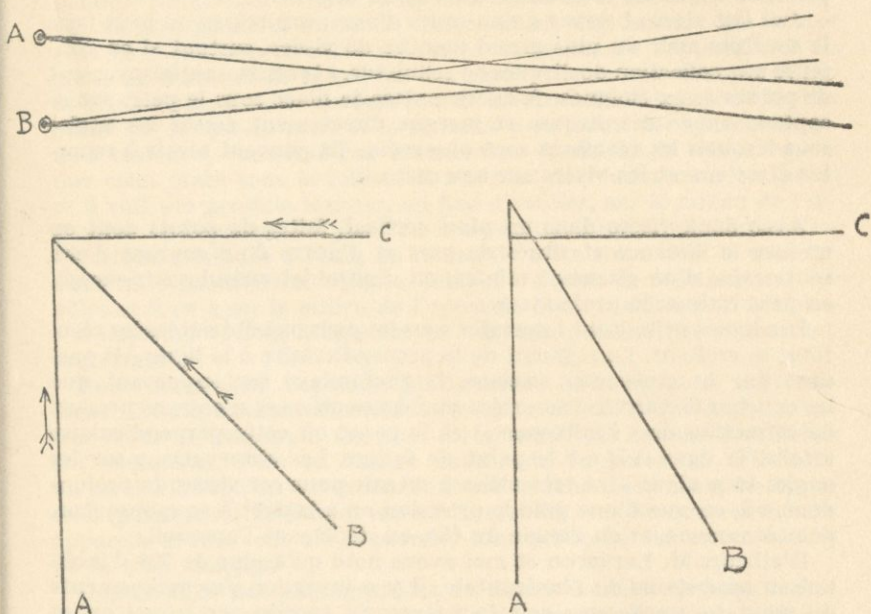
FIG. 36 et 37. — Visées avec le radiocapteur Regnault.

Cette façon d'opérer n'est pas strictement conforme aux principes des opérations géodésiques et topographiques, d'après lesquels il y a lieu de faire trois visées. J'en ai fait quelquefois trois, mais deux visées à distance suffisent souvent dans la pratique, parce que sur le terrain on peut rectifier une erreur de vingt à cent ou deux cents mètres, soit avec la baguette, soit par une nouvelle visée.

Au Congrès d'Avignon, M. Paul Monet insistait sur l'utilité de trois visées. Il ajoutait :

« En opérant avec trois visées on n'obtient presque jamais que la

troisième visée passe très rigoureusement par le point d'intersection des deux autres ; en réalité les trois visées forment un petit triangle, que l'on appelle « le chapeau » et dont la forme et la grandeur sont très



Radiogonométrie.

FIG. 38. — En haut, des visées des points A, et B, faites sous les angles dans lesquels se notent, avec le radiocapteur Regnault, les réactions du sourcier, encadrent l'objet ou le gisement cherché. Théoriquement les bissectrices des angles devraient se croiser sur le point intéressant. Pour plus de précision on peut faire des visées de trois points assez éloignés. En théorie les bissectrices des trois angles de visée devraient converger en un seul point. Par suite des petites erreurs pouvant se faire dans les visées, il n'en est généralement pas ainsi, et, en pratique, aux environs du point où elles devraient se rencontrer, les trois lignes forment un triangle, qui constitue le « chapeau », dont la forme et la grandeur sont très intéressantes pour la connaissance du degré de précision de la détermination. Les visées les plus précises, sont celles faites avec un radiocapteur monté sur un théodolite, mais celles obtenues avec un appareil plus modeste et moins encombrant sont cependant très utiles. Pour réduire l'erreur au minimum, il est bon de ne pas oublier la notion rappelée au Congrès d'Avignon en 1932, par Paul Monet :

« Le point d'intersection est d'autant mieux déterminé que l'angle des visées est plus proche d'un droit. »

En bas : à gauche du lecteur, le résultat idéal, qui n'est jamais obtenu ; à droite, le résultat dans la pratique.

Il est facile de faire des rectifications par prospection sur le terrain au niveau de la région du « chapeau ».

importantes pour la connaissance du degré de précision de la détermination ».

« En raison de l'indétermination qui règne toujours sur la position d'une visée, le point d'intersection est d'autant mieux déterminé

que l'angle des visées est plus proche d'un droit : les déterminations par angles trop aigus sont mauvaises. ...La meilleure détermination correspond à un chapeau triangle équilatéral, c'est-à-dire à des recouvrements de visées sous des angles de 60 degrés ».

J'ai fait alors observer qu'au cours d'une prospection on peut faire le contrôle avec un plus grand nombre de visées, surtout si on conserve une collection de disques en celluloïde, « tournés » antérieurement de points assez éloignés. A chaque visée je place sous le petit radiocapteur un de ces disques et marque directement dessus les angles sous lesquels les réactions sont observées. Ils peuvent servir à reporter directement les visées sur une carte.

Avec deux visées dans un plan vertical, faites de points dont on mesure la distance et situés de part et d'autre d'un courant d'eau souterrain, d'un gisement minier, ou d'un objet enfoui ou immergé, on peut estimer la profondeur :

Les lignes délimitant les angles sous lesquels ont été notées les réactions se croisent. Le segment de la perpendiculaire à la ligne AB passant par ce croisement mesure la profondeur (en supposant que les couches de terrain traversées sont homogènes et n'ont pas produit de réfraction de « l'influence ») et le point où cette perpendiculaire atteint la ligne AB est le point de forage. Les observations sur les angles trop aigus sont très utiles à retenir pour ces visées de profondeur, où, en vue d'une grande précision on a intérêt à se rapprocher, par tâtonnements de l'angle de 45°, en déplaçant l'appareil.

D'ailleurs M. Larvaron et moi avons noté qu'à plus de 72° d'inclinaison au-dessous de l'horizontale, il y a inversion des mouvements du pendule, quelle que soit la nature du terrain sur lequel on se trouve. Tout se passe comme si le sourcier réagissait à l'influence négative de la Terre.

Dans un plan vertical au-dessus de l'horizontale des visées peuvent être utilisées pour repérer un gisement minier ou un objet ou un courant d'eau souterrain dans une colline ou une montagne. Nous verrons que de telles visées peuvent servir quelquefois pour l'estimation de la pression d'un courant d'eau souterrain et de la hauteur à laquelle l'eau peut remonter dans le forage ou au-dessus du forage.

La partie fixe du radiocapteur Regnault, que j'ai appelés *Inducteur* et à partir de laquelle s'est développé l'appareil, peut-être utilisé séparément dans divers buts.

Elle comprend, comme je l'ai dit, un barreau aimanté, des solénoïdes ou enroulements hélicoïdaux et des bornes de métaux différents comme polarité ; elle peut donc remplacer un barreau aimanté pour régler le pendule, pour étudier un champ d'influence créé en face de ses pôles, pour fixer des influences « vacillantes », pour reconnaître et étudier la polarité, pour estimer le débit d'un courant d'eau souterrain suivant la méthode du vicomte Henry de France, pour estimer la profondeur avec un fil de dérivation ou avec son échelle millimétrique, pour constater des perturbations électro-magnétiques précédant souvent des séismes ou des troubles météorologiques, enfin pour *déterminer l'aplomb d'un corps enfoui*. Divers opérateurs ont pu faire l'expérience suivante : sur l'Inducteur normalement orienté dans le champ magnétique terrestre, borne Cuivre au Nord, le pendule

a un mouvement différent suivant qu'il est approché au-dessus du pôle positif à borne de Cuivre ou du pôle négatif à borne de Nickel, ou au-dessus du milieu de l'appareil : pour un opérateur positif, le pendule positif tourne dans le sens des aiguilles d'une montre au-dessus du pôle positif à borne de Cuivre et en sens inverse sur l'autre pôle et il oscille en travers au-dessus du milieu de l'appareil. Si on place un morceau de métal ou une pièce de monnaie sous le milieu de l'inducteur, il ne se produit pas de modifications des mouvements notés sur les pôles, mais si le sourcier a en main un syntonisateur ou « témoin », constitué par un morceau de métal de même espèce que celui placé sous le milieu, il n'a plus de réaction sur les pôles et il voit son pendule tourner, au lieu d'osciller, sur le milieu de l'inducteur. Si l'appareil est placé au-dessus d'une zone d'influence radiotellurique attribuée à l'eau, au milieu de cette zone, et si le sourcier tient un syntonisateur « Eau », celui-ci n'a plus de réactions sur les pôles et il en a sur le milieu de l'appareil. Il en conclut qu'il est bien « à l'aplomb », c'est-à-dire sur la verticale passant par le courant souterrain.

Pour déterminer l'aplomb, M. Larvaron procède aussi différemment ; il écrit, dans son livre *Radiobiologie* : « Nous conseillons l'Inducteur du Dr J. Regnault. On pose cet appareil sur la zone d'émission des radiations. Puis on tourne autour de l'appareil en décrivant un cercle. Lorsqu'on est exactement sur la zone d'émission, les appareils (pendule ou baguette) restent immobiles, tandis que ces mêmes appareils se meuvent dès le premier tour si l'opérateur est en dehors de la zone cherchée ».

Depuis 1924 des photographies de divers modèles de mon radiocapteur ont été publiées à propos de mes communications à l'Académie du Var, au Congrès de l'A. E. R. A. tenu à Chicago en 1927, aux Congrès de Badrothenfeld et d'Avignon.

Ce mode de recherche par radiogonométrie a été apprécié par divers auteurs :

M. Pierre Delalande, dans un article sur les sourciers, publié par *La Radio Agricole*, de Paris, en son n° d'août-octobre 1931, félicite cette revue pour son initiative de faire chercher des eaux souterraines dans le Sahara, et il préconise l'emploi des radiocapteurs.

Henri Mager a mentionné favorablement ces appareils étudiés par Larvaron et Regnault.

Dans *Souvenirs d'un sourcier*, le vicomte Henry de France apprécie ainsi le radiocapteur Regnault : « Un côté intéressant de cet appareil est que le sourcier n'a qu'à jouer un rôle purement passif. Il tient son pendule et ne s'inquiète de rien d'autre. L'ingénieur qui l'assiste observe les mouvements du pendule, prend ses visées, calcule ses angles et ses distances avec sa table de logarithmes. Cette division du travail est fort intéressante ; espérons qu'elle donnera de bons résultats. Suivant cette méthode le rôle proprement dit du sourcier est réduit à fort peu de choses ; il met toutefois bien en évidence le caractère physique des phénomènes observés... » (p. 32).

Rappelant que Gabriel de Mortillet avait rêvé de créer un appareil physique pouvant remplacer entièrement le sourcier, M. Armand Viré déclarait, en 1934 : « L'appareil automatique est encore à trouver » et il ajoutait :

« Est-ce à dire qu'aucun progrès sérieux n'ait été réalisé dans cet ordre d'idées ? Il serait parfaitement injuste de le prétendre, et nous allons le montrer.

« La solution du problème, tel que nous le concevons, est double.

« Il s'agit tout d'abord de *capter*, les ondes émanées des corps, de les *orienter* après *sélection*, et de les *conduire* en un point déterminé.

« Cette première partie du problème est d'ores et déjà résolue. Un certain nombre d'appareils ont été ainsi réalisés, par exemple l'appareil dit « Radiocapteur » réalisé par MM. le Dr Regnault et Larvaron, présenté au récent Congrès des sourciers, tenu en Avignon, du 24 au 26 avril 1932. Un de mes neveux a construit un appareil qui n'a pas dépassé ce stade ».

M. Armand Viré eût pu citer aussi les capteurs de M. Duvermy, qui furent également présentés au Congrès d'Avignon. Rappelons que mes premières recherches furent faites avec M. Duvermy et que j'avais présenté un des premiers modèles d'un capteur à l'Académie du Var huit ans avant le congrès d'Avignon et à un Congrès de Chicago en 1927.

M. Armand Viré ajoute : « Mais pour l'instant les ondes échappées de ces appareils ne peuvent être décelées et perçues que grâce à l'intervention du système nerveux du sourcier.

« La seconde partie du problème s'est montrée jusqu'ici hérissée de difficultés qui n'ont pas été résolues.

« Il faudrait que les ondes amenées au point voulu pussent être sur ce point révélées non plus physiologiquement, mais physiquement par un appareil qui produisit, un mouvement, un son ou une lumière ».

Le problème a été posé depuis longtemps : il y a une vingtaine d'années (vers 1928), l'A. E. R. A. (*American electronic research Association*) a créé un prix pour celui qui le résoudrait, et je ne crois pas que ce prix ait encore été décerné.

Mais tel n'était pas mon but en créant mon radiocapteur : je voulais seulement avoir un appareil pour l'étude des sourciers, un appareil de mesures, qui permit plus de précision dans leurs données.

En tous cas, en 1931, dans *La Chronique des sourciers*, le vicomte Henry de France déclare que l'appareil Regnault est, à sa connaissance, le meilleur pour réduire la suggestion au minimum.

Un Comité, présidé par le Dr Foveau de Courmelles, a pensé que j'avais fait un travail utile, puisqu'il m'a décerné, le 18 février 1933, (sans que j'aie posé ma candidature) le prix Vauchez destiné à récompenser un travail sur la mise en évidence des êtres ou des radiations invisibles¹.

Pour les spectateurs un mouvement, un son, une luminosité se

1. Ce prix, créé par Emmanuel Vauchez, a « pour but » de récompenser, sans qu'il soit candidat, l'auteur d'un travail sérieux sur les êtres et les radiations invisibles de l'espace ». Il avait été antérieurement attribué au Pr. Raphaël Dubois, de la Faculté des Sciences de Lyon, Directeur de l'Institut de Biologie marine de Tamaris, pour ses études sur la lumière des êtres vivants, et en particulier, pour sa découverte de la luciferine et de la luciférase.

Depuis lors il a été décerné au Dr Albert Leprince, de Nice et de Paris, pour son appareil destiné à l'étude des radiations humaines, puis en 1935, à M. Larvaron pour ses travaux de Radiotellurie. En même temps était délivré au Dr Jules Regnault un Diplôme d'honneur, en rappelant que le prix lui avait été décerné en 1933,

produisant dans un appareil auraient une grande valeur. Pour le sourcier évitant l'autosuggestion, sa réaction réflexe révélée par le mouvement du pendule ou de la baguette a sensiblement la même valeur. Charles Henry, de la Sorbonne, a pu m'écrire, en m'encourageant dans mes recherches : « Seul, le réflexe est vrai ».

M. Armand Viré fait allusion à des expériences entreprises par un de ses collaborateurs, M. Hughes Roche, et déclare :

« Il semble bien qu'il ait, au moins en partie, réussi.

« Malheureusement il prit comme première base des forces électriques d'une trop grande ampleur et il obtint un résultat tellement brutal que le travail de cet appareil produisait sur l'opérateur, et cela dans un grand rayon, des accidents physiologiques comparables, avec plus d'intensité, à ceux que produisent les manipulations du Radium ¹ ».

Un de leurs collaborateurs, M. Bidreman, fut atteint ainsi de brûlures. D'après une lettre que m'avait alors écrite M. Roche, me demandant des renseignements sur le choix éventuel d'un constructeur pour son appareil, je peux penser qu'il s'agissait d'ampoules analogues aux tubes de Crookes producteurs de rayons X et on comprend comment des radiodermites et des brûlures aient pu se produire. Nous aurons à revenir sur les appareils automatiques plus loin, à propos des moyens de contrôle.

En 1935, dans la 2^e édition de leur livre sur la Balance pendulaire, Brard et Gorceix ont fait mention de leurs « *percepteurs BG.* », qui sont constitués par des solénoïdes et des électro-aimants, avec un courant de 4 volts environ, variable suivant la distance, et avec un condensateur.

M. B. C. Herald, de la Rhodesia du Sud, a utilisé un cohéreur en circuit avec une petite batterie sèche et un milliampèremètre pour ses prospections d'Or. Cecil Maby n'a pas eu de réaction avec cet appareil sur des courants d'eau.

En 1935 John L. Gillington a employé un appareil constitué par une aiguille horizontale de carton et des disques colorés servant de détecteurs.

Ces disques colorés sont à rapprocher de l'*Yn-Iang* chinois rouge et bleu verdâtre signalé précédemment, sur lequel j'avais appelé l'attention en 1924 dans *La Côte d'Azur Médicale*, que j'ai présenté avec les *Pa-Koua* au Congrès d'Avignon, en 1932, et qui a été adopté par divers sourciers.

Quant à ceux qui utilisent les *Pa-Koua*, ils pourraient prendre comme patron le Chef des Génies stellaires annamites, *Tu-vi*, qui est représenté monté sur un lion et tenant à la main le tableau des *Bat-Quai* ou *Pa-Koua*, ou Huit Trigrammes de Fou-Hi : il connaît l'avenir et peut dire à chacun ce qui lui adviendra au cours de sa vie : en Astrologie, les horoscopes *Tu-vi* sont écrits sur papier jaune ².

Ces disques colorés rappellent la Rosace de Mager, qui a été aussi utilisée, quelquefois modifiée, par M^{me} Jacqueline Chantereine, par M. Mellin, par M. Larvaron et d'autres.

1. Armand VIRE, *Comment devenir sourcier*, pp. 74-77.

2. J. REGNAULT, *Mœurs et Coutumes des Annamites*, Payot, édit., Paris,

Avec des disques colorés, Mager a créé également, comme nous l'avons vu, des étalons ou masses vibratoires rythmées et des inducteurs ou émetteurs d'ondes.

A cette dernière variété d'appareils se rattache le *Générateur d'ondes Heyndrickx* : « Une boîte d'allumettes suédoises vide ayant une face rouge et une violette émet des ondes de 5 m. 45. En posant un objet quelconque sur cette boîte, les ondes de cet objet seront transmises et identifiées tous les 5 m. 45 à d'énormes distances.

« Ce générateur d'ondes peut servir de téléphone privé, en attribuant à chaque objet transmis une signification particulière.

« De même un objet placé sur ou sous disque de Zinc est discerné par la baguette à d'énormes distances ; de même sur papiers vert, rouge, violet ».

Un autre émetteur d'onde est celui de M. Jacquet.

M. Larvaron a créé un émetteur ou projecteur dont les ondes ou influences peuvent être dirigées à volonté. Il comprend, en principe, un aimant, des solénoïdes ou enroulements, enfin une électrode creuse constituée par un tube d'aluminium pouvant se fermer et dans lequel on place le corps ou produit dont on veut projeter la radiation ou influence. D'autre part un fil conducteur aboutit à un solénoïde ou enroulement placé au niveau du foyer d'un miroir métallique en forme d'hémisphère ou de demi-ovoïde, qu'on peut orienter. Ultérieurement Larvaron a muni son appareil d'un rhéostat, jouant le rôle de résonateur, et d'un disque gradué. Plus tard enfin il a remplacé l'aimant par un électro-aimant.

L'appareil a causé quelques surprises à des sourciers. En voici un qui a prospecté un terrain sans y trouver trace d'un courant d'eau souterrain. M. Larvaron dirige subrepticement sur ce terrain le rayon de son émetteur réglé pour l'eau ; puis il demande à son collègue de bien vouloir refaire sa prospection, pour être bien certain qu'il n'y a pas de courant. Celui-ci s'exécute et tout d'un coup s'écrie : « Mais si ! il y a de l'eau ici ! » et il précise un des points sur lesquels passe à son insu la projection. Il ajoute :

— « Comment donc ne l'avais-je pas repérée tout à l'heure ?

— Quelle est sa profondeur ?

— Mais, ... c'est curieux, il n'y a pas de profondeur...

Alors Larvaron lui montre à quoi est due son impression.

A Toulon, au Mourillon, j'avais installé sous la vérandah de M. Duvermy, ce projecteur ou émetteur, sans avoir montré l'appareil que j'avais réglé pour « pétrole » et dont j'avais dirigé l'émission vers le milieu du jardin. Je demandai à M. Duvermy de chercher s'il n'avait pas de réactions d'Or, de Pétrole, etc., dans son jardin. Il trouva une influence de Pétrole, non au milieu du jardin, comme je pouvais m'y attendre, mais près de la clôture, non loin de la porte d'entrée, dans une direction autre que celle sur laquelle j'avais orienté le projecteur... J'allai sous la vérandah et, à ma grande stupéfaction, constatai que le projecteur était bien orienté sur la zone délimitée par M. Duvermy. Le fil reliant l'appareil au miroir de projection était un peu trop lourd par rapport à ce miroir et l'avait fait tourner de plus de 45 degrés.

L'appareil a pu être utilisé pour faire des analyses qualitative de minerais ou d'eau : l'échantillon à analyser est placé dans l'électrode creuse ou tube d'aluminium ; le projecteur est dirigé vers une zone où ne se décèle pas l'influence du produit cherché, puis le sourcier, avec un « témoin » ou syntonisateur de ce produit explore à la baguette ou au pendule la zone sur laquelle passe la radiation ou influence projetée : s'il a une réaction, il en conclut que l'échantillon de minerai, d'eau ou d'une matière organique contient ce produit.

L'objectivité de la radiation émise a été prouvée par des expériences culturelles. Larvaron a projeté d'une façon continue l'influence d'un minerai radioactif, sur des cultures, pour voir si cette influence activait, ralentissait la végétation ou restait sans effet. Tels étaient les trois résultats possibles qu'il avait supposés. Or le résultat fut tout autre : la surface de la culture a présenté un aspect gondolé : la végétation paraissait ralentie en certains points et accélérée en d'autres, avec progression. Ces ondulations correspondaient à la forme des « ondes » repérées à la baguette sur le rayonnement projeté...

On ne peut accuser les plantes de s'être laissé suggestionner ! D'autres dispositifs ont été utilisés pour faire des analyses. Mager orientait une règle, sur l'une des extrémités il disposait un échantillon d'un corps du plus fort poids atomique et vers l'autre extrémité, à sa place, un corps du plus faible poids atomique. Il déplaçait entre les deux un bâtonnet d'ivoire placé perpendiculairement à la règle et relié par une cordelette à une branche de sa baguette, il avait une réaction quand le bâtonnet d'ivoire se trouvait sur la règle à la place qu'eût du y occuper, dans l'échelle de Mendeleef, le corps soumis à l'analyse.

M. Lemonnier emploie un « tapis électrique ». Le pharmacien Le Sourd, une règle, ainsi que l'ingénieur Turenne, qui crée une onde porteuse avec un corps radioactif : on tient compte des distances auxquelles le produit donne des réactions pendulaires.

Probst avait noté que pour deux échantillons de même poids d'un même corps, une réaction était observée entre ces deux échantillons à égale distance de chacun d'eux et que, pour des poids différents cette réaction était obtenue plus près du plus léger.

Avec M. Larvaron, à Donville-les-Bains, pendant des vacances, nous avons essayé d'obtenir un appareil de dosage : à un mètre l'un de l'autre se trouvaient deux tubes d'aluminium pouvant être « mis à la terre » pour faire cages de Faraday et devant contenir, réunis par un fil d'aluminium, un produit pur ou une solution dont le dosage était connu, et d'autre part le produit à analyser ou une solution, dont il fallait déterminer le titre. Au pendule ou à la baguette, avec un syntonisateur en main, on explorait le fil sur toute sa longueur ; la distance à laquelle se produisait la réaction à partir du corps examiné devait servir à établir le dosage. Malheureusement ces variations de distance ne paraissaient pas dans un rapport proportionnel simple avec le dosage. A la fin des vacances nous interrompîmes nos essais et nous ne les reprîmes ni l'un ni l'autre.

Brard et Gorceix, sans connaître ces premiers essais, reprirent l'étude de ce problème et créèrent leur *balance pendulaire*.

Avec Maurice Larvaron j'ai poursuivi des expériences sur des *oscillateurs* constitués par des *anneaux brisés* ou des enroulements repliés ensuite en forme d'anneaux brisés.

Ces anneaux ont leur maximum d'action quand une des pointes est repliée vers le ciel et l'autre vers la terre, quand ils sont fixés sur un isolateur, dans un plan transversal, inclinés suivant l'inclinaison de la boussole, avec la partie ouverte de l'anneau brisé orientée au Nord. On peut obtenir ainsi des anneaux qui renforcent l'influence d'un corps, d'autres qui diminuent ou neutralisent cette influence, d'autres qui sont en résonance avec ce corps. Il suffit d'une très petite modification dans la longueur du fil formant l'oscillateur pour changer le résultat. Il y a lieu aussi de tenir compte de la nature du métal employé.

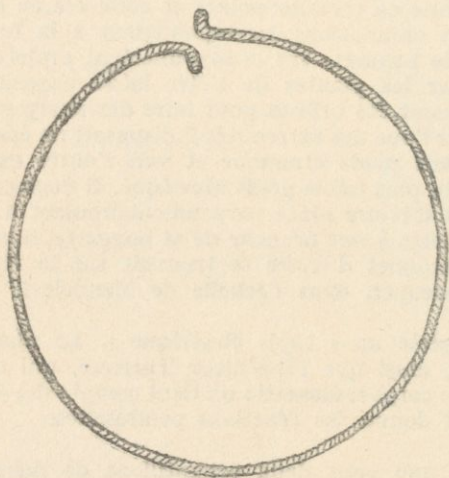


FIG. 39.
Oscillateur.

Pour neutraliser une influence on a eu recours à de multiples procédés : pour une *neutralisation* provisoire le plus employé consiste à placer des disques noirs sur le sol à un mètre environ les uns des autres autour de la zone à neutraliser.

Larvaron a aussi employé une figure, le Sceau de Salomon, placé suivant les quatre points cardinaux. Pour les influences ou « ondes » nocives, on a cherché à obtenir une neutralisation ou une dérivation de longue durée ; de multiples procédés ou appareils ont été préconisés, nous aurons à y revenir à propos des influences ou « ondes nocives ».

Comme nous le savons les influences ou radiations en cause sont complexes : les unes sont déviées par le pôle positif d'un barreau aimanté, d'autres le sont par le pôle négatif, d'autres enfin ne le sont ni par l'un ni par l'autre pôle. Pour faire des mesures, Larvaron s'est attaché à l'étude de ces dernières, et il a créé son *Radiocampimètre*. Le pendule est tenu au-dessus d'un appareil récepteur dans lequel la radiation du corps à examiner pénètre par une fente, de part et

d'autre de laquelle se trouvent les deux pôles d'un aimant, qui éliminent les radiations positives et négatives et ne laissent passer que les rayons non déviés, dits *gamma*. Le corps soumis à l'examen est

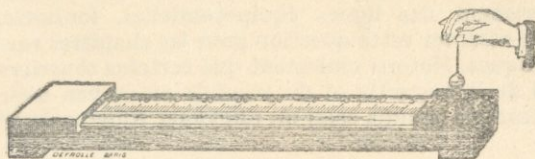
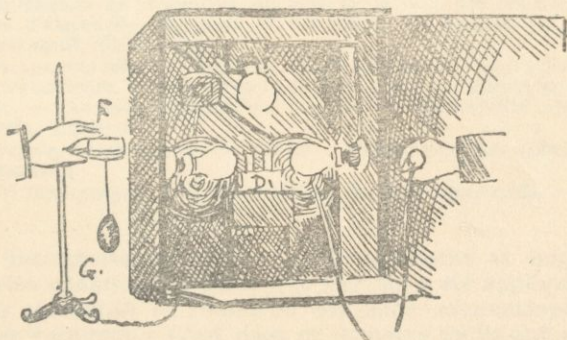


FIG. 40. — Radiocampimètre Larvaron (petit modèle).

placé sur une règle graduée, au niveau de laquelle on lit la distance à laquelle se produit la réaction. Ultérieurement il a perfectionné son appareil : le corps à examiner est placé sur une électrode d'aluminium et l'influence est conduite à une autre électrode qu'on approche lentement de la fente, grâce à une crémaillère actionnée par un système démultiplicateur. En 1935, M. Larvaron vit son appareil primé par le Comité Lépine et d'autre part le prix Vauchez lui fut décerné.

D'autres appareils multiples (Radioscope, Biomètre, Bioscope, Tétramagnétomètre, etc.) ont été créés par M. A. Bovis, de Nice.

Certains opérateurs ont cherché à amplifier ou renforcer les réactions obtenues. Le Dr Abravanel Aysoy, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, a créé un appareil, qu'il appelle *Radioamplificateur*.



Radioamplificateur du professeur docteur Abravanel Aysoy.

Deux écrans en cuivre, situés derrière les lampes latérales, reçoivent un courant électrique. Le + d'un transformateur est en relation avec l'écran relié à une électrode, que tiendra la main droite ; le — est en connection avec l'autre écran, dont part un fil conducteur passant sur les trois trous de la lame de cuivre (F) à laquelle est suspendu le pendule (G). Entre les écrans se trouve un support (D), sur lequel on place les tubes contenant les produits pathologiques ou le médicament à étudier.

On prend dans la main droite une électrode reliée par un fil à un des écrans ; on place la main gauche sur le support (F) : le pendule commence à tourner selon la radiation du corps examiné.

FIG. 41. — Appareil du Dr Abravanel Aysoy.

Tous ces appareils nécessitent l'intervention d'un sourcier.

Mais, objectivement, on constate sur l'emplacement où un sourcier réagit des phénomènes pouvant être décelés par des appareils de physique : variation de la pesanteur, perturbations du champ magnétique, relèvement des lignes équipotielles, ionisation de l'air. Il y a lieu de réserver cette question pour les chapitres sur les théories et les polémiques. Notons seulement que certains sourciers contrôlent les données de la baguette et du pendule au moyen d'électroscopes, ou d'électromètres comme celui du Chevalier Alberto de Vita.

CHAPITRE VII

RADIOTELLURIE

RECHERCHE OU ÉTUDE DE L'EAU SOUTERRAINE, DES FAILLES, DES CAVITÉS, DES MINÉRAIS, DES TRÉSORS, DES RADIATIONS DU SOL.

A la recherche de l'eau : Notions modernes d'hydrogéologie : nappes (?), courants d'eau souterrains. — Prospection sur le terrain, à pied, à cheval, en auto, en avion. — Sens du courant. — Imprégnation d'un courant. — Profondeur ; sources siphonantes ; visées ; fil de dérivation, etc... — Influence des orages, des phases de la Lune. — Pression et remontée de l'eau. — Profondeur de la couche imperméable sous-jacente. — Débit ; débit garanti. — Qualité de l'eau, sa température ; eaux thermales ou radioactives. — Puits, forages. — Canalisations, fuites d'eau. — Failles, Cavités, — Erreurs. — Inaptitude par médicaments. — Influences de la lumière, du bord de la mer, des fils conducteurs d'électricité, du Noir et du Blanc. — Images. — Chevauchement d'influences.

Prospection minière : Minerais. — « Témoins ». — Syntonisation par les couleurs, les séries, le bois de la baguette. — Puissance d'un filon. — Analyse qualitative ; dosage. — Empreintes. — Or, Pétrole, Diamant.

Trésors, objets perdus ou cachés : Phénomène des coins. — Remanence.

Un témoignage : Des observations et faits personnels.

A LA RECHERCHE DE L'EAU. — Pendulissants et baguettisants sont appelés « sourciers », parce que leur art a été appliqué pendant longtemps surtout à la recherche des eaux souterraines pouvant fournir des « sources ». C'est dans ce domaine qu'ils ont pu faire le plus d'observations précises, en opérant, le plus souvent, *sur inconnu total*.

C'est dans ce domaine qu'ils ont pu rendre fréquemment les plus grands services.

L'eau est indispensable à la vie : elle est nécessaire comme boisson pour l'homme et les animaux ; elle l'est également pour l'hygiène qui se développe de plus en plus ; elle l'est pour la culture : l'oasis ne se développe et ne persiste qu'au niveau de points d'eau ; des régions sont devenues désertiques, lorsqu'elles ont été privées d'eau, souvent par un déboisement intempestif ; ici nous pouvons mentionner l'île de Cythère, aujourd'hui Cérigo.

L'eau est également utile pour l'industrie...

Avant d'aller plus loin et afin de mieux comprendre quelle peut être la technique du sourcier, il est utile de rappeler quelques notions modernes d'hydrogéologie et de dissiper diverses erreurs anciennes, qui avaient encore un semblant de consécration dans des manuels de Géologie assez récents. Je résumerai ici les rapports que j'ai présentés, en 1934, au Congrès d'Hygiène tenu à l'Institut Pasteur, à Paris, et, en 1939, au Congrès de Liège, lors de l'Exposition de l'Eau, sur « L'eau au point de vue géologique et radiotellurique ».

L'origine de l'eau dont nous pouvons disposer à la surface du sol ou en petite profondeur est complexe.

L'eau des mers s'évapore, forme des nuages, qui, poussés par le vent, se déplacent au-dessus des terres jusqu'au moment où ils s'y déversent en pluie.

L'eau de pluie a une destination variable suivant le sol sur lequel elle tombe. Dans des proportions déterminées, d'après la pente du terrain, la nature du sol et la végétation, une partie ruisselle, une autre s'évapore, une troisième est fixée dans les couches superficielles ou pénètre dans les profondeurs et y forme des « nappes (?) » ou des courants souterrains, qui, comme les rivières et les ruisseaux superficiels se dirigent vers la mer, laquelle peut être considérée comme un niveau hydrostatique à peu près fixe, mais qui forme, en réalité, une dépression notable au-dessous du niveau des côtes.

Les altitudes sont prises « au-dessus du niveau de la mer » ; il s'agit d'une moyenne de mesures, car ce niveau se modifie notablement avec les marées : si la différence maxima en une journée ne dépasse pas une vingtaine de centimètres à Marseille et sur les côtes de la Méditerranée, elle atteint de 11 à 14 mètres à Granville ; c'est d'ailleurs le point de l'Europe où on note les plus grandes hauteurs de marées et ce sont ces hauteurs, exprimées en décimètres, qui servent à noter la hauteur de la marée à telle ou telle époque : une marée de 111 est une marée de 11 mètres 10...

L'eau du sol provient aussi, dans les terrains calcaires fissurés, de la condensation de la vapeur d'eau atmosphérique dans les fissures, qui forment un condensateur à grande surface. Dans certains pays, en particulier à Théodosia, autrefois, on n'avait pas d'autre moyen de se procurer de l'eau qu'en la faisant se condenser dans des amas de pierres sur des collines voisines, et un ingénieur belge, M. Knapen, celui qui a trouvé le moyen de supprimer l'humidité des murs, en les faisant « respirer » au moyen de drains, a aussi essayé de reproduire les merveilles de Théodosia, en créant, à Trans-en-Provence, un « puits aérien » ayant pour but de condenser la vapeur d'eau répandue dans l'air. Il a aussi créé de petits condensateurs horticoles en plaçant des cailloux et des débris de porphyre autour du pied d'un arbre. Lorsqu'il vint au congrès des Puisatiers et sourciers, comme Président, je lui souhaitai la bienvenue : « M. Knapen nous a fait l'honneur de s'inscrire parmi les membres du congrès ; en réalité, il n'est ni sourcier, ni puisatier, au sens où nous l'entendons. Mettant en pratique le principe de la Table d'Emeraude : *Ce qui est en haut est comme ce qui est en bas et ce qui est en bas est comme ce qui est en haut, pour faire des miracles d'une même chose*, voulant renouveler les merveilles de Théodosia, il entreprend, grâce à des puits aériens, de trouver

dans le ciel l'eau que les sourciers et puisatiers cherchent dans le sol. Peut-être est-il un sourcier d'un nouveau genre. En attendant d'être fixés, accueillons-le en lui rendant la bienveillante sympathie qu'il nous manifeste »... Le même jour, au cours d'expériences sur le Pré de Pâques, à Brignoles, il se découvrait subitement baguettisant... Le soir, le ciel se vengea de la terre : une pluie torrentielle vint interrompre des expériences, alors qu'une quinzaine de baguettes s'élevaient ou s'abaissaient dans les airs...

Aux eaux provenant directement de la pluie, il faut joindre celles provenant de la fonte des neiges et des glaciers, qui semblent alimenter des courants souterrains dont le débit augmente un certain temps après cette fonte.

Une partie des eaux du sous-sol provient aussi, sans doute, des eaux qui, en certains points, s'engouffrent de la mer dans le sol : notons entre autres les Moulins d'Argostoli, dans l'île de Céphalonie (en Grèce), près desquels j'ai résidé quelque temps : la pénétration de l'eau de mer est de 674 litres-seconde. Sur les côtes d'Istrie, les « Puits du Diable » absorbent mille litres seconde. Cette eau, échauffée dans les profondeurs de la terre, contribue sans doute à donner les secousses sismiques dont ces régions sont le siège ; mais il faut bien admettre que diverses pertes de ce genre fournissent de l'eau qui, volatilisée, peut remonter par des fissures ou des failles sous forme d'eau thermale ou autre.

Martel, qui par ses études et explorations de spéléologie, a le mieux contribué à détruire la théorie ancienne officielle des *nappes* d'eau et à faire admettre l'existence de puissants courants d'eau souterrains, dans son *Nouveau Traité des eaux souterraines*, mentionne encore : les *eaux souterraines fossiles*, qu'on rencontre parfois emprisonnées dans des poches étanches des terrains ; en général très salées, elles semblent être un reste d'eaux de mer emmagasinées lors de la formation de ces terrains. Il cite le fameux torrent d'Anzin, aux mines de Saint-Waast, à Denain, si difficile à épuiser, et, d'après Rutot, les eaux souterraines de la craie, en Belgique, ainsi que l'irruption d'eau de 30.000 mètres-cubes, survenue en 1902, dans le charbonnage du Levant de Fiénu, en Belgique.

Il note aussi l'eau de *carrière* ou eau de mine, « ineffluente », artificiellement insaisissable, qui est fixée dans les roches par capillarité et qui apparaît par exposition de ces roches à l'air. En dehors de cette eau hydrométrique, enfermée dans les pores des roches, il y a encore l'eau de *constitution*, liée à la composition chimique de la roche.

En étudiant l'*impluvium* ou quantité d'eau tombant, chaque année, sur le sol d'un bassin, c'est-à-dire la hauteur des pluies, en étudiant également la quantité qui s'écoule à la surface pour former les ruisseaux et les rivières, enfin la quantité qui s'évapore, on peut estimer approximativement la quantité disparaissant dans le sol.

L'eau absorbée pénètre à travers les terres perméables, où elle se *filtre* et à travers les interstices des roches fissurées, qui exercent un freinage, surtout quand elles sont recouvertes d'un enduit d'argile.

Elle pénètre ainsi en profondeur jusqu'au moment où elle rencontre une couche imperméable ; elle forme alors une nappe, la nappe phréatique, qu'atteignent beaucoup de puits.

Si les couches perméables et imperméables se trouvaient seules

régulièrement et horizontalement disposées, tout en resterait là et correspondrait à peu près à de vieilles idées classiques. Mais les couches sont inclinées et gondolées ; l'eau s'écoule vers les points déclives en suivant les gouttières formées par le gondolage des couches.

Il y a lieu de rectifier une notion erronée encore trop répandue dans certains manuels de géologie et fort en honneur chez les hydrologues en chambre, quoique M. Martel en ait fait justice, celle des *nappes d'eau* dont on parle presque toujours à l'exclusion des *courants souterrains*.

Moi qui me suis intéressé à l'art du sourcier depuis l'âge de six ans, où j'ai commencé à manier pendule et baguette, j'ai toujours été choqué par ces notions fausses d'hydrogéologie répétées dans certains manuels et même dans des revues où on a la prétention de traiter de l'eau ; il est cependant facile de se rendre compte qu'un bon puits est alimenté par une source et que l'eau n'arrive qu'en un point et dans un sens déterminé, ou encore sur un des côtés du puits, si celui-ci a été creusé au voisinage d'un courant souterrain dans un sol perméable.

Une *poche d'eau* accumulée dans une anfractuosit   rocheuse n'est pas int  ressante ; elle s'  puiserait rapidement. Il en est de m  me des petites *nappes* d'eau accumul  es dans une d  pression ou cuvette    fond imperm  able.

Les pr  tendues nappes utilisables sont des   largissements de courants souterrains ou des sortes de lacs dans lesquels se d  versent de tels courants, dont il faut   tudier l'emplacement et le d  bit pour appr  cier la valeur de la pr  tendue nappe.

Les notions autrefois classiques de la nappe phr  atique et du niveau hydrostatique ne se trouvent    peu pr  s justifi  es que dans d'anciens bassins ou lacs combl  s par des terrains d'alluvions ou dans des estuaires ou de petits golfes remplis de terrains perm  ables et d'  boulis. L      on trouve l'eau partout et    un m  me niveau, comme nous avons pu le constater, par exemple, dans une   tude hydrog  ologique,    laquelle, en 1922, j'ai eu l'honneur d'  tre appel      participer, par M. Colson, devenu depuis lors directeur des Ponts et Chauss  es, dans la plaine de La Garde (Var).

Dans de telles conditions cette eau s'  vapore ou va vers la mer et est renouvel  e par les pluies et par de petits courants d'eau souterrains venant de montagnes ou de collines voisines.

Ces eaux venant de grandes distances peuvent, en certaines r  gions, augmenter consid  rablement la quantit   de l'eau souterraine que laisseraient pr  voir les donn  es du seul *impluvium*.

En dehors des conditions ci-dessus   num  r  es on ne trouve pas cette nappe uniforme avec un niveau constant. L'eau s'  coule dans les points les plus d  clives ou les plus perm  ables, soit au fond des *thalwegs* visibles, soit en dehors de ces *thalwegs* par des d  pressions, des fissures ou des diaclases, surtout dans certains calcaires.

Ceux qui douteraient et resteraient convaincus des vieilles th  ories n'ont qu'   aller, pour s'instruire, dans la r  gion de Toulon, un des points o   la carte g  ologique pr  sente le plus de complications.

Dans un cas on fait un puits dans lequel on trouve l'eau    11 m  tres et on installe une noria ; mais, pour avoir une r  serve d'eau, on a

voulu installer un réservoir à trois mètres de la noria et ... les travaux ont été interrompus parce qu'on a rencontré l'eau à 1 m. 50...

Dans un autre cas, M. X. fait creuser un puits de 40 mètres, dont 20 mètres dans le roc, à proximité de trois puits dont le fond était à une dizaine de mètres et ... il n'a pas trouvé d'eau.

Entre Ollioules et Sanary, à la propriété de la Tourelle, existe un puits dont le niveau d'eau habituel est à 60 centimètres au-dessous du sol et, à côté, passe un petit ruisseau entretenu par le trop-plein d'un autre puits situé à trois mètres environ.

Il s'agit de deux puits alimentés par des courants différents.

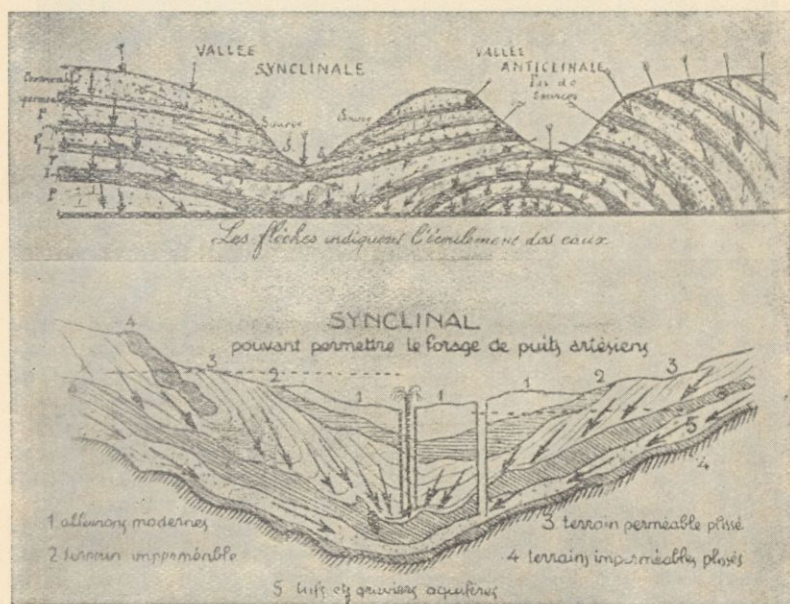


FIG. 42, en haut : *Synclinal et anticlinal* (schéma de Lucien Marcel, pour sa communication « Hydrogéologie et Radiotellurie » au Congrès International des Radiotelluristes et sourciers d'Avignon, en 1932).

FIG. 43, en bas : *Synclinal permettant le forage de puits artésiens.*

Dans diverses collines ou montagnes, en particulier aux environs de Toulon, des sources jaillissent à des altitudes assez élevées, par exemple dans la Faron qui forme une petite montagne de 539 mètres environ, en forme de brioche allongée, isolée des montagnes voisines.

Dans la Manche, à Granville, dans la vieille ville construite sur un rocher de 46 mètres séparé de la terre par la tranchée des Anglais, on trouve plusieurs puits. Dans le mur d'une maison qui m'appartient existe depuis plus de trois cents ans un puits de douze mètres, creusé dans le « roc », dont le fond est à 34 mètres au-dessus du niveau de la mer voisine : il y a deux mètres dix d'eau en hiver, au mois de janvier, et il y avait encore deux mètres dix au mois d'août, certaine

année, après une sécheresse exceptionnelle de trente jours sans une goutte de pluie.

Sur un des côtés du roc de Granville, à une trentaine de mètres d'altitude, coule en permanence, rue de Paris, une petite source très appréciée des voisins.

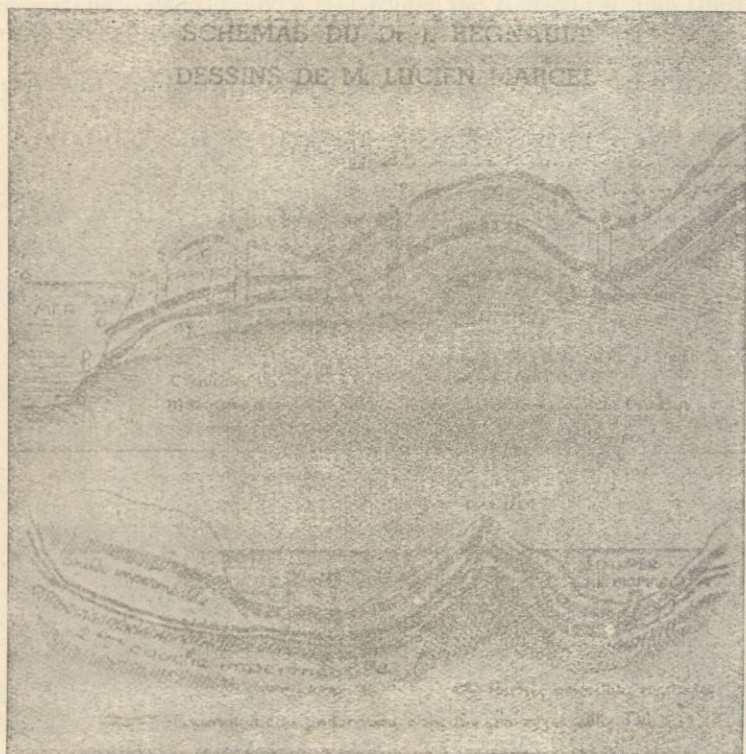


FIG. 44, en haut : Coupe schématique d'un courant d'eau souterrain.

FIG. 45, en bas : Courant d'eau siphonant ; source au-dessus du niveau de la mer ; source sous-marine.

Dans tous ces cas où se trouvent donc le fameux niveau hydrostatique et la nappe d'eau ? Ne s'agit-il pas de courants souterrains suivant des trajets ascendants ou descendants ?

La notion des courants d'eau souterrains avait été perdue de vue, excepté chez les sourciers. Elle est fort ancienne : au début de notre ère, dans ses *Questions naturelles*, Sénèque évoquait déjà de « sombres abîmes où circulent des fleuves semblables aux nôtres », et, vers 1816, un ingénieur géographe, Flamichon, étudiant les Pyrénées et les pays adjacents, traitait du régime des eaux dans les terrains calcaires, de la formation des cavernes et des vallées.

Certaines personnes croient encore qu'on ne peut trouver d'eau dans les granits, les porphyres, les schistes ou même les poudingues. C'est une erreur : l'eau pénètre et circule par des fissures ou fentes de retrait.

Dans les porphyres rouges de l'Estérel, au Trayas, on a rencontré « une rivière souterraine » actuellement captée.

Avec M. Larvaron, à Donville-les-Bains (Manche), nous avons pu repérer entre les cotes 33 et 45 un courant dans les poudingues de Granville, allant vers la vallée du Bosq et un autre dans les phyllades, allant vers la mer. L'eau, venant sans doute d'assez loin, se heurte au fameux banc de quartz blanc de Donville, long d'un kilomètre, d'après des manuels de géologie, banc formant l'ossature de la crête située entre la vallée et les falaises qui lui sont parallèles. Le creusage de puits a confirmé nos indications sur l'emplacement précis et les profondeurs de ces courants.

L'eau qui s'engage dans des couches perméables entre deux couches imperméables forme des courants souterrains plus ou moins profonds qui peuvent être superposés et rester indépendants. Et ces courants ayant une pression plus ou moins forte suivant le point de départ des infiltrations suivent dans le sol des trajets ascendants et descendants formant parfois siphons. Quand le forage atteint un de ces courants, l'eau peut remonter plus ou moins près de la surface du sol ou même jaillir. L'eau est généralement d'autant plus filtrée et plus pure que les courants viennent d'une plus grande distance et qu'ils sont plus profonds. Il faut cependant se défier de la présence d'ovens ou bétoirs sur leur trajet.

Une partie de l'eau souterraine émerge par des fissures au point d'affleurement de la couche perméable ou par des diaclases formant des « sources ». Une autre partie retourne à la mer à moins qu'elle ne soit captée par des forages.

Les courants souterrains débouchent quelquefois dans le fond de la mer, formant des sources sous-marines. Quelquefois aussi, après être passé sous la mer, dont il est séparé par une couche imperméable, le courant émerge dans une île, comme on le voit aux îles Chausey, qui sont des rochers granitiques. Il y avait là déjà une source signalée comme curiosité dans certains livres de Géologie.

En 1938, le curé de Chausey, M. l'abbé Jourdan, a fait des prospections, pour lesquelles il m'a fait l'honneur de me demander mon contrôle et maintenant deux puits, qui n'atteignent pas encore les profondeurs prévues, donnent de l'eau. Le creusage est fait dans le granit, au-dessus du niveau de la mer.

Pour ceux qui cherchent de l'eau, la solution simpliste est de « la prendre où on la voit », c'est-à-dire le plus souvent de capter des eaux de ruisseaux, de rivières ou de fleuves, « les égoûts les plus commodes qui soient », comme l'a fait observer Albert Mary.

On peut essayer avec plus ou moins de succès de les stériliser ; elles n'en contiennent pas moins les évacuations des usines, les lavures du sol et du fumier des fermes, la lavure de bien d'autres choses. A Los-Angeles, on a essayé de purifier les eaux d'égout pour les utiliser à nouveau. Un humoriste a écrit : « Dans ces conditions on comprend l'échec du régime sec... ».

Il y a une autre solution économique et hygiénique, c'est de chercher,

chaque fois qu'on le peut, l'eau dans le sol sur lequel ou près duquel on vit.

Tout le monde n'est pas à proximité de l'une de ces bonnes sources naissant au point d'affleurement des couches perméables profondes ou formées par des résurgences.

On a cherché l'eau au moyen de puits le moins profonds possible, qui atteignent la couche phréatique superficielle et recueillent trop souvent les fuites des cabinets et les eaux d'épandage et sèchent l'été.

Il y a une autre solution malheureusement encore peu répandue, du moins en France, celle qui consiste à utiliser l'eau des courants souterrains profonds.

Un forage revient souvent moins cher que l'adduction d'eau de rivière. Sur mes conseils une ville de l'Orne a renoncé à capter de l'eau de rivière, a fait faire des prospections auxquelles j'ai pris une légère part et a pu trouver l'eau par des forages en arkhose, dans un terrain où certains géologues émettaient des doutes sur la présence de l'eau.

Cependant certaines administrations donnent la préférence à telle ou telle eau de surface en fonction du plus grand nombre de canalisations à placer...

Enfin il est des cas de nécessité, où l'eau de forage prise sur place, même plus chère, doit être préférée à l'eau amenée de loin par des canalisations. C'est lorsqu'il s'agit d'une place forte ou d'un *port de guerre*, car, en temps de guerre, les canalisations peuvent être détruites par les agents de l'ennemi.

Des notions de géologie sont indispensables pour la recherche des eaux profondes, mais il ne faut pas se borner à des notions élémentaires anciennes, qui peuvent induire en erreur, comme nous l'avons vu à propos des *nappistes*. La Géologie permet quelquefois de donner des indications sur la possibilité de trouver de l'eau en tel ou tel point, sans fournir de précisions exactes sur l'emplacement de la faille ni sur la profondeur. Il faut se défier de certaines négations anciennes : il n'y aurait pas d'eau dans diverses roches telles que les granits, l'arkhose, le grès permien, les poudingues ni sur certaines crêtes. Dans son livre sur la recherche des courants souterrains, le plus complet que je connaisse, Darder Pericas, professeur de Géologie à l'Institut National de Tarragone, a rectifié bon nombre de ces vieilles erreurs encore trop répandues. Il a montré, en particulier, que l'on pouvait trouver de petits courants intéressants dans le granit.

Une des raisons pour lesquelles les courants souterrains ne sont pas plus souvent utilisés paraît être la difficulté de les repérer de la surface du sol : une autre est la nécessité de les prendre quelquefois par en-dessous, au moyen de pompes noyées à de grandes profondeurs, pour en obtenir un bon rendement.

Les signes donnés par les anciens pour déceler l'eau dans le sous-sol (nature de la végétation, présence de mouchérons, production de vapeurs ou condensation de la rosée le matin) n'ont qu'une faible valeur et ne s'appliquent qu'aux eaux situées au-dessus de la première couche imperméable.

Les données géologiques sont souvent insuffisantes. En 1935, au Congrès de l'Association française des radiotelluristes, sourciers

et puisatiers, qu'il présidait avec moi à Brignoles, M. Armand Viré, ancien directeur de Laboratoire à l'Ecole des Hautes Etudes (Museum), déclarait avec raison :

« Malheureusement la Géologie ne peut tout prévoir. Il est des anomalies si bien cachées dans les profondeurs qu'elle ne peut les deviner. En outre dans certains terrains, en particulier dans les calcaires, l'eau circule non plus en nappes, mais à travers des fissures tellement enchevêtrées, dont la topographie est tellement imprévisible, qu'il devient tout à fait impossible d'en indiquer l'emplacement ».

Aussi conclut-il qu'à l'heure actuelle aucun puits, aucun forage ne devrait être entrepris sans l'avis préalable d'un bon sourcier doublé d'un géologue.

Des appareils ont été utilisés pour l'étude du sous-sol : quelques-uns, comme l'électromètre de Vita, donnent bien les variations d'ionisation et les différences de potentiel du champ électrique au-dessus des failles et des courants d'eau souterrains, mais aucun ne peut donner de précisions. Ils peuvent être avantageusement utilisés pour indiquer qu'il y a bien quelque chose au point indiqué par le sourcier.

Depuis de nombreuses années je me suis efforcé de supprimer ou de diminuer le rôle dangereux de la suggestion et du « psychisme », puis de créer des appareils de contrôle ou de mesure.

Ce sont mon pendule à mercure, mes baguettes à manchons, mon inducteur et mon radiocapteur. Des appareils de physique ont été ou peuvent être utilisés pour contrôler les données des sourciers. Il y a lieu de pousser chaque jour davantage l'étude de leur art.

J'estime que les géologues et les sourciers ne doivent pas vivre en frères ennemis ; ils doivent se prêter un mutuel appui. D'ailleurs, bon nombre de géologues ont recours à l'art du sourcier, souvent sans l'avouer, par peur des railleries ¹.

Prospection du sourcier sur le terrain. — Le sourcier ne doit pas se laisser trop influencer par l'aspect du terrain : les thalwegs superficiels ne correspondent pas toujours exactement aux thalwegs ou courants souterrains. Il y a plus de probabilités de trouver de l'eau dans un vallonnement entre deux synclinaux ou couches de roches s'inclinant l'une vers l'autre que sur un anticlinal, cependant on a trouvé quelquefois d'excellentes sources dans un anticlinal. Il ne faut pas croire qu'il y ait intérêt à chercher l'eau au pied d'une colline, plutôt qu'à une altitude plus élevée : au pied d'une élévation l'eau est quelquefois plus superficielle et plus étalée qu'à une certaine altitude, mais cette eau est souvent moins pure. Il ne faut pas se laisser fasciner par les « petits signes » de la présence de l'eau, souvent trompeurs, tels que la présence de mousses, de roseaux ou de plantes qui se développent surtout dans les endroits humides, tels que la présence de moucherons. Il y a lieu de tenir compte des indications de la Géologie, mais pas d'une façon exagérée : on a trouvé de bons courants d'eau

1. D^r Jules REGNAULT, Rapport au Congrès d'Hygiène de Paris, 1934 ; Rapport au Congrès international de Radiesthésie, à l'Exposition de l'Eau, Liège, 7-10 juillet 1939 ; article de *Sciences et Voyages*, 11 avril 1935 : La question de l'eau au point de vue géologique et radiotellurique.

dans des terrains où des géologues avaient déclaré leur présence impossible.

Sur un terrain peu étendu on peut explorer toute la surface au pendule ou à la baguette suivant deux lignes perpendiculaires, en croisant d'abord les vallonnements ou petits thalwegs qui peuvent s'y rencontrer. Pour simplifier, divers sourciers commencent par faire des visées à la baguette ou au pendule, qu'ils dirigent successivement dans tous les sens, en explorant le terrain du regard, ou, encore, avec le pendule, en explorant les diverses zones du terrain avec l'index tendu en antenne.

Sur un grand terrain on commence presque toujours par de telles visées, pour délimiter la zone sur laquelle portera plus tard un examen détaillé ; la visée peut être renforcée, si elle est faite avec un barreau aimanté ou l'inducteur Regnault tenu dans la main.

Pour un très grand terrain et des distances supérieures à 4 ou 500 mètres, il est bon d'utiliser un radiocapteur, avec lequel on fait des visées de deux ou trois points éloignés les uns des autres pour établir sur un plan ou une carte un tracé radiogonométrique.

Il semble que la simple prospection à la baguette puisse être faite à cheval ; on a cité le cas d'un vieux sourcier qui opérait avec succès après qu'on l'avait monté sur un âne.

Enfin des prospections peuvent être faites sur une très grande étendue soit en auto, soit en avion.

Avec divers sourciers j'ai fait ainsi des prospections en automobile sur des parcours de 30 à 50 kilomètres. C'est en revenant d'une prospection de minerai de mercure, qu'avec M. Larvaron, nous avons repéré, en auto, au point où il passait sous la route, un courant radioactif, sur lequel M. Larvaron et quelques collaborateurs ont mis à jour la source radioactive « Hébé », à Hébécrevon (Manche).

En avion, il semble qu'on ait l'avantage de n'avoir de réaction que sur des courants assez puissants : « A l'Aéro-Club du XVI^e arrondissement (à Paris, en 1935), Henry de France fils a exposé ses résultats d'expériences faites en avion ; à partir de 300 mètres d'altitude, la baguette se relevait rarement et seulement au-dessus de cours d'eau souterrains d'une certaine importance ¹ ».

De telles réactions à ces altitudes et même beaucoup plus haut ne doivent pas nous étonner : au Congrès d'Avignon, en 1932, le chevalier Alberto de Vita nous a présenté des photographies prises par l'aviation italienne entre 3.600 et 6.000 mètres ; les clichés étaient impressionnés par certains détails de la structure souterraine invisibles sur le sol, en particulier par des courants souterrains.

Dans toutes ces recherches il y a lieu de recourir à un « syntonisateur » pour se mettre en accord ou résonance avec l'eau et, plus particulièrement, avec la variété d'eau faisant l'objet de la recherche. Il est bon d'utiliser un échantillon d'eau de la région où on opère. Toutefois il est des cas où des variétés d'eau très différentes se trouvent très près les unes des autres, comme dans le bassin de Vichy. Il en est de même à Bagnoles-de-l'Orne et Tessé-la-Madeleine, où pour une prospection j'ai cru bon d'utiliser successivement trois échantillons

1. Hélène KERNEL, Avions et sourciers, *La Croix*, 23 avril 1935.

d'eau : un de la Grande source, un de la Source des Fées (ferrugineuse), enfin un d'eau potable.

Comme témoin ou syntonisateur certains sourciers règlent la longueur de leur pendule sur l'échantillon du produit à chercher, d'autres se servent d'un ondemètre réglé de la même façon, d'autres ont recours à des baguettes ou à des pendules colorés ou à un bout de ruban de couleur tenu à la main. Il en est qui se contentent d'utiliser le « fluide d'intention » ou « l'orientation mentale », c'est-à-dire de se représenter l'objet ou le produit cherché.

Mais l'emploi d'un échantillon ou syntonisateur matériel paraît plus sûr à beaucoup de sourciers.

On peut obtenir de singuliers résultats en n'ayant recours à aucune syntonisation. Nous avons vu que le fameux Jacques Aymar avait cru trouver de l'eau, alors que sa baguette avait tourné sur une fosse contenant une barrique, dans laquelle était le cadavre d'une femme assassinée.

Il y a 25 ou 30 ans, en Normandie, j'avais montré l'usage de la baguette à un ami, qui était très sensible et est devenu un radiotelluriste très réputé. Le lendemain matin, il vint me trouver, très surpris par les résultats qu'il venait d'obtenir sur un plateau assez élevé près de la mer : sur une petite étendue, il avait découvert 27 courants souterrains presque parallèles. Je lui promis d'aller voir son terrain dans l'après-midi, mais lui conseillai de reprendre son expérience avec un « témoin » eau ou avec une baguette violette.

Il ne trouva plus qu'un courant ; moi aussi. Je pus lui montrer la cause de ses multiples réactions sur la falaise voisine : on y voyait des phyllades de Saint-Lô formant des stratifications inclinées à 35° environ et séparées les unes des autres par des roches rougeâtres.

A Toulon un ingénieur de la Marine m'avait demandé de lui montrer le mouvement de la baguette de sourcier ; il se trouva vite apte à son maniement, mais je n'eus pas le temps d'entrer dans des détails sur toute la technique. Au bout de 48 heures, il revint me voir : il se demandait comment s'y reconnaître au milieu des 16 ou 17 courants qu'il croyait avoir repérés dans son jardin.

En opérant avec la baguette sans syntonisation, je pus constater qu'il avait correctement délimité ses zones ou lignes d'influence ; mais en prenant et en lui faisant prendre un syntonisateur « eau », je pus lui démontrer rapidement que tout se ramenait à l'influence de deux minces filets d'eau souterrains ou failles humides.

Quelques sourciers, au lieu d'utiliser un témoin, se contentent de faire une épreuve au pendule pour vérifier qu'ils obtiennent bien le chiffre de série de l'eau. Malheureusement les auteurs ne semblent pas tout à fait d'accord sur les chiffres de série. Pour le vicomte Henry de France, « 2, si on secoue le pendule ; 7, si on ne le secoue pas (chiffre de Mermet) ». Pour M. Lacroix-à-l'Henry, le rayon fondamental de l'eau se manifeste à l'Ouest, et, en utilisant le rayon capital dans la projection du regard, le chiffre de l'eau à distance est 7 ou 12 sur l'eau douce. Pour M. Luy et d'autres, ce chiffre est 3.

Dans la zone même où se trouve l'objet de ses recherches, le sourcier a des réactions diverses.

Dans le cas où il se trouve sur un griffon ou courant ascendant

il délimite au pendule ou à la baguette des cercles entourant l'emplacement, mais c'est là un cas exceptionnel.

Presque toujours il s'agit d'un courant souterrain et le sourcier note des réactions en abordant deux lignes correspondant aux *rives* et de part et d'autre des *lignes parallèles* au courant, dont une, celle qu'on appelle des 45° ou encore « ligne de profondeur » est plus facilement perceptible que les autres.

Pour un sourcier positif la baguette dite universelle ou baguette de baleine noire à ligature blanche se relève en abordant la ligne de l'une des rives, tourne sur la traversée du courant et s'abaisse ou inverse sa rotation lorsqu'on aborde la ligne de la seconde rive.

En marchant perpendiculairement au courant on trouve de part et d'autre une ligne au niveau de laquelle la baguette réagit fortement. Il faut s'assurer qu'il ne s'agit pas d'un autre courant. Pour distinguer une ligne parallèle d'une rive, on l'explore, en plaçant la partie captante du pied de chaque côté de la ligne : s'il s'agit d'une « parallèle », la réaction ne se produit ni d'un côté ni de l'autre de la ligne. S'il s'agissait d'une rive, la réaction se produirait en dedans de la ligne sur la surface de réaction du courant.

D'après le commandant Augarde, avec une « self-témoin », la réaction se produirait à l'aplomb et non sur la parallèle.

Des sourciers décrivent six autres lignes parallèles entre la grande parallèle et le courant ; d'autres décrivent au delà de la grande parallèle des lignes de réaction formant des figures complexes, dont ils font l'étude pour apprécier diverses qualités de l'eau ou du courant : de telles méthodes, très complexes, ont été préconisées surtout par Mager et par le frère Padey, aux volumineux *Traités* desquels on peut se reporter.

Des déterminations semblables se font au pendule.

Il est bon de savoir dès maintenant que la largeur apparente du courant varie avec l'heure de la journée, augmentant jusqu'à midi au Soleil et diminuant ensuite. Mais, si, au lieu de la baguette universelle, on utilise la baguette noire à ligature noire, on trouve, sauf à minuit, une largeur moins grande, qui paraît beaucoup plus en rapport avec la *largeur réelle*.

A la fin du XVIII^e siècle, lors des polémiques engagées par le R. P. Lebrun, dans ses *Lettres sur la baguette*, on trouve des déclarations osées : « Il est certain qu'on ne saurait connaître par des règles physiques la profondeur de l'eau, la grosseur de la source, combien on trouvera de roche, de sable, etc...¹ ».

Une négation *a priori* semblable se retrouve p. 45, dans la lettre Pirot.

Cela n'a pas empêché les sourciers de chercher à préciser certaines données déclarées ainsi hors de la connaissance, telles que le sens du courant, sa profondeur, son débit, sa pression, la nature des roches à traverser, l'analyse de l'eau, sa température...

Sens du courant. — La baguette tourne lorsqu'on marche ou qu'on se tourne vers l'amont du courant ; elle reste immobile vers l'aval.

Le pendule, en amont, oscille dans le sens du courant ou tourne

1. *Lettres sur la baguette*, p. 18, bas de page.

en sens inverse des aiguilles d'une montre ; vers l'aval il reste immobile ou ses mouvements ont une allure hésitante (Claudel).

M. Christie m'a indiqué un autre procédé de chercher le sens du courant : « Mettre un bâton, une canne, en travers du champ d'influence et à angles droits : il se produit alors dans la ligne ou zone d'influence une solution de continuité qui est toujours en aval ».

Il y a lieu de jalonner le courant sur une assez grande longueur, une vingtaine de mètres, par exemple, pour mieux choisir l'emplacement du forage. Après avoir délimité le passage du courant en un ou deux points en aval, on le remonte, en tenant la baguette ou le pendule et en explorant le sol du pied capteur, qu'on déplace légèrement à droite et à gauche : dès que ce pied se trouve en dehors du courant le mouvement s'arrête.

Au Congrès d'Avignon, en 1932, M. Grandordy déclarait qu'on doit suivre un courant souterrain, « comme le chemin de fer suit ses rails, avec ses bifurcations et ses embranchements ».

Imprégnation d'un courant d'eau souterrain. — En remontant un courant il peut être relativement facile de repérer et suivre ses principaux affluents, puisque baguette et pendule sont en mouvement quand on remonte le courant ; mais il paraît plus difficile de repérer les bifurcations ou embranchements, puisqu'il n'y a pas de réaction en se dirigeant vers l'aval. Pour de petites surfaces on peut explorer le terrain à une certaine distance au-dessous de la zone déjà prospectée ; si on trouve des influences de plusieurs courants, il suffit de remonter ces courants pour voir s'ils sont indépendants ou si ce sont des branches ou subdivisions du courant primitivement étudié, sur la zone d'influence duquel le sourcier est alors ramené par sa prospection.

Mais il est des cas où on a intérêt à savoir si des courants fort éloignés dérivent de tel ou tel courant dont on a fait l'étude ; il en est d'autres où il faudrait préciser, loin en aval, au milieu d'influences complexes, le trajet d'un ou de plusieurs courants qu'on vient de prospector.

C'est là que des sourciers recourent à « l'imprégnation du courant souterrain » : en un point, au milieu de la zone d'influence d'un courant souterrain, ils placent un corps fortement radioactif, soit dans le sens restreint de Curie, soit dans le sens « sourcier ». Peu de temps après, avec leur baguette ou leur pendule et un syntonisateur ou « témoin » eau, ils retrouvent parfaitement le courant en amont, mais ils n'ont plus de réaction en aval, à moins qu'ils utilisent avec l'eau un syntonisateur du corps radiant déposé sur la zone d'influence.

Cette imprégnation peut se faire par une solution répandue sur le sol, mais elle est alors très persistante et ne peut être supprimée facilement. Elle peut se faire aussi, plus simplement, avec le produit contenu dans un tube bouché avec du liège. D'après le Dr Moineau, l'influence persiste 24 heures pour la fluorescéine, plus de 4 jours pour la fuchsine, plus de cinq jours pour le bleu de méthylène. Tout se passe comme si la radiation de ces produits traversait les roches superficielles, comme si l'eau s'en chargeait et comme si le courant l'emportait avec lui. Dès lors l'eau du courant se comporterait comme si elle formait une solution très légère du produit radiant ; pour la

déceler, il devient nécessaire d'utiliser un témoin ou syntonisateur, du produit radiant employé.

En 1921, j'ai vu le procédé utilisé par le Dr Moineau dans un cas complexe. Celui-ci chargé officiellement de prospections en vue d'alimenter en eau la ville de Toulon, avait repéré, sur une petite surface, dans la commune de Signes, cinq courants qui paraissaient diverger. Pour plusieurs raisons, en particulier à cause de l'éloignement et surtout de la nature du sol se prêtant mal à l'installation d'un barrage avec réservoir étanche, le radiotelluriste voulut reconnaître si un ou plusieurs de ces courants ne se retrouveraient pas vers le bord de la mer, non loin de Toulon, dans un point plus favorable à un forage. Il imprégna les cinq courants, en plaçant sur chacun d'eux un tube de produit à forte radiation, différent pour chaque courant. Il parcourut ensuite les routes parallèles au littoral dans la région toulonnaise et jusque dans une partie des Bouches-du-Rhône, délimitant les passages de ses courants, qui, malheureusement, divergeaient en éventail et ne passaient pas au voisinage de Toulon.

L'imprégnation a été faite aussi, non seulement avec des colorants, mais avec du Plomb ou du Mercure, en amont d'un point prospecté par un opérateur « pour empêcher ses collègues sourciers de trouver les courants d'eau repérés par lui ¹ ».

Ceci expliquerait l'influence qu'aurait quelquefois sur les réactions d'un courant d'eau le voisinage de gisements miniers près desquels il passerait, ainsi que les réactions observées sur des *eaux thermales ou radioactives*.

D'après l'ingénieur Müller, de Zurich, des sourciers ne réagissent pas à une eau thermale. Pour l'ingénieur Turenne, avec l'eau chaude ou minérale la baguette réagit en sens inverse de son mouvement sur l'eau ordinaire. Pour le vicomte Henry de France, les eaux thermales doivent être étudiées avec des « témoins » et il faut remonter à la fracture ; l'eau radioactive donne une *série* de 15 mouvements et elle donne une réaction avec un flacon bouché à l'émeri employé comme pendule.

Pour moi et pour Maurice Larvaron, la baguette universelle en baleine noire avec ligature blanche donne des mouvements alternatifs de relèvement et d'abaissement. D'autre part M. Larvaron a établi une baguette colorée spéciale recouverte de plusieurs couches superposées de peinture ou de vernis donnant des réactions spéciales sur l'eau radioactive. Elle m'a servi pour la découverte et l'étude de la source radioactive Rose-de-Noël, à Carqueiranne, dont l'eau contient du Radium en dissolution, d'après les analyses faites par M. Lepape, au Collège de France ; elle nous a servi, à M. Larvaron et à moi-même pour la source radioactive Hébé, à Hébécrevon (Manche).

Lorsqu'on se trouve sur une canalisation, dans laquelle coule de l'eau, on le reconnaît à la rectitude du trajet, que n'a jamais un courant souterrain pendant la recherche faite sur une assez grande longueur. Pour étudier une telle canalisation et déterminer en même temps la nature du tuyau, il y a lieu de joindre au syntonisateur eau

1. Dr MOINEAU, *La Côte d'Azur Médicale*, 1926.

successivement des « témoins » ou échantillons de fer, de fonte, de plomb, de poterie, etc...

Nappes. — Sur des poches d'eau, des cuvettes ou des nappes d'eau les réactions ne sont pas les mêmes que sur un courant souterrain. Pour l'abbé Lambert, le pendule, en traversant une nappe, tantôt balance et tantôt tourne, à des distances semblables. Pour avoir des réactions normales, l'abbé Lucchini allonge la longueur de son pendule. A la baguette ou au pendule on a des réactions légères sur les bords longitudinaux (Lacroix-à-l'Henry), et sur la nappe elle-même les lignes suivant lesquelles s'observent les réactions forment un quadrilatère. Il y a lieu de faire une prospection autour de la nappe pour déceler les petits courants qui l'alimentent.

Profondeur. — Il ne suffit pas d'avoir repéré un courant ou une nappe d'eau souterraine ; la première question posée par l'intéressé est :

« A quelle profondeur trouvera-t-on l'eau ? »

De multiples procédés ont été employés.

Certains sourciers comptent pour la profondeur quatre fois la largeur de la zone radiante.

Le procédé paraissant le plus ancien est celui dit des triangles ou des 45° (45 degrés), encore appelé « Règle de l'Evêque », parce

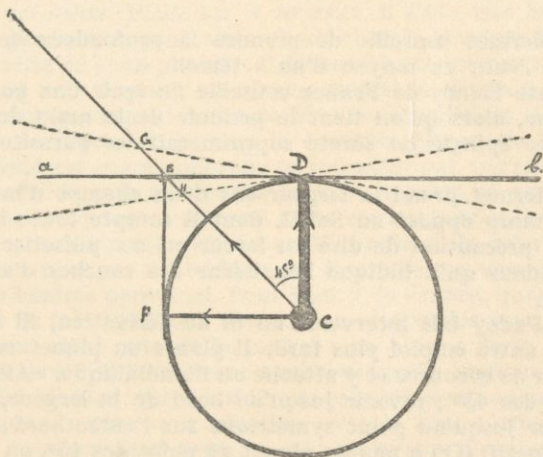


FIG. 46. — Estimation de la profondeur.

qu'un Evêque de Grenoble l'avait enseigné à Bleton. En partant du bord de la largeur, on marche perpendiculairement au courant jusqu'à ce qu'on ait une forte réaction sur une ligne parallèle au courant, qu'on jalonne. On recommence l'expérience sur l'autre rive, où on repère une ligne semblable. La profondeur serait égale à la moitié de la distance comprise entre ces deux lignes. Comme je l'ai indiqué en 1919, il y aurait une correction à faire dans le cas où on opérerait sur un terrain incliné.

Par prudence beaucoup de sourciers ajoutent un ou deux pieds.

La valeur de ce procédé a été fort discutée : Mager relate que de 1780 à 1782, en Lorraine, Bleton a indiqué 800 points d'eau, en utilisant cette règle de l'Evêque : dans 496 cas les profondeurs étaient inexactes.

On a attribué les erreurs à une refraction des influences ou radiations en rapport avec la nature des roches susjacentes.

D'après Grisez le procédé ne paraît pas applicable, même en terrain homogène. Ce jugement est sévère : sur 800 indications Bleton a eu 496 inexactitudes ; cela laisse supposer qu'il a donné la profondeur exacte dans 304 cas : il y aurait déjà là une raison d'attacher un peu d'importance au procédé des 45°, et de chercher à déterminer les causes d'erreur.

Pour Probst elles sont fonction de la nature du terrain, dues à un banc de certaines marnes, de schistes ou de grès.

Pour l'abbé Perret, si l'eau coule sous une épaisseur de glaise, il faut ajouter l'épaisseur de cette glaise.

Le professeur Darder-Pericas, de Tarragone, a noté aussi des variations avec la nature des couches du sol.

Poisson en a noté avec la déclinaison magnétique et les degrés géothermiques, enfin avec la « présence d'épanchements granitiques plus ou moins métamorphysés ».

Il y a lieu de faire des essais sur les puits de la région où on prospecte.

L'abbé Mermet conseille de prendre la profondeur de la roche support de l'eau, au moyen d'un « témoin ».

Le vicomte Henry de France conseille de tenir une pointe de la main gauche, alors qu'on tient le pendule de la main droite : par exemple une épingle de sûreté supprimerait les parasites (argiles, humidité).

L'abbé Mermet prend la largeur des deux champs d'influence et étudie le champ opposé au Soleil, dont il compte toute la largeur. Il prend la précaution de dire au foreur ou au puisatier d'ajouter à la profondeur qu'il indique l'épaisseur des couches d'argile qu'il rencontrera.

Le frère Padey fait intervenir un fil de dérivation, fil dont nous verrons un autre emploi plus tard. Il plante un piquet sur le bord de la largeur de la source et y attache un fil métallique. « Aller jusqu'à la réaction des 45° ; revenir jusqu'au bord de la largeur, traverser cette largeur jusqu'au point symétrique sur l'autre bord : ce point doit être négatif. (On a mis un piquet au point des 45°, on a dépassé et on a retrouvé ce point en allant vers la source). — Dans le cas où on ne trouverait point cette réaction négative, c'est que le point repéré par la prospection n'est pas relatif à la source. — Il arrive que le point de répulsion n'est plus senti en allant vers la source, c'est que le point où on aura placé le piquet du fil de dérivation sur le bord de la largeur est du même côté que le Soleil ».

Dans les cas où la zone de la ligne des 45° est difficilement accessible, le frère Padey repère une ligne plus proche du bord de la largeur, la « ligne des 5° », il mesure la distance comme pour la ligne des 45°, mais multiplie le résultat par 9. Cette ligne serait à gauche du courant.

Quelquefois il y a une sorte de vacillement des lignes ou plans

des influences : un aimant déposé, à moins d'un mètre, directement sur le sol dénudé, non sur l'herbe, produirait une attraction sur la ligne d'influence et ferait disparaître le vacillement.

Les influences de la source déviées vers l'Est seraient redressées par un aimant à moins d'un mètre.

Des aimants posés les uns après les autres à moins d'un mètre l'un de l'autre produiraient une déviation jusqu'à une distance égale à la profondeur ; ensuite il n'y aurait plus de déviation.

Une déviation pourrait être produite par une source lumineuse, comme par un aimant, même à plus d'un mètre, mais seulement jusqu'à une distance égale à la profondeur. La déviation pourrait être également produite par une personne « polarisée comme un aimant ».

Il y aurait aussi déviation par les semblables, comme par l'aimant, excepté pour une *source siphonante* : alors un verre d'eau placé dans l'espace neutre produirait toujours une répulsion au lieu d'une attraction.

Padey donne encore un autre procédé pour utiliser la ligne des 45° : « Placer des carrés de papier blanc à terre à une distance de 2 mètres environ les uns des autres d'un bord de la source à l'angle des 45° ; de l'autre côté de la source on a une influence positive qui donne la profondeur réelle ».

Quelquefois l'opérateur estime la profondeur par des *mesures prises sur soi-même*. Placé sur le courant, il élève très haut la main tenant le pendule, il peut alors chercher si le pendule lui donne le chiffre de série de l'eau ; ensuite il descend lentement sa main devant son corps et note le point au niveau duquel la réaction se produit ; il peut avantageusement tenir de la main gauche un double-mètre pour plus de précision, comme le conseille Henry de France.

Le procédé est mentionné par le commandant Gorceix, qui écrit que la mesure se prend entre les yeux et le pénis, et que la réaction à la hauteur des yeux correspond à des eaux superficielles. Antérieurement le procédé a été utilisé par M. Gaillard, le collaborateur de l'abbé Lambert et par l'abbé Mermet. Il semble que chaque opérateur établit son barème personnel. Pour Henry de France, quand il abaisse le pendule de très haut, une réaction au niveau des yeux correspond à un courant situé près de la surface ; au niveau de la ceinture, la profondeur serait de 50 mètres ; à mi-route entre les deux, 25 mètres. Pour l'abbé Mermet, qui considère le procédé comme une « méthode rapide approximative », la réaction avec le bras tendu levé verticalement, l'eau est tout près du sol ; au niveau des yeux, 40 à 50 mètres ; à hauteur de la ceinture, 100 mètres ; à la hauteur des genoux, 200 à 250 mètres ; à la hauteur des chevilles, 300 à 400 mètres. Il ajoute d'ailleurs qu'il faut faire des corrections suivant sa taille.

Un autre procédé plus ancien et plus répandu dans les campagnes consiste à se faire mettre en comptant, des petits cailloux, des petits pois, des pièces de monnaie dans la main qui ne tient pas le pendule. Jansé avait rendu le procédé plus méthodique en utilisant des petites barres d'Aluminium de 2 mm. 5 de diamètre et de 1 cm. de long ; chacune de ces petites barres mise dans la main correspondait, selon lui, à une profondeur de 60 centimètres. Un sourcier de la Charente, Pabut, avait utilisé des petits morceaux de bois.

Parmi ceux qui se font mettre dans la main des objets quelconques

jusqu'à l'arrêt du pendule, les uns comptent un mètre par objet, les autres comptent en pieds, comme l'ingénieur Robin, cité par Mager.

Je n'ai pas eu l'occasion de vérifier souvent la valeur de la méthode, cependant voici un fait qu'il me faut enregistrer : Une artiste de Cinéma avait fait construire à Toulon, sur un petit plateau élevé entre la mer et la route du Cap-Brun, une espèce de grande bastide provençale, luxueusement installée. Elle avait chargé un horticulteur fleuriste, M. Jovard, de faire des plantations d'arbres dans le terrain entourant la nouvelle construction. Elle avait l'eau de la ville, mais désirait avoir un puits dans sa propriété pour pouvoir arroser ses arbres et ses plantes à sa guise. Le terrain, à première vue, paraissait peu favorable à l'établissement d'un puits. M. Jovard, que je connaissais depuis longtemps, vint me demander de lui donner mon avis sur la possibilité d'avoir de l'eau et sur l'emplacement à choisir. Quoique fort occupé à ce moment-là, j'acceptai de lui consacrer deux heures un dimanche matin, où il vint me chercher et me rapporter chez moi en automobile. A peine arrivé sur le terrain, je repérai une forte influence à la baguette et m'empressai de tracer son trajet... Ce trajet était rectiligne ... c'était celui d'une canalisations d'eau,... dans laquelle circulait de l'eau d'arrosage.

Je poussai plus loin mes recherches et pus tracer le trajet plus sinueux d'un petit courant ; avec un fil de dérivation fixé à mon « inducteur », j'estimai la profondeur à 12 m. 20 et j'estimai aussi rapidement que l'eau était sous pression et remonterait assez haut dans le puits pour être facilement pompée.

Je vis l'artiste (la propriétaire) et l'horticulteur échanger un sourire discret ; je ne dis rien alors, mais, au retour, dans l'automobile, je demandai à M. Jovard ce qui avait provoqué ce sourire. Il m'avoua qu'avant de me demander mon avis, on avait fait venir une sourcière ; celle-ci avait désigné l'emplacement que je venais de choisir aussi et elle avait également indiqué 12 m. 20 pour la profondeur.

La coïncidence était bien curieuse ; pour l'emplacement du puits sur le trajet du courant, on pourrait penser que j'ai été un peu influencé par le *cumberlandisme*, alors que les deux spectateurs pensaient fortement au point qui leur avait été déjà indiqué. Il n'en est pas de même pour la profondeur : j'avais suivi à la baguette, puis au pendule le fil de dérivation partant du courant ; j'avais marqué des repères le long du fil et c'est seulement ensuite que j'avais pris les mesures avec un double mètre.

Je m'informai du procédé employé par la sourcière pour déterminer que la profondeur était de 12 m. 20. M. Jovard m'apprit qu'elle se faisait mettre des petits cailloux dans la main, mais ne put me donner de précisions pour la fraction : il pouvait y avoir douze petits cailloux pour douze mètres, mais comment avait-elle estimé les vingt centimètres complémentaires ? Je n'ai jamais pu le savoir...

Le creusage du puits ne permit pas de vérifier si la sourcière et moi avions trouvé la profondeur réelle du courant souterrain ou si nous avions fait la même erreur. En effet, vers 8 mètres, l'eau commença à monter *par le fond* du puits ; elle était sous pression et elle monta suffisamment pour qu'il devienne inutile et même difficile de pousser le creusage du puits.

Et voici d'autres nombreux sourciers qui utilisent des coups de pied frappés en cadence sur le sol ; parmi eux citons l'abbé Lambert, Zumstein (cité par Gachot), enfin le frère Padey : « Pied droit sur le bord de la source, attendre que la baguette tourne ; frapper le sol avec l'avant-pied droit jusqu'à ce qu'elle recommence à marcher ». Le nombre de coups de pieds correspond au nombre de mètres ou de pieds, suivant les opérateurs.

Des auteurs ont fait intervenir ici la durée ; il y aurait alors le plus grand intérêt pour le sourcier à bien rythmer ses coups.

Voici d'autres procédés de *chronométrie*.

Padey donne les indications suivantes : « Se mettre sur le courant avec le pendule, attendre sa réaction en comptant les secondes, qui sont toujours au moins 20, puis diviser par deux le nombre de secondes au delà de 20, on a la profondeur en mètres ».

M. Lacroix-à-l'Henry a mis la formule de Padey en équation :

$$\frac{Nb \text{ secondes} - 20}{2} = \text{Profondeur.}$$

Exemple : 26 secondes.

$$\frac{26 - 20}{2} = \frac{6}{2} = 3 \text{ mètres.}$$

Mais il ajoute que le nombre de secondes à déduire est particulier à chaque opérateur : ainsi il est de 20 pour Padey, de 22 pour Lacroix-à-l'Henry.

Voici un autre procédé dans lequel le chronométrage doit encore être suivi d'opérations arithmétiques ; il a été donné par le commandant Dard, de Six-Fours, dans *La Côte d'Azur Médicale* de février 1936 :

Neutraliser le courant par un disque noir, puis enlever ce disque et le mettre loin ; compter le nombre de secondes, au bout desquelles la rotation se fait ; multiplier ce nombre par la longueur d'onde de l'eau et diviser par 10, « parce que la propagation parcourt la longueur d'onde (L) en 10 secondes ».

D'autres se contentent de se placer sur le courant, de mettre le pendule en mouvement et de compter : 1 mètre, 2 mètres, etc... Ils s'arrêtent quand ils ont compté un nombre de mètres correspondant à la profondeur. L'abbé Lambert ajoute : « S'il y a sous ce premier niveau un deuxième niveau, après un temps d'arrêt, le pendule reprendra son mouvement giratoire pour s'arrêter quand vous aurez prononcé le chiffre correspondant au deuxième niveau. »

Il écrit ensuite : « Même manière de procéder à la baguette : immobile au début, elle se tord à l'énoncé du chiffre correspondant à la profondeur ».

L'abbé Carrié, en 1863, utilisant son « *Hydroscope à cadran* », estimait le courant d'autant plus profond que sa baguette mettait plus de temps à décrire 90 ou 180 degrés. Je n'ai pu contrôler la valeur du procédé, parce que, souvent, ma baguette fait un ou plusieurs tours complets, brusques.

Colussi compte le nombre de tours de la baguette, qui réagit une fois vers le bas pour chaque mètre de profondeur. M^{lle} Lintrup compte une rotation complète pour chaque mètre.

Henry de France donne l'indication suivante pour une estimation

rapide, avec le pendule réglé à 12 ou 75 centimètres : « Montez ou descendez la main droite et vous saurez si l'eau est plus ou moins profonde ».

Pour des nappes et courants superposés, il compte à voix haute et cadencée : 1, 2, ...6 ; la baguette se relève à 6, donc : courant à 6 mètres ; elle se relève à 8, donc fond du courant à 8 mètres et hauteur d'eau 2 mètres. — Puis continuer (sans lâcher la baguette), 9, 10... ; elle se relève à 21 et 23 ; donc courant à 21 mètres, dont le fond serait à 23 mètres. — Ou opérer au pendule en comptant tout en abaissant la main ».

Voici encore un autre procédé, signalé par Gachot : « Passer la baguette au-dessus d'une colonne de chiffres ; la baguette tournerait au-dessus du chiffre correspondant à la profondeur. » M. Braikovich, auquel nous devons la description de plusieurs méthodes pour trouver la profondeur, dit que M. Erb tombait toujours juste. Ses chiffres ne signifiaient pas « mètres », mais « pieds ».

M. Mertens utilise un « témoin mental » et cette méthode semble appliquée dans le procédé d'Erb, ainsi d'ailleurs que dans un autre procédé, dans lequel on fait intervenir une recherche, sur plan : on dessine une coupe du terrain à une échelle donnée et c'est sur le dessin de cette coupe qu'on croit pouvoir localiser le courant en profondeur.

À la fin du XVIII^e siècle, dans les *Lettres sur la baguette*, on faisait déjà intervenir l'*intention* pour la recherche de la profondeur.

Abordons maintenant la méthode du *fil de dérivation*, qui a fait l'objet de multiples expériences et de divers perfectionnements.

Un fil de lin ou de métal est attaché à un piquet de métal sur la zone représentant la largeur du courant décelé et est tendu, supporté par des isolants. Le sourcier, partant du courant, suit ce fil au-dessus duquel il tient sa baguette ou prend ce fil entre le pouce et l'index de la main qui ne tient pas le pendule et le suit lentement. Il trouve sur ce fil une ou plusieurs zones de réaction, suivant qu'il y a un ou plusieurs courants superposés. Supposons qu'il n'y ait qu'un courant pour la longueur du fil explorée. La réaction commence en un point, persiste sur une certaine longueur, puis s'inverse et s'arrête. La distance du piquet à la première réaction donnerait la profondeur à laquelle on pourrait rencontrer l'eau au moment de l'examen, la longueur sur laquelle persiste la réaction donnerait la hauteur de l'eau, la distance du piquet au point où la réaction s'inverse donnerait la profondeur de la roche imperméable sur laquelle est le courant, c'est-à-dire de son fond.

Henri Mager a noté des erreurs, qu'il attribue à la nature du sol et, en particulier, à l'absorption par des masses métalliques. Il a fait des expériences avec des tuyaux de fonte sur un puits : il y a diminution progressive des données de la profondeur avec l'augmentation progressive de la masse métallique.

Des expériences ont été reprises par Lemoine et Landesque, puis par le Pr. Darder-Pélicas.

Celui-ci a fait placer des blocs de plomb à divers niveaux dans les parois d'un puits, puis sur un fil de dérivation attaché à un piquet au bord du puits, cherché à déterminer les profondeurs auxquelles se trouvaient ces masses de plomb. Les profondeurs trouvées sur le

fil ne sont pas directement proportionnelles aux profondeurs réelles ; il y a des variations avec la nature géologique du sol ¹. Il a pu établir des courbes correspondant à des valeurs exponentielles.

Le Pr. Darder-Pélicas écrit dans *La Côte d'Azur Médicale* de 1931 (p. 106) :

« Les courbes de P. Lemoine et de Landesque et les miennes ne peuvent pas obéir au hasard, elles impliquent, sauf une grossière mystification de notre part, la nature objective du phénomène raddique ».

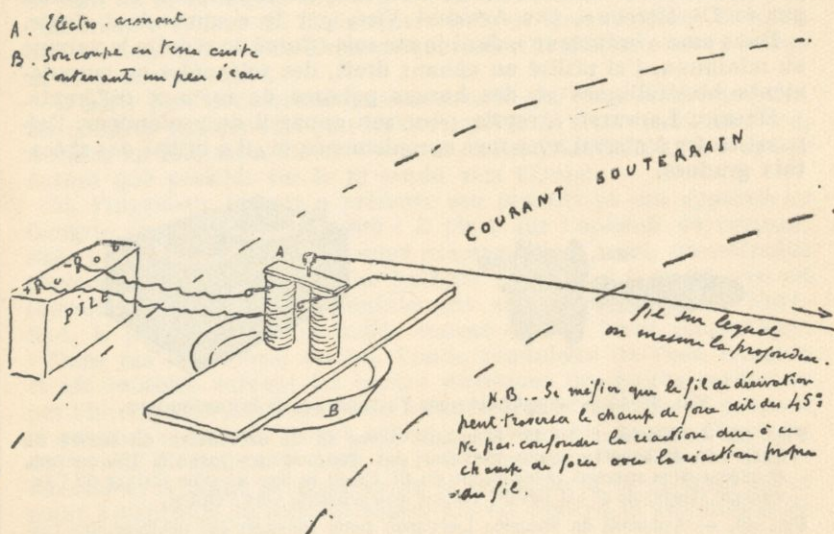


FIG. 47. — Appareil de Marsay (profondeur).

Dans ces expériences le fil de dérivation est attaché à un simple piquet. D'autres opérateurs ont intercalé entre la fiche métallique enfoncée dans le sol et le fil de dérivation divers appareils. Déjà, au XIX^e siècle, Jansé y intercalait son *radiomètre*, bimétallique. D'autres y ont intercalé des métaux formant couple électrique, un aimant ou un électro-aimant.

On a mis en application le principe posé par Probst ou Jansé : Si on fixe un fil conducteur isolé à chacun des pôles d'un aimant normalement orienté et si on place un corps en contact avec l'un des fils dénudés en un point à une certaine distance du pôle (du pôle négatif par exemple) on décèle au pendule ou à la baguette la réaction de ce corps sur l'autre fil à la même distance de l'autre pôle (du pôle positif).

Jansé avait d'abord utilisé l'association de deux métaux dans son « Radiomètre » bimétallique ; le D^r Moineau a employé un aimant

1. B. DARDER-PÉRICAS, Revista científica « Iberica » de Barcelone, n° 674, 675, 676, abril de 1927 et *Aguas subterráneas*, p. 401.

en fer à cheval avec des solénoïdes ou enroulements et deux fiches complémentaires, l'une de fer, l'autre de cuivre entre le fil et l'appareil ; M. Duvermy, une magnéto d'auto monocylindrique ; le commandant Moreau a intercalé une lame de zinc entre son fil de cuivre et la prise de terre ; l'abbé Ferran, dans son « capteur électro-magnétique », avait adopté un système semblable et y avait adjoint un solénoïde avec électro-aimant placé entre deux piles de forces différentes dont les courants sont perpendiculaires l'un à l'autre. Le colonel comte de Marsay a utilisé un électro-aimant. Pour les grandes profondeurs le fil de dérivation a été disposé sous forme de bobines par le Dr Moineau, par Armand Viré, par le commandant Coste.

Dans mon « inducteur », dont je me suis efforcé de réduire le volume au minimum, j'ai utilisé un aimant droit, des solénoïdes ou enroulements bimétalliques et des bornes polaires de métaux différents.

Maurice Larvaron a repris, pour son appareil de profondeur, l'aimant en fer à cheval avec mes enroulements, et, il a utilisé des rhéostats gradués.

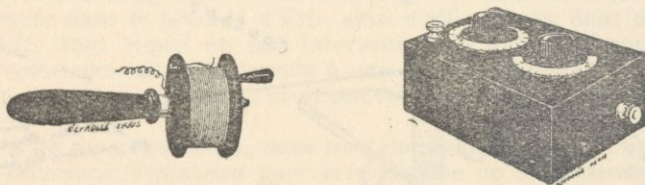


FIG. 48-49. — Appareils pour l'estimation de la profondeur.

FIG. 48. — Moulinet du Dr Regnault (avec fil de dérivation de cuivre de 3/10^e de millimètre, pour mesurer des profondeurs jusqu'à 150 mètres, et même plus suivant la longueur du fil. Ce fil se fixe au pôle Cuivre de l'*Inducteur* Regnault et est tendu, autant que possible vers l'Ouest.

FIG. 49. — Appareil de Maurice Larvaron pour mesurer les profondeurs jusqu'à 100 mètres.

Pour éviter l'emploi du fil de dérivation sur des terrains qui ne s'y prêtent pas toujours et aussi pour des estimations approximatives rapides divers sourciers ont cherché à remplacer ce fil par un « rhéostat » ou une chaînette permettant d'obtenir des réactions sur de petites longueurs proportionnelles aux profondeurs réelles. M. Duvermy a employé des chaînettes de cuivre ou de fer constituées par des maillons taillés à l'emporte-pièce, puis un rhéostat en cuivre : il a présenté les résultats au congrès d'Avignon ; les données n'étaient pas directement proportionnelles. On obtenait des courbes exponentielles et il fallait établir un barème très compliqué. C'est seulement au bout de cinq ans qu'avec M. Larvaron nous avons trouvé l'échelle millimétrique de mon « inducteur ». Si le « fluide d'intention » ou l'orientation mentale nous avait suffi, nous eussions eu un résultat beaucoup plus tôt.

Pour son appareil de profondeurs M. Larvaron utilisait des rhéostats de T. S. F., sur lesquels toute la longueur du fil ne pouvait être explorée ; à chaque tour de l'enroulement il restait un long bout de fil inexploré. J'ai noté qu'on pouvait remplacer le rhéostat métallique par un rhéostat à plaque de graphite, qu'on pouvait graduer.

Dès lors M. Larvaron a pu modifier son appareil : En utilisant une première manette on peut prendre toutes les profondeurs jusqu'à 50 mètres sur le graphite gradué, on peut ensuite intercaler entre la prise à la terre et la partie graduée une résistance correspondant à 50 mètres, puis reprendre les mesures sur le premier rhéostat de 51 à 100 mètres.

Dans les études à faire avec le fil de dérivation il y a lieu de tenir compte de la nature du fil de dérivation : pour un même courant, avec M. Larvaron, j'ai trouvé de légères différences suivant que le fil était un fil de lin, un fil de cuivre ou un fil de fer. Nous avons pris l'habitude d'utiliser du fil de cuivre isolé de trois dixièmes de millimètres, dont une bobine d'une cinquantaine de mètres n'est ni lourde ni bien encombrante.

D'autre part nous avons également noté que pour un même point les données variaient un peu suivant que le fil était tendu au Nord, à l'Est, au Sud ou à l'Ouest et nous avons pris l'habitude d'opérer autant que possible sur le fil tendu vers l'Ouest.

M. l'ingénieur Perotti a présenté son procédé et son appareil au Congrès de Brignoles, en 1900 : il place sur l'aplomb du courant, dont il a, au préalable, déterminé exactement le tracé, un solénoïde traversé par le courant d'une batterie de piles. Le grand axe du solénoïde est disposé horizontalement suivant la direction Nord-Sud, le pôle Nord du solénoïde tourné vers le Nord magnétique. « Dans ces conditions, écrit-il, l'onde pendulaire de l'eau remonte et est réfléchiée suivant les quatre directions des points cardinaux par l'intersection des deux plans magnétiques N.-S. et N.-O. coupant le courant souterrain et est réfléchiée suivant les quatre directions des points cardinaux. Il suffit de rechercher, sur l'une de ces quatre directions, le point de réaction de la baguette et la distance de ce point à l'aplomb du courant souterrain est égale à la profondeur de ce courant ».

Quelques sourciers ont utilisé des *visées* pour estimer les profondeurs, visées avec le doigt en antenne ou avec une canne-pendule. En juillet-août 1939, dans la *Revue de la Radiesthésie*, M. Raymond Jacquemin a exposé sa méthode :

« Une pointe servant pour la visée et portant le pendule ; un cadran gradué marquant sur une face les degrés, sur l'autre les mètres de profondeur ; une aiguille à contrepoids restant toujours verticale.

« Marquer la verticale du courant par un repère (une pierre) ; s'éloigner de 5 mètres perpendiculairement au courant. Viser avec l'appareil, tenu de la main droite et armé du pendule, le repère sur l'eau ; baisser doucement le bras en appuyant sur le bouton qui libère l'aiguille et quand le pendule commence à tourner, bloquer l'aiguille et lire sur le cadran, pour une distance de 5 mètres, à la verticale de l'eau.

« Sur un terrain étroit ou encombré on opère à une distance moindre et on fait des corrections établies sur un barème ».

Dès visées en profondeur ont été faites il y a longtemps par M. Duvermy, par M. Larvaron et par moi-même. Dès que notre radiocapteur pour les visées à distance fut établi, nous eûmes naturellement M. Duvermy et moi l'idée de l'utiliser pour des profondeurs. M. Duvermy monta dans ce but un appareil spécial assez volumineux ;

quant à moi, qui cherche toujours à obtenir le minimum d'encombrement, je montai mon radiocapteur sur un « pied brisé » d'appareil photographique me permettant des visées dans le plan vertical aussi bien que dans le plan horizontal. Plus tard je le montai sur théodolite.

On peut faire deux visées, de part et d'autre du courant, en opérant de deux points dont on mesure la distance. On note les angles sous lesquels on a les réactions. Il est alors facile de vérifier l'aplomb, point précis où doit se faire le forage, et, par calcul trigonométrique ou construction radiogonométrique, de déterminer la profondeur. On peut même, mais avec moins de précision, ne faire qu'une visée à partir d'un point dont on connaît la distance au point de forage.

Il peut même être intéressant de chercher à préciser quelles seront les roches rencontrées au cours du forage. Pendant des vacances en Normandie, par curiosité et à titre purement scientifique, j'ai fait une longue étude de ce genre portant sur une profondeur de 105 mètres. Il ne s'agissait pas de trouver de l'eau, ... au contraire... il s'agissait d'évacuer, sans souiller la rivière ou les sources de la région, trente tonnes à l'heure d'eaux résiduelles d'une cidrerie. Avec le radiocapteur M. Larvaron avait cherché une grande faille dans la région et en avait localisé une : « Je vois ce que c'est qu'une faille, dit un des habitants du pays ; là où vous la situez à distance, il y a, en bordure de la route, un point où on est souvent obligé de rapporter de la terre ou des pierres ; le sol s'y affaisse ». C'était parfait pour faire le forage projeté, mais ... les Ponts et Chaussées, non sans raison peut-être, s'opposèrent à ce qu'on évacuât des eaux à ce niveau, sans doute par crainte de voir des affaissements augmenter. Il fallut chercher ailleurs et forer plus profondément. Un propriétaire, qui exploitait des fours à chaux, donna l'autorisation de forer sur son terrain... Cela lui permettait de mieux connaître l'importance des calcaires qu'il utilisait pour sa chaux. Quand j'arrivai, le forage était commencé. M. Larvaron prévoyait la traversée de trois courants d'eau superposés et une faille beaucoup plus profonde. Ayant l'un et l'autre quelques loisirs pendant ces vacances que nous passions à 17 kilomètres du forage, nous eûmes l'idée de nous livrer à des expériences que le forage nous permettrait de contrôler.

Nous fîmes d'abord une série de visées sur le point où se faisait le forage, visées faites successivement avec des échantillons, témoins ou syntonisateurs d'eau, de sable et des diverses roches de la région, que nous pûmes nous procurer.

Ensuite nous reprîmes une étude analogue sur un fil de dérivation de 105 mètres, en essayant au pendule et à la baguette tous nos échantillons. Il resta trois espaces ou hauteurs de 70 centimètres à 1 mètre pour lesquels nous n'eûmes de réaction avec aucun de nos échantillons.

Ces études nous demandèrent plusieurs jours de travail : nous partions de Donville-les-Bains dès sept heures et demie du matin, nous oublions l'heure dans nos expériences et il nous arriva de ne songer à dîner que vers 4 heures de l'après-midi ; nous allions à une petite auberge voisine où nous trouvions du jambon, une bonne omelette, de la galette de sarrasin et d'excellent cidre mousseux.

Quand tout fut terminé, mais alors seulement, je fis la construc-

tion radiogonométrique de nos visées : les trois courants d'eau prenaient place dans trois couches de sable ; les différentes couches de roches s'emboîtaient à moins d'un dixième d'erreur sur la hauteur et ceci cadrait avec les données recueillies sur le grand fil de dérivation. Je quittai la Normandie bien avant que le forage fût terminé. M. Larvaron me communiqua les résultats du contrôle fait sur les « carottes » du forage. Aux trois hauteurs auxquelles nous n'avions pas eu de réaction il y avait des roches, dont nous n'avions pas de « témoins ».

Pour les couches dont nous avons des témoins, les résultats cadraient avec la réalité.

Nous avons vu que beaucoup de sourciers attribuent les erreurs dans l'estimation de la profondeur à la présence de l'argile. Au Congrès international de Liège, en 1939, M. Georges Discry a indiqué un procédé pour éviter ces erreurs dues à l'argile, c'est de tenir en main un corps radioactif.

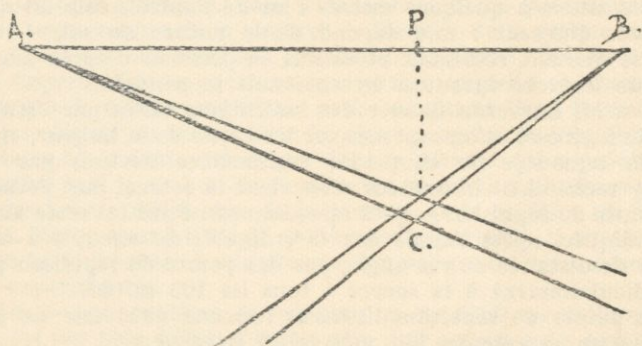


FIG. 50. — Visée dans un plan vertical.

D'autres erreurs peuvent être dues à des *perturbations météorologiques* ; lors de nos études prolongées sur le forage cité tout à l'heure, un jour, en arrivant sur le terrain, nous trouvons des réactions qui ne concordaient pas avec les résultats obtenus les jours précédents ; les réactions du pendule sur un barreau aimanté ou sur mon inducteur sont perturbées. Quoi que le temps soit superbe, nous renonçons à notre travail et rentrons à Donville, où, en prenant des émissions radiophoniques de Daventry, je constate de grandes perturbations magnétiques sur le sud de l'Angleterre. Les journaux annonçaient le lendemain qu'il y avait eu de violents orages.

D'autres influences peuvent se manifester, même la *phase* ou « l'âge de la Lune ». En 1913, Grisez écrivait à Henri Mager : « Mon attention ayant été attirée par un ingénieur sur la possibilité d'une influence produite par les astres et, en particulier, par la Lune, j'ai été d'abord très sceptique, mais, me décidant à étudier la question sous ce rapport, j'ai pu rétablir à ce point de vue le jour où s'étaient faites plus de 50 indications ; j'ai constaté avec stupéfaction, je vous l'assure, que toutes les indications exactes avaient été faites en Lune montante, alors qu'il n'y avait que des échecs en Lune descendante ; de plus,

plus on approchait de la Pleine Lune, plus les réussites étaient remarquables, et les deux plus belles ont été indiquées le jour même de la Pleine Lune ». (Tout ceci pour l'estimation des profondeurs).

Il ne suffit pas de prévoir sur combien de mètres il faudra creuser ou forer pour atteindre l'eau, il serait utile de savoir si cette eau est sous *pression* et de calculer approximativement à *combien de mètres du sol elle montera* dans le puits ou le forage ou si elle jaillira. Ce sont là questions de première importance : pour un puits il faut savoir si on pourra employer une noria ou quel genre de pompe sera utilisable ; pour un forage, il faut savoir également, afin d'en déterminer le diamètre, si on pourra utiliser des pompes ordinaires avec un simple tuyau ou s'il faudra recourir à une pompe noyée ou non, car le diamètre du forage doit être tel qu'il admette cette pompe. On trouve peu de données sur l'estimation de la « remontée de l'eau ». On ne peut toujours tabler sur ce qui se passe dans des puits voisins. J'ai vu des puits situés à quelques mètres l'un de l'autre avoir un niveau d'eau très différent : cela dépend de la nature du sol.

L'abbé Mermet reconnaît et estime la pression d'après une sensation de légèreté éprouvée en abaissant le pendule.

J'ai vu M. Larvaron donner des indications utiles par l'étude de lignes de légère réaction repérées sur les bords de la largeur, en estimant la remontée de cinquante centimètres environ par ligne.

Padey recherchait la hauteur d'où vient la source, par l'étude de ses « points de répulsion », qu'il affectionnait. Pour lui cette hauteur est « indiquée, après l'angle des 45°, *du côté du soleil*, à 5 mètres environ de distance de cet angle, par des points de répulsion placés perpendiculairement à la source à tous les 105 m. 60.

« Ces points de répulsion linéaires forment une série de points dont chacun représente 100 mètres de hauteur.

« Le dernier de ces points est suivi, à angle droit, d'une série de points représentant les mètres ».

Ce procédé paraît se rattacher à la méthode du « fluide d'intention » ou de « l'orientation mentale ».

Pour de grandes profondeurs, j'ai utilisé et conseillé un procédé d'estimation approximative, dans lequel, par des visées au radiocapteur faites dans des plans verticaux au-dessus du plan horizontal de l'eau au point prospecté, on essaie de déterminer le point le plus élevé d'où vient cette eau. On a ainsi une donnée sur sa pression, mais elle n'est qu'approximative, car cette pression théorique est modifiée par le freinage des roches encaissantes, exercé d'une façon variable avec la nature de ces roches.

A l'étude de la profondeur se rattache aussi la question des « *sources siphonantes* », qui peuvent amener des déboires, car l'eau peut disparaître dès qu'on a atteint le courant en certains points. M. Lacroix-à-l'Henry écrit que ces sources « ne sont pas captables dans la partie siphonante ». Il ajoute : « Creuser aux 45° ; la source y enverra peu à peu le tiers de son eau ». Mais il me semble préférable d'éviter autant que possible d'utiliser de tels courants et surtout dans la partie siphonante.

Divers signes ont été donnés pour reconnaître ces sources. Nous en avons déjà vu, incidemment, un donné par le frère Padey, à pro-

pos de « l'attraction par des semblables » ; sur une source siphonante, un verre d'eau placé sur un côté de la « largeur », dans l'espace neutre, au lieu d'attirer la ligne ou le plan de réaction, la repousserait.

M. Lacroix-à-l'Henry donne d'autres signes : « balancement vers l'amont suivi d'un arrêt ; puis vers l'aval suivi d'un arrêt, ensuite girations... Un pendule fait d'un flacon plein d'eau balance dans le sens du courant et ne gire pas ».

Dans un cas de ce genre je préfère recourir à une autre méthode consistant à estimer les profondeurs sur plusieurs points du courant. Si ces profondeurs sont moindres sur un certain parcours qu'en amont et qu'en aval, c'est qu'on se trouve sur la partie siphonante. Lors d'une prospection faite à Donville-les-Bains, pour la Plage normande, avec M. Larvaron, nous avons renoncé à faire creuser sur un courant dont les profondeurs passaient ainsi rapidement, en alternant, de 8 à 12 mètres, pour en choisir un autre dont la profondeur s'abaissait doucement de 7 mètres à 7 m. 10.

D'une façon générale, dans l'estimation de la profondeur il est bon de tenir compte de la hauteur de l'eau ou de la section mouillée, mais il faut surtout fixer la « *profondeur du fond* », c'est-à-dire de la roche imperméable supportant le courant, laquelle ne change pas, tandis que le niveau auquel on peut rencontrer l'eau peut changer avec les saisons ou même avec la plus ou moins grande abondance des pluies ou la fonte des neiges dans la période qui a précédé.

D'autre part il est bon de prendre ses mesures à plusieurs reprises et à des heures différentes de la journée, puis de faire un contrôle la nuit. Enfin, quand il s'agit de travaux importants, il est également bon de faire procéder à une prospection par un ou deux autres sourciers expérimentés.

Débit. — Le problème de l'estimation du débit ou de la quantité d'eau est des plus difficiles à résoudre ; un auteur a pu écrire : « En fait de règle, néant ; je parle de règle sérieuse ».

G. Barbarin écrit, d'autre part : « Si, comme le soutiennent les « radiesthésistes mentaux », la fraction inconsciente de l'esprit intervient dans le problème, la solution de celui-ci est subordonnée à certains facteurs inconnus.

Et, comment, en toute équité, ne pas pencher pour cette dernière manière de voir, si on considère que, dans la prospection purement physique, le sourcier, fût-il géophysicien et radiotelluriste, est obligé de recourir à la convention mentale en ce qui concerne, par exemple, l'évaluation du débit d'un cours souterrain et pour sa profondeur.

Ce jugement est un peu trop sévère ; nous avons vu comment estimer la profondeur, avec le fil de dérivation utilisé dans certaines conditions et, d'autre part, avec des visées au radiocapteur on obtient des données indépendantes de la convention mentale. Nous allons voir que, pour le débit, il a été établi un procédé d'estimation approximative laissant de côté la « convention mentale ».

Dans les débuts, au temps de Jean Nicolas, les sourciers ne se prononçaient pas sur le débit probable, sur ce qu'ils nommaient la grosseur de la source ... un doigt, un pouce, un bras, etc... Mager écrit que la plupart ne considéraient pas la force d'action sur la baguette comme proportionnelle à la masse radiante ; ils en donnaient cette démonstration : « Cinq louis d'or en un endroit et quinze en l'autre ;

lorsqu'on portera la baguette sur le chacun des deux endroits, *elle y forcera également* sans qu'on la puisse arrêter, bien que la matière d'un côté excède des deux tiers celle de l'autre ».

Cependant, depuis lors, des sourciers ont pu faire des différences entre les champs de radiation de deux lots de louis d'or. Un mécanicien général de la Marine m'a raconté avoir vu l'abbé Mermet indiquer à des personnes le nombre de louis qu'elles avaient dans la main sinon d'après l'intensité de la réaction, du moins d'après l'éten due du champ d'influence.

Cependant, pour l'abbé de Vallemont, le débit peut être jugé par l'intensité de la réaction ; pour Martine de Bertereau, par l'angle d'inclinaison de la baguette. Le Pr. Darder-Pericas fait intervenir aussi l'intensité de la réaction, qu'il apprécie par le poids. de sachets de sable siliceux placés à l'extrémité de la baguette. En 1920, Landesque avait noté que l'amplitude de l'oscillation pendulaire était fonction parabolique du débit des eaux souterraines. En 1926, le Pr. Darder-Pélicas, avec les données de l'auteur, a déterminé que « la courbe de Landesque est une parabole cubique, en prenant sur les abscisses l'amplitude d'oscillation du pendule mesurée en centimètres, et sur les ordonnées le débit en litres-minutes ».

L'abbé Lambert signale le procédé consistant à prendre des morceaux de bois, si possible creux, comme un rond de serviette ; M. Serres note l'emploi de tuyaux de diverses grosseurs tenus dans la main. J'ai vu le procédé appliqué par un puisatier de La Seyne, M. Dalmasso, alors que la Direction des Ponts et Chaussées m'avait fait l'honneur de m'appeler pour assister à des recherches faites par ce sourcier, vers le kilomètre 7 de la route de Toulon à Nice. Le sourcier appréciait très approximativement la valeur du courant, en estimant son volume : gros comme son pouce, gros comme son poignet.

L'abbé Lambert conseille de tenir compte de la « largeur » de l'influence, après avoir fait des études comparatives sur des courants à débit connu et s'être fait une échelle personnelle. Mais la « largeur » apparente change avec l'heure de la journée ; quant à la largeur de la faille prise avec la baguette de baleine noire à ligature noire, elle ne constitue que l'un des éléments en jeu ; il faut aussi connaître la hauteur de l'eau, ou, mieux, la section mouillée. D'ailleurs l'abbé Lambert y ajoute une autre estimation basée sur le nombre de tours du pendule. M. Lacroix-à-l'Henry tient compte du nombre de girations du pendule en 10 secondes ; de même M. Discry conseille de « compter le nombre de tours qu'un pendule, toujours le même avec la même longueur de chaînette, fera en 10 secondes ».

M. l'ingénieur Perotti compte le nombre des relèvements de sa baguette ¹.

Jansé avait des réactions sur certaines lignes qui lui permettaient de tracer des quadrilatères et des triangles sur le sol. Il estimait le débit et la pression d'après les dispositions de ses triangles.

Le frère Padey qui délimitait aussi des figures géométriques sur les bords de ses courants, estimait le débit sur ses « grands sillons », sur ses « rectangles ».

Il trouvait des « points de répulsion » sur les bords de la source ;

1. PEROTTI, *La Côte d'Azur Médicale*, pp. 67, 101.

sur les bords immédiats de la source : chaque champ n'a que trois points de répulsion dans le sens parallèle et peut en comprendre neuf au delà de chacun d'eux. Chaque champ est séparé des voisins par un espace de même largeur, alternants sur les deux rives. Chaque répulsion correspond à un débit de 10 litres-minute. Il faut totaliser les points de chaque côté. Il existe d'autres petits points de répulsion représentant un litre.

« Le diamètre de ces points de répulsion : 1 litre, 7 centimètres ; 100 litres, 40 centimètres ; 1.000 litres, 2 m. 50 ».

Le commandant Augarde prend une empreinte du courant et détermine le débit en opérant sur cette empreinte.

Le vicomte Henry de France a créé le « *procédé de la boussole* » : En tournant autour d'une boussole un sourcier a des réactions aux quatre points cardinaux, mais, si la boussole est posée sur un courant d'eau, on peut obtenir un mouvement du pendule ou de la baguette après celui du Nord, tout de suite, soit par exemple à 45°, s'il s'agit d'un filet d'eau, soit seulement après plusieurs tours (5 ou 6) en cas de fort courant. Il y a une échelle personnelle à établir par essais sur des courants ou des canalisations dont on peut connaître ensuite le débit.

J'ai vu appliquer et appliqué moi-même le procédé en remplaçant la boussole par un barreau aimanté ou par mon « inducteur » orientés dans le méridien magnétique. M. Larvaron l'a appliqué également de cette façon, après avoir pris soin de neutraliser la zone au moyen de disques de papier noir disposés tous les mètres, en cercle à deux mètres environ de la zone où on opère. Le procédé paraît avoir une notable valeur pour une estimation rapide, mais la difficulté est de s'être établi son barème personnel par de multiples essais.

Henry de France donne aussi une autre technique : « Régler le pendule sur le pôle Nord de la boussole ou d'un barreau aimanté et compter le nombre des oscillations du pendule. Ce nombre sera proportionnel à la puissance du barreau aimanté et à celle du courant ».

Il donne encore un autre procédé, celui de l'abbé Bouly : la largeur (en centimètres) du courant est multipliée par l'amplitude des oscillations du pendule : 1 centimètre correspondrait à un débit d'un litre-minute. Il faut en outre faire entrer en jeu un coefficient suivant la vitesse du pendule : 1, si elle est petite ; 2, si elle est moyenne ; 3, si elle est grande. De plus, pour éliminer l'influence des petits courants, il est recommandé de tenir une pointe dans la main gauche, ou le pendule entre le pouce et le medius, ou de faire une expiration profonde.

Mais l'intensité de la réaction, même jointe à la largeur de la zone d'influence, n'est pas toujours en relation directe avec le débit.

M. Mertens a complété la méthode de la boussole ou de l'aimant en établissant une formule dans laquelle il fait entrer non seulement son coefficient personnel, mais encore la largeur de l'influence (en centimètres) et un coefficient ou multiplicateur fixe suivant la nature du sol.

Le problème est des plus difficiles, car le débit dépend non seulement de la grosseur du courant, mais de sa vitesse. De plus on peut se trouver sur des courants superposés. Dans un cas j'ai décelé quatre courants superposés, dont la présence et les profondeurs ont

été contrôlées au cours d'un forage : un, à près de 5 mètres, perpendiculaire au vallonnement, trois parallèles au vallonnement à 15 mètres, à 39 m. 70 et à 72 mètres.

En ce qui concerne la non-concordance du débit avec l'énergie de la réaction, voici un fait intéressant signalé dans une conférence en Angleterre par M. Legrand :

Un courant repéré par un sourcier doit, à l'estimation de celui-ci, fournir environ 25.000 gallons à l'heure.

On fore, on pompe, et on obtient 120.000 gallons, soit cinq fois le débit prévu. D'où vient l'erreur d'évaluation ? — L'eau coulait lentement dans une couche de graviers à faible profondeur, véritable rivière souterraine. « Si, dit le conférencier, elle avait coulé dans une étroite fissure, la vitesse du courant eût vraisemblablement provoqué une réaction radique plus violente. Une faible coulée d'eau se déplaçant à grande vitesse dans le sous-sol peut avoir une influence hors de proportions avec sa quantité. *L'évaluation d'un débit d'après l'énergie de la réaction est donc sujette à erreur* ¹ ».

M. Armand Viré, à propos du débit, écrit : « La plupart des sourciers sont sur ce point d'une discrétion qui frise la cachoterie.

« Le débit dépend de deux éléments, la section de l'eau et sa vitesse d'écoulement.

« Par ma méthode de lecture sur fil on peut déterminer la section, mais jusqu'ici la vitesse paraît nous échapper ».

Padey s'était bien occupé de la vitesse, mais il la déterminait « d'après l'épaisseur de la source et son débit », ... c'est-à-dire qu'il prenait notre problème à l'envers, mais sa façon d'estimer le débit était bien personnelle et paraissait bien se rattacher à la convention mentale...

Cependant il existe une méthode dans laquelle on se base sur la *section mouillée* et la *vitesse du courant*, c'est la *méthode Larvaron-Regnault*, que nous avons créée, en 1926, pendant les vacances, à Donville-les-Bains, lors d'une prospection faite pour La Plage Normande. On nous demandait si le puits que nous conseillions de faire creuser dans des poudingues de Granville, pourrait fournir trente mètres-cubes d'eau par jour en été.

Notre prospection se faisait au mois d'août d'une année moyennement sèche. Nous avions délimité sur le sol la largeur de l'influence, puis la largeur de la faille, avec la baguette noire à ligature noire. De plus, sur le fil de dérivation monté sur mon « inducteur », nous avions mesuré la hauteur de la section mouillée. En utilisant des fils de dérivation secondaires greffés perpendiculairement sur le fil de dérivation principal par le travers de la partie correspondant à la section mouillée, nous avons pu obtenir une zone d'influence semblant correspondre à la coupe de la *section mouillée* et nous avons pu en estimer la surface. Pour la *vitesse* du courant, la première idée qui nous vint à l'esprit fut de jalonner dix mètres du courant à partir d'un point O. L'un de nous se tenait au point 10, après le 10^e mètre, il posait le pied sur le courant et, ayant en main un syntonisateur eau, il notait une rotation de sa baguette. Il prenait un autre « témoin »

1. *The Journal of the British Association of Dowsers*, march 1935.

ou syntonisateur comprenant de l'eau avec un autre produit radiant ; il n'avait plus de réaction sur le courant.

Le collaborateur se plaçait au point O, où il déposait sur le sol le produit radiant contenu dans un flacon de verre, dont le bouchon de liège était en plein contact avec la terre ; en même temps, il appuyait sur le bouton d'un taximètre ; au bout de peu de temps l'opérateur placé au point 10 avait une réaction de sa baguette et criait : « Hop ». On arrêtait le taximètre, et on lisait le nombre de secondes au bout desquelles l'imprégnation avait été transmise...

Oui, mais le résultat n'avait guère de valeur ; le temps enregistré comprenait : 1° la pénétration du sol à l'eau à travers les roches susjacentes ; 2° le temps pendant lequel le courant transportant l'imprégnation avait parcouru dix mètres ; 3° le temps pendant lequel la radiation était remontée à travers les couches susjacentes ; 4° le temps de la réaction réflexe du sourcier.

Il fallait éliminer les trois éléments inutiles, dont il semblait difficile sinon impossible d'estimer la valeur...

« La nuit porte conseil » ; le lendemain matin, en me réveillant je m'écriai, comme l'avait fait Archimède dans son bain : « *Eurêka*, j'ai trouvé »... Il fallait que ces trois éléments fussent éliminés automatiquement, sans calcul à faire sur la perméabilité plus ou moins grande de telle ou telle roche, dont la nature est d'ailleurs le plus souvent inconnue, ou sur le temps de réaction du sourcier certainement variable avec les sujets.

Au lieu de jalonner 10 mètres du courant, nous en avons jalonné 20, en marquant les points correspondant à O, à 10 et à 20 mètres. Nous recommençons l'expérience précédente avec les syntonisateurs, sans qu'il soit besoin de chronométrer. Dès que le baguettisant situé au point 10 mètres a sa réaction, il crie : « Hop » et court se placer au point 20 mètres. Au cri de « Hop » l'opérateur du point O a mis en marche le taximètre ; qu'il arrête dès que le baguettisant placé au point 20 mètres, a de nouveau une réaction qu'il annonce par un second « Hop ». Les trois données gênantes se trouvent ainsi automatiquement supprimées et le temps marqué par le taximètre est bien celui mis par le courant à transporter l'imprégnation sur une longueur de 10 mètres.

Ayant la vitesse et la section mouillée, M. Larvaron put facilement appliquer la formule des services agricoles pour l'estimation du débit d'après ces deux données. Nous trouvâmes 35 mètres-cubes par 24 heures. Je conseillai à M. Larvaron d'indiquer dans son rapport seulement les trente mètres cubes demandés, pour le cas où le débit baisserait en un été sec : on ne risquait pas d'avoir des reproches parce qu'un été il y aurait plus des 30 mètres-cubes demandés, tandis qu'on eût pu en avoir si la quantité de 35 mètres-cubes n'était pas atteinte. En une année très sèche, en 1938, où en été il n'a pas plu pendant trente jours, je suis allé au forage le 28^e jour de la sécheresse : on refoulait toute l'eau au château d'eau et le débit était encore de 36 mètres-cubes. Normalement l'architecte avait noté 36 mètres-cubes en été et 92 mètres-cubes en hiver. Notre aplomb avait été donné d'une façon précise : on voyait l'eau sourdre des poudingues par une petite fissure à l'extrémité du diamètre du puits qui avait été creusé en prenant comme centre le piquet que nous avions planté.

Dans des recherches ultérieures M. Larvaron établit un coefficient de correction variable suivant la nature des roches.

Pour déterminer la vitesse du courant, le lieutenant-colonel Colson a indiqué une méthode plus simple : en descendant lentement un courant souterrain il a une certaine réaction et la réaction inverse quand il marche vite ; entre les deux existe une vitesse pour laquelle la baguette reste en position stable, ce serait la vitesse de marche correspondant à la vitesse du courant.

Au Congrès de Liège, en 1939, M. Discry a déclaré que la vitesse du courant entraîne une augmentation proportionnelle de la rotation du pendule et, ne tenant compte que de cette vitesse pour apprécier le débit, il a donné les indications suivantes :

10 girations en 10 secondes = 1.000 litres environ en 24 heures ;
15 tours = 1.200 litres ; 25 tours = 2.500 litres, etc...

On peut objecter que le débit n'est pas seulement fonction de la vitesse : il dépend de la section du courant.

Pour essayer le contrôle approximatif des données obtenues, on peut, dans certains cas, se rappeler ce qu'a écrit Paramelle : « Le volume de chaque source est généralement proportionné à l'étendue de son bassin et, pouvant déterminer le périmètre de chaque et en mesurer la surface, on peut connaître approximativement le volume de la source qu'il produit ».

Mais il ne faut pas prendre ceci à la lettre. D'abord il est des courants souterrains qui peuvent avoir leur origine en dehors de l'étendue apparente du bassin et qui traversent des collines ou qui remontent assez haut. D'autre part il ne suffit pas de mesurer la surface du bassin ; il faut tenir compte de la quantité d'eau tombant dans ce bassin, de l'inclinaison du sol, de sa nature plus ou moins perméable, de ce qu'il est dénudé ou couvert de plantations.

Comme l'a noté Henri Mager, dans son livre *Sourciers*, l'estimation du débit est difficile, et beaucoup de sourciers refusaient et refusent encore de donner des précisions. Cependant depuis quelques années un certain nombre le font ; il en est même qui prennent un forage ou un creusage de puits à forfait, avec un nombre de litres à la minute garantis. Nous avons vu que Grisez avait été un des premiers, sinon le premier, à faire figurer « résultats garantis » sur son papier à lettre. Depuis lors il a eu des imitateurs, parmi lesquels je puis citer l'abbé Lambert et l'ingénieur Laugier, que je connais et dont j'ai pu voir des forages.

Qualité de l'eau. — Avant d'engager des dépenses pour le forage ou le creusage d'un puits, il y a intérêt à savoir si la qualité de l'eau convient à l'usage qu'on en veut faire.

Des sourciers ont cherché la solution de ce problème complexe.

Quelques-uns se sont contentés de l'orientation mentale et d'interroger leur pendule ou leur baguette.

D'autres ont établi des méthodes plus ou moins complexes.

Pour savoir si l'eau est potable, quelques-uns se prennent comme cobayes et recherchent si elle serait bonne pour eux-mêmes. Ils règlent leur pendule sur la main gauche ou sur le dos de leur poignet gauche, puis le présentent au-dessus du courant ; pour Henry de France « si le pendule tourne dans le même sens, l'eau est potable ; s'il tourne en sens contraire, elle ne l'est pas ».

Celui-ci ajoute : « Se défier si le pendule tourne sens positif sur l'eau, puis en sens négatif sur votre main gauche », puis pour déterminer l'impureté de l'eau, il ajoute : si, après les deux mouvements positifs, il y a trois mouvements négatifs, il s'agit de craie, s'il y en a 10, il s'agit de sel. Si la série des mouvements est de 15, l'eau serait radioactive.

Il faudrait se défier si les mouvements en sens inverse étaient en nombre de cinq ; il s'agirait de matières organiques et l'eau serait polluée. Des réactions identiques seraient obtenues avec la baguette.

L'auteur fait intervenir les chiffres de série. malheureusement ces chiffres varient avec les observateurs, c'est ainsi qu'au lieu de 10, on trouve 12 pour le sel chez d'autres sourciers, dont l'un écrit : « Si l'eau est pure elle maintient la série (7), en ayant en main un témoin d'eau douce et pure.

« Si l'on obtient ensuite le chiffre du sel, qui est 12, elle contient du sel ; pour l'eau sulfureuse, on trouvera 18 chiffre du soufre ; magnésienne, le chiffre 19 de la magnésie ».

Dans ce dernier procédé on utilise un « témoin » d'eau pure. Beaucoup de sourciers ont recours à des *témoins* multiples comprenant des solutions calcaires, magnésiennes, etc... ; et même, pour un même corps, des solutions à des titres différents afin d'établir un dosage hydrométrique ou autre. M. Bovis, de Nice, a établi une série de douze « témoins » pour l'identification des eaux : Eaux polluées, Sulfureuses, Alcalines, Magnésiennes, Saumâtres, Séléniteuses... On emploie également des tubes de cultures de bacilles tuées par la chaleur (colibacille des deux variétés, bacille typhique et paratyphique A et B, etc...).

Henry Mager tient compte de l'étude de ses « *rectangles de composition* », au milieu des figures complexes qu'il trace autour du point prospecté d'après les réactions de baguettes ou détecteurs.

Il se sert aussi des *baguettes de couleur* et estime que celle qui est violet clair décele l'eau potable. Avec un pendule noir à fil noir et un ruban bleu tenu entre le pouce et l'index qui soutiennent le pendule, la rotation dans le sens des aiguilles d'une montre décelerait une eau contaminée.

M. Larvaron a étudié aussi des baguettes de diverses couleurs : la teinte violet clair correspond à de l'eau pure ; la réaction avec la baguette de teinte violet très foncé, à de l'eau non potable.

M. Mertens s'est également attaché à l'étude de ce procédé et donne des précisions : Violet très clair : eau très pure. — Violet clair : pure. — Violet lilas : eau normale. — Violet foncé : impropre à la consommation. — Violet bleu : eau suspecte. — Gris noir : eau à condamner. — Rouge : ferrugineuse.

D'autre part, pour Mertens, prenant ses mesures sur un mètre ordinaire, sans aimant, l'eau est potable si son champ d'action est supérieur à 60 centimètres. Au-dessous il faudrait se défier.

Avec son radiocampimètre M. Larvaron est arrivé à un résultat différent ; au Congrès international de Liège, en 1939, il a donné les résultats des recherches, qu'il poursuit depuis des années. Rappelons qu'il décompose les influences ou radiations étudiées par les sourciers, en trois espèces (*alpha*, *bêta*, *gamma*) suivant qu'elles sont

déviées par le pôle positif ou par le pôle négatif d'un aimant en fer à cheval ou qu'elles ne sont pas déviées.

Il trouve les trois radiations *alpha*, *bêta*, *gamma*, dans les eaux potables. « Lorsqu'il est impossible de déceler les radiations négatives et la radiation *gamma*, l'eau n'est pas potable ».

Pour l'eau potable il donne « la longueur des trois radiations : *alpha* (positives), 12 centimètres ; *bêta* (négatives), 16 centimètres ; *gamma*, 10 centimètres.

Pour les eaux thermales, minérales et radioactives, on utilise la méthode des témoins. Nous avons déjà vu divers procédés pour reconnaître les eaux radioactives, nous avons noté incidemment que, d'après Henry de France, la série des mouvements est de 15. Le même auteur écrit que l'eau radioactive admet en « témoins » tous les métaux.

Le problème de la *température de l'eau* n'a pas été abordé par beaucoup de sourciers. Il paraît très difficile.

M. Lacroix-à-l'Henry et M. Mertens déterminent les degrés thermiques « par le mental ».

Henry Mager, d'après des renseignements recueillis par moi à Plombières, avait donné des indications exactes sur la température très élevée à laquelle jailliraient les eaux thermales de la source du Perron. Je me suis permis de lui demander quelques précisions.

En 1937, il m'a écrit : « La thermalité de l'eau se détermine comme les autres genres de rayonnements : on doit rechercher une couleur déterminée correspondant, non pas à toutes les températures, mais à une température moyenne ; et l'on établira ensuite une gamme de tons divers pouvant correspondre aux températures supérieures et inférieures ¹ ».

Antérieurement, j'avais eu recours à une autre méthode approximative, que j'ai préconisée. Je tiens compte de la profondeur, d'une part, et, d'autre part de l'élévation de la température dans les forages, qui est, en moyenne, d'un degré par 31 mètres.

Ce chiffre est valable pour la région parisienne, mais ne s'applique pas partout, il faut tenir compte de la nature géologique des couches traversées.

Inversement un contrôle de la profondeur d'une eau thermale ou radioactive peut être fourni par la température à laquelle cette eau atteint le voisinage du sol.

Mais, je le répète, les résultats ne peuvent être qu'approximatifs. D'après le géophysicien hollandais Van den Bouwhuijsen, les métaux et filons métalliques sont bons conducteurs de la chaleur ; les minéraux, grès, schistes, pétroles, sont mauvais conducteurs, « la moyenne d'augmentation de la température est de 1° par 30 mètres. Les variations de température dues à l'action solaire ne se font plus sentir au delà de 1 mètre de profondeur.

« Au delà, selon la nature des roches, la variation est d'un degré pour une valeur s'abaissant à 16 mètres ou s'élevant à 46 mètres ² ».

Puits et forages. — Il ne suffit pas d'avoir trouvé le courant souterrain, d'en avoir estimé la profondeur et le débit, même d'avoir appré-

1. *La Côte d'Azur Médicale*, septembre 1937, p. 241.

2. *Engineering and mining Journal*, août 1934.

cié la qualité de l'eau. Il faut mettre cette eau à jour ; ceci est l'affaire du puisatier ou du foreur, mais la question intéresse le sourcier, qui peut avoir à donner des conseils ou des instructions sur le procédé à choisir, qui peut aussi être assez souvent puisatier ou entrepreneur de forages.

Pour une eau assez superficielle, surtout pour une eau sous forte pression on peut employer une barre à mine ou une petite foreuse en forme de fraise ; si l'eau jaillit, on a un puits artésien.

On peut aussi, dans certains terrains, utiliser le puits Norton, dit encore puits instantané ou puits de campagne. On emploie alors un tube de fer, dont une extrémité est munie d'une pointe d'acier et percée de trous latéraux, dont l'autre est munie intérieurement d'un pas de vis, grâce auquel on pourra fixer un nouveau tube sur le premier, s'il se trouve trop court. Ce tube est enfoncé dans le sol grâce à la chute répétée d'une masse attachée à une « chèvre » ou sorte de grand trépied. Quand l'eau est atteinte, elle jaillit, si elle est sous forte pression, sinon on la pompe. Avec une série de puits de ce genre on peut obtenir un bon débit d'eau dans certains cas. Mais, si la sonde rencontre un bloc de pierre, elle peut dévier et même sa pointe peut ressortir du sol à une certaine distance du point où elle a été enfoncée, ainsi qu'il est arrivé à un foreur de ma connaissance.

Le plus souvent on a recours à un puisatier, qui creuse le sol sur un diamètre de 1 m. 50 à 2 mètres et qui en maçonne les parois à la pierre ou à la brique, sauf au point d'arrivée d'eau, s'il s'agit d'une source ou courant bien délimité, mais qui se contente de faire une partie de la paroi en pierres sèches, si l'eau apparaît suintante sur une assez large étendue. La paroi est inutile quand le puits est creusé dans le roc. Lorsque le creusage traverse un terrain pouvant s'effriter ou subir des éboulements il y a intérêt à construire la paroi au moyen de segments bétonnés, lesquels descendent avec le creusage qui se pratique au-dessous.

Il faut éviter autant que possible l'emploi des mines ; elles peuvent fissurer le sol, faire disparaître le courant souterrain ou le faire fuir dans des fissures qui obligent quelquefois à augmenter la profondeur du creusage. J'ai vu deux cas de ce genre :

A Toulon, à une altitude de 200 mètres, dans le Faron, j'avais pu, avec M. Duvermy, repérer un filet d'eau souterrain. Nous recommandons de creuser sans employer de mines. Au bout d'un certain temps on me téléphone qu'on a l'eau à la profondeur indiquée et on me demande ce qu'il faut faire. Je réponds : « Creuser au pic et à la barre sur une hauteur de 1 m. 50 à 2 mètres pour créer une réserve dont on rendra au besoin le fond et la paroi imperméables avec du ciment, mais surtout *pas de mines* ». Deux jours plus tard, on m'appelle : « L'eau a disparu » ; je dis : « Vous avez employé des mines » et on répond : « Non, ... pas des mines, seulement des petits pétards ». Je me rends sur le terrain et constate le désastre irrémédiable : le creusage a traversé un terrain constitué par des pierres roulées, et l'eau avait été trouvée sur une couche imperméable formant gouttière. L'explosion avait détruit cette couche mince et découvert au-dessous d'autres pierres roulées, dans lesquelles j'ai même noté la présence d'un fragment de bois fossilisé, et l'eau avait disparu dans ces couches

sous-jacentes. Le désastre n'atteignit pas que le fond du puits ; on eût peut-être pu y remédier en créant un espace cimenté ; mais ici on ne pouvait y songer, car l'explosion avait largement fissuré la couche imperméable jusqu'à une notable distance du puits. Il eut été très onéreux et très aléatoire de faire une galerie pour rattraper ce filet d'eau dans un sol constitué surtout par d'anciens éboulis.

A Carqueiranne, dans du grès permien, sur un emplacement déjà indiqué par un sourcier, mais sur lequel j'avais été appelé pour estimer la profondeur, l'eau fut rencontrée au niveau que j'avais indiqué ; on me prévint par téléphone et on me demanda ce qu'il y avait à faire ; je répondis de poursuivre le creusage sur une hauteur de deux mètres environ pour établir une réserve. Quelques jours plus tard on me téléphone : « L'eau a disparu ». Et comme dans le cas précédent, je dis : « Vous avez mis des mines, alors que j'avais bien recommandé de n'en pas user ». — On me répond : « Non, pas des mines ; de simples pétards »... Je recommandai de poursuivre le creusage jusqu'au delà des fissures produites par l'explosion. On fit ainsi et l'eau fut récupérée à trois mètres plus profond.

Nous verrons plus loin que les mines, absolument contre-indiquées en pareils cas, ont pu quelquefois rendre des services pour certains forages.

Pour les grandes profondeurs on emploie les forages. Quand il s'agit de grands diamètres (400, 450 millimètres), ils se font avec un trépan à percussion, chargé d'une lourde masse, qu'une machine à vapeur ou un moteur à explosion soulève et laisse retomber. De temps à autre on sort le trépan et on le remplace par des cuillers ou cylindres dont le fond s'ouvre et se referme automatiquement, pour vider les débris des roches.

Pour les forages d'un plus faible diamètre (100, 120, 150, 200, 250, 300 millimètres), on préfère généralement des foreuses rotatives constituées par des tubes d'acier dont l'extrémité est munie de dents au carborandum, qui découpent les roches, et les parties ainsi découpées sont extraites, on les appelle des « carottes ».

Il est intéressant de voir ces carottes alignées sur le sol : elles montrent les roches traversées. J'ai vu ainsi alignées les nombreuses carottes de roches dures provenant d'un forage de 339 mètres fait par l'abbé Lambert à l'entrée des gorges d'Ollioules. L'eau remontait au niveau du sol et s'écoulait dans le jardin où avait été fait le forage, puis dans la Reppe. Il est des forages plus profonds, dans lesquels l'eau jaillit plus fortement, tel est celui des Abatilles. Ici le forage était fait en vue de trouver du pétrole, arrivé à plusieurs centaines de mètres, il laissa jaillir une eau minérale avec une force telle que les installations du foreur furent emportées. Tout n'était pas perdu : cette eau minérale est employée contre l'albuminurie.

Pour l'établissement d'un puits et à plus forte raison pour un forage, il est de la plus grande importance de déterminer d'une façon précise et de marquer par un pieu fortement enfoncé dans le sol l'aplomb du courant souterrain, sans quoi on peut passer à côté de l'eau sans s'en douter ou n'avoir qu'un débit insignifiant, alors que le courant est important.

J'ai relaté autrefois la mésaventure qui transforma en sourcier

un puisatier de La Seyne-sur-Mer, Dalmasso, jusque-là ennemi des chevaliers de la baguette.

A la Seyne-sur-Mer, ce puisatier ayant déjà fait plusieurs puits dans la région et ayant trouvé l'eau vers 9 mètres de profondeur, crut pouvoir prendre à forfait le creusage d'un puits, en établissant ses prix sur sa quasi-certitude de trouver l'eau à cette même profondeur. Mais il creusa jusqu'à 18 mètres sans rien trouver autre que le roc. Le soir il était triste et ne mangeait pas ; il finit par avouer ses soucis à sa femme. Celle-ci lui conseilla de consulter un sourcier, M. Gandolfi, qui se trouvait dans la région. Il se mit d'abord en colère : « Que, moi, un puisatier, je consulte un de ces charlatans ! Jamais de la vie ! » Sa femme insista, faisant valoir que cela ne lui coûterait pas grand'chose et le tirerait peut-être d'embarras. Il céda « pour avoir la paix ».

Gandolfi le pria d'aller faire une petite promenade d'une demi-heure, pour le laisser prospecter ; puis, à son retour, lui dit : « Vous avez l'eau à 9 mètres, mais à trois mètres de votre puits ».

Dalmasso n'en voulait rien croire ; il déclara : « Pour lui montrer son erreur à ce sourcier, je vais faire une galerie à 9 mètres ». Il fit la galerie, et il n'eut pas creusé plus d'un mètre et demi qu'un bloc de roche fut chassée dans le puits par une avalanche d'eau. Dalmasso m'a dit : « J'eus à peine le temps de me sauver ; mes outils restèrent dans le puits ; ils y sont toujours ; le puits fournit de l'eau en abondance et n'a jamais tari ». Il demanda alors à Gandolfi de lui donner quelques notions sur l'Art de la baguette.

Une histoire analogue a été relatée depuis lors par le vicomte Henry de France, dans ses *Souvenirs* (p. 74) :

« Un puits de 50 mètres dans la craie était à sec par suite de la sécheresse. On demande à Henry de France s'il n'y a pas d'eau en profondeur. Il n'en trouve pas », mais, dit-il, en revanche, je diagnostiquai un fort courant à cinq mètres en avant du puits ; je me rappelle même parfaitement que je recommandai de dire aux ouvriers qui seraient chargés, le cas échéant, de creuser la galerie, de prendre de sérieuses précautions.

« Quelques jours après les ouvriers étaient sur le chantier. On leur raconta ce que j'avais dit. Naturellement ils n'en voulurent pas croire un mot. Ils sondèrent en profondeur sans succès. Enfin ils attaquèrent la galerie avec un scepticisme complet et sans prendre les précautions recommandées. A cinq mètres exactement, ils tombèrent sur une telle masse d'eau qu'ils n'eurent que le temps de se sauver en abandonnant tout l'outillage, qui y est encore... »

Quand il s'agit d'un forage on n'a pas la ressource de creuser une galerie latérale, en cas de décalage ; c'est alors qu'on peut recourir au « Procédé des mineurs », consistant à faire exploser des mines ou cartouches de dynamite dans le forage. On crée ou on élargit des fissures par lesquelles l'eau peut arriver, mais on risque aussi de créer des fissures faisant perdre l'eau qui venait déjà.

Voici, par exemple, un résultat favorable signalé par M. J. P. Legrand, dans sa conférence faite à Londres en 1935 :

Sur les indications d'un sourcier, un forage de 4 pouces est fait dans le granit et poussé jusqu'à une profondeur de 100 pieds. La pompe installée n'a qu'un rendement insignifiant de 23 galons

(102 litres 35) à l'heure. Un rayon de soleil réfléchi par un petit miroir permet de voir que l'eau pénètre par une fente dans le trou du forage, à 30 pieds de la surface. On fait éclater une mine, et le rendement horaire passe de 23 à 80 gallons après la 1^{re} charge, et à 200 après la seconde (890 litres).

Si l'estimation de la profondeur avait été faite avec plus d'exactitude on eût évité de pousser le forage à 100 pieds, alors que l'eau était à 30 pieds, et si l'aplomb avait été établi d'une façon plus précise, on eût rencontré l'eau en abondance à 30 pieds et on n'eût pas songé à pousser le forage plus profondément.

Le « procédé des mineurs » a donné ici de bons résultats, mais il ne faut y recourir qu'à la dernière extrémité, car il est scabreux et ses résultats sont aléatoires.

Voici un cas dans lequel, sur mon conseil, on a pu éviter d'y recourir. Deux sourciers célèbres avaient pris à forfait un forage avec débit garanti de dix litres-minute. A une quarantaine de mètres ils avaient trouvé l'eau, mais avec un débit de cinq à six litres seulement. L'un d'eux vint me voir pour s'informer où il pourrait se procurer dans la région toulonnaise un acide destiné à élargir les fissures d'arrivée de l'eau. Je le dissuadai d'avoir recours à ce procédé qui détériorerait le tube de son forage, qui élargirait peut-être les voies de départ de l'eau, mais non les voies d'arrivée sur une longueur appréciable :

... Nec rursus revertitur unda,

L'eau ne remonte pas en arrière, a écrit le bon Ovide.

Quelque temps après l'autre sourcier vient me trouver pour savoir où il pourrait se procurer rapidement des cartouches de dynamite, qu'il voulait faire exploser dans son forage. Je le dissuadai de recourir d'emblée à ce procédé, qui détériorerait le tube de son forage et pouvait tout aussi bien diminuer qu'augmenter le débit. Je lui conseillai de vérifier d'abord s'il n'y avait pas un second courant situé profondément au-dessous du premier ; puisque sa foreuse était toujours en place, en poussant jusqu'à ce courant il pourrait peut-être compléter son débit à dix litres-minute. Il me répondit qu'il n'y avait pas de second courant sous-jacent, qu'il se désintéressait de son tubage : il avait 45.000 francs engagés, ils étaient perdus s'il n'avait pas ses dix litres de débit ; il ajouta : « J'en serai pour mes cartouches de dynamite en plus, alors j'aurai l'eau ou tout sera perdu de toutes façons ». J'insistai cependant pour qu'il cherchât s'il n'avait pas un second courant sous-jacent, mais ne pus alors le convaincre.

Le proverbe : « La nuit porte conseil » doit être exact. Car je revis plus tard ce fameux sourcier et lui demandai des nouvelles de ses cartouches de dynamite ; il me répondit qu'il ne s'en était pas servi, qu'après réflexion et nouvel examen, il avait poussé le forage de plusieurs mètres, et trouvé le second courant qui lui avait fait monter le débit à plus de dix litres-minute.

L'eau obtenue dans le puits ou le forage peut ne pas être limpide, elle peut fournir des dépôts et autres matières. Pour de petites installations on place sur le tuyautage inférieur des pompes des filtres de fonte, de cuivre ou d'autres métaux, qui ont l'inconvénient de s'oxyder et ne durent que 8 à 16 ans, ou des filtres à cloches de grès, qui

sont inoxydables. Pour de grandes installations on a souvent recours à des bassins de décantation, quand il s'agit d'eau devant être rendue potable.

Nous n'avons pas à insister ici sur les divers procédés de stérilisation de l'eau, pour les petites quantités par le permanganate de potasse et le bisulfite de soude, pour les grandes quantités par les rayons ultra-violets, par l'ozone ou par le chlore (javellisation, verdunisation ou, mieux, toulonisation).

PUITS ANCIENS. — CANALISATIONS ; FUTES D'EAU.

Les *puits anciens* comblés ou couverts peuvent être décelés par les réactions obtenues sur leurs bords et par leurs images, qu'on peut repérer suivant les quatre points cardinaux magnétiques. Sur ces images on décèle la profondeur du puits d'après la longueur de l'image, et la hauteur de l'eau d'après la partie de l'image la plus éloignée du puits, sur laquelle la réaction se produit à la baguette ou au pendule, avec syntonisation « eau ». Pour l'étude des images d'un puits, Henri Mager recommande l'emploi de la baguette violette.

Les *canalisations* dans lesquelles circule de l'eau sont repérées comme de petits courants souterrains, mais reconnues à ce qu'elles sont complètement rectilignes sur une certaine étendue. La nature de la canalisation (fonte, fer, grès, etc.) est estimée grâce à l'emploi de « témoins » ou syntonisateurs.

Les *fuites d'eau* ou ruptures de canalisation sont souvent délicates à localiser : s'il y a perte totale, on trouve facilement le point où le courant est interrompu, mais pour les pertes partielles il faut repérer le point où la zone d'influence s'élargit et se déforme. D'après M. Turenne il faut : chercher la nature du tuyau avec un « témoin », en marquer le tracé, puis le suivre sans ce témoin spécial, la baguette oscille, suivre la perte sur 30 à 50 centimètres jusqu'à sa perte en terre ; vérifier qu'il ne s'agit pas d'un petit cours d'eau plus profond).

Faïlles, Cavités, Grottes, Souterrains. — Une difficulté pour certains sourciers est de ne pas prendre pour un courant ou une nappe d'eau une faille sèche, un souterrain ou des grottes. Notons d'ailleurs que la réciproque est vraie, car il est des cas où on a intérêt à rechercher et délimiter ces dernières formations.

Quelques opérateurs reconnaissent une cavité avec la main étendue, la paume en bas ; ils accusent une sensation de souffle froid. D'autres ont l'impression que leur pendule est plus léger.

Pour établir une différence entre un courant d'eau et une galerie ou cavité, Henry Mager utilise ses baguettes ou détecteurs colorés : entre 9 heures et 15 heures on a une réaction avec le détecteur violet, au niveau des plans R. et P. (Rive du courant et Parallèle) ; aux autres heures il faut utiliser plutôt le détecteur vert ; et les détecteurs noir, blanc ou rouge ne réagissent pas sur le courant.

Je dois, cependant, faire une réserve pour le détecteur rouge, qui donnerait une réaction, si l'eau était ferrugineuse. Sur une nappe on aurait des battements dans diverses directions : N.-S.-E.-O.

Pour Mertens « en abordant une galerie ou un souterrain, la baguette s'abaisse fortement ». Il y a relèvement brusque au moment où on passe sur les bords et au-dessus de murs intérieurs, de colonnes

ou piliers, d'éboulements. Certains sourciers marquent même les marches d'un escalier. « Le pendule gire positivement sur les perturbations internes et négativement au-dessus du vide même ».

Henry de France utilise un pendule creux réglé à 34 centimètres. On prend la profondeur du côté opposé au soleil, d'après Padey. Si la série des girations reste de même sens, au lieu de passer à l'oscillation, en cas d'arrêt, il s'agirait d'une cavité close. On établit la distinction d'avec une faille, parce que pour celle-ci le pendule tournerait avec un fil très court (3 à 4 centimètres).

Pour une faille sèche on a la réaction avec un pendule noir ou avec une baguette noire à ligature noire, mais on ne l'a plus si on prend en main un « témoin » ou syntonisateur eau. Si la réaction se fait avec la syntonisation eau, on se trouve en présence d'une faille humide ou d'un petit courant et il y a lieu de mesurer la hauteur de l'eau.

Le plus souvent on se sert de « témoins » : le pendule creux en constitue déjà un ; j'ai vu utiliser une ampoule de lampe électrique usée, mais c'est un « témoin » dont on peut critiquer la valeur, en raison du métal de la douille et du filament ; j'ai vu employer une ampoule de verre scellée contenant de l'azote pour les cavités closes ou un tube de verre bouché, comme l'a fait M. Armand Viré, pendant la guerre 1914-18, pour la découverte des souterrains-refuges du Pas-de-Calais ¹.

J'ai employé comme syntonisateur, ou même, comme léger pendule, un petit flotteur d'algue vésiculeuse (*Fucus vesiculosus*).

Quant aux sourciers qui tiennent compte du « chiffre de série » ils indiquent 1 pour les cavités.

Causes d'erreurs. — A propos des « images », en traitant des « Fantômes du sous-sol », M. G. Barbarin écrit : « Les néophytes et même les sourciers en titre découvrent, à défaut d'eau, de nombreuses sources d'erreur ».

Mais, dans la *Technische Rundschau*, de Berne, du 21 septembre 1934, le Dr J. Kopp, prenant la défense de l'Art du Sourcier, avait déjà écrit : « La radiesthésie n'est pas plus responsable des erreurs des sourciers que la géologie ne l'est des erreurs des géologues ».

Les erreurs peuvent provenir de fautes de technique ou de prospections trop hâtives.

Elles peuvent être dues à l'autosuggestion ou à la fatigue : dans ce dernier cas, d'après Gachot, la baguette tourne n'importe où.

Elles peuvent être dues à la nervosité, aux soucis, à la dépression physique, au régime et, en particulier, à des repas trop copieux, à l'usage de médicaments : Albert Abrams a signalé, il y a longtemps, que le thé et les liquides jaunes produisent une inhibition des réflexes chez le sujet, et le commandant Gorceix a constaté qu'il devenait inapte à manier pendule ou baguette après avoir pris du Pyramidon. Pour neutraliser l'influence d'un médicament, Albert Abrams faisait tenir un aimant en fer à cheval suspendu au-dessus de la tête du sujet. Le Dr Chavanon a préconisé une goutte de Teinture mère de *Guaco* dans un peu d'eau.

¹. Armand VIRÉ, Les souterrains-refuges du Pas-de-Calais, *Bull. de la Sté préhist. française*, 1921,

Elles pourraient être dues aux instruments restant imprégnés de l'influence d'un corps déterminé. Un pendule ainsi soumis à l'action d'une influence tournerait sur tout objet. Il y aurait lieu de le décharger en le touchant avec l'index de l'autre main. La baguette serait déchargée de son imprégnation, quand on lâche momentanément une de ses branches ou quand on lui fait faire plusieurs tours volontairement. Pour le pendule et la baguette, ainsi que pour les autres instruments, on pourrait obtenir la « démagnétisation » ou désensibilisation en faisant tourner au-dessus d'eux un aimant en fer à cheval ou en faisant tourner dans un plan horizontal un barreau aimanté. Le sourcier lui-même devrait se désensibiliser en se frottant les deux mains l'une contre l'autre ou en touchant le sol d'une main, ou utiliser un canon de soufre (Mertens).

D'autres erreurs peuvent provenir du milieu. Des railleries ou des bavardages des assistants peuvent inhiber le sourcier ou lui donner des suggestions. Certaines personnes, par leur seule présence au voisinage immédiat de l'opérateur peuvent l'inhiber.

Le baron de Morogues avait déjà reconnu cette dernière influence ; il recommandait aussi d'écarter du sourcier tous les corps dont les influences peuvent devenir contraires : bagues, clous des souliers, or, argent, etc... Il faut aussi tenir compte de la couleur du vêtement, qui doit être sombre ou noir.

Baguette et pendule ne devraient pas être prêtés. Pour une baguette polarisée, chaque branche doit toujours être tenue dans la même main, celle qui correspond à sa polarité. D'autre part le commandant Gorceix écrit que les mouvements sont inverses suivant que le « témoin » est tenu dans la main du pendule ou dans l'autre. Il s'agit là sans doute d'une réaction particulière au commandant Gorceix ; le fait ne se produit pas chez moi et je ne l'ai noté chez aucun sourcier. Il est des réactions personnelles qui pourraient donner lieu à des erreurs : ainsi M. Colson réagit en marchant perpendiculairement à une racine d'arbre.

Padey écrit : « Toutes les radiations, sauf celle de l'homme, sont neutralisées sur les bords de la mer sur une distance de 751 m. 80. (Cela existe pour la Méditerranée) ».

Il s'agit encore là d'une réaction personnelle. J'ai prospecté et j'ai vu plusieurs sourciers prospecter avec succès au bord de la mer. Avec M. Larvaron, à Donville-les-Bains, j'ai fait la prospection pour le puits qui alimentait la Plage Normande, avant que la localité ait un service d'eaux et ce puits est à moins de 751 mètres du bord de la mer ; j'ai fait également des prospections en bas de la falaise, sur la plage, pour faire établir les deux petits puits qui ont servi à l'arrosage des courts de tennis et au lavage des autos de l'Hôtel de l'Hermitage. D'autre part j'ai fait des études sur un puits situé, en bordure de la Méditerranée, aux Sablottes, à trois ou quatre mètres de la plage, et prospecté sur une quarantaine de mètres à partir du rivage. J'y ai noté les mêmes réactions que dans l'intérieur des terres.

La lumière a une action très nette : la zone d'influence dite de la largeur, d'après Mager, s'élargit de 9 heures à midi, puis se rétrécit de midi à 15 heures, pour les réactions obtenues avec la baguette universelle noire à ligature blanche. Pour Padey, il y aurait dispari-

tion des influences rayonnées à midi vrai, et cette disparition durerait un quart d'heure. La nuit les réactions se manifesteraient seulement au niveau d'un plan vertical ; c'est pourquoi il serait quelquefois intéressant de faire la nuit une prospection de contrôle, pour vérifier l'aplomb d'un courant souterrain.

Il a été préconisé d'utiliser une lampe électrique, pour prospector la nuit, le rayon de la lampe réveillerait les influences et remplacerait le rayon solaire, mais Padey déclare que, la nuit, la lumière électrique « fausse les influences ». Pour réveiller les influences, mieux vaudrait utiliser un barreau aimanté.

Padey déclare également que, le jour, des rayons solaires réfléchis à l'aide d'un miroir effacent les influences des objets sur lesquels ils tombent.

D'après lui, les lumières rouge et bleue neutralisent (c'est-à-dire suppriment) toutes les influences de l'eau. Sur une eau canalisée dans du fer, la lumière jaune supprime l'influence de l'eau et laisse subsister celles du fer.

Il faut se défier des courants électriques et des fils métalliques tendus dans la région à prospector. Un simple fil métallique tendu entre deux corps mauvais conducteurs, comme deux arbres, produit sur une certaine étendue des phénomènes d'ionisation au-dessous de lui, ainsi que j'ai pu le constater, en passant sous un tel fil avec un électroscope de Vita. Il est prudent d'opérer à une distance de ces fils au moins égale à la hauteur des poteaux qui les soutiennent.

Pour neutraliser des courants électriques, Padey conseille de placer des disques de papier noir au pied des poteaux.

Il préconise, pour éviter diverses erreurs, une méthode de neutralisation par les couleurs. Pour lui, toutes les couleurs ont une action dans un cercle, celle du blanc est supérieure, mais ne fait pas disparaître l'influence des 45°. Il eût pu ajouter : ni celle de l'Or.

Le noir neutralise tout, mais laisse subsister les influences voisines. Déposé directement au-dessus d'un objet, il ferait disparaître toutes ses influences.

Pour deux objets superposés, le noir sur le blanc laisserait sentir l'influence de l'objet le plus près du sol ; avec blanc sur noir on ne sentirait que les influences du second objet. Le blanc sur noir neutraliserait aussi une grotte.

Un neutralisateur noir sur le croisement de deux courants situés à des profondeurs différentes laisserait passer les influences du moins profond et supprimerait celles de l'autre. « Blanc sur noir neutralise la source ». ... « Le noir entouré de blanc dédouble l'influence du courant, comme s'il y en avait deux ».

Autour d'une source, comme autour d'un puits, le sourcier peut repérer des *images*, qui se projettent suivant les quatre directions cardinales magnétiques et qui peuvent avoir à leur tour leurs images. Pour distinguer une image de la source qui la projette, Claudel indique plusieurs procédés : « Planter un clou ou poser une clef à l'endroit où le pendule sent l'eau. Si c'est de l'eau, le pendule s'arrête. Si c'est une image, il continue ses mouvements, ou tenir une pointe d'acier à la main gauche et la diriger vers le ciel ».

« Elever le bras qui tient le pendule au-dessus de la tête et le laisser descendre tout doucement, comme une sonde, si c'est une image

magnétique on ne rencontre aucune résistance ; si, à un certain niveau dans l'air, le pendule semble rencontrer une résistance à sa descente, il s'arrête comme en étage et donne le chiffre de l'eau (7), c'est l'eau ».

Mertens indique aussi les procédés de la pointe ou de la clé : on tient une pointe d'acier tournée vers le sol ; s'il y a de l'eau, arrêt du pendule ; si le mouvement continue, image : « Le même phénomène se produit, si on jette sur le sol des pièces de fer, son trousseau de clefs par exemple ».

Il donne encore un autre procédé : retenir sa respiration : arrêt du pendule, si c'est une image et continuation, si c'est de l'eau. Enfin il utilise la neutralisation mentale...

D'autre part il indique les procédés de Maurice Larvaron : emploi du neutralisateur d'images de ce dernier ; ou disques en papier noir de 10 à 30 centimètres de diamètre placés de 70 en 70 centimètres autour de l'endroit étudié ; ou 4 sceaux de Salomon ; la source est neutralisée, mais les images ne le sont pas.

Une autre cause d'erreur ou du moins une difficulté est la « *vacillation des plans de profondeur* », qui se produit quelquefois ; Mertens conseille de répéter la prospection à d'autres heures. Divers sourciers, pour fixer les plans, placent un barreau aimanté sur le sol à un mètre de distance environ.

Des difficultés peuvent être dues au chevauchement des influences de deux courants voisins, comme l'a signalé le Pr. Darder-Pélicas dans son *Traité Aguas subterraneas*, p. 398. Appelé un jour, avec M. Lucien Marcel, à contrôler le creusage d'un puits qui n'avait pas donné d'eau, nous avons pu constater que le sourcier ayant fait la prospection avait fixé le point de creusage entre deux petits courants dont les influences se chevauchaient.

Une des erreurs les plus fréquentes porte sur la profondeur et est due, comme nous l'avons vu, à la présence d'argiles, dont le champ d'influence ou « longueur » est très voisin de celui de l'eau au radiocampimètre Larvaron...

Pour dissiper cette cause d'erreur certains prospecteurs ont recours au procédé de recherche sur plan. Au Congrès de Liège, en 1939, M. Schraepen a conseillé de tracer sur du papier la coupe géologique et d'y mesurer l'épaisseur de l'argile.

PROSPECTION MINIÈRE.

Le plus souvent les minerais se trouvent dans le sol sous forme de filons, dont on appelle toit la partie supérieure ; mur, la paroi inférieure ; épontes, les parois latérales. Quant à l'épaisseur du filon, elle constitue sa « puissance ».

Celui qui manie la baguette ou le pendule a des réactions à une certaine distance du minerai dont il s'approche, il en a d'autres quand il se trouve au-dessus du minerai. Une question a été discutée : réagit-il quand, dans des grottes, des cavernes ou des galeries, il se trouve au-dessous du minerai ?

Quelques sourciers avaient noté qu'ils étaient sensibles dans un appartement à des influences provenant d'objets situés à un étage supérieur ou à des métaux situés au plafond.

Cependant divers auteurs, en particulier M. Le Grand, dans une

conférence faite à Londres, avaient prétendu que le sourcier n'est sensible qu'à ce qui se trouve au-dessous de lui.

J. Walther a fait, en Allemagne, des expériences montrant que cette dernière opinion est inexacte. Il a publié le résultat de ses expériences dans le *Zeitschrift* d'octobre-décembre 1934.

Ayant obtenu la collaboration de plusieurs sourciers, il les examina d'abord isolément, dans un premier essai en surface, afin d'établir leur *équation rabdique personnelle*, base indispensable pour apprécier justement leurs réactions ; puis les sourciers furent amenés à Eisleben, où la Société Minière avait fait préparer, à 600 mètres de profondeur, des galeries dans lesquelles un faible éclairage et des parois enfumées rendaient invisibles toutes les modifications géologiques. Les opérateurs furent tenus jusqu'à pied d'œuvre dans l'ignorance de ce qu'on leur demanderait. Chacun eut ensuite le temps et l'espace nécessaires pour travailler, indépendamment des autres, en compagnie d'un homme de métier à qui de sévères recommandations avaient été faites. Les opérations terminées, le procès-verbal fut remis au Directeur de la fosse pour examen et avis. Résultats : toutes les anomalies importantes et les limites des grandes masses rocheuses qui régnaient au-dessus d'eux avaient été découvertes et signalées par les sourciers aux mêmes places, et en concordance avec les relevés officiellement établis. Il semble donc certain que *les influences rabdiques ne s'exercent pas seulement d'en dessous, mais rayonnent dans tous les sens autour de leur point d'origine...*

Avant toute prospection et entre deux opérations il y aurait lieu de se décharger en se touchant les mains, en faisant tourner la baguette en sens inverse, en tenant du Soufre (Henry de France).

Pour la prospection minière on peut explorer le terrain avec la baguette, avec le bras en antenne ou la canne-pendule et un « témoin ».

Nous avons vu que Martine de Bertereau et les anciens mineurs employaient sept espèces de baguettes différentes. Mais la sélection a été faite depuis longtemps au moyen de « témoins » ou syntonisateurs.

Cette méthode était déjà connue de Jean Nicolas, qui la mentionne dans son traité, *Art de trouver les trésors, les sources, les limites, les métaux, les mines* et, en 1693, elle est notée par Jean-Baptiste Panthot, dans son *Traité de la Baguette*. A cette même époque, le Père oratorien Le Brun écrivait : « Je connais des personnes qui portent toujours de petits morceaux de chaque espèce de métal ; elles en portent aussi de toutes choses, sur lesquelles leur baguette tourne, et voilà tout le secret ; font-ils toucher à la baguette un métal différent de celui qui est caché, la baguette ne tourne plus ; font-ils toucher du même, la baguette tourne ».

Linden définit le « témoin » : un morceau de minerai identique à celui que l'on cherche :

« Il ne faut plus qu'attacher cet « aimant » sur la baguette, et l'essayer ensuite dans les endroits où on soupçonne qu'il peut y avoir des mines ; en tournant et présentant la machine, s'il y a effectivement quelques veines minérales, les effluves seront forcées de s'y porter, comme celles d'un corps électrique se portant aux corps qui électrisent et ces effluves communiqueraient une telle impression, un tel mouvement à cet instrument magnétique, que tout minéra-

logiste instruit, et qui en aura quelque usage, pourra juger avec une certitude suffisante et connaître ce qu'il cherchait à découvrir ». Il ajoutait au « témoin » minéral un fragment de zinc.

Laissons, pour le moment, de côté sa théorie, mais notons sa recommandation : « Surtout que personne n'aspire à la connaissance de cette espèce d'art divinatoire qu'il ne soit parfaitement versé dans la minéralogie et dans la métallurgie ».

Des expériences de Brard et Gorceix contribuent à démontrer la valeur du « témoin ».

Une boîte métallique fermée contenant un gramme de Tellure en contact avec la paroi métallique mise à la terre (sur un radiateur) ne laisse percevoir le rayon radiesthésique que si on a un témoin à la main. Pour un échantillon de Tellure isolé de la boîte par une feuille de papier : avec ou sans témoin on trouve 1 gramme.

En contact avec la boîte, mais boîte isolée du radiateur par du papier : avec témoin on trouve 1 gramme, sans témoin 0 gramme, rien ¹.

D'autres procédés ont été employés pour obtenir une sélection des influences en jeu : réglage du pendule en poids ou en longueur sur un échantillon du métal ou du minéral cherché, réglage en longueur d'après la méthode de Voillaume, suivant les raies spectrales du minéral ; témoins artificiels de Mager constitués par des rondelles de couleur ; autres procédés de « chromoradiesthésie », par l'emploi de rubans de couleur tenus dans la main, ou par celui de capuchons de couleur coiffant la baguette ou par celui de baguettes et pendules colorés, ou par disques sur un radio capteur.

On a donné des listes des couleurs du spectre et des métaux qui « sympathisent » avec elles : Rouge-fer ; Noir-Plomb ; Violet-Aluminium ; Vert-Cuivre ; Orangé-Zinc ; Bleu-Etain ; Indigo-Antimoine ; Blanc-Argent ; Jaune-Or.

Quelques sourciers font jouer, en même temps, le « chiffre de série ». Dans *Le Sourcier Moderne* le vicomte Henry de France donne quelques précisions à ce sujet : le matériel d'expériences comprend : une baguette ou pendule noirs à ligature ou à fils noirs, une feuille de papier noir et sept rubans dont les couleurs sont : Violet, Indigo, Bleu, Vert, Jaune, Orangé, Rouge.

L'échantillon de métal ou de minéral est placé sur la feuille de papier noir, avec un ruban de couleur à quelques centimètres ; s'il s'agit de craie et d'un ruban violet, le pendule réagit de la même façon sur les deux : 3 tours ; pour Indigo et Fer : 4 tours ; Cuivre et Bleu : 5 ; Vert (Bleu, Indigo et Jaune). Or : 11 tours ; Argent et Jaune : 7 tours ; Etain et Orangé : 8 tours. Le Ruban Rouge croisé sur le ruban Violet : 13 tours, Plomb.

Rouge et Bleu, produits radioactifs, 15 tours. Vert et Jaune, Charbon : 18 tours.

Le Blanc compte pour 1 : Violet (3) et Blanc (1) agiraient comme l'Indigo (4) et iraient avec le Fer, etc...

Pour des recherches, avec la baguette ou le pendule noirs, on serre contre le pouce un ruban de couleur comme « syntonisateur ».

Henry de France donne les chiffres de série pour les couleurs du

1. BRARD et GORCEIX, *La Balance pendulaire*, 2^e édition, p. 224.

spectre indépendamment d'autres substances : Violet 6 ; Indigo 7 ; Bleu 8 ; Vert 9 ; Jaune 10 ; Orange 11 ; Rouge 12, et il fait observer que les « séries sont en raison inverse des vibrations dont l'ordre leur est opposé (450 trillions pour le Rouge ; 750 pour le Violet) ».

Il donne, d'autre part, les chiffres de série pour divers corps : Craie 3 ; Silex 5 ; Grès 6 ; Houille 18 (3×6) ; Pétrole 24 (4×6). Fer 4 ; Oxyde de Fer $4 + 2$; Carbonate $4 + 3$; Sulfure $4 + 10$. Cuivre 5 ; Zinc 6 ; Argent 7 ; Etain 8 ; Or 11 ; Mercure 12 ; Plomb 13.

« Pour les oxydes, les carbonates, etc., la première série est relative au métal ; la seconde, de sens contraire, est relative à la qualité d'oxyde, de carbonate, etc... »

La syntonisation des couleurs de rubans n'est pas très serrée ; les nuances d'une même couleur peuvent varier d'un ruban à l'autre ; d'ailleurs Henry de France reconnaît que les réactions aux couleurs et aux chiffres de série ne sont pas les mêmes pour tous ; aussi écrit-il, non sans raison :

« En prospection, nous préférons le vrai témoin, composé d'un morceau de roche ou de minerai du type exact de ce que nous recherchons ».

De nombreux sourciers ont attaché de l'importance à la « sympathie » ou résonance ou syntonisation de tel ou tel bois, avec tel ou tel métal. M. Frammery mentionne une résonance de ce genre, quand il écrit que le Blanc neutralise presque toutes les radiations, sauf l'Or (et les minerais radioactifs). Pour lui l'Or donne 13 tours, comme le Chêne et le Gui.

Les anciens sourciers attachaient souvent une grande importance à l'espèce de bois dont ils faisaient leurs baguettes. Ils ont quelquefois choisi l'Amandier, en souvenir de la baguette de Moïse qui était faite de ce bois. Plus souvent ils ont utilisé le Coudrier ou Noisetier pour la recherche de l'eau et de l'Argent. Le comte de Tristan avait essayé de nombreux bois, et, en 1826, il excluait le Tilleul (assez fragile à la fourche), le Genêt d'Espagne, le Marronnier d'Inde.

Le Dr Henri Moineau a poussé plus loin l'étude des divers bois et il a publié le résultat de ses recherches en 1944.

Pour lui « chaque bois a sa spécialisation pour tel ou tel groupe de roches ou métaux ». Et il cite les plus caractéristiques qu'il ait remarqués :

Althoea	Bismuth métal.
Ajonc épineux.....	Silices, Sables.
Acacia de Besson	Silice, Sables.
Amandier	Calcium, calcaires.
Bétoum du Sénégal....	Eau douce.
Coudrier.....	Argent, Eau de source.
Chêne vert	Eau de source, peu calcaire, sans sel, ni magnésie. C'est le bois le plus précieux du radiotelluriste pour la recherche de l'eau en Afrique.
Corchorus	Pétrole.
Cornus alba	Or, Eau de source.
Cornus sanguinea.....	Schistes bitumineux.
Cornus mas.....	Diamant.

Epine blanche	Eau de source.
Erable de Montpellier .	Certains pétroles.
Frêne	Cuivre, Eau de source.
Laurier-Rose.....	Eaux magnésiennes, dolomies.
Lentisque.....	Phosphates, Eaux phosphatées.
Lilas rouge simple.....	Eau de source.
Olivier sauvage	Eau de source.
Orme	Cavités souterraines et diaclases en contact avec l'air ou ayant vu le jour.
	Eau de source .Notre meilleur bois.
Peuplier blanc.....	Charbon, Calcaire, Eaux en terrains calcaires.
Pin noir d'Autriche ...	Charbons.
Prunelier.....	Fer, minerais de Fer, Pechblende, Acier, Fonte. Eaux sur minerais de Fer.
Pêcher.....	Calcium, Calcaires, Eaux en calcaire.
Platane	Soufre ; Eaux sulfureuses.
Prunier sauvage.....	Plomb.
Rotin	Sel, Potasse, Eaux salées, Pétrole. Le meilleur bois de baguette pour la recherche du Pétrole et du Sel.
Spirée à fleurs doubles.	Phosphates, Eaux sur phosphates.
Saule des marais.	Eau sulfatée calcique.
Spirée ulmifolia.....	Cavités souterraines et failles n'ayant jamais été en contact avec l'air. Bois remarquable qui a étonné tous les ingénieurs par ses indications précises, mathématiques, sur la position des failles n'ayant jamais été en contact avec l'oxygène et l'azote de l'air.
Verdiaux	Eau de source ¹ .

Quelques auteurs combinent « Pendule et Cristallographie » : le pendule trace une forme cristallographique du minéral : par exemple avec de la *Galène* ou Sulfure naturel de Plomb, il y a un point de réaction sur chacune des quatre directions cardinales, ces quatre points forment un carré, en rapport avec le système cubique dans lequel ce minéral cristallise.

Ceux qui utilisent le plan solaire peuvent faire deux ou plusieurs séries de visées à des heures différentes, de façon à repérer un gisement sur lequel convergeraient ces visées.

Pour un petit filon, il serait encore possible d'utiliser des visées par le plan azimutal ou par le plan « fondamental », mais ce procédé conviendrait mieux pour la recherche d'un trésor ou d'un objet perdu ou caché, comme nous le verrons plus tard.

On a préconisé aussi un appareil assez simple, peut-être basé sur les propriétés attribuées aux aimants et au rayon unissant les corps

1. Dr H. MOINEAU, Radiotellurie : « Sympathie », résonance ou syntonisation des bois avec l'eau ou les métaux, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, n° 1 de 1944, p. 8.

semblables. Un aimant est placé sur une planchette avec un morceau du minerai cherché entre ses pôles ou en avant d'un de ses pôles. On fait tourner l'aimant dans un plan horizontal, en faisant osciller le pendule devant lui, et on nous dit : « Si le pendule tourne, notez la direction, qui est celle du gisement ».

Il semble plus simple de suivre la méthode de M. Larvaron, qui, pour les petites distances, fait la visée avec un barreau aimanté ou avec mon « Inducteur » tenu dans la main, en même temps qu'un échantillon de minerai.

Pour de plus grandes distances et pour plus de précision, il emploie et recommande le *radiocapteur Regnault*.

Pour la détermination de l'aplomb on peut utiliser mon « Inducteur » ou le *Révéléteur* de l'abbé Ferran.

Pour les profondeurs les procédés sont les mêmes que pour celles de courants souterrains.

A moins qu'il ne s'agisse de Pétrole, il n'y a pas à déterminer le débit, mais il faut estimer le pendage d'un filon, puis sa puissance ou épaisseur, avoir une idée approximative sur la masse de minerai à exploiter.

Ces notions peuvent être estimées en prenant les profondeurs du toit et du mur, c'est-à-dire les profondeurs du minerai et sa hauteur en de nombreux endroits.

Pour une estimation approximative Henry de France applique un procédé, qu'il utilise d'ailleurs aussi pour les courants souterrains ; en soufflant, il fait une expiration profonde : si le pendule s'arrête ou même change de sens dans sa rotation, c'est qu'il s'agirait d'un gisement peu important, ou d'un courant insignifiant ; par contre, s'il continue sa giration, il s'agirait d'un gisement (ou d'un courant) important.

L'analyse quantitative et qualitative paraît difficile à faire de la surface du sol. On a préconisé la méthode d'*analyse quantitative* de Louis Probst ; celui-ci, ayant contrôlé diverses règles de Jansé et, en particulier, celle-ci : Deux masses de matières différentes distantes de quelques centimètres ne se neutralisent pas à poids égaux ; on peut chercher, par tâtonnements, quelle quantité de l'une est susceptible de neutraliser l'autre. Probst a essayé de créer ainsi une méthode d'analyse quantitative, en déterminant combien de grammes d'un métal sont nécessaires pour neutraliser (ou équilibrer) dix kilos ou cent kilos de l'autre...

Par contre beaucoup de sourciers trouvent assez facile de faire une analyse qualitative et quantitative, non plus sur le terrain avant le forage, mais sur un échantillon de minerai obtenu dans un puits ou tiré de la « carotte » d'un forage.

Pour l'analyse qualitative, de multiples procédés sont employés. On peut utiliser l'*Angle azimutal* : « tourner autour de l'échantillon sans avoir tenu le pendule au-dessus, sans quoi il y aurait une réaction dans les quatre plans cardinaux. » Diverses autres recommandations sont données : « Quand on a obtenu un résultat avec la baguette, lâcher momentanément une des branches (pour la décharger), sans quoi le résultat pourrait être faussé. Faire tourner la baguette en sens inverse, pour éviter la fatigue, pour se décharger » (Padey, Alfred Mathieu).

Le commandant Gorceix, avant toute mesure des séries, qu'il utilise, prescrit d'établir le contact des deux mains, pour que l'opérateur se décharge. Celui-ci règle successivement la longueur du pendule pour les divers corps à chercher, note ceux correspondant à ces longueurs et à la série obtenue et il contrôle par l'emploi d'un « témoin ».

Au cours d'une enquête de l'*Ouest-Eclair*, le 10 octobre 1931, un lecteur de l'Hérault, M. Emile Falguieras, signalait, pour l'identification d'échantillons, l'emploi d'un cercle de 20 centimètres de rayon divisé en 68 secteurs. C'est sans doute un moyen d'utiliser et de repérer les angles azimutaux. Des disques de ce genre ont été utilisés par Maurice Larvaron et par H. Mellin, pour étudier les échantillons de terres agricoles, examiner avec quelles plantes ils s'accordent et les engrais dont ils ont besoin.

Il est des opérateurs qui simplifient les méthodes d'examen en employant des empreintes des corps à examiner, comme le font MM. Pitois, Lesourd, enfin un minéralogiste de la Haute-Loire, M. Chaney, dont j'ai vu la méthode pratiquée par le commandant Augarde.

M. Chaney, dont la méthode est décrite par Brard et Gorceix, prend un mouchoir blanc plié en 8 ; « il place dans le pli médian, comme dans un portefeuille, un carré de papier blanc ordinaire de 4 à 5 centimètres de côté, puis il pose sur le mouchoir l'échantillon à étudier, à la façon d'un presse-papier et il l'y laisse 3 minutes sur une table ou un support n'ayant pas d'autres corps susceptibles d'agir à distance. Le papier retiré, il le place dans son portefeuille pour l'étudier chez lui.

Brard et Gorceix ajoutent : « 6 mois après, l'imprégnation se manifeste encore » (*Balance pendulaire*, 2^e édition, p. 216).

Afin de montrer la grande sensibilité de l'analyse qualitative radiesthésique, Henry de France signale une petite expérience. C'est un « tour de cartes qui consiste à frotter une carte à jouer avec une bague en or et à la reconnaître ensuite au pendule parmi quelques autres ».

Avec d'autres radiotelluristes, je pense qu'il est peu utile pour un sourcier de faire cette démonstration : les sceptiques penseront qu'il s'agit d'un des nombreux tours de cartes de ce genre que peut faire un illusionniste ou prestidigitateur. Mieux vaut faire faire l'expérience à un spectateur de bonne foi, jusque-là non sourcier.

Quant à l'analyse de *dosage* permettant d'estimer la proportion ou pourcentage de tel métal dans tel ou tel échantillon de minerais, le sourcier la fait grâce à la *méthode de Probst des pesées « magnétiques » ou par équivalence*. Le pendule tourne pour un métal sur un échantillon de minerai ; « un aide verse de la poudre de métal pur à 30 centimètres à côté et très progressivement : quand la quantité voulue aura été atteinte la giration du pendule cessera ». Le poids de la poudre de métal pur ainsi utilisé formera le numérateur et le poids de l'échantillon de minerai formera le dénominateur de la fraction exprimant la richesse du minerai en ce métal.

Pour de tels examens il est indiqué de placer le minerai « sur le côté de base et en position de meilleure activité et l'opérateur s'oriente face au Sud ».

Nous ne pouvons donner des détails sur les différentes espèces de

mines ; j'ai pu noter personnellement qu'avec M. Larvaron nous avons décelé des anciennes galeries de mines de Mercure, que nous en avons tracé l'emplacement, en indiquant la profondeur et la largeur, que nous avons pu indiquer comme stériles (sans minerai) plusieurs des puits qu'on avait creusés et dans lesquels on n'avait effectivement pas trouvé le minerai cherché.

Parmi les diverses prospections qui tentent le plus les néophytes de la baguette ou du pendule, il faut citer en tête celles de l'Or et du Pétrole. La faim de l'Or, l'« *Auri sacra fames* » est connue depuis longtemps ; la soif du Pétrole est plus récente, mais elle n'en est pas moins ardente. Or, il faut bien prévenir les novices : ce sont là les prospections les plus délicates et les plus difficiles.

M. Larvaron écrivait, en 1935 : « De tous les problèmes qui se posent aux radiotelluristes, celui de l'Or est, à notre avis, le plus difficile à résoudre ». L'Or pur possède deux radiations, l'une positive, l'autre négative. Il semble réagir comme les minerais radio actifs, comme certains phosphates et sables.

D'après M. Soulier, le Basalte (Fer et Manganèse) donnerait la même réaction qu'une mine d'Or.

Pour ceux qui s'occupent avant tout du chiffre de série et des « images », le problème n'est pas simple : le chiffre de série serait 11 et le nombre des images serait de 11 reproduites 11 fois.

D'autre part, comme nous avons pu nous en assurer par des expériences répétées, il produit rapidement une rémanence fort tenace. C'est là une cause d'erreur pour ceux qui cherchent et croient découvrir des trésors en des points où il y a eu de l'Or autrefois, et aussi pour ceux qui prospectent dans des placers, en particulier dans ceux du Canada ; pendant les pluies les sables aurifères et les pépites sont entraînés dans le courant ; les « poches » se déplacent, mais le point où il y a eu de l'or peut conserver la réaction de rémanence. Un prospecteur d'or du Canada m'avait posé divers problèmes au sujet de l'aplomb des pépites ou des « poches » ; il est des cas où, pour le moment, il est impossible de déterminer exactement cet aplomb soit au pendule, soit à la baguette, soit même par des visées au radio-capteur.

Il faut se rappeler l'une des lois reconnues par Jansé et Probst : deux corps de même nature situés à moins de 1 m. 50 l'un de l'autre donnent une réaction entre les deux. Si nous supposons un assez grand nombre de grains ou de pépites d'or répartis dans du sable à moins de 1 m. 50 les uns des autres, nous comprendrons quel décalage complexe de l'aplomb peut en résulter.

Il en va différemment pour un gisement minier ; j'ai pu constater, avec M. Larvaron, en Normandie, que nous avions obtenu des indications précises sur l'aplomb et la profondeur. Pour calmer l'excitation que ces mots pourraient provoquer chez des néophytes, disons que la plupart de ces petits gisements miniers « ne paient pas » : on n'y trouve que 4 à 6 grammes ou même qu'un gramme à la tonne...

Le Pétrole, aujourd'hui, souvent plus précieux que l'Or, est recherché avec la même ardeur ; ceci provoque des forages longs et onéreux, entrepris trop souvent sur de vagues conceptions géologiques, forages trop fréquemment stériles ou donnant la surprise d'un jaillissement, d'eau, comme celui des Abatilles.

Les sourciers qui se sont spécialisés dans la recherche du Pétrole se sont heurtés à de multiples difficultés et d'abord à l'hostilité de puissantes sociétés, pour lesquelles : « Il n'y a pas ... il ne doit pas y avoir de Pétrole en France ou dans ses colonies »..., ensuite à la complexité du problème : les Pétroles de Gabian, de Pechelbroon, de Roumanie, du Texas, etc., n'ont ni le même parfum (?), ni la même composition exacte, ni la même réaction pour le sourcier. Il faut employer des « témoins » ou syntonisateurs variés. Il y a possibilité de confusion avec des gaz et avec des bitumes. Dans ce dernier cas tout n'est pas perdu ; le bitume est utilisable et peut fournir du Pétrole. *La Chronique des Sourciers* et la *Revue métapsychique* publiaient, en mars-avril 1935, la note suivante : « Il se fait en ce moment, dans l'Allier, à Chantenon, un grand forage pour la recherche de pétrole. Le comte de Marsay a annoncé une zone carburée entre 816 et 832 mètres ; on a rencontré un schiste bitumineux flambant au feu et dont la perte de poids correspond à environ 80 kgs de pétrole à la tonne ».

Un sourcier de ma connaissance a fait, de chez lui, à Toulon, des visées au radiocapteur et pense avoir découvert du pétrole à une soixantaine de kilomètres ; il part avec son auto, va coucher dans une petite ville voisine du point repéré ; le lendemain matin, il fait une nouvelle visée de la fenêtre de son hôtel ; puis, se croyant à proximité du point intéressant, fait une troisième visée à cinq kilomètres de là ; il a la réaction à côté de lui et ...il constate qu'il est près d'une exploitation de Bitume...

D'après Henry de France, le Pétrole provoquerait 24 mouvements du pendule dans le sens des aiguilles d'une montre, tandis que le gaz produirait ces mouvements en sens inverse. La profondeur trouvée serait à multiplier par le coefficient 4, quelquefois plus.

Au moment où la guerre de 1939 a éclaté j'étudiais la mise au point d'une échelle millimétrique des profondeurs pour mon « Inducteur », échelle que m'avaient demandée les Fils d'Emile Deyrolle, pour des forages de Pétrole et qui devait être graduée jusqu'à trois ou quatre mille mètres.

Des sourciers ont aussi cherché, comme l'avait fait avec succès Martine de Bertereau, des pierres précieuses. Un ancien Pharmacien, M. Victor Coupard, a publié, dans *La Prospection à distance* d'août 1938, une note à ce sujet :

Le *Diamant* est du Carbone pur ; l'auteur règle le fil de son pendule à 21 centimètres : s'il s'agit de Diamant, la rotation se fait dans le sens des aiguilles d'une montre et le rayon fondamental se présente en direction Nord-Sud.

Quand il s'agit d'une pierre considérée comme précieuse à identifier, en l'absence de réaction, l'auteur fait le contrôle, en cherchant les réactions du strass, qui sont multiples, en rapport avec ses éléments, pour lesquels les longueurs du fil du pendule doivent être réglées successivement à 15 centimètres pour l'Aluminium, 30 pour l'Arsenic, 20 pour le Plomb, 16 pour le Potassium, 18 pour le Calcium et 26 pour le Silicium.

Si le voisinage de gisements miniers peut quelquefois gêner dans la prospection de courants d'eau souterrains, la réciproque est vraie : la présence de courants d'eau ayant traversé des gisements miniers

peut être une cause d'erreur pour un radiotelluriste non prévenu qui ferait de la prospection minière : le courant d'eau emporte, sur son trajet, loin de la mine l'influence du minerai ; on peut utiliser le double syntonisateur ou « témoin » Eau et Minerai. D'ailleurs, en jalonnant le courant d'eau on lui reconnaît sa forme de courant, différente de celle d'un filon ou d'un gisement minier.

Une autre cause d'erreur pourrait être due à ce que les eaux radio-actives et les produits radio actifs dans le sens restreint de Curie donneraient des réactions avec tout métal pris comme témoin.

TRÉSORS ET OBJETS PERDUS OU CACHÉS.

La recherche des trésors a toujours intéressé beaucoup de personnes ; elle a été exploitée déjà au temps de Cicéron par des escrocs se faisant verser d'avance de l'argent par ceux auxquels ils proposaient de faire découvrir ainsi des richesses. Elle a fait l'objet de pratiques spéciales de sorcellerie : « La plus répandue était la suivante : Faire un cierge composé de cire et de graisse humaine. Le placer dans un morceau de noisetier cueilli par ses propres moyens et taillé de même en forme de fer à cheval. Se transporter sur les lieux où le trésor est soupçonné, l'allumer ; plus la flamme pétillera, plus on sera près de la cachette ; quand il s'éteindra on sera dessus ¹ ». On se servait aussi de la « main de gloire ».

Vers 1530, dans son ouvrage *De Philosophia occulta* Paracelse condamne dans certains cas l'usage de la baguette, parce qu'il n'a rien d'assuré.

L'abbé de Vallemont écrit : « C'est là même que Paracelse dit qu'après avoir fouillé à l'endroit où la baguette avait tourné, on n'y a point trouvé de trésor, quoi qu'elle s'incline quelquefois sur une petite pièce de monnaie et que cela pourrait bien venir de ce que les Sylphes et les Gnomes se rendent maîtres des trésors et les détournent, de peur qu'on ne les leur enlève », et Paracelse conseille de faire des exorcismes.

Ne sourions pas trop de ces élucubrations datant de plus de 400 ans. Il n'y a pas bien longtemps qu'à Lyon s'est déroulé un procès célèbre à propos d'une escroquerie basée sur la recherche de trésors. Un ingénieur qui s'était occupé, avec succès d'ailleurs, de diverses recherches à la baguette, s'était laissé abuser par son secrétaire, au cours de séances de pseudo-spiritisme dans lesquelles on évoquait l'esprit de Mandrin. L'ingénieur m'écrivit incidemment que, dans ces séances, ils avaient eu des manifestations curieuses, comme des matérialisations. Je lui répondis en le mettant en garde ; ... il paraît qu'il ne m'écouta pas. De nombreuses personnes, dont quelques-unes riches, se laissèrent tenter par les prétendues révélations de Mandrin sur les trésors qu'il avait cachés. Mais il fallait des fonds pour entreprendre les recherches, et le secrétaire recueillit de belles sommes. Un jour le scandale éclata d'autant plus fort que le fameux secrétaire, pseudo-medium, avait pour maîtresse la femme d'un des principaux

1. P.-V. ПЮББ, *Formulaire de Haute Magie*, 360 pp., Editions Dangles, Paris, 1937.

souscripteurs¹. L'ingénieur qui s'était laissé ainsi abuser par son secrétaire prétendu médium, était un très honnête homme, qui s'efforça de désintéresser le plus possible les victimes de cette escroquerie, victimes qui s'y étaient bien prêtées par leur naïveté, et il fut ainsi ruiné.

Cependant baguette ou pendule ont été employés pendant des guerres ou des révolutions pour découvrir des richesses cachées. « Sous la Révolution, le sourcier Bourdariat découvre avec sa baguette le trésor des Chartreux » (Gaudichard).

Pour un trésor, comme pour un autre objet enfoui, le sourcier fait des visées au pendule ou à la baguette et détermine le point de rencontre de deux ou trois lignes de visées différentes.

Pour Padey un disque de papier noir dans la main gauche et le pendule dans la main droite permettraient de trouver un objet enfoui sous terre : « le pendule se dirige vers l'objet jusqu'à une distance de 28 m. 50 ».

Le plus souvent on fait visées et recherches avec un témoin ou syntonisateur.

Le sourcier trace la figure géométrique, suivant les bords de laquelle il a noté ses réactions, puis il détermine le centre de cette figure ou zone d'influence.

Il peut contrôler la nature du produit, en repérant l'angle azimutal. Il cherche le plan azimutal en tournant autour de l'objet (dans le sens des aiguilles d'une montre ou en sens inverse). Le sens de la marche est variable avec l'opérateur, le plus généralement direct pour : Zinc, Argent, Cuivre, Or, Plomb, Charbon, Calcaire, Eau, et inverse pour : Etain, Argile, Aluminium, Nickel, Fer, Cobalt, Acier, Fonte.

Pour ceux qui utilisent le Rayon fondamental, une cause d'erreur serait qu'il fût très court et confondu avec un autre. Il faut recourir au « témoin ».

Mais il est d'autres causes d'erreur dues au « *phénomène des coins* », à la « *remanence* » ou aux « *images* ».

L'abbé Mermet a écrit : « Une pièce d'or, d'argent, etc., placée à terre, sur le sol, sur une table, au plafond, donne des radiations, sauf si elle est dans un coin, c'est-à-dire dans l'angle formé par deux murs et tout près de leur ligne de rencontre. De là toutes les radiations s'éteignent, au moins dans cet angle ».

M. Béasse donne d'autres précisions : si on met une pièce dans un coin d'une boîte, on obtient quatre images physiques et rien à la perpendiculaire. Il suffirait de diriger une pointe sur l'objet dans un coin et de le soumettre à un champ magnétique pour faire disparaître les images et obtenir que la réaction redevienne normale.

Donc, si le trésor ou l'objet cherché était dans un coin, il pourrait ne pas donner de réaction à un sourcier opérant avec les procédés habituels.

D'autre part le sourcier pourra trouver les réactions de l'objet cherché là où il a été, mais où il n'est plus.

Cette *remanence* peut se manifester longtemps après que l'objet

1. Maurice PRIVAT, *Lyon ville secrète* (Recherche de trésors, Esprit de Mandrin, etc.). — Les Documents secrets, 16, r. d'Orléans, Paris-Neuilly, 1932.

a disparu ; avec Maurice Larvaron nous avons fait des expériences sur l'or ; l'influence de l'or persistait près de deux mois là où il avait été enfoui une journée. Rappelons qu'en 1932, à Vaison-la-Romaine, après le Congrès d'Avignon, M. Armand Viré et trois autres sourciers, avaient trouvé les signes de l'Argent en un point du sol, d'où on avait sorti onze ans plus tôt la statue en argent d'un Empereur romain. A Granville, dans une vieille maison, avec M. Larvaron, nous avons noté les réactions de l'Or et de l'Argent en un point d'un mur où le poltram était gondolé : le fait d'introduire une pointe dans la bouffissure a fait disparaître la réaction. Dans la cave de la même maison, creusée dans le roc, nous avons décelé la même influence sur une surface en forme de cercle ; nous avons tracé la circonférence du cercle et enlevé la terre superficielle à ce niveau : nous avons trouvé que la circonférence correspondait exactement à l'entrée d'une sorte de puits maçonné plein de terre. Il s'agissait d'une cavité ou réservoir de 80 centimètres de profondeur. Quand la moitié de la terre qui la remplissait eut été enlevée, la réaction disparut. Un an plus tard, un sourcier qui se trouvait dans cette cave pour une toute autre étude, crut découvrir aussi un trésor sur l'emplacement de cette cavité, dont personne ne lui avait parlé ; la réaction de l'or était réapparue...

Brard et Gorceix ont fait également des expériences : avec une pièce de monnaie mise deux minutes en place, la remanence s'affaiblit et dure le même temps que l'exposition de la pièce (en laboratoire).

En plein air, après un mois de présence deux grammes de Tellure « ont donné une remanence égale le premier jour (au « percepteur »), mais qui peu à peu, *très lentement*, s'est affaiblie, si bien qu'après 10 jours elle était encore de 80 % ».

Dans ses *Lettres d'un néophyte*, Gorceix avait déjà mentionné une autre expérience : « Prenez deux verres d'eau potable, vous vous assurez avec le témoin Argent, qu'elle ne contient point de ce métal, ce qui est le cas général. Le pendule n'oscille sur aucun d'eux après réglage. Vous sortez de la pièce. (Faire l'expérience de jour, loin des lampes électriques, qui dans certaines positions pourraient amener des insuccès). Quelqu'un trempe un instant une cuiller d'argent dans l'un des verres et la retire, puis vous rentrez avec votre pendule ; il s'agit pour vous de désigner le verre dans lequel a trempé la cuiller. Rien n'est plus facile. Sur celui-ci, le pendule gire comme sur la cuiller elle-même, ce qu'il refuse de faire sur l'autre. Il donne la série de l'Argent. Vous jetez son eau à plusieurs reprises pour le rincer et vous le remplissez à nouveau. Vous constatez toujours la présence de l'Argent ! »

Comme pour une autre expérience de Henry de France, faites avec une bague et une carte à jouer, je pense qu'il vaut mieux faire faire l'expérience à un assistant pendulisant que de la faire soi-même, de peur d'être traité d'illusionniste. De plus, pour qu'on ne puisse invoquer une suggestion mentale ou le cumberlandisme, il serait nécessaire que tous les assistants tournent le dos jusqu'au moment où l'opérateur aura fini son expérience et aura déclaré quel est le verre ayant contenu de l'Argent.

Divers procédés ont été préconisés pour détruire les effets de la remanence. Pour M. Lacroix-à-l'Henry, il faut interposer une feuille

de papier blanc épais entre l'emplacement et le pendule ou placer un bâton de Soufre sur le sol et penduliser au-dessus ou retenir sa respiration, alors il y a arrêt pour la remanence.

Pour M. Béasse, « si on dirige sur elle (la remanence) une pointe ou si on tient un morceau de Plomb dans la main gauche, la réaction du pendule cessera ».

Au Congrès de Liège, en 1939, M. Correnson définit la Remanence « une image radioactive semi-permanente d'une polarité inverse de celle de l'objet générateur et de même forme que cet objet ». La remanence serait insensible à l'action d'un champ magnétique et volatilisée par une pointe. ... Si elle est réellement insensible à un champ magnétique alternant, elle serait différente de l'imprégnation, qui est dissipée par ce champ magnétique alternant.

Le trésor ou le corps cherché peut être en place, mais très difficile à repérer en raison des « images », qu'il projette dans l'espace.

D'après M. Béasse, au voisinage d'un aimant, d'un condensateur, d'une pile, d'un corps radioactif, il y a production des images d'un corps, de polarité contraire à celle de l'objet. Il distingue des images magnétiques, électro-magnétiques et radio actives. Il y en a 3 pour l'Argent, et, pour une bague en or, qui comprend de l'Or, de l'Argent et du Cuivre, il y aurait : des groupes de 11 images d'Or, de 5 de Cuivre, de 3 d'Argent.

Contre les « images » cet auteur préconise son pendule révélateur Schumfell, ou divers procédés : Pour les images magnétiques, un champ magnétique ; pour les images Electro-magnétiques un condensateur, un écran de verre ou d'ébonite ou encore entre le pouce et l'index deux petits carrés de Cuivre et de Zinc ; pour les images radioactives, une lame ou écran de Plomb, ou une pointe ou un morceau de Plomb dans la main. Enfin, « contre presque la totalité des images » il préconise une sorte d'antenne protégée constituée par l'index gauche muni d'un dé à coudre en celluloïde, surmonté d'un autre en acier revêtu intérieurement d'une mince couche de Plomb.

D'autres procédés ont été recommandés : D'après l'abbé Mermet il faut élever le pendule jusqu'à la hauteur de la tête et le descendre très lentement jusqu'au sol : s'il n'y a pas de réaction, il s'agit d'une image (pour laquelle il n'y a pas de profondeur).

Dans le procédé Nicoul, on interpose du papier noir à grain serré entre le pendule et le point examiné : il se produit l'arrêt, si on se trouve sur l'objet et non sur l'image.

M. Lacroix-à-l'Henry mentionne contre les images une pointe d'acier à la main gauche ; il y aurait arrêt sur l'image avec le rayon solaire.

Avec un peu de patience on peut éviter souvent l'emploi d'aucun procédé spécial, en faisant un contrôle avant ou après le coucher du Soleil ; traitant des « images », Brard et Gorceix écrivent : « elles s'éclipsent d'elles-mêmes à la minute où le Soleil disparaît à l'horizon (heure astronomique) pour renaître à l'heure du lever ¹ ».

Une cause d'erreur possible serait le déplacement de l'influence par un courant souterrain sus ou sous-jacent. M. E. Christie a constaté, à la baguette, en mettant des pennies (gros sous de Bronze)

1. BRARD et GORCEIX, *La balance pendulaire*, 2^e édition, p. 272.

près de zones d'influence de courants souterrains Ouest-Est ou Est-Ouest, que l'influence du Cuivre était déviée dans le sens du courant.

Une autre cause d'erreur serait la présence d'eaux, d'argiles et de roches diverses radioactives dans le sens restreint de Curie... ; comme nous l'avons déjà vu, sur ces formations baguette et pendule tournent avec « témoin » quel que soit le métal pris comme témoin. D'après Henry de France, de là viennent « les légendes de trésors en des points où se seraient brisées des baguettes ». Il est donc important de faire un contrôle, en utilisant successivement un « témoin » radio actif, puis des « témoins » ou syntonisateurs de diverses espèces, enfin, pour ceux qui présentent cette réaction particulière, de tenir compte des mouvements alternants de leur baguette sur produits radioactifs.

La recherche de trésors et d'objets enfouis aboutit assez souvent à des échecs. Sur l'emplacement d'un vieux Manoir, où d'après les traditions, un trésor aurait été caché à l'époque de la Révolution, des visées et une prospection avaient permis de localiser deux points. J'ai vu creuser jusqu'à la profondeur indiquée, 1 m. 10 et 1 m. 20, à laquelle on trouva des murs de l'ancien Manoir, mais non autre chose.

Dans un autre cas j'ai observé un échec plus grave : pendant une période troublée d'exode, un de ses amis avait apporté à M. C. deux saumons d'argent de 30 kilos, et il les avaient enfouis dans un champ. Six ou sept mois plus tard, M. C. voulut déterrer les blocs d'argent pour les rendre à leur propriétaire ; il ne put se rappeler exactement l'endroit où ils avaient caché l'argent. Quelques explorations à la bêche ne lui donnèrent aucun résultat. Il fit des recherches au pendule, mais sans succès. Il me fit appeler ; nous recommençâmes des recherches au pendule et à la baguette. Les visées nous ramenèrent toujours en un même point : mais en fouillant la terre à ce niveau on ne trouva qu'une roche pointue affleurant presque le sol. En déblayant la terre autour nous ne fûmes pas plus heureux et cependant pendule et baguette ramenaient toujours les recherches au même point. Nous interrompîmes le travail. Quelques jours plus tard, M. C. m'écrivait qu'en déblayant plus largement le terrain, il avait retrouvé ses deux saumons d'argent. Ceci se passait assez loin de chez moi ; je regrette de n'avoir pu relever la position exacte des deux objets l'un par rapport à l'autre et de chacun par rapport au point repéré au pendule et à la baguette. Notons que nous n'avions pas de « témoin » ou syntonisateur pour l'argent pur ; nous n'avions qu'un alliage d'argent. Les deux blocs réunis par une masse rocheuse ont-ils donné leur réaction dans un espace compris entre les deux ???

Pour la recherche d'objets perdus on procède comme pour celle des trésors.

Pour la recherche de personnes sur le terrain, ayant un objet qu'ils ont porté, on cherche à suivre leur piste. A titre d'expérience, le D^r Moineau, portant un « témoin » fuchsine, a retrouvé, à travers des bois, le trajet suivi par une personne portant de la fuchsine.

Il a utilisé également baguette et pendule pour préciser sur un bateau l'endroit où il convenait de jeter le filet pour pêcher telle ou telle espèce de poissons.

Le D^r Charmont relatait volontiers une farce qu'on avait voulu

lui faire à Toulon, au Mourillon. Il était en visite dans une villa possédant un assez grand jardin, son hôtesse lui remit une petite enveloppe de papier, en lui demandant s'il se trouvait un produit de ce genre dans son jardin ou dans le voisinage. Le D^r fait plusieurs visées avec sa baguette, visées qui l'amènent contre le mur de clôture de la villa. Finalement, il déclara : « Je ne sais ce que contient votre enveloppe, mais un produit identique se trouve dans ce mur ou derrière ce mur »...

Alors la dame, un peu surprise, lui dit : « Ouvrez l'enveloppe ». Elle contenait... du poil de lapin...

Le D^r Charmont fut d'abord interloqué, mais il fut bientôt radieux, lorsque la maîtresse de maison lui dit : « Penchez-vous par-dessus cette haie, et vous verrez que derrière mon mur, dans le jardin voisin, il y a des cases à lapin appuyées contre le mur ».

Pendule et baguette ont servi aussi à des chasseurs à repérer la trace du gibier.

J'ai connu un agent des douanes, M. Goireau, qui, chargé de poursuivre la contrebande de l'opium au Tonkin, de la rive dépistait les jonques passant sur le fleuve avec de l'opium à bord.

Nous verrons d'ailleurs plus tard que l'Art du sourcier a trouvé bien d'autres applications.

Un témoignage : des constatations et des faits personnels. — Sous une influence occulte, une campagne s'est déchaînée en France contre l'Art du sourcier : en particulier, le 15 décembre 1939, on pouvait entendre à la Radio une voix mielleuse vanter d'abord la radiesthésie, mais pour mieux l'étouffer en citant les échecs des expériences faites avec des *téléradiesthésistes* par le D^r Rendu et par l'Union des Ingénieurs catholiques et cela sans mentionner la différence existant entre des recherches à distance sur plan et des prospections faites sur le terrain.

On peut appliquer à la Presse, et encore plus à la Radio, le jugement d'Esope sur la langue : « C'est ce qu'il y a de meilleur et c'est ce qu'il y a de pire ».

Grâce à la Radio sont apparus des moyens de domination nouveaux que des groupes ou puissances de domination savent utiliser, en lui faisant répandre des vérités plus ou moins déformées ou de purs mensonges, mais le mensonge n'est-il pas la meilleure base des moyens de domination ?

Dans ces conditions il ne reste qu'à enregistrer des *faits*. On pourrait en citer un très grand nombre, en ne tenant compte que des recherches faites *sur inconnu total*.

Je me contenterai de faits personnels ; je les avais relevés pour mon rapport *L'Eau au point de vue géologique et radiotellurique* au Congrès international de Liège, tenu dans le cadre de l'Exposition de l'Eau, en 1939. Je les ai mentionnés, en 1940, dans *La Côte d'Azur Médicale* et dans une plaquette illustrée, actuellement épuisée. Le peu de temps accordé à chacun des nombreux congressistes et la nécessité de ne pas augmenter d'une façon démesurée les comptes-rendus du Congrès ne m'avaient pas permis de les faire figurer dans mon rapport :

1^o J'avais une douzaine d'années et je pratiquais l'Art du sourcier

depuis l'âge de six ans (en imitant mon père). Près de ma maison natale, je voulus vérifier la valeur d'une baguette de Saule autour de mon puits : je connaissais la direction d'où venait le courant. Je trouvai une réaction au niveau de ce courant ; cela n'avait rien d'extraordinaire et cela eût pu être le résultat d'une auto suggestion. Mais un peu plus loin je trouvai, alors que je n'avais pas de « témoin » ou syntonisateur Eau, une réaction d'une intensité à laquelle je n'étais pas habitué. Je crus à une erreur et serrai très fort ma baguette pour l'empêcher de tourner ; elle tourna cependant : le bois de saule tourna dans son écorce presque immobile dans mes mains. Ce fut l'origine des baguettes à manchons, que j'ai créées depuis. L'influence ayant provoqué cette rotation violente resta pour moi mystérieuse.

Un autre fait se produisit que je ne reliai pas alors à cette observation : mon père, qui était très curieux, avait constaté que l'herbe était plus belle dans la partie située devant la maison que dans celle située derrière et que les pommes y avaient une plus belle coloration. Il eut alors l'idée de séparer les récoltes de pommes. Le cidre provenant de la partie située derrière la maison était un peu moins fort en alcool, peu coloré, un peu « plat », tandis que celui provenant de la partie située devant la maison était un peu plus fort en alcool, mais surtout plus coloré, plus capiteux, plus « gouleyant », suivant l'expression des Normands.

De très nombreuses années plus tard, j'ai prospecté à nouveau le voisinage de mon puits, avec M. Larvaron, professeur d'Agriculture à Rennes. Nous avons trouvé le courant alimentant le puits et l'influence violente voisine, qui donne les réactions d'un courant radio actif, Examinant ensuite une carte de géologie, j'ai trouvé que la partie du terrain en avant de la maison était sur du Cambrien, que l'autre était sur du Pré cambrien, et que la séparation, avec faille probable, correspondait à la ligne d'influence forte que j'avais trouvée autrefois.

2° En 1926, on cherchait de l'eau pour la Plage Normande de Donville-les-Bains, près de Granville, où je me trouvais en villégiature avec M. Larvaron. Il fallait au moins trente mètres cubes d'eau par jour en été... Nous fîmes le long de la falaise, près de la mer, diverses prospections qui nous permirent de préciser dans le roc (Phyllades de Saint-Lô) l'emplacement de petits filets d'eau ne donnant que dix mètres cubes au maximum. Ces emplacements ont servi plus tard à faire des puits pour le lavage des autos, pour l'arrosage des courts de tennis, etc...

Nous avons cherché plus loin de la mer, jusque sur la crête séparant les falaises de Donville de la vallée du Bosq, parallèle au rivage. Sur le haut de la crête, nous avons repéré quatre courants allant vers le Bosc : deux ferrugineux, un siphonant de huit à douze mètres, enfin un autre courant, qui avait l'avantage de passer dans une carrière abandonnée, dont on avait extrait de la pierre sur une hauteur de dix mètres (Poudingues de Granville).

Nous consacraâmes plusieurs journées de notre villégiature à étudier la profondeur et le débit probable de ce courant. C'est alors que nous avons créé la méthode Regnault-Larvaron pour l'étude du débit sur l'estimation de la vitesse et de la section mouillée du courant.

Nous trouvions une profondeur de 7 m. 10, un débit de 35 mètres cubes environ par jour, pour la période où nous opérons (août). Comme l'été n'avait pas été très sec, nous jugeons prudent de sous-estimer le débit et d'indiquer seulement trente mètres-cubes au moins en période de sécheresse.

L'architecte hésita longtemps avant d'entreprendre les travaux, parce que, pour le creusage, nous lui avions indiqué un point sur une crête et... dans des poudingues... Il se décida enfin et nous écrivit, le 14 novembre 1928 :

« J'ai le plaisir de vous annoncer qu'actuellement le puits est à 7 m. 10 de profondeur au-dessous du plancher du treuil.

« L'entrepreneur me fait savoir que le débit souterrain paraît atteindre environ 42 mètres cubes par jour et la principale émergence se produit vers le fond en direction que vous avez indiquée.

« Cela confirme toutes vos prévisions ; je vous en remercie et vous en félicite... »

L'Administrateur-Directeur : THOMAS.

L'année suivante, j'ai pu savoir que, pendant l'hiver, le débit avait atteint 92 mètres cubes, puis qu'il avait progressivement baissé ; j'ai visité le puits en fin août, le dernier jour d'une période de sécheresse exceptionnelle de trente jours, pendant lesquels il n'avait pas plu. Le débit était de trente-six mètres cubes refoulés journellement dans un château d'eau. Le creusage était en entier dans les poudingues ; l'eau arrivait de la direction que nous avions précisée, en faisant le trajet du courant, et suivant le diamètre du puits, creusé exactement sur un cercle ayant comme centre le piquet de repère que nous avions planté lors de notre prospection.

3^o A Donville-les-Bains, au chalet Anita, j'ai aussi fait appel au concours de M. Larvaron pour une autre prospection. Dans le petit jardin de ce chalet, il y avait un puits donnant de l'eau non potable. Notre prospection radiotellurique nous permit de constater que le puits était alimenté par un courant perpendiculaire à la rue voisine, mais aussi qu'il y avait un autre courant un peu plus profond parallèle à la rue et croisant le premier.

Nous indiquons un point de forage loin de ce croisement. Là nous estimons la profondeur de 8 m. 50 et signalons la présence d'un autre courant un peu plus profond, qui pourrait venir s'ajouter au premier, en poussant le forage jusqu'à 10 ou 11 mètres. La remontée de l'eau du premier était estimée à 6 mètres, et le débit à 20 mètres cubes par jour au moins.

Le 26 août 1935, le propriétaire, M. Pourchet, nous écrivait :

« Je suis heureux de vous donner connaissance des résultats obtenus. Le puits a été percé à l'endroit indiqué.

« Vous m'avez donné les indications suivantes : Eau 8 m. 50 ; remontée environ 6 mètres ; débit 20 mètres cubes.

« Voici ce qui a été constaté par moi au cours des travaux : Nature du sol jusqu'à 2 mètres : terre et tuf ; ensuite roc de même nature que les falaises proches (Phyllades de Saint-Lô).

« Dimensions du puits : diamètre intérieur : 1 mètre ; profondeur totale : 12 m. 25. L'eau a commencé à suinter vers 8 mètres et elle

est montée très lentement à 8 m. 50. Nous avons trouvé une seconde veine moins importante à 10 mètres.

« Quinze jours après la fin des travaux j'ai constaté une hauteur d'eau de 9 m. 50.

« J'ai installé une pompe d'un débit de 1.000 à 1.200 litres à l'heure. Avec un essai de six heures, trois le matin, trois l'après-midi, je n'ai pas vidé le puits qui est resté avec une hauteur d'eau de 3 m. 50 environ, ce qui m'a permis de voir arriver l'eau vers la profondeur de 8 m. 50.

« Je suis heureux de constater la coïncidence de vos précisions et du résultat pratique ».

POURCHET.

Notons que la remontée d'eau pour le courant de 8 m. 50 avait été estimée par M. Larvaron et par moi à environ 6 mètres, ce qui eût dû amener l'eau à 2 m. 50 du sol environ. Avec un puits plus profond (12 m. 25) la hauteur d'eau a été de 9 m. 50, ce qui amène l'eau à 2 m. 75 du sol. L'approximation était assez exacte.

4^e A Carqueiranne, en 1930, dans une propriété appartenant à M. Prigent, avocat à la Cour d'Appel de Paris, sur un terrain permien formant mamelon, on a commencé un puits, d'après les indications d'un sourcier, qui a déterminé l'emplacement, mais n'a pu préciser la profondeur... Arrivés à 10 m. 50, dans du « grès de boue », c'est-à-dire dans du grès permien, les puisateurs déclarent qu'il est inutile de continuer le travail, parce qu'ils ne trouvent généralement pas d'eau dans ces roches. M^{me} Paulin-Bertrand et une de ses amies, M^{me} Vallée, représentant M^e Prigent, me demandent d'examiner le terrain.

Ma première impression, basée sur des notions de géologie, est qu'il n'y a pas d'eau. Je demande pourquoi on n'a pas plutôt cherché dans un thalweg voisin ; on me répond :

— « Parce que le propriétaire veut faire construire sa villa à mi-côteau et voudrait avoir l'eau à sa porte ».

— « Pourquoi ne demande-t-il pas aussi à son architecte de lui faire une cheminée, par laquelle les alouettes lui tomberaient toutes rôties ? »

Cependant je fais une visée à quelque distance avec mon radiocapteur et... je trouve une indication d'eau par le travers d'un petit bouquet d'arbres à mi-coteau. On me dit que c'est bien l'emplacement choisi, où on a commencé à creuser le puits.

Je prospecte autour du puits commencé, après l'avoir neutralisé, au moyen de fiches métalliques réunies par un fil conducteur entourant son entrée. Je trouve un courant de peu d'importance à 12 m. 25.

Comme les travaux sont déjà très avancés et qu'il faut peu d'eau pour la maison projetée, je ne pousse pas plus loin les recherches sur le fil de dérivation attaché à mon « inducteur » et je conseille de poursuivre le creusage.

Quelques jours après, au téléphone, on m'apprend que l'eau a été trouvée exactement à 12 m. 25, mais qu'elle est peu abondante ; on me demande ce qu'il faut faire. Je réponds : « Continuez à creuser sur une profondeur de 2 mètres environ, pour constituer une réserve, mais sans employer de mines ».

Un peu plus tard on me téléphone : « L'eau a disparu ».

Je réponds : « Vous avez employé des mines malgré mon avis et vous avez fissuré le sol ».

— Nous n'avons utilisé que plusieurs pétards ».

— C'est la même chose.

— Alors que faut-il faire ?

— Continuer le creusage du puits, jusqu'au fond des fissures provoquées par les explosions, et cela sans mines ni pétards.

Quelques jours plus tard, on me téléphone :

— « Nous sommes à 15 mètres ; l'eau est revenue, mais pas plus abondante ; elle ne vient plus par une seule veine ayant la même direction qu'à 12 m. 25 ; elle vient par deux petites veines.

— Naturellement, puisque vous avez fissuré le sol ; il y a eu deux fissures obliques, amenant la même quantité d'eau que trois mètres plus haut.

— Ne pourrait-on voir s'il n'y a pas un courant inférieur plus important ?

— C'est possible ; ces petites veines d'eau sont souvent superposées.

On me demande de faire une nouvelle prospection. En allant de Toulon à Hyères, en consultation avec un confrère qui est venu me chercher et qui est lui-même sourcier, nous nous arrêtons à Carqueiranne.

Cette fois-ci je tends le fil de dérivation de mon inducteur jusqu'à 25 mètres, certain qu'on ne voudra pas pousser le creusage plus loin. Nous avons une réaction sur le fil bien au delà de 12 ou 15 mètres. Au moment où j'allais mesurer, une pluie torrentielle survient. Je fais un nœud sur le fil et nous ramassons le matériel en vitesse. N'ayant pas dans ma trousse de prospection le fil de longueur connue reliant le pôle Sud de mon inducteur au sol sur la zone d'influence, je l'avais remplacé extemporanément par un fil de cuivre détaché du fil de dérivation. Nous oublions de ramasser ce fil dans ma trousse, nous le recueillons ensuite pour le mesurer plus tard et le plaçons sous le tapis de pied de l'automobile, puis nous allons à Hyères pour la consultation médico-chirurgicale projetée. L'auto me ramène à Toulon, je prends ma trousse et cherche le fil placé sous le tapis ; il n'y est plus ! Le chauffeur se rappelle qu'il a secoué le tapis à Hyères et qu'il a oublié le petit bout de fil.

Je mesure le fil de dérivation depuis la prise jusqu'au nœud fait par moi, mais je suis dans l'impossibilité de donner une profondeur très précise. Je trouve, en effet, 18 m. 25 pour F , mais je n'ai pas la longueur exacte du fil à la terre f , à soustraire dans la formule :

$$P = F - f.$$

J'estime, d'après mes souvenirs, f de 10 à 25 centimètres. Et j'écris : « Poussez le creusage jusqu'à 18 mètres *forts* ».

Le 18 mars 1930, M^{me} Paulin-Bertrand m'écrit :

« On a trouvé l'eau à 18 m. 15, au milieu du puits, exactement dans la direction que vous avez indiquée. La source a un débit de cent litres à l'heure ».

J. PAULIN-BERTRAND.

5° A Carqueiranne, une personne maniant le pendule a trouvé des réactions anormales dans son jardin ; elle me demande une prospection de contrôle, non pour lui trouver de l'eau, car elle en a assez, mais pour préciser, si possible, la cause de l'anomalie. Je ne puis y aller alors, mais, sur ma demande, M. Lucien Marcel, ancien professeur de Géologie à l'Ecole Rouvière, qui a été depuis lors Président de l'Association française des Radiotelluristes, Sourciers et Puisatiers, veut bien examiner le terrain et insiste ensuite pour que j'y fasse une prospection.

La question m'intéresse d'autant plus d'une part qu'il y a de l'or à Carqueiranne, d'autre part que plusieurs mois avant, de La Crau, à six kilomètres de distance à vol d'oiseau, avec mon radio capteur, M. Marcel et moi avions repéré une zone d'influence radio active (dans le sens Curie du mot) sur une ligne passant entre San-Salvador et Carqueiranne, environ sur la propriété où j'étais appelé à prospecter.

Je me rends donc à l'invitation de la propriétaire, et, tout en démontrant le fonctionnement de mes appareils, je fais une prospection rapide, en présence de la propriétaire, de M. Lucien Marcel, qui me prête son concours, du Bâtonnier de Toulon, M^e Brun, de M^{me} de Buti et de ma famille.

Je précise : terrain sec 102 centimètres ; couche phréatique peu importante 42 centimètres ; couche imperméable ; au-dessous montée d'eau radio active entre 4 m. 50 et 5 mètres. Forer jusqu'à 7 m. 50 pour une première exploration, après avoir fait un puits de 4 mètres ou du moins jusqu'à la couche imperméable et bétonner ce puits ; *l'eau radioactive provient de plus de 200 mètres de profondeur*. Mon échelle millimétrique ne dépassait pas 200 mètres. C'était un fragment d'une échelle de 400 mètres, qu'une brave dame d'une centaine de kilos avait brisée en s'asseyant dessus.

Au lieu de faire forer, la propriétaire, impatiente de connaître le résultat, fit creuser un puits de 7 mètres, sans attendre la venue d'un foreur, M. Planchin, de Nancy, avec lequel des pourparlers avaient été engagés. Les couches furent trouvées aux profondeurs indiquées ; on rencontra des roches volcaniques.

L'analyse de l'eau, faite par M. Lepape au Collège de France, donna : « Radioactivité 1,9 millimicrocurie... Sels de Radium en dissolution assurant une radio activité permanente... ».

Je fais un certain contrôle du débit et de la profondeur : le puits est complètement vidé par pompage à 10 h. 20 ; l'eau remonte du fond et atteint 65 centimètres à midi dans le puits, dont le diamètre est de 1 m. 10. La température de cette eau est de 23° centigrades, alors que la température dans l'air est de 18° et que celle du puits voisin est de 10°.

Si on admettait une augmentation de 1° par trente-et-un mètres de profondeur, ce qui est sans doute inexact ici, en terrain volcanique, il en résulterait que l'eau viendrait de 403 mètres de profondeur, donc de « plus de deux cents mètres de profondeur », ainsi que me l'avaient fait estimer les mesures prises sur mon échelle millimétrique des profondeurs.

6° Dans la région de Toulon, où un ingénieur d'une Compagnie d'Eau prétendait que, si on trouvait de l'eau et si on pompait, on

épuiserait le sol de Toulon en six heures..., j'ai fait diverses prospections avec un confrère et M. Marcel. Nous avons été d'accord sur divers points de forage. Deux forages furent faits à environ 35 mètres l'un de l'autre, ce qui nous valut des critiques de ceux admettant *a priori* que deux forages doivent être éloignés d'au moins 65 mètres... notre détermination était due à ce que, pour nous, les forages étaient faits sur des courants complètement distincts et ne provenant pas de la même vallée.

Pour le premier forage, nous avons trouvé, sur le fil de dérivation tendu à l'Ouest à partir du pôle Nord de mon inducteur : Premier courant perpendiculaire au thalweg, à 4 mètres (à éliminer par centre-tubage, parce que représentant des eaux assez superficielles impures).

Sol imperméable vers 5 mètres. Autres courants superposés dans la même vallée : à 15 mètres, entre 39 et 40 mètres (plus près de 40 que de 39, une estimation plus précise était difficile du fait qu'en raison de l'impossibilité de tendre le fil de dérivation sur le terrain à une pareille longueur, la mesure était faite sur mon échelle millimétrique où un millimètre représente un mètre) ; nous notions enfin, sur cette même échelle, un courant à 72 mètres ; pour ce dernier nous fûmes d'accord sur ce point que l'eau avait une teneur en sel (chlorure de sodium) plus élevée que dans les courants précédents.

Les travaux furent surveillés par M. Sauvaigeo, depuis ingénieur de la ville de Nice et par le regretté M. Planchin, chargé de cours de forages à la Faculté des Sciences de Nancy.

Au creusage du puits précédant le forage, on trouva bien, à 4 mètres, le petit courant perpendiculaire aux autres avec un débit d'environ un litre-minute.

Au forage on rencontre un courant à 15 mètres : l'eau monte. A 39 m. 70, la montée d'eau augmente et atteint le niveau de 3 m. 20 au-dessous du sol, alors que l'eau en excès apparaît par des fissures et infiltrations dans un torrent voisin. A 72 mètres exactement on rencontre une couche de sable un peu salé au goût ; l'eau s'élève à 3 mètres du sol, sans qu'il ait plu et sa salure passe de 21 à 40 centigrammes.

Une pompe américaine, noyée à près de 80 mètres, donna, pendant quinze jours, un débit de trois millions cinq cent mille litres, par jour, d'après l'estimation du débit de la pompe, sans pouvoir faire baisser le niveau au-dessous de 64 mètres, alors que j'aurais voulu le faire baisser à plus de 72 mètres, pour prendre le courant inférieur par en-dessous et augmenter son arrivée d'eau.

Les couches traversées ont été multiples et complexes, ainsi qu'en témoignent les échantillons que j'ai prélevés à chaque changement de terrain.

L'analyse bactériologique révéla seulement quelques coli-bacilles, dont la présence avait, d'ailleurs, été prévue lors de la prospection radiotellurique.

Notons que le pompage ayant fait baisser le niveau d'eau à 64 mètres dans ce premier forage ne fit pas sensiblement baisser le niveau de l'eau du second forage, placé trente-cinq mètres plus loin, près du point de convergence de deux courants provenant d'une autre direction.

Notons aussi que sur un autre point de forage la prospection radio-

tellurique avait décelé la présence de radioactivité (dans le sens restreint accepté depuis Curie) ; de l'eau et des gaz de ce forage furent envoyés à M. Lepape, au Collège de France, qui confirma les données de la radiotellurie. Le 17 juin 1932, le Dr Charmont écrivait à ce dernier :

« Je vous remercie de votre analyse, qui confirme les données de nos recherches radiotelluriques.

« Je viens de présenter les résultats au Pr. Jules Regnault, qui a été vivement intéressé, parce qu'ils répondent entièrement à ses prévisions ».

7° Dans une grande ville de l'Orne, on avait besoin d'eau et on songeait à prendre de l'eau de rivière, lorsque, pendant le Congrès des Radiotelluristes et sourciers du Nord-Ouest, tenu à Granville, en 1932, le frère du Maire de cette ville me demanda mon avis ; je conseillai d'éviter autant que possible les eaux de surface et de faire faire une prospection par des radiotelluristes et sourciers.

Quittant la région granvillaise, où je n'étais que pour une ou deux semaines, je mis les intéressés en rapport avec M. Larvaron, qui pratiqua une première prospection encourageante et fit appel à un ingénieur-foreur, M. Maisonneuve, de Paris. Quoique sourcier lui-même, celui-ci fit contrôler les prospections par deux autres sourciers, dont M. Mellin, qui furent d'accord pour fixer trois points de forage. En 1933, je fus invité par M. Larvaron à contrôler ces données et j'indiquai un quatrième point de forage éventuel, pour le cas où les besoins de la ville en eau viendraient à augmenter. Il était sage de faire de multiples contrôles radiotelluriques et nous employâmes même l'électroscope de Vita, car nous nous trouvions sur de l'arkose, roche dans laquelle certains géologues admettaient difficilement la présence de l'eau.

Le 20 octobre 1934, M. Maisonneuve, en me remerciant, m'annonçait qu'aux essais le premier forage donnait deux mille mètres cubes par jour.

La ville avait déjà de l'eau, et d'autres forages voisins pouvaient augmenter considérablement ce débit.

Voici encore d'autres faits, pour lesquels nous manquons malheureusement d'une grande précision :

8° Un de mes confrères, le Dr Seguy, me demande de lui trouver de l'eau dans son petit jardin, situé à Toulon, au Mourillon, presque au sommet de la Mitre, sur une élévation entre la route ou boulevard et la mer, dans des phyllades antéhouillers. Les probabilités géologiques d'en trouver ne sont pas grandes. Cependant je repère deux zones d'influence, l'une trop près d'un mur de clôture, l'autre vers le milieu du petit jardin.

Le fil de dérivation ne peut être tendu à l'Ouest plus de sept mètres, car le jardin n'a guère qu'une quinzaine de mètres de large, et sur cette longueur je n'ai pas de réaction ; je suis obligé de couder le fil sur un isolateur et de le prolonger vers le Nord.

Je trouve une réaction à une dizaine de mètres (j'ai donné le chiffre précis au confrère, en le priant de le contrôler, car je voulais savoir l'influence possible de la coudure et du changement d'orientation

du fil). Le confrère a fait faire le puits, dont il est enchanté, mais a négligé de me prévenir.

C'est plus d'un an après qu'il m'apprend incidemment le bon résultat, mais il ne peut me donner un chiffre précis sur la profondeur à laquelle on a rencontré l'eau : il a dépassé les dix mètres et fait élargir la base du puits, pour constituer une réserve d'eau ; mais il peut certifier que, s'il y a eu une erreur sur l'estimation de la profondeur — ce qu'il ne croit pas — cette erreur n'atteint pas un dixième.

9° Au Brusç, le Dr Magin me demande de prospecter sa propriété dans une sorte de petit cirque non éloigné de la mer, dans un terrain de phyllades antéhouillers. Je repère le trajet d'un petit courant sinueux et détermine la profondeur sur la partie moyenne de ce courant, là où le confrère avait l'intention de faire creuser. Il a préféré ultérieurement établir le puits plus près de sa maison et l'a fait creuser sur le trajet que j'avais marqué, mais en amont du point où j'avais établi la profondeur. Il a trouvé l'eau à une profondeur un peu moins grande que celle indiquée en aval ; c'est tout naturel, mais de tels contrôles manquent un peu de précision.

10° J'ai pu contrôler la valeur des indications données par divers sourciers sur inconnu total, au Congrès de Brignoles, ainsi que je le relate ailleurs.

Voici encore, entre autres, quelques expériences que j'ai faites et que d'autres peuvent faire :

11° Dans le quartier des Routes, à Toulon, en passant, je rends visite à un professeur du Lycée, nouvellement installé dans une propriété, qu'il a récemment achetée. Il me demande de faire, par curiosité, une prospection rapide de sa propriété. Je trouve un petit courant d'eau, dont je lui donne la direction. Il me dit :

— C'est sans doute celui qui alimente le puits.

Et il m'entraîne dans une cour intérieure où il y a une pompe alimentée par un puits, dont l'orifice est fermé par une plaque de fonte.

— Vous n'avez pas décelé le puits, me dit-il.

— Non, je ne le cherchais pas, d'ailleurs ; mais voulez-vous que nous tentions une expérience ? Estimer la profondeur du puits et la hauteur de l'eau qui s'y trouve.

— Est-ce possible ?

— Nous verrons bien.

En quelques minutes, grâce à l'étude de « l'image » du puits, je pus lui dire : la profondeur du puits est de tant de mètres et la hauteur de l'eau est environ telle.

— Mais je ne connais pas la profondeur du puits, et encore moins, la hauteur de l'eau.

— Tant mieux, cela nous met à l'abri de phénomènes de suggestion, qui auraient pu se produire. ... Vous avez une ficelle et un poids, le puits peut être facilement ouvert en soulevant la plaque de fonte. ... Mesurons.

Ainsi fut fait et les mesures de profondeur du puits et de hauteur de l'eau contrôlèrent mes estimations, qui étaient exactes.

C'était de la Magie, pour mon sceptique professeur, et pour ne pas reconnaître la valeur de la radiotellurie, il ne pouvait pas admettre

que je ne fusse pas antérieurement venu dans cette propriété, où, en réalité, j'entrais pour la première fois, n'ayant d'ailleurs pas fait de prospection dans le voisinage immédiat.

12^o En janvier 1931, je me rends à Granville en vue d'y acheter une maison située à 46 mètres d'altitude, dans la vieille ville, sur « le Roc », qui a 1.500 mètres de long et 150 mètres de large, qui est entouré par la mer de tous les côtés, sauf à la « Coupée des Anglais », où le sol se trouve seulement à quelques mètres au-dessus de la mer.

J'arrive par le premier train du matin, vers 6 heures : il pleut et je me réfugie dans un café, en attendant l'heure (dix heures) à laquelle peut me recevoir M. Henry Daschers, l'agent chargé de faire visiter et de vendre la maison. Vers 8 heures le soleil se montre superbe ; je quitte mon café et commence à monter vers « le roc », en prenant le chemin des écoliers, pour faire passer le temps, par les jardins installés au-dessous des remparts, « Square Lecarpentier ». La pluie avait cessé, mais des filets d'eau ruisselaient en divers points du rocher de Granville ; je me demande s'il n'y aurait pas de petits courants d'eau à ce niveau (ce qui, une fois de plus, mettrait en échec la loi archifausse du niveau hydrostatique, telle qu'elle est présentée dans les manuels de Géologie). Je me sers de ma baguette et d'un « syntonisateur » ou « témoin » Eau. Là où il y avait dans la roche des suintements au-dessus de moi, je ne trouvai aucun indice de courant.

Je tenais encore ma baguette en me disant : « Il n'y a rien ici » et j'allais la remettre dans ma poche, lorsque j'eus une forte rotation. Je repris l'expérience qui fut positive. Je pensai d'abord que je me trouvais sur une canalisation d'eau de la ville. Comme contrôle, je fis, par le procédé des 45°, une estimation rapide et très approximative de la profondeur ; je trouvai entre 7 mètres et 7 m. 50 ; ce ne pouvait être une canalisation placée dans le rocher à cette profondeur. Je cherchai d'où venait le courant. Il venait de la direction de la maison que je voulais acheter. Après plusieurs visées je pus établir qu'il venait non de sous la maison, mais de sous le mur séparant cette maison de la rue Saint-Denis. Mais il était grand temps que je n'oublie pas le rendez-vous de l'agent : celui-ci me vante, naturellement, les avantages de la maison, qu'il doit vendre, mais, à la fin, avoue qu'il y a une servitude sur un puits.

— Un puits dans le mur de la rue Saint-Denis..., lui dis-je.

— Je vois que vous avez visité la maison, vous la connaissez...

— Je ne la connais pas du tout, je n'y suis jamais entré, mais, s'il y a un puits, il ne peut être que dans le mur en question, parce qu'il n'y a dans cette petite zone du rocher qu'un courant et qu'il passe à peu près sous ce mur, parallèlement à lui..., je viens de le découvrir dans le square au-dessous, où il passe entre 7 mètres et 7 m. 50 de profondeur... Comment j'ai appris cela ? ... mais avec ma baguette de sourcier.

M. Daschers fut fort intéressé par cette donnée. Nous allons ensemble visiter la maison ; il me montre le puits situé dans l'angle du mur de la rue et du mur de la maison donnant sur une propriété voisine. Je lui demande la profondeur du puits et la hauteur de l'eau ; il l'ignore totalement. Je lui propose de tenter un essai d'estimation

et, en quelques minutes, je lui dis : « Douze mètres de profondeur ; environ deux mètres d'eau ».

Aussitôt nous décidons de faire un contrôle : nous ouvrons le puits et avec un bouchon de carafe attaché à une ficelle, nous relevons : profondeur 12 mètres ; hauteur de l'eau 2 m. 10. Mon estimation approximative de la hauteur de l'eau était trop courte de 10 centimètres. J'avais mesuré en comptant mes enjambées, qui valent presque un mètre (100 à 104 à l'hectomètre).

13° Avec M. Larvaron et le commandant Baudre, je vais faire une prospection sur un terrain où on a exploité autrefois des mines de cinabre. M. Larvaron et moi sommes d'accord pour délimiter les zones à cinabre, l'emplacement de galeries souterraines, leur profondeur et leur largeur. M. le commandant Baudre nous dit qu'un puits est resté stérile et a été comblé. Nous retrouvons l'emplacement du vide caractéristique de ce puits sous un pommier. Alors le commandant Baudre sort de sa poche un ancien plan des mines et constate que nos indications sont conformes à ce plan. Du coup son scepticisme sur la valeur de la radiotellurie est fortement ébranlé.

Cependant, comme il avait étudié le plan précédemment et qu'il était près de nous pendant nos recherches, on pourrait objecter qu'il y a eu en jeu une suggestion mentale, comme dans les phénomènes de Cumberlandisme.

En rentrant à Saint-Lô, nous continuons à prospecter en automobile ; nous trouvons d'autres filons de cinabre, dont la présence sera peut-être contrôlée par des forages. De plus, nous repérons, sous la route, le passage d'un courant radioactif dans le sens Curie du mot.

Ultérieurement MM. Larvaron et Baudre sont revenus étudier cette région, avec M. le commandant Langlois ; ils ont fait faire un puits mettant à jour l'eau radioactive d'Hébécrevon (Source Hébé).

14° Un notaire de Normandie me demande de prospecter un terrain au point de vue de la présence de l'Or. Je trouve l'influence de l'or à cinq mètres de profondeur, sur une hauteur d'environ 25 mètres. Il me conduit dans une carrière en bordure de ce terrain, dans laquelle, à partir de 5 mètres, on trouve du sable fin exploité pour la construction. Il a fait analyser ce sable, qui contient 4 grammes d'or et 6 grammes d'argent et de l'antimoine par mètre cube ou tonne. Il faudrait trouver de quels terrains aurifères provient ce sable. Pendant trois jours j'ai prospecté la région, en automobile, avec M. Larvaron. Avec le radiocapteur nous encadrons une zone de 10 kilomètres sur 7, dans laquelle nous trouvons des influences d'or espacées. Nous remontons vers le centre de l'émission.

Près du centre, dans un champ, nous estimons les profondeurs de trois couches. Le notaire m'apprend que le terrain appartient à un de mes petits cousins ; nous allons voir celui-ci et il fait faire un puits.

Quelque temps plus tard nous allons voir les travaux : les profondeurs indiquées ont été dépassées, parce que le propriétaire s'attendait à trouver certaines roches, et il avait traversé une couche ferrugineuse contenant du quartz. Sur le bord du puits fait en prenant comme centre le piquet implanté par nous, cette couche avait été trouvée presque à la profondeur et avec la hauteur indiquées : il

semblait n'y avoir que trois centimètres d'erreur. Je fais avec le fil de dérivation sur mon inducteur une nouvelle estimation de profondeur à quatre mètres du bord du puits et trouve un mètre de plus pour la profondeur, ce qui justifierait la petite erreur apparente sur un pendage de la couche. Le propriétaire, qui avait fait des sares pendant la guerre de 1914-1918, veut s'assurer si ce pendage existe ; il commence une galerie et plus tard il m'écrivit que la couche a bien un pendage d'un mètre sur quatre dans la direction indiquée.

Un échantillon du minerai fut analysé, il ne contenait qu'un gramme d'or à la tonne et ne présentait, par conséquent, aucun intérêt pour une exploitation.

15° A propos du radiocapteur j'ai relaté les observations que nous avons faites sur la détermination de trois courants d'eau superposés et sur la nature des couches de roches successivement traversées dans un forage de 80 mètres, destiné à l'évacuation des eaux résiduelles d'une cidrerie.

Voilà des résultats obtenus avec une précision que ne saurait expliquer le calcul des probabilités et qui m'ont bien donné l'évidence personnelle de l'existence du phénomène du sourcier.

Mais il faut reconnaître qu'on peut quelquefois se trouver en présence d'un échec ; on peut s'en consoler, quand on en trouve l'explication, car alors on fait progresser nos connaissances sur le sujet, mais il n'en est pas toujours ainsi et il reste quelquefois des inconnues. Ainsi, à Sanary, au château de la Millière, le propriétaire, le Dr Roethlisberger, qui y avait déjà un puits, voulut en faire creuser un autre. Lui-même sourcier, il détermina un point de passage de courant souterrain ; pour plus de sûreté, il fit examiner le terrain successivement par trois ou quatre autres sourciers, qui délimitèrent le même courant. Il ne trouva pas d'eau. Appelé, moi aussi, à examiner ce terrain, je trouvai la même influence de courant. Et cependant nous n'avons pas eu d'eau... Dans le creusage on a dépassé un peu, sans résultat, les profondeurs que nous estimions. Y a-t-il réellement un courant, mais beaucoup plus profond ? S'agit-il d'une anomalie des influences telluriques ?... C'est ce qui reste pour nous un mystère.

Si j'ai tenu à rapporter en détail des faits observés par moi-même, c'est uniquement dans un but scientifique, pour éclairer ceux qui, sans l'avoir étudié, nient le phénomène du sourcier.

Personnellement, je n'ai aucun intérêt à ce que ce phénomène existe ou n'existe pas. Je ne suis pas prospecteur professionnel.

Je me suis intéressé à l'étude de la question depuis de nombreuses années ; je lui ai consacré beaucoup de temps et pas mal d'argent, uniquement par curiosité scientifique.

CHAPITRE VIII

RADIOBIOLOGIE

Radiesthésie agricole et horticole. — Sélection des graines et semences, des petits plants, du terrain, des engrais : accord du terrain et de la culture ; pH ou acidité ionique. — Parasites des végétaux. — Repérage d'essences d'arbres en forêt ; examen des bois. — Traitement des plantes.

Radiesthésie vétérinaire. — Vigueur, maladies des animaux ; diagnostics, régimes, traitements. — Pour gagner aux courses (?) : estimation de la vigueur des chevaux. — Gestation, sexe.

Radiesthésie médicale humaine. — Abbés Bouly et Mermet. — Méthodes Bost, Bovis, Pharec. — Disque ou rosace de Jacqueline Chantereine. — Méthode chromatique du Dr Albert Leprince. — Disque de Brochenin. — Plan de vibration individuelle de Baradat. — Méthode du pharmacien Lesourd, son application par le Dr Valmyre. — Diagnostic séro-radiesthésique du Pr. Dr Abravanel Ayssoy. — Sexe du fœtus (?). — Examen pré-nuptial radiesthésique. — Tension artérielle prise au pendule (?). — Régimes : lait, vin mouillés ? Champignons vénéneux ? Sucre de canne ? Pain trop blanc ? — Mort ou vivant ? — Localisation du mal. — Illuminés et charlatans. — Opinions de médecins. — Epreuves du Congrès de Lausanne.

« Ondes nocives ». — Action sur les végétaux, les ferments, les animaux, les hommes. — Assèchement de murs humides par dérivation des « ondes » ou des charges électriques (système du Dr Roethlisberger). — Neutralisation, absorption ou dérivation des « ondes nocives ».

Action des oscillateurs.

On a donné le nom de « Radiobiologie » à l'application de l'Art du Sourcier aux êtres vivants. Suivant qu'il s'agit de plantes, d'animaux ou d'êtres humains, elle comprend la « Radiesthésie agricole et horticole », la « Radiesthésie vétérinaire », la « Radiesthésie médicale ».

RADIESTHÉSIE AGRICOLE ET HORTICOLE. — Les plantes sont sensibles aux multiples influences du milieu, aux radiations solaires, aux périodes de la Lune, à la couleur de la lumière, enfin à l'orientation magnétique, ce que savaient déjà les anciens Romains, puisque Virgile conseille de replacer dans la même orientation les végétaux qu'on transplante. Elles le sont à des influences électriques, aux courants telluriques, à l'ionisation de l'air qui se produit sur des failles ou qu'on provoque en électroculture, ainsi qu'à diverses radiations et, en particulier, aux ondes hertziennes, en accord ou résonance avec les radiations ou vibrations de telle ou telle plante, ainsi que

l'ont montré des expériences de Lakhowsky, de Nicolas Brunori et de divers autres expérimentateurs¹. Le Dr Preston Hubbel, de Détroit, a même trouvé qu'on active la croissance des plantes en les arrosant avec de l'eau préalablement soumise à l'action d'ondes hertziennes très courtes (*The Journ. of the Americ. Electronic Assoc.*, january 1934).

Chacun sait que les plantes ont des affinités particulières pour certains terrains ou certains engrais déterminés, ceci rappelle la « sympathie » admise par les anciens sourciers entre des bois et des métaux.

D'autres part toutes les graines ou semences d'un même lot ne fournissent pas des plantes également fortes ; chacune paraît avoir une « vitalité », une énergie, un dynamisme particuliers, qu'il serait intéressant de déceler ou mesurer.

L'application de l'Art du sourcier à l'agriculture peut être très étendue. Aussi a-t-elle été accueillie avec enthousiasme. A propos d'un article de Maurice Larvaron, Professeur d'Agriculture, sur la radiotellurie appliquée à l'étude des plantes, Henry de France écrivait, dans *La Côte d'Azur Médicale*, en mai 1931 :

« Je considère l'article de M. Larvaron comme capital. A quoi occuper les nombreux sourciers qui se forment aujourd'hui de tous côtés ? Bien peu auront occasion de faire exécuter des forages. La partie médicale de notre art ne peut être abordée que par des médecins. Pour les autres il ne reste guère que la minéralogie, l'agriculture et l'horticulture ».

Les premières recherches de M. Larvaron ont porté sur la sélection des graines et semences et débuté en 1926. Il a d'abord utilisé le pendule noir et le radiocapteur du Dr Regnault muni de disques chromatiques ; en faisant tourner les trois grands disques, on pouvait obtenir, par superposition de trois écrans différents, près de mille combinaisons chromatiques. Avec des semences de pommes de terre, puis avec des grains de blé, il a noté trois combinaisons différentes et il a désigné chacune d'elle par un nombre de 3 chiffres représentant les trois disques et leur ordre de superposition. Au contrôle cultural les semences donnant une de ces trois réactions eurent un rendement très supérieur à celui des semences ayant donné les deux autres sortes de réaction. Il a publié les résultats dans *La Côte d'Azur Médicale* et dans *La Radio Agricole*, de Paris, en mars 1930.

Il a ensuite utilisé des pendules colorés, pour simplifier le travail ; chaque graine est examinée séparément ; elle est placée sur une plaque d'Aluminium reliée à la terre, avec le hile orienté au Sud magnétique et elle est désimprégnée avec un aimant ; l'opérateur se tient face à l'Ouest. Le *pendule jaune clair* a une giration directe, dans le sens des aiguilles d'une montre, sur une semence vigoureuse ; il reste immobile sur les semences malades. Le *pendule orangé* ne donne pas de réaction avec les plantes saines ; il gire dans le sens direct sur les semences malades ou dégénérées. Le *pendule gris* ne donne rien sur une semence morte ; il a une rotation directe, si elle a encore une vertu germinative. (Réactions pour un sourcier positif). — Avec un pendule réglable sur le magnétisme, le fil doit être plus long pour une semence vigoureuse.

1. Dr J. REGNAULT, *Biodynamique et radiations*, Amédée Legrand, Paris, 1936.

En plaçant le hîle vers le Nord, on décèle des zones ovoïdes autour d'une graine.

Au Congrès de Liège, en 1939, M. Larvaron a insisté : « Une semence (graine ou tubercule) ne développe complètement son champ d'influence radiesthésique que lorsqu'elle est orientée (hîle au Sud et partie opposée au Nord magnétique). »

Un contrôle cultural a été fait sur des pommes de terre avec 20 plants dans chaque orientation : « Dans les huit expériences effectuées, les 20 plants dont le hîle était dirigé vers le Sud ont donné le plus grand rendement. Ceux dont le hîle avait une autre direction ont donné un rendement inférieur d'environ un tiers ».

Dans ses dernières expériences M. Larvaron a utilisé son *radio-campimètre* pour la mesure du champ d'influence et de la vitalité des semences et des graines. Précédemment il avait noté que les semences négatives étaient plus rustiques et productives, et plus tard, en 1930, il avait observé qu'il fallait tenir compte du signe électrique dominant du sol.

Dans sa *Radiesthésie agricole*, M. Orcel signale des bandes sur la terre se dirigeant habituellement de l'Est à l'Ouest et des faisceaux perpendiculaires à ces bandes. Celles-ci proviendraient de courants souterrains profonds ; elles seraient négatives ou positives en alternant. Seules les bandes positives conviendraient à une bonne végétation.

La répartition des zones d'influence me paraît plus complexe. Elle dépend de la constitution du sous-sol et non seulement de courants souterrains.

Pour améliorer les cultures, il y a lieu de s'occuper de la « sympathie », résonance ou syntonisation entre la plante et le terrain. Pour répondre à la question : Une jeune tige peut-elle pousser dans tel ou tel terrain ? M. Mertens conseille de chercher le plan fondamental 1° d'un échantillon de la terre ; 2° de la tige à planter. M. Larvaron cherche si un échantillon de la terre augmente ou diminue le champ d'influence de la graine ou de la plante, ensuite il détermine l'engrais qui conviendrait pour améliorer la terre. Opérant sur un décimètre cube d'un échantillon de terre, il cherche, au moyen de petits tubes d'échantillons de divers engrais ceux de ces engrais qui conviennent le mieux et il peut même doser la quantité de cet engrais nécessaire et suffisante pour une surface donnée d'un terrain de cette nature, destiné à recevoir la culture de telle plante en particulier. On peut ainsi éviter d'employer une espèce d'engrais qui ne conviendrait guère ou pas du tout et aussi de faire des dépenses inutiles en employant plus qu'il n'est nécessaire de l'engrais reconnu le meilleur. En tout ceci, il s'agit d'établir une « syntonie » ou accord entre la plante, le terrain et l'engrais, avec dosage de la quantité d'engrais minima nécessaire et suffisante pour amener le terrain à être en accord avec la plante.

Dans sa *Radiesthésie agricole*, M. Hector Mellin traite de ces questions et s'intéresse particulièrement au coefficient d'acidité ionique (pH), qu'il détermine sur des disques colorés ou sur des disques gradués de 0 à 360°. Le pH est d'autant moins élevé que le rayonnement de l'échantillon se fera plus haut dans le nombre de degrés : 0 à 30° pH peu élevé ; 250° et au delà pH bas.

M. Mellin est revenu sur la question au Congrès de Liège, en 1939 : Sur sa rosace colorée l'alcalinité se manifeste au Nord, débutant au bleu, pour atteindre son maximum au blanc ; l'acidité, depuis le jaune pour dominer dans le noir (dans le secteur Sud) ; la neutralité, à l'Est.

Notons que divers sourciers, pour l'examen du terrain, utilisent des « témoins » de terres à dosages connus, ou, encore, ont recours à la pesée par équivalence de Probst.

Autour d'une plante quelques sourciers étudient quatre zones concentriques, dans lesquelles ils cherchent à reconnaître des signes de la qualité ou de la montée de la sève ; mais il semble difficile de trouver, dans la pratique, une plante suffisamment isolée, pour qu'on puisse étudier ces zones concentriques.

Henry de France précise que pour les plantes vigoureuses le pendule tourne dans le sens des aiguilles d'une montre ; que, pour les plantes faibles, il tourne d'abord dans le sens direct, puis dans le sens inverse. Il écrit d'autre part : « Les chiffres de série des bois sont les mêmes que ceux des métaux correspondants ».

La longueur du champ d'influence d'une plante peut être mesurée au radiocampimètre Larvaron. On peut essayer une mesure avec l'*Electroauramètre* de Terestchenko : c'est un radiotéléphone ; quand on approche d'une plante le bout de l'antenne, on entend un sifflement ; on recule alors jusqu'à disparition du sifflement, on a alors la « longueur d'onde » (ou une harmonique de cette onde ou simplement la longueur du champ d'influence).

Le Dr Abravanel-Aysoy, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, a fait des études sur les plantes, en utilisant son Radio-amplificateur, qui est basé sur l'induction magnétique et avec lequel il « décèle l'accord de résonance au pendule ». Il a fait, en particulier, une étude de l'influence des rayons médicamenteux sur les plantes ¹.

M. Mertens préconise l'emploi de « témoins » ou syntonisateurs, pour rechercher la présence de parasites sur les végétaux.

Pour les arbres sur pied le sens du mouvement du pendule sera inversé, si le doigt de l'opérateur tendu en antenne touche l'emplacement d'une maladie, d'un accident de l'arbre... « Sur des billes de bois, on détectera ainsi celles qui sont défectueuses et on les refusera ». M. Claudel ajoute que, dans les forêts tropicales, pour déceler l'emplacement de bois précieux (acajou, acoumé, wacapou, ebena, etc.), on se servira d'une feuille comme « témoin » ; pour établir une identité complète, on utilisera le rayon solaire.

Des études ont pu être faites pour déterminer l'influence des diaclasses et des failles sur la végétation et aussi l'action néfaste que peut avoir sur des plantes l'influence ou radiation de certains corps transportée par un courant souterrain. Nous aurons à revenir sur ce point à propos des « Ondes », influences, ou radiations nocives.

Beaucoup d'autres questions se rattachent à l'agriculture ou à la viticulture, telles : le dosage des vins et cidres en alcool, le mouillage du lait, l'élevage des volailles, le sexe des œufs, l'état de santé des

1. Samuel ABRAVANEL-AYSOY, Radio-Biologie végétale, *Revue de Pathologie comparée*, Paris, décembre 1935.

bestiaux, mais tout ceci entre aussi bien dans le chapitre de la Radiesthésie vétérinaire.

Comme thérapeutique des plantes, d'intéressants essais ont été faits en entourant des arbres malades d'oscillateurs réglés pour renforcer leur vitalité.

RADIESTHÉSIE VÉTÉRINAIRE. — Une des premières notions fournies par les sourciers aux vétérinaires est celle de l'influence des failles, des diaclases et des courants d'eau souterrains sur les animaux, à laquelle le docteur-vétérinaire Cadéot a consacré une communication à la Société de Pathologie comparée, en 1936. Bien avant, Mager avait signalé le fait que des chevaux étaient excités et se battaient dans des écuries, sous lesquelles passaient des courants souterrains. D'autres observateurs avaient noté que des écuries et des étables dans lesquelles les animaux dépérissaient ou étaient malades, se trouvaient également placées sur de tels courants ou sur des failles.

Divers sourciers, les abbés Bouly et Mermet, le frère Padey, le Pr. Bosset se sont occupés du rayonnement des animaux. Le frère Padey pensait même pouvoir faire le dosage de l'instinct, de la mémoire, du flair, de l'affection des animaux pour l'homme...

En utilisant des témoins et sa méthode du plan solaire, l'abbé Bouly essayait d'identifier les microbes en cause en cas de maladie.

L'exploration porte à la pointe de la baguette sur les organes et sur la colonne vertébrale : la réaction n'est pas la même sur un organe sain et sur un organe malade ou sur le point de la colonne vertébrale correspondant à un organe malade. Il en est de même des mouvements du pendule.

Les sourciers ne se sont pas contentés de rechercher quel est l'organe malade, ils ont essayé d'établir une thérapeutique précise : le médicament indiqué est le produit qui, pris dans la main ou le pendule, rétablit le mouvement normal. De même on règle l'alimentation : est excellent tout fourrage ou autre aliment ramenant le mouvement du pendule ou de la baguette à la normale sur l'organe malade. D'une façon générale tout aliment sur lequel le mouvement se fait en sens inverse de ce qu'il est sur un organe sain est considéré comme mauvais.

Des sourciers ont cherché à établir l'espèce d'un animal, son sexe, sa vigueur : on a appliqué ces données à la colombophilie, à l'apiculture, etc... Il en est même qui ont cherché, en mesurant ses qualités, à prévoir si un cheval avait de grandes chances de gagner aux courses. Claudel écrit que le pendule donne son chiffre d'espèce 18, puis un nombre de tours exprimant sa vitalité, et ajoute : « Nous avons donc dans le cheval de course un peu de facilité pour rechercher un gagnant, puisque nous connaissons le cheval qui a la meilleure vitalité, donc la forme. ... On peut faire cet essai de près ou à distance, sur poil ou mieux sur des photos ».

Le « doping » peut être décelé.

Mais ici il n'y a pas que le cheval en jeu ... il y a le jockey et, quelquefois, beaucoup d'autres éléments ou combinaisons...

Pour le sexe on a fait intervenir des chiffres de série, mais là encore, comme pour divers autres chiffres de série, les auteurs ne paraissent

pas d'accord : pour M. Lacroix-à-l'Henry, sur le mâle il y aurait 5 tours de baguette, mais il faut se défier : il n'y en aurait que 3 en cas de déficience ; sur la femelle la baguette ferait deux tours. Au pendule, le mâle donnerait des oscillations et la femme des girations. (Il faut tenir compte de la « polarité » ou façon particulière de réagir de l'auteur qui comprend, au pendule, oscillation ou giration). Dans la détermination du sexe des œufs, M. Mertens, comme nous le verrons plus loin, tient compte des séries et indique : pour le futur mâle 11 girations positives et pour la future poule 10 girations négatives.

L'étude de la Radiesthésie vétérinaire a été abordée officiellement par des vétérinaires et a fait l'objet de deux thèses de doctorat vétérinaire, celle du D^r Abel Martin en 1932 et celle du D^r vétérinaire Girard, en 1935, devant la Faculté de Médecine de Paris.

Le docteur-vétérinaire Abel Martin a reconnu dans un troupeau de vaches toutes celles qui étaient tuberculeuses ; il a pu faire des diagnostics précis d'intoxication alimentaire et indiquer l'aliment en cause, etc...

Avec la méthode du docteur-vétérinaire Abel Martin, M. Siemelagne a pu diagnostiquer un abcès du foie au niveau de la vésicule biliaire et un abcès de la rate par un fil de fer chez un taureau et une vache. Le diagnostic fut contrôlé par l'autopsie (*Rec. de Méd. Vétér.*, août 1932, citée par la *Revue de Pathologie comparée*, mars 1933).

Le docteur-vétérinaire Abel Martin a poursuivi ses recherches et en a donné un exposé dans une plaquette, *Vie, êtres, radiations*.

Il a voulu éliminer le rôle de la suggestion et prouver, au moyen d'appareils, l'existence réelle des radiations, ondes ou influences que son pendule décelait sur des êtres vivants.

Le docteur-vétérinaire Girard a pris la précaution de placer en tête de sa thèse de doctorat, un peu révolutionnaire pour l'époque, quelques exergues, qu'il est intéressant de rappeler :

Tout est vibration, rien n'est inerte, tout vibre.

Hermès TRISMEGISTE.

Ceci rappelle la constatation faite par Héraclite : *παντα ρει*. (*Panta rei*), tout s'écoule.

Le secret de tous ceux qui font des découvertes est qu'ils ne regardent rien comme impossible.

LIEBIG.

Dans la nature l'absurde, suivant nos théories, n'est pas toujours impossible.

CL. BERNARD (*Introduction à l'étude de la Médecine expérimentale*).

E pur si muove.

GALILÉE.

L'idée de sa thèse lui est venue en lisant dans un journal les résultats d'un Congrès de sourciers, en 1932 (Congrès d'Avignon).

L'auteur définit les « détecteurs » ou « témoins », que le D^r Jules Regnault, au Congrès de Paris, en 1926, a proposé d'appeler « sensi-

bilisateurs » ou, mieux, « syntonisateurs » ; ce sont des échantillons très purs du produit que l'on cherche ; on les tient dans la main...

Le Chromodiagnostic, c'est-à-dire la syntonisation par les couleurs, lui donne des échecs sur les animaux, peut-être parce que la plupart sont colorés.

Il a eu également des échecs pour l'identification d'un microbe dans une culture, d'une substance minérale ou organique dans un liquide humoral. Il ne nie cependant pas que cette identification soit possible, mais : « Rares d'ailleurs les sourciers qui ont pu réaliser cette expérience ».

Il écrit ensuite : « Ces réserves faites, on peut établir en règle générale que le corps qui, employé comme témoin, rétablit la rotation du pendule vis-à-vis d'une lésion est la cause ou le médicament de cette affection ».

Il publie des observations choisies pour répondre à l'objection : « Le pendule a confirmé votre intuition médicale, entraîné qu'il était par sa tendance au mouvement ».

« Nous croyons que, pour la plupart, les diagnostics que nous présentons, étaient, sinon impossibles, du moins toujours difficiles à être bâtis cliniquement ».

Toutefois il reconnaît que l'utilisation et l'interprétation des données doivent être faites par le médecin seul.

Le Dr Abravanel Aysoy, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, a fait des études spéciales sur le diagnostic de l'échinococcose, il a présenté, le 11 juillet 1935, à la Société de Pathologie comparée de Paris, une note sur les différentes espèces de viande (bœuf, mouton, etc.) et sur le lait de divers animaux. Il a publié également des travaux sur le diagnostic de la grossesse, sur le sexe du fœtus et sur le sexe des œufs de poule. Il se sert de son *Radio-amplificateur*.

Pour lui, la radiation du sang des femelles est normalement — (balancement ou oscillation du pendule).

Elle change de signe et devient + (rotation) en cas de plénitude. Il explique ce changement par les modifications qui se produisent dans l'équilibre hormonal des sécrétions internes : folliculine, lutéine. Il emploie des syntonisateurs, la folliculine ou le sang de taureau ou d'étalon.

Pour un examen, le Pr. Abravanel Aysoy recueille aseptiquement une petite quantité de sang dans un tube à essai, y ajoute 4 à 5 grammes de formol et emploie le sang total ou le sérum. Il cherche, avec ses syntonisateurs, la réaction de *gestation* ; si le résultat est positif, il recherche la *sexualité du fœtus*.

Comme syntonisateurs il utilise : 1° pour déceler le sexe mâle, une solution de sulfate de cuivre à 5 % et un œuf mâle de poule dépourvu de sa coquille ; 2° pour le sexe femelle, une solution de sulfate de fer, de l'acide arsénieux en poudre et un œuf femelle de poule, dépourvu de sa coquille.

En face des premiers syntonisateurs, s'il s'agit d'un mâle, le sang de la mère donne des mouvements giratoires, c'est-à-dire qu'il y a accord ou résonance.

Notons les réactions personnelles du Pr. Abravanel-Aysoy :

+ (positif) : rotation du pendule dans le sens des aiguilles d'une montre ;

— (négatif) : balancement ou oscillation du pendule).

C'est principalement sur les œufs que se sont multipliées les recherches concernant le sexe.

M. Mertens oriente la pointe de l'œuf vers le Nord magnétique ; il débarrasse la coquille des influences étrangères, qu'elle pourrait garder après un bon nettoyage, il la « désimprègne » en la frottant avec un canon de soufre, puis il présente son pendule au-dessus de l'œuf. La giration positive, dans le sens des aiguilles d'une montre, décélèrerait un futur coq ; il y aurait rotation négative, en sens inverse, pour une future poule et oscillation pour un œuf non fécondé. L'auteur tient également compte des « séries » ; pour un futur mâle : 11 girations positives, et, pour une future poule : 10 girations négatives. Pour un œuf non fécondé, il n'y a aucune giration.

Le Dr Benedikt, de Vienne (Autriche) insiste sur la nécessité de faire ici, comme dans toute recherche au pendule ou à la baguette, une bonne désimprégnation du support, de la baguette ou du pendule, enfin de l'opérateur, par contact avec le sol ou au moyen d'un bâton de soufre. De plus il utilise des « témoins ». Il signale que des lettres sur des œufs, surtout non fécondés, peuvent donner le sexe de la personne ayant écrit.

M. Larvaron, Professeur d'Agriculture, a fait de nombreuses recherches sur le sexe des œufs depuis 1925 ou 1926.

Il a d'abord utilisé un petit radiocapteur comprenant seulement quatre disques chromatiques numérotés 1, 2, 3, 4, relié au sourcier pendulissant par un fil de cuivre. L'œuf, propre, désimprégné ou « démagnétisé » au moyen d'un aimant en fer à cheval, était placé en face du radiocapteur, dans une boîte ouverte sur un seul côté et faisant cage de Faraday. En tournant un bouton, on faisait passer successivement devant le capteur les quatre disques colorés, et, suivant les réactions obtenues avec chaque disque, on essayait de résoudre ces problèmes : 1° l'œuf est-il fécondé ? 2° le germe est-il vivant ? 3° est-ce la réaction d'un mâle ? 4° Est-ce celle d'une femelle ?

J'ai voulu essayer personnellement la valeur de cette épreuve ; je me suis rendu à 30 kilomètres de ma résidence chez un confrère, qui faisait l'élevage de volailles et ai passé toute une après-midi à étudier et classer deux cents œufs... Hélas ! le confrère, qui n'avait pas une très bonne vue, eut le malheur d'accrocher avec son veston le régulateur de température et les œufs furent cuits au 10^e jour. ... Je n'ai eu ni le temps, ni la patience de recommencer l'expérience.

M. Larvaron a modifié son appareil. L'œuf est placé dans une cage de Faraday mise à la terre ; le couvercle de la boîte formant cette cage est percé de deux trous, au-dessus desquels l'opérateur présente son pendule neutre qui tourne dans un sens ou dans l'autre (ou donne une des deux réactions qui lui sont personnelles). Comme contrôle il présente ensuite un pendule positif, puis un pendule négatif : un seul donne la réaction.

La longueur du pendule a été réglée sur le magnétisme d'après la polarité de l'opérateur (sur le pôle Nord d'un aimant ou d'une boussole ou de « l'inducteur Regnault » pour un positif ; sur le pôle Sud pour un négatif).

Pour un opérateur positif, la réaction est négative (par exemple

rotation en sens inverse des aiguilles d'une montre), si l'œuf doit donner un mâle.

Comme second contrôle M. Larvaron place sur la boîte, entre le pendule et l'œuf, des écrans colorés : « L'écran gris laisse passer la radiation d'un œuf vivant ; l'écran rouge, celle de l'œuf mâle ; l'écran orange, celle de l'œuf femelle ».

M. H. Mager emploie aussi des écrans, mais ils sont : gris, vert, et noir ».

M. Larvaron est arrivé à des résultats positifs avec 90 % de succès. Il ne se déclare pas satisfait et trouve que la méthode n'est pas suffisamment au point pour éviter toutes les causes d'erreur.

Dans son N° du 18 janvier 1936, la revue *Voilà*, faisait allusion à une curieuse expérience sur des chrysalides de lépidoptères. J'ai écrit au Directeur pour avoir des précisions ; la réponse m'a été faite le 21 février 1936. L'auteur de la lettre a pu personnellement constater l'exactitude du fait :

« 60 chrysalides de plusieurs espèces de lépidoptères saturnides de l'Inde ont été soumises à un radiesthésiste. Le pendule a donné deux sortes de réactions : mouvement circulaire et va-et-vient perpendiculaire à l'opérateur.

« Les chrysalides donnant une réaction circulaire ont été marquées d'un trait rouge ; celles donnant l'autre réaction, d'un trait bleu. A l'éclosion, sur 52 papillons éclos, on n'a pas constaté une seule erreur d'attribution de sexe. Les chrysalides mâles et femelles étaient d'aspect absolument semblable et appartenaient à des espèces inconnues de l'opérateur ».

J'ai fait à cette expérience une petite critique : il serait préférable de ne pas mettre de couleurs sur les chrysalides, en raison de l'influence que les couleurs paraissent avoir sur l'évolution du sexe ¹.

D'après des expériences d'Albert Abrams, le sexe d'un œuf serait changé par un badigeonnage en jaune avec de la gomme gutte.

Pour les animaux vivipares et, en particulier, pour les mammifères, qui sont souvent colorés, afin d'éviter l'influence des couleurs, M. Larvaron a recouvert l'animal d'un drap noir, avec une fenêtre réservée au niveau de la partie sur laquelle porte l'exploration et à ce niveau on place une étoffe blanche.

RADIESTHÉSIE MÉDICALE HUMAINE. — D'après M. Mertens, c'est à l'abbé Mermet qu'est due la naissance de la radiesthésie médicale, en 1905-1906. Il utilisait la méthode des séries ou chiffres de série : Système osseux 9, — système musculaire 11, — appareil circulatoire 15, — système nerveux 11,5.

Pour les organes, les chiffres de séries seraient : Cerveau 20 ; Cœur 12 ; Poumon 10 ; Estomac 7 ; Foie 11 ; Rein 14. D'après l'abbé Mermet, ces chiffres sont fixes et ne varient ni avec l'individu, ni avec son état de santé.

Par contre chacun des organes ainsi que chaque système possède un deuxième chiffre variant de 0 à 10 suivant le degré de maladie

1. J. REGNAULT, *Fille ou Garçon ?* Editions Médicis, Paris, 1936, p. 266.

ou de santé. Les maladies microbiennes ont toutes, en outre, un chiffre spécial.

Le pendule est tenu de la main droite ; l'index de la main gauche formant antenne est promené devant le corps du malade ; il y a changement de sens de rotation devant l'organe malade.

M. Mertens ajoute : « Rares sont les radiesthésistes qui peuvent travailler de la même façon que notre illustre prédécesseur ».

Plus l'index devra s'approcher pour qu'on obtienne la réaction, plus profonde serait la lésion.

Il y aurait oscillation du pendule devant un organe malade et giration positive devant un organe sain ; dans l'essai d'un médicament, si la giration devient négative, c'est que le remède est mauvais.

Pour M. Meunier intervient la radiesthésie mentale, avec interrogation mentale de l'opérateur. D'autre part sur un sujet ou témoin la giration est négative en cas de maladie ; le remède convenable inverse cette giration. Le nombre de girations négatives mesure la maladie ; celui des girations positives mesure la santé. Le remède doit dépasser en nombre de girations celles du mal. Par questions mentales sont fixés la dose, l'heure d'administration du remède, le nombre de jours pendant lequel le traitement doit être suivi. Quand il s'agit d'une plante, elle donne son chiffre de série et son chiffre de toxicité : à partir de 7 une plante est nocive ; notons en passant que ceci serait à retenir pour savoir si des champignons sont dangereux, mais j'avoue que ces chiffres de série ne me paraissent pas assez sûrs pour me permettre de manger des champignons...

Le Pr. Bosset emploie aussi les chiffres de série. Il y aurait cinq séries humaines : 1^o chiffre d'espèce, il y aurait 30 espèces humaines et les chiffres seraient de 1 à 30. (Rappelons qu'en employant les réflexes comme détecteurs d'énergie, le Dr Albert Abrams a aussi essayé de déterminer à quelle race appartient un sujet) ; 2^o chiffre de tempérament et de constitution (12) ; 3^o chiffre de santé ou de vigueur ; 20 à 30 désarroi ; 4^o chiffre de vitalité de 1 à 600 (à partir de 10 compter par série de 10 ; à partir de 100, par série de 100) : 50 belle vitalité ; 570 mort ; s'inquiéter à partir de 200.

Ces caractéristiques seraient utilisables pour identifier une personne, par exemple l'auteur de lettres anonymes.

Le frère Padéy fait coucher le malade la tête du côté du soleil : de ses pieds vers sa tête il délimite trois lignes d'influence à droite et autant à gauche ; il trouve ces mêmes lignes sur l'homme debout. Il les étudie longuement, en comptant les mouvements de la baguette ou du pendule. A la baguette il note autour du corps un croissant de radiations ; le parallélisme des lignes dénote la santé ; des anomalies, par exemple des chevauchements, dénotent des maladies. Avec le malade entre le soleil et l'opérateur, la zone droite de la tête à la ceinture correspondrait au cœur, au sang et au poumon gauche ; la zone gauche de la tête aux pieds correspondrait au poumon droit, aux nerfs et à l'état mental.

Il étudie la vigueur physique sur la ligne médiane, puis la « sinusoïde » ou chiffre de série du remède, identique à celui de la maladie.

Nous avons vu que, d'après Mertens, la radiesthésie médicale aurait été créée par l'abbé Mermet, mais le R.-P. Marie-Bernard écrit que les premières applications de la radiesthésie à la médecine furent faites

par l'abbé Bouly pendant la guerre 1914-18, ensuite par Mermet, Padey, Bovis, etc...

L'abbé Bouly met son malade dans le « plan solaire » et utilise des « témoins » ou syntonisateurs microbiens ou autres.

M. Bovis, de Nice, utilise, nous dit Mertens, la méthode de Bost modifiée, qui comporte le diagnostic digital : il repère les organes dans la main : chaque phalange ou partie de la main correspondrait à un organe déterminé ; le synchronisme ou le non-synchronisme du mouvement du pendule indiquerait l'état de santé ou de maladie.

Mertens déclare : : Méthode empirique, car rien ne démontre les concordances indiquées ». L'objection n'est guère valable, car tout est empirisme au début d'une méthode ; des correspondances entre les doigts et les organes ont été admises par les Anciens et le sont encore aujourd'hui par les Chinois, sur les lignes dénommées *kings* et par certains auteurs modernes. Seule l'expérience peut démontrer que ces correspondances existent ou non.

D'autres auteurs, en particulier M. Pharec, font un examen à la baguette le long de la colonne vertébrale et notent les réactions se produisant sur les vertèbres ou métamères correspondant à tel ou tel organe. Cette correspondance a été bien étudiée dans le *Tchatchenn* des Chinois, et, ensuite dans la Spondylothérapie d'Abrams.

Le R. P. Marie-Bernard utilise les chiffres de série et aussi les couleurs. Notons que les couleurs ont été employées depuis longtemps dans la médecine dite « électronique » du Dr Albert Abrams. Elles ont été employées dans les disques chromatiques de Mager, de M^{me} Chanteraine, du Dr Regnault, de M. Mellin.

M^{me} Jacqueline Chanteraine place son patient debout sur un grand disque à secteurs différemment colorés ; elle étudie les influences en spirales paraissant correspondre aux ondes et radiations humaines. D'autre part elle tourne autour du disque chromatique en présentant sa baguette, qui réagit au-dessus d'une couleur correspondant à cette couleur ou à l'organe déficient ¹.

Dans la méthode du Dr Leprince, l'examen se fait à la lumière naturelle : le patient est placé face à l'Ouest ; on emploie un pendule prismatique transparent, en cristal. Ce pendule tourne au-dessus de la paume de la main du malade ; on intercale entre la main et le pendule successivement plusieurs écrans colorés exactement étalonnés. Ces écrans correspondent à des systèmes organiques. Si la rotation se maintient, l'état est jugé bon ; si elle ralentit ou se transforme en oscillation, il y a défaut de fonctionnement ; si la giration est inversée, il y a défaut grave dans le fonctionnement de l'organe ou de l'appareil organique. L'application se fait sur la main droite pour un homme, sur la main gauche pour une femme.

Divers auteurs utilisent des radiations du sujet.

M. Brochenin, que j'ai vu opérer lors du Congrès de Lausanne, en 1934, utilisait les rayons fondamentaux des organes et des médicaments, pour obtenir une indication thérapeutique. Il éprouvait des réactions dans la paume de sa main nue, qu'il promenait devant le malade, il reconnaissait l'organe malade par une sensation de

1. Dr SAVOIRE et Jacqueline CHANTERAIN, *Ondes et radiations*, O. Boem, Strasbourg, 1933.

chaud ou de froid, ou une sorte de souffle. Il opérerait aussi sur des disques gradués en degrés, sur lesquels il déposait un « témoin » ou produit du malade. Il promenait la face palmaire de sa main autour du disque et notait le degré du cercle sous lequel il percevait le souffle ou la sensation de froid ou de chaud.

M. le Professeur *Baradat*, de Casabianca, a repéré et étudié un plan, qu'il appelle « Plan de vibration individuel ». Pour les êtres organisés, ce plan semble fixe : dans le secteur Nord-Est de la rose-des-vents pour les personnes ayant une polarité positive ; dans le secteur Nord-Ouest pour celles polarisées négativement.

Notons, en passant, que plus ce plan se rapprocherait du Nord magnétique, plus le sujet semblerait apte à la radiesthésie.

Dans la *méthode* de M. *Lesourd*, pharmacien, on mesure le champ magnétique (?) ou champ d'influence entourant une personne ou un produit provenant de cette personne. Ce champ, comme celui d'un barreau aimanté, varie de sens de polarité en divers endroits. En cas de maladie, il se trouve perturbé. La mesure se fait sur une échelle spéciale, la règle de *Lesourd*. Pour un produit humain normal, le premier mouvement de giration du pendule se fait à 20 centimètres et persiste jusqu'à 40 centimètres ; il y a inversion du mouvement entre 40 et 60 centimètres, puis il n'y a plus de réaction de 60 centimètres à 1 m. 55. De cette dernière distance à 1 m. 60, il y a des oscillations jusqu'à 1 m. 60 ; ensuite il n'y a plus de réaction jusqu'à 8 mètres, limite du champ.

Le sens de la rotation dépend de la « polarité » du sujet ; il est, en général, de sens opposé dans les deux sexes.

M. *Lesourd* opère sur des échantillons de produits organiques, d'urine, le plus souvent, remplaçant le sujet.

Pour le sujet bien portant il trouve son champ invariable de 20-40-60 centimètres, le plan d'ondes de 160 centimètres et celui de 800 centimètres, qu'il appelle « longueurs de résistance vitale ».

Pour les affections non microbiennes les trois premiers champs (20-40-60) persistent ; les autres sont perturbés : le pendule se meut en deça du plan de 160 centimètres, d'autant plus bas que la maladie est plus grave ; le plan des « ondes de vitalité » n'est plus à 800 centimètres et la longueur dont le champ est diminué sert de base pour estimer la diminution de vitalité. On signale des plans de maladie à : 5, 13, 19, 25, 51, 55, 62, 68, 72, 75, 78 centimètres.

Pour les maladies microbiennes tous les champs sont modifiés, même ceux de 20-40-60 centimètres. Des « témoins » ou syntonisateurs microbiens sont placés par le travers de l'échantillon provenant du malade ; les réactions normales du pendule réapparaissent quand e « syntonisateur » est le même que le microbe en cause.

On place ensuite des « témoins » ou syntonisateurs d'organes pour déterminer la localisation du mal¹.

M. *Turenne* emploie une règle analogue à celle de *Lesourd*, mais comme inducteur, au lieu du plan solaire ou d'un aimant, il emploie un corps radioactif pour créer une « onde porteuse ».

Le Dr *Naret* d'une part et le pharmacien *Soulier* d'autre part emploient des méthodes un peu différentes de celles de *Lesourd*, mais

1. *LESOURD, Vie, Maladie, Radiations.*

qui ont toujours pour but de mettre en jeu des résonances ou des interférences.

Sous le titre « Comment je travaille de près pour guérir mes malades », le Dr Alexandre Valmyre, médecin-chef honoraire des Hospices de Hyères, a exposé sa façon de faire dans la *Côte d'Azur Médicale*, en mars 1938.

« Au lit du patient, j'ai une trousse radiesthésique sommaire composée des témoins : diphtérie, syphilis, gonocoque, bacille de Ducrey, typhoïde, para A et B, entérocoque, coli, bacilles de Koch, de Pfeiffer, streptocoque, staphylocoque, melitensis, et j'établis rapidement la résonance entre mon client et le témoin, avec l'aide de la clinique.

« Dans mon laboratoire, je pousse les opérations à fond pour obtenir les cinq éléments d'une analyse médicale radiesthésique et je m'en tiens à la technique de Lesourd, la plus simple, la plus scientifique, la meilleure marché ».

Dans des tubes de 5 centimètres il a des échantillons des organes du corps humain. Il a complété la trousse thérapeutique de Lesourd par « des boîtes où, selon les maladies, il a réuni les échantillons des spécialités ou des médicaments qui les combattent ».

« Je commence mon analyse par la règle de Lesourd orientée N.-S. sur un chevalet. Aux deux extrémités sont des aimants destinés à éliminer les parasites, et l'urine est placée au zéro.

« Sur cette urine, je règle le pendule, et je le suis sur les graduations. Là où il y a balancement, il y a l'imprégnation maladie. Je la recherche dans la trousse spéciale Lesourd : *témoins maladies*. Le témoin qui rétablit l'équilibre de l'urine normale 20, 40, 60, est l'agent pathogène principal. Je recherche ensuite la seconde imprégnation suivant la même technique et je m'en tiens là, les autres imprégnations, je les trouverai au cours du traitement. Souvent elles disparaissent.

« Je mesure alors la virulence des germes, puis la résistance du malade. Avec ces trois données : *les agents pathogènes, leur virulence, la résistance du malade*, que la médecine officielle est incapable de me fournir, je fixe mon pronostic.

« Il me faut maintenant rechercher le quatrième élément de mon analyse : *les organes atteints*.

« L'examen clinique, car il ne faut pas oublier que la radiesthésie n'est qu'un auxiliaire de la clinique, la corrige, mais ne la remplace pas, l'examen clinique, dis-je, m'a déjà appris bien des choses ; le pendule et la baguette ont indiqué les localisations déficientes sur le corps du patient.

« Je prends la règle cruciale de Lesourd, une boîte d'organes, les sacs antiparasitaires, et suivant la technique de mon maître, j'examine tous les organes. Je mets de côté les déficients ; c'est ici que la clinique est nécessaire et me prête son précieux concours. Certains organes ont la même polarité, par exemple : l'utérus et la prostate, le testicule et les ovaires, la femme peut avoir une polarité masculine, et l'homme une polarité féminine. Grâce à la clinique, suppression de l'erreur sur le sexe, précision sur les organes.

« Me voici donc en possession des organes atteints. Je puis fixer le diagnostic. C'est ici que souvent la clinique et la radiesthésie

sont en conflit, et une expérience qui porte déjà sur 1.000 (mille) analyses, m'a appris que c'était toujours la radiesthésie qui avait raison.

« Reste à établir la *thérapeutique*, et je l'obtiens par la résonance entre le germe pathogène, les organes malades et les médicaments par la règle cruciale de Lesourd.

L'Urine est en A, les sacs antiparasitaires en C, en B la boîte des organes, en E le pendule.

« Je présente en D les boîtes d'échantillons thérapeutiques que m'a indiqués le diagnostic. S'il se trouve dans l'une d'elles un ou plusieurs médicaments appropriés au cas maladie, le pendule me l'indique par ses rotations positives. Je passe en revue tous les médicaments de la boîte B, je mets de côté ceux qui entrent en résonance avec le sujet. Et, enfin, dernière sélection, parmi ces médicaments, je cherche encore le meilleur, toujours par résonance ».

En novembre 1944, La Maison de la Radiesthésie a publié un volume de 100 pages du Dr Henry Naret, *La Radiesthésie Médicale* (Plan d'examen méthodique). Le Dr Naret utilise deux solénoïdes en fer enroulés en sens inverse, placés parallèlement en direction Nord-Sud : le produit à examiner est placé au Nord, le « témoin » au Sud ; le pendule, à pointe fine, est tenu au centre du système sur une plaque de verre graduée et divisée en quatre carrés. L'oscillation se produit dans le sens Nord-Sud pour affinité ou syntonisation, dans le sens perpendiculaire à cette direction pour non affinité ou suivant des angles différents dans le secteur Nord-Ouest pour des troubles fonctionnels ou des troubles organiques. De plus, en faisant agir un barreau de Bismuth, on obtient des oscillations différentes au-dessus du milieu de chaque carré, selon qu'il y a hyper ou hypofonction, hyper ou hypoplasie.

Certaines de ces méthodes peuvent paraître complexes ; mais il est des auteurs qui ont donné des méthodes simplifiées. Le R. P. Bourdoux a écrit *Notions pratiques de radiesthésie pour les missionnaires*, dans lequel il donne un véritable traité de radiesthésie médicale simplifiée.

A la suite du Congrès de Paris de 1933, auquel il avait assisté, le Dr Chavanon exprimait le 1^{er} juillet 1933, dans *L'Homoeopathie moderne*, le regret de n'y avoir pas vu plus de médecins ; il considère la radiesthésie comme pouvant rendre de grands services à la médecine. Il est revenu sur la question, dans la même revue, le 1^{er} mars 1934, et il a donné quelques notions qui pourraient être utiles au médecin voulant contrôler par ce moyen la bonne adaptation d'un traitement ou la valeur d'un médicament.

Le remède exact tenu en main par le malade rétablit le mouvement normal du pendule, en ramenant à la normale les vibrations de l'organe malade.

Pour la phytothérapie on peut faire l'essai d'une plante inconnue avec une plante médicinale connue : s'il y a sympathie ou résonance, on peut penser qu'elle aura des propriétés semblables.

Pour déterminer les doses à donner on verse progressivement de petites quantités du médicament dans la main du malade.

Je n'insisterai pas ici sur ceux qui, comme l'abbé Wherlé, usent

quelquefois de « témoins », mais se contentent le plus souvent de l'interrogation ou convention mentale.

Le Dr Gaudichard a aussi préconisé l'essai de simples sur le malade par contrôle à la baguette.

Certains auteurs se sont attachés particulièrement à l'étude de questions spéciales. C'est ainsi que le Pr. Dr Abravanel Aysoy, d'Ankara, a publié en novembre 1936, dans la *Revue de Pathologie comparée et d'Hygiène générale*, de Paris, son Etude comparative de la réaction de Wassermann et de la réaction séroradiesthésique, dans le diagnostic de la syphilis.

Il est reconnu depuis longtemps que la fameuse réaction de Wassermann et les réactions similaires ne sont spécifiques ni en théorie ni en fait ; le Pr. Abravanel Aysoy cite de nouveaux faits confirmant cette notion : le Bactériologue Dr Fethi a examiné à l'hôpital de Cerrah Passa, dans l'intervalle de trois années, 11.616 sérums, dont 1.887 ont réagi positivement et 9.055 négativement par les deux méthodes (de Wassermann et de Kahn). En outre, 674 sérums ont donné des résultats contradictoires (positifs par l'une des méthodes, négatifs par l'autre). D'autre part des examens pratiqués par divers auteurs ont permis de constater que les cancéreux réagissent, dans 40 % des cas, positivement. « En séro-radiesthésie ces erreurs sont plus rares ».

De plus l'auteur mesure l'hyper ou l'hypo fonctionnement de diverses glandes endocrines du sujet, ce qui lui permet d'apprécier ses moyens de défense. Il utilise l'accord de résonance du sérum avec des solutions d'iode, d'insuline, d'adrénaline ou de folliculine titrées depuis la solution mère jusqu'à la dixième dilution décimale.

Pour les diagnostics différentiels le Pr. Abravanel-Aysoy note : Le sang syphilitique s'accorde avec le foie syphilitique et l'extrait alcoolique de cœur de bœuf, le néosalvarsan et le mercure ; le sang des cancéreux s'accorde avec les « antigènes » syphilitiques (foie syphilitique et cœur de bœuf) mais ne s'accorde pas avec le mercure et le néosalvarsan.

Seul, le sang des cancéreux s'accorde avec la solution à 1 % de sulfate de magnésie.

La radiesthésie a été utilisée pour le *diagnostic de la grossesse*.

Nous avons déjà vu que le pendule a été employé pour le diagnostic du sexe du fœtus en médecine vétérinaire. Il l'a été également en médecine humaine, ainsi que la baguette. Quelques-uns se contentent de faire intervenir le « fluide d'intention » ou l'interrogation mentale. D'autres tiennent compte du sens de rotation de la baguette ou du pendule présentés au-dessus de l'abdomen de la femme. D'autres ont recours à des « témoins » ou syntonisateurs constitués par du sang ou des extraits d'animaux mâle ou femelle tels que des extraits orchitiques ou ovariens ; en trouve même dans le commerce des syntonisateurs masculin et féminin, comme ceux de Turenne. En opérant avec le doigt en antenne on peut viser d'abord l'abdomen de la mère, puis viser un jeune homme ou une jeune fille, pour vérifier le sens de rotation. On peut aussi utiliser un aimant ; d'après M. Lacroix-à-l'Henry, le pôle Nord correspond au mâle ; le pôle Sud, à la femelle.

En raison de l'influence des couleurs, il est indiqué d'opérer sur

l'abdomen à nu et sur une personne vêtue de blanc. Il y a lieu, aussi, de régler la longueur du fil du pendule sur un « témoin ». Quelques auteurs, en particulier M. Barbier, se contentent de cet accord : comme la réaction de la mère peut donner « fille », ils se contentent de régler pour « garçon » et, en cas de grossesse, déclarent qu'il s'agit bien d'un garçon, s'ils ont la réaction ; ils concluent à la présence d'une fille, s'il n'y a pas mouvement du pendule.

Une enquête a été ouverte par le Dr Plantier dans *Le Concours Médical* du 2 novembre 1930 ; les premiers résultats ont été publiés dans *La Clinique*, en mai 1931. Sur la main d'un homme, un pendule se balancerait en long ; sur celle d'une femme, il décrirait un cercle. En l'approchant le plus près possible de l'abdomen d'un sujet, on aurait un balancement pour un garçon et une giration pour une fille, L'auteur a reçu de divers confrères des confirmations intéressantes.

Notons ici la « polarité » particulière de l'opérateur, qui est soit un « balancement », soit une rotation dont le sens n'est pas indiqué. Il serait bon de préciser d'avantage la technique : on n'indique pas sur quelle main a été présenté le pendule pour le réglage, ni si c'est sur la face palmaire ou la face dorsale...

Lors de mon enquête sur le déterminisme du sexe pour mon livre *Fille ou Garçon* ? j'ai fait faire ou fait quelques expériences ; les résultats n'ont pas été très encourageants.

Il est des opérateurs qui se montrent plus enthousiastes.

M. Joseph Baradat, Professeur au Lycée Lyautey, à Casablanca, Président de la Société de Radiesthésie marocaine, Rédacteur-fondateur de la *Revue de Radiesthésie*, écrit dans cette revue, dans le N° 13 de 1939, à propos de la « Diagnose » du sexe avant la naissance :

« J'en suis à 132 détections. Je suis, en effet, fixé sur la possibilité de reconnaître par les seuls moyens de la radiesthésie un état de grossesse dès le 2^e mois et, même souvent dès le 1^{er} mois ; de détecter le sexe de l'enfant à naître sur place ou à distance, d'après photo, papier, salive, ou, par PVI (Plan vibratoire individuel) saisi dans l'image mentale à travers un tiers ».

Comme résultats, M. Baradet indique : « A ce jour, 12 *diagnoses erronées* (dont 4 *diagnoses à distance*). Je ne suis pas parvenu à m'expliquer l'une d'elles : trois examens successifs m'avaient fait conclure : garçon, et ce fut une fille. (Il est vrai qu'à titre de consolation je puis convenir que ce sera un garçon manqué)... ».

Par ailleurs il a eu 120 *diagnoses exactes*. Pour ses 4 enfants, la diagnose du sexe a été faite dès le 1^{er} mois, avec « Détection du PVI de chaque enfant. et — ce qui est absolument invraisemblable — diagnose psychologique (Tempérament, caractère, aptitudes...) ».

D'après M. Paul Brun, dans le diagnostic radiesthésique du sexe, la réaction varierait suivant la position du fœtus : tête en haut, en bas, en travers et toutes les réactions varieraient suivant le côté d'un objet éclairé.

Le Dr Abravanel, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, utilise, pour le diagnostic de la grossesse, un syntonisateur spécial, « dont la longueur d'onde est celle de la folliculine, 0,31 ».

Il fait ses examens sur du sang. En même temps il détermine le

sexe du fœtus : mâle s'il y a syntonisation avec le sulfate de cuivre ; femelle, s'il y a syntonisation avec le sulfate de fer¹.

M. Lesourd, pharmacien, a indiqué au Congrès de Liège, en 1939, son procédé, qui, dit-il, « est logé à la même enseigne que les autres moyens utilisés par de nombreux radiesthésistes, dont aucun ne donne du 100 % de succès ». Au 0 de sa règle il place un témoin, urine, sang ou salive ; il règle son pendule et recherche ses réactions le long de ladite règle. S'il obtient le chiffre 51 et parfois son double, 102, et si le témoin ordinaire correspondant — une maladie (tumeur, cancer, etc.) n'interfère pas cette longueur, il essaie le « serum gravis ». Ce témoin interfère la longueur 51 ou 102 et il voit apparaître le champ 20/40/60. Il diagnostique, en même temps, le sexe du fœtus : plus loin il trouve sur sa règle un nouveau champ commençant à 80 et donnant 80/120/160, avec du + de 80 à 120 et du négatif de 120 à 160 si le futur bébé est du sexe masculin ou avec du — de 80 à 120 et du + de 120 à 160, si l'enfant à venir doit être du sexe féminin².

Le Dr Albert Abrams n'avait pas hésité à aborder une question fort délicate, celle du *diagnostic de la virginité*, par ses méthodes dites électroniques. Son exemple a été suivi par plusieurs radiesthésistes. Dans la méthode de Heyndrickx, l'opérateur met une large bague de zinc à l'index gauche qu'il dirige comme antenne vers le sujet à examiner : le pendule entre en rotation en présence d'une personne mariée ; il ne donne pas de réaction en présence d'une jeune fille, d'une personne vierge.

Le Pr. Dr Abravanel Aysoy, d'Ankara, a publié une étude sur la détermination de la virginité par la Séro-radiesthésie, dans *La Côte d'Azur Médicale*, en mai 1936. Il met du sang de la personne en présence de thyroïde ; si la personne qui a fourni le sang est mariée il y a, au pendule, réaction d'accord ; il n'y a pas cette réaction si la personne est vierge.

Quant à ceux qui ne sont pas encore mariés, il leur est conseillé, avant de s'engager définitivement, de se soumettre avec leur partenaire éventuel, à une sorte d'examen pré-nuptial radiesthésique, non pas pour déceler tous les défauts et qualités de chacun d'eux, car alors il n'y aurait, peut-être, plus beaucoup de mariages, mais pour savoir s'ils sont en harmonie, en sympathie ou résonance. En cas contraire ils risqueraient de faire un mauvais ménage...

Des radiesthésistes pensent pouvoir prendre la *tension artérielle* : le pendule, réglé comme longueur sur la main du patient placé entre le pouce et l'index du patient est descendu au-dessous de la main ; le nombre de ses rotations correspond à la minima. Il est ensuite remonté jusqu'au niveau de l'ouverture du pouce et de l'index, au niveau, un peu au-dessous ou un peu au-dessus, alors le nombre de rotations correspond à la tension maxima. Il serait, semble-t-il,

1. Pr. Dr ABRAVANEL-AYSOY, Diagnostic serologique de la grossesse et du sexe du fœtus, *La Côte d'Azur Médicale*, 1935, p. 171.

2. Congrès international de Radiesthésie, 1939 ; Comptes rendus, Ch. War note, Liège ; pp. 335-339.

intéressant de comparer dans de nombreux cas les données ainsi obtenues avec celles des méthodes classiques, mais la prise d'une tension artérielle est une opération plus délicate qu'on ne le croit généralement : les résultats varient avec l'opérateur, avec la variété d'appareil employée, avec diverses dispositions passagères du sujet, même avec son orientation par rapport au méridien magnétique.

Depuis longtemps déjà les disciples d'Abrams, pratiquant la médecine dite électronique, établissaient des régimes en cherchant sur les « réflexophones », qui sont des résonateurs et des rhéostats, si tel ou tel aliment accentuait ou diminuait l'intensité d'une énergie pathologique, s'il augmentait la vitalité du sujet. J'ai vu, aux Etats-Unis, des trousseaux comportant plus de cent petits tubes d'échantillons de produits alimentaires divers. Les radiesthésistes ont simplifié de telles recherches. On règle le pendule sur la main ou le dos du poignet de la personne intéressée, puis on porte le pendule au-dessus de l'aliment soumis à l'examen, ou bien on vise cet aliment avec son index gauche en antenne : si le pendule continue à tourner dans le même sens, l'aliment est bon ; si le pendule oscille, l'aliment est indifférent ; s'il tourne en sens inverse, il est mauvais. Avec la méthode de l'abbé Mermet, pour savoir si un aliment convient à l'estomac, au foie ou à tel autre organe, on le met en face de cet organe et on fait marcher le pendule entre les deux ; si la rotation est positive, l'aliment est favorable. On opère de même pour des remèdes.

Des recherches analogues sont faites en passant avec le pendule ou la baguette entre une plante, un aliment ou un médicament et une personne alignés sur le Soleil. Le même résultat serait obtenu en opérant dans le méridien magnétique, devant le pôle d'un aimant, devant l'aiguille d'une boussole.

Le vicomte Henry de France écrit : « Pour opérer sur soi-même es faire représenter dans l'alignement par une page de son écriture ». Je connais des radiesthésistes qui opèrent sur eux-mêmes en visant avec leur index en antenne un aliment pour le réglage de leur pendule puis en visant ensuite avec ce même doigt en antenne leur foie ou leur estomac ; de même ils appliquent le pendule sur leur poignet, puis visent l'aliment soumis à leur examen, pour eux-mêmes.

Henry de France donne d'autres détails pour ceux qui utilisent les « chiffres de série » ; les végétaux comestibles ont, en général, 1 ou 2 séries, il faut se défier de ceux qui donnent des séries supérieures à 6 ou 7 : ils seraient vénéneux.

Certains auteurs, comme Verut, dans son livre *Votre régime au pendule*, posent des questions auxquelles répond le pendule, avec indication des quantités à consommer.

A certain moment on a exagéré l'application trop méticuleuse de la radiesthésie aux régimes ; le 6 octobre 1935, dans *L'Eclaireur de Nice*, Pharec signalait qu'avec leurs abus, à propos des régimes, des radiesthésistes risquaient de se laisser mourir de faim. Dans certains cas des fanatiques désintéressés ont jeté la perturbation autour d'eux ; dans une grande station thermique une radiesthésiste de ce genre, à table d'hôte, s'efforçait de faire au pendule, gracieusement, le régime de chacun des autres convives : le premier plat ne pouvait convenir à deux de ses voisins, un autre plat était contre-

indiqué ou dangereux pour trois autres personnes ; et voilà cinq pensionnaires qui réclament des plats de remplacement. Le lendemain, c'était pour d'autres pensionnaires que d'autres plats se trouvaient contre-indiqués et les petites séances de diagnostic sur les régimes se seraient multipliées si l'hôtelier n'y avait mis le holà, en priant cette très charitable radiesthésiste d'aller prendre pension ailleurs...

Cependant l'art du sourcier pourrait être utile pour déceler certaines fraudes. On a cherché à déterminer la quantité d'eau dont du vin ou du lait ont été mouillés ; près d'un verre contenant une quantité déterminée de vin ou de lait et, dans un verre gradué situé à côté on verse progressivement de l'eau ; une modification ou un arrêt du pendule se produirait, quand la quantité d'eau versée est égale à celle qui a été mêlée au vin ou au lait.

Quand il s'agit de *Vins fins*, on noterait une première série de quatre mouvements qui sont ceux de l'alcool, suivis d'une série d'autres constants pour un même cru.

D'autres observations assez curieuses ont été faites :

A propos du *sucre*, au Congrès international de radiesthésie biologique, à Paris, en 1938, le Dr Dumesnil a rappelé que, sur la règle de Lesourd, le sucre de betterave donne des longueurs déséquilibrées, alors que le sucre de canne donne des longueurs harmoniques du champ 20-40-60.

Au Congrès de Liège, en 1939, M^{me} Chantemargue et M. L. Vincent ont présenté une étude intitulée *La Radiesthésie devant le problème du pain*. L'étude est faite à propos du pain blanc, trop blanc, fait avec la farine blutée à 70 et même à 60. Cette farine n'est pas panifiable, ne peut arriver à la fermentation acide ; on y produit des bulles artificielles. Les auteurs traitent de la recherche radiesthésique des produits étrangers. Leurs conclusions cadrent avec les études du Dr Folley faites du point de vue biologique. Ils déclarent avec raison que le pain blanc ne peut être identifié au pain. Je partage entièrement leur opinion : plusieurs mois avant le congrès de Liège, j'avais lutté contre le blutage excessif de la farine, dans une conférence à la Tribune Libre de Toulon ; j'avais dit : Le produit de la farine trop blutée qu'on nous impose sous le nom de pain blanc n'est pas du pain, appelez-le « briquette d'amidon », si vous voulez, mais ce n'est pas du pain ».

Pour le diagnostic, pour le choix et le dosage d'un médicament, une sorte de contrôle peut être fait avec le *radiocampimètre de Larvaron*. Une « électrode » ou plaque d'aluminium peut être fixée au niveau de la septième vertèbre cervicale, ou un produit du malade (sang, urine, salive) peut être placé sur une électrode ou plaque ; alors le champ d'influence, que des radiesthésistes appellent « longueur d'onde » et qui est, peut-être, une harmonique de la vibration, est mesurée à la baguette ou, mieux, au pendule. Normalement on a de 19 à 20 centimètres. Sur une autre électrode on place le médicament ou l'aliment à examiner ou un échantillon coloré : cette nouvelle influence est favorable, si le champ d'influence augmente ; elle est défavorable, si ce champ se rétrécit. Si au début la longueur du champ, « la longueur d'onde », est inférieure à la normale, par exemple de 14, de 15, de 17 centimètres, il faut chercher à ramener

cette longueur à la normale en éprouvant le médicament convenable et en augmentant progressivement la dose jusqu'à la quantité minima, nécessaire et suffisante.

On peut aussi utiliser un oscillateur disposé en forme de collier constitué par un métal dont l'action se montre favorable, et régler progressivement cet oscillateur jusqu'à ce qu'il rapproche le plus possible le champ de sa longueur normale.

Quelques *contrôles* peuvent être faits à l'appui des données du diagnostic à la baguette ou au pendule :

Le Dr Nicola Gentile d'un côté, moi-même de l'autre, avons constaté que la conductibilité électrique du corps humain est modifiée, pour la Haute-Fréquence, au niveau d'organes malades ou en des points de réflexothérapie correspondant à ces organes.

Si on promène autour d'un malade un électromètre thermoionique à penthode de Vita, chaque fois qu'on vient à passer à proximité de certaines parties (qui varient d'un sujet à l'autre) l'aiguille du milliampèremètre se déplace brusquement vers le zéro ; on constate que ce déplacement se produit au niveau de parties malades. De préférence le sujet doit être isolé de la terre ¹.

M. Copin, de Tunis, a fait aussi une constatation curieuse avec son *radioélectromètre* : « un sujet normal placé à environ deux mètres du radioélectromètre, s'en rapproche lentement. L'aiguille de l'appareil de mesure, normalement au zéro, fait des bonds successifs correspondant à des distances de 20 centimètres environ dans le déplacement du sujet.

« Etant données les observations analogues faites par le Dr Leprince à l'aide du radiocampimètre Larvaron, je me permets d'insister sur l'importance que peut présenter le phénomène ».

Le Dr Albert Leprince, partant de cette base, a établi un appareil mesurant ainsi le champ d'influence ou de radiation d'un sujet (*Radiobiomètre*).

M. Henry Copin, avec son radio-électromètre, a fait une autre constatation, à rapprocher du fait que, dans la construction de nos oscillateurs M. Larvaron et moi avons constaté : la nature du métal joue un rôle capital : « Utilisant, pour le condensateur fixe, des métaux différents, je puis dire que chaque métal présente une capacité qui lui est propre. les dimensions des plaques métalliques étant, bien entendu, maintenues constantes ².

D'autre part, le long de la colonne vertébrale, peuvent être délimitées, soit avec le *Neurotonomètre* du Dr Leprince, soit avec l'*Algésispondyloscope* Regnault, des points qui dépendent des métamères des organes malades.

Par contre nous n'avons pas de contrôle physique pour le diagnostic radiesthésique des qualités ou des défauts intellectuels. M. Serres écrit, avec juste raison : « Les tentatives que l'on a faites pour sonder radiesthésiquement le moral des hommes n'a guère donné que des résultats décevants ». C'est là une constatation qui navre certains directeurs de centres d'orientation professionnelle.

1. *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, septembre 1933.

2. H. COPIN, Quelques applications du radioélectromètre, *La Côte d'Azur Médicale*, 1935, p. 96.

Dans quelques cas des radiesthésistes ont cru avoir découvert des remèdes merveilleux, dont la valeur n'a pas été vérifiée par des expériences de laboratoire. Ainsi le frère Padey croyait avoir découvert un nouveau métal, le *Padium*, dans une sorte de granulite ; il pensait pouvoir guérir très rapidement la tuberculose, en administrant de l'eau dans laquelle un peu de cette granulité avait été exposée au soleil. Il m'avait envoyé son fameux remède, en me demandant de l'expérimenter ; chirurgien, je n'avais pas l'occasion d'en suivre les effets sur des tuberculeux pulmonaires, d'ailleurs je pensais que mieux valait faire d'abord des essais sur des cobayes. Le frère Padey accepta ma proposition avec enthousiasme ; je fis des essais sur des cobayes inoculés de tuberculose dans un hôpital et dans un laboratoire de biologie privé. Les résultats furent complètement négatifs. Je communiquai ces résultats à l'auteur de la méthode ; il me répondit que le *Padium* était bon pour les hommes, mais non pour des animaux, d'après ce que venait de lui répondre sa baguette, qu'il avait négligé précédemment d'interroger sur ce point.

Bon nombre de radiesthésistes opèrent non seulement sur le sujet, mais aussi, sur des produits qui en proviennent, tels que sang, urines, salive, cheveux, écriture, papier ou linge imprégné par application sur la peau, enfin photographie.

Ils appliquent l'Art du sourcier à la médecine légale comportant : recherche de disparus, identification de personnes, parenté entre plusieurs personnes, enfin état de vie ou de mort.

M^{me} de Messerman délimite près d'une photographie des zones particulières, les « immortelles » ou caractéristiques d'un décédé, sur lesquelles le pendule ne pourrait tourner avec une couleur blanche pour un décédé ; avec le noir, pour un vivant.

Elle indique des réactions données par M. Heyndrickx : la baguette à pointe se lève sur la photographie d'une personne vivante et non sur celle d'un décédé.

M. Heyndrickx emploie aussi une large bague de Zinc, qu'il place à l'index gauche utilisé comme antenne pour viser la photographie.

D'autre part, entre deux photographies de sujets de même sexe placées à 50 centimètres l'une de l'autre le pendule tournerait, si l'un est vivant, mais ne tournerait pas si l'un était décédé.

Les radiesthésistes s'occupant de recherches médicales reconnaissent diverses causes d'erreurs.

Pour les éviter, le Dr Albert Leprince recommande l'emploi de syntonisateurs purs et une technique impeccable comme celles de Lesourd ou Naret. Il y a lieu de se défier de l'action de certains corps. Il est nécessaire d'opérer avec la plus grande asepticité et en évitant de mettre les échantillons ou « témoins » en contact avec d'autres corps, en évitant aussi de les exposer à des lumières colorées. Comme pour les échantillons prélevés en vue d'un examen par la méthode dite électronique d'Abrams, il serait bon d'envelopper l'échantillon dans un papier d'étain, puis dans du papier noir. Enfin, les indications concernant l'échantillon doivent être écrites sur l'enveloppe par le sujet duquel provient l'échantillon.

Lorsqu'il s'agit de photographies ou d'écrits, il y a, d'après M^{me} Messerman, d'autres causes d'erreur : le sujet porte sur lui des objets

radiants ou a été photographié avec ces objets. Les lettres ou les photographies ont été maniées par beaucoup de personnes. Le sujet vient très près d'une autre personne, pendant qu'on étudie son portrait. Sur la photographie se trouve une écriture manuscrite d'une autre personne. Une tombe ou une bête enterrée se trouve près de la personne observée. Il faut aussi tenir compte de retouches à la photographie, du voisinage d'un poste de T. S. F., enfin de l'imagination de l'opérateur...

Quand on utilise comme « témoin » des extraits d'organes d'animaux, on peut craindre que la syntonisation ou l'accord ne soit pas parfait avec des organes humains. Des radiesthésistes emploient un autre moyen de localisation, que j'avais déjà vu utilisé, en 1927, en Amérique, par les disciples d'Abrams pour localiser l'affection dans les diagnostics « électroniques ». Le sujet ou « reagent » placé dans le circuit du « réflexophone », où se trouve l'échantillon à examiner, et dont les réflexes servent de détecteurs, présente les extrémités digitales de sa main gauche successivement devant les divers organes ou les diverses régions de son propre corps : la réaction réflexe se produit quand la main vise l'organe ou la région, qui est malade chez la personne dont provient l'échantillon. Le radiesthésiste tient son pendule au-dessus de l'échantillon et, avec les extrémités de ses doigts de la main libre vise successivement ses propres organes ; le mouvement du pendule décèle ainsi la localisation du mal.

Quelques radiesthésistes se contentent de diriger leur doigt ou une pointe en antenne sur les diverses parties d'un atlas anatomique, mais cette façon de faire se rattache aux recherches sur plan, qui feront l'objet d'une étude à part.

Pendant une dizaine d'années, de 1930 à 1940, la radiesthésie médicale a été fort à la mode : beaucoup de personnes se sont imaginées pouvoir faire un diagnostic, établir un traitement, un régime et un pronostic, du jour où elles ont vu une baguette ou un pendule tourner entre leurs mains. Comme toute donnée nouvelle, celle-ci a été exploitée par des charlatans ou des escrocs, créant des « Instituts », pour lesquels ils faisaient une réclame tapageuse, promettant la guérison aux incurables. Et on a traité de charlatans tous les radiesthésistes s'occupant des malades ; en réalité il y a eu beaucoup plus d'illuminés ou de néophytes trop enthousiastes que de charlatans et ceci a compromis des recherches méthodiques entreprises par des chercheurs indépendants et pondérés. On peut dépister les charlatans, dont quelques-uns ont été condamnés en police correctionnelle, mais il était impossible d'endiguer le flot montant des affirmations osées et, souvent imprudentes, des enthousiastes et des illuminés, pleins de bonne foi et, même, souvent mus par des sentiments de charité.

Et cependant ils avaient été mis en garde par des sourciers en vue.

M. Lucien Marcel, président de l'Association française des radiotelluristes, sourciers et puisatiers, écrivait, en juillet 1934, dans *La Côte d'Azur Médicale*, son article « Cri d'alarme », qui fut approuvé et reproduit, en italien, dans *Rassegna di scienze geofisiche e rabdiche* de 1934.

Dans *Le Quotidien* du 25 au 29 mai 1935, Jean Couvreur a publié les résultats de son enquête sur la radiesthésie, plus particulièrement sur ses applications à la Médecine et à la Police judiciaire ; il a rencontré des enthousiastes et des détracteurs. Il conclut que les radiesthésistes doivent s'organiser, étudier leurs méthodes : « encourager les néophytes, c'est bien ; éliminer les amateurs ignares, c'est encore mieux ».

Le 15 juillet 1935, dans la revue *Guérir*, le Dr Maynier mène campagne contre les commerçants de la radiesthésie médicale.

En mai 1935, des conseils de prudence sont donnés par l'ingénieur Pitois, par le Président et le secrétaire de l'Association des Amis de la Radiesthésie.

Le 20 août 1935, dans *Le Jour*, Marcel Berger publie un article intitulé : « Sourciers, attention ; vous n'êtes pas médecins ». Il écrit : « Je sais un mariage qui vient de se rompre parce que l'oncle de la fiancée, agronome, a découvert chez le jeune homme un mal ... qui n'existe pas ».

Notons, en passant, que certains procédés classiques de laboratoire peuvent provoquer de semblables désastres : dans un cas un mariage a failli être rompu, parce qu'on avait trouvé chez une jeune fille, ayant eu récemment une angine, une réaction de Wassermann positive, alors que la syphilis n'était nullement en jeu ; fort heureusement le Pr. Nicolas, de Lyon, put faire reconnaître l'erreur.

Dans *Le Journal de Médecine de Bordeaux*, le 20 juillet 1935, le Pr. Vergely s'élève aussi contre ces abus, qu'on retrouve chaque fois que naît une méthode nouvelle.

Le 24 août 1935, le *Journal des Praticiens* reconnaît que pour la recherche de l'eau souterraine et des métaux enfouis dans le sol, des résultats positifs dépassent les chances de probabilité, mais montre l'échec de certains procédés appliqués à la Médecine.

Le 8 novembre 1935, dans *Gringoire*, M. Pierre Devaux, ancien Elève de Polytechnique, se montre favorable aux études faites sur la baguette et le pendule, mais, avec raison, donne des conseils de prudence pour les applications à la Médecine.

Dans *Monaco Médical* du 15 novembre 1935, le Dr Barbatis, donnant l'analyse des *Notions de radiesthésie médicale* du Dr Roux de la Roque, souligne la thèse de ce dernier, déjà soutenue par J. Regnault, en 1934, au Congrès de Lausanne : *le contrôle clinique reste souverain*, ici comme pour tout examen de laboratoire.

Le Dr Gaudichard, d'après lequel 80 % des êtres humains peuvent être radiesthésistes, met aussi les néophytes en garde : « Il ne suffit pas de voir tourner une baguette entre ses doigts, pour se croire capable d'établir un diagnostic ou instaurer un traitement... »

« La radiesthésie ne remplace pas l'auscultation et tous les procédés cliniques ordinaires : elle aide, confirme ou guide ».

A propos de sourciers et médecins, M. Armand Viré note la subordination des premiers aux seconds.

Dans son livre *Souvenirs d'un sourcier*, le vicomte Henry de France, sous le titre : « La médecine aux médecins », écrit : « J'estime que la médecine est une science fort complexe et qui nécessite de longues études. Or, une méthode, si bonne soit-elle, ne peut suffire à tenir lieu de ces études si on ne les a pas faites... Une méthode s'inspire

de règles générales, mais les exceptions sont nombreuses et une longue expérience peut vous faire connaître ces dernières.

Comme on l'a dit fort justement : « Il n'y a pas de maladies, il n'y a que des malades » (p. 133).

M. Lacroix-à-l'Henry, dans son *Traité* (p. 168), écrit à propos de thérapeutique : « Autre danger où se jettent certains opérateurs qui prennent une liste de remèdes pour indiquer le meilleur ou celui à donner à un malade, dont ils auront fait à l'avance le diagnostic sur la liste de ses organes.

« Fausse radiesthésie que cette prétendue orientation mentale, absolument impossible dans ces conditions ».

« C'est en réalité la confusion que nous trouvons souvent en occultisme entre le fait et la cause du fait, ou entre le signe et la réalité ».

Au Congrès de Liège, en 1939, le Dr Maynier a repris sa critique de certains « radiesthésistes » :

« Il est navrant de constater le nombre de pendulissants ou de baguettisants qui, ignorant tout de la Médecine, font de la radiesthésie médicale.

« On ne saurait trop s'élever contre ces fraudeurs pseudo-scientifiques tous charlatans intéressés qui ne font de la radiesthésie que pour vendre aux malheureux qui leur font confiance leurs « drogues ».

Et, plus récemment, M. Mertens écrivait : « La radiesthésie médicale n'en est qu'à ses débuts ; un vaste champ d'action s'ouvre aux hommes de science et aux chercheurs... La radiesthésie a ceci de propre qu'elle permet de déceler une maladie dès son éclosion, je dirais même presque avant sa naissance, alors que les moyens cliniques ne peuvent en faire soupçonner l'existence.

« Mais, amis lecteurs, méfiez-vous ; tout le monde ne mérite pas votre confiance ; le monde regorge de rebouteux, de gens sans scrupules ; l'anxiété ou la détresse du public a toujours été favorable aux charlatans sans nombre, aux écumeurs, et le domaine médical attire toujours de peu scrupuleux individus qui trouvent, dans la détresse de leurs semblables, le moyen de s'enrichir.

« La méfiance de certains médecins à l'égard de la radiesthésie trouve là une justification plus ou moins compréhensible, et vous, débutants, soyez prudents, ne ridiculisez pas la radiesthésie par vos gestes inconsidérés. La parole est aux biologistes ».

M. Mertens écrit encore : « Médecins et radiesthésistes ne sont en général pas bons amis ; il y a cependant d'heureuses exceptions... Il y a même, à Paris, une *Association de médecins radiesthésistes*, Association présidée par le Dr Foveau de Courmelles, licencié ès-sciences physiques et naturelles, licencié en Droit, radiologue bien connu ».

Je rappelle ici que cette Association fut fondée, sur la proposition de la doctoresse Andrée Besson, au Congrès international de Lausanne, en 1934 ; ce fut même moi qui, comme Président de la section médicale, donnai lecture de la proposition de la doctoresse Andrée Besson : à la suite du résultat peu brillant des épreuves, qui avaient été faites sur mon initiative, il apparaissait que bon nombre de radiesthésistes non médecins manquaient de méthode et se faisaient d'immenses illusions sur leurs possibilités ; il paraissait bon de

reprendre des expériences entre médecins. On m'offrit même la présidence de ce nouveau groupement, je dus refuser cet honneur : je n'avais pas les loisirs de m'occuper d'une telle organisation et, d'ailleurs, je résidais en province ; le Dr Foveau de Courmelles, qui résidait à Paris, était bien plus indiqué et il voulut bien accepter.

Revenons à M. Mertens : si les radiesthésistes rencontrent dans la Faculté leurs plus terribles adversaires, « le radiesthésiste, très souvent, avouons-le sans ambage, est fortement responsable de cette situation lamentable... L'usage et la pratique du pendule ne rendent pas savant. Combien n'y a-t-il pas de radiesthésistes à peine formés ou même qui ne le sont pas, qui pontifient, se croient devenus médecins, diagnostiquent maladies et défauts physiques, et, ce qui est plus grave, prescrivent des médicaments ».

« A chacun son métier, et si la médecine tout entière est basée sur l'expérience, cette expérience, Radiesthésistes, vous ne l'avez pas ».

« N'oublions pas qu'un diagnostic pendulaire demande, pour être complet et convaincant, un complément d'investigation clinique ».

En 1935, M. Bietrix conseillait aux radiesthésistes de ne pas s'amuser à faire le diagnostic de leurs amis, parce que cela comporte des dangers.

Le Dr Bertoye cite le cas de troubles mentaux causés par un faux diagnostic pendulaire d'abcès cérébral. Dans un autre cas on avait annoncé des lésions des ovaires, et, à l'opération, on trouva des lésions de la vésicule biliaire.

Cela ne veut pas dire que l'emploi des réflexes comme détecteurs d'énergie ne peut, inversement, redresser un diagnostic clinique erroné : en 1927, à Montréal, une malade entre dans une clinique en vue d'une opération ; le chirurgien nous dit que son diagnostic est établi ; nous sommes trois médecins qui lui demandons de ne rien nous dire à ce sujet et de nous laisser, à titre d'expérience, essayer de faire un diagnostic grâce au seul examen de cinq gouttes de sang par la méthode « électronique » d'Abrams. Nous portons le diagnostic de métrite avec pyosalpinx double et adhérences et nous donnons d'autres précisions, en particulier : intégrité de l'appendice. Alors le chirurgien nous déclare, en souriant, qu'il a porté et maintient le diagnostic d'appendicite. Nous opérons et cela me donne l'occasion de faire une hystérectomie avec ovariectomie double, pour métrite, pyosalpinx avec adhérences. Quant à l'appendice, qui était sain, nous l'avons enlevé à titre préventif.

En 1938, dans *Psychica*, à propos de « radiesthésie mentale », J. Odeberg écrivait :

« Combien de malades sont parfois cruellement punis de leur excessive confiance, de leur foi trop naïve à l'égard de ces diagnostics médicaux radiesthésiques délivrés par le premier pendulisant venu ? « Or, la loi protège et facilite l'erreur du diagnostic radiesthésique médical, puisqu'elle ne défend pas le diagnostic, mais le traitement. « C'est une grave lacune du Code et une absurdité juridique. A notre sens le diagnostic est un *élément indivisible du traitement*. La *consultation médicale est un bloc*, depuis le diagnostic jusqu'au pronostic, en passant par le traitement ».

Depuis 1940 les choses sont changées : l'établissement du diagnostic constitue à lui seul l'exercice de la médecine illégale.

Dès juillet 1931, dans *La Côte d'Azur Médicale*, le Dr Raoul Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche), Vice-Président de l'International Verein der Wünschelrutenforscher, écrivait :

« Je suis aussi d'avis qu'il faut laisser aux médecins le soin d'étudier les applications de la baguette et du pendule aux sciences médicales ».

Dans la revue *Balzac*, le 15 juillet 1933, M. Guy Chatel, en un article intitulé « Médecins et radiesthésistes ; Diagnostic libre ? », conclut : « Que le médecin se fasse radiesthésiste ».

Un médecin a écrit : « Si on ne veut pas ouvrir aux irréguliers de la Médecine, à ceux qu'un de nos confrères a spirituellement nommés les Bâtards d'Esculape, c'est aux médecins d'abord qu'il appartient d'expérimenter et de proclamer la vérité ou l'erreur ».

Et le Dr Albert Leprince, dans son livre *La Radiesthésie médicale*, traitant du sourcier qui fait de la thérapeutique, écrit : « Faut-il le blâmer ? Poursuivre ?, et conclut qu'il faut étudier le phénomène.

Le conseil est excellent, mais il a été longtemps difficile à suivre, en raison de la négation *a priori* du phénomène dans des milieux officiels et de l'ostracisme de beaucoup de sociétés et de publications médicales pour la question. J'ai pu le constater quand j'ai osé ouvrir, en 1921, dans *La Côte d'Azur Médicale*, une enquête mondiale sur l'Art du sourcier...

Enfin quelques enquêtes ont été ouvertes sur la radiesthésie médicale dans certaines revues de médecine. Dans quelques cas, les résultats ont été stupéfiants : un enquêteur, hostile, à publié les réponses à son referendum : la majorité provenant de confrères ayant étudié la question et fait des expériences était favorable et concluait à l'utilité de poursuivre des recherches ; la minorité, qui était défavorable *a priori*, provenait de confrères ignorant presque tout de la question, et ... alors, sans vergogne, il conclut, avec ces derniers, contre la radiesthésie...

Les directeurs ou rédacteurs en chef de revues craignaient de se compromettre en traitant d'une telle question.

Le 10 août 1936, dans *Le Concours médical*, un des rédacteurs habituels, Fischer, conclut d'une façon modérée : « La Radiesthésie sera capable de perfectionner le diagnostic, mais, à elle seule, elle ne permet pas de l'établir ».

Pour laisser passer ces mots, qui paraissaient alors encore trop osés, la rédaction a cru devoir faire suivre son article des opinions de quelques incompetents n'ayant aucune expérience personnelle de la question et niant les faits *a priori* plutôt que d'expérimenter. Il est évident qu'ils sont mal placés pour faire une étude, s'ils ne sont pas aptes à manier la baguette ou le pendule ; mais alors, pourquoi discutent-ils de ce qu'ils ne connaissent pas ?... » On ne peut discuter des couleurs avec les aveugles ». Il n'y a pas pire aveugle que celui qui ne veut pas voir et pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. La plupart de ces critiques sont comme les idoles, auxquelles il est fait allusion dans le Psaume *In exitu...* :

*Oculos habent et non videbunt,
Aures habent et non audient,
Pedes habent et non ambulabunt...*

Ils s'imaginent que la Science est bouloignée, comme eux, alors qu'elle doit être en perpétuelle évolution...

Cependant ils diffèrent des idoles en un point : on ne peut dire qu'il ne sortira aucun son de leur gorge, car il en sort beaucoup, souvent aussi sonores que vides de sens et de bon sens.

L'auteur d'un livre sur la radiesthésie, souvent peu aimable pour les médecins de ce genre, a écrit qu'on ne peut les convaincre, « personne n'ayant pu jamais contraindre à boire l'âne qui ne veut pas ».

Dès mars 1933, dans *La Prospection à distance*, le Dr Cohan, de Rouen, écrivait : « Dans le domaine dont je m'occupe uniquement, j'obtiens des résultats pratiques vraiment merveilleux, pour le plus grand bien des malades. Je suis persuadé que l'examen pendulaire des malades, de leur sang, de leurs organes, permettra, lorsque de nombreux documents seront mis à jour, d'établir une compétence de la Médecine plus exacte qu'elle ne l'est actuellement ».

Dans son livre sur la radiesthésie, M. Joly signale les résultats des diagnostics du Dr Moineau présentés au Congrès de Lausanne par le Dr Simionesco, secrétaire général de la Société internationale de Recherches contre la Tuberculose et le Cancer. Après des observations faites avec le Dr Moineau, au Centre de Physiothérapie, sur plusieurs centaines de malades, le Dr de Vaubercey écrit :

« Je suis obligé de conclure que le pendule représente un instrument physique de diagnostic d'une grande valeur, et qu'il doit désormais prendre rang dans la médecine scientifique, car les moyens habituels sont très *incomplets*, donc *inexact*s ».

De nombreux observations intéressantes ont été publiées par divers médecins, en particulier par le Dr Alfred Roux, de Vichy, et par le Dr Alexandre Valmyre, médecin-chef honoraire des Hospices de Hyères.

La question a été aussi largement traitée à l'étranger, en particulier en Allemagne et en Angleterre, où, le 2 décembre 1937, le Dr J. Braun a fait une conférence à Londres, dans les salons de la Royal Society.

Au Congrès de Liège, en 1939, le Dr Naret, traitant « des possibilités radiesthésiques au point de vue diagnostic et traitement », a dit que les examens à la baguette et au pendule sont les « compléments de l'examen clinique habituel en vue de vérifier les bases du diagnostic, si celui-ci paraît objectivement indiscutable, de l'aider ou même de l'orienter s'il est indécis ou très obscur ».

Et le Dr Valmyre a déclaré : « Si la Faculté fait d'excellents cliniciens, la science de la baguette et du pendule fait de meilleurs thérapeutes ».

Je note en passant, que celui-ci refuse d'établir un diagnostic et un traitement sur simple examen radiesthésique d'un produit envoyé par un malade : il veut voir le malade, pour faire lui-même l'examen clinique, ou bien il ne fait l'examen radiesthésique seul qu'à titre d'indication pour le médecin traitant.

Je connais des radiesthésistes non médecins qui usent de leur pendule ou de leur baguette pour examiner un ami, mais qui se gardent bien de donner à cet ami un diagnostic, un pronostic ou un traitement ; s'ils croient avoir reconnu une affection importante, ils lui

conseillent de consulter son médecin, en appelant son attention sur tel ou tel organe.

Mais les adversaires de la Radiesthésie médicale ont beau jeu à citer les échecs retentissants d'opérateurs présomptueux qui ont cru pouvoir donner des diagnostics précis après examen pendulaire rapide pratiqué sans doute avec une mauvaise méthode. Ces échecs ont été observés principalement dans des épreuves sur empreintes ou sur photographies. On cite les expériences organisées par Auguste Lumière : des empreintes, c'est-à-dire des papiers ou des étoffes ayant été en contact avec des malades ont été remises à des radiesthésistes. Ceux-ci ont diagnostiqué, pour plus de la moitié des cas, des affections gynécologiques, telles que métrites, salpyngites, etc..., alors que les empreintes avaient été prises dans un hôpital militaire où il n'y avait que des hommes...

Lors du Congrès international de Lausanne, en 1934, j'avais organisé une série d'épreuves.

Ce Congrès se tint du 16 au 22 septembre, au Palais « Mon Repos », sous la présidence d'honneur des Professeurs Branly et d'Arsonval et sous la présidence effective du Vicomte Henry de France.

La séance du mardi 18 était réservée à l'étude de la « Médecine radiesthésique ». Le Comité de cette section de Médecine avait pour Président d'honneur le D^r Meillière. Il comprenait : Président : D^r Jules Regnault, de Toulon ; Vice-Président : D^r Foveau de Courmelles, de Paris ; Membres : D^r Abel Martin, vétérinaire, d'Airaines ; M. Lesourd, pharmacien, de Paris ; D^r Albert Leprince, de Nice et de Paris, rapporteur général.

En outre la présidence de la séance fut offerte au D^r Nebel, de Lausanne.

Le D^r Regnault dit : « Depuis quelques années les journaux publient les performances de « radiesthésistes », qui, d'après l'examen d'une photographie, pourraient savoir si une personne est morte ou vivante, dans quelle région elle se trouve, si elle a des liens de parenté avec telle ou telle personne, si elle a telle maladie ou même telle cicatrice. Ils opéreraient de même, avec de la salive, des chevaux, de l'écriture.

« Je demande à ceux qui croient pouvoir faire tout ou partie de ces recherches de tenter l'expérience.

« Voici une photographie sur laquelle il y a cinq personnes, dont la partie supérieure du visage a été supprimée au tirage. Je demande :

1° Dans quelles régions de la France se trouvent actuellement ces personnes ?

2° Sont-elles mortes ou vivantes ?

3° Quelles maladies ou cicatrices présentent les n°s 1, 2, 5 ?

4° Y a-t-il un lien de parenté entre certaines de ces cinq personnes ? Si oui, entre lesquelles ?

Voici une ligne d'écriture tracée avec un crayon imbibé de salive :

1° Quel est le sexe de la personne ayant écrit cette ligne ?

2° Est-elle morte ou vivante ?

3° Ses maladies ? Localisation ?

4° Y a-t-il un lien de parenté entre cette personne et des personnes de la photographie ? Si oui, avec lesquelles ?

Voici des cheveux. Je demande d'indiquer :

- 1° Le sexe de la personne ; 2° Si elle est morte ou vivante ? ;
3° Sa maladie avec localisation ? »

Il avait aussi prévu l'examen d'un fragment de tissu avec les questions suivantes : tissu normal ou pathologique ?

Si pathologique, quelle maladie ? quel organe ?

Personne morte ou vivante ?

Et la détermination d'une culture microbienne.

Mais l'épreuve ne put être faite faute de temps et en raison de la nécessité de trouver un nombre suffisant de « témoins » ou syntonisateurs microbiens pour ceux qui les demandaient.

D'autre part le Dr Nebel proposa l'examen d'une malade, des épreuves sur des rats inoculés, sur du sang et sur du poil de rats inoculés.

Il montra comment il obtenait avec le pendule et l'appareil de Soulier des résultats intéressants.

Le mercredi, à 9 h. 30, eut lieu le dépouillement des réponses données pour les épreuves proposées par le Dr Regnault. 15 concurrents s'étaient fait inscrire, 12 seulement purent avoir des documents et neuf d'entre eux remirent leurs réponses, qui furent comparées avec les faits connus notés dans une enveloppe sous scellés.

Les résultats ne furent pas très brillants :

Les faits connus étaient :

Photographie. — N° 1, jeune fille ; 2, jeune homme ; 3, jeune fille ; 4, jeune homme ; 5, jeune fille, tous vivants.

Il était difficile de connaître l'âge des sujets et l'époque à laquelle ils vivaient : il s'agissait d'un groupe de jeunes gens revêtus, pour une fête, des costumes traditionnels de l'une de nos provinces, la Normandie.

1 et 5 en Normandie, dans la région granvillaise ; 3 et 4 dans le Sud-Ouest de la France ; 2 dans le Sud-Est, à Toulon.

1. Rhumatisme. — Cicatrices sur l'abdomen, la cuisse, le genou et le tiers moyen de la jambe gauche.

2. Rhumatisme, arthrite légère des genoux. — Cicatrice au menton, à gauche.

5. Insuffisance thyro-ovarienne. — Cicatrice d'appendicectomie.

Ecriture. — Femme vivante, utérus fibromateux, parente de 1 et de 5.

Cheveux. — Femme morte, cancer de l'utérus avec brûlures par radium.

Voici maintenant les réponses, en donnant aux auteurs les lettres de l'alphabet ; les réponses exactes sont mises en italiques ou soulignées :

A. — 1, 2, 3, 4 femmes ; 5 homme. — N° 3 décédée. — 1 et 5 S. S. E. — 2, 3, 4 S. S. O. — Maladie : 5 opérée d'appendicite. — Parenté entre 4 et 5.

Ecriture : auteur mort cardiaque, apparenté à 4 et 5.

Cheveux : Femme vivante. Maladies : estomac, pancréas, colon transverse, troubles ovariens.

B. — 1. Morte, *femme*, dans le Sud-Sud-Ouest. — 2. Femme vivante. Sud-Sud-Est. Reins atteints (gauche surtout), répercussion sur les organes génitaux. Peu de mémoire et de volonté. Bonne culture générale scientifique. — 3. *Femme vivante*, Sud-Sud-Est. Cœur malade, estomac fatigué. — 3 et 4. Même caractère (*ce sont frère et sœur*. N.D.L.R.). — 5. Homme *vivant*, Ouest-Nord-Ouest ; reins atteints, *poumons faibles*. — Beaucoup de volonté, peu de mémoire. — Scientifique.

3 et 5 parents ; 4 et 5 parents.

Ecriture : *Femme vivante* ; maladie des poumons.

Cheveux : *Femme, morte*, maladie des poumons.

C. — 1, 2, 4, morts ; 3 et 5, *vivantes*. — 1. Maladie vers le bas du ventre ; 2. Maladies vers le milieu du buste à gauche, quelque chose sur la jambe gauche, vers le *genou* et le pied (au-dessus plus grave qu'au-dessous).

Ecriture : *Femme vivante*, parenté avec le N° 5 (semble être la même personne). En réalité c'est de la mère du N° 5. N. D. L. R.

Cheveux : Sexe féminin et masculin (plusieurs personnes des deux sexes).

D. — 1, 2, 4, 5, *vivants*, 3 décédé. — 1, à Toulon. — 1 et 2 frères et sœurs ; 3 et 4 enfant et père (non, ce sont sœur et frère ; N. D. L. R.).

Ecriture : *Auteur vivant*, Colibacillose.

E. — 2 mort. — 1, 3, 4, 5 *vivantes*. — 1 à Lausanne, *ayant résidé à Toulon et Paris*. — 2 enterré à Toulon. — 3 et 4 résident en Bretagne. — 1 appendicite opérée. — 2 appendicite opérée, mort à la guerre, en mer, direction Sud-Est de Lausanne, maladie de foie chronique ; mort de blessure au côté gauche du corps entre le bas du poumon et les reins. (En réalité, il a dû être opéré d'appendicite ultérieurement ; en 1944, il n'est pas encore mort, malgré un séjour de huit ans en Afrique Equatoriale, N. D. L. R.). — 5 tendance à l'*appendicite* (opérée d'appendicite, N. D. L. R.). Excellent état général. — 3 et 4 *frère et sœur* ; parenté entre 1, 2 et 5. — 2 et 3 mari et femme.

Cheveux : Même personne que N° 2 de la photographie ou parente proche avec mêmes hérédités pathologiques ; *morte* ; tendance à la bronchite ou bronchite guérie.

F. — Personnes de la photo *toutes vivantes*. — 2 *Cicatrice à la tête côté gauche*. — 5 *Cicatrice d'appendicite*. — 1 *sœur* du N° 5 et belle-sœur du N° 3.

Ecriture : *Femme, vivante* ; radiations de cancer du pylore. — Ecriture du N° 3, belle-sœur des N° : 1 et 5 (mère, non belle-sœur, des N° : 1 et 5, N. D. L. R.).

Cheveux : *morte*, tuberculose.

G. — 1 *Vivante*, pas d'organes malades ; paraît avoir une cicatrice au majeur, main droite. — 2 pas d'organe atteint, paraît avoir une cicatrice, main gauche. — 5 battements sur les *organes génitaux*. Arrêt complet du pendule sur la vessie. Cette femme serait-elle morte en couches ? ou est-ce une maladie des organes génitaux, avec arrêt de fonctionnement de la vessie ? Cette photo est placée face

à moi et moi-même face à l'Ouest ; je trouve des résultats différents si je dirige les personnes représentées face à l'Ouest.

Ecriture : Je ne trouve pas de maladie d'organes.

Cheveux : Battements du pendule sur les *organes génitaux* (en prospectant sur planche anatomique, ou sur elle-même, si G. était une femme ; N. D. L. R.).

H. — 1 Femme bien portante. — 2 Homme bien portant. — 3 Femme très bien portante. — 4 Homme malade ou très fatigué (maladie de cœur). — 5 Femme bien portante. — Tous dans la région de La Napoule, Théoule. — Parenté entre 1 et 3, entre 2 et 5.

Ecriture : de la main du N° 5 de la photo, femme bien portante, parente du N° 2. (Ecriture d'une parente du N° 5, N. D. L. R.).

Cheveux : *Femme*, malade à la cuisse droite.

I. — N° 1 morte ; N° 4 morte ; 2, 3, 5 *vivantes*. — 1 et 4 dans le Midi, vers Toulon ; 2, 3 et 5 vers l'Ouest (voir vers Angers). — Maladies ou cicatrices : 1 à la poitrine, tuberculose ; 2 cicatrice à l'abdomen ; 5 cicatrice au bras gauche.

Parenté entre N° 1 et N° 5 ; entre les N° : 2 et 3 (peut-être alliance entre 1 et 4).

Ecriture : *Femme, vivante*, mais très malade, influence cancéreuse sous l'estomac qui s'étend dans l'abdomen. La personne qui a écrit est au N° 5 (*apparentée au N° 1*). — *Non, c'est la mère des N° : 1 et 5*. N. D. L. R.

Cheveux : Homme, mort ; influence de streptocoque (80 % environ pour cause de la mort), voir septicémie généralisée.

Un congressiste qui n'a pas remis de feuille, mais qui a commencé la recherche, a déclaré avant de prendre le train : 1 et 5 *sœurs*, N° 5 très malade. Parmi les autres personnes quelques-unes sont enterrées dans des endroits différents.

Notons que 10 ans après, en 1944, les cinq personnes étaient toujours vivantes.

L'épreuve sur la culture microbienne n'a été faite que par une personne qui opère en prenant le tube entre ses deux mains et se tourne de divers côtés de l'horizon ; elle a trouvé des réactions complexes et déclaré que c'était du streptocoque (c'était une culture de bacille d'Eberth, de la Fièvre typhoïde, tuée par la chaleur).

Les résultats les plus curieux sont les indications exactes sur la présence de cicatrices et sur les liens de parenté.

Le Dr Nebel avait soumis à quelques opérateurs des rats inoculés, du sang et des poils de rats inoculés. Il n'a pas détaillé les résultats, qu'il a déclarés « pitoyables ».

Dans *Le Noir et le Blanc*, Hélène Kernel rapporte un incident amusant : un Docteur de Lausanne annonce qu'il va présenter à l'examen des radiesthésistes une dame jolie et gentille, qu'il soigne depuis longtemps : « Quant à moi, déclare-t-il, je connais tous ses charmes ». — Gaieté de l'auditoire. — « Oh ! en tout bien tout honneur ! » — La dame arrive, et le Dr dit : « Qui veut voir ma malade ?... Venez donc, Docteur Martin ! » ... M. Martin se refuse en riant : il est Docteur... vétérinaire...

De plus en plus fort. — L'enquête s'est poursuivie d'une façon

imprévue en dehors du Congrès. Le Dr Regnault a reçu, de Vendée, une lettre de sept pages, qui lui a été adressée à Lausanne, le 21 ; l'auteur est-il un joyeux plaisant ou bien est-il convaincu qu'il possède des aptitudes supra-normales ?... Il a lu dans un journal le programme des épreuves et a voulu trouver la solution à distance, sans avoir en main ni la photographie, ni la ligne d'écriture, ni les tubes de microbes : « Cela n'a aucune importance », écrit-il.

« M'amusant depuis quelque temps à cette science (la radiesthésie) et y prenant gros intérêt à mesure que j'en explore les profondeurs et les possibilités surtout au point de vue des sciences physiques, chimiques et médicale, j'ai cherché à résoudre quelques-unes des questions posées. En voici les résultats :

Photo : en commençant par la gauche :

1. Jeune homme de 23 ans (21 ans à la photo). *Vivant* ; portant : a) une forte lésion tuberculeuse de tout le poumon droit ; b) le poumon gauche semble complètement atrophié par pneumothorax ; c) très forte lésion cardiaque due à l'intoxication pulmonaire. — Malade inguérissable, ni même améliorabile ; à peine prolongeable.

2. Fillette, 13 ans, sœur du précédent ; morte d'une méningite tuberculeuse.

3. Homme de 43-44 ans. *Vivant*, beau-père du jeune homme et de la fillette. Semble a) avoir guéri de typhoïde ; b) être amputé du pied droit et de la moitié de la jambe ; c) blessé à la cuisse gauche, être amputé de la main gauche et de l'avant-bras ; avoir été blessé à l'oreille gauche ; fortement à l'os frontal et à l'occiput ; avoir du côté gauche le maxillaire brisé et plus de dents ; être *énucléolé* (sic) de l'œil droit ; avoir eu le cerveau atteint et être trépané ».

Arrêtons-nous pour rappeler que le N° 1 était une jeune fille, le N° 2 un jeune homme, à l'inverse de ce que nous déclare cet expérimentateur, enfin, pour le N° 3, la description un peu macabre du vieux débris que nous venons de lire, ne s'adapte guère à la jeune fille représentée par le 3 sur la photographie.

« 4. Une femme de 42 ans environ, mariée au précédent et mère du jeune homme et de la fillette, semble avoir une très grosse et avancée tumeur au sein gauche, inopérable, mais peut-être guérissable par traitement (pas de radium) ».

Rappelons que le N° 4 était un jeune homme, frère de la jeune fille précédente.

« 5. Un homme, 72 ans environ sur la photo ; mort d'une lésion cancéreuse à la vessie et au rectum ; père de la précédente et grand-père des jeunes gens ».

En réalité 5 était une jeune fille de 23 ans...

« La ligne d'écriture soumise à l'examen aurait été écrite par un homme vivant, qui doit être le frère du père du jeune homme et de la jeune fille et semble atteint d'une lésion cancéreuse du gros intestin, peut-être opérable sans presque chance de réussite, mais améliorable par hygiène et traitement ».

L'auteur de la lettre donne la liste des 16 microbes qui auraient été soumis à l'examen... Or il n'y en avait qu'un.

Il ajoute : « J'attacherais une grande importance à savoir si ces résultats sont exacts dans l'ensemble pour me rendre compte si mon travail est sérieux... ».

Hélas ! *tout est faux* : le sexe, l'âge, la parenté, les maladies.

On ne saurait trop souligner combien risquent d'être dangereuses de telles affirmations pouvant faire croire à certaines personnes qu'elles sont très malades, tuberculeuses ou cancéreuses ou, même, ... mortes, alors qu'elles sont bien portantes.

Le jeune homme n° 2 était prétendant à la main de la jeune fille portant sur la photographie le n° 1. Le père de cette jeune fille fut au courant du résultat de l'épreuve téléradiesthésique ; nous pouvions imaginer la scène qui s'en suivit réellement, quand il vit le prétendant :

LE PÈRE. — Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de vous présenter comme fiancé éventuel de ma fille. Je dois vous dire que les renseignements recueillis sur vous ne sont pas favorables à ce projet.

LE JEUNE HOMME. — Qu'y a-t-il donc ?

LE PÈRE. — Vous ne m'aviez pas dit que vous aviez une maladie de foie.

— Mais je n'ai jamais eu le moindre trouble du côté du foie...

— Vous ne m'aviez pas dit que vous aviez été opéré d'appendicite...

— Mais jamais je n'ai été opéré... je puis montrer que je n'ai pas de cicatrice d'opération d'appendicite...

— Ce ne serait d'ailleurs pas un obstacle à vos projets... Une opération d'appendicite augmente votre valeur... J'ai moi-même opéré d'appendicite une autre de mes filles, et j'estime que cela correspond bien à un complément de plus de cinq mille francs de dot, puisque cela met à l'abri d'une opération de ce genre, des dangers, des ennuis et des frais chirurgicaux qui en résulteraient ¹.

Mais... il y a autre chose... Ma fille ne peut épouser un fantôme.

— Monsieur ! Vous m'insultez ! je ne suis pas un fantôme...

— Je n'ai pas dit « fantôme » ; j'ai dit « fantôme »... tenez d'ailleurs, lisez ceci ; ... je ne peux pas discuter avec vous : vous êtes mort et enterré à Toulon...

Et le futur beau-père tend au jeune homme le diagnostic téléradiesthésique de Lausanne.

Le jeune homme retrouve le sourire.

Il eût d'ailleurs renoncé à ses projets, s'il avait eu foi dans la téléradiesthésie : sur d'autres fiches que lui présenta le père de la jeune fille (n° 1 de la photographie), il put lire au sujet de celle-ci : « Morte » ; « Morte » ; « Morte ». Un dixième opérateur, qui avait envoyé ses conclusions par correspondance avait trouvé de graves lésions pulmonaires et cardiaques, puis ajouté : Malade ni guérissable, ni améliorable ; à peine prolongeable ».

Or, un mois environ après la prise de la photographie, la jeune fille

1. Pour l'estimation du prix de cette opération, n'oublions pas que la scène se passe en 1934.

en question avait été proclamée championne au stade de culture physique de la Plage Normande (course des 80 mètres, course des 250 mètres, saut du ballon, basket-ball, etc.).

Le futur beau-père admit donc qu'un fantôme pouvait épouser une morte ou une mourante.

L'entermé et l'incurable se sont donc épousés et... ils ont eu des enfants robustes...

« ONDES NOCIVES ». — Une question se rattachant à la prospection aussi bien qu'à la « radiesthésie » agricole, vétérinaire ou médicale, a pris récemment une notable importance, c'est celle des « ondes nocives » ou, mieux, des influences telluriques et cosmiques, qu'elles soient nocives ou favorables.

La question n'est pas absolument nouvelle pour les Occidentaux, et il ne pouvait en être autrement : comme le rappelle, en 1943, dans sa thèse de doctorat en médecine sur *Les influences telluriques nocives*, le Dr Camille Larvaron, « De tous temps, en effet, l'attention des agriculteurs, des vétérinaires et des médecins fut attirée par l'existence très probable de causes morbides liées au sol .

« Pourquoi en certains endroits, toujours les mêmes, la végétation ne pousse-t-elle pas ou très mal ?

« Quel vétérinaire, à la campagne, n'a pas été intrigué par ces étables, ces écuries où les mêmes accidents se reproduisent continuellement, en dépit de toutes les précautions ?

« Il y a des maisons où on dort mal, où des générations successives sont inexorablement frappées d'affections graves, telles que la néoplasie. On discute depuis longtemps des maisons, des villages ou des quartiers à cancer.

« Les médecins attribuent une grande importance à l'effet curateur du « changement d'air », ayant observé des cas de guérisons rapides survenues à la suite d'un changement de résidence. Le fait est indéniable, mais ces améliorations survenues soit dans l'état général (nervosisme), soit dans la symptomatologie (sédation de certaines algies, régression de céphalées, d'insomnie ou de phénomènes congestifs) ne sont-elles pas dues non seulement au changement d'air, mais aussi au changement de terrain ? N'est-il pas, pour le moins, curieux de voir cesser subitement certains troubles nerveux, en changeant simplement un lit de place ?

« Autrefois, ces manifestations pathologiques, apparemment inexplicables, étaient attribuées souvent à l'action du « Malin » ou d'un sorcier, jeteur de sorts sur bêtes et gens .

Certains avaient entrevu l'action du terrain : Hippocrate avait traité de l'influence du sol ; pour beaucoup ces influences étaient englobées, avec d'autres, sous le terme de « Circumfusa » ou action du milieu.

Cependant la question paraît avoir été mieux étudiée en d'autres pays ou en d'autres temps :

En Chine personne ne serait assez audacieux pour faire construire une maison, établir une tranchée ou creuser une tombe sans consulter un Maître en *Fong-Choei*, sorte de géophysicien ou de radiotelluriste, qui prospecte le terrain en utilisant une boussole, souvent en se servant de baguettes ou de pendules de sourcier. Celui-ci cherche si

on peut s'établir en un point et y creuser la terre sans blesser les « veines du Dragon » (représentées par les failles et cours d'eau souterrains), c'est-à-dire sans encourir son courroux, sous forme de troubles divers dûs à l'action de ces failles et cours d'eau. Ces pratiques remontent à une haute antiquité, peut-être même à l'inventeur de la boussole, qui vivait 2.600 ans avant notre ère.

On a prétendu que les anciens Egyptiens ont construit des pyramides et placé des tombes sur des terrains à « ondes nocives », pour mieux assurer leur protection contre des profanateurs.

Notons que les Extrême-Orientaux connaissaient l'action des pointes pour modifier les points de chute de la foudre et accélérer la végétation : ils plantent des tiges de bambou pointues, que les Chinois appellent *Long-tchè*, flèches du Dragon.

Les Etrusques connaissaient également l'action des pointes ; rappelons aussi que ce fut un augure Etrusque qui, avec sa baguette, placé près de Romulus, délimita l'emplacement de la future Rome. Or c'est seulement dans les temps modernes que des études d'électro et de radioculture ont montré l'action des pointes sur la végétation.

De telles notions ont été, en grande partie, perdues de vue pendant longtemps ; c'est à peine si quelques sorciers ou magiciens ont conservé la tradition d'enfoncer des pointes aux endroits où, selon eux, se manifestaient des influences occultes mauvaises.

Cependant Sydenham prétendait que des entrailles de la terre se dégageaient des émanations capables d'engendrer les plus terribles maladies, et, il y a deux cents ans, le Dr Huffeland, Professeur de Pathologie et de Thérapeutique, membre de l'Académie des Sciences de Berlin, déclarait : « Le sol lui-même, sa nature, les diverses conditions telluriques d'un lieu paraissent avoir une action puissante sur la santé de l'individu ».

C'est seulement depuis quelques années que la question est revenue à l'ordre du jour, grâce aux sourciers-radiotelluristes, grâce à la découverte de radiations nouvelles et à la construction d'appareils permettant de les étudier.

« Vers 1902, en Allemagne, Kolb et Behla attribuent la plus ou moins grande fréquence du cancer à la constitution physique et chimique du sous-sol. Actuellement les Pr. Roussy, Hartmann et Lakhovsky arrivent aux mêmes conclusions ».

En 1914, déjà, Henri Mager appelle l'attention sur le danger de se placer sur des eaux souterraines : « Tout propriétaire a intérêt à savoir si une eau souterraine ne menace pas chez lui la santé des gens, la sienne propre et la vie des bêtes ; même une écurie ne pourrait être maintenue au-dessus d'une eau souterraine en mouvement : les chevaux seraient agités sans trêve et le séjour d'une telle écurie leur serait funeste ¹ ».

L'auteur signale aussi le danger de la foudre au-dessus de ces courants d'eau.

Plus tard, en 1935, au Congrès de Rothenfeld, le Dr Gotsche devait traiter de cette double question : en certains points, les radiations du sol prennent une activité très grande, en particulier sur des failles,

1. H. MAGER, *Les influences des Corps minéraux. Recherches sur les influences des eaux souterraines et des gisements miniers*, Dunod, Paris, 1914.

des courants d'eau souterrains ou des gisements miniers et peuvent provoquer des troubles physiologiques passagers ou des troubles pathologiques durables. — Cette action s'exerce sur les plantes et sur les animaux. « Il y a des animaux qui évitent ces zones (les Cigognes) ; il en est qui les recherchent (les fourmis) ».

D'autre part un paratonnerre n'a d'action utile que s'il est installé sur une faille ; en Allemagne on se sert des sourciers pour déterminer l'emplacement des prises de terre des paratonnerres¹.

Mais, dans les années précédentes, de nombreuses études avaient déjà été faites sur cette question.

L'auteur de la thèse précédemment citée écrit : « En 1927, le Dr Jules Regnault et M. Maurice Larvaron, ingénieur agricole, publient des observations tendant à confirmer que les corps émettent des radiations spécifiques pouvant être fastes ou néfastes pour les individus entrant en résonance avec elles ». Depuis lors, en 1940, M. Roffo, de Buenos-Ayres, a publié des travaux confirmant l'existence de radiations émises par des métaux.

En 1930, M. Larvaron et moi fûmes appelés à nous occuper d'une façon particulière des ondes dites « nocives » et des moyens de neutraliser leurs effets.

Le Dr Joly, de Bagnoles-de-l'Orne, m'avait écrit au sujet d'une de ses malades. Celle-ci éprouvait des troubles graves quand elle se trouvait au-dessus d'un cours d'eau ; pour cette raison elle avait dû vendre un château et acheter un petit hôtel à Passy, persuadée que là elle n'avait rien à craindre de telles influences ; mais elle s'aperçut que là encore il y avait des points où elle ne pouvait rester sans avoir des troubles congestifs pénibles ; elle était allée passer une partie de la saison d'été à Trouville et une autre à Bagnoles-de-l'Orne. Un jour elle était venue chez son médecin, fort énervée, disant :

« J'ai des amis dans telle partie d'un hôtel, je n'irai plus les voir... S'ils veulent me voir, ils viendront à mon hôtel.

— Pourquoi donc ?

— Leur appartement est sur un courant d'eau...

Le Dr Joly crut d'abord que sa malade était obsédée par cette phobie des courants d'eau. Il essaya, mais en vain, de la convaincre qu'il ne pouvait pas y avoir de courant d'eau sous cet immeuble assez récemment bâti ; et la malade persista dans ses affirmations que sous cette aile du bâtiment il y avait un courant d'eau : ... elle en était certaine, elle le sentait aux troubles qu'il provoquait chez elle.

Pour être fixé à ce sujet, il alla voir l'architecte qui avait construit l'immeuble ; celui-ci dit d'abord qu'il n'y avait pas de courant d'eau, puis finit par avouer que, sous cette aile du bâtiment, en faisant les fondations, il avait été fort gêné par un courant d'eau, qu'il avait fallu canaliser.

Le Dr Joly me demandait conseil pour neutraliser les influences ou « ondes nocives », se manifestant sous le petit hôtel de sa cliente à Passy. On lui avait conseillé de couvrir tout le sol de papier noir ou de tapis noir, mais c'eût été lugubre. Il se demandait s'il ne suffirait pas de tapisser les planchers de légères lames de plomb. Je lui

1, Radio-Club de Metz, *Le Lorrain*, Metz, 12 juin 1935.

ils observer que les radiations ou influences que décelaient les sourciers radiotelluristes provenaient quelquefois de grandes profondeurs et traversaient de fortes épaisseurs de terrain, comme celles qui avaient permis à Grisez de découvrir les mines de potasse d'Alsace, à quatre cents mètres de profondeur. De fines lames de Plomb seraient insuffisantes, semble-t-il, pour arrêter de telles radiations. D'ailleurs les radiations secondaires du plomb seraient peut-être plus dangereuses que les radiations telluriques en cause. Je proposais d'étudier, pendant les vacances, avec M. Maurice Larvaron, des appareils pour neutraliser ou dériver ces influences.

Effectivement, je me trouvais, pendant plus de quinze jours, avec M. Larvaron, en Normandie, à Donville-les-Bains, dans une zone,

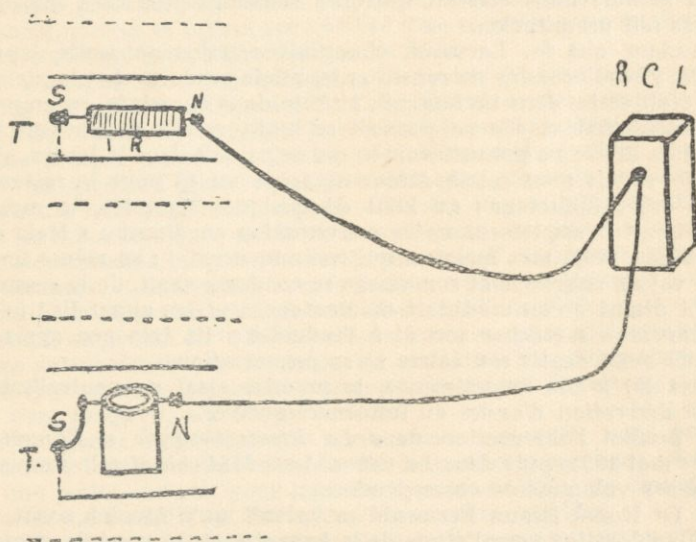


FIG. 51. — Neutralisation d'influences nocives.

où nous avons fait de nombreuses prospections et fait faire des forages. Nous fîmes des expériences, en modifiant un appareil que nous avions utilisé pour des essais culturaux : il comprenait mon « inducteur », constitué par un barreau aimanté, muni d'enroulements et de bornes de métaux différents aux deux pôles, et un grand solénoïde relié par un fil conducteur au pôle positif de mon inducteur, alors que le pôle négatif était « mis à la terre » par une fiche d'acier ou d'aluminium enfoncée dans le sol.

Sur du gazon, avec le solénoïde et le fil placés à près de deux mètres au-dessus du sol, M. Larvaron avait noté que l'herbe poussait plus abondante et plus forte sur une largeur de 80 centimètres au-dessous du fil, décelant ainsi une modification de l'ionisation.

Nous arrivâmes à obtenir un appareil neutralisant, pour un sourcier, l'influence d'un courant souterrain sur plusieurs dizaines de mètres, en amont, en aval et de chaque côté du courant.

Plus tard, M. Larvaron et moi nous retrouvâmes à Paris, pour installer notre appareil. Hélas, il y avait des cavités humides profondes de 45 mètres et deux galeries reliées par une troisième.

Un seul appareil n'était pas suffisant ; pour un essai il nous fallut utiliser des appareils d'étude ou de prospection que nous ne pouvions laisser à demeure. Le résultat fut cependant obtenu. Le lendemain matin nous trouvâmes la malade souriante : elle avait bien dormi et pouvait se tenir dans les différentes parties de son appartement, où précédemment elle ne pouvait rester. Nous étions passé au Bazar de l'électricité et avions pris tout ce qu'il nous fallait pour libérer nos appareils, en fabriquant les quatre inducteurs qu'il nous fallait.

La malade nous écrivait quelques semaines plus tard que nous avions fait un miracle...

Pendant que M. Larvaron changeait certains appareils dans le jardin, j'eus l'occasion de constater les effets produits chez la malade. Elle était assise dans un fauteuil, au coin de la cheminée, en un point où précédemment elle ne pouvait se tenir, et elle se trouvait très bien ; de là elle ne pouvait voir ce qui se passait dans le jardin, alors que je voyais mon collaborateur détacher un fil pour le rattacher à un autre inducteur ; au bout de quelques secondes, la malade interrompt brusquement notre conversation en disant : « Mais cela ne va pas, voilà mes malaises qui recommencent » ; en même temps je la voyais angoissée et son visage se congestionnait. Je la rassurai, en lui disant qu'on modifiait momentanément les appareils ; je vis M. Larvaron rattacher son fil à l'inducteur. Et très peu après, la malade avait repris son calme et sa conversation.

C'est là, à ma connaissance, le premier essai de neutralisation ou de dérivation d'ondes ou influences nocives.

Je publiai l'observation dans *La Presse thermique et Climatique* du 1^{er} mai 1931, puis dans *La Côte d'Azur Médicale* et cela me valut une assez volumineuse correspondance.

Le Dr Raoul Braun Fernwald m'écrivait qu'à Munich avait été fondé un Institut pour l'étude de la baguette et du pendule et ajoutait : « Cet Institut, dont le Président est le comte Rainer von Geldern-Egmont, a pour but principal la défense contre les rayons nuisibles des courants d'eau souterrains et recommande les appareils d'un Père Bénédictin ». Il s'agissait de l'appareil du R. P. Wehrmeister, de l'abbaye de Saint-Otilien, appareil dans lequel de l'huile est employée dans le but d'absorber les « ondes nocives ».

Le Baron von Pohl m'envoyait son ouvrage sur les radiations telluriques (*Erstrahlen*), édité par Huber, à Munich, en 1932. Le comte von Klinckowstroem m'envoya des critiques au sujet de certains appareils et de la façon dont des charlatans commençaient à exploiter la crainte des ondes nocives pour exploiter le public¹.

En Italie, Mario La Stella appelle l'attention sur ces ondes. Le 19 mai 1932, dans *Gazetta de Venezia*, il pose la question : « Du sous-sol provient-il des radiations perceptibles aux rhabdomantes et nuisibles à la vie terrestre ? ». Il faisait allusion aux photographies

1. Graf von KLINCKOWSTROEM, A propos de la neutralisation des ondes nocives, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, juillet 1932.

prises en avion à grande altitude, sur lesquelles on voit des courants souterrains, invisibles à la surface du sol, photographies présentées par le Chevalier Alberto de Vita au Congrès international des radiotelluristes et sourciers tenu en Avignon. Il faisait aussi allusion à des expériences faites avec des cellules photo-électriques et relatait des observations d'animaux dépérissant ou d'hommes se trouvant malades sur des courants d'eau souterrains. Il revient sur la question dans *Radiocorriere* des 12-13 marzo 1933, sous le titre : « I raggi della terra contro la salute umana » et préconise l'électromètre de Vita à valve thermo-ionique pour rechercher des modifications électro-magnétiques du sol.

Au Congrès de Radiesthésie de Paris, en 1933, le 8 juin, Maurice Larvaron présenta une étude sur la neutralisation des influences ou ondes nocives et insista sur l'utilité d'un contrôle avec un électromètre : il employait l'électromètre de Vita.

M. Larvaron et moi-même eûmes l'occasion de faire de nouvelles études sur cette question. Le Dr Loir, Directeur des services sanitaires du Havre, avait publié le résultat de ses constatations faites depuis plusieurs années : les cas de cancer s'observaient surtout dans un quartier, sous lequel passaient des courants souterrains. Il m'avait écrit pour me demander d'étudier la possibilité de neutraliser les influences ou « ondes nocives » de ces courants. Je lui avais proposé d'étudier la question sur place avec M. Larvaron, pendant les vacances. Il nous avait invités à nous rendre au Havre. Là nous avons délimité quatre zones de radiation ; sur l'une d'elles nous avons constaté, au niveau de la faille humide, dans une propriété, une abondance extraordinaire de fourmis, qui envahissaient une maison, au point que des lits paraissaient presque noirs du fait de cette invasion, que rien, jusqu'ici, n'avait pu arrêter.

Avec quatre appareils, que nous avons apportés, nous pûmes neutraliser l'action de ces zones sur nos baguettes et pendules, excepté sur une petite surface, pour laquelle il nous eût fallu un cinquième appareil. Le contrôle fut fait avec l'électromètre de Vita.

Le Dr Adrien Loir avait eu l'excellente idée de constituer un groupe d'études radiotelluriques pour suivre les résultats des expériences : ce groupe comprenait 12 membres, parmi lesquels se trouvaient des ingénieurs, des pharmaciens, le président du syndicat des médecins du Havre ; sur la demande du Dr Loir je fis à ces 12 membres une causerie, en leur montrant les appareils utilisés, en particulier l'électromètre thermo-ionique à pentode de Vita, dont il n'existait alors en France que deux exemplaires, celui de Larvaron et le mien.

Un premier résultat curieux fut obtenu : en peu de temps, les fourmis dont on n'avait pu se débarrasser jusque-là avaient complètement disparu¹.

Un des ingénieurs du groupe apprit à manier la baguette et le pendule et, avec l'impétuosité de tout néophyte, voulut se lancer dans des innovations. Il osa déclarer que M. Larvaron et moi n'avions donné aucune explication et que nous n'avions pas de moyen de

1. *La Côte d'Azur Médicale*, 1933 : Dr LOIR, La radiotellurie au Havre, p. 233. — LEGAGNEUX, Les insectes et la neutralisation des influences telluriques, novembre 1933, pp. 237-39.

contrôle de la neutralisation ; il déclara qu'il fallait employer des électromètres et que la neutralisation devait être faite avec des plaques de plomb. Il était cependant à la réunion des membres du groupe, quand j'avais exposé les raisons pour lesquelles, dans un autre cas, j'avais refusé d'utiliser les plaques de plomb proposées par le Dr Joly, et quand j'avais présenté l'électromètre de Vita, qui, le matin même, nous avait servi au Havre. J'avais dû bien mal m'exprimer, ou l'auditeur avait dormi, ou il avait oublié ou il n'avait pas compris...

Le Dr Loir m'écrivit que l'intervention de cet ingénieur avait amené le groupe à se dissoudre. Il est regrettable que l'expérience n'ait pas été poursuivie plus longtemps, et qu'un membre du groupe soit sorti du rôle qu'il avait accepté, celui de surveiller les résultats des appareils, que nous avions installés.

La question des « ondes nocives » a été traitée dans diverses revues consacrées à l'Art du sourcier, dans la plupart des Congrès, en particulier dans celui de Liège en 1939, et, précédemment, dans celui, de Radiesthésie biologique, à Paris, en 1938.

Vers 1934 et 1935 la crainte de ces « ondes nocives » et des radiations telluriques fut l'objet d'une notable exploitation par des gens sans scrupule ; en Allemagne, les autorités durent intervenir : des individus se présentaient dans des Hôtels, surtout dans les stations thermales, et prétendaient avoir découvert sous l'hôtel des radiations nocives, pour la neutralisation desquelles ils proposaient un appareil, dont l'achat s'imposait... évidemment ; il s'imposait, en effet, au malheureux hôtelier, même s'il n'y avait aucune zone nocive au niveau de son hôtel, sans quoi les clients alertés eussent émigré aussitôt vers un concurrent. De telles manœuvres m'ont été signalées par un correspondant de Munich et elles ont été notées aussi par M. Lesourd, dans *Nouvelles thérapeutiques*, en avril 1935.

Les radiations telluriques agissent aussi bien sur la nature inorganique que sur les êtres vivants.

Elles ionisent l'air et le sol aux points où elles se manifestent et sont alors décelables au moyen d'électromètres sensibles ; elles rendent l'air et le sol meilleurs conducteurs, aussi se rencontrent-elles souvent aux points qui sont habituellement frappés par la foudre. Elles excitent la radioactivité de certains métaux, ce qui a permis de les photographier par des procédés spéciaux ; elles rendraient des lames de plomb tellement radioactives, que celles-ci pourraient provoquer des brûlures, comme le ferait le Radium.

Les « ondes nocives » sont souvent décelées là où la végétation se développe mal, là où les plantes dépérissent. En 1938, l'ingénieur Knapen a présenté à une société scientifique de Draguignan des photographies, prises par le Pr. Rigal, grâce auxquelles on pouvait se rendre compte du misérable état de plantes légumineuses et d'oliviers plantés dans des terrains donnant des ondes nocives.

Ajoutons que ces ondes nocives avaient eu une action défavorable sur M^{me} Knapen, jusqu'au jour où, ayant repéré la zone dangereuse, son mari en avait écarté le lit.

Parmi les plantes très sensibles à l'influence des radiations nocives, le Dr Peyré a signalé, dans *La Vie Sociale*, de Strasbourg, en novembre 1937 : Lilas, Groseillers, Pommiers, Sapins, Artichauts, Céleris,

Bégonias, Hortensias, Dahlias, Capucines, Rosiers, Buis, Lierre, Fusains, Aubépines.

En général les plantes se développent mal à la verticale d'un courant souterrain ; il y a exception pour le Chêne et l'Ortie, qui, d'après Maurice Larvaron, se développent mieux sur ces courants. L'action des failles sèches ou humides se manifeste sur les fermentations : elles activent celle du cidre, comme l'a noté M. Larvaron ; « elles provoquent l'altération du vin, en favorisant le développement du *Mycoderma aceti* ; elles favorisent la coagulation du lait, mais contraignent la fermentation des bières et des alcools, entravent la maturation des fromages et la conservation du beurre, d'après M. Mellin ». Il est probable qu'elles ne sont pas sans action sur le développement des microbes et de diverses affections microbiennes ; il y a là d'intéressantes recherches à faire.

Elles ont une action sur les animaux, elles sont évitées par les oiseaux ; elles attirent les chats et, aussi, les fourmis, comme nous l'avons signalé précédemment. Le chemin que suivent ces dernières serait orienté Est-Ouest, sauf en cas d'orage, où elles courent comme affolées.

De nombreuses expériences ont été faites sur des animaux : en voici quelques-unes, bien résumées dans sa thèse par le Dr Camille Larvaron.

« Parmi les expériences faites sur les animaux, celles de Gori sont des plus intéressantes ; elles ont porté sur des lapins d'une même portée placés les uns sur des courants d'eau souterrains ou des terrains à lignite, les autres sur zones neutres. Au bout d'un mois les premiers présentaient un poids inférieur à la normale de près de 33 % et leur développement était anormal, ils étaient rachitiques.

« D'autres expériences ont été faites par l'Allemand Donnert, l'ingénieur zurichois Dienert assisté du Dr Jenny, de Aarau. Des souris blanches étaient laissées dans de longues caisses, dont une moitié était au-dessus d'un courant souterrain et dont l'autre moitié reposait sur une zone neutre. Au bout de très peu de temps on put constater que les souris évitaient de se placer sur les endroits situés à l'aplomb du courant. Elles nichèrent à l'abri de son influence... Lorsque les caisses étaient tournées subitement de façon que les zones neutres deviennent irradiées et inversement, les souris emportaient leurs petits et remplaçaient leurs nids dans les zones neutres ».

« On fit des expériences avec de toutes petites caisses, les unes au-dessus du courant, les autres en zone neutre : les souris, placées au-dessus du courant devinrent très malades et bon nombre d'entre elles moururent de carcinomes.

« Lakhowsky a publié divers travaux montrant les rapports de la fréquence du cancer avec la nature du sous-sol et la présence de radiations. Des faits curieux ont été notés : le cancer est rare dans des villes comme Memphis (Etats-Unis), qui sont placées sur des courants souterrains, mais où on boit l'eau de ces courants. Il paraît s'établir un « synchronisme » ou, plus exactement, une harmonie ou syntonisation entre les organismes et les radiations de l'eau ».

Sur l'homme ces radiations peuvent produire des phénomènes congestifs, comme ceux que j'ai observés chez ma malade de Paris, des tremblements, des mouvements réflexes involontaires, comme ceux

qui ont été observés chez divers sourciers. Ces troubles peuvent entraîner secondairement des accidents, comme ceux qui ont été signalés à répétition pour des automobilistes en des mêmes points d'une route. D'autre part elles peuvent affaiblir un sujet, aggraver un état pathologique ou le préparer.

Il n'y a pas que les failles et courants d'eau incriminés : des radiations nocives pourraient provenir de multiples autres sources : égoûts, cimetières, cavités creusées par l'homme, courants électriques, moteurs électriques, moteurs d'automobiles, entrecroisements des rayons telluriques du D^r Peyré, certains enroulements ou solénoïdes, certaines personnes, de dessins déterminés, enfin divers objets, quelquefois des objets de collection : c'est ainsi que M. Lucien Marcel a dû débarrasser un de ses amis d'une vieille lampe en terre romaine, qui émettrait des radiations nocives ; cette lampe a été donnée à l'Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiers et elle est conservée au musée hydro-géologique de cette société à Toulon : à titre de protection, on l'a enveloppée soigneusement dans du papier cellos.

Diverses formations géologiques ont une influence tantôt favorable, tantôt défavorable : les gisements de mercure et de feldspath donneraient des ondes nocives.

Il faut tenir compte d'une certaine relativité : telle onde ou radiation n'est pas toujours néfaste pour tout le monde ; ses effets ne se manifestent que chez des sujets prédisposés et ces effets ne sont pas toujours identiques : ils varient avec l'état antérieur et la plus ou moins grande prédisposition du sujet. On comprend alors que M. Christophe, ayant noté que les failles et les courants d'eau ne sont pas seuls en jeu, ait pu écrire :

« On sera plus près de la vérité en affirmant que n'importe quoi peut présenter, pour tel individu, à tel moment, un caractère véritablement nocif, du fait des radiations ».

L'origine des radiations nocives est considérée comme double : on fait entrer en jeu des rayons cosmiques, comme ceux de Millikan, et des rayons telluriques en rapport avec le rayonnement du noyau central et des divers éléments du sol.

Leur nature a été fort discutée : actuellement on admet qu'ils sont de nature radio active ou électro magnétique. Divers auteurs avaient cru qu'il s'agissait des rayons gamma accompagnant l'émanation verticale ; mais le D^r Hans Danner a renoncé à cette idée, parce qu'une plaque de laiton de faible épaisseur fait disparaître momentanément la nocivité ; or les rayons *gamma*, très pénétrants, auraient manifestement dû traverser la plaque de laiton. D'autre part le D^r Dannert a étudié le problème, en 1932, à l'hôpital Imperia Augusta, à Berlin : un émetteur d'ondes multiples fut construit, en collaboration avec un spécialiste de la physique ondulatoire, le D^r Heinrich, de Hagen. Soumises à des radiations identiques à celles des courants d'eau, des souris présentent les mêmes troubles et meurent. Or ces radiations obtenues artificiellement et produisant les mêmes effets que les ondes nocives des courants souterrains se trouveraient dans une bande proche des ondes hertziennes. Un autre physicien allemand situe les radiations telluriques entre 0 cm. 345 et 10 cm.,

c'est-à-dire entre les ondes hertziennes et celles de l'infra-rouge.

Le D^r Camille Larvaron, dans sa thèse, ajoute, avec raison : « Il y a à tenir compte aussi des radiations provenant d'eaux polluées, sans doute identiques à celles des cultures microbiennes étudiées par Nevell, Professeur et Directeur de la Ligue Nationale d'Hygiène, en Angleterre. Celles-ci sont comparables aux ondes de T. S. F. ; elles posséderaient une longueur d'onde bien déterminée pour chaque microbe ; d'autre part, elles pourraient être dirigées à la manière des signaux orientés, émis au moyen d'antennes spéciales pour ondes courtes ».

Notons que tout ceci est entièrement conforme à ce qu'ont montré depuis longtemps le D^r Albert Abrams et ses disciples ¹.

Il reste encore beaucoup de points à élucider ; le D^r Peyré a offert un prix de cinq mille francs pour la création d'un appareil pouvant déterminer la nature des radiations nocives, leur longueur, leur direction, leur intensité. Ce prix pouvait être attribué pour un dispositif ou une méthode qui supprimerait les ondes nocives ; il pouvait être ainsi attribué à partir de 1940, ... mais la guerre est survenue...

Cependant quelques précisions peuvent être données : sur les failles et cours d'eau il y a des radiations verticales, mais, de plus, si le cours d'eau est pollué, il y aurait des radiations émises à 45°.

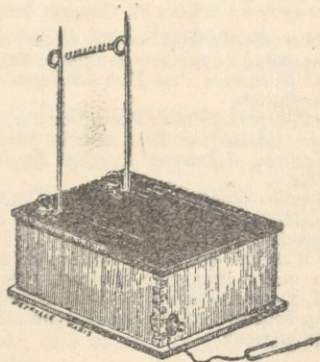
D'après quelques auteurs, en particulier M. J.-F. Ravat, les radiations des failles et courants d'eau souterrains seraient nocives, même quand l'eau est potable ².

En 1931, Padey pensait que les eaux n'étaient nocives que si elles étaient polluées, en particulier par certains métaux (Polonium, Vanadium, etc...).

Il paraît bien qu'un courant d'eau peut être inoffensif ou peu nocif tant qu'il n'est pas pollué par un produit, dont il emporte la forme d'énergie ; on pourrait penser qu'il y a une onde porteuse et une onde pathologique portée.

FIG 52.

Un des neutralisateurs
Larvaron (modèle moyen).



Voici une expérience pouvant appuyer cette façon de voir : elle a été faite par M. Larvaron avec un fragment de cancer du sein,

1. Jules REGNAULT, *Les méthodes d'Abrams*, N. Maloine, éditeur, Paris, 1927.
2. J.-F. RAVAT, *Vérités et illusions de la Radiesthésie*, p. 174.

desséché par athmolisation, que je lui avais envoyé ; il l'a publiée dans *La Côte d'Azur Médicale* avec photographie en janvier 1938, et il l'a rappelée au Congrès de Liège, en 1939 :

« On a beaucoup écrit et fait beaucoup de recherches sur ces radiations nocives. J'ajoute que l'on a souvent exagéré leur action sur les organismes vivants. On les a, en effet, accusées d'être la cause de nombreuses maladies en généralisant d'après des observations typiques ».

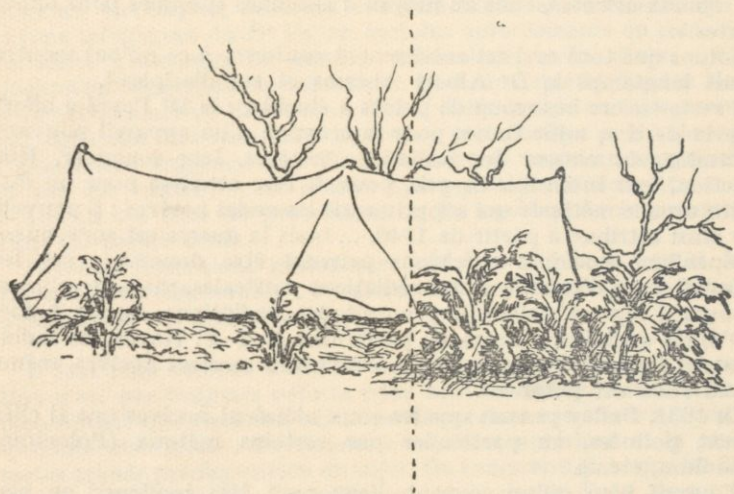


FIG. 53. — Radiations nocives.

(Expérience de M. Larvaron, ingénieur agricole, sur cultures d'artichauts.)

Calque d'une photographie publiée dans *La Côte d'Azur Médicale* de janvier 1938 et dans les comptes rendus du Congrès international de Liège en 1939 :

Une plantation d'artichauts a été située volontairement sur un courant souterrain d'eau potable, sur une longueur de 10 mètres.

Une partie de la culture s'est bien développée, l'autre montre une dépression notable de la végétation.

Sur ce courant, à proximité de l'avant-dernier plant d'artichauts, M. Larvaron avait enfoui « un échantillon d'un certain produit pathologique, que, dans sa première publication, il laissait le soin de découvrir aux spécialistes de la « Téléradiesthésie ».

Aucune indication n'a été envoyée à *La Côte d'Azur Médicale* par des Téléradiesthésistes... Il s'agissait d'un fragment de cancer du sein athmolysé, envoyé par le Dr Regnault.

L'expérience a débuté en 1936 ; l'action de la maladie s'est fait sentir dans un rayon d'un mètre cinquante environ. Elle persistait la deuxième année. — En 1938, M. Larvaron a fait un essai de neutralisation de l'influence nocive et il a écrit qu'au bout de huit jours « déjà on constate à l'œil que les artichauts reprennent de la vigueur. »

« Je désire vous montrer, a-t-il ajouté, que tous les champs d'influence ionisés situés tant à l'aplomb de courants d'eau souterrains que sur celui de failles, etc., ne sont pas nocifs.

« En novembre 1936, sur une plantation d'artichauts située sur l'aplomb de la zone d'influence d'un courant d'eau souterrain, nous

avons enfoui un échantillon de *tumeur cancéreuse*, à 0 m. 10 de l'avant-dernier artichaut, situé vers l'aval du courant.

« Les plants de cette partie (en aval de l'échantillon) sont déprimés, alors que les plants de la partie en amont sont très beaux ».

Ici les radiations d'un fragment de cancer placé sur un courant d'eau souterrain ont rendu nocives les radiations de ce courant en aval. Inversement on a prétendu que des radiations nocives pouvaient provoquer l'apparition du cancer. Au Congrès de Liège, l'ingénieur Calbayrac déclarait : « On sait que le cancer se trouve au-dessus du croisement de deux courants souterrains de polarité inversée : pour ma part, j'ai plus de cent observations qui m'ont confirmé dans cette troublante relation ». (P. 423 du compte-rendu du Congrès de Liège).

Le *mode d'action* des « ondes nocives » a été précisé par le Dr Camille Larvaron, dans sa thèse sur les Influences telluriques nocives : « La nocivité des radiations semble tenir à deux causes, l'*ionisation du sol* au niveau des points irradiés et la *polarité* ».

« Au niveau de l'ionisation et des zones d'acidité ionique, le pH est modifié dans le sol et dans les êtres vivants. L'ionisation se manifeste chez l'homme par des réactions du système vago-sympathique.

« Une condition supplémentaire est demandée à un courant d'eau pour qu'il puisse être nocif : il faut qu'il ait une certaine polarité.

« De même l'individu qui sera soumis à son influence ne sera inquiété que s'il remplit certaines conditions de polarité ».

L'auteur nous donne ensuite une classification, qu'il a établie d'après les travaux de Roux et de Chrétien et d'après ceux de Calbayrac :

1° L'entrecroisement de deux courants de polarité contraire est nuisible à tous les êtres vivants situés sur la verticale, quelle que soit leur polarité ;

2° L'entrecroisement de deux courants de même polarité n'est nuisible que pour les êtres de polarité contraire ;

3° S'il n'y a qu'un seul courant, il n'est nuisible que pour un être de polarité contraire ;

4° Un organisme, quel que soit sa polarité placé au niveau d'un des bords d'un courant souterrain en subira toujours l'influence néfaste.

L'auteur continue : « Les cellules organiques sont des oscillateurs-résonateurs dont le déséquilibre peut être produit par certaines radiations », il accepte ainsi ma théorie, qu'il a citée, mais j'ai tenu compte non seulement de la polarité, mais aussi de la résonance : « Les organismes considérés comme des oscillateurs-résonateurs polarisés ne réagissant qu'aux influences ou vibrations avec lesquelles ils sont en résonance ».

Le Dr Camille Larvaron écrit : « L'intensité de ces influences ou radiations s'accroît la nuit et pendant trois jours : veille, jour et lendemain de la Pleine Lune ; elle est influencée fortement par les orages magnétiques et les séismes ».

Une question assez délicate est celle du *diagnostic de radiation nocive*, car il est un peu tard de la reconnaître quand elle a produit ses méfaits et par ces méfaits.

Pour quelques auteurs les « ondes » nocives seraient celles qui ont une grande intensité, elles se reconnaîtraient donc à la violence des

réactions produites sur le sourcier. Il semble cependant que l'intensité ne soit pas seule en cause et qu'il faille tenir compte surtout de la nature ou de la spécificité de l'influence.

Quoi qu'il en soit, M. Mertens mesure le degré d'intensité de la radiation nocive, par convention mentale, avec le pendule sur une règle graduée. Au-dessous de 60 centimètres il y aurait nuisance certaine ; au delà l'onde ne serait pas nuisible. Ce procédé ne tentera guère les radio-physiciens et les radiotelluristes : la mesure donnée est personnelle et n'a pas de valeur objective : puisqu'il s'agit de convention mentale, chaque opérateur pourra trouver sur la règle une longueur variant avec l'idée qu'il se fait, avec la suggestion qu'il a reçue ou l'auto-suggestion qu'il se donne.

Pour reconnaître les radiations nocives, M. Lesourd fait une preuve sur sa règle avec un sujet : sont nocives celles qui diminuent la longueur d'onde de 8 mètres des êtres vivants.

Une épreuve analogue pourrait être faite en mesurant la « longueur d'onde » à la baguette ou au pendule d'abord sur une zone neutre, puis sur la zone suspecte, ou, encore, en mesurant cette onde au radiocampimètre Larvaron. Enfin, dans la méthode d'Abrams, on pourrait mesurer sur le « réflexophone » et un rhéostat la « vitalité » du sujet, puis voir de combien serait diminuée cette valeur, en conduisant au sujet les radiations du point ou de l'objet suspecté ou en soumettant le sujet à ces radiations.

Pour les ondes se propageant sous un angle de 45° (comme celles de l'eau), Brochenin fait d'abord la détection au pendule, avec la main gauche en antenne, puis directement à la main ; elles donnent une impression de fraîcheur. Enfin, on pourrait détecter ces ondes par examen de leur imprégnation sur un écran.

M. Busby, de Cowra (Australie) a fait des essais de *détection colorée des ondes nocives* : avec un « témoin » Noir Rouge Orange, correspondant à l'extrémité basse-fréquence il y a réaction sur les zones nocives. Après avoir fait disparaître ces ondes nocives, il y aurait réaction avec les « témoins » Orange Violet Blanc, marquant la haute fréquence ¹.

« Pour reconnaître si on a affaire à des ondes négatives ou positives », le Dr Roux, de Vichy, donne les précisions suivantes : prendre en main successivement les deux branches d'un aimant en fer à cheval ou les deux extrémités d'un barreau aimanté ou de l'Inducteur de Regnault : celle qui syntonise avec le courant en indique la polarité positive ou négative.

L'aimant en fer à cheval a l'inconvénient de laisser trop près de la main la branche de polarité opposée à la polarité de celle qu'on tient : mieux vaut un barreau aimanté ou l'« inducteur » Regnault.

D'autre part les études d'Albert Abrams ont montré que les formes d'énergie pouvant être décelées par les réflexes ne sont pas seulement au nombre de deux : positive et négative. Il y a des formes d'énergie dites « neutres », qui sont neutralisées par l'un et l'autre pôle d'un barreau aimanté ; il y en a d'autres qui ne sont neutralisées ni par

¹. *Bulletin de l'Association des Amis de la Radiesthésie*, Paris, février-mai 1937, p. 13.

un pôle, ni par l'autre : Abrams les appelait : « positive et négative (+ et —).

« J'ai trouvé l'expression illogique et l'ai remplacée par le mot « amphipolaire », qui a été adopté par certains auteurs.

Une personne séjourne-t-elle d'habitude sur une zone nocive ?

D'après Mertens il faut « sur les paumes des mains en l'air rechercher l'émanation, avec le pendule ou la baguette placée à 20 centimètres au moins au-dessus de la main ouverte, il y a réaction négative du pendule ou abaissement de la baguette » (pour un opérateur positif).

Les moyens préconisés pour la *protection contre les influences ou ondes nocives* se sont multipliés rapidement depuis quelques années.

En dehors de la presse consacrée à la radiesthésie, la question a été traitée dans plusieurs numéros de *La Côte d'Azur Médicale* et, en 1937, dans le N° 3 de la revue *Biodynamisme*, le Dr Creuzé a examiné « Comment se protéger contre les ondes nocives ». Les appareils se sont multipliés et, avant 1938, Hans Degler en avait noté 150 modèles en Allemagne...

Nous avons déjà vu l'appareil que M. Larvaron et moi avons utilisé dès 1930 : il se compose d'un grand solénoïde relié par des fils conducteurs au pôle positif de mon inducteur, dont le pôle négatif est mis à la terre par une tige conductrice enfoncée dans le sol au niveau de la zone radiante.

L'abbé Mermet a préconisé un appareil qu'il appelle *Aspironde* et qui paraît comprendre aussi des enroulements métalliques.

M. Mellin emploie des clous métalliques enfoncés dans le sol : ces clous peuvent être munis d'une très petite boucle de fil métallique ramenant par sa pointe les « ondes » vers le sol.

On a eu recours à des cages de Faraday plus ou moins complètes, à des fils métalliques tendus horizontalement le long des bords du plafond, à des plaques métalliques.

Un des plus anciens procédés utilisés a été l'emploi d'écrans ou de disques noirs analogues à ceux employés par des sourciers pour « neutraliser » certaines influences au cours d'une prospection. Padey préconise des ronds d'étoffe noire espacés les uns des autres de 5 à 6 mètres ; mais il conserve un certain souci de l'esthétique, car il ajoute : « On peut donner à ces ronds la forme d'un coussin ou d'un dessous de pieds avec fleur au milieu ».

D'autres ont utilisé des combinaisons de couleurs, ou employé des badigeonnages colorés sur des plantes touchées par les ondes nocives.

Enfin on a tenté d'absorber ces radiations avec « le Soufre et le Charbon de bois, soit pris isolément soit de préférence combinés à un mélange à déterminer dans chaque cas », suivant Mertens.

Précédemment, au Congrès de la section du Nord-Ouest de l'Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiens, tenu à Bagnoles-de-l'Orne, le 3 juillet 1938, M. Larvaron, traita des moyens utilisés pour se mettre à l'abri de ces radiations. D'après lui, il n'y a pas d'appareil universel, neutralisant toutes les radiations nocives, quelle que soit leur origine. « Il faut pour chaque espèce étudier la cause, afin de choisir le neutralisateur qui convient ». M. Mertens écrit aussi : « Les solénoïdes doivent être calibrés, et

chaque cas étant un cas d'espèce, ne faites placer ce genre de protection que par des radiesthésistes notoires, faute de quoi, vous risqueriez les déconvenues les plus graves ».

Il fait observer que les cages de Faraday et les solénoïdes doivent être reliés à la terre et il ajoute : « L'onde ne se trouve, de ce fait, ni annulée, ni absorbée, mais seulement neutralisée ».

Cependant la dérivation établie par un fil conducteur peut produire des effets curieux, comme l'a noté le Dr Roethlisberger, de Sanary, ancien Privat-Docent de Genève :

Dans une maison construite sur un courant d'eau souterrain on peut avoir tendance à incriminer l'humidité, qui se manifeste dans les murs au-dessus de ce courant : hommes et bétail y sont malades. « A cet endroit les murs sont toujours humides et résistent à toute tentative d'assèchement, alors qu'un simple moyen physique y remédie rapidement et à coup sûr. On dérive, sur une conduite d'eau, par exemple, la charge d'électricité sans doute statique, qui sans cesse se renouvelle dans le mur humide.

« On enfonce profondément des piquets métalliques dans le mur, à l'endroit de la réaction du pendule et on les relie par des fils conducteurs à une bonne terre.

« L'eau qui dans les murs de notre maison montait par endroits jusqu'aux étages supérieurs, disparaît par ce moyen si simple et les parois se dessèchent progressivement.

« Comment expliquer ce phénomène que nous observons partout sans exception où passent des courants d'eau souterrains ?... Comme nous produisons l'assèchement en dérivant la charge électrique des murs, nous pouvons penser que c'est cette charge qui, se renouvelant constamment sous l'influence des sources profondes, fait monter irrésistiblement l'eau du sol, puisque le phénomène électrique ne se produit plus dès que nous effectuons cette dérivation électrique ¹ ».

Notons enfin les recommandations de prudence données par Mertens : « N'utilisez en aucune façon des plaques métalliques et, surtout, évitez le plomb. Les plaques se laissent traverser après peu de temps d'usage, et le plomb, étant nuisible de par sa nature même, ajoute ses émanations mauvaises à celles dont il devrait protéger, dès le moment où il est saturé ».

Contre l'action des « ondes nocives » on a pu utiliser des oscillateurs qui renforcent la résistance du sujet ou neutralisent les influences en cause.

Action des oscillateurs. — Un oscillateur constitué par un enroulement ou solénoïde ou un simple anneau brisé, dont les pointes sont redressées à angle droit, l'une vers le ciel, l'autre vers la terre, dont la coupure est orientée vers le ciel, l'autre vers la terre, dont la coupure est orientée au Nord et dont le plan se trouve dans le plan d'inclinaison de la boussole, peut, suivant sa résonance, amplifier ou diminuer le champ d'influence d'un être. C'est dans ces conditions qu'il paraît avoir son maximum d'action. De plus, comme nous l'avons vu, à propos des solénoïdes et anneaux brisés, la nature du métal modifie l'action de l'oscillateur.

1. Dr ROETHLISBERGER, Influences nocives, *La Côte d'Azur Médicale*, janvier 1939.

M. Larvaron a créé de très petits oscillateurs pour neutraliser l'influence de certains courants électriques ou des dynamos d'automobiles, qui incommode diverses personnes. Il a utilisé également, pour le traitement d'arbres malades, des oscillateurs constitués par des anneaux brisés les entourant et réglés pour leur résonance.

Nous avons étudié ensemble les oscillateurs amplifiant ou diminuant le champ de radiation de divers microbes (bacilles de Koch, staphylocoques, etc.) ; il a fait faire à Rennes des expériences sur cultures de staphylocoques en boîtes de Piétri ; il y avait trois boîtes contenant des cultures identiques : l'une a servi de témoin, la culture s'y est développée normalement ; dans une seconde entourée d'un oscillateur neutralisant ou, au moins, diminuant considérablement le champ d'influence du staphylocoque, la culture ne s'est faite qu'en de rares points ; dans la troisième entourée d'un oscillateur augmentant le champ d'influence du staphylocoque, la culture s'est développée d'une façon anormale presque sur toute l'étendue du milieu de culture.

Le champ d'influence d'une personne peut être également augmenté : une année, en arrivant en villégiature à Donville, après une période de surmenage, mon champ d'influence était tombé de 23 à 14 centimètres ; avec M. Larvaron nous pûmes établir un oscillateur en aluminium, qui placé en collier, le ramena à 23, puis l'éleva à 35 centimètres. L'année suivante, après essai avec des métaux divers (dont l'argent ne donna pas de résultat favorable pour moi), nous obtînmes un oscillateur élevant mon champ d'influence (ce que des radiesthésistes appellent « longueur d'onde ») à 65 centimètres, avec du maillechort.

CHAPITRE IX

TÉLÉRADIESTHÉSIE

DIVINATION : RHABDOMANCIE ET CRÉMASTOMANCIE

Rhabdomancie, Crémastomancie, Prospection à distance sur plans, etc... — Streborcam. — Aetheronistes. — Mort ou vivant ? — Rayon de Hans Gruter. — Diagnostic de la virginité ; Mariée ? Veuve ? Grossesse ? Sexe de l'enfant à naître ? Jumeaux ? — Chasse. — Télégraphie pendulaire ou transmission pendulaire à distance. — Planches anatomiques. — Vitalité, son dosage. — Epreuves de prospection à distance sur plan ; recherche de disparus. — Divination. Mediumité, Métapsychie. — Fossé entre sourciers et téléradiesthésistes ?.

Nous avons vu que des baguettes et surtout des pendules avaient été utilisés non seulement pour explorer l'espace, mais aussi pour explorer le temps dans le passé et dans l'avenir ; rappelons l'emploi du pendule par des conspirateurs pour savoir qui succéderait à l'Empereur Valens ; rappelons son emploi, dans certaines campagnes, pour savoir quand une jeune fille se mariera ou, autrefois, pour deviner le numéro qu'aurait un conscrit au tirage au sort. On a ainsi une « machine à explorer le temps », antérieure à celle conçue par Wells, mais moins perfectionnée... Toutefois la plupart des radiesthésistes évitent de parler d'un tel emploi, parce qu'alors ils paraissent faire de la « divination ».

Il est, cependant, des faits curieux ; telle la prédiction exacte de la fin de la guerre 1939-1945 par le capitaine belge Charlotaux. Notons que celui-ci, qui a été, en 1945-1946 l'organisateur de la *Revue internationale de Radiesthésie*, s'attache habituellement à l'étude de la physique de l'Art du sourcier, qu'en 1946 il a quitté la direction de cette revue parce que des radiesthésistes trouvaient qu'il y faisait une trop large place à la radiesthésie physique par rapport à la radiesthésie psychique.

Il a relaté sa prédiction dans le n° 4 de la *Revue internationale de radiesthésie* (deuxième trimestre 1947) :

« Il est assez plaisant qu'un radiesthésiste physicien soit le seul, à notre connaissance, à avoir réussi à prédire plusieurs années à l'avance la date exacte de la fin de la guerre ».

« Cette recherche s'est effectuée par radiesthésie mentale. Comment voudrait-on qu'il en soit autrement ? La réussite de la recherche a valu à l'auteur maints brocards ; ses amis ne se sont pas fait faute de « l'agiter », bien gentiment d'ailleurs et de lui dire par exemple : « Et

que devient la physique là-dedans ? » Minute ! L'auteur n'a jamais nié l'existence d'une radiesthésie mentale. Mais il estime que des progrès considérables pourraient être obtenus si l'on étudiait en premier lieu les phénomènes physiques entrant en jeu dans la radiesthésie sur place. Cela ne l'empêche pas de pratiquer *aussi* la téléradiesthésie ». Voici les faits : En février 1941, des officiers se trouvent depuis juin 1940 derrière les barbelés d'un camp de prisonniers, en Bavière. « C'est aujourd'hui le onzième jour du mois et les amis m'ont offert un rutabaga d'honneur pour fêter mon anniversaire. En contrepartie, je suis invité à déterminer la date de la fin de la guerre. J'ai beau protester que c'est une recherche stupide, rien n'y fait, je dois m'exécuter. Je commence par réfléchir au procédé à employer. Je dessine un petit croquis et aussitôt le camarade Lemaire, architecte dans le civil, s'offre à le mettre sur carton et à l'encre de Chine. Une heure après, j'entre en possession de mon instrument de travail. C'est un dessin comportant plusieurs circonférences concentriques. Les deux cercles du plus grand diamètre sont divisés en 31 cases numérotées de 1 à 31. Entre le deuxième et un troisième cercle sont inscrits les douze mois de l'année. Enfin, entre le troisième et un quatrième cercle, figurent les années de 1940 à 1947.

« Je lance le pendule en girations au centre du cadran. Après quelques secondes les girations font place à des oscillations dirigées suivant l'axe 1945-1941. De ces deux dates, laquelle est la bonne ? Le pendule placé au-dessus de 1941 reste inerte. Au-dessus de 1945, il gire énergiquement.

— Messieurs, la guerre finira en 1945.

Cherchons le mois par le même procédé. L'oscillation indique mai-novembre. Puis giration sur mai.

« Enfin, pour le jour, nous avons le choix entre le 8 et le 24. C'est le 8 qui est finalement indiqué. »

« Tout le monde crie au fou. Mais un sage, le commandant Mommens, déclare : J'en prends note pour vérifier plus tard.

« Entre le 11 février 1941 et mai 1945, j'ai refait cette expérience à de nombreuses reprises, à la demande de mes amis, et notamment chaque fois qu'un événement militaire ou diplomatique important semblait devoir modifier les prévisions du pendule : celui-ci n'a jamais varié. »

« Le 7 mai 1945 arriva. Nous étions à ce moment les hôtes de l'Armée rouge qui nous avait délivrés. La radio annonça : *L'Allemagne a capitulé*. Quelques minutes après, mes amis faisaient irruption dans ma chambre pour me féliciter et me dire : « Mon cher, tu ne t'es trompé que d'un jour. A un jour près... Bravo ! »

Mais... le lendemain, 8 mai, la radio annonça que la date officielle choisie pour la fin des hostilités était le 8 mai. La victoire du pendule était totale ».

Les officiers qui avaient noté cette recherche au cours des années 1941 à 1945 ont signé une attestation où figurent, pour chaque signataire : le nom, le grade, la date à laquelle l'auteur lui a fait la prédiction, l'adresse et la signature ; cette attestation est reproduite dans la revue.

Baguette et pendule sont sans doute employés quelquefois pour connaître l'avenir, mais ceux qui les utilisent ne s'en vantent pas

toujours par crainte de la raillerie. D'autre part les radiesthésistes qui emploient ces instruments pour des recherches à distance dans l'espace, avec « l'orientation mentale » ou le « fluide d'intention », les téléradiesthésistes, se défendent de faire de la divination, et il leur serait difficile de s'en défendre quand il s'agit d'explorer le temps, surtout l'avenir, même en admettant que les notions d'espace et de temps sont subjectives et relatives...

Le mot « Téléradiesthésie » a été créé par M. Emile Christophe, Directeur de la revue *La Prospection à distance*, pour désigner l'Art de faire des examens, prospections ou diagnostics au pendule ou à la baguette, non sur le terrain, le sujet ou l'objet, mais à distance sur écriture, photographie, cartes, plans ou gravures.

Si l'ancien Art du sourcier, représenté par la radiesthésie ordinaire, a fait l'objet de nombreuses critiques, l'Art de ceux qu'on appelle quelquefois les « supersourciers », a été encore bien plus attaqué ; souvent des critiques, comme Houllévigüe, ont fait une confusion entre les deux et condamné tous les sourciers et leur Art, en mettant exclusivement en avant des échecs retentissants de « Téléradiesthésistes » présomptueux. En 1934, dans une communication au Congrès international de Lausanne, que j'ai développée en une conférence au Casino de Montbenon, j'ai soutenu que pour le moment il y a un fossé immense entre les deux. Ceci m'a valu des critiques et même des attaques assez vives de certains « téléradiesthésistes », mais je reste sur mes positions. Je ne nie pas *a priori* les faits relatés par des téléradiesthésistes, je pense qu'il y a lieu de les étudier à part, comme d'autres faits se rattachant à la Métapsychique ou aux sciences occultes, mais les méthodes employées diffèrent de celles des sourciers ordinaires et doivent être étudiées à part.

D'après le Dr Gaudichard, les origines de la téléradiesthésie remonteraient à Jacques Aymar opérant sur les émanations ou radiations laissées par des criminels. Je ne partage pas cet avis : Jacques Aymar opérait sur des objets réels, il suivait le trajet qu'avaient parcouru les criminels, il n'opérait pas sur une carte ou un plan.

D'après M. Gachot, « le premier qui envisagea la possibilité de prospecter sur des cartes fut probablement Zeidler, de Halle. Il recommanda cette méthode, en 1705, pour la recherche des filons métallifères ».

L'abbé Paramelle, célèbre par le nombre de sources qu'il a découvertes, mais qui se défendait d'être baguettisant ou pendulisant, a fait des prospections sur carte. Dans son livre, page 139, il relate l'anecdote suivante : Sur la fin d'août 1835, à Poitiers, au cours d'un dîner, M. Samayeux, vicaire général, met sous les yeux de Paramelle une carte de Cassini : « Il me dit : Monsieur, j'ai été curé dans cette paroisse-là, qu'il me montrait au bout du doigt ; il n'y a dans tout son territoire qu'une source connue, pourriez-vous l'indiquer ? — Après quelques secondes d'examen, je répondis : Cette source est à environ 120 mètres au couchant de telle maison. — Messieurs, dit, tout étonné, M. le grand vicaire, en s'adressant aux assistants, cette désignation est d'une justesse parfaite ; la source est précisément au point que Monsieur fixe avec la pointe de son canif et à 120 mètres environ au couchant de cette maison isolée ;

cependant on ne voit là sur la carte aucun indice de fontaine ou de ruisseau.

« D'autres membres du Chapitre me firent plusieurs questions semblables, qui furent toutes résolues de la même manière ».

Depuis 1910 Cavalier et son élève, Joseph Mathieu, prospectaient l'eau souterraine d'après des cartes et des feuilles de cadastre.

Cavalier, frère des Ecoles chrétiennes, est aussi connu sous le nom de « Frère Théodoras ».

Lors des épreuves organisées, en 1913, à Paris, par Henri Mager, un sourcier avait écrit, en proposant de prendre part au concours par une prospection sur plan : son offre ne fut pas prise en considération. Mais c'est surtout à l'abbé Mermet, au R. P. Gairal de Serézin, enfin à M. Emile Christophe qu'on doit la vulgarisation de cette méthode.

M. Christophe relate que « parmi les premières expériences de l'abbé Mermet, celle du 9 mars 1920 marquera dans les annales de la Téléradiesthésie. Ce jour-là, en effet, M. l'abbé Mermet désigna sur plan, à 1.015 kilomètres de distance, l'emplacement et la valeur exacte de l'or, de l'argent et du charbon se trouvant dans la maison de M. l'abbé Racineux, à Pornic (Loire-Inférieure) ».

Et M. Christophe ajoute : « Depuis il a répété ses prospections des centaines de fois, à des distances bien plus considérables (Indes, Brésil, Japon, Océanie, etc.) et toujours avec le même succès ¹ ».

M. Treyve a aussi largement contribué à faire connaître la nouvelle méthode. Dans *La Chronique des sorciers* N° 8, il informait M. Henry de France qu'il avait, par prospection sur plan, annoncé de l'eau entre 32 et 33 mètres en un point de la forêt de l'Espinasse située à 80 kilomètres de Moulins, où il habite. Par une lettre en date du 20 mai 1931, le Conservateur des Eaux et Forêts du 20^e Arrondissement forestier lui faisait connaître que l'eau a jailli à la profondeur de 32 m. 35.

Les recherches des téléradiesthésistes se sont étendues des objets aux personnes ou aux animaux : sur des échantillons de sang, de salive ou d'urine, sur des cheveux, des rognures d'ongle, même sur des vêtements ou objets habituellement portés par la personne en cause ou sur une « imprégnation », c'est-à-dire sur une étoffe ou un papier mis en contact avec cette personne, sur sa photographie.

Jusque-là il reste un lien matériel, on pourrait admettre que ces échantillons servent à établir une résonance, un accord ou une syntonisation entre le sujet et l'opérateur, suivant la théorie que j'ai esquissée dans ma thèse de doctorat en médecine sur *La Sorcellerie*, pour expliquer la suggestion mentale ou d'autres actions à distance.

Mais il y a plus : certains téléradiesthésistes se contentent de « l'orientation mentale », en fixant leur pensée sur tel sujet et quelquefois en la fixant sur un dessin qu'ils font eux-mêmes.

La mise en jeu de telles actions à distance n'est pas nouvelle : nous la trouvons dans la pratique des sorciers, magiciens ou guérisseurs de tous les pays, pour le bien ou pour le mal sous forme d'envoûtements d'amour ou de haine. Pour une de ces œuvres de sorcellerie on incorporait à la figurine de cire représentant la victime un de ses cheveux, un fragment de ses ongles ou de ses vêtements ;

1. Emile CHRISTOPHE, *Tu seras sourcier*, p. 67.

c'est pourquoi quelques personnes, souvent sans savoir pourquoi, ont conservé le principe qu'il faut brûler ses rognures d'ongle. Il y avait plus : on aurait pu faire un maléfice contre une personne, en utilisant comme récipient la coquille d'un œuf à la coque mangé par cette personne, aussi était-il recommandé de briser soigneusement la coquille de l'œuf qu'on venait de manger... et le précepte est resté...

On a eu également la prétention d'user de telles actions à distance pour traiter des malades : la poudre de sympathie du Chevalier Digby aurait ainsi guéri, à distance, le malade, sur la salive ou l'expectoration duquel on la versait. J'ai vu dans mon enfance un paysan qui passait pour sorcier et était réputé pour guérir les chevaux. On le trouvait au marché de Coutances tous les lundis. Il était réputé à plus de vingt kilomètres à la ronde : un cultivateur qui avait un cheval malade lui portait une bouteille d'urine du cheval ; le guérisseur la prenait, l'examinait, puis, sans prescrire aucun remède, disait : « Rentrez chez vous, vous trouverez votre cheval guéri... ».

En utilisant les réflexes comme détecteurs d'énergie, suivant la méthode d'Abrams, avec quelques gouttes de sang ou de salive, ou une ligne d'écriture, ou une photographie, on établit le diagnostic et on précise le traitement d'un malade.

En 1927, à Chicago, j'ai vu des disciples d'Abrams aller plus loin : le Dr Mac Roberts, de Hot Springs, m'a montré et même donné son appareil le *Streborcam*, qui remplace le sujet ou « reagent » dans un examen, mais auquel on adjoint les réflexophones d'Abrams.

On passe sur un plot spécial l'index droit recouvert d'un doigt de gant en lin ; la réaction positive est décelée par une sensation de légère adhérence du doigt au plot et par un crissement que l'on entend. L'appareil est muni d'une petite antenne coudée que l'on fait pivoter : on obtient la réaction quand la pointe de l'antenne se trouve dans la direction du malade de qui provient l'échantillon. Après avoir déterminé le diagnostic et le traitement à appliquer, le Dr Mac Roberts envoie deux fois par jour l'énergie médicamenteuse par l'antenne vers son malade. Il m'a déclaré avoir ainsi guéri un malade au Cameroun (en Afrique), alors qu'il opérait de l'état de Dakota, aux Etats-Unis.

Quelques-uns de ses disciples suppriment même, dans certains cas, l'échantillon provenant du sujet, et n'agissent qu'en pensant à cette personne : par exemple, à Paris, en se syntonisant seulement par la pensée, le Dr Hilfer, de New-York, cherchait sur mon streborcam la direction dans laquelle se trouvait sa femme, à Paris, pendant qu'il était chez moi.

Depuis lors certains disciples d'Abrams, qui s'intitulent *Aéthéronistes*, pour se distinguer des autres, qui sont des *Electronistes*, remplacent, pour l'épreuve thérapeutique, les échantillons de médicaments par une simple liste de ces médicaments sur laquelle ils promènent la pointe d'une tige d'ivoire reliée par ailleurs à l'appareil détecteur ; la réaction se produirait quand la pointe d'ivoire se trouve sur le nom du médicament indiqué. De même, pour la dose, il suffit de promener la tige d'ivoire sur une règle graduée.

Les *Electronistes*, qui prétendent rester dans le domaine de la physique et de la physiologie, ont interdit aux membres de leur association d'utiliser officiellement cette méthode psychique.

Une distinction était nécessaire entre électronistes et aéthéronistes, comme elle l'est, pour le moment, entre les sourciers ou radiesthésistes ordinaires et les téléradiesthésistes.

Commençons par l'étude des *photographies*, qui pourraient être considérées comme ayant un certain lien physique avec les sujets représentés.

Notons d'abord que pour « lecture sur photos ou cartes ou plans » il y a lieu de tenir compte de l'orientation. M. Claudel donne des précisions : « Pour travailler sur une photo non orientée, une carte postale par exemple, chercher deux ou trois radiations bien connues d'objets et noter dans quelle direction d'horizon on les retrouve ; on aura ainsi l'orientation générale ».

Pour un portrait, il paraît suffisant d'orienter la tête au Nord au moment de l'examen.

En dehors des diagnostics de maladie, les téléradiesthésistes cherchent sur un portrait de nombreux renseignements, qui ont été détaillés par plusieurs auteurs, en particulier par M^{me} Mersseman, dans son livre *Le Pendule magique*.

Pour le personnage photographié une première question se pose est-il *mort ou vivant* ?

La photographie est placée sur une table : le sujet est vivant si « le pendule décèle les ondes de l'œil droit, à la manière ordinaire : 25 rotations indirectes chez l'homme, 21 chez la femme ». (Notons que pour M^{me} Mersseman, la rotation en sens direct, dans le sens des aiguilles d'une montre, correspond à la réaction négative). « Pendant ce temps-là, si vous mettez l'index de votre main gauche sur les yeux d'un autre portrait de sujet décédé, le Pendule s'arrête subitement ».

On peut aussi « prendre les ondes » sur l'oreille gauche et, pendant ce temps-là, se toucher l'oreille gauche avec la main gauche, le Pendule s'arrête si le sujet est décédé.

Voici un autre procédé de M^{me} Mersseman : on présente un pendule polymétallique, réglé à 50 centimètres, au-dessus de la photographie, au niveau de la taille : il y a 24 rotations négatives (dans le sens des aiguilles d'une montre pour M^{me} Mersseman) pour un vivant ; 24 positives (en sens inverse) pour un sujet décédé.

L'auteur indique une expérience de M. Heyndrickx, de Lille : la photographie est placée derrière l'opérateur ou sur le dossier de sa chaise ; le pendule reste inerte devant le pendulant, si le sujet est décédé ; mais tourne devant sa poitrine 21 fois dans le sens direct pour une femme et 25 fois pour un homme, si le sujet est vivant.

Voici encore un autre procédé, qui donnerait une indication complémentaire sur le point où se trouve le sujet :

On place l'index gauche en antenne à 10 ou 15 centimètres au-dessus de la photographie (ou de l'écrit) d'une personne ; on noterait : huit tours dans le sens des aiguilles, si le sujet est vivant, huit en sens inverse s'il est décédé. « Puis le pendule bat du côté de l'endroit où se trouve la personne ; il se balance dans cette direction 15 fois pour un homme, 10 fois pour une femme. Il bat ensuite *perpendiculairement* aux derniers balancements, donnant la distance. Avec un pendule de 70 grammes, chaque battement compte pour une dizaine de kilomètres. Il y a des pendules plus légers qui donnent les kilomètres ».

Des opérateurs recherchent au pendule le rayon du Dr Hans Gruter, de Nice : près de la photographie orientée tête au Nord, il y aurait réaction à l'Ouest en cas de vie, et à l'Est en cas de mort.

Nous avons vu qu'en faisant ces épreuves on peut déterminer le sexe. Il est une autre épreuve qui donnerait ce dernier renseignement et pourrait, en même temps, déterminer l'état de vie ou de mort. Au-dessus de la tête, sur le portrait, on étudierait les « ondes du sexe » : il y aurait 10 ondes négatives (sens des aiguilles d'une montre pour M^{me} Mersseman), si c'est une femme, et 15 positives (en sens inverse), si c'est un homme. Il faudrait tenir compte d'une erreur possible dans le cas où une femme serait près d'accoucher. Ces « ondes du sexe » seraient suivies de battements ou oscillations Nord-Sud pour un vivant ; Est-Ouest pour un sujet décédé.

Pour savoir s'il s'agit d'une *femme mariée* ou d'une *jeune fille*, on prend la photographie d'un homme quelconque ; à 10 centimètres au-dessous on place le portrait de la femme à étudier. Une aiguille à tricoter, en acier ou en bois, est en travers de la photo masculine et son extrémité repose au milieu du front de la photo féminine : « Nous aurons 25 ondes + (sens inverse des aiguilles d'une montre pour M^{me} Mersseman), suivies de 25 ondes — (sens direct) et le Pendule exécutera ses battements fin de série. Si la femme n'est pas mariée, le Pendule donnera seulement 21 ondes négatives ».

« Chez la *veuve* il y a aussi une série +, mais cette série disparaît, si on renouvelle plusieurs fois l'expérience.

« Une femme polygame (*sic*) pourrait donner plusieurs séries +. On peut faire l'expérience en se servant du violet pour la recherche des ondes +. Seulement il faut savoir que, même chez les jeunes filles, on trouve parfois quelques ondes + ; elles viennent probablement de l'hérédité paternelle ; ces ondes-là ne forment jamais de série complète ».

Pour savoir si un *homme est marié ou célibataire*, on place un papier rouge sur la photographie ; au-dessus on aurait les « révélatrices négatives » de l'épouse (21), s'il est marié. Il n'y aurait que des oscillations du pendule s'il est célibataire. « Il arrive parfois qu'il tourne quelques tours, mais jamais la série complète ».

Enfin, poussons un soupir : « Des fiancés, s'aimant et s'attirant, assis souvent à côté l'un de l'autre, prennent parfois leurs ondes réciproques ¹ ».

Ces recherches sur la virginité, la polygamie ou la polyandrie paraissent assez scabreuses : que les données obtenues soient exactes ou fausses, le résultat peut être de jeter la suspicion sur certaines personnes et la discorde dans des ménages...

Pour la *grossesse simple ou gemellaire* et le *sexe du fœtus*, « sur les « immortelles » (au-dessus de la tête) et dans les séries d'organes : une série pour la mère, une pour l'enfant ; en cas de trois séries : jumeaux. Le sens de rotation dans chaque série indique le sexe, mais ce sens peut être inversé par le signe d'un métal se trouvant sur le passage du train d'ondes » ... « Le signe + ou — de ces groupes correspond rarement au sexe de l'enfant ».

1. M^{me} MERSSEMAN, *Le Pendule Magique*, p. 45.

« Une boîte d'allumettes suédoises, rouge et bleue, est préférable pour ces cas à un pendule négatif ou positif » ; elle forme un pendule neutre.

Il y aurait encore une cause d'erreur, le corsage rouge ou violet de l'opératrice.

Pour la *prospection sur plan*, le plan doit être établi à une assez grande échelle ; il est bon d'y faire figurer par quelques traits l'emplacement exact de particularités visibles sur le terrain : une maison, un arbre, une clôture, etc...

Le plan doit être placé dans la même orientation que le terrain qu'il représente ; il est donc bon d'indiquer par une flèche la direction du Nord, cependant il est des téléradiesthésistes déclarant qu'ils peuvent eux-mêmes rétablir l'orientation.

Ayant en main un « témoin » ou échantillon, ou syntonisateur, on pratique la prospection sur le plan soit directement avec le pendule, qui peut être muni d'une pointe à sa partie inférieure, soit avec l'index en antenne, soit encore avec une pointe tenue de la main libre.

M. Lacroix-à-l'Henry signale le procédé de M. Léon Jacquet, ingénieur, qui emploie deux disques de papier vert, activé, l'un, fixe sur la table, au-dessus duquel il tient le pendule, l'autre promené sur le plan. Ce premier examen est complété au chercheur à pointe, pour préciser l'emplacement.

D'autres, pour plus de précision, recouvrent la première zone trouvée d'un disque de papier noir percé, en son centre, d'un petit trou dans lequel est engagée la pointe d'un crayon.

M. Lesourd nous donne d'autres précisions : après orientation du plan, on procède à l'élimination des parasites : sous le plan ou autour on place des « sachets absorbants à base de Soufre et de Charbon » ; sur le plan on dispose un barreau aimanté debout, en le piquant dans du savon de Marseille ; l'extrémité ou pôle libre sera celui correspondant au sens de la giration du pendule (+ ou —) obtenu sur le témoin-échantillon du produit à rechercher. Des témoins sont placés en deux points du plan, le pendule tourne, puis oscille ; les directions d'oscillation se recoupent au point où est l'objet cherché.

Pour un courant il faut déterminer un point d'eau : le pendule gire sur ce point, puis par ses directions d'oscillation indique le tracé du courant.

Ce tracé peut être également suivi à la pointe ou au crayon. On pourrait « tracer à distance le périmètre d'un objet préalablement situé sur carte ou plan : objet perdu, corps disparu, etc... ». Au Congrès de Liège, en 1939, M. Mertens a donné des détails au sujet de ce travail qui doit être fait sur papier vierge. Il faut, au centre de la feuille vierge, marquer un point, qui sera le centre du corps ou objet, amorcer le pendule au-dessus du témoin ou au-dessus de l'endroit où l'objet a été situé sur la carte ; convenir mentalement d'une échelle approximative ; partir du point tracé soit avec un crayon, soit avec une pointe ; marquer les points où se produit la rotation du pendule, réunir ces points par des lignes.

Vers 1932, M. Maisonneuve, ex-pharmacien, qui a été le secrétaire-trésorier du Congrès d'Avignon, m'a montré un travail de ce genre

poussé encore plus loin. Il pensait avoir repéré sur carte un avion perdu en mer ; il en a fait le dessin à des heures différentes pendant deux ou trois jours et il a eu des dessins d'où il concluait que l'avion s'était retourné dans la mer au cours d'une nuit, et plus tard qu'il avait ses ailes déchiquetées.

En 1939, au Congrès de Liège, M. Jean-Léonard Schraepen a signalé l'étude sur plan par travail en coupe, suivant une méthode innovée par lui vers 1937. Il pourrait établir le tracé des étages d'une maison et de ce qui se trouve à chaque étage ou établir une coupe géologique du sol.

La détection pourrait s'appliquer à la position de personnes ou d'objets mobiles par rapport à un point fixe : il serait facile de préciser le nombre d'automobiles passant sur un pont à une grande distance ; c'est un exercice recommandé, car il est facile de faire faire le contrôle par un ami situé près du pont.

On pourrait ainsi suivre sur la carte des parents ou des amis pendant leurs voyages ; ... ce serait peut-être indiscret...

On pourrait suivre sur carte la piste d'un voleur, ou une personne disparue.

Des téléradiesthésistes, comme le commandant La Bastide, appliquent leur méthode à la chasse : ils déclarent avoir repéré sur carte ou plan la présence du gibier, par exemple de cerfs, en tel ou tel point ; malheureusement ceci ne leur est guère utile quand ils se rendent à l'endroit qui leur est ainsi révélé, s'ils trouvent bien des traces du gibier, ils ne trouvent plus celui-ci, qui a fui, au moment même où ils repéraient sa présence sur carte, comme si le gibier avait senti les « ondes téléradiesthésiques ».

Si des animaux perçoivent ainsi ces fameuses ondes, on peut se demander si des hommes ne pourraient pas les percevoir et en émettre d'autres en réponse, c'est-à-dire si on ne pourrait faire de la télépsychie ou de la télégraphie au pendule. On peut être prédisposé à examiner une telle hypothèse, quand, comme moi, on a fait, avec succès, de multiples expériences de suggestion mentale à distance, et même à très grandes distance ¹.

Un sourcier peut être sensible à la suggestion mentale : citons, comme exemple, le malaise éprouvé par M. Christophe, alors qu'un assistant avait voulu opposer sa volonté à l'action du prospecteur. D'autre part le « fluide », si fluide il y a, ou les radiations d'un sourcier peuvent agir sur une autre personne. Il est des cas où par un simple contact un sourcier rend apte à manier la baguette une personne qui jusque-là était inapte. Dans les recherches qu'il a faites de 1916 à 1924, M. l'ingénieur Müller, de Zurich, a observé la transmission de la sensibilité sourcière d'une personne à une personne normalement non sensible ou indifférente ².

L'expérience a été reprise en 1936, par M. Portepan, au Congrès de Nice. D'autre part, en 1932, au Congrès d'Avignon, M. Meynaud a relaté comment il prospecte avec sa femme : il se promène à travers

1. Dr REGNAULT, *La Sorcellerie*, 2^e édition, Amédée Legrand, Paris, 1936.

2. Pr. Ad. FERRIÈRE, *Le fluide humain, La Côte d'Azur Médicale*, avril 1935.

un champ, et quand il passe sur une zone d'influence, c'est sa femme qui réagit au bout du champ.

En 1931, le Cav. Uff. Luigi Zanella, de Vérone, a tenté des expériences de *transmission pendulaire à distance*, et il a eu des résultats positifs, en opérant à une heure fixée d'avance. Le point de transmission était Cesenatico (Alberge Eritra), le point de réception, Biviglione (Firenza). Les expérimentateurs étaient M. Zanella à Cesenatico, et M. R. don Donato Castelli, à Biviglione¹.

M^{me} Mersseman a traité des messages par ondes, grâce à « l'envoi d'ondes de métal ». L'émetteur place un métal sur les doigts de sa main gauche approchée de la photographie du correspondant ou noue le métal avec une ficelle dont il tient un bout entre ses lèvres. Le receveur, à l'heure indiquée, place sa main gauche (côté dos) près de la photo de son confrère ; ses doigts donnent une influence + si le confrère est un homme. Dès réception des ondes du Fer, le pendule change le sens de sa giration et tourne au négatif les trois ondes du fer... Une bande de couleur sur noir peut former un signal.

M. Heyndrickx emploie un autre procédé : il suffirait de serrer la queue d'une fleur entre les lèvres et un pendulisant éloigné trouverait « l'onde de la fleur », par exemple, avec la Chrysanthème 5 +. On peut enfin espacer les signaux, on constitue ainsi une sorte d'alphabet Morse. D'après Henry de France, M^{me} Mersseman et M. Heyndricks auraient essayé, non sans succès, de communiquer de Steenwerk à Lille, à l'aide du pendule, en employant les signes du télégraphe Morse.

M. Lacroix-à-l'Henry mentionne des communications de ce genre : « L'Association des Radiesthésistes du Marsan a, au cours de l'été 1935, après pas mal de travail et de mise au point des instruments nécessaires, établit une communication entre deux postes distants de plus de cent kilomètres. Et chacun de ces postes étant émetteur et receveur de rayonnements radiesthésiques, de véritables conversations auraient été échangées ».

Des auteurs ont signalé aussi la transmission de dessins.

Et voici d'autres procédés dans lesquels les relations physiques des gens et des choses deviennent de moins en moins apparentes.

Il s'agit d'abord de diagnostics sur *planches anatomiques*. Sur la planche anatomique orientée tête au Nord, avec un témoin dans la main du pendule, on se livre à des opérations analogues à celles que nous avons vues pour les photographies. Voici encore, pour la question « *mort ou vivant ?* » un procédé, qui est aussi employé avec des photographies et qui a été indiqué par M. Mertens au Congrès de Liège : on fait passer le pendule le long du corps à droite ; la giration se produit si le sujet est vivant. Comme contrôle on passe le pendule au-dessus des yeux : en cas de giration positive, Vie ; en cas de balancement Est-Ouest, Mort.

Si le sujet est vivant, on peut *doser sa vitalité* : le pendule est placé sur le plan anatomique au-dessus de la tête, puis abaissé lentement :

1. Cav. Uff. Luigi ZANELLA, de Vérone, Expériences de transmission pendulaire à distance, *La Côte d'Azur Médicale*, 1931, p. 264.

la vitalité serait d'autant plus forte que le pendule prendrait sa giration plus haut.

Pour faire le contrôle de cette mesure de la vitalité, le témoin est placé à l'extrémité d'un triple décimètre ou d'une règle de bois ; on écarte lentement le pendule ; il gire sur une longueur d'autant plus grande à partir du « témoin » que la vitalité serait meilleure.

M. Frammery donne d'autres précisions qui s'appliquent dans les cas où l'examen se fait en présence du malade, cas qui paraissent exceptionnels, car les téléradiesthésistes opèrent généralement sur « témoins », tels que salive, écriture, etc. : « On prie le malade de fixer la planche représentant la partie du corps soupçonnée ou reconnue malade, et de *penser* (très important) qu'il voit l'image de son organe. Aussitôt le sourcier verra sa baguette vibrer sur la partie, le point exact, *précis*, qui est malade ; les vibrations lui diront la nature de la maladie, sa gravité. Il pourra ainsi contrôler les premières indications trouvées en auscultant la personne ».

« On peut, en mettant sur la planche, sur la personne ou sur le point malade, le produit proposé comme remède, constater si l'harmonie est rétablie et par conséquent si le remède convient bien ».

Et M. Frammery ajoute : « Une précaution est à prendre cependant ; il est obligatoire que *seul* le malade fixe la planche anatomique (et le sourcier aussi nécessairement) à l'exclusion de toute autre personne accompagnant le malade, car si plusieurs personnes regardent en même temps la planche, toutes leurs maladies (si elles en ont) s'y inscrivent aussi et seraient mises au compte de la personne examinée ».

On peut se demander comment ne s'y inscrivent pas aussi celle du sourcier.

Dans la *Revue Métapsychique* de mars-avril 1933, le Dr Borey expose de nouvelles expériences faites sur plans ou sur *planches anatomiques* représentant le corps humain et il écrit : « Ce qui dans ces expériences frappe le plus, c'est l'absence de rapports matériels entre le malade et le pendulisant. L'Ecole lyonnaise paraît préférer de plus en plus ce procédé à celui, plus logique, en apparence, de la recherche directe sur le terrain ou sur le corps du malade : « Il semble bien que cette recherche d'un lien matériel entre le malade et le pendulisant soit inutile et que, sans vouloir faire d'hypothèses prématurées, tout se passe dans le domaine psychique en dehors de l'espace et peut-être du temps ».

Ceci s'applique encore plus à ceux qui dosent en centièmes les qualités ou les défauts intellectuels ou moraux, à ceux qui ont recours à la convention ou orientation mentale, ou qui, plus simplement, interrogent leur pendule ou leur baguette, non seulement à travers l'espace, dans le présent, mais aussi à travers le temps, car un certain nombre de téléradiesthésistes sont tout disposés, comme M. Mertens, à faire des « incursions dans le futur ».

Nombreuses sont les prouesses merveilleuses attribuées à des téléradiesthésistes ; il ne faut pas se laisser arrêter par l'étrangeté de faits ne cadrant pas avec les théories officielles du jour, il ne faut *rien nier a priori*, l'expérience seule compte ; c'est pourquoi j'ai ouvert des enquêtes dans *La Côte d'Azur Médicale* et organisé des épreuves dans des congrès de sourciers en Avignon, à Brignoles et à Lausanne.

Au Congrès d'Avignon, en 1932, j'ai dit aux congressistes que, si

je réagissais bien à des « influences » sur le terrain ou sur des objets, je n'avais sur un plan que des réactions pour le papier ou l'encre du dessin, mais je comprenais très bien que d'autres fussent mieux doués, et je les invitais à prendre part à des épreuves qui monteraient la valeur de la téléradiesthésie.

Je dois dire qu'ultérieurement, à la demande de plusieurs personnes, dont un ingénieur, j'ai fait un essai de prospection sur un plan, sur lequel ils pensaient avoir découvert un trésor. J'ai fait l'épreuve sur leur plan, en évitant de regarder ce plan : je l'ai exploré avec une pointe, tout en tenant mon pendule et un « témoin » ou syntonisateur Or. J'ai marqué les points qu'eux-mêmes avaient repérés, mais ils étaient près de moi et regardaient le plan ; mon épreuve n'a que la valeur d'une expérience de cumberlandisme ou de suggestion mentale. Il s'agissait du plan de l'ancien château de Man, près de Forcalquier, dans lequel ils croyaient avoir repéré le trésor des Templiers et dans lequel ils avaient commencé des fouilles. Sur leur demande, j'ai ensuite prospecté le terrain sur place, avec M. Lucien Marcel ; nous n'avons repéré que de petites influences d'or, comme peuvent en donner des « rémanences » ou certaines roches. L'ingénieur et ses amis continuèrent longtemps leurs fouilles, en creusant dans le tuf. Ils ne trouvèrent pas de trésor : l'ingénieur engloutit 80.000 francs dans ces fouilles et chacun de ses amis, sans doute autant. Ceci est intéressant pour montrer quelle peut être l'influence de la suggestion mentale provenant de l'entourage.

En juillet 1932 le Dr Albert Leprince, de Nice, avait ouvert une enquête dans *La Côte d'Azur Médicale* à propos du « Diagnostic au pendule sur photographie » ; il en a donné le résultat dans la même revue, en décembre 1932, et dans son livre sur la Radiesthésie médicale ; il a soumis à divers expérimentateurs les photographies de malades ou des buvards imprégnés de leur sang : « Tous ces examens ont été négatifs et pas un diagnostic ne s'est trouvé exact. Il n'y a donc pas possibilité à l'heure actuelle de substituer les méthodes employées par les pendulistes aux méthodes d'Abrams et de Boyle, malgré les gros inconvénients de l'emploi d'un sujet réactif (*reagent*) dont les réflexes sont susceptibles de variations physiologiques ou pathologiques ¹ ».

Ceci a été confirmé par le résultat des épreuves que j'ai organisées en 1934, au Congrès international de Lausanne.

D'autres expériences ont également donné des résultats négatifs. M. Gachot rapporte celles qui ont été relatées par Auguste Lumière dans la *Revue scientifique* N° 9, du 9 mai 1936.

100 photos de souris blanches ont été adressées à trois spécialistes en la matière. Il s'agissait d'en déterminer le sexe. Le premier eut 49 % de résultats exacts ; le second, 43 % ; le dernier, 41 %. En outre, les résultats obtenus par le premier et le second divergeaient en 42 cas sur 100 ; ceux du 2^e et du 3^e, en 43 % et ceux du 1^{er} et du 3^e dans 54 pour cent des cas.

Une épreuve porta aussi sur des photographies de nourrissons : au pendule on trouva 44 % de garçons et 56 % de filles. Or, pour

1. Dr A. LEPRINCE, *Les radiations humaines*, Legrand, édit., Paris.

éviter toute erreur, M. Lumière n'avait fait photographier que des petites filles...

En 1935, le Dr R. Rendu, avait publié dans le *Bulletin de la Société médicale Saint-Luc*, de Lyon (N° juillet-août 1935) les résultats de diverses autres épreuves :

Sur des documents confiés à un téléradiesthésiste, celui-ci diagnostiqua qu'il s'agissait de métrites et de salpyngites... Or il s'agissait de soldats soignés à l'hôpital militaire.

Un téléradiesthésiste prétendait, grâce au pendule tenu sur une planche anatomique, découvrir le siège de l'organe opéré. Dix fois de suite un chirurgien de Lyon l'informa par téléphone qu'il venait de pratiquer une opération. Quelle était-elle ? — Jamais la réponse ne fut exacte.

Une radiesthésiste me dit un jour : « Pensez à la malade que vous venez de voir, je vais établir son diagnostic », et elle esquisse le dessin d'un être humain, sur lequel elle promène son pendule, puis me dit : « Rhumatisme de l'épaule gauche,... surveillez bien le cœur ». ... Or il s'agissait d'une cancéreuse, que j'avais opérée d'amputation du sein...

En 1933, le Chanoine Eugène Niobey voulant faire des fouilles dans les ruines de l'abbaye de Hambye (Manche) et retrouver les tombeaux de Jeanne Pesnel et de son mari, d'Estouteville, qui ont joué un grand rôle dans la défense du Mont Saint-Michel et la reprise de Granville aux Anglais, pendant la Guerre de Cent ans, s'était adressé directement à l'abbé Mermet, puis à moi-même et nous avait envoyé une photographie de l'abbaye de Hambye.

La photographie des ruines de cette abbaye du XII^e siècle fut publiée, en juin 1933, dans *La Côte d'Azur Médicale*. Neuf prospecteurs sur plan ont donné des indications ; j'ai fait avec Maurice Lavaron une prospection sur le terrain.

Après les fouilles la comparaison entre les indications données et le résultat des recherches a été faite par M. le Chanoine Niobey et par moi dans le *Bulletin des Amis de l'Abbaye de Hambye* N° 1, paru en 1934.

Trois tombeaux ont été trouvés à peu près à l'endroit où, à distance, les avait indiqués l'abbé Mermet ; mais il y avait erreur sur deux points : les tombeaux contenaient bien les squelettes mais non des métaux précieux indiqués ; ils étaient à un mètre de profondeur et non à trois mètres dans une crypte de trois mètres. Les deux principaux étaient dans le chœur de l'Eglise de l'Abbaye, dans des sarcophages ne présentant aucune trace de violation de sépulture.

On a trouvé deux reliquaires de plomb contenant des cœurs à l'endroit où M. V. avait indiqué du plomb, mais on n'a pas trouvé un autre métal dont M. V. avait précisé l'emplacement un peu plus loin et plus superficiellement.

La plupart des prospecteurs sur plan indiquaient une crypte, des cavités, une faille ou un souterrain, qui n'ont pas été découverts. La prospection sur le terrain donnait une indication semblable : elle a décelé la position des tombes qui ont été découvertes, mais aussi de squelettes qu'on n'a pas trouvés.

Notons que les deux principaux sarcophages avaient été placés

dans un sol où il y avait eu des sépultures plus anciennes, dont les ossements avaient été écartés pour leur faire place et les entouraient. Notons qu'ici les difficultés étaient multiples, avec l'abondance de petits débris d'ossements provenant de sépultures antérieures, avec les réflexions possibles sur les murs et colonnades des ruines, avec les « images » des tombeaux existant réellement, avec des rémanences possibles pour des métaux précieux.

Le Dr J. Regnault conclut : « Les sourciers qui veulent faire des recherches de trésors et de sépultures doivent procéder avec beaucoup de circonspection, tant qu'ils n'auront pas mis leur art au point pour des prospections si complexes ».

Le Matin du 17 décembre 1933 a publié une note, que reproduit la *Revue Métapsychique* de janvier-février 1934. On avait beaucoup épilogué sur la présence d'un trésor situé à Hertain et signalé par un abbé qui avait fait de la lecture sur plan. Un prospecteur de Lausanne est allé explorer, baguette en main, la prairie d'Hertain et a obtenu du propriétaire du champ que celui-ci abandonnât le tiers du trésor. Les fouilles entreprises au commencement de décembre ont duré une semaine et n'ont pas donné de résultat. Le prospecteur, découragé, a repris le train pour Lausanne, en déclarant que c'était la première fois que la baguette lui donnait un échec.

Par lecture sur plan le frère Padey prétendait avoir découvert aux environs de Toulon, près des gorges d'Ollioules, « le trésor des Ligures », composé d'un certain nombre de caisses d'or, d'argent et de bronze. Il m'a proposé d'organiser les fouilles à mes frais pour récupérer ce trésor : nous partagerions jusqu'à dix millions chacun, le surplus reviendrait à sa congrégation.

Par curiosité, j'ai prospecté le terrain avec mes appareils et l'ai fait prospecter par M. Lucien Marcel, sans le prévenir de quoi il s'agissait, pour ne pas l'influencer ; nous n'avons rien trouvé pouvant concorder avec la prospection sur plan. Je n'ai pas été assez intéressé pour me lancer à la recherche de ces fameux millions. Plus tard j'ai conduit Padey sur le terrain : avec sa baguette, il délimitait les emplacements des caisses de métaux, un à un. ... Quand il a vu que M. Marcel et moi n'étions pas de son avis, il a déclaré : « Ces trésors y ont été ; ils ont du être enlevés, il y a peut-être longtemps ; alors c'est la rémanence qui m'impressionne ».

En 1932, au Congrès d'Avignon, j'avais organisé des épreuves de prospection sur plan. Huit concurrents se firent inscrire ; chacun reçut quatre plans orientés concernant des terrains différents et, au bout de 24 heures remit ses réponses écrites. Une soirée, de 20 h. 30 à minuit 25, fut consacrée au dépouillement et à la comparaison des indications données avec ce qui était connu et était porté sur des documents que j'avais conservés sur moi, aussi avec deux prospections faites sur l'un des terrains séparément par M. Turenne et par moi-même ; la prospection de M. Turenne était sous scellés et le résultat m'en était inconnu.

La première constatation faite fut que pas deux des huit téléradiesthésistes n'avaient trouvé le même résultat ; la seconde fut que les indications données ne cadraient pas avec ce qu'on savait des terrains dont les plans avaient été remis. Enfin, la troisième c'est que, par contre, les prospections faites sur le terrain par M. Turenne

d'une part et par moi-même d'autre part concordaient entièrement et cela pour un terrain de Tessé-la-Madeleine, sur lequel étaient indiquées trois espèces d'eaux : eau ordinaire, eau ferrugineuse et eau analogue à celle de la grande source de Bagnoles-de-l'Orne. Les plans réduits, avec les indications de chacun des prospecteurs radiotelluristes et de chacun des téléradiesthésistes ont été publiés dans le compte-rendu du Congrès, *Radiotelluristes et sourciers* (Dunod, édit., Paris) et dans la *Revue Métapsychique*.

Les téléradiesthésistes arguèrent que peu de temps leur avait été donné pour faire ce travail. Il fut décidé qu'une autre épreuve serait organisée par M. Armand Viré pour le Congrès de 1933, à Paris, et que les plans seraient remis un mois à l'avance. Le jury fut composé à parties égales de sourciers ordinaires et de téléradiesthésistes. Il n'y eut pas 2 % de données pouvant cadrer plus ou moins avec la réalité.

Une nouvelle épreuve fut projetée pour le Congrès devant se tenir à Lausanne, en 1934 ; M^e Brouard fut nommé rapporteur, mais n'eut pas à déposer de rapport : l'épreuve n'eut pas lieu ; un des maîtres de l'Ecole téléradiesthésiste lyonnaise, le R. P. jésuite Gairal de Seraisin déclara que de telles épreuves étaient inutiles et ajouta : « Actuellement, à Lyon, nous avons trois cents prospections par téléradiesthésie et nous comptons trois cents succès ». Les échecs des épreuves étaient attribuées au fait que plusieurs téléradiesthésistes travaillaient en même temps sur un même plan et que leurs fluides ou rayons se gênaient.

Cependant, dans la section de médecine, que je présidais, j'avais organisé une épreuve sur photographie et sur carte comportant, en dehors du diagnostic des maladies, des liens de parenté, de « mort ou vivant », la recherche et localisation sur carte de cinq personnes supposées disparues. Treize candidats se firent inscrire, mais il n'y avait que huit épreuves photographiques, que les concurrents mirent peu d'empressement à se communiquer, si bien que je n'obtins de réponses que de neuf concurrents. La photographie était celle d'un groupe de cinq jeunes gens, trois filles et deux garçons ; il y avait deux sœurs, un frère et une sœur et un jeune homme aspirant fiancé de l'une des jeunes filles. Tous étaient costumés à l'ancienne mode normande, pour une fête dans laquelle on avait reconstitué, près de Granville, un ancien mariage normand. Au tirage une petite bande de papier noir avait été placée sur le cliché au niveau des yeux, pour qu'on ne pût reconnaître les personnages. Les téléradiesthésistes m'ont plus tard vivement reproché d'avoir donné des photographies avec des « personnages sans tête » et sur lesquelles les sujets étaient trop près les uns des autres. En réalité les yeux seuls étaient masqués, et lorsque j'ai remis ces épreuves, un seul des concurrents en fit l'observation, en disant : « Cela me gêne un peu pour savoir si le sujet est mort ou vivant, parce que je prends généralement cette réaction au niveau des yeux ; mais je puis m'arranger autrement ».

Les 9 concurrents avaient à localiser sur une carte de France où se trouvaient, au moment de l'expérience, les cinq personnes figurant sur la photo ; cela faisait donc 45 localisations qui pouvaient m'être données ($5 \times 9 = 45$). En réalité deux des jeunes filles étaient

à Donville-les-Bains (Manche), un jeune homme et sa sœur dans l'Ouest de la France ; un jeune homme à Toulon.

Une seule localisation fut exacte, celle du jeune homme qui était à Toulon (d'où je venais), mais la téléradiesthésiste donna d'autres précisions sur ce jeune homme : il avait été opéré d'appendicite ; il avait eu une maladie de foie ; il était mort et enterré à Toulon, ayant été tué pendant la guerre de 1914-18, en mer, dans le sud-est de Lausanne, par un éclat d'obus ayant pénétré entre le poumon et le rein gauche...

Or ce jeune homme était bien vivant et n'avait eu aucune des maladies indiquées.

La recherche des diparus est assez souvent demandée à des téléradiesthésistes, elle l'a été surtout pendant la guerre 1939-45.

Ceux qui sont sollicités de procéder à de telles opérations doivent se méfier. En avril 1946 la *Gazette du Palais* a consacré un article à cette question à propos de la condamnation d'une recherche de ce genre. M^{me} H., inquiète de la disparition de son mari, déporté le 7 avril 1944 par les Allemands, avait consulté un « sourcier pendulisant », auquel elle avait remis 100 francs. Peu après, le 4 décembre 1945, ce dernier répondit par lettre que le mari n'était plus vivant et devait avoir été fusillé, car sur les poumons se présentait une hémorragie.

M^{me} H. porta plainte par la suite pour fausse indication, et le sourcier fut poursuivi devant le tribunal de simple police de La Ferté-en-Tardenois. Dans de longs attendus, « il est fait une distinction entre la radiesthésie physique et la téléradiesthésie, il est tenu compte de ce que l'inculpé était de bonne foi, (autrement il eut été traduit comme escroc devant un tribunal correctionnel) ; l'accusé est poursuivi comme devin, par application de l'article 479-7^o du Code pénal français, qui punit d'une amende de 132 à 180 francs « les gens qui font métier de deviner et pronostiquer ou d'expliquer les songes ». Le jugement se termine ainsi : « Par ces motifs, condamnons à 180 francs d'amende et disons que son pendule sera confisqué par application de l'article 481 C. pén. ; disons qu'à défaut de le représenter, il devra en verser à l'Etat la valeur estimée 60 francs ¹ ».

En 1935, on fit grand bruit dans la presse autour de la découverte par prospection sur plan, des ossements de sœur Alix Leclerc. Ultérieurement une expertise montra que les os trouvés étaient des os de porc. Il n'en resterait pas moins curieux que la téléradiesthésiste ait précisé l'emplacement de ces os par rapport à des arbres figurés sur le plan.

M. Mertens examine les causes d'erreur et mentionne les « imprégnations mentales provoquées par le travail d'autrui ou, même, par son propre travail, phénomènes de transmission de pensée à distance ».

« Plusieurs personnes travaillant simultanément ou même alternativement à l'examen d'un même sujet, peuvent subir l'effet d'une

1. *Gazette de Paris*, N^o des mercredi 3, jeudi 4 et vendredi 5 avril 1946, 3, boulevard du Palais, Paris (IV^e).

D^r Jules REGNAULT, Recherche de disparus : *Revue Internationale de Radiesthésie* (Organe officiel du Centre international d'étude scientifique de la radiesthésie), Bruxelles, 322, avenue de Tervueren, 4^e trimestre 1946.

sorte d'interférence capable de provoquer de graves erreurs. Une transmission de pensée semble s'établir entre les divers chercheurs, à leur insu, au moment où ils se concentrent sur le même sujet, et même après ».

On pourrait peut-être objecter qu'avec cette transmission de pensée ils devraient avoir tendance à trouver les mêmes résultats, exacts ou faux, ... or, comme nous l'avons vu, il n'en est pas ainsi...

Ce serait cependant une bonne explication ou une bonne excuse pour les échecs retentissants des téléradiesthésistes dans la recherche de divers disparus célèbres : plus on a fait de bruit autour d'un disparu, moins ils auraient de chances de le retrouver, parce que plus grand est le nombre de ceux qui cherchent...

En 1933, à Toulon, un étudiant en médecine disparaît ; un télé-radiesthésiste ou rhabdomancien prétentieux déclare que le corps est aux Salins d'Hyères, dans un sac, sous une couche de sel. En réalité, l'étudiant avait fait une fugue en état second et était allé s'engager à la Légion étrangère.

En 1943, une femme disparaît de Toulon, quatre téléradiesthésistes ont communiqué au curé de la paroisse dont dépendait cette femme les résultats de leurs recherches : pour deux d'entre eux elle était morte, pour deux, elle était vivante ; les uns et les autres la situaient du côté de Cuers, à l'Est de Toulon. Des jeunes gens explorèrent un aven du Faron, le Trou du Diable, près de Toulon, et y trouvèrent le cadavre de la malheureuse, qui s'y était jetée au cours d'une des crises nerveuses auxquelles elle était sujette.

Il y a quelques années, à Pignans, dans le Var, un pharmacien, âgé, disparaît ; des téléradiesthésistes essaient, mais en vain, de localiser l'endroit où il se trouve. Un mois environ plus tard, on trouve son cadavre dans un coin boisé où il était tombé.

Par contre on cite bon nombre d'observations de faits en faveur de la téléradiesthésie : l'abbé Mermet a localisé sur plan où était le cadavre d'un enfant enlevé par un aigle ; un officier, à Saint-Raphaël a localisé un avion tombé en mer. Ces faits abondent dans la revue *La Prospection à distance* et dans divers traités de radiesthésie.

A Toulon j'ai eu connaissance de deux succès de M. Portepan. Le neveu de M. Le B. a disparu ; le téléradiesthésiste, le suit au pendule jusqu'à la gare, puis jusqu'à Barcelone ; on apprend plus tard qu'il est parti s'engager dans une des armées espagnoles ; c'était au moment de la guerre civile d'Espagne.

Le caissier de M. Le B. a disparu ... avec la caisse. En utilisant l'œillère, avec laquelle le caissier prenait des bains d'yeux, M. Portepan établit son trajet dans la ville de Toulon, puis sur la voie ferrée et ensuite jusque dans certain quartier de Paris, et le voleur ne tarde pas à être arrêté dans ce quartier ¹.

Beaucoup de téléradiesthésistes se défendent de faire de la *divination*, même quand ils emploient la convention ou l'orientation mentale. Mais il en est qui, comme le frère Padey, mentionnent les interrogations faites à leur pendule ou à leur baguette. D'autre part Bost a écrit un livre intitulé *Radiesthésie divinatoire*. Les Grecs

1. *Revue de Radiesthésie*, Casablanca, 1938, n° 10, pp. 16-17.

avaient créé le mot *Rhabdomancie* pour désigner la divination par les baguettes, et jusqu'à maintenant les sourciers italiens s'appellent « rabdomantes ». D'autre part le Pr. Guinchamp, de Bordeaux, un ennemi des sourciers, a créé le mot « Crémastomancie » pour désigner la divination par le pendule. En Extrême-Orient on se sert d'un pendule constitué par un poinçon de métal attaché à un fil, pour obtenir des caractères chinois tracés sur du sable. D'autre part M. Paul Monet a vu utiliser une baguette tenue par un ou deux opérateurs et munie d'une pointe pour écrire sur le sable des réponses en caractères. Il a pris lui-même la baguette et l'a vue tracer des caractères chinois, alors que lui-même ne connaît pas ces caractères ; il y a eu sans doute une suggestion mentale d'un des assistants le guidant dans ce tracé¹.

Cela n'empêche pas ceux qui emploient ces procédés d'interrogation de parler de « fluide d'intention » ou aussi « d'ondes » ; c'est à propos d'eux qu'en 1935 M. Larvaron mentionnait ironiquement les « ondes extralucides »...

A propos de « l'interrogation mentale », M. Georges Barbarin écrit dans son livre *Qu'est-ce que la radiesthésie ?* (page 238) : « Tout le monde peut obtenir n'importe quoi du pendule comme de la table tournante pour peu qu'on s'abandonne sans contrôle à lui.

« Poser des questions par oui ou par non au pendule, ce n'est plus faire de la radiesthésie, mais de la pure et simple médiumnité ».

D'autre part (page 206), à propos de l'explication donnée de la radiesthésie, il mentionne le rayon mental de l'abbé Mermet et il cite de celui-ci les lignes suivantes : « Que les corps éloignés à rechercher soient à dix kilomètres, à dix mille kilomètres, ils agissent de même ... Aucune des distances que nous présente la surface du globe terrestre n'a pu jusqu'ici causer un retard ou un affaiblissement ».

Depuis lors le Pr. Calligaris a été plus loin : par pression de certains points il pense faire voir ce qu'il y a dans l'intérieur du corps et même dans des planètes.

Georges Barbarin ajoute : « L'abbé prend une précaution, à la fois oratoire et ecclésiastique. Redoutant que de telles possibilités sentent le fagot, il demande aux lecteurs de « ne pas confondre l'attention, la sélection, la mise au point, l'adaptation... qui sont les opérations de tout appareil récepteur (cerveau) avec des interrogations, des injonctions, suggestions, qui sont gestes d'appareil émetteur ».

Et Georges Barbarin conclut : « Autrement dit, ne faisons pas de divination, c'est-à-dire d'*interrogation mentale*.

« Il faut avouer que la frontière est assez indécise entre l'un et l'autre procédé ».

L'apparition de la « téléradiesthésie » et surtout de la prospection à distance sur plan a provoqué de la stupéfaction, puis de l'indignation dans certains milieux scientifiques, où du coup on a traité de charlatans non seulement ceux qui la pratiquent, mais tous les radiesthésistes ou sourciers. Il y a là une généralisation fâcheuse : beaucoup de téléradiesthésistes sont sincères et convaincus, la preuve

1. Paul MONET, *Ecriture médianimique à la baguette en Chine*, *La Côte d'Azur Médicale*, 1935, p. 144. — D^r J. REGNAULT, *Mœurs et coutumes des Annamites*, Payot, Paris.

en est dans l'ardeur de néophytes ou d'illuminés avec laquelle ils se sont souvent lancés imprudemment dans des épreuves ou des concours.

Parmi les sourciers ou radiesthésistes ordinaires, bon nombre n'ont guère foi dans la nouvelle méthode, dont quelques partisans se montraient compromettants. Henri Mager, dans le *Bulletin de l'Association amicale des géophysiciens* d'octobre 1935, s'étonne qu'on pousse les débutants à faire de la téléprospection, « qui leur réserve de 98 à 100 % d'échecs pour cent observations ».

Mais, si des géophysiciens font de telles réserves sur la valeur de la nouvelle méthode, il est des téléradiesthésistes qui déclarent ne pas croire à la radiesthésie physique, par exemple dans la *Revue de radiesthésie* de 1939, N° 15.

Au Congrès de Vérone le Pr. Mercati admettait la prospection sur la photographie, qui a enregistré des radiations, mais non sur plan. Dans divers articles et au Congrès de Lausanne j'ai insisté sur le fossé profond qui sépare la radiesthésie ordinaire de la téléradiesthésie, au moins dans l'état actuel de nos connaissances, mais j'ai reconnu qu'il y avait lieu d'étudier la nouvelle méthode.

Le comte de Marsay, le vicomte Henry de France, le chevalier Alberto de Vita, M. Larvaron et beaucoup d'autres partagent ma façon de voir. M. Armand Viré, après avoir constaté les échecs aux épreuves des congrès d'Avignon, de Paris et de Lausanne, a reconnu qu'on lui avait présenté ensuite quelques faits intéressants. Le Dr Foveau de Courmelles a publié dans *Le Courrier Médical* des articles sur la radiesthésie, en y faisant des réserves sur la valeur de la téléradiesthésie.

En 1935, dans l'*Eclair de l'Ouest*, paru à Nantes le 10 juin, M. P. Croiset note que la téléradiesthésie est à distinguer des autres formes de l'art du sourcier, et dans *Le Courrier de la Manche* Jos. Levit, traitant des « supersourciers », écrit : « L'art du sourcier pratiqué sur le terrain et à distance sur plan n'est pas la même chose » ; il ne nie pas les faits de prospection sur plan, mais les rattache à la divination et à la métapsychie.

Divers sourciers ont évolué et sont venus à la prospection à distance, qu'ils avaient d'abord condamnée.

En janvier 1931, une petite discussion s'était élevée dans *La Côte d'Azur Médicale* entre moi et le Dr M., qui me reprochait vivement de mentionner les psychistes dans mon enquête sur les sourciers et de faire ainsi de la réclame à la prospection à distance. Et maintenant ce confrère (le Dr Moineau) m'écrit qu'il fait sa prospection sur plan avant de la faire sur le terrain.

Le Dr Alfred Roux, de Vichy, est un autre converti ; en 1938, dans son livre *Autour de la Radiesthésie*, faisant allusion à ses travaux publiés deux ans plus tôt, il écrit : « Depuis cette époque, mes idées ont évolué à certains points de vue, par exemple en ce qui concerne la différence généralement établie entre la Radiesthésie et la Téléradiesthésie ; je ne crois plus, en effet, au « fossé immense », qui soi-disant les sépare...

M. Serres cite des faits dont celui de l'avion de Saint-Raphaël, puis mentionne qu'à la Société de radiesthésie il y aurait eu 40 à 60 % de succès. Il était sceptique et il a réussi.

M. le pharmacien Lesourd, dans son livre *Vie, Maladie*, soutient que la téléradiesthésie est la même chose que la radiesthésie.

M. Lacroix-à-l'Henry écrit de la téléradiesthésie : « Choquante, niée par divers auteurs et cependant existante », et il relate sa conversion, mais il va un peu loin, quand il écrit à propos du diagnostic à distance : « En vain, le Dr Leprince signale-t-il, dans son livre *Sourciers et Médecins*, des erreurs de radiesthésistes, les choses sont contre lui ». Non, certains faits nouveaux sont ou pourront être en faveur des téléradiesthésistes, mais les échecs aux épreuves et les faits signalés par le Dr Leprince restent contre la téléradiesthésie.

Si de nombreux auteurs ont attaqué violemment ceux qui pratiquent la prospection à distance, il est aussi des auteurs se montrant favorables aux « téléradiesthésistes, prospecteurs sur plans, psychomètres et devins relevant momentanément de la métapsychie ». Léon Daudet a publié divers documents en leur faveur.

Et voilà des défenseurs des téléradiesthésistes, qui, comme moi, les classent provisoirement dans le domaine de la métapsychie.

Je reste sur mes positions et continue à ne pas confondre les radiotelluristes et sourciers avec les « téléradiesthésistes », tout en continuant à m'intéresser vivement aux études de ces derniers.

CHAPITRE X

THÉORIES ET POLEMQUES

Astro-radiesthésie. — Magnétisme. — « Sympathie ». — Le Diable. — Imposture : baguette dont les extrémités des branches sont serrées par des tiers. — Signes extérieurs de l'eau. — Désir et mouvements inconscients (Chevreul). — Emanations (Abbé de Vallemont). — Pesanteur. — Electricité (Linden, Dr Theuvenel). — Effluves telluriques (De Tristan, De Morogues). — Vibrations atomiques (Mager). — Rayons X, ultra-pénétrants, W, S ; Facteur X de Müller. — Ondes hertziennes. — Théorie électro-nique. — Ondes porteuses et radiations spécifiques.

Théorie purement physique. — Théorie physico-physiologique : organisme oscillateur-résonateur : réflexes détecteurs d'énergie (J. Regnault). — Théories psychique, métapsychique, mentale, mystique ou métaphysique.

Polémiques.

Il est impossible de préciser quand la baguette et le pendule ont commencé à être utilisés par les sourciers pour la recherche des courants d'eau souterrains ou des minerais ou pour l'étude des influences telluriques. Mais des baguettes et le pendule explorateur ont été employés dans la divination : le mot *Rhabdomancie* signifiant divination par la baguette est là pour nous le prouver et, d'autre part, récemment encore, dans les campagnes, par exemple en Normandie, j'ai vu employer le pendule pour prévoir l'avenir. L'usage de ces instruments se rattache sans aucun doute aux sciences occultes. Pendant longtemps les baguettisants sont restés assez rares ; ils tenaient leur technique de leurs parents ou avaient été initiés par un autre sourcier. Soit parce que telle était leur croyance, soit pour éviter la multiplication des concurrents, ils déclaraient qu'ils avaient un « *Don* » ou pouvoir particulier naturel de naissance et ne se préoccupaient pas d'échafauder des théories. Cependant, pour se conformer aux idées de l'époque, ils firent entrer en jeu les *influences astrales*, dans le choix du mois, du jour et de l'heure auxquels ils devaient couper ou consacrer la baguette. Il ne faut pas oublier les rapports qui existaient entre l'astrologie, l'alchimie et la Kabbale. Tel métal correspondait à telle planète, à tel jour de la semaine et à telle couleur.

La baronne de Beausoleil, Martine de Bertereau, attachait une grande importance à ces données. De nos jours, Bosc, dans sa *Radiesthésie divinatoire*, tient compte de l'Astrologie et opère sur le Zodiaque. Ceux qui utilisent les Pa-Koua de Fou-Hi, s'en rapprochent, car ces signes chinois sont un Zodiaque sans animaux, un Astrodiague à huit signes, comme l'a montré le Dr Marcel Baudouin¹.

1. Dr J. REGNAULT, *Les Calculateurs prodiges*, Payot, Paris, 1943, pp. 98-100

En 1939, dans la revue *Sous-le-Ciel*, Dom Neroman et le Dr Moineau ont commencé à faire des études d'Astro-radiesthésie, faisant revivre les conceptions de Martine de Bertereau ; et, en 1943, le Dr Moineau a publié dans *La Côte d'Azur Médicale* un article exposant les résultats de ses recherches sur les baguettes qui conviennent le mieux à telle ou telle saison de l'année.

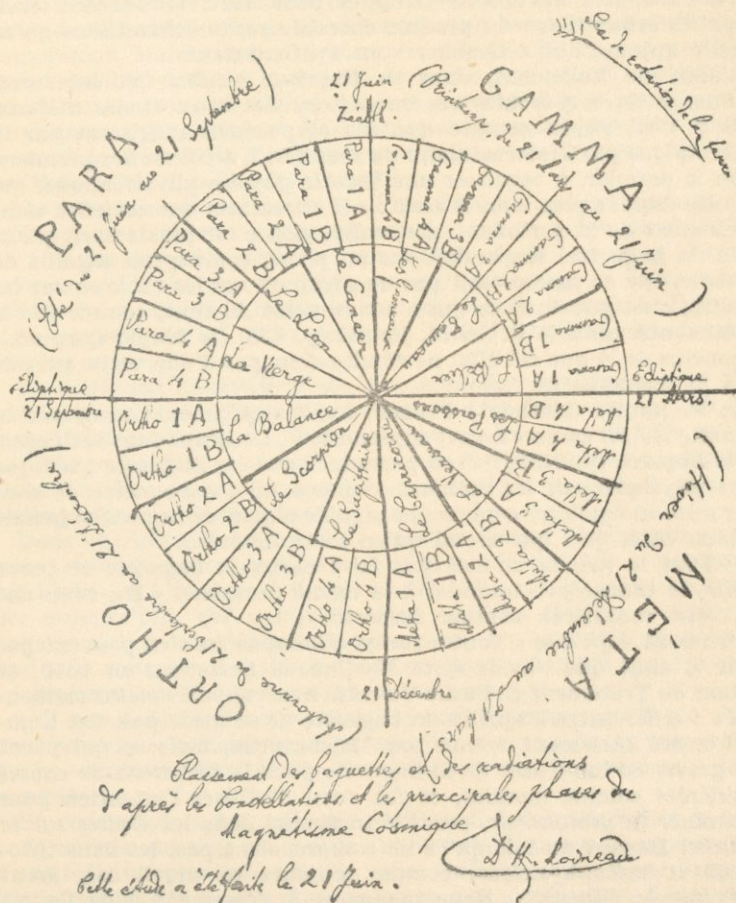


FIG. 54. — Baguettes et influences astrales (d'après le Dr Moineau).

Très tôt des sourciers ont reconnu l'influence d'un aimant dans leurs recherches ; le magnétisme et la polarité font leur apparition dans les théories esquissées.

Pour expliquer la réaction de la baguette de coudrier ou d'amandier sur l'eau, on admit qu'il y avait sympathie entre l'eau et le coudrier ; afin d'établir une sélection dans les recherches on utilisa pour faire la baguette divers autres bois, dont chacun aurait eu de la sympathie

pour tel ou tel minéral (Paracelse), aujourd'hui on dirait qui serait en accord de résonance ou syntonisation avec tel ou tel minéral. Nous avons vu que, de nos jours, le D^r Moineau a repris l'étude des propriétés attribuées à divers bois. C'est encore à obtenir la sympathie ou résonance que tendait Martine de Bertereau en créant ses multiples baguettes ; c'est pour obtenir cet accord ou syntonisation que des sourciers, dès le XVII^e siècle, et, peut-être avant, se sont servis de petits échantillons du produit cherché, petits échantillons qu'on appelle aujourd'hui « témoins » ou syntonisateurs.

L'abbé de Vallemont, dans sa *Physique occulte*, fait intervenir l'influence de corpuscules ou émanations des eaux et des métaux, mais il s'est rendu compte que ces corpuscules n'agissent sur la baguette que par l'intermédiaire du sourcier, il a été un des premiers, sinon le premier, à esquisser une théorie physico-physiologique, qui sera développée plus loin. Il écrit : « Il est certain que cet effet vient absolument de la personne : car, enfin, rien n'est plus assuré que si on la (la baguette) suspendait sur un pivot, comme une aiguille de boussole, elle ne manquerait pas de s'incliner sur les eaux ou sur les métaux, c'est pourtant ce qui n'arrive point du tout, comme je l'ai expérimenté après le P. Schot, jésuite (p. 425, *De Magia sympath.*). Je conclus de là que cet effet ne résulte donc pas d'une vertu qui soit dans la baguette ».

Le P. jésuite Conrad, à Prague, avait expérimenté aussi sur la baguette isolée, comme nous l'apprend le P. Le Brun, dans ses *Lettres sur la Baguette* (p. 243) ; il était persuadé que « la Baguette n'indique point physiquement les métaux, 1^o parce qu'une baguette de coudrier mise en équilibre comme une aiguille aimantée ne penche jamais d'aucun côté, quel que métal qu'on mette auprès...

4^o Tout le monde ne sait pas faire parler la baguette et parce qu'elle ne tourne pas toujours à la même personne. « Du coup elle doit être considérée comme suspecte ».

On savait déjà que « Toutes sortes d'hommes ne s'en peuvent pas servir », ainsi que l'avait écrit Martine de Bertereau en 1640, et l'auteur du Testament de Basile Valentin avait appelé « mains malheureuses » celles entre lesquelles la baguette ne se meut pas. Cet argument a été également retenu par Malebranche, mais ce qui parut plus grave, ce fut d'user de la baguette pour la recherche de choses considérées comme morales, ce fut aussi d'utiliser l'intention pour déterminer la profondeur, procédé incriminé dans les *Lettres sur la Baguette*. Devant un fait qu'ils ne comprenaient pas, les bons théologiens et métaphysiciens, comme toujours en pareil cas, firent intervenir le *Démon*. ... Reportons-nous à l'époque à laquelle ces discussions avaient lieu, et ne sourions pas trop : Dans une enquête faite par *La Province*, de Rennes, du 30 novembre 1935, au début de janvier 1936, de nombreux faits, précis, faciles à contrôler dans la région du Nord-Ouest, ont été signalés. Ils montrent que le phénomène du sourcier est réel. Alors des théories diverses ont été exposées et on a vu réapparaître une explication à laquelle on ne s'attendait plus aujourd'hui, celle de l'*intervention du Diable* !

L'abbé de Vallemont avait cependant essayé de faire des distinctions : « L'inclinaison de la baguette n'a aucun rapport avec la Rhabdomancie » et il avait ajouté : « Cette inclinaison ne vient point

du démon ». Il avait développé des raisonnements métaphysiques, dans lesquels nous nous garderons bien de le suivre, car dans ce domaine on peut raisonner et ... déraisonner tout à son aise, sans convaincre personne.

Dans son *Histoire critique des pratiques superstitieuses*, le Père Le Brun se montrait convaincu que la Baguette est un instrument dont le Démon se sert pour tromper les hommes. Il avait sollicité l'avis de l'Académie royale des Sciences ; une commission académique comprenant Malebranche fut nommée, elle conclut : « Les pratiques qu'on combat dans ce livre sont de pures impostures des hommes ou doivent avoir des causes qui ne peuvent être rapportées à la Physique... ». Ce certificat était rédigé deux mois après qu'avait été formulé le décret de l'Inquisition condamnant le livre de l'abbé de Vallemont, *La Physique occulte*.

Ce dernier avait osé écrire : « Plus sincères que certains savants ombrageux ne faisant pas grand cas de tout ce qu'on pourrait dire de bon sur ce qui regarde le mouvement de la Baguette, d'autres savants, qui n'ont pas cru employer mal leur temps de tourner leurs études de ce côté-là, confessent que les phénomènes de la Baguette sont merveilleux et qu'ils méritent bien l'attention des hommes les plus sages ».

Et voilà que le certificat de la commission académique de 1701 fait intervenir une nouvelle explication : les faits ne peuvent être rapportés à la physique.... (à leur physique, du moment), s'ils ne sont pas dus au Diable, dont les membres de la Commission académique n'ont plus le courage d'insérer le nom dans leur rapport, ils sont dus à l'imposture ou au truquage.

Dans une lettre publiée par *Le Mercure Galant* Malebranche avait aussi envisagé cette explication ; il faisait intervenir : adresse et fourberie ... ou démon, et il écrivait ces lignes qui peuvent faire sourire aujourd'hui, qui montrent aussi combien il faut se défier de slogans pseudo scientifiques comme celui-ci : les corps ne peuvent agir sans contact. Il écrivait : « Il me paraît évident que les corps ne peuvent agir les uns sur les autres que par choc... »

« Il serait facile de démontrer géométriquement qu'il y a de la fourberie et de la diablerie, si on examinait avec soin les proportions de la communication et de l'accélération des mouvements de la baguette ».

Et cependant la baguette tourne?! ... Il fallait expliquer le truc. ... Je ne sais qui s'en est chargé : c'est certainement un auteur doué d'une belle imagination, qui n'a, sans doute, jamais vu une baguette tourner entre les mains d'un sourcier. Son explication figure dans la *Grande Encyclopédie* et dans *Grand Dictionnaire universel Larousse*. La baguette est présentée comme un « bâton d'environ 2 pieds de longueur, légèrement courbée en cercle (*sic*). Si l'on en pose les deux bouts sur l'index de chaque main, le centre se trouvera abaissé par rapport aux extrémités, si l'on rapproche lentement les doigts l'un vers l'autre, le centre de la baguette s'élèvera et il arrivera un moment où les deux bouts feront la culbute ; si, enfin, on éloigne de nouveau les doigts, la baguette reprendra sa première position. On voit donc que par ce rapprochement et cet écartement successifs des mains, il est possible d'imprimer à la baguette un mouvement

de rotation aussi rapide que l'on veut et qu'avec une certaine habitude, un léger va et vient des doigts suffit pour cela. Du reste on peut augmenter le poids de la baguette et la rendre, par conséquent, plus propre à tourner sur elle-même, en y adaptant trois viroles de métal, une au milieu, les deux autres à chaque extrémité (*sic*). ... De cette manière la baguette semble réellement tourner dans les mains, comme si elle y était sollicitée par une force magique. Là est tout le secret de la puissance de cet incomparable instrument dont le prestige a trouvé tant d'admirateurs et qui a fait un si grand nombre de dupes depuis le XII^e siècle jusqu'à nos jours ».

Je voudrais bien savoir où l'auteur a pris ce modèle de baguette, que je n'ai jamais vu utiliser par un sourcier. Quoi qu'il en soit, j'ai tenté l'expérience et chacun peut en faire autant et constater comment il paraît impossible de faire ainsi tourner la baguette et lui imprimer un mouvement aussi rapide que l'on veut.

Mais ce n'est pas d'une telle baguette que se servent habituellement les sourciers, c'est d'une baguette fourchue, et chacune des branches est tenue dans une main. On peut accuser le sourcier de faire tourner la baguette avec ses petits doigts ou auriculaires ; cela semble assez difficile même pour un prestidigitateur. Quand on tient sa baguette à la façon de Mager, c'est-à-dire en faisant passer chaque branche entre l'annulaire et l'auriculaire, on ne peut plus incriminer le petit doigt et on ne peut incriminer aucun doigt quand les branches de la baguette, engagées dans des manchons, ne sont pas touchées directement par les doigts. D'autre part combien de novices se sont découverts sourciers en voyant la baguette tourner brusquement dans leurs mains et d'une façon si inattendue qu'ils ont reçu un coup de la baguette sur le front ou sur le nez. M. Cecil Maby a constaté récemment que l'écorce d'une branche de bois vert peut être pelée par la friction de la baguette dans les mains du sourcier. C'est ce que j'avais constaté, alors que j'étais encore enfant, en voyant une baguette de saule, que je serrais fortement, tourner dans son écorce ; cela a été d'ailleurs l'origine de ma baguette à manchons.

Voici encore des faits curieux : en 1902, le D^r Battandier rapportait une expérience du frère Arconse : deux personnes ne pouvaient arrêter la rotation de sa baguette. En 1913, M. Pech, de Toulouse, relatait dans la *Revue de Psychisme expérimental*, qu'il n'avait pu arrêter une baguette en serrant les branches. Avant de connaître ces faits, j'avais procédé plusieurs fois à la même expérience, en utilisant ma baguette à manchons ; un homme de 96 kilos n'avait pas pu empêcher la baguette de tourner en serrant l'extrémité d'une des branches ; il n'avait pas mieux réussi en faisant serrer, en même temps, l'extrémité de l'autre branche par son neveu ; photographie de cette expérience fut prise sur le pont de l'abbaye de Hambye (Manche). Une autre fois, à Toulon, j'ai recommencé l'expérience avec deux sceptiques, l'un de 85, l'autre de 95 kilos ; ils furent stupéfaits de ne pouvoir empêcher la rotation de la baguette.

Et pour ceux qui croient toujours à la fraude et à la rotation imprimée volontairement à la baguette par le sourcier, pour donner plus de mystérieux et d'importance aux renseignements qu'il fournit, il reste la difficulté d'expliquer les cas dans lesquels les indications du sourcier sont trouvées exactes après forage ou creusage du puits...

Ils disent que le sourcier a pu connaître ce qu'il a dit par l'examen des signes superficiels du sol : ils oublient que ces signes ne donnent d'indications que pour les eaux superficielles et que, déjà au temps de Pline, ils étaient considérés comme trompeurs.

Ils parlaient aussi d'imposture, parce que, selon eux, on ne pouvait décélér aucun phénomène physique dans les points où les sourciers prétendaient réagir. Les découvertes ultérieures devaient montrer qu'en ces points des appareils de physique enregistrent de multiples modifications du milieu.

Cette accusation de duperie s'atténua, quand Chevreul eut présenté sa théorie attribuant tous les phénomènes du pendule et de la baguette à des mouvements involontaires et inconscients, en rapport avec le désir ou l'autosuggestion de l'opérateur.

Chevreul avait d'abord fait quelques essais sur le pendule explorateur, avec lequel il avait obtenu des résultats conformes à ceux qu'il attendait, mais il s'était aperçu que les réactions ne se produisaient plus s'il avait les yeux fermés. Il en conclut que le pendule tournait sous l'influence d'un léger mouvement involontaire et inconscient et que ce mouvement était produit par le désir de l'opérateur, car toute pensée a tendance à se manifester par un mouvement. Plus tard, il a appliqué cette théorie à la baguette des sourciers, sans expérimenter. Il a montré *comment* pendule et baguette peuvent tourner sous l'influence de l'autosuggestion et d'un réflexe psychomoteur, il n'a nullement montré qu'ils ne peuvent tourner sous l'influence de réflexes provoqués par des causes extérieures ; il n'a pas expérimenté sur inconnu total ; il n'a pas expliqué *pourquoi* pendule et baguette ont tourné dans des cas où on a bien découvert ensuite ce qu'avait annoncé le sourcier.

Il ne s'est même pas demandé s'il n'y avait pas nécessité de recevoir un rayon visuel pour opérer... Des faits ont depuis lors prouvé que le sourcier peut travailler les yeux fermés : le vicomte Henry de France préconise même, pour se contrôler, de reprendre une prospection avec les yeux fermés ; et d'autre part, M^{me} H.-F. Pim, atteinte de cataracte et complètement privée de la vue pendant deux ans, continua cependant à se servir de la baguette et à en obtenir les mêmes résultats (*Journal of the British Society of Dowsers*, march 1936).

Critiquant les recherches prolongées de M. de Tristan, Chevreul a osé écrire : « M. de Tristan ne s'est pas conformé à un précepte qui termine un passage de l'*Essai sur les probabilités* de Laplace, que lui-même a inséré dans l'avant-propos de ses recherches : « Nous sommes si loin de connaître, dit le grand géomètre, tous les agents de la nature et leur mode d'action qu'il serait peu philosophique de nier uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. *Seulement nous devons les examiner avec une attention d'autant plus scrupuleuse, qu'il paraît plus difficile de les admettre* ».

« Or c'est précisément cet examen attentif et scrupuleux que j'aurais désiré que M. de Tristan se livrât, en s'occupant de recherches sur un sujet aussi vague que l'est la baguette divinatoire, même quand il l'appelle *furcelle* ».

Chevreul n'a donc pas vu que cette critique est à retourner contre soi-même, alors qu'il n'a pas examiné scrupuleusement les faits,

qu'il s'est contenté de généraliser les résultats de son observation sur la façon dont il avait réagi avec le pendule, en se basant d'autre part sur les opinions exprimées par Malebranche et d'autres incompetents ne s'étant pas donné la peine d'expérimenter. L'autorité de Chevreul a retardé pendant longtemps en France les études sur l'Art du sourcier ; on dédaignait ou méprisait un peu ceux qui se livraient à des recherches sur ce sujet, à tel point que certains individus ont préparé des attentats, comme celui de l'Etoile, en 1938, sous le pavillon de la Radiesthésie : ils ont pu penser qu'en se réunissant sous le prétexte de traiter de pendule ou de baguette, ils échapperaient mieux à la surveillance des autorités, qui les considéreraient comme de bons illuminés ou de doux rêveurs inoffensifs...

Cependant les faits étaient là : des succès dans la recherche de l'eau ou dans des prospections de mines, comme celles de Grisez, dans diverses expériences entreprises de tous côtés ne pouvaient rester ignorées. Les applications de l'art du sourcier à la Médecine, enfin l'apparition des téléradiesthésistes stimulèrent des théoriciens ; il y eut des gens trop pressés d'établir des théories et des systèmes, même pour des faits dont il eût mieux valu contrôler d'abord l'exactitude, et pour des procédés qui auraient dû être soumis à l'expérimentation. Ceci rappelle une vieille histoire ou légende : Au temps de Charlemagne, l'Empereur aurait demandé pourquoi un poisson est plus léger mort que vivant, ceci pour expliquer le fait que des poissons morts venaient à la surface de l'eau. De doctes théoriciens déclarèrent que la diminution de poids venait de la perte du principe vital...

Ils ne s'étaient pas demandé d'abord si le fait était vrai... si le poisson était réellement moins lourd mort que vivant, ce qui n'est pas. Ils auraient été d'ailleurs fort embarrassés d'expliquer pourquoi le poisson venait à la surface de l'eau ; ils ignoraient et l'action de la vessie natatoire et celle des nageoires, permettant de se déplacer dans l'eau avec une « flottabilité positive », pour employer une expression bien connue de ceux qui utilisent les sous-marins.

Chaque fois qu'une nouvelle découverte scientifique a provoqué l'apparition d'une nouvelle théorie, on a voulu appliquer la découverte et la théorie à la mode aux phénomènes du sourcier.

C'est ainsi que, pour expliquer le phénomène, nous voyons mettre en cause de multiples forces extérieures agissant sur le sourcier. L'abbé de Vallemont fait entrer en jeu des corpuscules ou sortes d'émanations subtiles des corps, et cette explication a été reprise en 1934, dans *La Côte d'Azur Médicale* par Al. Becedéef : « L'émanation spécifique de chaque forme matérielle, qui échappe directement à nos sens, est susceptible d'être décelée par les moyens qu'emploient les sourciers. Et les résultats obtenus sont des plus intéressants, malgré d'inévitables mécomptes dus aux difficultés de la recherche ». En Allemagne Rothe fait jouer des émanations radioactives.

On a fait quelquefois intervenir la *pesanteur*, surtout en présence des affirmations de divers sourciers qui déclarent sentir, en certains cas, une augmentation ou une diminution du poids de leur pendule. Ceci était à rapprocher de l'emploi de la balance d'Eötvos employée pour des prospections minières. Notons d'ailleurs qu'il existe un pendule automatique pour mesurer les variations de la pesanteur,

le pendule Hollweck-Lejay, auquel *L'Illustration* a consacré un article dans son numéro du 22 juillet 1933. En voici le principe : « Une tige de quartz verticale est reliée à son socle par une lame métallique en « elinvar » également verticale ; une petite masse de quartz coulissant sur cette tige permet, suivant la hauteur à laquelle on l'arrête, de faire varier les battements de la tige, comme on règle une horloge en allongeant ou raccourcissant le balancier. Notons que les variations de pesanteur pourraient donner des indications sur la présence de cavités ou de gisements miniers, mais non sur la profondeur ou la nature de ces gisements. Ces variations sont légères et certain physiologiste a écrit que seuls les imbéciles pouvaient distinguer une différence inférieure à $1/17^e$ entre deux poids. ... C'est peut-être qu'il ne pouvait lui-même distinguer deux poids ayant une différence plus faible...

L'emploi d'aimants par les sourciers, l'action d'un aimant utilisée pour fixer des plans d'influence oscillants ou pour dévier certaines lignes d'influence devait inciter à établir des théories électro-magnétiques :

Dès 1750, un ingénieur anglais d'origine allemande, Diederich Wessel Linden, établissait une théorie électrique de la baguette, et publiait en anglais deux travaux bientôt traduits en français. En 1781, après ses études sur Bleton, le Dr Thouvenel publiait son *Mémoire physique et médical montrant les rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du magnétisme et de l'électricité*. Il emploie le mot « électro-magnétisme ». Il attribue le phénomène du sourcier à des effluves de nature électrique pénétrant dans le corps du sourcier par les pieds, les yeux, les poumons et agissant sur le système nerveux.

En 1808, pour Bartholdi les mouvements de la baguette vers l'extérieur étaient provoqués par l'électricité positive, ceux vers l'intérieur par l'électricité négative.

Le comte de Tristan, en 1826, et le baron de Morogues, en 1834, font intervenir des effluves terrestres ou telluriques. Pour le premier il y aurait nécessité du mouvement de l'eau souterraine : la baguette ne tournerait pas au-dessus d'une rivière. Ceci n'est pas tout à fait exact, comme on peut le constater en se plaçant au-dessus d'un pont à plusieurs arches, muni de parapets, et en traçant sur le pont le passage de l'eau sous une arche, mais, en général, les réactions sont plus fortes sur un courant d'eau souterrain. Chevreul a reproché au comte de Tristan de n'avoir pas contrôlé avec un électroscope qu'il se dégageait des effluves du sol au-dessus d'un courant souterrain. Mais lui-même a-t-il fait ce contrôle ? S'il l'eût fait avec un électroscope sensible, il eût noté les réactions de cet électroscope ; et eût dû renoncer à ses négations sans preuves.

Les idées de Tristan et de Morogues ont été confirmées par les travaux de Bruck sur l'électricité et le magnétisme du globe ; celui-ci, qui a vécu de 1818 à 1870, a soutenu que la différence de capacité et de conductibilité des terres et des eaux a pour conséquence un échange constant de fluides entre eux.

En 1863, l'abbé Carrié invoque l'action d'un fluide impondérable ou des courants électromagnétiques que développent les cours d'eau latents dans l'atmosphère.

Au Congrès d'Avignon, en 1932, M. l'ingénieur Raimondo Jemma, pour élucider la question, a proposé d'établir quels sont les effets à distance qu'on peut produire en soumettant un « rabadomante » aux radiations d'un tube Roentgen. Il ignorait que des expériences avaient été faites, dès 1922, par le Dr Raoul Braun-Fernwald, de Vienne (Autriche) ; celui-ci a fait ses expériences avec divers professeurs de Physique : il réagissait à ces rayons à travers trois lames de Zinc ; il n'avait pas de réaction, si on interposait un simple carton recouvert de Platinocyanure de Baryum. La réaction se produisait aussi chez le géologue en chef de l'Institut géologique de Vienne, le Dr Lucas Waagen. Mais il n'y a pas eu de réaction dans des essais faits par quelques autres opérateurs, Dr Edouard Aigner, Dr Auguste Wendler, baron Rudolf von Maltzahne. Le Dr R. Braun-Fernwald conseille de se servir d'appareils Roentgen faibles, comme on les a dans les lycées. (*La Côte d'Azur Médicale*, novembre 1932, p. 225).

Dans la *Revue scientifique* du 11 juin 1932, A.Bc. examinant la nature des radiations rabadiques, pense qu'elles peuvent être analogues aux rayons cosmiques ; il y a deux hypothèses : suivant l'une, ces radiations seraient constituées par un rayonnement électromagnétique extrêmement pénétrant (rayonnement ultra-X ou ultragamma) ; suivant l'autre, on serait en présence d'un rayonnement corpusculaire formé par des électrons de grande vitesse.

D'après le Pr. Blacher, de Riga, il s'agirait de rayons *gamma* provenant du noyau terrestre chaud. Mais ces rayons *gamma* ne sont pas seuls, puisque, avec un aimant ou avec le radiocampimètre Larvaron le rayonnement en cause peut être divisé en trois faisceaux, dont l'un est dévié par le pôle positif du barreau aimanté, l'autre, par le pôle négatif, tandis que le troisième n'est pas dévié. D'ailleurs, d'après le Dr Aigner, le rayon *gamma* diminue au-dessus de certains courants souterrains.

Au Congrès d'Amberg, le Dr Heinrich Kraft, étudiant les « bases biologiques du problème de la baguette du sourcier », tend à admettre l'explication de Wilst et Wimmer : il y aurait en cause une émanation de nature magnétique, les rayons W, quoique ces rayons n'agissent pas sur la boussole.

M. Frammery fait intervenir aussi des radiations spéciales, les « radiations S ».

M. l'ingénieur E.-K. Müller, qui étudie la question du sourcier depuis plus de quarante ans et prépare un long travail sur la baguette, avait cru d'abord qu'il s'agissait d'une forme d'énergie analogue au Feu Saint-Elme. Ceci aurait pu trouver confirmation dans les observations d'aigrettes lumineuses à l'extrémité de baguettes ou sur un pendule, observations faites en Allemagne et au Congrès d'Avignon. (*La Côte d'Azur Médicale*, janvier 1933). M. Müller m'a écrit en 1943 : « La cause n'est pas, comme je le croyais, le Feu Saint-Elme (en faible dose), mais un facteur tellurique inconnu jusqu'ici à la Géophysique, et que j'appelle *Facteur X* ». D'après des « Photogrammes » des activités des plantes que possède l'auteur, cet agent aurait aussi un effet sur les plantes.

On a fait également intervenir des *ondes hertziennes*, analogues à celles qu'on utilise dans la télégraphie sans fil ; comme l'a fait observer le vicomte Henry de France, ces conceptions ont amené un pro-

grès dans la radiesthésie. En tous cas il y a là une hypothèse de travail qui a pu orienter ou faciliter certaines recherches, comme celles qui m'ont conduit à la construction de mon radiocapteur.

Le lieutenant-colonel comte de Marsay a fait de multiples expériences pour préciser l'influence du magnétisme et de l'électricité sur la baguette. La baguette donne réaction sur les pôles d'un aimant *orienté normalement Nord-Sud* et sur un électro-aimant dans toute orientation : un contrôle peut être fait par ouverture ou fermeture du courant, à l'insu de l'opérateur, par un assistant.

Sur un fil dans lequel passe un courant allumant une lampe dans une pièce voisine, où se trouve un commutateur manié par un assistant, le comte de Marsay a fait les observations suivantes : dans le champ magnétique engendré par le courant qui parcourt le fil, l'énergie *S* est localisée à gauche du fil ; l'énergie *N*, à droite. Avec la baguette universelle réaction des deux côtés ; la baguette *N* (positive) ne réagit qu'en présence du champ *N* ; la baguette *S* (négative) que sur le champ *S*.

M. P. Turlot, Docteur es Sciences, a publié dans *Radio-Science* de mars 1929 un article intitulé : « Les sourciers détectent-ils les ondes courtes ? » et mentionne des expériences négatives sur un sourcier. Cependant divers opérateurs déclarent pouvoir accorder leur pendule sur telle ou telle onde, et il y a longtemps déjà, dans son livre *Sourciers* (p. 274), Henri Mager a relaté une de ses expériences : en se plaçant sous un fil métallique tendu horizontalement et isolé, il détecte les signaux de la Tour Eiffel en passant dans un sens avec la baguette rouge, dans l'autre avec la baguette violette, dans les deux avec la verte.

Il y a longtemps qu'on a fait intervenir la *théorie électronique* : on a d'abord objecté que les électrons étaient négatifs seulement, alors que le sourcier repère des influences négatives, d'autres positives, d'autres différentes avec alternance des mouvements de la baguette. Mais, depuis lors, le Dr Carl D. Anderson, de Passadena, en étudiant les rayons cosmiques, a découvert l'existence d'électrons positifs (*positrons*). Comme le frère d'Electre s'appelait Orestre, un auteur a proposé d'appeler ces positrons des *orestrons*... Enfin, vers 1936, John et Ernest Lawrence ont découvert les *Neutrons*, qui seraient dix fois plus nocifs que les rayons X.

M. Deslandres, de l'Institut, fait intervenir l'*ionisation* avec les neutrons, les positrons, etc...

On a fait intervenir des *magnetons*, qui sont par rapport au magnétisme ce que les électrons sont à l'électricité. Depuis plusieurs centaines d'années les sourciers utilisaient des aimants ; M. Larvaron a étudié au pendule et à la baguette le champ d'influence d'un aimant ; Probst, Duvermy, moi-même avons utilisé des aimants dans nos instruments (radiocapteurs, inducteurs) pour fixer, condenser ou conduire les influences radiotelluriques ou « rabdiques » à de grandes distances. Depuis lors, en 1930, un ingénieur, M. Turenne, a traité des « ondes magnétiques » considérées comme *ondes porteuses* et a, même, cru pouvoir prendre un brevet pour leur application. Il les appelle « ondes pendulaires magnétiques ».

Avec les ondes porteuses nous trouvons une nouvelle adaptation des théories à la mode : on avait parlé d'émanations ou d'émission,

au temps où régnait la théorie de l'émission pour la lumière, puis d'effluves et ensuite de vibrations ou de mouvements ondulatoires de l'Ether, quand la théorie électro-magnétique de la lumière était en honneur ; maintenant on parle d'ondes porteuses, depuis que de Broglie a établi une nouvelle théorie de la lumière, qui est déjà discutée et pour certains remplacée par la théorie corpusculaire ondulatoire de Comas Sola, sans Ether.

Quant à la forme d'énergie ainsi transmise, elle proviendrait des éléments du sol qui la dégageraient sous l'influence de radiations cosmiques ou provenant du noyau central de la Terre, ou directement de ces éléments : les expériences d'Abrams montraient qu'il pouvait y avoir des radiations produites par tous les corps ; vers 1934 le Pr. Luigi Trafelli a soutenu qu'il existait bien une radioactivité spéciale de tous les corps. Les expériences de l'ingénieur Henri Copin et du Dr Roffo montrent l'existence des radiations des métaux. Mager, dans son livre *Sourciers* (p. 273) avait invoqué des « manifestations de force dans l'Ether gardant la nature du tout dont elles sont séparées, suivant l'expression de l'abbé de Vallemont ». Et ceci est à rapprocher, pour les êtres vivants, des idées de Félix Le Dantec, pour lequel la cellule d'un organisme présente les résultantes de toutes les cellules de l'organisme : ceci permettrait d'expliquer comment sur un fragment d'être vivant on pourrait retrouver toutes les caractéristiques de cet être vivant.

Le Dr Plon écrivait, le 20 ju n 1937, dans *Le Vieux Bistouri*, que tous les êtres rayonnent, « les êtres vivants sont, à un degré globalement bien plus marqué, des centres de radiations ». Il rappelle, en outre, que microbes ou plantes ont des matériaux qui ne se trouvent pas dans le milieu. C'est là une notion qu'on passe trop souvent sous silence dans l'enseignement officiel, sans doute en raison de la difficulté d'en donner une explication avec les théories classiques modernes. Ceci permettrait, peut-être, de comprendre qu'on ait pu considérer la « sympathie » ou syntonisation de tel ou tel bois avec tel ou tel métal comme une chose réelle...

Les radiations des divers corps auraient une direction privilégiée spéciale pour chacun d'eux : pour un corps placé sur son côté de base et de meilleure orientation, elles se manifesteraient dans le plan azimutal de Mager ou dans le Plan de vibration individuel de Baradat, ou suivant le rayon fondamental, dont la longueur serait en rapport avec la masse. M. Hector Mellin a étudié les angles que font entre eux et avec le méridien magnétique le plan azimutal de Mager et le rayon fondamental.

Il existerait d'autres rayons jouant le rôle d'ondes porteuses : les rayons solaires, ou les rayons lumineux dans le plan où se trouvent à la fois l'objet et le Soleil ou une lampe ; les rayons d'union entre l'objet et un objet de nature identique ou entre l'objet et le sourcier. Il y aurait, enfin, le rayon mental, pouvant correspondre à des radiations émises par le cerveau ; mais ici on n'est pas d'accord : pour Cazzamali, les ondes cérébrales sont courtes, c'est aussi l'avis de M. Voillaume ; pour Lazarew, elles sont longues ; pour Ochorowicz, elles sont plus dures que les rayons X.

Le 19 avril 1934, M. l'ingénieur Voillaume, faisant une conférence devant une centaine d'officiers à l'Ecole d'application du Génie de

Versailles, déclarait que la théorie de l'Art du sourcier est liée à la conception adoptée par nos grands physiciens pour la constitution des atomes. Il s'agit d'ondes électro-magnétiques, faciles à polariser, réfracter et disperser.

« Toutes les radiations d'origine extérieure frappant les atomes d'un corps, activent leur mouvement et, par conséquent, leurs radiations propres qui se propagent immédiatement le long de la radiation excitatrice, laquelle devient ainsi une véritable onde porteuse. Il se produit alors des phénomènes d'onde stationnaire, d'onde de superposition avec interférences caractéristiques ¹ ».

Dès 1925, dans son livre *Genèse des atomes*, Henri Mager écrivait déjà : « La matière n'est qu'un aspect de l'énergie radiante ».

Comme le fait observer M. Serres, on aurait tort d'exclure tel ou tel agent pour n'en admettre qu'un. Mais on aurait tort aussi de se laisser arrêter par les vieilles conceptions erronées de « force » ou énergie et de « matière », qui ont fait tant de mal en Occident. Les théories scientifiques modernes en sont, enfin, revenues, par suite des découvertes les plus récentes, à la notion du monisme, qui n'avait pas été perdue dans toutes les civilisations.

M. Edmond Blanc, publiant dans *Le Quotidien* un article intitulé : « La science des sourciers relève-t-elle de la radiotellurie et de la sorcellerie ? », écrit : « La théorie des sourciers se rattache-t-elle à celle des courants telluriques, c'est-à-dire des courants électriques, dont la terre (*tellus* = terre) est le siège ? En théosophie cette énergie souterraine se nomme le *Serpent de feu* ou *Koundalinî* ».

Dans *La Medicina argentina* de septembre 1932, Swami Junanakanda (Pr.-D^r Om. Lind), condensant divers articles publiés à Cuba et ses communications à l'Association française pour l'avancement des Sciences, en son Congrès de Bruxelles, présente diverses considérations sur les influences auxquelles nous sommes soumis. Avec les conceptions modernes et les théories d'Einstein on en revient à la conception de l'unité de l'énergie et de la matière, qui avait été présentée par le Bouddha Gautama, six cents ans avant notre ère. Je note d'ailleurs ici que cette théorie existait bien antérieurement, avec le Tai Ki, le Yn et le Iang chinois.

En France, M. Lakhovsky, dans ses livres, a contribué à vulgariser de telles notions avec ses théories sur l'Universion et la promatière.

Vers 1932 un ingénieur des Mines de Santiago de Cuba, M. J.-F. Carl Abelspiesz, mentionne le courant d'affinité atomique, qui serait arrêté par la couleur rouge sur le sol. Pour lui, toute matière émet à tout instant un rayonnement atomique doué d'une affinité pour toute matière semblable et engendrant, par suite, des courants d'affinité atomique, sources d'énergie importantes capables de faire mouvoir des appareils. Il affirme que toute pensée crée dans notre organisme (cerveau, sang) des atomes de la matière à laquelle nous pensons. Ces atomes se portent vers l'extrémité la plus éloignée et s'en échappent, s'ils sont attirés par un rayonnement atomique extérieur.

Comme on le voit, les théories et les hypothèses ne manquent pas

1. C^t GORCEIX, *Les Capteurs d'Onde* (Organe de la Société de Radiesthésie du Languedoc), mars-avril 1934,

sur les agents physiques en cause. Les sourciers se trouvent devant des conseils en opposition. M. Jean de Rosciszewski, dans un article intitulé « Nature, énergie et radiesthésie », dans *La Côte d'Azur Médicale*, de mars 1936 (p. 67), écrit : « Chose étrange, les radiesthésistes s'efforcent de rallier tous les phénomènes qu'ils constatent aux anciennes théories et acquisitions scientifiques. On dirait qu'ils craignent de ruiner les conceptions anciennes. Ainsi ils veulent à tout prix rattacher la radiesthésie à la notion de masse, à la théorie électronique, parlent de rayonnements, d'émanations, etc., ne se rendant pas compte que toutes ces acquisitions scientifiques actuelles et le *credo* de cette même science ne sont pas suffisants pour éclaircir le mystère général des phénomènes considérés ».

Par contre, M. Serres leur conseille : « Pas d'hypothèses entièrement nouvelles, surtout pas d'intervention d'éléments inventés pour les besoins de la cause, comme le « rayon radiesthésique » ou le « sens radiesthésique ».

Au Congrès de Vérone, en 1931, le géomètre en chef Carlo Antonaglia examinait les diverses interprétations des faits et montrait la nécessité de recherches scientifiques.

En réalité il ne faut pas se laisser fasciner par une théorie : une théorie est provisoire, nécessairement fausse ou inexacte ou incomplète ; elle n'a de valeur que si elle constitue une hypothèse de travail féconde faisant découvrir des faits nouveaux ou permet de créer des méthodes plus pratiques ou plus précises de prospection ou de travail.

Des influences physiques sont enregistrées par les appareils modernes les plus perfectionnés là où réagissent les sourciers et où ceux-ci les décelaient bien avant qu'on ait des instruments de Physique assez sensibles pour les dépister. Ceci reste indubitable.

On peut se demander comment agissent ces influences physiques sur le pendule et la baguette : directement ou par l'intermédiaire du sourcier ?

Il est des sourciers, qui, comme Henri Mager et certains de ses disciples, soutiennent une *théorie exclusivement physique* : les influences extérieures en cause ou radiations ou vibrations agiraient directement sur le pendule et la baguette. L'abbé Lambert, qui était d'abord partisan de cette théorie, l'a délaissée pour adopter la théorie du psychisme, dont il sera question plus loin. Par contre, M. Turenne s'y est converti : en 1931, il écrivait : « Je ne crois plus aux réactions inconscientes : je crois avoir plusieurs expériences qui démontrent le contraire. Par exemple un détecteur + et un détecteur — dans les mains séparés par un isolant, on avance sur du Cuivre, c'est la baguette + seulement qui oscille. Si les mains remuaient, les deux baguettes oscilleraient ». Il pourrait être intéressant de reprendre cette épreuve, une première fois en tenant les deux détecteurs ou baguettes avec les mains, puis une seconde fois, en les tenant par l'intermédiaire de manchons libres, pour éviter, en cas de succès de la première expérience (?), qu'on accuse l'opérateur d'avoir ait tourner une baguette plutôt que l'autre inconsciemment, en conformité avec la thèse qu'il veut soutenir.

D'autres ne cherchent pas à entrer dans le détail des réactions ;

M. Claudel écrit à propos de la radiesthésie : « En expliquer les manifestations est aussi impossible que d'expliquer la lumière, la chaleur, l'électricité, la télégraphie sans fil et bien d'autres choses ».

Mais, depuis longtemps, il a été démontré que les « influences rabdiques » n'ont pas d'action directe sur la baguette. En 1556 Agricola montrait que la baguette se meut non par son propre mouvement, mais seulement entre les mains de certaines personnes. Kircher démontra son seulement la réalité de la réaction du sourcier, mais le fait que le sujet humain fournissait lui-même la puissance motrice, quoique inconsciemment ¹.

Avec le baron de Morogues interviennent à la fois l'influence extérieure et la réaction physiologique du sourcier : d'après lui tous les corps sont accompagnés de sphères électriques et exercent sans cesse une action réciproque les uns sur les autres. Les eaux souterraines, accompagnées d'une sphère de force, agissent sur l'opérateur ; elles exercent une action sur la sphère propre de celui-ci, qui éprouverait des contractions musculaires.

Le R. P. Marie-Bernard, dans son *Initiation*, présente une autre considération : « On a donné mille théories pour expliquer le mouvement mécanique des pendules et des baguettes. Peut-être pourrions-nous rattacher l'origine de ces mouvements à la loi de Lenz, qui se formule ainsi : *Le déplacement d'un courant électrique ou d'un aimant dans le voisinage d'un circuit fermé y développe un courant induit de sens contraire à celui qui eût été capable de produire ce déplacement*, en d'autres termes un courant qui tend à s'opposer au mouvement produit. Les réactions inverses qu'on observe chez le sourcier, en avançant ou reculant, en marche directe ou en marche inverse, ne seraient-elles pas de cet ordre, c'est-à-dire un retour à l'équilibre ? Le corps sourcier jouant ici le rôle d'un circuit fermé ».

Nous abordons ainsi la *théorie physico-physiologique* ; les radiations ou influences physiques extérieures restent en jeu, elles se manifestent par les réactions physiologiques qu'elles provoquent chez le sourcier ; les réflexes de celui-ci, suivant l'expression que j'ai créée pour l'étude des méthodes d'Abrams, sont utilisés comme *détecteurs d'énergie*. L'organisme est tellement sensible aux influences cosmiques ou telluriques que le Dr Fritz Stritzl a pu écrire, en 1937 : « Ce sont les rayons telluriques qui forment les races ». La sensibilité au changement de temps, que le Dr Sardou appelle la sensibilité météorique, est très nette chez certaines personnes, qui réagissent par des troubles généraux aux oscillations du champ électrique et aux variations de la pression atmosphérique ; pour être plus exact, il faut dire qu'elles avancent souvent de 12 à 24 heures sur le baromètre. Les sourciers ont, en général, une grande sensibilité météorique. Cela peut expliquer qu'en certains cas ils aient pu déceler des influences, pour lesquelles il n'y avait pas encore d'autres procédés de détection, c'est qu'aucun appareil inventé par l'homme n'a la sensibilité et la sélectivité de l'organisme. Certains sourciers, nous l'avons vu, opèrent sans pendule ni baguette et c'est là une nouvelle preuve que les

1. BESTERMAN, *Water Divining : New Facts and Theories*, Methuen, London, 1938.

influences n'agissent pas directement sur la baguette. *Le pendule et la baguette ne servent qu'à amplifier et rendre plus apparents les petits mouvements réflexes involontaires du sourcier* ; ils jouent le même rôle que l'aiguille d'un galvanomètre. C'est pourquoi Brard et Gorceix ont pu écrire dans la 2^e édition de *La Balance pendulaire* : « La Radiesthésie scientifique ne demande actuellement au système nerveux de l'homme que de jouer le rôle passif des nerfs cruraux de la grenouille au temps de Galvani ; c'est ce qui la distingue des autres radiesthésies ».

Beaucoup de sourciers ont adopté la théorie des organismes oscillateurs-résonateurs, que j'ai esquissée dans ma thèse de doctorat en médecine et dans mon livre *La Sorcellerie*, avant l'apparition de la T. S. F. En 1927, dans un article sur « La dualité et la physique », le Dr Abramovitch écrivait : « Déjà, en 1896, le Dr J. Regnault considérait les organismes et leurs éléments comme des oscillateurs émettant des vibrations et réagissant aux vibrations harmoniques ; il étudiait les interréactions des champs d'influence des organismes et des objets, champs analogues à ceux des aimants ou des solénoïdes ; il admettait pour certaines formes d'énergie nerveuse la possibilité d'imprégner des objets ou d'être fixées, chargées dans des espèces de condensateurs ».

J'avais alors déjà tenu compte de la nécessité d'un accord ou d'une résonance, et, depuis lors, j'ai écrit que l'organisme est un oscillateur résonateur, « dont il est intéressant de faire l'étude, car les diverses vibrations n'ont d'action que sur les systèmes plus ou moins exactement syntonisés pouvant entrer en résonance ¹ ».

La théorie faisant intervenir les actions réflexes est soutenue par de nombreux sourciers.

En 1930, M. Duvermy écrivait : « Parlons maintenant de la cause physiologique qui donne le mouvement de rotation au pendule, je dis physiologique, car, pour moi, il n'y a rien de physique dans le mouvement, qui provient uniquement d'un mouvement du bras, ou plutôt de l'avant-bras, provoqué par les réflexes, phénomène en relation avec la nature du syntonisateur tenu dans la main de l'opérateur. ... Ce mouvement de l'avant-bras pourrait du reste être cinématographié et être parfaitement relevé à l'œil au ralenti ».

M. Armand Viré déclare : « Pour certains auteurs les forces mises en jeu agiraient uniquement sur la baguette ou le pendule, le corps humain n'agissant ici que comme support. Mais on n'a jamais vu un pendule ou une baguette fixée à un support inerte se mettre en mouvement d'eux-mêmes, sous l'influence des forces considérées. Malgré les expériences de Briche, Rutter, de Reichenbach, etc., ce principe paraît bien démontré par les expériences organisées par le Dr Regnault au Congrès d'Avignon et par celles de Raoul Montandon, qui font intervenir des forces encore mal définies émanant

1. Dr J. REGNAULT, Bases nouvelles pour des études de physiologie, de pathologie et de thérapeutique, *Journal des Praticiens*, 15 septembre 1923, *Revista científica argentina*, Buenos-Aires, Enero de 1924. — Les réflexes comme détecteurs d'énergie (Application des lois de la Physique à la Biologie), *Revue de Pathologie comparée*, 5 mai 1924.

La baguette des sourciers, radiotellurie et réflexes, *La Côte d'Azur Médicale*, août 1926.

du cerveau sous l'influence de la volonté, mais non point les forces émanant des substances elles-mêmes ».

M. Armand Viré ajoute (p. 90) : « Il n'y a pas lieu de tenir compte des théories psychiques et métapsychiques... ».

Le vicomte Henry de France partage la même opinion ; parlant de M. Viré, il écrit : « C'est lui qui me fit saisir que les mouvements de la baguette n'étaient que des amplificateurs de réflexes déclenchés chez nous par des causes physico-physiologiques ¹ ».

Le chevalier Alberto de Vita, Président de la Société Rabbique italienne, soutient la même thèse ².

De même, en Italie, le Pr. Casu rattache le phénomène rabbique à la biophysique et, dans son traité de Radiesthésie médicale, le Dr Albert Leprince fait intervenir les actions réflexes, ainsi que le Dr Albert Abrams, en Amérique ; Meyer, en Allemagne ; le Dr Simpson Emslie, en Angleterre.

Le frère Padey lui-même se rattache à cette théorie ; dans son *Traité complet* (p. 25), il écrit : « Le pouvoir de découvrir les choses ne réside pas dans la baguette, mais dans l'opérateur »...

Il veut même appliquer l'explication aux recherches sur plan : « Par quel mystère se produit ce phénomène ? ... Par une influence réflexe qui est produite par une ligne magnétique, allant du plan au terrain et revenant à la tête de l'opérateur par la voie des airs (zone éthérique) » (p. 161).

Il ne donne malheureusement pas de précisions sur cette « ligne magnétique »...

Dans la *Revue pratique de Biologie appliquée à la Clinique et à la Thérapeutique*, Maurice Gille résume ainsi la question : « En somme on peut résumer l'opinion la plus courante en disant que c'est le sourcier qui reçoit l'influence et la baguette qui l'extériorise ».

Comment le sourcier reçoit-il « l'influence » ? ... Il la reçoit, semble-t-il, quelquefois par les yeux, mais, dans la prospection courante le sourcier paraît recevoir l'influence du sol par un de ses pieds, il peut préciser par quel point de ce pied il « capte » l'influence ou radiation, quand il délimite le bord d'un courant d'eau souterrain ou précise l'emplacement de la ligne dite des 45°. Pour moi c'est par le pied droit, au niveau de la tête du premier métatarsien. Le sourcier « capte » encore l'influence avec son index gauche en antenne. Enfin l'influence ou énergie peut être conduite par une électrode et un fil métallique au dessus du milieu du front, au point dit des réactions myoscopiques d'Abrams.

Le trajet suivi sur le corps du sourcier a été étudié par divers opérateurs, en particulier par le Dr Moineau, par le lieutenant-colonel comte de Marsay, enfin par M^{me} Chantereine et le Dr Savoie.

Les trajets semblent former des spirales.

Des auteurs pensent que « l'influence » passe par la baguette ; le frère Padey écrit : « La baguette est le révélateur du passage du courant, qui s'en va par les pointes et les mains de l'opérateur ».

1. Henry de FRANCE, *Souvenirs d'un sourcier*, p. 27.

2. Cav. Alberto de VITA, Rapports entre courants telluriques, champ électrique et phénomènes physiologiques, *La Côte d'Azur Médicale*, mai 1934.

Cette explication paraît valable avec la baguette en métal de Padey, mais elle ne le paraît plus, pour un courant électrique ordinaire, avec des baguettes en fanon de baleine, ou en galalithe ; elle ne le paraît pas davantage pour mes baguettes de baleine munies de manchons en bois sec ou en ébonite.

Au moyen d'électrodes d'Aluminium et d'un fil de cuivre, le Dr Abrams a conduit au point des réactions myoscopiques d'un sujet (au-dessus du front) l'influence d'un jet d'eau coulant d'un robinet, et il a noté les points du bras ou de l'avant-bras au niveau desquels se produisaient ou se transmettaient des mouvements fibrillaires. Il les a localisés, près du tendon du biceps, au pli du coude, et près de la radiale, au poignet. Bon nombre de sourciers sentent bien ce mouvement fibrillaire, à l'approche d'une zone d'influence quand ils disent que « la baguette tire ».

Le pendule oscille ou tourne dans un sens ou dans l'autre sous l'influence de très petits mouvements imprimés involontairement à son point de suspension.

La baguette, qu'elle soit tenue directement dans les mains ou par l'intermédiaire de manchons creux (dans lesquels elle est libre, quand elle n'est pas tendue), fait double ressort quand elle est tendue et maintenue ainsi en équilibre instable. Un très léger mouvement de contraction ou de relaxation détruit cet équilibre dans un sens ou dans l'autre et elle tourne en se relevant ou en s'abaissant ; il y a là un flambement d'arc, comme l'a bien précisé M. l'ingénieur Pierre Antoine, en 1933¹.

A côté des théories physique et physico-physiologique est apparue une *troisième théorie*, psychologique ou, plus exactement, *psychique* ou *métapsychique*. Elle comporte des degrés :

Quelques-uns admettent bien l'existence de vibrations ou d'influences physiques extérieures, mais pensent qu'elles sont perçues par un *sixième sens*, par le *subconscient*. M. G. Sordelli, de Nice, écrit : « La science des sourciers n'est qu'une manifestation naturelle de la *Psyché humaine* ; le subconscient prend contact avec les vibrations naturelles des éléments qui font l'objet de nos recherches... »

« Le subconscient agit suivant les ordres qu'il a reçus de l'esprit conscient. Le subconscient, désigné par beaucoup sous le nom de 6^e sens, est une faculté plus vaste qu'on ne croit ; son étendue va jusqu'à l'infini, pour se perdre avec les harmonies les plus inexplorées de l'*Univers* ».

« L'infini » ..., cela sent la métaphysique...

Dans son livre *L'Univers organisme* (p. 327), M. Bardonnet distingue dans l'homme deux esprits, l'ortho et le para ; le second semble correspondre au subconscient : « L'individu qui recherche un phénomène para opère souvent avec l'intermédiaire d'un objet (table, planchette, *baguette*, cristal, conque, etc.). Son dispositif, quel qu'il soit, est un moyen ; il constitue un système extérieur d'expression

1. Flambement d'arc^{*} : théorie de la baguette, *La Côte d'Azur Médicale*, 1933, p. 277.

par lequel l'esprit para produit donc des effets sensibles dans le monde extérieur, lesquels effets reviennent à l'esprit ortho par les voies sensorielles ».

A propos du compte-rendu du Congrès international d'Avignon, M. René Sudre a publié dans *Marseille-Matin* du 8 décembre 1932, un article intitulé « Physique d'imagination ». Il écrit : « C'est un document remarquable qui permet de prendre une vue d'ensemble de ces recherches empiriques si variées et de porter un jugement favorable. Il est hors de doute, à l'heure actuelle, que des gens ont, par des moyens divers, le pouvoir de trouver des sources et des objets cachés, sans qu'aucun signe extérieur leur donne des indications suffisantes ». Mais il n'admet pas les théories dans lesquelles on fait intervenir des radiations : « La Physique, ajoute-t-il, n'a rien à voir dans un problème d'ordre essentiellement spirituel qui est mieux éclairé par certains écrits de Bergson, par exemple, que par les manuels de T. S. F. ».

A la thèse de M. René Sudre on peut objecter que le « psychisme » n'explique rien par lui-même, qu'il rentre dans la psycho-physiologie, qui se rattache de plus en plus à la Physique.

L'abbé Lambert avait d'abord été un partisan de théories physiques ; pendant un certain temps il était resté inapte à manier pendule ou baguette, puis un jour il avait observé qu'il portait des chaussures à semelles de caoutchouc isolantes, il avait attribué son incapacité à ce fait, il avait enlevé ses chaussures et essayé d'opérer pieds nus et il s'était découvert sourcier. Je ne sais comment il a changé d'avis pour se lancer dans une autre théorie, qui ne paraît pas très fixe. Pour lui « le sourcier sent l'eau et traduit son impression par un mouvement musculaire inconscient dirigé par l'intelligence ». D'abord, en général, le sourcier ne sent pas l'eau ... il réagit inconsciemment par des mouvements réflexes. Ensuite je ne conçois pas bien un mouvement *inconscient* dirigé par l'*intelligence*. J'avais toujours pensé que là où il y a intelligence, il y a conscience.

Ailleurs l'abbé Lambert écrit : « La pensée seule peut être à l'origine du mouvement de la baguette et du pendule, d'une manière consciente ou non » ... « Tout est affaire de convention avec soi-même » ... et, à propos des couleurs utilisées pour la syntonisation, il déclare : « Les couleurs n'ont d'importance que celle que le sourcier leur donne. ... Ce qui ne veut pas dire qu'elles n'en ont pas. Mais ce qui veut dire qu'elles n'en ont qu'une essentiellement subjective. ... C'est l'idée qui dirige la recherche ».

Il arrive à la même théorie que M. Emile Christophe sur le rôle exclusif de la « convention mentale ».

Il fait également intervenir l'*intention*.

En 1943, dans son livre *La Radiesthésie Moderne*, M. Antoine Luzy reprend une semblable théorie, en la présentant un peu comme une nouveauté : il fait de l'*action mentale* toute la base de son étude.

Chacun reconnaît l'importance qu'il y a à fixer son attention sur ce qu'on fait : l'état d'attention expectante permet une certaine sélection des impressions et une meilleure perception ; mais on connaît aussi l'influence de la suggestion et de l'auto-suggestion sur les réflexes psycho-moteurs ; aussi beaucoup de sourciers, comme

le comte de Marsay, se défont-ils du « psychisme », qui leur occasionne des erreurs ¹.

Enfin l'abbé Lambert va plus loin : il rattacherait volontiers l'art du sourcier aux connaissances paranormales et à la métapsychique.

Cette dernière opinion a été exprimée lors d'une enquête publiée par le Dr Osty, dans la *Revue de Métapsychie* de juillet-août 1931. Dans cette même enquête, le comte de Briey déclare : « Le domaine où nous travaillons 1° a une base réelle, 2° ne paraît interprétable par aucune connaissance physique actuelle ». Il admet qu'avec le travail sur plan l'art du sourcier se rattache à la métaphysique.

Henry de France fait une distinction entre les sourciers ordinaires et les sourciers intuitifs.

Henry Mager rejette les prétentions des psychistes et métapsychistes. Quant aux sourciers déclarant qu'ils possèdent un don de voyance ou de médiumité, « il les met au défi de trouver quoi que ce soit, au cours d'expériences judicieusement contrôlées ». Dans cette enquête le Dr Osty ne visait que les théories, il ne mettait pas en doute le phénomène du sourcier, car il écrivait : « Le fait du sourcier est accepté ; il n'y a plus guère que d'incurables intoxiqués par l'ancien préjugé pour le nier ».

Ultérieurement, dans la même revue de Métapsychie de mai-juin 1935, le Dr Osty, traitant des « Pendulissants et superpendulissants », combat la théorie de ceux qui font intervenir la physique et la physico-physiologie, même en radiotellurie. Il tient à expliquer tous les faits par la métapsychie ou connaissance paranormale.

Mais ceci n'explique rien : *Sunt verba et voces* (ce ne sont que des mots). Quand le Pr. Charles Richet fonda la Société de Métapsychie, il me fit l'honneur de m'offrir d'entrer dans ce groupe ; je le remerciai, en lui disant que je continuerais à étudier l'occulte, pour le désocculter, en le ramenant à des lois naturelles, à des lois de la Physique. Paraphrasant un mot de Khoung-tseu (Confucius), qui, à un disciple lui demandant ce qu'était la mort, avait répondu : « Comment saurais-je ce qu'est la mort quand je ne sais pas ce qu'est la vie », j'ai écrit : « Comment saurions-nous ce qu'est la métapsychie, quand nous ne savons pas ce qu'est le « psychisme » ? »

Le Pr. italien Cazzamali déclare avoir observé un état de transe chez des sourciers et rattache le phénomène de la baguette à la médiumité, à la métapsychie, à une télépsychie ou faculté psychique à distance ².

M^{me} Messerman présente une théorie encore plus avancée : « Je crois, écrit-elle, que ce sont les ondes de l'intuition que les anciens appelaient anges de l'Eternel.

« Il est probable aussi que le courant qui nous traverse et qui est la cause des mouvements du Pendule, fait partie de l'Intelligence universelle ».

D'autres métapsychistes ont écrit que « le sujet participe de la Conscience Universelle ».

1. L.-C^o Comte de MARSAY, Psychisme, *La Côte d'Azur Médicale*, janvier 1931, p. 13.

2. PR. CAZZAMALI, Raddomanzia, *G. di Psi. e di Neuropathologia*, X, 1932.

Un Abbé a protesté, en déclarant qu'on ne pouvait pas dire plus de sottises en sept mots.

Il avait oublié et je lui ai rappelé que Saint Paul avait dit à peu près la même chose en sept mots, en parlant de Dieu : *Ab illo, in illo, per illum sumus* (Nous émanons de lui, nous sommes en lui et par lui).

Je ne nie pas la grandeur de cette conception, mais elle ne doit pas nous arrêter dans nos recherches : le domaine de nos connaissances s'élargit tous les jours, le champ de nos études est immense, nous savons qu'au bout nous trouverons toujours l'inconnu et l'inconnaissable. Sous la statue d'Isis, dans le temple d'Esnèh, on avait écrit :

*Je suis ce qui est, qui a été et qui sera,
Nul mortel n'a soulevé mon voile.*

Mais ceci ne doit pas nous empêcher d'étudier le *pourquoi* et le *comment* des choses, de désocculter l'occulte autant que possible.

M. Sarluis, dans *L'Idéal naturiste* de mai-juin 1936, écrivait avec raison : « La science parviendra progressivement à tirer au clair les phénomènes des spirites, etc... Tout organisme est un oscillateur-résonateur ».

De telles idées choquent des radiesthésistes ou téléradiesthésistes plus ou moins mystiques. Dans la *Revue de Radiesthésie* (de Casabianca), N° 15, de 1939, M. Louis Pécart, dans sa critique du livre de M. Claudel, écrit : « Les quelques citations données montrent que les conceptions de M. Claudel le portent vers ce que certains nomment bien improprement la *Radiesthésie physique* et qui est à la radiesthésie ce que la fiction est à la réalité »...

Où est la fiction ? Et, après une étude impartiale des faits, on pourrait être tenté de renverser la formule et de dire : ... ce que la réalité est à la fiction »...

Un autre auteur, M. Ameline, va plus loin, il soutient que la radiesthésie n'existe pas, car la radiesthésie suppose l'existence de radiations, or « il n'y a pas de radiations ». Il s'appuie sur quelques-unes de ces théories éphémères modernes pour nier l'existence de toute radiation. C'est délicieux ! Je me suis amusé à discuter cette singulière affirmation, dans *La Côte d'Azur Médicale* d'août 1937 ; je n'insisterai pas longtemps ici sur cette plaisanterie. Rappelons seulement que l'influence d'un corps qui se manifeste suivant des rayons partant de ce corps, s'appelle nécessairement une radiation, sans qu'on ait à se préoccuper des théories éphémères émises sur la nature même de l'influence et de sa transmission. S'il n'y a pas de radiations, ainsi que le prétend M. Ameline, le Soleil, le feu, la lampe ne nous réchauffent plus, ne nous éclairent plus...

D'autres auteurs nient seulement l'existence d'un agent extérieur influençant le sourcier. Dans *L'Echo de la Presse* du 28 octobre 1935, le Dr en Pharmacie Pascal écrit que les ondes « radiesthésiques », c'est-à-dire, pour laisser de côté ce mot métis et inexact, les ondes auxquelles réagissent les sourciers, n'ont aucune existence objective.

J'ai pu réfuter cette négation dans *La Côte d'Azur Médicale* de 1936 (p. 39), en faisant état des contrôles récents faits avec des appareils tels que des électromètres ou des microampère-mètres, puis des

éléments reconnus officiellement et découverts précédemment par les sourciers (ionisation sur les failles et courants souterrains, électrons, positrons, etc...). Ici je me contenterai de citer quelques lignes de M. Cecil Maby résumant la situation. Celui-ci était autrefois partisan de la théorie du « Psychisme », qu'il a soutenue et que j'ai discutée dans *La Côte d'Azur Médicale* de 1936 (p. 42). Depuis il a fait de multiples expériences et publié son livre sur la Physique de la baguette et, dans *La Côte d'Azur Médicale* de janvier 1942, il écrit : « Donc s'élèvent à ce sujet des problèmes *purement physiques* d'importance théorique et des électromètres, des compteurs d'ions, des spinthariscopes et des enregistrements photographiques sont employés, en plus de la technique du sourcier (relevant de la physiologie). Ces diverses données se confirment mutuellement, comme dans les cas des champs hertziens précédemment étudiés » (dans son livre).

Nous avons vu que la question du sourcier a donné lieu à de nombreuses *polémiques*. Il était question d'abord de savoir si le phénomène existe et s'il est naturel ou le fait du Démon. Plus tard, avec Chevreul, il s'agit de savoir s'il n'y a pas qu'illusions dues à des mouvements inconscients en rapport avec le désir de l'opérateur. Des faits sont indéniables, en ce qui concerne au moins la recherche de l'eau : on veut alors expliquer ces faits en accusant les sourciers d'être des imposteurs, qui savent reconnaître la présence de l'eau par de petits signes extérieurs tels que la présence de vapeurs, de moucherons, de certaines plantes, etc..., et qui n'utilisent baguette ou pendule que pour se donner des airs mystérieux. La profondeur leur serait même indiquée par la hauteur des vapeurs, qui, d'après Cassiodore, était considérée par les anciens comme égale à la profondeur. Et cependant les anciens auteurs, en particulier Pline et Palladius ont écrit que cette méthode est peu assurée (Pline, *Hist. natur.*, Lib. 26, cap. 3). D'autre part cette explication ne serait pas valable pour les eaux profondes situées au-dessous d'une ou de plusieurs couches imperméables, elle ne le serait pas non plus pour les gisements miniers.

Telle a été cependant la thèse soutenue par le Dr Billard, dans *La Revue scientifique*. A la fin de son article, il avoue qu'il n'a jamais vu de sourcier... On pouvait s'en douter en lisant son étude... D'autres, comme l'abbé Moreux, reconnaissent les faits pour l'eau, mais discutent sur la profondeur, sur la détection des métaux et sur les théories.

En 1931, le R. P. jésuite Jubaru a écrit une plaquette pour faire connaître *ce qu'il faut penser* de la radiesthésie. Des sourciers de divers points de France et du Canada m'ont incité à répondre au R. P. Jubaru ; je l'ai fait en donnant une analyse et une critique de la plaquette, critique facile, car l'auteur montre qu'il ne connaît rien de la question, ne fût-ce qu'en déclarant qu'il est facile de découvrir des sources, car, dit-il, « il y a de l'eau partout » ... et en déclarant aussi qu'après tout, un puits n'est qu'un trou, dans le sol. ... Il en est résulté une polémique avec le R. P. Jubaru ¹.

1. *La Côte d'Azur Médicale*, 1932, pp. 6 et 98.

En 1936, dans *L'Eclaireur de l'Est*, de Nancy, en date du 8 janvier, M. Thiébaud publie un article intitulé « Faut-il croire à la radiesthésie ? » Le titre *Faut-il croire ...* donne à réfléchir comme celui de la plaquette du R. P. Jubaru sur ce qu'il *fallait* penser des sourciers.

En science, *il ne faut pas croire à quelque chose et il ne faut pas penser ceci ou cela* ; il ne faut croire à rien et expérimenter ; seuls les faits comptent, seule a de la valeur l'évidence personnelle. D'autre part l'auteur s'en réfère aux expériences du Dr Rendu sur des télé-radiesthésistes opérant sur plan ; mais il ne faut pas confondre les sourciers, radiotelluristes ou radiesthésistes ordinaires avec les télé-radiesthésistes.

Dans *La Chronique des sourciers* de février 1936, Henry de France rappelait encore cette distinction nécessaire, car la confusion entre les deux a servi de base aux principales attaques dirigées contre les sourciers depuis l'apparition des prospections sur plan. Il rappelait aussi aux contradicteurs ou critiques des sourciers que pour critiquer un art ou une science, il faut commencer par en posséder une certaine notion personnelle. Or, trop souvent, les critiques, comme je l'ai écrit plusieurs fois, traitent de la question « avec cet air d'autorité, que seule confère l'incompétence ».

Quelquefois un auteur est plein de bonnes intentions, mais perd vite pied par suite de la confusion regrettable signalée précédemment. Dans *Lyon Républicain* du 14 mars 1936, un auteur, sous le titre « Avant le Congrès de Nîmes », a donné des renseignements sur l'art du sourcier et il a terminé par ces paroles de sagesse : « Laissons agir les chercheurs », ... mais, insuffisamment documenté, il vient encore mêler aux expériences des sourciers les fantastiques expériences entreprises à Lyon, sur l'initiative du Dr Rendu, et sans préciser qu'il s'agissait non de sourciers, mais de prétendus « radiesthésistes », ou, plutôt, de « télé-radiesthésistes », sans préciser que ceux-ci avaient la prétention d'opérer sur plan et dans des conditions qu'aucun sourcier radiotelluriste n'eût acceptées pour opérer sur le terrain.

Voici un bon résumé de ce fameux concours organisé sous le patronage de *La Vie catholique*, résumé donné par M. Pierre Devaux sous le titre « Radiesthésie ou truquage ? », dans *L'Appel* du 7 mai 1943 : « Il s'agissait de déposer successivement une masse d'argent de 850 grammes, formée de 506 médailles anciennes, dans les dix pièces d'un appartement, dont le plan était envoyé aux concurrents ; ceux-ci devaient trouver au moins huit des dix emplacements successifs. La garantie du concours était donnée par dix témoins, fortifiés d'un huissier.

« 86 radiesthésistes (télé-radiesthésistes) se présentèrent : aucun ne put déterminer les dix emplacements ; le meilleur en identifia quatre. A eux tous ils totalisèrent exactement 86 réponses exactes sur 860, c'est-à-dire qu'ils se trompèrent 9 fois sur 10. On aurait obtenu le même résultat en tirant à la courte-paille. ... Une analyse mathématique du concours prouve que toutes les réponses ont été conformes aux probabilités, c'est-à-dire exactement au hasard ».

Il y a plus : comme contrôle, une trentaine de personnes ont essayé de répondre, en tirant au sort ; ... elles eurent un peu plus de succès que les télé-radiesthésistes...

Précisément, au Congrès de Nîmes, un défi avait été lancé par les

puisatiers et sourciers professionnels aux « téléradiesthésistes » et chercheurs sur plan ; c'était une belle occasion pour les 86 soi-disant radiesthésistes, qui avaient échoué avec le Dr Rendu, de prendre leur revanche dans un milieu professionnel. ... Il ne s'en est présenté qu'un... (*Le Petit Sourcier*, avril 1936).

De vives réactions se produisirent dans d'autres milieux de sourciers ; sous le titre « A propos d'un beau spécimen de critique inconsciente », *Le Sourcier Belge* de mai 1936 discute les polémiques engagées au sujet des fameuses expériences du Dr Rendu. Il se demande « comment le Dr Rendu a pu réunir ainsi 86 radiesthésistes, ou plutôt 86 fumistes se targuant de la qualité de radiesthésistes, sans que personne n'en ait rien su dans les milieux intéressés. ... « C'est trop farce et nous aimerions à connaître les noms de ces petits plaisantins — pour tant qu'ils existent — afin de leur donner gracieusement dans le prochain numéro de notre revue la publicité qu'ils méritent ».

Cette note a été reproduite, en France, dans *La Côte d'Azur Médicale* ; le Dr Rendu s'est empressé de donner la liste des concurrents, avec leurs adresses ; la revue l'a publiée, mais sans les adresses, omission volontaire, dont les intéressés n'ont pas dû lui en vouloir.

L'Association française des Radiotéliuristes, sourciers et puisatiers a voté un ordre du jour de satisfaction en constatant qu'aucun de ses membres n'avait participé à ce fantastique concours.

On propose quelquefois d'étranges épreuves, par exemple de promener un sourcier, les yeux fermés, dans une automobile complètement fermée et de lui demander d'indiquer le passage sur des cours d'eau... On pourrait l'accuser de reconnaître, au bruit, le passage sur des ponts ; on pourrait aussi invoquer une suggestion de la part du conducteur. L'épreuve la plus intéressante est celle qui est faite *sur inconnu total*, par exemple pour déterminer l'emplacement et les caractéristiques de courants souterrains sur un terrain où on doit faire un forage ou creuser un puits ; c'est ce qui a été fait lors du Congrès que j'ai présidé à Brignoles, avec M. Armand Viré.

Quelquefois aussi le critique décèle son ignorance par la façon dont il organise l'épreuve ou la présente : ainsi on a reproché à Padey de n'avoir pas eu de réaction, quand on l'a placé au-dessus d'une citerne pleine d'eau... Ce critique ignore que les réactions ne sont pas les mêmes au-dessus d'un courant d'eau souterrain, qu'au-dessus d'une « nappe d'eau » et, à plus forte raison, qu'au-dessus d'une citerne, où l'eau n'est pas en mouvement...

CHAPITRE XI

APPLICATIONS DE L'ART DU SOURCIER

Applications illimitées ? — Orientation sans boussole. — Recherche de courants d'eau souterrains, de mines, de cavités. Géologie : sourciers et géologues (leur entr'aide désirable). — Fuites d'eau, Pertes d'électricité. — Agriculture. — Médecine humaine et vétérinaire. — Radiesthésie militaire : sapes de guerre, obus enterrés (Origine de la méthode du plan solaire de l'abbé Bouly), Emplacement de batteries, fortifications souterraines, surveillance de l'avance ou de la retraite de l'ennemi sur une route ou sur un pont ; nombre de camions ou automobiles traversant le pont (téléradiesthésie). — Radiesthésie maritime, pour la pêche, pour des mines mouillées ou flottantes, pour des sous-marins, pour des épaves, pour la hauteur des fonds. — Avions (leur repérage). — Architecture : étude du sol, des bois, etc... — Préhistoire, Archéologie. — Repérage de fraudes (Douanes, etc.). — Chimie, Minéralogie. — Pour mariage. — Les sourciers dans l'Art, au Théâtre, devant la Caricature. — Art. — Histoire. — Joaillerie.

Le sourcier devant la Foi et la Religion, devant la Loi, devant le Droit. — Responsabilité du sourcier : Médecine illégale ; autres consultations : débit ou résultat garantis ; droits en cas de trésors découverts.

Comme nous l'avons vu, depuis quelques années les sourciers appliquent leur art à des objets de plus en plus nombreux. Visant la Radiesthésie, M. Guy Chatel écrit : « Son domaine est illimité, c'est celui même de la création ¹ ».

Certains sourciers paraissent s'approprier la formule de Pic de la Mirandole, que nous connaissons déjà :

De omni re scibill et de quibusdam aliis,

(De tout ce qu'on peut savoir et ... de quelques autres choses).

L'extension très rapide de son champ contribue à rendre difficile l'étude scientifique de l'Art du sourcier. Aussi, Henry de France a-t-il pu écrire : « J'estime qu'avant de conquérir de nouveaux terrains il est préférable de commencer par organiser solidement ceux sur lesquels nous sommes déjà campés ² ».

Toutefois, il ne faut pas être ennemi de toute nouveauté ; comme le déclare le Dr Foveau de Courmelles, « la prudence, bien qu'indispensable, dans les recherches, ne doit pas empêcher celles-ci »... Il n'y a pas de vérités scientifiques éternelles ».

1. Cité par M. Lacroix-à-l'Henry, p. 19.

2. Henry de France, *Souvenirs d'un sourcier*, p. 128.

M. Portepan donne aussi des conseils de prudence : « Le vrai sourcier ne doit être ni optimiste, ni pessimiste, mais un observateur calme, pondéré, tenace, maître de lui. ... « Mieux vaut, disait notre cher Maître et Président d'Honneur, le Dr Regnault, un insuccès dont on découvre la cause que plusieurs succès non contrôlés ¹ ».

Certains lecteurs qui n'ont pas encore expérimenté, avant de passer à toute application, se poseront la question : « Ai-je le don ? » ou, plus exactement : « Suis-je apte à manier le pendule ou la baguette ? » Comme nous l'avons vu il ne s'agit pas d'un « don » ; il s'agit d'une aptitude plus ou moins grande, analogue à celle qu'on peut avoir à faire de la Musique. Pour Mager 1/4 des hommes seraient doués de la « faculté d'action », comme il nomme la faculté de faire mouvoir le pendule ou la baguette. Notons qu'il y a beaucoup plus de pendulissants que de baguettisants. Mais, pour lui, il n'y en aurait que six sur dix millions pouvant être des supersourciers. ... Pour Turenne 6/10 des hommes peuvent devenir des sourciers moyens. Pour d'autres auteurs la proportion serait un peu différente : 50 % d'après Darder Péricas, 80 % d'après Larvaron et d'après Béasse.

On peut faire l'essai de multiples façons : sur une conduite d'eau réglable, sur un pont ou, mieux, sur un courant souterrain, sur deux échantillons d'un même métal et l'espace qui les sépare, sur le rayon solaire allant à un corps ; plus tard on peut chercher à déterminer la nature d'un métal placé à l'extrémité d'un fil conducteur, ou entre plusieurs verres d'eau déterminer celui dans lequel une autre personne a mis du sel ou placé pendant quelques minutes une cuiller d'argent.

Dans *Le Mystère du sourcier*, l'abbé Lambert donne de bons conseils à celui qui se découvrira apte à manier pendule ou baguette :

« Ai-je le don ? ... Essayez sur un courant... Vous avez le don... Mais prenez garde. Ça commence à devenir dangereux ! Tant que vous ne sentirez pas en vous cet « hôte inconnu », qui met en mouvement malgré vous votre baguette ou votre pendule, vous n'étiez pas porté à donner des conseils, à faire creuser des puits. Mais, maintenant que vous vous sentez agité par ce démon mystérieux, vous allez être tenté de répondre à l'appel... »

Et M. Armand Viré écrit : « *Le sourcier débutant*, se croyant maître d'un art qui demande plusieurs années d'un apprentissage minutieux, veut voler de ses propres ailes et commet *erreurs sur erreurs*. Les statisticiens à idées préconçues s'emparent de ces erreurs qu'ils attribuent à l'art des sourciers au lieu de les attribuer à l'insuffisance d'un ignorant ». Il cite le cas d'un client qui avait fait appel à lui pour découvrir une source ; le résultat fut satisfaisant. Ce client ayant vu opérer Armand Viré et s'étant découvert apte au maniement du pendule, entreprit ensuite de faire faire trois puits, et ne trouva pas d'eau ; il dut faire à nouveau appel à M. Viré, qui lui montra en quoi il s'était trompé...

Un autre écueil du débutant est son enthousiasme de néophyte, qui le porte à faire de petites expériences ressemblant à des jeux de salon. « Pour convaincre les sceptiques, il est inutile de leur montrer vos talents d'amateur : en cas de succès, ils penseront qu'il y a un truc que vous ne voulez pas dévoiler. Il est infiniment préférable

1. PORTEPAN, *Radiotellurie*, Toulon, mars-avril 1935.

de dire que vous ne faites pas d'expériences, mais que vous en faites faire aux autres bien volontiers ».

J'examinerai ici rapidement les principales applications de l'Art du Sourcier, en résumant des conférences que j'ai faites à Sète, à l'Institut de Cosmobiologie de Nice et au Cercle colonial de Toulon (12 décembre 1935).

Nous avons vu que le sourcier doit orienter certains corps pour des études en laboratoire et qu'il doit *s'orienter* lui-même par rapport au magnétisme terrestre pour obtenir son maximum de sensibilité. En l'absence d'une boussole, il peut utiliser une des méthodes comportant l'utilisation de deux métaux de polarité opposée ou la position relative de deux couleurs, rouge et violet. D'après mes expériences personnelles et celles de quelques collaborateurs, j'ai indiqué la position face à l'Ouest comme la plus favorable pour le sourcier ; nous sommes droitiers (polarisés positifs à droite) ; d'après M. Hector Mellin, le droitier doit faire face à l'Ouest, comme je l'ai indiqué, mais le gaucher doit faire face à l'Est. Divers procédés simples ont été donnés pour *s'orienter sans boussole* : pour M. Mellin, il suffit de donner au pendule un mouvement oscillatoire ; après quelques battements ce pendule prend la direction Nord-Sud si on tient du fer ou des clefs dans la main ; avec de la Silice ou une couleur verte on repère l'Est ; avec de l'humus ou une couleur grise, on repère l'Ouest.

Des sourciers qui utilisent les « chiffres de série » promènent leur pendule autour d'une clef en fer ou d'un couteau et notent la série du Fer, en passant au Sud.

Enfin, j'ai vu des sourciers qui, comme M. Lucien Marcel, tiennent leur pendule de la main droite et tournent sur eux-mêmes en explorant l'horizon avec leur doigt gauche en antenne ; leur pendule décele une réaction quand l'index est au Nord. M. Marcel est polarisé « négatif ».

Toutefois je conseille aux sourciers d'avoir toujours, comme moi, une boussole sur soi et ... de ne pas la perdre. Toutefois, s'ils utilisent des aimants, mon inducteur ou des appareils électro-magnétiques, je dois les mettre en garde contre un petit accident rare donnant des surprises : leur boussole peut perdre le Nord ou s'inverser, ainsi qu'il est arrivé à la mienne un jour à Nice, au cours d'une conférence faite à l'Institut international de Cosmobiologie. J'avais utilisé, pour des démonstrations, de puissants aimants et des appareils électro-magnétiques, en prenant la précaution de laisser libre l'aiguille de ma boussole. Mais un des assistants qui m'aidaient à installer les appareils a cru bon de bloquer l'aiguille. Le lendemain je me suis aperçu que la pointe de cette boussole indiquait non plus le Nord, mais le Sud, et la boussole avait conservé sa très grande sensibilité. J'ai pu continuer à m'en servir pendant cinq ans, en tenant compte de son inversion (qui troublait ou surprenait les sourciers auxquels je la prêtais quelquefois au cours de prospections). Et subitement elle a repris son aimantation normale. ... Je la portais dans la pochette supérieure droite de mon gilet, et, la veille, étant allé faire des expériences sur un terrain j'avais mis pour quelques secondes mon inducteur dans la poche intérieure de mon veston, qui venait recouvrir a pochette de mon gilet ... et je l'avais oublié en ce point pendant

36 heures, alors que l'aiguille de la boussole était bloquée. Cette inversion de polarité d'une boussole dans un sens, puis dans l'autre, sans perte de sensibilité de ladite boussole est un phénomène assez curieux, qu'on ne serait pas certain de reproduire volontairement.

Maintenant que nous pouvons avoir notre orientation magnétique (à ne pas confondre avec « l'orientation mentale » des psychistes !), nous pouvons aborder d'autres applications de l'Art du sourcier. La plus ancienne paraît être la recherche des *gisements miniers* et des sources ou *courants d'eau souterrains*.

Pour les gisements miniers on peut faire appel au sourcier radiotelluriste afin de préciser leurs emplacements, leurs profondeurs, leurs étendues, pour délimiter d'anciennes galeries de mines, pour savoir s'il n'y a pas des courants d'eau profonds pouvant inonder les mines ou entraver les forages, enfin pour déceler la présence de gaz inflammables, tels le grisou.

Les recherches s'étendent à la création ou exploitation de carrières pour reconnaître la nature des roches, la masse exploitable, la présence de sable, etc...

En Hydrologie l'Art du sourcier est utile et, même, indispensable pour découvrir les courants souterrains, préciser les points de forage, estimer la profondeur et le débit, apprécier la nature de leurs eaux, qui, généralement, sont préférables aux eaux superficielles souvent polluées. Or l'eau est nécessaire pour l'alimentation des hommes et des animaux, pour les soins d'hygiène, pour l'agriculture et pour l'industrie. D'autre part l'intervention du sourcier est encore utile pour déterminer les fuites d'eau se produisant dans des canalisations ou au niveau de grands barrages comme ceux établis pour alimenter d'eau certaines villes ou pour fournir la force électro-motrice. D'autre part, s'il y a lieu de rechercher l'eau pour l'utiliser, il y a lieu aussi de délimiter un courant souterrain pour s'en écarter, par exemple quand on doit creuser une mine ou un tunnel ou faire des constructions.

Dans tous ces cas il s'agit d'applications de l'Art du sourcier à la *Géologie*. Ces applications ont soulevé de vives polémiques. Certains géologues sont partis en guerre avec violence contre les sourciers, dont ils enregistrent les échecs. Et pendant ce temps des radiotelluristes ou radiesthésistes ont eu beau jeu à enregistrer les échecs et défaillances des géologues.

L'ingénieur H.-E. Cavalier écrit, après de nombreuses constatations : « Lorsque vous contrôlerez un Sourcier, *ne recherchez jamais si l'eau aurait pu être indiquée par un géologue, car elle n'aurait jamais pu l'être et ne l'a jamais été*. La géologie, à cette si superficielle profondeur (5, 10, 20, 30 mètres) ne pourrait rien indiquer pour la raison qu'elle manque de toute base et de toute donnée. D'ailleurs *les eaux qui nous intéressent ne proviennent pas ou presque pas des pluies* ¹ ».

En décembre 1921, dans la revue *L'Onde*, de Toulouse, l'ingénieur Paul Basiaux, à propos de recherches radiotelluriques de M. le Chanoine Estinès, écrivait : « Les recherches souterraines sont, nul ne l'ignore, extrêmement onéreuses, parce que la géologie, si elle nous apporte de judicieuses indications, ne nous donne pas de précisions

1. H.-E. CAVALIER, cité par Henri Mager, *Sourciers*, p. 103.

sur la nature exacte, la quantité, la profondeur, des gisements que nous cherchons ».

En 1930, tout en m'envoyant la coupure de l'article précédemment cité, M. Paul Basiaux m'écrivait une lettre dans laquelle il déplorait la disparition de M. Estinès, « qui est mort sans laisser d'indications sur sa méthode et ses appareils ».

Henry de France a écrit : « Des chercheurs ont trouvé la preuve que dans les temps anciens la baguette avait été utilisée par les mineurs. Dès lors, elle allait devenir pour le géologue ce que le télescope est pour l'Astronome, le microscope pour le biologiste ».

Il anticipait un peu, mais voyant que les géologues ne venaient pas beaucoup à la radiesthésie, il a pensé que les radiesthésistes devaient aller à la géologie. Il a conseillé aux sourciers d'étudier la géologie et il a écrit : « On doit tenir compte du mouvement du terrain (anticlinaux et synclinaux), et ne pas s'obstiner à vouloir chercher de l'eau là où géologiquement il ne peut y en avoir ».

M. Larvaron reconnaît que le sourcier recherchant de l'eau doit avoir des notions de géologie, comme il doit avoir des notions de toute autre science à laquelle il applique l'art de la baguette ou du pendule.

Henri Mager a répondu : « Les erreurs quotidiennes des sourciers ne proviennent pas de ce qu'ils ignorent la géologie ; certes un sourcier devrait connaître toutes les sciences, y compris la géologie ; mais il ne faut pas oublier que jamais un géologue n'a trouvé avec la géologie un courant d'eau souterrain... Les erreurs des sourciers proviennent de ce qu'ils ne connaissent pas l'art qu'ils veulent exercer... ».

D'autre part on a signalé les déceptions auxquelles doivent s'attendre les sourciers qui attacheraient une importance exagérée aux documents géologiques : « Pourquoi se servir de cartes géologiques pour déterminer à plus de 2 ou 300 mètres près, un filon d'eau ? Elles n'ont pas été créées pour cela et ne sont basées que sur trop peu de sondages ».

J'ai protesté contre l'expression : « là où géologiquement il ne peut y en avoir » (d'eau). Là où, d'après les géologues, il ne peut y en avoir on en trouve quelquefois. ... Quelques notions d'hydrogéologie classique sont à remanier. Dans son livre consacré à la recherche de l'eau (p. 179), Auscher déclare : « Certaines personnes, comme le sous-préfet Von Uslar, ont eu des réussites retentissantes en Allemagne, là où des géologues officiels n'avaient pu donner d'indications »...

De même à Dakar, puis en Algérie, près d'Alençon on a mis à jour des courants souterrains importants là où des géologues avaient nié la présence de l'eau ¹.

Le Dr Leprince, examinant le cas du sourcier qui est en même temps géologue, écrit : « Cette connaissance du sol pourra lui être d'une grande utilité, ou, au contraire, fausser son diagnostic et sa prospection ² ».

M. Gachot relate un fait intéressant d'auto suggestion : « Les

1. *La Côte d'Azur Médicale*, août 1926, avril 1930.

2. Dr Albert LEPRINCE, *Radiesthésie*, p. 177.

baguettisants sensibles, possédant des connaissances hydrologiques, sont quelquefois induits en erreur par la configuration du sol.

« L'ingénieur autrichien Purchalla fit creuser une galerie de 41 mètres et descendre ensuite le puits de 21 mètres de profondeur en pure perte, parce que ses connaissances professionnelles avaient suggéré à sa baguette la présence de l'eau ».

Quant à moi, je conseille au sourcier radiotelluriste de faire sa prospection d'abord et de ne consulter en détail les documents géologiques qu'après ; ainsi il évite la suggestion de ce côté.

Diverses considérations de ce genre ont été présentées par von Klinckowstroëm dans *Scherts Magazin*, de Berlin, en juillet 1929 et dans *La Côte d'Azur Médicale* de décembre 1930 ; d'autres l'ont été par un prospecteur de Montréal, M. Gervais, dans la revue *L'Eau*, en janvier 1932, et par MM. Imbaux, Dienert, Salmon et Gervais dans *La Côte d'Azur Médicale* de 1932 (p. 83).

M. Henry de France a rectifié sa première déclaration : « Je reconnais, écrit-il, que les sourciers ont pu trouver de l'eau là où la Géologie ne permettait pas d'en prévoir la présence. ... J'ai simplement voulu dire que je considère que la connaissance de la géologie est indispensable au sourcier afin de lui éviter de tomber dans certaines erreurs graves auxquelles il n'est que trop exposé ».

Pour l'abbé Lambert, « Le géologue qui étudie les bassins de réception où tombe l'eau de pluie et les couches imperméables du sol qui l'empêchent de filtrer à travers la terre peut donner des indications d'ordre général extrêmement précieuses. Lorsqu'il s'agit de nappes, on peut dire que ses indications sont exactes, souvent certaines. Mais la science des géologues se révèle impuissante à déceler le point précis où coule un courant d'eau aussi nettement caractérisé qu'une canalisation, sur un sol d'usine ou une plaine désespérément plate ».

Le Dr Kurt Oswald, dans *Illustrierte Kolonial Zeitung* de décembre 1932 (cité par Gachot), écrit : « Nous ne devrions pas perdre de vue que le dernier mot dans l'interprétation d'une réaction de la baguette demeurera toujours l'apanage du géologue et de l'hydrologue ».

Et, au Congrès d'Amberg, le Dr Kurtz Ostwald déclarait : « Il ne doit pas y avoir de rivalité entre les géologues, les géophysiciens et les sourciers... ». Ces derniers peuvent donner une assistance qu'il appelle « géobiologique ». Il montre quel rôle ils peuvent jouer surtout pour l'étude des failles profondes et celle des courants d'eau souterrains situés dans le roc, dans des diaclasses, dont il est impossible au géologue de déterminer la présence ou l'emplacement exact ».

Dans sa communication au Congrès de Vérone, sur l'étude du sous-sol, (*Lineamenti basilari di organizzazione per ricerca ne settesuolo*), M. Carlo Antonaglia, géomètre en chef du Génie civil à Pescara, déclarait qu'il y a lieu de mettre en jeu la collaboration harmonieuse de toutes les énergies et de laisser de côté toute vaine jalousie : « Il y a lieu de recourir aux moyens de prospection fournis par l'hydrologie, par la géophysique et par la rabdomancie ». Et il développait les mêmes idées dans une lettre qu'il m'a écrite et que j'ai publiée dans *La Côte d'Azur Médicale* de juin 1932 (p. 118).

Une collaboration utile a commencé à s'établir entre des sourciers

et des géologues officiels, ... en Allemagne : en 1933, le Dr Paul Beyer, président de l'Internationaler Verein der Wünschelruten forschcr, a passé trois semaines en Pologne, où il a fait des expériences avec le Pr. de Géologie Johannès Walther.

En Espagne, un géologue, M. B. Darder Péricas, Professeur à l'Institut national de Tarragone, membre de l'Académie des sciences de Madrid, après avoir été un adversaire acharné des sourciers, s'est converti, il étudie et applique l'Art du sourcier et il a écrit : « Le travail du géologue pour la recherche des eaux souterraines présente une grande ressemblance avec celui du médecin : la baguette joue le rôle des méthodes auxiliaires de diagnostic (comme le laboratoire, les rayons X, etc...) et la Géologie, celui de la Clinique ».

En 1931, le 18 janvier, à Saint-Raphaël, au cours de causeries et discussions que l'abbé Lambert et moi-même avions été invités à développer devant la Société médicale du Littoral méditerranéen, je montrais l'utilité des sourciers pour la recherche des eaux souterraines, comme pour celle des gisements miniers et pour l'étude du sous-sol ; je citais des observations personnelles montrant la précision qu'on peut obtenir dans les données là où la géologie ne fournit que des indications insuffisantes et je concluais, en disant que « Géologie et Radiotellurie devraient se prêter un mutuel appui ¹ ».

En 1934, au Congrès de Brignoles, qu'il présidait avec moi, M. Armand Viré a traité des « Applications de la géologie et de la radiesthésie à l'art du puisatier et du foreur ² ».

Il a repris la question dans son livre sur les sourciers (p. 59) : « Il m'est arrivé à moi-même, écrit-il, avant que je connusse les procédés des sourciers, de reconnaître par la seule géologie l'existence d'eaux souterraines et de les faire mettre à jour.

« Mais, lorsqu'il s'agit de déterminer la présence réelle et l'emplacement précis des cours d'eau ou des filets hydriques souterrains, de cavernes, de filons métalliques dans certains terrains calcaires, le géologue s'arrête impuissant.

« C'est alors que le sourcier intervient pour compléter les données de la géologie...

« Il est donc puéril et injuste de vouloir opposer les deux méthodes. Au lieu de se déchirer et de s'anathématiser réciproquement, géologues et sourciers auraient le plus grand intérêt à se connaître, à se grouper et à se prêter la main ».

Je suis arrivé aux mêmes conclusions dans le rapport sur « L'eau au point de vue géologique et radiotellurique », que j'ai établi pour le XXI^e Congrès d'Hygiène, tenu à Paris du 22 au 24 octobre 1934 et que j'ai été chargé de reprendre et développer au Congrès de Liège en 1939.

Avec M. Larvaron, j'ai encore étendu le champ des recherches du sourcier, en étudiant la nature des couches du sol au radiocapteur et sur fil de dérivation ³.

M. Viré fait allusion à des *cavernes* ; il a lui-même usé de l'Art du sourcier pour la découverte des *grottes* de Padirac et La Caze, d an

1. *La Côte d'Azur Médicale*, janvier 1931, p. 28.

2. Armand Viré, *La Côte d'Azur Médicale*, septembre 1934.

3. *La Côte d'Azur Médicale*, avril 1938, p. 94.

le Lot et pour découvrir dans le Nord-Est des *cavités souterraines* qui ont été utilisées pendant la guerre de 1914-1918. On peut délimiter des galeries souterraines ; on a des réactions au-dessus d'un puits ou d'un trou, fût-il comblé depuis longtemps. Ceci explique comment d'anciens sourciers repéraient à la baguette les emplacements de bornes, qui avaient été déplacées, ce qui semblait diabolique à quelques bons Pères ou philosophes. Rappelons que les failles et cavités souterraines peuvent être étudiées à la baguette noire à ligature noire ou en utilisant comme pendule un flacon vide bouché avec du liège. M. Lacroix-à-l'Henry conseille comme témoin un flacon compte-gouttes : fermé à l'émeri, il indiquerait une cavité étanche ; entr'ouvert, une cavité communiquant avec l'atmosphère. Pour lui la baguette fait un tour à chaque bord et il y aurait, vers les 45°, deux lignes, dont l'écartement mesurerait la hauteur du vide.

On peut découvrir de la même façon des cavités contenant ou ayant contenu des trésors ; mais, comme nous l'avons vu, il y aurait lieu de tenir compte de la rémanence : une cavité ayant contenu un trésor pourrait continuer à en donner la « radiation » longtemps après que le trésor a été enlevé.

Pour en finir avec ce qui peut ressembler à des courants d'eau dans le sol, on pourrait vérifier si le courant passe dans une canalisation électrique et déterminer le point de rupture du conducteur en cas de *fuite du courant électrique*.

Les applications à l'*Agriculture* sont plus récentes, mais ont déjà donné de très intéressants résultats pour la sélection des semences, pour la détermination de l'accord entre une plante et le terrain, enfin pour le choix et le dosage des engrais qui conviennent à un terrain donné.

On a appliqué l'Art du sourcier pour apprécier la valeur d'un animal ; voici en particulier un procédé indiqué par M. Claudel pour savoir si un cheval est poussif ou menacé de l'être : « Prendre dans la main qui tient le pendule un marron d'Inde. Si le pendule tourne positivement dans la direction de l'animal, il est poussif ». Ce pourrait être une épreuve intéressant un acheteur éventuel.

Le même auteur nous donne d'ailleurs un procédé qui améliorerait la respiration de l'animal : disposer au Sud de ce cheval une certaine quantité de marrons d'Inde.

L'examen de la vigueur d'un cheval a pu conduire quelques sourciers à faire un pronostic pour le résultat de *courses de chevaux*. C'est sans doute aléatoire, comme le pari aux courses. Il faudrait avoir estimé exactement la vigueur de chacun des chevaux, la valeur des jockeys et, de plus, fait de la rhabdomancie pour savoir s'il n'y aura ni dopage ni truquage... On utilise encore le pendule ou la baguette pour établir le régime d'un animal. On l'utilise chez les apiculteurs, ainsi que chez les aviculteurs : chez ces derniers pour savoir si un œuf est fécondé et s'il doit donner un mâle ou une femelle. On a employé la méthode pour délimiter la zone infestée par certains *parasites* : ainsi avec un doryphore comme « témoin » on pourrait, dit-on, repérer les plants de pommes de terre atteints par le parasite.

D'après M. Claudel, le pendule peut être utilisé pour déterminer le *degré d'un vin* ; la direction du rayon fondamental du vin est à 60° Nord-Ouest (sens direct). Le chiffre indiqué par le pendule serait celui du degré en alcool du vin. Pour les *liqueurs* le rayon fondamental serait à 50° Nord-Ouest ; le chiffre serait le degré en alcool pur.

Comme nous l'avons vu, il y a intérêt à laisser les applications à la *Médecine humaine* et à la *Médecine vétérinaire* entre les mains des spécialistes, médecins ou vétérinaires.

Il y a une *Radiesthésie militaire*, qui s'est très développée depuis une trentaine d'années.

L'abbé de Vallemont avait déjà signalé l'emploi de la baguette par des soldats pour trouver des trésors cachés en pays envahi.

En 1914, dès le mois d'août, Henri Mager avait attiré l'attention du Généralissime sur les services que pourrait rendre, par un usage judicieux, la Baguette des sourciers, tant pour la recherche des eaux souterraines que pour le repérage des galeries souterraines et pour la guerre des mines. Les autorités militaires estimèrent qu'en effet les baguettisants choisis dans les unités du front pourraient rendre des services et, en mai 1915, H. Mager se mit à la disposition du Ministre de la Guerre pour organiser un service de recherches et de surveillance souterraines et contrebalancer les services similaires des armées ennemies.

« La recherche des *sapes de guerre* a donné des résultats si précis que l'architecte Eugène Collin, qui a suivi et contrôlé les recherches faites dans la région de Wancourt, a pu conclure dans son rapport de 1924 : « La prospection par Détecteurs colorés permet de déterminer, *d'une façon précise et indiscutable*, les galeries souterraines provenant de sapes de guerre ». — Dans le Pas-de-Calais, le Nord et la Somme, M. Charié et Mager ont pu déterminer la présence de centaines de sapes de guerre, danger permanent pour la stabilité du sol et des immeubles construits sur ce sol à effondrements ¹ ».

Rappelons que M. Armand Viré a fait aussi des recherches sur le front et découvert des *cavités souterraines qui ont pu servir d'abri*, dans l'Artois.

Après la guerre de 1914-18 l'abbé Bouly, curé d'Hardelot, fut chargé par le gouvernement français de retrouver des *dépôts d'obus enterrés* ou des *obus non éclatés*. Il est bon de donner des précisions sur ses travaux, au cours desquels il trouva sa méthode dite « du rayon solaire ».

« Un jour, en 1918, on lui demanda s'il ne pourrait pas, avec sa baguette, déceler des obus enfouis dans le champ de bataille de Bailleul-Sir-Berthould (Pas-de-Calais). Il accepta à titre d'expérience ». Et Henry de France nous relate ce qu'il advint, en laissant la parole à l'abbé Bouly :

« Je travaillais, nous dit-il, sur le champ de bataille avec des soldats de l'armée de Wrangel et j'avais avec moi un général de cavalerie cosaque du nom de Markopf. Ce dernier était chargé d'indiquer aux soldats l'endroit où j'avais perçu des radiations métalliques

1. R. MAGER, *Sourciers*, p. 308.

et où je pensais découvrir un obus, parce que je croyais que le métal se trouvait à l'endroit où je sentais la radiation. Markopf faisait creuser et souvent Markopf ne trouvait pas... Cela m'ennuyait. ... J'étais en train de réfléchir, lorsqu'un capitaine d'artillerie de Douai qui était avec moi me dit : « C'est très curieux, chaque fois que vous découvrez un obus, vous faites un angle ».

« Rentré chez moi je cherchais à m'expliquer la parole du capitaine, je me mis à tourner autour d'obus que j'avais chez moi et m'aperçus qu'entre l'obus et le Soleil se trouvaient des radiations caractéristiques du métal de l'obus. Quand je disais à Markopf qu'il y avait un obus, c'était presque chaque fois la radiation de l'obus que je sentais et non pas l'obus lui-même qui se trouvait quelquefois bien loin de là.

« A partir de ce moment, lorsque j'avais un champ de bataille à explorer, je regardais de quel côté était le Soleil, je passais entre le champ de bataille et le Soleil et captais au passage les radiations métalliques qui se dirigeaient toujours vers le Soleil ».

Plus tard, en utilisant des « témoins » ou syntonisateurs appropriés, l'abbé Bouly arriva à faire la distinction des obus allemands des obus alliés, soit que le métal fût différent, soit que l'explosif ne fût pas le même.

En 1935, dans le numéro de septembre de *La Côte d'Azur Médicale*, M. P. Grandperrin publiait un article sur les applications de la radiesthésie et de l'Art du sourcier à la guerre et, parmi les vœux émis au Congrès de radiesthésie de 1935, tenu à Paris sous la présidence de M. Armand Viré, notons celui « que soit constituée une section militaire et maritime de radiesthésie ».

Sous la direction de M. Pitois, ingénieur en chef de l'Aéronautique, des expériences furent faites en vue de repérer des avions, en précisant s'il s'agissait d'un avion ami ou d'un autre. D'autre part Henry de France avait organisé déjà des cours ou conférences de radiesthésie pour les officiers de l'Ecole du Génie de Versailles.

Pendant ce temps, en Angleterre, dans une Ecole militaire, un officier instructeur, excellent radiesthésiste, entraînait pendant quelques jours à la campagne 24 de ses élèves, qui furent bientôt aptes à découvrir non seulement des courants d'eau souterrains, mais aussi des objets cachés.

Mais les Français étaient devancés à l'étranger :

D'après *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*, dès 1916, M. Otto Hasse, à la forteresse de Kovno, découvrit des mines, des munitions et des canons enfouis dans le sol, dont la valeur fut estimée à un million et demi de marks-or. Assez longtemps avant la guerre de 1939, M. l'ingénieur Turenne déclarait dans un interview publié par M. de Cartassac : « Presque tout le monde ignore que l'Allemagne possède un corps d'officiers radiesthésistes comptant plus de 1.400 membres ». On a dit que les Russes possèdent un corps analogue. En mars 1939 l'Ecole d'aviation d'Ostende faisait appel à un radiotelluriste de l'Université de Louvain pour rechercher un avion tombé en mer.

Pour la conquête de l'Ethiopie, l'armée italienne compta des officiers ou ingénieurs sourciers, radiotelluristes, rhabdomantes ou radiesthésistes, grâce auxquels elle fut munie d'eau sur un parcours de 800 kilomètres dans des zones désertiques ; ils firent creuser

ou forer 29 grands puits d'une profondeur de 16 à 72 mètres fournissant chaque jour plus de mille mètres cubes d'eau. Quelques détails ont été donnés par un de ces ingénieurs, M. Raimondo Jemma, dans *La Côte d'Azur Médicale* et indirectement, grâce au commandant Gorceix, par un autre ingénieur dans la revue *Radiotellurie*, de Toulon.

Dans son numéro du 21 juin 1942, la revue illustrée *7 jours* nous montrait « des sourciers en uniforme suivant les combattants ». Il s'agissait des armées allemandes du front de l'Est et des « terres brûlées » sur lesquelles devait se faire leur avance : « La Wehrmacht se fait suivre d'un véritable corps de sourciers. C'est qu'il lui faut deux millions de litres d'eau par jour, et les Russes, en se retirant, détruisent méticuleusement les aqueducs, les canalisations, les châteaux d'eau, les sources. Des sourciers en uniforme suivent les combattants et repèrent les nappes d'eau. Ils sont eux-mêmes suivis par des matériels ultra-modernes de pompes, de filtrage ».

Ici, suivant les vieux errements des traités de Géologie élémentaire, on ne fait mention que des « nappes » ; il est certain que des courants d'eau souterrains ont été d'une plus grande utilité que les « nappes ». D'autre part, dans le matériel ultra-moderne, il n'est fait mention que de pompes et de filtrage, mais, pour pomper l'eau et la filtrer, il faut d'abord l'atteindre : il est donc certain que ces formations avaient des appareils de forage...

Assez longtemps avant la guerre de 1939, le lieutenant Charloteaux, d'Anvers, avait introduit la Radiesthésie militaire en Belgique et c'est lui qui a établi le rapport sur la question pour le Congrès de Liège de 1939. La question est délicate à traiter, on est obligé de passer sous silence diverses recherches, parce qu'il s'agit d'un sujet intéressant la Défense nationale.

L'identification des gaz de combat se ferait à l'aide d'ampoules témoins des divers gaz.

En dehors de la découverte de cavernes et de sapes, d'obus ou de munitions enfouis, dont il a déjà été question, on pourrait repérer l'emplacement de batteries : « à l'aide d'un fragment d'obus tiré par un canon on peut trouver le rayon témoin et l'emplacement de la pièce ». On pourrait repérer des mouvements de troupes, des convois automobiles, des parcs d'auto, la nature du chargement des canons ; la prospection pourrait se faire directement en avion, mais dans ce cas il y aurait inversion des mouvements de la baguette, comme quand on est séparé d'un corps par un diélectrique ou mauvais conducteur.

Pour les fortifications souterraines, sur une photo aérienne, prise en avion, ceux qui opèrent sur photographies trouveraient des cavités, dont ils pourraient déterminer les contours.

D'autre part le lieutenant-colonel Ridoux a fait une communication au Congrès de Liège.

Des moyens de défense contre la radiesthésie militaire ont été examinés : un radiesthésiste d'Anvers, F. Janssens, a découvert « un isolant qui arrête toutes les radiations. Il est donc possible en Belgique, dit le lieutenant Charloteaux, de soustraire le matériel militaire aux investigations de la baguette et du pendule ». L'isolant peut être obtenu soit à l'état solide sous forme de feuilles minces

insolubles dans l'eau, soit à l'état liquide. Il peut donc être employé sous forme de revêtement ou de vernis.

La *Radiesthésie maritime* s'appliquerait, en temps normal, à estimer la hauteur de l'eau sous la quille, à découvrir des bancs d'une espèce de poisson déterminée, à rechercher des épaves. En temps de guerre, elle servirait à déceler des mines, ou des sous-marins.

Dans le *Sourcier Moderne*, Henry de France relate comment, pendant la guerre de 1914-18, un sourcier put déclarer à un officier qu'il y avait 14 mines mouillées à l'entrée d'un port.

— Vous faites erreur, dit l'officier, il n'y en a que sept, ce sont des mines de défense mouillées par nous.

Le radiesthésiste insista, maintenant son chiffre de quatorze.

Vérification fut faite : il y avait bien 14 mines, dont 7 avaient été mouillées par l'ennemi pendant la nuit.

En 1917, Sir W. Barrett eut l'idée que les *sous-marins* pourraient être découverts. Les recherches furent approuvées par le Bureau des Inventions et Recherches de l'Amirauté, mais non exécutées pour des raisons d'argent.

La *Liberté* du 10 juin 1918 annonçait que Probst, de Bidart, avait, avec succès, à bord de la canonnière *Qui-Vive*, repéré le passage de sous-marins et indiqué la distance à laquelle ils se trouvaient (grâce à son « rhéostat » et à son « radio-condensateur »), et le journal annonçait qu'il avait soumis son invention aux compétents de l'administration de la Marine. Lancelin, après avoir relaté cette information, dans son livre *L'Occultisme et la Science*, ajoute : « Il est probable, — que dis-je ? Il est certain que les « services compétents » ont écarté ce projet de baguettisant avec le sourire de dédain qui est la caractéristique des gens sûrs de l'infaillibilité de leur science. ... Ce sourire, même, je le vois poindre sur le visage de plus d'un de mes lecteurs ».

Depuis lors des essais ont été faits plus ou moins officiellement par M. Duvermy et par un ingénieur.

M. le lieutenant Charlotaux traite du repérage des sous-marins à l'aide du témoin « acier ».

Ce que nous avons dit jusqu'ici est du domaine de la radiotellurie ou de la radiesthésie ordinaire, mais les téléradiesthésistes ou super-sourciers, qui déclarent pouvoir faire des « lectures sur plan » vont beaucoup plus loin.

A propos du *repérage des convois automobiles*, l'abbé Mermet écrit : « Une expérience qui peut être utile en temps de guerre est la surveillance sur la carte d'une route. Tenant le pendule de la main droite, tenez de la main gauche un crayon, une tige quelconque formant antenne dont une des extrémités est posée sur la route en question. Le pendule reste immobile tant qu'il ne se passe rien. A chaque auto qui passe au point surveillé sa masse métallique influencera le pendule qui donne le chiffre du fer. C'est de l'espionnage au pendule. Soyez sûr que l'ennemi en fera ».

Pour essayer de retrouver son auto personnelle en cas de vol, il est recommandé au sourcier d'y placer un petit échantillon d'un corps radiant, qui ne se trouve pas normalement dans une auto et à la rechercher en utilisant comme « témoin » un échantillon de ce produit. Avec le procédé des téléradiesthésistes, il y aurait lieu de munir secrètement toutes les autos de sa propre armée d'un tel

produit, pour que le radiesthésiste distingue les autos de cette armée.

Pour déceler les avions à grande distance sur carte, le lieutenant Charlotaux indique le procédé Dicry : « Sur une carte orientée on place « dos à dos » deux aimants coudés surmontés d'une antenne métallique de quelque dix centimètres de hauteur. Tenant le pendule dans le plan des antennes, entre lesquelles il se crée un champ radiant intéressant... ».

D'après l'auteur, on peut obtenir des renseignements de ce genre : « Plusieurs avions survolent X à 22 heures ; Direction de marche Y ; Vitesse 400 kilomètres à l'heure ; Altitude 500 mètres ; chargement : bombes explosives, bombes incendiaires ; Nationalité¹ ».

Dans son numéro spécial de mai 1939, la revue *Monde de Demain*, publiée à Strasbourg, avait déjà exposé les différentes possibilités d'emploi de la Radiesthésie et de la sourcellerie. Dans son numéro de juillet 1939, elle revient sur la question en un article de M. O. Hochstaedter, intitulé : « Espionnage et pendule. — Radiesthésie et Défense nationale », avec le sous-titre : « La Radiesthésie et la sourcellerie joueront un grand rôle dans la guerre de l'avenir ». L'auteur y cite des études publiées dans *La Côte d'Azur Médicale* et annonce le rapport qui devait être présenté par le lieutenant Charloteaux au Congrès de Liège. Il cite l'abbé Mermet. Il cite aussi « un des radiesthésistes français les plus connus », qu'il ne nomme pas ; en réalité il s'agit d'un téléradiesthésiste, car celui-ci a écrit qu'on peut repérer « le nombre des trains militaires ou blindés, ainsi que le nombre d'automobiles traversant un certain point de la route surveillé »... — « On peut même, grâce à ce procédé, suivre la route d'un bâtiment de guerre ou d'un sous-marin sur ou sous la mer, ainsi que la marche des troupes motorisées. Les avions pourront être surveillés depuis leur départ, etc. ... Tous les objets cachés ou enfouis pourront être décelés, comme les tranchées souterraines, le pétrole, des réservoirs d'eau, etc... ».

Dans le premier numéro de guerre de la revue *Radiesthésie scientifique*, M. Pitois, ingénieur en chef de l'Aéronautique française, publie un article intitulé « Radiesthésie militaire », dans lequel il écrit : « Une seule chose importe, à savoir que nous usions de la radiesthésie comme on doit en user dans les circonstances actuelles et rien de plus.

« J'ai ceci à cœur, ayant l'honneur de présider la radiesthésie scientifique ».

Un général en retraite, dégagé de toute obligation militaire, le général Barbarin, fit passer dans diverses revues et, en particulier dans *La Côte d'Azur Médicale*, une note invitant ceux qui pratiquent l'Art du sourcier à lui adresser tous les renseignements d'ordre militaire, qu'ils pourraient obtenir grâce à cet art ; il les coordonnerait et communiquerait à l'autorité militaire supérieure à toutes fins utiles... Peu après il faisait passer une nouvelle note annulant la précédente : son offre n'avait pas été acceptée par l'autorité militaire supérieure...

1. L¹ CHARLOTAUX, Radiesthésie militaire, *Comptes-rendus du Congrès International de Radiesthésie de Liège*, 1939, p. 223.

Les rapports de la *météorologie* avec l'Art du sourcier ont fait l'objet de diverses études.

Le chevalier Alberto de Vita a noté que les baguettes de baleine colorées donnaient les meilleures réactions au Printemps et en Automne. D'autre part les réactions varient suivant la position de la Terre par rapport au Soleil : *la nuit* les points irradiés se réduisent à un tiers environ et la largeur des zones irradiées se réduit sensiblement. Les baguettes colorées se comportent, la nuit, comme si elles étaient noires.

Les jours de *vent*, il y a vacillement des influences avec élévation pouvant aller jusqu'à 1 m. 30, sauf pour les influences des 45°. Il y a lieu de fixer ces lignes d'influences grâce à un aimant.

La pluie amènerait une modification du poids du pendule.

La chute de la foudre et de la grêle se produit surtout aux points où les sourciers ont leurs plus vives réactions, ainsi que le rappelait le Dr Pellet dans la *Revue de Cosmobiologie* en 1939.

D'après Padey, la *Neige* couvrant le sol annule toutes les influences rayonnées par des matières minérales, quelles qu'elles soient, par suite de l'action neutralisante du blanc. Il ne subsiste que l'influence du bord d'une source situé du côté opposé au Soleil et l'influence des 45°.

Comme nous l'avons vu, Grisez a reconnu que, pour l'estimation de la profondeur, les réussites étaient d'autant plus remarquables qu'on était plus près de la *Pleine Lune*, en Lune montante, et qu'il n'avait que des échecs en Lune descendante.

En cas de perturbations atmosphériques ou magnétiques, il peut se produire un « fading » : il n'y a plus de réaction aux influences ou les réactions sont considérablement modifiées.

Comme l'organisme réagit aux perturbations magnétiques bien avant les appareils, il permet de déceler très tôt ou de prévoir des troubles météorologiques.

Henry Mager a imaginé un « Perturbomètre », grâce auquel le sourcier peut mesurer l'angle de déviation du plan de réaction donné par une masse métallique. M. Larvaron a imaginé un autre dispositif avec lequel il étudie depuis 1926 (date à laquelle nous avons fait ensemble, en Normandie, de curieuses observations) les rapports existant entre l'angle de déviation d'un plan de réaction et les modifications dans les données de la baguette et du pendule avant des orages, et même, un fading total avant des tremblements de terre. En juin 1934 M. l'ingénieur Raimondo Jemma a publié des observations analogues dans *La Côte d'Azur Médicale* (N° de juin, p. 151). Précédemment, en 1932, au Congrès d'Avignon, M. Müller, M. Larvaron et moi-même avons présenté quelques observations sur le sujet. La question avait déjà été examinée dans *La Côte d'Azur Médicale* d'octobre 1930.

En utilisant le « Perturbomètre » ou la rosace colorée de Mager ou un barreau aimanté ou mon « Inducteur », le baguettisant constate que le plan de réaction de l'Ouest (noté normalement à l'Ouest, quand on tourne autour de l'appareil) se déplace vers le Nord de 24 à 48 heures avant les orages ou les séismes. De même le pendulissant note des perturbations non seulement autour, mais encore au-dessus de l'Inducteur du Dr Regnault, ou, s'il emploie le pendule

noir réglable, il constate que la longueur du fil à utiliser sur un pôle de la boussole ou de « l'Inducteur », pour avoir des réactions nettes, varie *avant* et avec les orages ou changements de temps ; le réglage se fait sur un fil plus court quand le temps va se mettre au beau.

Pour l'*Architecture* les applications de l'Art du sourcier sont multiples. Avant la construction elles permettent de reconnaître les poches de sable, le terrain remblayé et tout ce qui le sépare du terrain solide, la présence de courants d'eau ou de nappes d'eau, de failles, la profondeur de la couche d'argile ou de la roche imperméable pour établir une mare ou une fosse. Dans un cas, pour une de mes fermes en Normandie, j'avais étudié avec M. Larvaron le terrain sur lequel on devait établir une fosse à purin et nous avions mis l'entrepreneur en garde : il devait s'écarter d'une zone où nous décelions de l'eau à 80 centimètres de profondeur. Il n'a pas cru devoir tenir compte de nos indications et il en a été puni : il est tombé sur l'eau annoncée, a dû utiliser des pompes qui ont d'ailleurs été insuffisantes, et, finalement, a dû placer dans le sol un grand caisson en ciment préalablement construit.

J'ai relaté aussi l'histoire d'un architecte de mes amis, qui s'était fait construire une petite villa dominant la baie du Mont Saint-Michel. Il y avait un puits près de la maison, j'ai voulu voir d'où venait l'eau et ai trouvé qu'elle provenait d'un courant souterrain passant en diagonale sous sa maison. Je lui ai demandé pourquoi, alors qu'il avait un assez large terrain, il n'avait pas évité de construire sur le courant. Il m'a répondu : « Mais je ne pouvais en supposer l'existence sur ce trajet, que vous avez bien délimité ; c'est bien là qu'il passe et vous ne vous doutez pas des ennuis qu'il m'a causés ; venez voir ma cave ; j'en ai revêtu le fond d'une couche épaisse de béton et cependant le tracé du courant souterrain y est marqué par de la condensation de vapeur d'eau, qui contribue à entretenir une certaine humidité ».

Pour l'exploration d'un terrain à construire Henry de France donne des conseils : « Sur la zone présumée du courant, avancer avec le pendule tenu de très court (5 ou 6 centimètres) et réglé pour girer sur le dos de la main gauche. Dès qu'on est sur le courant, le mouvement giratoire est transformé.

« Si vous passiez sur un terrain pollué et malsain, ce mouvement de giration se transformerait en mouvement en sens inverse du premier ».

La radiesthésie serait utile à l'architecte ou aux constructeurs de navires aussi bien qu'aux *charpentiers*, *ébénistes* et menuisiers pour le contrôle des bois employés, en particulier pour savoir s'ils ont un « *bois luné* », c'est-à-dire un bois coupé en lune décroissante. Les travaux de M. Dorel, ingénieur des mines, de M. Mellin, de M. Saint-Yves Cassac, ingénieur colonial, ont confirmé la valeur d'une notion ancienne : les bois coupés en lune décroissante se conservent beaucoup mieux et sont plus résistants que ceux coupés en lune croissante. Ceci se comprend fort bien : c'est pendant la Lune croissante que s'accroît la poussée de la sève ; le bois coupé pendant cette poussée est plus aqueux et est moins dense. Le « *bois luné* » ne devant pas se piquer donnerait une série de 7 tours négatifs

au pendule, tandis que le bois non luné donnerait quatre tours positifs. Avec un morceau de fer et des clefs dans la main, le bois non luné donnerait 7 tours négatifs comme un bois sain.

L'Architecte peut recourir à la baguette pour trouver le point d'une fuite d'eau ou d'électricité. Auscher relate qu'à Munich, sur les démarches du Dr Aigner, des expériences ont été faites pour rechercher les fissures et pertes d'eau dans des tuyaux métalliques ; la Direction des Eaux emploie couramment des sourciers pour ce genre d'investigations.

Pour la fuite d'électricité, M. l'ingénieur Turenne donne cette indication : reconnaître le tracé exact du câble, comme pour un petit courant d'eau, avec une baguette positive et négative, en se déplaçant tantôt à gauche, tantôt à droite ; on sentira la fuite à quelques mètres de distance.

Les applications à l'Archéologie deviennent de plus en plus fréquentes. M. Armand Viré a découvert ainsi des pièces de l'époque carolingienne enfermées dans un récipient en terre cuite. La Gazette allemande pour l'étude de la baguette, dans son numéro spécial consacré au Congrès de 1935, signale la collaboration de baguettisants à la découverte et à la mise à jour des ruines de l'ancien port Viking de Jombourg sous 4 à 12 mètres d'eau, sur les côtes de la Baltique, en face du cap d'Arkona, pointe Nord de l'île de Rügen. — En 1935 également, à Carthage, M. l'abbé Crisenoly, curé de Kairouan (Tunisie), à la demande du R. P. Lapeyre, Directeur du Musée de Carthage, a retrouvé, avec le pendule, l'ancienne enceinte carthaginoise : les données de l'opérateur (5 mètres de profondeur ; 1 m. 40 de largeur) ont été reconnues exactes ¹.

Sur la demande de M. le Chanoine Eugène Niobey, M. Larvaron et moi-même avons étudié les ruines de l'abbaye de Hambye (Manche), en travaillant sur le terrain, pour retrouver les sarcophages de la dernière descendante des seigneurs de Hambye, Chanteloup, Jersey et Bricquebec, Jeanne Pesnel et de son mari, d'Estouteville, qui assura la défense du Mont Saint-Michel pendant de longues années et reprit Granville aux Anglais. Nous avons pu repérer l'emplacement des deux tombeaux et d'une autre tombe et nous nous sommes rendu compte des difficultés que rencontre une telle recherche, avec les images et les rémanences, sur un sol dans lequel se trouvaient épars des débris de sépultures antérieures, qui avaient été déplacées pour faire place aux sarcophages des deux seigneurs.

Des prospections sur plan et sur photographie avaient été faites par des téléradiesthésistes, en particulier par l'abbé Mermet, qui avait repéré les deux tombes, mais avait décrit une petite crypte, qui n'existait pas et avait repéré également des bijoux, qu'on n'a pas trouvés.

Par ailleurs, avec M. Larvaron, nous avons délimité les fondations du château de Hambye et une partie des fondations d'un ancien manoir cachées sous les plates-bandes d'un jardin légumier. Dans un autre cas nous avons délimité la profondeur, la largeur d'anciennes galeries de mines de mercure.

1. Revue Métapsychique, mars-avril 1935.

Le Dr Marcel Baudouin a traité « de l'avenir de la radiesthésie en préhistoire » dans *La Côte d'Azur Médicale* d'octobre 1935. Il pense qu'elle peut rendre des services pour distinguer les lignes ou dessins faits par la main humaine, des tracés qui pourraient être dûs à des causes accidentelles.

Le Dr Marcel Baudouin, Président d'honneur, fondateur des Congrès préhistoriques de France, après avoir constaté les résultats positifs obtenus avec des sourciers, écrit : « D'où l'emploi obligatoire désormais de la baguette dans toutes les fouilles géologiques et préhistoriques ».

On a proposé d'appliquer l'Art du sourcier à la *Police judiciaire* soit pour suivre la piste d'un criminel et identifier ce criminel, comme l'a fait Jacques Aymar, soit pour retrouver, par téléradiesthésie, des personnes disparues. Dans la *recherche de cadavres*, on pourrait d'après Lacroix-à-l'Henry, obtenir un résultat sans « témoin » : il y aurait 5 sautes de la baguette pour un homme et 2 pour une femme. Sur des os il y aurait, avec le pendule, les girations de l'espèce humaine; pour un homme, des girations sur la tête et des oscillations ailleurs ; pour une femme, des girations.

Rappelons ici que M. Lacroix-à-l'Henry a une polarité particulière ; au lieu de giration dans un sens pour un pôle et giration en sens inverse pour l'autre pôle, il a : girations sur un pôle et oscillations sur l'autre.

D'après le R. P. Marie-Bernard, la radiesthésie pourrait aussi être employée pour trouver ou identifier l'auteur de lettres anonymes, en utilisant les chiffres de série du Pr. Bosset.

M. Joly, traitant des méthodes du Dr Moineau, signale l'application au *contrôle des octrois et des douanes* : « Un douanier baguetti-sant pourra trouver l'alcool, le tabac ou les métaux passés en fraude dans les chargements, même sans quitter son bureau, même à une certaine distance du chargement ».

Dès 1927, dans son numéro de février (p. iv du Supplément), *La Côte d'Azur Médicale* avait signalé le cas d'un douanier d'Indo-Chine, M. Goiraud, qui s'était servi de sa baguette pour dépister l'opium de contrebande sur les jonques passant à proximité de son bureau. Et, dans *Le Courrier de la Manche* du 15 décembre 1935, Jos. Levis signalait l'emploi de la baguette pour déceler des fraudeurs transportant de l'alcool.

D'autres fraudes ont été décelées, en particulier grâce au *dosage de l'eau dans le vin* par le procédé de Probst : deux verres identiques sont placés sur une table, dans le même plan horizontal ; du vin est versé dans l'un, avec un peu d'eau ; dans l'autre vous versez graduellement de l'eau. Lorsqu'il y aura équivalence, votre baguette ne s'inclinera plus ni sur un verre ni sur l'autre ¹.

Des *chimistes*, des *minéralogistes* apprécient la méthode, parce qu'elle permettrait d'analyser rapidement un échantillon sans le détériorer.

1. Henry de FRANCE, *Le Sourcier Moderne*, p. 76.

La radiesthésie a été préconisée pour authentifier des pierres précieuses et des œuvres d'Art, même pour résoudre des problèmes historiques : d'après le Dr Rousseau van Parys, le Masque de Fer n'était pas le frère de Louis XIV ; Louis-Philippe n'était pas le fils de Philippe-Egalité, etc...

On a signalé, en 1939, comme un succès de la radiesthésie, le fait qu'une personne ne retrouvant pas certain cliché, l'avait cherché au pendule et l'avait retrouvé. En pareil cas on peut penser qu'elle a fait jouer son subconscient ; mais le procédé n'en est pas moins utilisable.

L'emploi de la radiesthésie a été recommandé pour beaucoup d'autres cas. Il l'a été, avec recherche sur le terrain ou sur plan, pour repérer les *truffières* (dans le Périgord, par exemple)...

Et ces pauvres cochons, que vont-ils devenir ? Ils n'auront plus l'occasion de se distraire dans la recherche des truffes...

Pour faire un bon ménage, il faudrait, dit-on, que les époux aient une polarité inverse, ce qui est normal, mais il faudrait peut-être aussi qu'ils soient en syntonisation ou accord parfait.

La revue *Toute la Vie* du 11 février 1943 signale des Ecoles de sourciers, et, à propos de celle de Maître Brouard, publie la note suivante : « Des jeunes vedettes cherchent de l'eau, de l'or et ... des fiancés... En trois coups de baguette, vous saurez exactement si le fiancé que vous avez choisi est l'homme de votre vie : le premier coup indique l'accord du cerveau ; le deuxième, au niveau du cœur, indique l'accord de la vie quotidienne ; le troisième, l'amour charnel. Aucune chance de désaccord dans le ménage, quand, aux trois questions posées par le sourcier, les baguettes auront donné trois réponses affirmatives ». Et la revue rapporte cette déclaration de Maître Brouard : « Ces trois coups de baguette en temps voulu éviteraient bien des paroles et bien des larmes dans les couloirs du Palais ». Admirons le désintéressement et le dévouement de cet avocat, enseignant une méthode qui serait appelée à diminuer considérablement les causes à plaider...

En se mettant en ménage, il y aurait encore à faire appel à la radiesthésie pour choisir des *bijoux*, des tentures ou tapisseries, enfin des vêtements dont la couleur favorise la bonne harmonie et entretienne la santé.

En certains pays la question de race joue un rôle important, aussi l'Art du sourcier a-t-il été mis en jeu pour le *diagnostic du sang juif d'avec le sang aryen*. La revue *Cape-Town*, du 7 septembre 1935, publiait la note suivante : « D'après un correspondant du *Morning-Post*, un ingénieur nazi, d'Augsbourg, Walter Schmitz, a inventé un appareil, dans lequel on utilise un pendule de sourcier.

Celui-ci donnerait « la même réaction à proximité du sang aryen que quand il est près de l'Or ou du Platine ». Il donne une réaction inverse ou « celle de l'Etain et du Plomb, quand il est placé près du sang juif »...

Les applications sont innombrables, mais en voici une qui relève de la Médecine ou de la Chirurgie, et je signale le cas pour mieux montrer combien il peut être scabreux de ne pas laisser la radiesthésie médicale aux médecins. Il s'agit de repérage de corps étrangers

dans l'organisme. J'emprunte le récit au *Petit Marseillais* du 14 novembre 1926 : « Un individu avale une dent artificielle avec crochet en or ... Notre sourcier (chanoine A. Lucchini) localise l'endroit où se trouve l'objet insolite dans l'estomac du patient ; puis il le suit à travers le corps ; et, après une expérience qui dure une heure trois quarts — montre en main —, c'est le cas de le dire (la montre servant de pendule), il dit à l'intéressé : « Vous pouvez aller vous reposer sans la moindre crainte. Demain, si vous y tenez, vous aurez votre dent ». C'est ce qui arriva ».

L'histoire se termine bien ; il eût pu en être autrement : un jour, à Toulon, un homme vient me raconter qu'en prenant un bock en attendant l'heure du train qui devait l'emmener dans la banlieue parisienne, il avait brisé son dentier et en avait avalé un morceau comprenant un crochet en or. Je lui fais absorber de la mie de pain et l'accompagne immédiatement chez un radiographe. Le fragment de dentier (un tiers environ du dentier) est dans l'estomac. Nous signalons au malade le danger d'une perforation gastrique ou intestinale et lui proposons d'entrer dans une clinique pour y être opéré immédiatement : il refuse, disant qu'il veut être à Paris le lendemain pour l'anniversaire de sa femme : nous insistons sur le danger qu'il court et sur la *nécessité* d'une intervention immédiate. Il s'obstine à partir, disant qu'il se fera soigner à Paris, s'il y a lieu. Il part muni de mie de pain et je lui ai remis, pour éviter toute perte de temps, un mot pour un confrère chirurgien, éventuellement le Dr Pauchet, spécialiste de gastro-entérologie chirurgicale. Pendant assez longtemps je suis resté sans nouvelles de ce malade, dont la situation m'inspirait de très vives inquiétudes ; puis j'ai appris incidemment, qu'arrivé chez lui il avait négligé de suivre mes conseils et que le surlendemain il était mort de péritonite, suite de perforation gastrique ou intestinale...

En dehors des revues et des ouvrages très nombreux qui leur sont consacrés, les sourciers tiennent une certaine place dans la *Littérature* : on les trouve mentionnés dans bon nombre de livres et de journaux ou revues. Ils figurent au *Théâtre* : l'abbé Lambert a écrit *L'Apprenti sourcier*, et d'autre part M^{me} Hélène Kernel, en collaboration avec M. Bazan, a fait jouer une petite pièce, *Monsieur Baguendule*. Et M. Baguendule, qui tient une baguette et dont le chapeau est muni d'un pendule, a été mis dans le commerce sous forme de fétiche.

Ceci avait déjà été prévu ou annoncé lorsque le dessin de Baguendule exécuté par M^{me} Hélène Kernel elle-même avait été publié dans *La Côte d'Azur Médicale* d'octobre 1937. Dans un petit article, où il est rappelé que les bras du petit bonhomme représentent une baguette, nous lisons les lignes suivantes, sous la signature R. de Montigny :

« Il est probable que ce petit personnage s'échappera du théâtre pour devenir un fétiche ; on dit déjà qu'il est le petit-fils et l'héritier de Nénette et Rintintin. Sa frimousse a, paraît-il, fasciné M^{me} Reine Bailly, qui doit le présenter comme porte-bonheur : il serait considéré comme un protecteur contre les radiations nocives et toutes les mauvaises influences similaires...

« Attendons-nous à voir son effigie en carton, en émail, en argent, peut-être en or ... Son pendule pourrait même être fait d'un petit brillant, d'un rubis ou d'une pierre de Lune ..., suivant la richesse et le tempérament de la personne. Il ne manquera pas de radiesthésistes pour établir l'espèce de métal à utiliser, la couleur et la nature de la pierre précieuse, en « accord ou résonance » avec la personne devant porter l'amulette.

« Un pessimiste a dit : « Dans le cœur de tout homme il y a un cochon qui sommeille ». (Oh ! d'un sommeil souvent très léger). On pourrait tout aussi bien dire qu'en tout homme il y a un fétichiste qui s'ignore plus ou moins.

« Sans être sourcier ni astrologue, on peut prédire une brillante destinée à la nouvelle mascotte ».

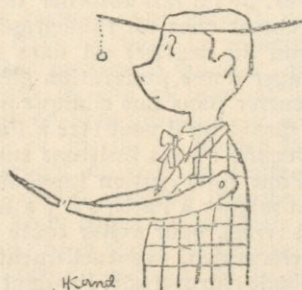


FIG. 55.

Monsieur Baguendule, « le sourcier moderne, qui voit beaucoup plus loin que le bout de son nez et qui éloigne les Radiations nocives ».

Les sourciers tiennent une petite place dans l'Art.

M. Charles Dierkx a découvert dans les archives du musée Plantin, à Anvers, un dessin intitulé « Experientia », représentant une jeune femme tenant en main un pendule et examinant avec attention son comportement. Il est l'œuvre du peintre Frans De Vriendt, plus connu sous le nom de Frans Floris. « Il composa son tableau *L'expérience* vers 1660¹ ».

Une pièce d'argent frappée à Dresde, en 1719, à l'occasion du mariage du prince Frédéric de Saxe avec la princesse Josepha d'Autriche, représente un petit Amour qui a laissé tomber son arc pour s'armer d'une baguette de sourcier. L'original appartient à M. Paul Bamberg, de Wamsee ; la photographie que m'en avait donné Graf von Klinkhoestroem, en a été présentée par moi au Congrès d'Avignon. Celui-ci a publié aussi des photographies de bocks à bière et de statuettes représentant des sourciers.

Quant à la *Caricature*, elle a trouvé un beau champ à exploiter : ici un sourcier, au milieu d'une inondation, plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture, lève sa baguette pour savoir s'il y a de l'eau ; ailleurs un baguettisant est arrêté à la devanture d'une épicerie, et explore les aliments exposés pour savoir ceux qui lui conviennent...

Il nous reste à considérer les applications de l'Art du sourcier devant la Foi et devant la Loi, c'est-à-dire devant la Religion et devant le Droit Civil.

1. *Revue Internationale de Radiesthésie*, juillet 1946, Bruxelles.

L'emploi de la baguette et du pendule a connu de multiples vicissitudes dans les diverses religions. Comme nous l'avons vu, le *lituus* était employé officiellement par les augures Etrusques et les premiers Romains : la baguette et le pendule sont utilisés dans certaines cérémonies religieuses d'Extrême-Orient avec invocations ou évocations et avec usage de parfums. La baguette dite divinatoire a été interdite par Luther en 1518. Elle a été interdite dans certains diocèses, en particulier par l'ancien *Rituel* du Diocèse de Toulon.



FIG. 56. — *La Radiesthésie devant la caricature.*

D'après un dessin publié par *Le Journal*, le 23 mai 1936
(Dessin de 16 × 18 centimètres).

Elle a été condamnée, au *xvii^e* siècle, par de nombreuses autorités ecclésiastiques catholiques. L'abbé Mermet a fait de l'ironie, en écrivant : « En Radiesthésie, les uns trouvent des objets, les autres découvrent des explications. C'est bien plus commode ». Il paraît qu'autrefois il n'était pas si commode de trouver des explications, car des Révérends Pères n'en trouvant pas n'hésitaient pas à faire intervenir l'action du Diable, explication habituelle chez eux pour tout ce qu'ils ne comprenaient pas. Ils croyaient prouver leur interprétation, parce que quelques sourciers ayant été exorcisés avaient perdu leur pouvoir, par suite de l'inhibition réflexe due à la suggestion. Cependant une sourcière, poussée par sa famille à reprendre

son travail de prospection, avait vu revenir son « don » ou son pouvoir. Pour retrouver de tels exorcismes il ne faut pas remonter très haut dans le passé ; Armand Viré a rappelé l'histoire savoureuse de Gabriel de Mortillet, qui prend place au XIX^e siècle.

Gabriel de Mortillet, le célèbre préhistorien, qui a vécu de 1821 à 1898, est un peu moins connu comme sourcier. Sa faculté se révéla dès l'enfance : Elève des Jésuites de Chambéry, il découvre une belle source sous la cuisine. « La source que je leur trouvai, écrit-il, me valut une petite image et leur bénédiction »...

L'évêque de Chambéry lui fait chercher avec succès des sources dans plusieurs couvents. Un peu plus tard, pris de scrupules tardifs, les Jésuites l'exorcisent. La Baguette continue à lui tourner entre les mains. Heureusement qu'il croyait l'effet de sa baguette naturel, sans quoi la suggestion de l'exorcisme lui eût enlevé ses moyens et les Jésuites eussent pu crier : Au Diable, tout en bénéficiant des eaux fournies par la diabolique baguette magique. Comme la baguette continuait à tourner entre ses mains : « Maintenant, lui dit le Père Boulogne, enchanté du résultat, vous pouvez chercher l'eau en toute sûreté de conscience ». Et il continua ... notons que ses prix étaient très modestes : d'après ses notes manuscrites, le prix de la prospection était de 25 francs plus les frais de déplacement...

Actuellement l'interdiction religieuse n'est plus en cause devant les autorités ecclésiastiques ; seul, un profane, le Dr Rendu, de Lyon, a examiné, en 1935, « les dangers de la Radiesthésie au point de vue religieux et médical ».

De nombreux prêtres pratiquent l'Art du sourcier : en 1932, Henry de France déclarait qu'il comptait 50 prêtres parmi les abonnés de sa revue *La Chronique du Sourcier*, et, d'après M. Frammery, parmi les sourciers il y aurait 60 % de prêtres.

En 1932, le R. P. jésuite Gairal de Sérézin a fait une conférence, à Lyon, sous l'égide des Facultés catholiques et sous la présidence effective de Mgr Lavalée, recteur des Facultés catholiques de Lyon, sur « La prospection de l'eau à distance sur plan¹ ».

La Voix du Colon annonçait qu'en 1933, des études de Radiesthésie avaient été faites en Tunisie, chez le Bey, en présence d'Evêques.

En 1936, dans leur numéro d'avril, *Les Informations paroissiennes de Saint-Pierre de Neuilly* annonçaient pour les 6 et 7 mai une vente de Charité au profit des œuvres de la paroisse et la création d'un comptoir d'Instruments de Radiesthésie. Elles annonçaient aussi une conférence sur la question par un pharmacien, M. Lesourd. Le Comptoir fut tenu par M^{me} Hélène Kernel, qui avait assisté à divers congrès de Radiesthésie, comme reporter de plusieurs journaux et, en particulier, de *La Croix*.

En mai 1935, la bénédiction du Pape a été transmise à l'Association amicale des Radiesthésistes, par Mgr Eugène Tisserand, Pro-Préfet de la Bibliothèque du Vatican (Mermet).

Une seule restriction a été imposée aux Ecclésiastiques : il leur a été rappelé l'interdiction de faire de la Médecine, ceci conformément au Canon 139 du Code de Droit canonique.

Les vues de l'Eglise sont plus larges qu'autrefois, celle-ci commence

1, *Le Nouvelliste de Lyon*, 23 janvier 1932,

à tenir compte des progrès de nos connaissances. Dans son livre *Thérapeutique et Téléradiesthésie*, M. Delteil (pseudonyme d'un ecclésiastique) applique aux recherches faites au pendule ou à la baguette, ce qu'a écrit le Cardinal Lépiciér, à propos du spiritisme ou de l'Occultisme :

« Nous ne devons pas oublier combien sont merveilleuses les forces du vaste univers étalé à nos yeux, et combien est grande cette partie du domaine de l'énergie humaine qui n'a pas encore été explorée. En réalité ces forces et cette énergie sont si grandes qu'il serait antiscientifique d'avoir toujours recours à l'action d'agents invisibles et spirituels pour expliquer tous ces phénomènes. Nous pouvons soutenir avec vérité que quelques-uns au moins des phénomènes attribués au spiritisme peuvent très bien être mis au compte des forces latentes et encore inexplorées de la nature ¹ ».

La position du sourcier devant la Loi varie suivant les pays ; elle a été traitée pour la France ou la Belgique par divers auteurs : Maître Brouard, avocat de Paris et radiesthésiste, a présenté un premier rapport au Congrès de Paris de 1933, sur « la position juridique du sourcier » et un second au Congrès de Liège de 1939, en collaboration avec Maître Dessart, avocat belge, sous le titre « Radiesthésie et Droit ». Le Dr Foveau de Courmelles, qui était aussi licencié ès Sciences et licencié en Droit, sous le titre « La radiesthésie devant la Loi », a publié dans *Le Courrier Médical* du 25 juin 1935, un article dans lequel il examine les diverses situations dans lesquelles peuvent se trouver les radiesthésistes, suivant qu'ils font de la prospection et des recherches diverses d'une part ou qu'ils pratiquent la médecine, d'autre part.

Le motif pour lequel des radiesthésistes ont été appelés le plus souvent devant les Tribunaux, en Belgique, en France et en Suisse paraît avoir été l'exercice de médecine illégale. La question ne semble pas s'être posée en Angleterre, où l'exercice de la Médecine est libre jusqu'à un certain point.

La Côte d'Azur Médicale, en 1935 (p. 65), signalait que des radiesthésistes belges avaient été poursuivis pour médecine illégale.

En Suisse, l'abbé Mermet a été appelé devant les Tribunaux sous la même inculpation.

En France le frère Padey l'a été également et *Le Courrier Médical* du 30 janvier 1938 signalait : Un ingénieur de Metz a été condamné à 16 francs d'amende pour avoir fait des diagnostics et, à Alger, un radiesthésiste non médecin l'a été à cent francs d'amende.

En 1933, le Dr Foveau de Courmelles avait repris la question de la médecine illégale exercée par un radiesthésiste et reproduit un article spirituel de la Fouchardièrè ².

C'était la période où de nombreux radiesthésistes, surtout des prêtres, portaient des diagnostics et établissaient des traitements ; en 1935, dans *Candide*, le Dr Charles Fiessinger rappelait qu'il était plus prudent aux prêtres de ne pas s'engager dans la pratique médi-

1. Cardinal LÉPICIER, *Le Monde invisible*, Desclée de Brouwer et C^{ie}, Paris (cité par Delteil).

2. Justice et Médecine, *Le Courrier Médical*, *La Côte d'Azur Médicale*, 1933, pp. 177-178.

cale et c'est vers cette époque que l'autorité ecclésiastique a rappelé aux prêtres que l'article 139 du Code de Droit canonique leur interdit la pratique de la Médecine.

En France on discutait encore si le fait de porter un diagnostic constituait l'exercice de la médecine illégale, alors que la Loi ne visait que le « traitement », mais depuis 1940 il n'y a plus doute : le diagnostic est considéré comme faisant partie de la médecine.

Une autre question s'est posée : « Le médecin peut-il recourir à la radiesthésie ? » Il en a été traité par le D^r Foveau de Courmelles dans la *Gazette des Hôpitaux* du 13 septembre 1933. Elle est revenue sous une autre forme et *Le Siècle Médical* du 1^{re} février 1944 publie un article intitulé : « Le traitement radiesthésique est-il une escroquerie ? »

« Des médecins utilisent aujourd'hui le diagnostic par le pendule et le traitement par les « syntonisants » (plomb, cuivre, magnésium, etc.). Sont-ils des *escrocs* de leurs malades ? L'un d'eux avait été condamné en première instance pour escroquerie : M. le D^r Georges d'Heucqueville et Maître Kal ont étudié ses procédés et l'ont assisté devant la Cour d'Appel, qui l'a acquitté. Dans une communication faite à la Société de Médecine légale, ils ont exposé leurs conclusions.

« *Traiter par la radiesthésie n'est pas une escroquerie pour un médecin.* »

« Si, malgré des résultats remarquables, la radiesthésie n'a encore jamais fait ses preuves scientifiques, on ne saurait mettre en doute la bonne foi d'un médecin qui applique un traitement nouveau.

« La jurisprudence s'est toujours montrée libérale pour les novateurs en médecine ».

Quant aux radiesthésistes non médecins qui ont cru reconnaître une lésion ou une maladie chez un membre de leur famille ou chez un de leurs amis, ils ne doivent pas énoncer de diagnostic ; ils peuvent imiter certains sourciers, qui, comme je l'ai signalé précédemment, se contentent de donner au sujet gracieusement le conseil de consulter son médecin, en appelant son attention plus particulièrement sur tel point.

Revenons maintenant aux cas où il s'agit de prospections : un sourcier a été appelé en consultation par un propriétaire, il a prospecté et donné le conseil de choisir tel ou tel point pour le forage ou le creusage du puits ; il a donné des estimations approximatives sur la profondeur et le débit. Le propriétaire fait exécuter le travail et n'a pas satisfaction sur un ou plusieurs points, il poursuit le sourcier en justice. J'ai connu deux cas de ce genre, et dans l'un il s'agissait d'un prêtre que je n'ai jamais vu, qui me demandait des renseignements en vue de faciliter le travail de son avocat. Dans les deux cas le prospecteur a été acquitté ; il a été considéré comme se trouvant dans la même situation qu'un médecin ou un avocat qui donne une consultation : « Conseiller n'est pas payeur », d'après le proverbe.

Il en irait sans doute autrement s'il avait *garanti* le débit. Il y a des sourciers prospecteurs, le plus souvent doublés de foreurs, qui sont, en même temps, des entrepreneurs, comme l'était Grisez, comme le sont l'abbé Lambert et M. Laugier.

Voici la façon de procéder de ce dernier sourcier radiotelluriste, qui est, en même temps, ingénieur-foreur. Un client lui demande

d'établir un puits sur sa propriété ; M. Laugier prospecte rapidement et donne le conseil de forer en tel ou tel point. Il arrive que le propriétaire, pour sa commodité, voudrait le forage ou le puits en un autre point bien déterminé, où M. Laugier ne trouve pas la réaction de l'eau. Celui-ci lui dit qu'il veut bien lui faire un forage à tant le mètre, mais qu'il n'y aura pas d'eau. Le propriétaire accepte un des points indiqués par le prospecteur, mais veut que celui-ci lui fasse le forage ou le creusage à forfait et lui garantisse un débit minimum de tant de litres-minutes. Il déclare ne vouloir rien payer, s'il n'a pas cette quantité. Le prospecteur sourcier étudie le terrain, estime la profondeur et le débit et, s'il croit pouvoir accepter les risques du forfait, il dit : « Bien, c'est entendu » et signe le contrat ; toutefois il ajoute : « Si je n'ai pas la quantité voulue, vous ne paierez rien, mais je comblerai le puits ou le forage ».

Quelquefois le propriétaire se contenterait à la rigueur d'une quantité moindre que celle demandée et garantie, et, alors, il propose une combinaison :

« Non, vous ne comblerez pas le puits ou le forage. Je pourrai utiliser le peu d'eau trouvée, mais je vous paierai en moins, tant par litre d'eau au-dessous de « la quantité garantie ».

— « Parfait, dit le foreur, mais, par contre, vous paierez la même somme en supplément par litre d'eau minute qu'il y aura en plus de la quantité garantie ».

J'ai vu cette combinaison acceptée par un propriétaire.

Le foreur eut à faire un forage de 80 mètres. La quantité d'eau fournie fut très supérieure à celle qui était garantie et le propriétaire en eût été ravi, ... si ce supplément d'eau ne l'avait obligé à payer un supplément de trente mille francs au sourcier foreur. Il rechigna bien un peu, mais recula devant un procès éventuel, qu'il eût certainement perdu, car le contrat était bien régulier.

En cas de forfait avec quantité minima garantie, le sourcier foreur est obligé d'augmenter les prix, pour couvrir les risques d'erreur, quelle que soit l'exactitude habituelle de ses estimations. Quand il s'agit d'une prospection ordinaire sans garantie, il est bon pour le sourcier de se faire payer d'avance ou à la remise de son rapport. Certains sourciers ont adopté un autre système ; dans le Midi un d'eux, avant la guerre de 1914, pour une prospection d'eau faisait payer un quart avant et trois quarts lorsque l'eau était mise à jour (par exemple mille francs, puis trois mille francs). Il est scabreux de faire payer une première somme à la prospection et de faire compléter à une somme plus ou moins élevée suivant le débit obtenu : il y a là une source de discussions et de procès, avec expertises onéreuses, car certains propriétaires peuvent avoir tendance à discuter le débit et à le minimiser.

Des difficultés analogues se présentent pour la prospection minière : une compagnie du Pérou m'avait demandé d'aller au Pérou pour y faire des prospections, en partie en avion. Ne pouvant y aller, je l'avais mise en relation avec un ingénieur qui pratique l'Art du sourcier : on lui a offert les frais de voyage et de séjour plus une participation aux bénéfices ; mais, lui, à juste raison, a demandé, en dehors des frais de voyage et de séjour, non pas une participation aux bénéfices, qui peuvent être dissimulés ou discutables, mais une

somme déterminée par tonne de minerai extrait ; les pourparlers en sont restés là.

Il existe d'autres combinaisons complexes : en 1928, une compagnie qui se formait à cette intention m'a fait demander ma collaboration pour mettre en valeur des terrains du Chili. Il existe dans ce pays, pris entre la Cordillère et la mer, des zones très fertiles là où il y a de petits filets d'eau, mais, entre celles-ci, des zones où on ne peut faire de la culture faute d'eau. Les nuages crèvent sur la Cordillère et il ne pleut presque pas sur ces zones incultes. Cependant une partie des eaux tombant sur la Cordillère pénètrent dans le sol et doivent aller à la mer par des courants souterrains. On offrait à cette compagnie d'abord le tiers, puis en acceptait de donner la moitié des terrains qu'elle mettrait en valeur par des forages. La Compagnie m'offrait de me rétrocéder la moitié de sa part, soit le quart du total, si j'acceptais d'aller prospecter et surveiller les forages ou creusages de puits.

Etant alors un peu souffrant et ne voulant pas abandonner ma famille, ma clientèle chirurgicale et mes travaux, je ne pus accepter cette offre. Je ne sais ce qu'il est advenu de ce projet fort intéressant.

Qu'il s'agisse d'une mine ou de captation d'eau importante, il est préférable de se faire régler sa prospection, de ne pas accepter le paiement en actions de la société, qui entreprend les travaux, et, si on accepte des actions, de ne pas entrer dans le Conseil d'Administration sous aucun prétexte. Le sourcier n'est généralement pas préparé à assumer de telles fonctions et il peut se trouver lié ou compromis par des irrégularités d'autres administrateurs...

Il y a encore une question qui peut intéresser des sourciers, celle de la recherche de *trésors*. D'après la loi il y a partage du trésor entre le propriétaire du sol et celui qui a fait la découverte. Ceci s'applique en cas de découverte occasionnelle.

Mais, si un sourcier a découvert un trésor, il peut s'arranger avec le propriétaire sur les conditions du partage du trésor dont il lui indiquera ensuite l'emplacement et en possession duquel il le mettra.

Par contre, sauf clauses particulières, le sourcier qui a été appelé par un propriétaire pour rechercher un trésor est considéré comme l'employé du propriétaire et n'a droit à rien légalement.

De même, le propriétaire doit prévenir les ouvriers qui font les fouilles du but déterminé dans lequel il fait faire ces fouilles, s'il ne veut pas être exposé à partager le trésor avec eux, comme s'ils l'avaient découvert par hasard.

CHAPITRE XII

CONCLUSIONS

Le phénomène du sourcier existe.

Son étude est rendue difficile parce qu'on se trouve pris entre les négateurs *a priori*, qui n'ont jamais expérimenté et traitent de la question avec cet air d'autorité que seule confère l'incompétence, d'une part, et d'autre part les néophytes qui veulent en faire une application exagérée, en l'expliquant par la dernière théorie scientifique éphémère à la mode et en employant des termes techniques à contre-sens.

Pour ceux qui tiennent à une théorie, il apparaît qu'il s'agit de réactions réflexes de l'organisme considéré comme un oscillateur-résonateur et que baguette ou pendule servent à amplifier les mouvements réflexes involontaires et souvent inconscients de l'opérateur.

Ces mouvements sont provoqués, en dehors de la suggestion, par des influences extérieures, que décèlent de mieux en mieux des appareils de Physique récents. D'après M. Gachot, « pour toute réaction réelle sur le terrain, l'hypothèse d'une ionisation de l'air au voisinage immédiat des substances raddomanciennes pourrait servir de base pour une étude physique sérieuse de base du phénomène ».

Mais ce n'est plus une *hypothèse* : sur les points où réagit le sourcier, des électromètres et d'autres appareils ont permis de contrôler la présence de l'ionisation.

Toutefois il s'agit là d'une manifestation générale d'une influence électro-magnétique insuffisante pour expliquer la possibilité d'identification d'un corps. Il faut faire aussi intervenir des manifestations électro-magnétiques ou radiations spécifiques des corps, qui ne seraient que des groupements de centres énergétiques ; le sourcier peut dire que pour lui : « Toute radie ».

M. Gachot, après avoir donné sa théorie de l'ionisation pour les réactions réelles sur le terrain, ajoute : « La prospection sur plans et sur photographies manque de fondement scientifique et logique ».

Il faudrait d'abord faire, sans doute, une distinction entre le simple plan et la photographie, qui a pu enregistrer des radiations du sol ou de l'objet photographié.

D'autre part, parce qu'une méthode ou un procédé « manque de fondement scientifique et de logique », ce n'est pas une raison pour ne pas l'étudier : beaucoup de découvertes paraissaient à leur époque

antiscientifiques et illogiques : mentionnons, entre autres, le téléphone, le phonographe, la dynamo.

M. Gachot écrit encore : « S'il y avait dans ce domaine des résultats dépassant le cadre du hasard et des pseudo-succès, ces résultats ne dépendraient en rien de l'emploi du pendule ni de la baguette, mais plutôt d'une faculté mystérieuse, privilège de certaines personnes ».

Mais, pour le sourcier ordinaire, comme nous l'avons vu, la baguette et le pendule ne jouent que le rôle d'amplificateurs des mouvements réflexes ; il pourrait en être de même chez les « téléradiesthésistes », et si leur faculté existe, si elle est « mystérieuse », ce n'est pas une raison pour ne pas l'étudier : pour le moment elle se rattacherait à la métapsychique, laquelle est appelée elle-même à s'incorporer plus tard à la Physique.

En attendant il est utile, pour ne pas compliquer l'étude de la question, de séparer nettement les sourciers radiotelluristes ou sourciers ordinaires, des téléradiesthésistes qui opèrent sur plan ou par « fluide d'intention » ou interrogation.

M. G. Barbarin se montre très large d'esprit dans ses conclusions. « Il nous semble, et à beaucoup d'esprits critiques également, que la radiesthésie sera un jour *scientifiquement* explicable, non point par les lois chaque jour plus vacillantes des mathématiques et de la Physique *actuelle*, mais par les formules des mathématiques et de la Physique de demain ¹ ».

Dans son livre *L'Avenir fantastique*, paru en 1942, M. Pierre Devaux, ancien élève de Polytechnique, traite de la radiesthésie, en examinant ce que nous réserve la *science de demain*.

Le lieutenant-colonel Correnson conclut son enquête sur la radiesthésie, publiée dans la *Revue du Génie militaire* de juin 1935 : « Derrière le voile, dont un coin vient de se soulever, les mystères qu'il s'agit de percer apparaissent en grand nombre à chaque pas. Il n'en résulte, pour les chercheurs et les curieux, qu'un intérêt perpétuellement accru. Il semble donc que les physiciens, les chimistes, les biologistes, les médecins, etc., vont pouvoir pénétrer dans un domaine où ils exerceront pendant longtemps leur patience et leur talent d'investigation ».

Sans nous laisser arrêter ou intimider par les criaileries de négateurs fanatiques incompetents, sans nous laisser entraîner trop vite par le zèle des néophytes illuminés ou, tout au moins, imprudents, utilisons l'Art du sourcier partout où il donne des résultats pratiques, tout en continuant à l'étudier froidement comme tout autre art ou toute autre science.

1. C. BARBARIN, *Qu'est-ce que la Radiesthésie ?*, p. 12.

APPENDICE

Pendant que ce livre était à l'impression de nouveaux travaux ont paru, des sociétés d'études se sont réorganisées ou créées.

Parmi les ouvrages nouveaux il y a lieu de mentionner celui de Charlotaux et Dohet, qui ne manquera pas de provoquer diverses réactions chez des radiesthésistes et sourciers.

Pendant une longue captivité en Allemagne, les auteurs ont eu le loisir de se livrer à de multiples expériences sur la « radiesthésie physique ». Quoiqu'il ait pu trouver au pendule, quatre ans à l'avance, la date précise de la fin de la guerre, le capitaine Charlotaux laisse ici de côté et met à part la téléradiesthésie, la rhabdomancie et la divination par le pendule, baptisée « crémastomancie » par le Pr Guinchamp et appelée « écrémoscopie » par les anciens. Il rattache à la voyance la téléradiesthésie et ses filiales.

Les auteurs partent de zéro pour étudier les agents physiques pouvant intervenir dans la radiesthésie.

Il y a longtemps que M. Duvermy avait écrit que les mouvements du pendule étaient dus à de légers mouvements réflexes involontaires et inconscients de l'opérateur, « qu'on pourrait cinématographier ».

Les auteurs ont réalisé l'expérience, en faisant tenir devant deux panneaux quadrillés un pendule sur le fil duquel était une perle de verre au contact des extrémités des doigts tenant ce fil et en cinématographiant les mouvements du pendulisant. Le pendule est mis en marche par des mouvements involontaires imprimés à son point d'attache.

Comme contrôle ils ont pu constater qu'un pendule dont le point d'attache est immobile n'entre pas en mouvement, confirmant ainsi les expériences multiples que j'avais fait faire au Congrès international d'Avignon, en 1932 (pages 123-127).

Les auteurs n'admettent pas la « polarité humaine » et un critique, L. Chouteau, les approuve ainsi dans la *Revue internationale de Radiesthésie* du 2^e trimestre 1947 :

« Le procès de la polarité humaine en radiesthésie qui se termine par une condamnation sans appel de cette erreur tenace et pernicieuse, n'est pas un des chapitres les moins utiles de ce livre courageux qui déboulonne de leur piédestal tant de fausses divinités que l'on a jusqu'alors adorées par routine... »

Le sens de rotation du pendule sur tel ou tel corps serait dû à une suggestion, donnée par l'instructeur. Le rôle de la suggestion est indéniable dans les façons de réagir d'un radiesthésiste et nous avons vu que l'éducation des réflexes a son intérêt.

Mais, pour nier la polarité les auteurs ne visent que les données d'appareils de physique, en particulier l'absence d'un courant électrique entre les deux mains.

Comme je l'ai indiqué au Congrès international d'Avignon, en 1932, et comme je l'ai répété ici (page 24), j'ai toujours conseillé d'utiliser des appareils de physique pour contrôler et mesurer les phénomènes du sourcier chaque fois qu'on le peut.

Toutefois il est des « influences » pour lesquelles aucun appareil de physique inventé jusqu'ici n'a la sensibilité de nos réflexes utilisés comme détecteurs d'énergie.

D'ailleurs ici il ne s'agit pas d'une « polarité » *électrique* ; il s'agit d'une polarité qu'on pourrait appeler *magnétique*.

Rappels diverses expériences exposées pages 142-143 : si on approche du creux de l'estomac (région épigastrique) d'un sujet placé debout sur des plaques d'aluminium « mises à la terre » et orienté face à l'ouest, les extrémités des doigts de la main *droite* d'un homme normal, il ne se produit aucune réaction. Si on approche à cinq centimètres, les extrémités des doigts de la main *gauche*, il se produit une modification de la matité de l'estomac, en rapport avec une contraction, pouvant être contrôlée par un manomètre relié à un ballonnet intra stomacal. Mais si, en même temps on approche le pôle positif d'un barreau aimanté, la réaction ne se produit pas. Elle ne se produit pas non plus si, au lieu des doigts on présente le pôle négatif d'un autre barreau aimanté de même puissance que le premier. Donc la main gauche s'est comportée comme le pôle négatif d'un barreau aimanté. Ces réactions sont inverses chez la femme normale.

En approchant un pôle d'un barreau aimanté du pneumogastrique, dans la région carotidienne du cou, l'effet sur les pulsations cardiaques est inverse à droite de ce qu'il est à gauche.

Faut-il rappeler l'expérience faite au Congrès d'Avignon : la résistance d'un sujet placé face au Nord, à un courant électrique est modifiée par le pôle négatif d'un barreau aimanté et modifiée de la même façon par l'approche des extrémités digitales de ma main gauche, alors que ma main droite est sans action (page 143).

Quant à la polarité des corps, elle est mise en évidence, en annulant ou renforçant leur effet sur les réflexes détecteurs d'énergie, et, comme nous l'avons vu, (pages 306-307), suivant que leur énergie est neutralisée par le pôle négatif, par le pôle positif, ou par les deux pôles, cette forme d'énergie est dite positive, négative ou neutre ; enfin il est une autre forme d'énergie qui n'est modifiée ni par un pôle ni par l'autre : Abrams l'appelait « positive et négative » (+ et —), ce que j'ai trouvé illogique, c'est pourquoi j'ai employé le terme « *amphipolaire* ».

Pour les auteurs la baguette se relève ou s'abaisse suivant que l'opérateur la tient plus ou moins inclinée.

Il y a des réactions qui ne s'expliquent guère ainsi : pour les « *polaristes* » je suis considéré comme positif de la main droite et négatif de la main gauche (ce que confirme l'expérience d'Avignon citée précédemment). Je tiens ma baguette ou horizontale ou relevée entre 35 et 45 degrés, sans y attacher grande importance. Quand j'aborde la rive d'un courant d'eau, au moment où la tête de mon premier

métatarsien gauche atteint la ligne de la rive, ma baguette se relève ; pendant que je suis sur le courant elle tourne complètement en remontant ; mais, quand le même point de mon pied se trouve dépasser l'autre rive, brusquement elle tourne en sens inverse, et j'éprouve une sensation assez désagréable au pli du coude, près de l'insertion du biceps. Mon réflexe a changé. Si je prospecte sur de l'eau fortement radioactive, comme il m'est arrivé, en particulier avec Lucien Marcel, pour le terrain où a été creusée la source Rose-de-Noël, de Carqueirane (qui, d'après les analyses de M. Lepape, au Collège de France, contient du Radium en dissolution), et, avec M. Larvaron, pour l'étude du terrain où a été mise à jour la source radioactive Hébé, ma baguette se relève, puis s'abaisse alternativement avec vitesse mais ne tourne pas complètement.

Les auteurs étudient d'une façon fort intéressante les changements d'ionisation ou de pesanteur pouvant exister là où le sourcier réagit. Mais ces éléments sont insuffisants pour expliquer la détermination de la nature de l'eau ou du minéral. Il faut bien admettre une influence spécifique, qu'on peut appeler et qu'on appelle « radiation spécifique », car toute influence qui se fait sentir autour d'un corps peut être comparée à des rayons partant de ce corps et s'appeler radiation.

Quoi qu'il en soit, le livre courageux de Charloteaux et Dohet, fruit de longues années d'études faites sans parti pris, est fort intéressant et fort utile, parce qu'il précise ce qui, en l'état provisoire de la science officielle, peut être contrôlé dans les phénomènes du sourcier par des appareils de la Physique actuelle. Le reste peut et doit être étudié avec attention et prudence ; une partie entrera peut-être dans la Physique élargie de l'avenir.

Pendant la guerre la plupart des associations de sourciers sont restées en sommeil ou ont travaillé dans la clandestinité.

Peu à peu les anciennes associations reprennent vie et il s'en crée de nouvelles. Contentons-nous de citer les principales.

En Angleterre *The British Society of Dowisers*, fondée le 4 mars 1933, compte 500 adhérents ; son Président est toujours le Colonel Bell, et son siège social : York House, Portugal street, London, W. C. 2. Elle publie toujours son journal, dans lequel elle a donné récemment des études sur diverses radiations.

En Belgique il y a de nombreuses sociétés : Il y a d'abord le *Centre international d'étude scientifique de la Radiesthésie*, dont le Président est, en 1947, M. Discry, Houssonloge, par Aywaille.

Notons ensuite : *L'Académie des Sciences radiesthésiques de Belgique* ; *Le Cercle d'Etude radiesthésique de Bruxelles*, dont le Président est M. V. Mertens ; *Le Cercle d'études radiesthésiques d'Anvers*, 78, avenue Bacchus Borgerhout-Anvers.

La Revue internationale de Radiesthésie, 322, avenue de Tervueren, Bruxelles, est l'organe officiel du Centre international d'étude scientifique de la radiesthésie ; elle paraît chaque trimestre avec 130 à 140 pages, sur beau papier. D'autre part M. Servranx, 11, rue Fossé-au-Loup, Bruxelles, publie *La Radiesthésie pour tous*.

En France, l'*Association des Amis de la Radiesthésie*, qui comptait environ deux mille membres avant la guerre de 1939-45, s'est reconstituée ; elle a tenu une assemblée le 23 février 1946, elle publie son

Bulletin ; elle a élu comme Président Maître Brouard ; dans le Bureau figurent M. Lesourd, M. Mellin et le D^r Andrée Besson ; celle-ci est par ailleurs l'animatrice et la secrétaire du *Comité international d'étude des radiations et ambiances nocives* et du III^e Congrès international de Radiesthésie biologique tenu à Paris en fin septembre 1947.

L'Association française de Radiotelluristes, *sourciers et puisatiers*, dont le siège social est 4, place d'Iéna, à Toulon, n'a pas encore repris toute son activité ; ses membres avaient été dispersés par la guerre surtout en 1944 ; son Président, M. Lucien Marcel, est mort en 1946 sa Revue *Radiotellurie* que dirigeait M. Portepan, a eu ses bureaux sinistrés ; mais sa section du Nord-Ouest paraît ne pas être restée inactive, son siège social est toujours chez M. Larvaron, 4, rue Thiers, à Rennes, et celui-ci a publié dans la *Revue internationale de Radiesthésie* en 1946 et 1947, d'intéressantes études sur la sélection des graines, la prospection minière, enfin les influences nocives.

A Marseille, M. Rocher, après le Congrès international de Radiotelluristes et sourciers d'Avignon, où il représentait l'Amicale des Radiophysiciens de France, fondée par Henri Mager, avait organisé à Marseille la Société de Radiesthésie de Provence, qui avait disparu pendant la guerre ; en fin 1946, il a repris ses conférences et reconstitué un groupe sous le titre *Centre d'études radiesthésiques et radiophysiques de Marseille et Provence*.

Divers autres groupements se reconstituent ou sont en formation. De plus il existe une Association professionnelle de sourciers et puisatiers.

En Italie une nouvelle revue est apparue, au mois de mars 1946, *Rivista italiana di Radiestesla*, sous la direction du D^r Enrico Vinci, Via in Parione 40, Roma. *Quaderni di Radiestesla* est édité par le Club de Radiesthésie de Catane. La revue *Metapsychica* est éditée à Milan par la Società Italiana di Metapsychica. La revue *Antologia del Pendule* est éditée à Viterbe.

En Suisse notons : à Genève, la *Société genevoise de Radiesthésie*, fondée par l'abbé Mermet en 1935, et dont le Président est M. Saxer ; la *Société Pro-Radiesthésie*, fondée en 1943 ; — à Bienne le *Club des Amis de la Radiesthésie*, fondé le 16 juin 1937, et une société de langue allemande, le *Pendel-Club*, fondée en 1946.

En Turquie le D^r Abravanel Aysoy, Professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara, contribue largement à faire connaître la Radiesthésie. En 1946, il a fait dans la Maison du peuple d'Ankara, une conférence dont le grand journal turc *Ulus* d'Ankara a donné un compte-rendu. Il y a cité des travaux de chercheurs français, en particulier de M. Larvaron et du D^r J. Regnault.

Nous ne pouvons mentionner les multiples articles intéressants publiés dans ces revues. Notons dans la *Revue internationale* (n^o du premier trimestre 1947), un article, dans lequel Paul de Parcevaux, de Buenos-Aires, traite du « Radar humain », en comparant le sourcier à un radar.

Dans le n^o du deuxième trimestre 1947 de cette même revue, M. Luc Lesourd, de Casablanca, publie deux notes intéressantes : *Recherche de courants d'eau importants en automobile* : si le prospecteur conduit lui-même son automobile, il ne peut pas facilement tenir la baguette fourchue de sourcier ; il lui suffirait de tenir le volant

de la main gauche et de tenir de la main droite un bâton posé sur le bord de la portière avant gauche. « Ce bâton se met à battre plus ou moins fortement et pendant un temps plus ou moins long suivant la largeur mouillée du courant ».

Il peut même supprimer le bâton ; c'est son bras droit qui s'agite en passant au dessus d'un courant.

Je rappelle qu'il serait cependant possible d'utiliser la baguette fourchue, tout en ayant une main libre pour tenir le volant ; il suffirait de tenir d'une main une des branches de la baguette et d'appuyer l'autre branche dans la poche supérieure du gilet.

D'autre part M. Luc Lesourd indique un procédé de « *téléradiesthésie sans pendule ni baguette* », (Méthode dite du crayon) : après avoir orienté le plan, il place la main au-dessus de ce plan « pour bien s'imprégner des radiations » ; il sent, au bout de quelques minutes, sa main s'agiter, pour prendre un mouvement de va et vient indiquant les principaux courants d'eau. Il prend alors un crayon et parcourt avec ce dernier le plan le plus lentement possible. « Lorsque vous arriverez près d'un courant d'eau, vous sentirez que votre crayon appuyé de plus en plus fort sur le papier pour finalement tracer un trait dans le sens du courant recherché ». Le frémissement plus ou moins fort dont la main est alors prise indiquerait l'importance du courant. On réunit les divers points ainsi repérés pour avoir le tracé du courant. La profondeur et le débit, ainsi que la remontée de l'eau s'estiment sur une figure représentant la coupe du terrain ou sur une échelle graduée. La qualité de l'eau est appréciée en utilisant des « témoins » ou échantillons d'eau.

Cette technique est fort intéressante ; elle se rapproche de celle employée par les spirites et en métapsychie pour avoir de l'écriture médiumnique. Il y aurait lieu d'utiliser le Oui-djà ou tablette pour écriture automatique afin de voir si on obtiendrait de tels tracés de courants.

Dans son livre *La Radiesthésie est-elle un outil de travail ?* un architecte-expert, M. Balland, un sceptique converti, dit combien il se défait, étant très au courant de la prestidigitation et de l'illusionisme, qu'il a pratiqués ou fait pratiquer sur un théâtre pendant la guerre. Par déformation professionnelle, il était d'une méfiance extrême :

« Tout peut être truqué pour des effets spectaculaires ; de là à penser que la radiesthésie est aussi un truquage, il n'y a qu'un pas. Mais des faits convaincants sont là... »

Il écrit d'autre part : « Séparément, la Radiesthésie peut être physique, psychique, auto-suggestion ou bluff. Mais si elle peut être l'un ou l'autre, elle peut être aussi l'un et l'autre... »

« Rester dans l'expectative, et contrôler ses résultats par tous les moyens ».

Quant à moi, j'ai toujours préconisé la prudence et les moyens de contrôle, ainsi que l'étude scientifique du phénomène du sourcier.

J'approuve M. Charlotaux, qui, dans le n° de mai 1947 de la revue belge *La Radiesthésie pour tous*, invite les radiesthésistes à s'adjoindre des savants pour créer des sociétés scientifiques qui étudieraient les phénomènes radiesthésiques.

Pic de la Mirandole, qui vécut de 1463 à 1494 et fut considéré comme l'homme le plus savant de son époque, n'attribuait pas le

phénomène du sourcier à des causes surnaturelles ; il pouvait le rattacher à la Magie, mais pour lui la Magie était « la partie la plus noble des sciences naturelles » et il ajoutait : « La nature fait d'une manière naturelle ce que le magicien fait par son art ».

Il affirma ne pas croire à la pierre philosophale, « mais on lui attribue un appareil pour la recherche de l'or, appareil d'une construction facile que complique toutefois la formule incompréhensible des ingrédients à placer dans une petite boule d'or ou d'argent qui devrait servir, lors des prospections minières, à indiquer par ses vibrations le gisement aurifère » ¹.

Nous voyons que les pendules creux remontent à une assez haute antiquité. La boule d'or pouvait servir de « témoin » ou syntonisateur pour des mines d'or, nous n'avons pas de précisions sur son contenu. Ce pouvait être un aimant. Nous avons vu que très tôt on plaçait des aimants sur les branches de la baguette. On en a mis récemment dans des pendules, comme ceux de Bovis et de Portepan ; Turenne place sur ses pendules des aiguilles aimantées orientables. Le révélateur Schumfell est muni d'une boussole.

J'ai vu M. Duvermy utiliser une boule d'or creuse, mais dans laquelle il ne plaçait rien.

J'ai un pendule, formant breloque de montre : il est en or, pèse 3 gr. 80 et a un centimètre de diamètre ; c'est une sorte de bijou de famille dont j'ignore l'ancienneté, il paraît presque sphérique ; il est constitué par deux hémisphères, qui lui donnent cette forme lorsqu'il est suspendu à son anneau ; mais quand on le retourne pour mettre cet anneau en bas, on voit l'hémisphère inférieur basculer pour rentrer dans l'hémisphère supérieur et laisser voir une aiguille aimantée formant boussole. L'espace compris entre cette boussole et la calotte de l'hémisphère supérieur n'est pas très grand, mais pourrait admettre un petit « témoin » ou syntonisateur d'un produit cherché.

Employer un pendule en or ne peut qu'embellir une méthode, mais, chez des sauvages, des pendules macabres ont été parfois utilisés. Pour les Australiens primitifs, toute mort non violente était le résultat d'un maléfice ; et c'était le devoir strict des parents du défunt de rechercher le sorcier homicide et de venger le mort. Les moyens de faire cette recherche variaient avec les tribus. Chez les Kurnai, les mains du mort coupées, desséchées et attachées par un cordon d'Opossum au cou de l'individu faisant la recherche, devaient le guider. Souvent aussi on se sert de ces mains comme de pendules explorateurs, qui, après interrogation convenable, s'agitent violemment dans un certain sens pour montrer la direction à suivre ².

Il y a encore un autre moyen de procéder :

Quelques hommes portent le corps du mort sur leurs épaules à travers le campement ; « les parents et amis suivent en nommant successivement tel ou tel ; aussitôt que le nom de l'assassin (ou de celui qui est présumé tel) est prononcé, le mort donne une secousse à ses porteurs » ³ ou, plus exactement, les porteurs ont un mouvement involontaire.

1. L. de GÉRIN-RICARD, *Histoire de l'Occultisme*, Payot, Paris, 1947, p. 179.

2. J. REGNAULT, *La Sorcellerie*, 2^e édition, Amédée Legrand, Paris, p. 32.

3. WOODS, *Native tribes of south Australia*, p. 37.

BIBLIOGRAPHIE

- ABELSPIEZ (J. F.-Carl), ingénieur des Mines. *Le courant d'affinité du rayonnement atomique et l'isolement du rayonnement atomique externe*. Plaquette in-8° de 8 pages, en allemand. Santiago de Cuba, 1930, sans indication d'éditeur.
- ABRAMS (D^r Albert). *New concepts et Physico-Clinical Medicine*.
- ABRAVANEL AYSOY (P^r D^r Samuel), professeur à la Faculté vétérinaire d'Ankara. Gebelik ve Ceninin cinsiyetin Teshisi (Radiesthésie appliquée au diagnostic de la gestation et du sexe du fœtus ; travail dédié au D^r P^r Jules Regnault) ; Ankara, Köy Hocasima-thaasi, 1935. — Articles dans *La Côte d'azur médicale* : Peut-on faire le diagnostic différentiel de la tuberculose et de l'échinococose des bœufs par ma méthode de la radiesthésie clinique ? mai 1935. Diagnostic séro-radiesthésique de la gestation et du sexe du fœtus, juillet 1935. — Diagnostic séro-radiesthésique (méthode du D^r S. Abravanel Aysoy), juillet 1936. — Diagnostic sero-chromo-radiesthésiste, décembre 1936.
- AYSOY (P^r D^r S.). Le radio-syntonisateur ; *Revue internationale de Radiesthésie*, Bruxelles, juillet 1946.
- ADAM (Michel) et GIVELET. *La vie et les ondes*, 298 p. ; Etienne Chiron, Paris, 1936.
- AGRICOLA. *De re metallica*, Bâle, 1569.
- AMMIEN (Marcellin). *Lib. XXIX*, cap. 1.
- AMELINE (D^r M.). *La radiesthésie devant la Physique*, A. Costes, Paris, 1937.
- AMORETTI. *Rabdomancie*, 1806 (?)
- Annuaire des ondes radiantes* 1938-39, publié sous la direction de Philippe André ; Oran, édition Africa, Lostange-Meyssac (Corrèze), 42 p. consacrées à la science des sourciers.)
- ANTOINE (Pierre), ingénieur des Ponts et Chaussées. Un phénomène de flambement d'arc : la baguette du sourcier ; *Le Génie Civil*, I, 10 septembre 1923.
- AUSCHER, Ingénieur des Arts et Manufactures, membre du Conseil supérieur d'Hygiène. *L'Art de découvrir les sources et de les capter*, 252 p. ; J.-B. Baillière et fils, Paris, 1930.
- AVELINE (D^r G.). *Les ondes microbiennes* (leur danger à distance ; immeubles malsains ; radiesthésie médicale), 62 p. ; Librairie médicale Marcel Vigne, Paris, 1935.
- BALLAND (E.), architecte. *La Radiesthésie est-elle un outil de travail ?* 120 pages ; Paris, 1946.

- BARBARIN (Georges). *Qu'est-ce que la Radiesthésie ?* ; 306 p. ; Plon, Paris, 1937.
- BARDONNET. *L'Univers-Organisme*, tome V. Para-psychologie, 648 pages, Librairie philosophique Vrin, Paris, 1930.
- BARTOLDI. Manuscrit de 1808 à la Bibliothèque municipale de Colmar.
- BARRETT (Sir William). Professeur à l'Université de Dublin et Th. BESTERMANN, *The Divining Rod*, Methuen, London, 1926.
- BAUDOUIN (Dr Marcel). La radiesthésie permet de trouver les êtres vivants ou morts, enfouis dans la terre, *Le Progrès médical*, févr. 1935. L'avenir de la radiesthésie en préhistoire, *La Côte d'Azur Médicale*, octobre 1935.
- BAUMBACH. *Les merveilles de la Radiesthésie à la portée de tous*. 60 pages; Paris, 1946.
- BÉASSE (Pierre). *La Radiesthésie physique* (Nouveaux procédés simples et rationnels), 192 pages ; Librairie du Progrès scientifique ; Grenoble (Isère), 1938. — *La Radiesthésie* (Méthode Physique), 238 p. ; 1939. — Voir : Correnson.
- BEAUSOLEIL (Baronne de). *La véritable déclaration des mines du royaume de France, 1632* (Voir : Martine de Bertereau).
- BENEDIKT (Moritz). *Ruten und Pendellehre*, A. Hartleben, Vienne, 1917.
- BÉREUX (Marcel), ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Téléradiesthéei. *Revue Je sais tout*, août 1935.
- BERTEREAU (Martine de). *La restitution de Pluton* (Recherches faites en France de 1602 à 1640) ; Hervé du Mesnil, Paris, 1640. (Voir : Beausoleil).
- BESSERVE. *Recherche des trésors*, 94 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937.
- BESSON (Dr Andrée). Relation d'un diagnostic difficile ; *Revue internationale de Radiesthésie* ; 2^e trimestre 1947, page 12.
- BESTERMAN. *Water Divining Rod : New Facts and Theories* ; Methuen, London, 1938 (Voir : Barrett).
- BEYER. *Gründlicher Unterricht vom Bergbau* ; Schneeberg, 1749.
- BLUM (Dr). *ABC de la Radiesthésie*, 140 p., 1940.
- BOCOILLON (P.). *Le Pain devant le Pendule*. 36 pages ; Paris, 1946.
- BOREY (Dr), de Lyon. Le pendule des sourciers et la maladie ; *Revue Métapsychique*, janvier-février et mars-avril 1933.
- BOSSET, Professeur à l'Université de Lausanne. *Essai de théorie du Pendule* ; Durville, Paris, 1926.
- BOST. *Radiesthésie divinatoire*, 62 p. ; éditions du Chariot, Paris, 1937.
- BOUDIN (Dr Paul). Association entre un radiesthésiste et un docteur en médecine. *Le Concours médical*, 17 mars, 1937.
- BOURDOUX (R. P.), ancien missionnaire au Matto-Grosso (Brésil), *Notions pratiques de radiesthésie pour les missionnaires* ; Casterman, Paris et Tournai, 1939 ; 3^e édition, 335 p. Maison de la radiesthésie. Paris, 1942.
- BOVIS (de Nice). *De la radiation de tous les corps décelée par le pendule paramagnétique A. B.*, 1930, et nouvelle édition de 63 p., 1936. *Notice du Biomètre Bovis*, 1933. *Essais de diagnostic médical*, 22 p. ; chez l'auteur, 15, rue Pertinax, Nice.

- BRARD (E.) et GORCEIX (Ch.). *Balance pendulaire de précision*, 2^e édition, 278 p. ; Librairie scientifique Paul Lechevalier, Paris, 1935.
- BRETON. *Traité pratique de Radiesthésie*, 192 p., Dunod, Paris, 1941.
- BRAUN (D^r J.). *The Pendulum in medical Diagnosis* (Conférence faite à Londres, le 2 décembre 1937) ; *Journal of the British Society of Dowsers*, march, 1938.
- BRAUN-FERNWALD (D^r Raoul), Vice-Président de l'internationaler Verein Wünschelrutenforscher. Divers articles ; dans *Zeitschrift für Wünschelruten forschung* : Ueber das Versagen des Wünschelrute (A propos des erreurs de la baguette du sourcier), janv., févr., mars, avril 1927. Einflusses von Strahlungen auf Ruten gaenger (Influence des radiations sur le baguettisant) ; mars 1928. — L'art de la baguette en divers pays (Italie, France, Hollande) dans la revue précitée en décembre 1931, et au Congrès d'Avignon, en 1932. Dans *Rassegna di science geofisiche e rabdiche*, Roma, n° 1, 1934 : Déviation et dissociation des formes d'énergie rabdique par un barreau aimanté (version française dans *La Côte d'Azur médicale* de 1934, p. 40. — Dans *La Côte d'Azur médicale* de 1936 : Grossesse et aptitude au maniement du pendule.
- BRICHE (de). *Le Pendule ou indication et examen d'un phénomène physiologique dépendant de la Volonté* ; Paris, 1838.
- BROCHENIN (G.). *Pendule et baguette des sourciers ; Traité de Radiesthésie et de téléradiesthésie* ; 334 p. ; Maison de la Radiesthésie, 1937. *Memento des rayons azimutaux*, 23 p.
- BROCHENIN. *Cadran des rayons azimutaux des Maladies* ; Maison de la Radiesthésie, Paris.
- BRUN (Paul). *Jeux de sourcier. Le sexe devant le pendule. L'aimant de bazar* ; 190 p. ; chez l'auteur, Saint-Génies-de-Malgoires (Gard), 1935.
- BUDGETT. *Local variations in a penetrating radiation and their connections with water divining*, 12 p. The British Society of Dowsers, London.
- Bulletin de l'Abbaye de Hambye*, n° 1, 72 p., chez M^e Potier, notaire, Hambye (Manche).
- CADÉOT (D^r vétérinaire Charles). Dans la *Revue de Pathologie comparée* : Fondements de la Radiesthésie, décembre 1934. La Radiotellurie et la pathologie ; Influence des failles et des diaclases sur les animaux, 1936.
- CALLIGARIS (P^r D^r). *Telepatia e radioonde cerebrali* ; 350 p. ; Ulrico Hoepli, editore, Milano (Italia), 1934. — *Le immagini dei vivi e dei morti richiamante delle loro opere*, 332, p. ; Istituto di edizioni accademiche, Udina (Italie), 1935. — *L'Univers représenté sur le corps de l'homme*, 318 p. ; Istituto delle edizioni accademiche ; Udina, 1937. — Dans *La Côte d'Azur médicale* de juillet 1937 : Le diagnostic radiesthésique précoce de la grossesse.
- CAPES (J. L.). Note sur la vitesse de transmission des réactions radiesthésiques ; *Comptes rendus du Congrès de Liège* de 1939, p. 142.
- CAPRON (André). *La Radiesthésie ou l'Art de devenir expert dans l'art de capter les ondes d'après la méthode de M. l'abbé Bouly*, 36 p. ; chez l'auteur, 20 bis, rue des Batelières, Clichy (S.-et-O.)

- CARRIÉ (Abbé). *Art de découvrir les sources par l'Electro-Magnétisme*, 1863.
- CASSIODORE, Ministre de Théodoric, roi des Ostrogoths. *Livre III, Lettre LIII*.
- CASTELLAN (D^r). *De la Chromothérapie* ; Thèse de Doctorat en médecine, Montpellier, 1925.
- CATHELIN (D^r F.). Les animaux avertisseurs ; *Revue de Cosmobiologie*, mars 1940 ; Nice, 24, rue Verdi.
- CHANTEMARGUE (M^{me}) et L. VINCENT. La radiesthésie devant le problème du pain ; *C. R. du Congrès de Liège de 1939*, p. 130.
- CHANTEREINE (Jacqueline) et D^r SAVOIRE. *Ondes et radiations humaines*, 126 p. ; O. Boem, Strasbourg, 1933.
- CAZZAMALI (Professeur de l'Université de Milan). Compte rendu du Congrès de Vérone ; ses théories : *Revue métapsychique*, Paris, septembre-octobre 1931.
- CHARLOTEAUX (Jean). Faisons le point ; Essai de synthèse ; *Revue internationale de Radiesthésie*, n° 2, 1946.
- CHARLOTEAUX (Jean). L'évolution de la Radiesthésie de 1939 à 1945. *Revue internationale de Radiesthésie*, n° 1, 1946.
- CHARLOTEAUX (lieutenant). Réalisations actuellement possibles en radiesthésie militaire ; *C. R. du Congrès de Liège 1939*, p. 249. *Traité de Radiesthésie Physique « en vingt leçons »*, 200 p., 1943.
- CHARLOTEAUX J. et A. DOHET. *Révélations sur la Radiesthésie*, 200 p. Editions de l'Alliance, Bruxelles et Paris, 1947.
- CHAUMERY (L.) et A. BELIZAL. *Traité expérimental de Physique radiesthésique* ; 200 p. ; Maison de la Radiesthésie, 1939.
- CHAVANON (D^r Paul). Articles dans *L'Homoéopathie moderne*, 1^{er} juillet 1933 ; 1^{er} mars 1934, et dans *La Côte d'Azur médicale* : Comment des incompetents risquent de ridiculiser les expérimentateurs sérieux, mars 1937 ; Lettre de l'U. S. I. C. (à propos des polémiques soulevées par l'Union des Ingénieurs Catholiques) : Il faut en finir..., avril 1937.
- CHEVREUL. Lettre à Ampère sur une classe particulière de mouvements musculaires ; *Revue des Deux-Mondes*, mai 1933.
- *De la baguette divinatoire, du pendule explorateur et des tables tournantes*, 258 p. ; Mallet-Bachelier, Paris, 1854.
- CHOUTEAU. *Traité pratique de Radiesthésie*, 140 p., 1941.
- CHRÉTIEN (Henri). *Le cancer, sa cause, troubles et maladies qui le précèdent* ; Maison de la Radiesthésie, 1936.
- *Le Monde invisible et mystérieux des ondes*, Livres I et II, 1938 ; Livre III, 1940 ; Livre IV, 1942.
- CHRISTIE (Ernest). *The mystery of the divining rod solved* (Le mystère de la baguette divinatoire résolu) ; 14 p. ; Mitchel and Co (Printers), Arundel ; Sussex, Angleterre, 1933.
- CHRISTOPHE (Emile). *Tu seras sourcier*, 232 p. Edit. Vallot, 1930.
- *Apologie du sourcier*, 222 p. ; Lib. Mignard frères, Paris, 1933.
- Nombreux articles dans sa revue *La Prospection à distance*.
- CLAUDEL (Charles). *Manuel pratique de radiesthésie*, 120 p. Edit. Rieder, Paris, 1939.
- COLSON (E.), Lt-Colonel en retraite, ancien répétiteur de Physique à l'Ecole Polytechnique. *La baguette du sourcier*, 32 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1936.

- COPIN (Henri), ingénieur. — Plusieurs études dans *La Côte d'Azur médicale* : Les radiations des métaux (action sur des cultures), 1^{er} mai 1931. La radioactivité des métaux, 1940, p. 74. — Absorption-émission corpusculaire et ondulatoire des métaux ordinaires, juillet-septembre 1940.
- CORRENSON (L^t-Colonel). *Traité élémentaire de radiesthésie physique* ; 163 p. ; Maison de la Radiesthésie, 1935. — Enquête sur la radiesthésie, *Revue du Génie militaire*, mai juin 1935.
- CORRENSON (J.) et Paul BÉASSE. *Cours de radiesthésie pratique à l'usage des débutants de la méthode physique* (30 leçons, 150 exercices), 260 pages ; Editions du « Progrès scientifique », Nice, 1943.
- COUPARD (Victor), ancien pharmacien. Distinction du diamant vrai du diamant faux par le pendule ; *La Prospection à distance*, Orléans, août 1938.
- CREUZÉ (D^r Pierre). Comment se protéger contre les ondes nocives, *Revue Biodynamisme*, 1937 (Voir : Lambert et Creuzé).
- DARD (J.). capitaine d'artillerie E. R. — *Radiotellurie : analogie des radiations des corps avec les ondes électriques et lumineuses* ; Librairie parisienne, rue d'Alger, Toulon, 1936.
- DARDER-PERICAS (Bartolomé), professeur de Géologie à l'Institut National de Tarragone. *Investigation de aguas subterraneas* ; 542 p. ; Salvat editores, S. A. ; Barcelona, 1932 (142 pages sont consacrées à la Rabdologie : Baguette et Pendule des sourciers). Autres publications : Notes au Congrès Psychique international de Paris, 1926 ; Plaquette en Catalan ; articles en allemand et en italien, 1929. La cuestion de la Varita de Zahories ante la Ciencia, Extraits de las conferencias y resenas de la real sociedad espanola de historia natural ; tome V, Madrid, 1930. Conférence, *La Côte d'Azur médicale*, Toulon, 1931, p. 105.
- DAUNER (H.). Description de son appareil ; *Rassegna di Science Geofisiche e Rabdiche*, mars-juin 1933, Rome.
- DAUZÈRE (G.), directeur honoraire de l'Observatoire du Pic du Midi. L'ionisation de l'air et les terrains à foudre et à grêle ; *Revue de Cosmobiologie*, Nice, 24, rue Verdi, 1939, L. VIII, XI, XIV.
- DECHALLES (Père Jésuite). *De fontibus naturalibus*, 1674.
- DELALANDE (Pierre). *Les sourciers avant, pendant et après la guerre. La Radio agricole*, août-octobre 1931.
- DELCLAUX DE PERET (D^r). Les radiations nocives (Communication à l'Association internationale des médecins radiesthésistes, à Paris, le 23 novembre 1935), *Les Nouvelles Perspectives*, Paris, décembre 1935. Action biologique et thérapeutique de la radioactivité des roches, *Revue de Cosmobiologie*. Nice, 1939 ; livre XIV.
- DELFINE (Vitor), de Buenos-Aires. Une science nouvelle déduite de l'étude des radiations humaines ; *La Epoca*, Buenos-Aires, 18 juillet 1930. La radiotellura aplicada a la investigation del agua ; *Revista espagnola de Medica y Cerurgia*, 1930 ; pp. 541-543.
- DELTHEIL (P.). *Thérapeutique et telesthésie*, 133 p., Pierre Ferrier, Montréal (Aude) et Maison de la Radiesthésie, Paris, 1938.
- DERENNE LA MAZIÈRE (D^r). *Radiesthésie médicale*. Liège.
- DESBUQUOIT. *La téléradiesthésie ou Prospection à distance utopie ou réalité féconde*, 146 p. Maison de la Radiesthésie, Paris, 1946.

- DESSART (Paul), avocat. Les sourciers devant la science. *Gazette de Liège*, 11 février 1932. Faut-il croire aux sourciers ? (effet du Congrès d'Avignon) ; *La Côte d'Azur médicale*, Toulon, mai 1933. Les sourciers devant la loi, rapport avec M^e Brouard au Congrès de Liège, 1939.
- DESSART (Paul), avocat à la Cour d'Appel de Liège. La Radiesthésie et l'art de guérir ; *Revue internationale de Radiesthésie*, n° 2, 1946.
- DEVAUX (Pierre), ancien élève de Polytechnique. *L'Avenir de la science*, 314 p., Paris, 1941. *L'Avenir fantastique*, 240 pages, éditions Denoel, Paris, 1942. Radiesthésie ou truquage ? *L'Appel*, 7 mai 1942.
- DIETRICH (Christoff). *Pendel und Alltag* (Le Pendule dans la vie quotidienne) ; Rudolstadt (Thuringe, Allemagne), 1937.
- DIOT (Charles). *Les sourciers et les monuments mégalithiques*, 122 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris.
- DISCRY (G.). *La Colombole radiesthésique*, Maison de la Radiesthésie, Paris, 1935.
- *La science des sourciers à la portée de tous* ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1942.
- DISCRY (Georges). La Radiesthésie après cinq années de guerre ; *Revue internationale de la Radiesthésie*, n° 1, 1946.
- DOBLER (Dr Paul E.). *Physicalischer und photographischer der Erdstrahlen*, Franken verlag, Sommer und Scherrin Feuchwanger ; (Radiation des courants d'eau souterrains photographiée à l'aide de plaques d'aluminium), 1934.
- DOISY (J.). *Sourciers et sorciers*, 212 p. Librairie « Au Nain bleu », Nice.
- DOREL (A.), ingénieur des Mines. Régime des eaux souterraines ; *Bull. de l'Amicale des anciens élèves de l'Ecole technique de mines d'Alès*, mars-mai 1934. Les courants souterrains ; revue *Radio-tellurie* (organe de l'Association française des radiotelluristes, sourciers et puisatiers), Toulon, janvier-février 1937 et mai-juin 1937.
- Dragon rouge (Le)*, 1521, n° 3404 de la Bibliothèque Nationale de Paris.
- DUVERMY (L.). Dans *La Côte d'Azur médicale* : A propos de l'utilisation par les sourciers d'un barreau aimanté ou de l'Inducteur Regnault, octobre 1936. A propos des théories sur le Pendule, juin 1938.
- ELLIS (Arthur). *The divining rod* (A history of Water Witching), 60 pages ; United states geological survey Water supply papper 416 ; Washington Government printing Office, 1917.
- FERRAN (Abbé). *Vie et découvertes d'un bacillogyre ou l'Art de lire à travers la terre* ; chez l'auteur, Penne-du-Tarn, 1926.
- FERRIÈRE (Ad.). *Alimentation et radiations* ; 242 p. Editions du Trait d'Union, Paris, 1935.
- FIGUIER (Louis). *Les mystères de la Science. Histoire du merveilleux dans les temps modernes* ; 428 p. ; Librairie L. Hachette, 1860, Paris.
- FERMEY. Article du *Dictionnaire des merveilles de la nature*, de Sigaud et Lafond, vers 1760.

- FORTIS (Albert). *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle et principalement à l'ocytographie de l'Italie*, 1802, tome II.
- FOVEAU DE COURMELLES (D^r). Les sourciers ; *La Grande Revue*, avril 1933. Alimentation et radiesthésie, *Le Courrier médical*, 21 avril 1935. La radiesthésie devant la loi, rapport au Congrès de Paris de 1935, *Bull. de l'Assoc. des Amis de la Radiesthésie*, n° 33.
- FRAMMERY (L.). *Les radiations « S » des sourciers*, 100 p. ; Editions du « Chariot » et chez l'auteur à Guéret, 1931.
- FRANCE (Henry de France). *Le sourcier moderne* (Manuel de l'opérateur à la baguette et au pendule), 258 p., Librairie des Sciences agricoles, Paris, 1828, 4^e édition, 194 p., Librairie agricole de la Maison rustique, Paris, 1933. *Souvenirs d'un sourcier* (Comment j'ai trouvé de l'eau et des minerais, de l'or et de l'argent), 176 p., Lib. agricole de la Maison rustique, Paris, 1932. — C. R. du Congrès de 1926, revue *Etudes*, 20 septembre 1926. Sourciers d'aujourd'hui, revue *Etudes*, n° 1 de 1928. Les eaux radioactives et la baguette des sourciers, *Les Vosges thermales et climatiques*, mai 1931. Divers articles dans *La Côte d'Azur médicale* et dans sa revue *La Chronique du Sourcier*.
- HENRY DE FRANCE fils. *L'intuition et la radiesthésie*, 32 p., Maison de la Radiesthésie, 1938. *Un sourcier aux colonies*, 60 p. ; 1941.
- FRATTA-EL-MONTALBANO (Marquis de la). *Traité de Pratique minière*, 1678.
- FROMMANN (D^r en médecine Joannes Chritianus). *Tractus de Fascinatione*, Nuremberg, 1675.
- GACHOT (Henri), professeur de Sciences à l'Ecole nationale technique de Strasbourg, collaborateur au service de la carte géologique, *Baguette et Pendule*, 134 p., Vigot frères, Paris, 1937.
- GAUDICHARD (D^r). *Vade-Mecum de syntonisations radiesthésiques*, 98 p., J.-B. Baillièrre et fils, Paris.
- GIRARD (Henry), D^r vétérinaire. *Etude sur le moyen de détecter les radiations animales. Le Pendule*. Thèse de Lyon, 100 p. : Bosc et Riou, Lyon, 1935.
- GIVELET (Armand). *La vie et les ondes*. (Voir : Adam.)
Glahn's Pendel-Bücherei, Brune Gebauer, Leipzig.
- GORCEIX (Charles), commandant. La sourcellerie en contact avec la science : *Lettres d'un néophyte* à M. L. M. R., D^r ès-Sciences. Paul Lechevalier, Paris, 1933. *La Balance pendulaire* (voir : Brard). *Lumière, Electricité, Magnétisme en Radiesthésie expérimentale* (suite à la Balance pendulaire de précision), 185 p., Maison de la Radiesthésie, Paris, 1939. *Nouveaux appareils de mesure pour la radiesthésie*, 30 p., Maison de la Radiesthésie, Paris, 1939. L'ostracisme coupable des milieux officiels vis-à-vis de la « Radiesthésie » ; revue *Radiotellurie*, Toulon mars-avril 1939.
- GRAETER (D^r G.). *Le traitement des troubles affectifs et l'Art de vivre* ; chez l'auteur, Sanatorium « Eichornli », Chemin de la Batterie, Bâle.
- GRANPERRIN (M. P.), de Flayosc. *Recherche au pendule sur photographie ; La Prospection à distance*, octobre 1933.

- HEINRICH (Dr Karl). *Wünschelrute und Erdstrahlen*, 1933.
- HENRY (Charles), de la Sorbonne. *Théorie du rayonnement : les résonateurs biologiques*.
- HERBAIS DE THUN (Vicomte Charles de). *Hommage à Bruck, major du Génie belge et à son œuvre magistrale* ; 16 p. ; Paul Schreel, Luxembourg, 1935.
- HOCHATAEDTER (O.). Espionnage et Pendule. Radiesthésie et défense nationale ; *Monde de demain*, juillet 1939. Strasbourg.
- HOMME (M. P.). Les parfums qui guérissent. *Les Capteurs d'onde*, n° 2, 1935.
- JEMMA (Raimondo), ingénieur italien. Radiations terrestres, leurs caractéristiques et leur analogie avec les rayons Röntgen, C. R. du Congrès d'Avignon, de 1932 *Radiotelluristes et sourciers* (Dunod, édit.), p. 210. — Dans *La Côte d'Azur médicale* : La structure du sous-sol dans ses rapports avec le champ électrique atmosphérique et avec l'organisme, avril 1934. L'Orientation des études radiotelluriques, août 1936. Electricité tellurique, mai 1937. La Radiotellurie, juin 1938. L'influence des champs magnétiques sur la végétation, mai 1939.
- JEAN-FRANÇOIS (Père Jésuite). *Traité de la Science des eaux*, Rennes, 1655.
- JOLY (Léon). *Radiotellurie et Radiesthésie devant la science*, 206 p. ; Lang, Blanchong et C^{ie}, Paris, 1935.
- JONCKHERRE (P.). *La Radiesthésie psychique*, 48 pages ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1947.
- JUBARU (Père Jésuite Charles). *Que faut-il penser des sourciers ?* 32 p. ; Editions Spes, Paris, 1931. Dans *La Côte d'Azur médicale* : Analyse et critique du livre par le Dr J. Regnault, janvier 1932 ; Lettre du R. P. Jubaru, et Riposte du Dr Regnault, 1932, p. 98.
- KERNEL (Hélène). Avions et sourciers ; *La Croix*, 23 avril 1935. Divers reportages sur les Congrès de sourciers.
- et Paul BAZAN. *Les Trésors de Baguendule* (Farce radiesthésiste pour marionnettes) ; 32 p. ; Librairie de Théâtre J.-L. Lejeune, 1, rue Marivaux, Paris (2^e), 1939.
- KIRCHER (Père Jésuite). *De Arte magnetica Opus*, 1631. *De mundo subterraneo*, 1678.
- KLEINER (H.). *Wünschelrutentechnik* ; Leipzig, 1915.
- KLINCKOWSTRÖM (Graf Carl von). *Bibliographie der Wünschelrute*, Munich, 1911.
- und Rudolf Freiherr von MALTZAHN. *Handbuch der Wünschelrute* ; Verlag von R. Oldenbourg ; München und Berlin, 1931.
- KNAPEN, ingénieur. L'hygiène de la maison moderne sous l'influence des radiations telluriques ; *Bull. mensuel de la Sté d'Etudes scientifiques et archéologiques de Draguignan*, n° 409, mai 1938.
- KNIPPING (J.). *La radiesthésie appliquée en apiculture*, Maison de la Radiesthésie, 1939.
- KEPP (Dr J.). Défense du sourcier ; *Technische Rundschau*, 21 septembre 1934.
- KRAFFT. *Traité d'Astrobiologie*, 354 p. ; Amédée Legrand, Paris ; V. Porchet ; Lausanne, 1939.

- KRITZINGER (F. H.). *Tedesstrahlen und Wünschelrute*.
 KURT (D^r Oswald). Etat actuel du problème ; *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*, août-septembre et octobre-décembre 1934. — L'activité radiesthésiste en Allemagne au cours de ces dernières années. Rapport au Congrès de Liège, 1939.
- LABADIE (Jean). La prospection du sous-sol au moyen du pendule Holveck-Lejean ; *l'Illustration*, 22 juillet 1933.
- LACROIX-A-L'HENRI (René). Officier T. S. F. de la Marine marchande. *Manuel théorique et pratique de radiesthésie*, 220 p., 1935. — *Théories et procédés radiesthériques*, 196 p., Henri Danglas, Paris.
- LAKHOWSKY (Georges). *L'Universion*, Gautier-Villars, 1927. *L'Oscillation cellulaire*, Doin, Paris, 1931. *La Terre et Nous*, Fasquelle, Paris, 1933. *La Nature et ses merveilles* (T. S. F. — Auto-suggestion Homoeopathie — Magnétisme animal — Radiesthésie), 216 p. ; Hachette, 1936.
- LALANDE. Article, *Journal de Paris*, 23 mai 1782.
- LAMBERT (Abbé) et Joseph GAILLARD. *Le Mystère du sourcier*, 90 p. Librairie Gallimard, 1931 (10^e mille).
- LAMBERT (Alfred) et D^r Pierre CREUZÉ. *Etudes sur les influences cosmiques*, 226 p. ; Maison de la Radiesthésie, 16, rue Saint-Roch, Paris, 1941.
- LAMBERT (A). *Cadran rapporteur*, pour faciliter les recherches d'après les divers rayons ; Maison de la Radiesthésie, Paris.
- LANDESQUE. *L'Hydrologie*, Dunod, Paris.
- LARVARON (Maurice). *La Radio-Tellurie* (en collaboration avec le D^r J. Regnault), 136 p., 1935. *Radiobiologie* (Application de l'Art des Sourciers à l'Agriculture, à la Médecine humaine et vétérinaire), 208 p., 36 illust. ; Chez l'auteur, 4, rue Thiers, Rennes (I et V), 1938. — *Les Radiations des corps* (Contribution à l'étude du sourcier), 42 p., Rennes, 1938. — Les radiations et les plantes cultivées, *La Radio Agricole*, Paris, mars 1930 ; Les ondes néfastes, *L'Acclimatation*, Paris, 1935 ; Sourciers et Radiotelluristes, *Science et Monde*, février 1935. Communications ou rapports aux divers congrès de radiotelluristes ou de radiesthésistes sur les applications de l'Art du sourcier à l'Agriculture, sur les ondes nocives, sur son émetteur ou projecteur d'ondes, son radiocampimètre et ses autres appareils. — Dans *La Côte d'Azur médicale*, pour l'enquête mondiale de cette revue, nombreux articles, en particulier : Recherches radiotelluriques sur les plantes cultivées, décembre 1927, avril 1928 ; sélection des semences, avril 1931 ; Neutralisation, mars 1932 ; L'aimant émetteur d'influences ou ondes magnétiques, février 1934 ; Influences de certains oscillateurs sur des cultures de microbes, juillet 1934 : Radiocampimètre, Oscillateur, Emetteur d'ondes, août 1935 ; Contribution à l'étude de l'Or, janvier 1935 ; Les ondes nocives, janvier 1936 ; Sexe des œufs, octobre 1935 ; Oscillateur à manier avec précaution, 1935, p. 243 ; Art du sourcier et couleurs, janvier 1937.
- LARVARON (M.). Agriculture et Radiesthésie ; *Revue internationale de Radiesthésie*, juillet 1946.
- LARVARON (D^r Camille). *Les influences telluriques nocives*. Thèse de Paris, 1943.

- LA LIEUX DE LA ROCQ (de). L'art du sourcier appliqué à l'étude des êtres vivants (Communic. au Congrès d'Avignon, 1932).
- LA STELLA (Mario). *Rabdomanzia* (Nel la Storia. Nel l'Esperienza. Nel Mistero), 224 p. ; Ulrico Hoepli ; Milano, 1933. Articles sur les radiations nocives du sous-sol, *Gazetta de Venezia*, 19 mai 1932 ; *Radiocorriere*, 12-13 marzo 1933.
- LEBRUN (R. P.), de l'Oratoire. *Lettres sur la baguette* (Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette et qui détruisent leurs systèmes), 1693 et Boudot, Paris, 1696. *Histoire des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les savants*, Paris, *Superstitions anciennes et modernes, préjugés vulgaires*, Amsterdam, 1733.
- LEGANGNEUX. Dans *La Côte d'Azur médicale* : Théories nouvelles, octobre 1933 ; Les insectes et la neutralisation des influences telluriques, novembre 1933, pages 237-39.
- LEGRAND. Conférence à Londres : question de débit ; *The J. of the british A. of Dowsers*, March 1935.
- LEMOINE (Paul), depuis professeur de Géologie au Muséum. Quelques observations sur la baguette divinatoire ; *Bull. Sté Philomathique de Paris*, 10^e série, t. V ; n^{os} 1 et 2, 1913.
- LEMONNIER. *Cours de Radiesthésie*. Maison de la Radiesthésie, Paris, 117 p.
- LENÔTRE (G.). Aventures extraordinaires des sourciers. *Lectures pour tous*, 19 septembre 1913.
- LEPICIER (Cardinal). *Le Monde invisible* ; Desclée de Brower et C^{ie}, Paris.
- LEPRINCE (D^r Albert). *Pendule et Médecins, Sourciers et malades* (Le « réflexe pendulaire » élément de diagnostic et de traitement), 112 p. — Amédée Legrand, Paris. — *Le mystère captivant des ondes*, 84 p. ; Amédée Legrand, Paris, 1934. — *Radiesthésie médicale* (Application de l'Art du sourcier à la médecine humaine), 196 p., Maison de la Radiesthésie, Paris, 1935. — *L'électricité humaine et les radiations cérébrales*, 140 p., Paris, 1936. — *Les radiations des photographies et des écrits*, 250 p. ; Dangles, Paris, 1941. — Dans *La Côte d'Azur médicale*, plusieurs articles, en particulier : Le radiocampimètre Larvaron en Médecine humaine, août 1932 ; La Radiesthésie médicale (Rapport au Congrès de Lausanne), novembre 1934. — *Méthode radiesthésique de recherche des maladies et imprégnations microbiennes*, 31 p. ; 1945.
- LE ROYER, avocat de Rouen, juge de gabelles. *Traité du Baston universel*, 1674.
- LESOURD (Gabriel), pharmacien. *Méthode radiesthésique de recherche des Maladies et Imprégnations microbiennes*, 154 p., chez l'auteur, 88, rue Duhesme, Paris (18^e), 1934. *Vie, Maladies, radiations*, 373 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937. — *Pharmacie et Radiesthésie* (Rapport au Congrès de Lausanne de 1934), chez l'auteur et dans *Bull. de l'A. amicale de Radiesth.*, mars-avril 1945. — Divers articles dans sa revue *Les Etudes Radiesthésiques*.
- LESOURD (Gabriel). *Maladies — Radiations* ; 374 pages ; Paris, 1947. — *Cours pratique de Radiesthésie*, 132 pages, Paris, 1947.
- LINDEN (Diederich Wessel). *Trois lettres sur la minéralogie et la métallurgie pratique* (Publiées à Londres en 1750 et bientôt traduites en français).

- LOEFFLER-DELACHAUX (M^{me}). *La Graphologie radiesthésique*, 72 p.
 LOIR (D^r Adrien). *La Radiotellurie au Havre ; La Côte d'Azur médicale*, novembre 1933.
 LUCCHINI (Chanoine A.). curé-doyen de Venaco, Corse. *Science radiesthésique* (Notions pratiques de radiesthésie), 104 p. ; Imprimerie Jobard, Dijon, 1937.
 LUZY (Antoine). *La Radiesthésie moderne*, 460 p. ; Editions Danglas, Paris, 1943.
 LUY (G.). *Devenez radiesthésiste*, 80 p. ; Imprimerie Causlant, Cahors, 1941.

- MABY (J. Cecil) and T. BEDFORD Franklin. *The Physics of the divin Rod* ; 452 p. ; G. Bell and sons, London, 1939.
 MABY (Cecil). Articles dans *The J. of the british A. of Dowsers* et dans *La Côte d'azur médicale*.
 MAGER (Henri). *Les influences des corps minéraux* (Recherche par leurs influences des eaux souterraines, des corps enfouis ou dissimulés, des gisements miniers) ; H. Dunod et E. Pinay, Paris, 1914. — *Les baguettes des sourciers et les forces de la nature*, 424 p. ; Dunod, Paris, 1920. — *Les sourciers et leurs procédés*, 330 p. ; 2^e édition, Dunod, Paris, 1923. — *Nouvelle méthode pour rechercher les gîtes pétroliers*, 1923. — *Une science nouvelle* (La science des vibrations atomiques), 152 p. ; Dunod, Paris, 1923. — *La Genèse des atomes*, 1925. — *Les sourciers et leurs procédés*, 1926. — *La méthode géo-physique*, 1927. — *Les sourciers et leurs procédés*, 390 p. ; Dunod, Paris, 1930. — *Nouvelles méthodes de prospection*, 176 p. ; J.-B. Baillière, Paris, 1932. — *La radiophysique, le rayonnement de la matière, l'art de détecter tout ce qui est*, 2^e édition, 253 p., Dunod, Paris, 1934. — Radiesthésistes et sourciers (Communic. au 2^e Congrès international (Paris, 1933), *Bull. de l'A. amicale de Radiesth.*, 1933. — *Radiesthésie et Radiophysique*, 118 p.
 MARCEL (Lucien). Hydro-géologie et radiotellurie (Rapport au Congrès d'Avignon), *La Côte d'Azur Médicale*, août 1932 ; — Un cri d'alarme (Conseils de prudence), *La Côte d'Azur médicale*, juillet 1934, reproduit et approuvé, sous le titre « Un grido d'alarme » par la revue de Rome *Rassegna di science geofisiche e rabdiche*.
 MARIE-BERNARD (R. P.). *Initiation à la radiesthésie*, 104 p. ; Imprimerie des missions africaines, Lyon, 1935. — *Manuel complet de radiesthésie*, 238 p. ; Maison de la Radiesthésie (Lambert), 1937. — *Vade-Mecum du radiesthésiste médical*, 90 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1938.
 MARIGNANE. *L'Art et la Radiesthésie ; Rev. internationale de Radiesthésie*, 2^e trim. 1947.
 MARSAY (Lt-Colonel Comte de). *Electricité, Magnétisme, Radiesthésie*, 126 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937. — Communic. au Congrès d'Avignon sur son appareil pour les profondeurs. Divers articles dans *La Côte d'Azur médicale* : Réflexes et trajets suivis par l'énergie sur le baguettisant, novembre 1930 ; La radiotellurie et les champs magnétiques, avril 1931. — Phénomènes électriques et émanations, juillet 1934. — Radiotellurie et téléradiesthésie, mars 1937.
 MARTIN (Abel), Docteur vétérinaire. *Diagnostic radiesthésique en*

- médecine vétérinaire*. Thèse de doctorat vétérinaire, soutenue devant la Faculté de Médecine de Paris en 1932. Le François, Paris, 1932.
- *Vie, êtres, radiations* (Contribution à l'étude de la radiesthésie, Préface du Dr J. Regnault). Plaque illustrée ; chez l'auteur, à Airaines, Somme, 1933.
- MARTIN-LAVAL (André). *Le rayonnement de la matière*, 234 p. ; J.-B. Baillière, Paris, 1935.
- MAURY (Dr E.). *Médecine et radiesthésie*, 19 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1939. — *Dix leçons de Radiesthésie pratique*, 106 p., 1944.
- MAURY (Dr E.-A.) et MAURY (E.). *Radiesthésie et cancer* ; 134 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1947.
- MAYNIER (Dr). *Radiesthésie médicale* (Contre les commerçants de la Radiesthésie) ; revue *Guérir*, 15 juillet 1935.
- MELLIN (Hector). *La Radiesthésie domestique et agricole ; ses lois, ses applications*, 244 p. ; imprimerie Saint-Denis, Niort, 1936. — *Secrets des couleurs*, tome I, 1940, 236 p. — Tome II, 1942, 504 p. — Tome III, 1945, 454 p. — *La Polyradiesthésie* (En vingt-cinq leçons). 2 volumes, 372 et 354 pages, Paris, 1946. — Un article sur « La Radiesthésie agricole » dans la revue *Rénovation*, mai 1935 ; communication ou rapports à divers congrès.
- MENETRIER (R. P. Jésuite). *Réflexions sur les indications de la baguette à Lyon*, 1694.
- MERLE (Louis). *Radiesthésie et préhistoire*, 54 p. ; Maison de la Radiesthésie, 1933. — Précédemment une communic. *Bull. Sté Préhist. franç.*, 1931, n° 6.
- MERMET (Abbé). *Le pendule révélateur ou Moyen de découvrir les corps cachés et les maladies, de près ou à distance, sur plan ou sur photographie* ; imprimerie du Paysan, Cognac, 1928. — *Comment j'opère pour découvrir de près ou à distance sources, métaux, corps cachés, maladies*. 30^e mille, 420 pages ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1936. — *Le problème du pendule* (Abrégé de ma méthode), 48 p.
- MERSEMAN (M^{me} de). *Le pendule magique* (Ondes humaines décelées sur les photographies et les écrits), 120 p., chez l'auteur, rue du Saule, Steenwerk (Nord), sans date.
- MERTENS (Victor). *Radiesthésie, téléradiesthésie et phénomènes hyperphysiques* (Méthode rationnelle d'entraînement), 320 p. : Casterman, Tournai, Paris, 1940.
- MIGNON (Dr A.). Eugénétique et radiesthésie ; *Le Concours médical*, 11 janvier 1942.
- MOINEAU (Dr Henri). Astro-radiesthésie, revue *Sous le Ciel*, décembre 1936, janvier 1937. — Dans *La Côte d'Azur Médicale*, Radiotellurie, janvier 1922 ; imprégnation des courants d'eau souterrains par les radiations de matières colorantes ou de substances métalliques, sans contact de la couleur avec l'eau, pour en étudier le trajet, anastomoses, amont et aval, vitesse, mars 1926 ; — Lignes de force de l'aimant terrestre, févr. 1930. — Classification des baguettes de bois d'après les constellations et le magnétisme cosmique, 1943, p. 53. — « Sympathie », accord ou syntonisation des bois avec Polarités (Communic. au Congrès d'Avignon). — Sourciers et Radiotelluristes, *La Radio agricole*, Paris, janvier, février 1931.

- MONER (Dr). Emanations et radiations humaines ; *Le médecin français*, 15 mai 1936.
- MONET (Paul). Ecriture médianimique à la baguette en Chine, *La Côte d'Azur Médicale*, juin 1935.
- MONTANI (A.). *Biofisica e Psicodinamica*, 68 p. ; Edizioni « Mondo Occulto », Napoli, 1937. — Article dans *Mondo occulto*, janvier 1935.
- MONTANDON (Raoul). *Des mouvements de la baguette et du pendule chez les rhabdomanciens*, 104 p. ; Félix Alcan, Paris, 1934.
- MOREAU (Lt-Colonel). *Mémoire pour servir à l'étude de la prospection sur plan*, 40 p. ; Imprimeries réunies de Senlis, 1936.
- MOROGUES (Baron de). *Observations sur les mouvements des baguettes et des pendules* ; 1854.
- MORTILLET (Gabriel de). *Histoire de l'Hydrosophie et de la baguette divinatoire*, Puthot, Chambéry, 1849.
- MOUNEREAU (Guy). Sourciers et rhabdomanciens. Un art qui, lentement, devient une science : La radiesthésie ; *L'Epoque*, 4 avril 1938.
- MÜLLER (E. K.), ingénieur. *Objectiver, elektrischer Nachweis der Existenz einer « Emanation » des lebenden menschlichen Körpers und ihre sichtbaren Wirkungen*, Basel., 1932, Benno Schwab, Verlag — *Electro-Tellurische-Erscheinungen ; Gerlands beitrage zur Geophysik Bd 44 Heft, I*, 1935 (Akademische Verlagsgesellschaft, m. b. H. in Leipzig). — Résumé en français dans *La Côte d'Azur médicale*, juin 1936. — Phénomènes électro-telluriques, revue *Cosmobiologie*, livre XI, Nice, 1937.
- NARET (Dr). Communication à la Société rhodanienne d'Homoeopathie, 18 février 1934. — Rapport sur la Radiesthésie médicale au Congrès de Lausanne, 1934.
- NARET (Dr Henry). *Contribution à la Radiesthésie médicale*, 98 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, novembre 1944.
- NICOLAS (Jean), de Grenoble. *La Verge de Jacob, l'Art de trouver des sources*, 1693.
- OLDEBERG. Le diagnostic radiesthésique ; *Revue Psychica*, Paris, février 1938.
- ORCEL (François). *Radiesthésie agricole*, 236 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1940.
- OSTY (Dr). Articles dans *Revue métapsychique*, de Paris, en particulier dans le n° du 1^{er} février 1931.
- ORTHLIEB. *La grande énigme des sourciers*, 270 p. ; librairie « Au Nain Bleu », Nice.
- PADEY (Frère Benoît). *Traité complet des secrets de la baguette et du pendule des sourciers*, 2^e et 3^e éditions ; tome I : Sources, Minéraux, Météorologie ; tome II : Hommes, Maladies, Guérison, 124 p. Librairie centrale des sciences, Desforges, Girardet et C^{ie}, Paris, 1929-1930.
- PALI (Alex). *Ce que tout sourcier doit savoir*. La recherche des eaux souterraines. La science des eaux ou Hydrologie souterraine et l'art de faire sourcer les eaux. Librairie Baillière, Paris, 1932.
- PALLADIUS. *De re rustica*, IV^e siècle.

- PANTHET (Jean-Baptiste). *Traité de la Baguette*, 1693.
- PARAMELLE (Abbé). *L'Art de découvrir les sources*, in-8°, 428 p. ; 2^e édition, Dalmont et Dunod, Paris.
- PASCAL (D^r E.). *La question du fluide magnétique* ; Pascal, Pharmacien, Bazas, 1937.
- PERDUE (D^r E.-M.). L'Orientation (son importance en biologie) ; (Traduction d'une étude du D^r J. Regnault) ; *Bull. of the middle states electronic research association*, september-october 1935 ; Charles-City, Iowa (U. S. A.).
- PEYRE (D^r). Plantes particulièrement sensibles aux influences nocives (telluriques) ; *La Vie sociale*, Strasbourg, novembre 1937. — Topographies de certains rayonnements telluriques (ondes nocives) ; *Le Courrier Médical*, 26 juin 1938.
- PEYRÉ (Docteur). *Radiations cosmotelluriques* ; 100 pages ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1947.
- PILLET, ingénieur des Arts et Manufactures. Sourciers et chercheurs de métaux, *Journal des Géomètres-experts*, nos 475-478, avril-juin 1913.
- PITOIS (Et.). ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingénieur en chef de l'aéronautique. *La Condensation radiesthésique et ses applications*, 32 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1935. — Divers articles dans sa revue *La Radiesthésie scientifique*.
- PLINE. *Histoire naturelle*, traduction Ajasson de Grandsage, Pancoucke, 1829-1833.
- POINSOT (M.). La prospection du corps humain ; *Le Petit Journal*, 10 août 1930 (édition de minuit).
- POHL (Gustave Freiherr von). *Erdsstrahlen als Krankheitsreger*, 218 p. ; Jos. C. Hubers Verlag, Diessen vor München, 1932.
- POLLAK (Charles Rod). *Le fluide vital guérisseur*. Massage radiesthésiste, Ondothérapie, Téléradiesthésie, préface du D^r Demay de Certant ; 96 p. ; A. Lambert, Maison de la Radiesthésie, Paris, 1936.
- PORTEPAN (Joseph). Recherche de l'or et remanence ; *La Côte d'Azur médicale*, janvier 1935. — Divers articles dans la revue *Radiotellurie*, Toulon, dont il est le rédacteur en chef.
- PRETET (D^r H.). Dans *La Côte d'Azur médicale* : A propos d'une controverse sur la radiesthésie (entre le D^r Paul Chavanon et l'U. S. I. C. (Union des Ingénieurs Catholiques), juin 1937. — Une mise au point qui s'impose, octobre 1937.
- RAVAT, Ingénieur civil des Mines. *Les vérités et les illusions de la Radiesthésie*, 190 p. ; chez l'auteur, à Marcigny (Saône-et-Loire), 1937.
- REGNAULT (D^r Jules). *Les organismes considérés comme des oscillateurs-résonateurs*, 20 p., 17 illust. ; Amédée Legrand, Paris, 1931 (épuisé). — *Les réflexes chez l'homme* (Rapport à la Sté de Pathologie comparée, 1932), tiré à part épuisé, se trouve dans le volume *Les Réflexes*, édité par la Société de Pathologie comparée. — *L'Art du sourcier* : un témoignage ; des constatations et des faits personnels, 20 p., 1940 (épuisé). — Collaboration au livre *La Radiotellurie* de Maurice Larvaron ; Communiqué au Congrès d'Avignon. *Radiotelluristes et sourciers* : Le problème du Pendule, La pola-

rité, Les sourciers en Asie. — Incidemment, des chapitres de ses livres *Les Méthodes d'Abrams, Fille ou Garçon ?*, *Biodynamique et radiations*, *Mœurs et coutumes des Annamites*. — Le problème de la profondeur : les 45° ; *Hydrologica*, 1913 ; *Le Voile d'Isis*, 1913. La baguette divinatoire et le Rituel de Toulon, *Rev. de Pathologie comparée*, 1920, *Le Voile d'Isis*, juin-juillet 1920. — La radiotellurie et les réflexes employés comme détecteurs d'énergie, *Rev. de Pathol. comparée*, 5 mai-5 juin 1924. — Discussion de l'article publié par Billiard dans la revue scientifique : *La C. d'Az. méd.*, août 1926. — Réflexes détecteurs d'énergie (Conférence à Montréal le 7 sept. 1927). — Les précurseurs d'Abrams (Rapport au Congrès de l'A. E. R. A., à Chicago, septembre 1927 : Texte français : *La Revue mondiale*, Paris, 1928. — Les sourciers et la Radiotellurie, *La Radio agricole*, Mai 1930. — Influences telluriques nocives, leur neutralisation, *La Presse thermale et climatique*, 1^{er} mai 1931. — Radiotellurie, Radiesthésie, Rhabdomancie : différences, *La Côte d'Az. méd.*, 1933 ; p. 126. — L'Art du sourcier appliqué à la biologie, revue *Guérir*, mars 1933. — Le Phénomène du sourcier (Sourcier ou sorcier ?), *Sciences et Voyages*, 8 novembre 1934. — Les radiations telluriques et leur action sur les êtres vivants (Conférence à l'Institut international de Cosmobiologie, à Nice, le 19 janvier 1934, revue *Cosmobiologie*, Nice, 1934, l. I et 1935, liv. III. — Les réflexes détecteurs d'énergie et la radiesthésie (communiqué au Congrès et conférence au casino de Mont-Benon, à Lausanne, le 18 septembre 1934). Les deux tendances pour les sourciers, *La Côte d'Az. méd.*, 1934, p. 253. — La question de l'eau au point de vue géologique et radiotellurique (Rapport au Congrès d'Hygiène, tenu, en 1934, à l'Institut Pasteur), *Sciences et Voyages*, 11 avril 1935 ; *La Medicina argentina*, Buenos-Aires, Marzo, 1935, *La Côte d'Az. méd.*, 1935, p. 301, reproduit par diverses revues étrangères. — Radiobiologie ou Radiesthésie médicale, *La Clinique*, Paris, mai 1935. — L'Art du sourcier, distinction nécessaire entre les sourciers et les téléradiesthésistes, *Journal des Praticiens*, Paris, 14 mars 1936. — La radiesthésie médicale, *La Vie médicale*, 10 février 1936. — Sourciers, réponse à l'enquête de *La Province*, Rennes, janvier 1936. — Sourciers, *Journal de médecine de Bordeaux*, 10 novembre 1936. — L'influence du champ électrique atmosphérique et de l'ionisation de l'air sur les êtres vivants, *Sciences et Voyages*, avril 1936. — Conférences au Cercle colonial de Toulon et à Sette (organisée par le Comité des Conférences littéraires et scientifiques). — Les sciences filles de la Magie (Conférence du Centre universaire à l'Ecole Rouvière de Toulon, le 26 janvier 1938. — Divers détecteurs des radiations ou influences telluriques et autres (Rapport au 1^{er} Congrès international de Cosmobiologie, à Monte-Carlo, juin 1938 ; Communiqué à la Société de Pathol. Comparée, 14 juin 1938 ; *Revue de Pathol. comparée*, Paris, août 1938). — Couleurs et écrans colorés : syntonisation ; *La Radiesthésie scientifique*, Paris, nov.-déc. 1938. — L'eau au point de vue géologique et radiotellurique (Nouveau rapport sur la question, établi pour le Congrès international de Liège de 1939). *C. R. du Congrès de Liège*.

REGNAULT (D^r Jules). De la radiesthésie primitive à la radiobiologie ;

- Revue internationale de Radiesthésie*, n° 1, 1946. — Recherche de disparus ; *Revue internationale de Radiesthésie*, n° 2, 1946. — Quelques notes sur l'art du sourcier en Chine, etc. *Revista italiana di Radesthesia*, Roma, 1946.
- REGNAULT (D^r Jules). Polarité humaine et diagnostic du sexe ; *Revue internationale de Radiesthésie*, Bruxelles, 1^{er} trimestre 1947.
- RENAULT (A.). *Le pendule pour tous*, 77 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937.
- RENAUT VANDERSCHIEDEN. *Nos pigeons et les ondes radiantés : Baguettes et pendules* (Radiophonie) ; préface de M. Paul Dessart), chez l'auteur, 6, rue place Léopold de Waele, Anvers, 1933.
- RENDU (D^r Robert). *Une expérience suggestive de radiesthésie* ; Imprimerie de Lyon, 1935. — *Radiesthésie, Science et Morale*, 2^e édition, 32 p. ; Librairie Scientifique, Lyon, 1936. — Quels furent les opérateurs dans la fameuse expérience de « télé-radiesthésie » du D^r Robert Rendu, *La Côte d'Azur Médicale*, Toulon, février 1937.
- RICHARDS (Guyon). *The chain of life*, 216 p. ; John Bale sons and Danielson, London, 1934.
- RITTER. Recherches physiques intéressantes, *Margenblatt für gebildete Stünde*, im Verlag der J. G. Cotta'schen, Tubingue, n° 26, 30 janvier 1807.
- Rocco (Corrado). Radiotelluristes et sourciers ; *Mondo Occulto*, Napoli, Marzo-aprile, 1933.
- ROETHLISBERGER (D^r). Sourcier se chargeant d'électricité statique sur un courant d'eau ; *La Côte d'Azur médicale*, janvier 1939.
- ROFFO (D. A. E.). Action des métaux à distance ; *Boletín del Instituto de Medicina experimental*, n° 50, Buenos-Aires, 1940.
- ROUSSEAU (M. P.). L'écorce terrestre, *Sciences et voyages*, mars 1938.
- ROUX (D^r Alfred). *Vérités sur le diagnostic radiesthésique médical*, 166 p. ; chez l'auteur, 14, rue Rovère, Vichy, et Le François, Paris, 1936. — *Autour de la Radiesthésie*, 238 p. ; chez l'auteur, 14, rue Rovère, Vichy (Allier), 1938. — *Ce que tout médecin doit savoir de la Radiesthésie*, 12 p., extrait du *Centre médical*, décembre 1936.
- ROUX DE LAROQUE (D^r). *Notions de Radiesthésie médicale à l'usage des médecins praticiens*, chez l'auteur, Saint-Raphaël (Var). — *La Radiesthésie et le corps médical, Monaco-Méditerranée médical*, 15 juillet 1936.
- REVERETO (Gastano). *La Forza rabdica*, *Revista Tecnica de ingegneria*, Marzo 1926, Milano.
- SAINT-LAURENS (F.). *Radiesthésie et reflexes* (Etude physique et physiologique. Expériences fondamentales avec le pendule explorateur), 98 p. ; Manrinpouey jeune, Pau, 1936.
- SAINT-ROMAIN (de). *Science dégagée des chimères de l'Ecole*.
- SARLUS (Julius). Le fluide humain, *L'idéal naturiste*, Paris, mai-juin 1936.
- SAVOIRE (D^r Camille). *Ondes et radiations humaines* (Voir : Chante-reine). — Les vibrations humaines, *Périodique Vu*, 25 mars 1931.
- SCHOTT (Gaspard), Père jésuite. *Magia universalis*, 1657 ; *Physica curiosa*, 1662.

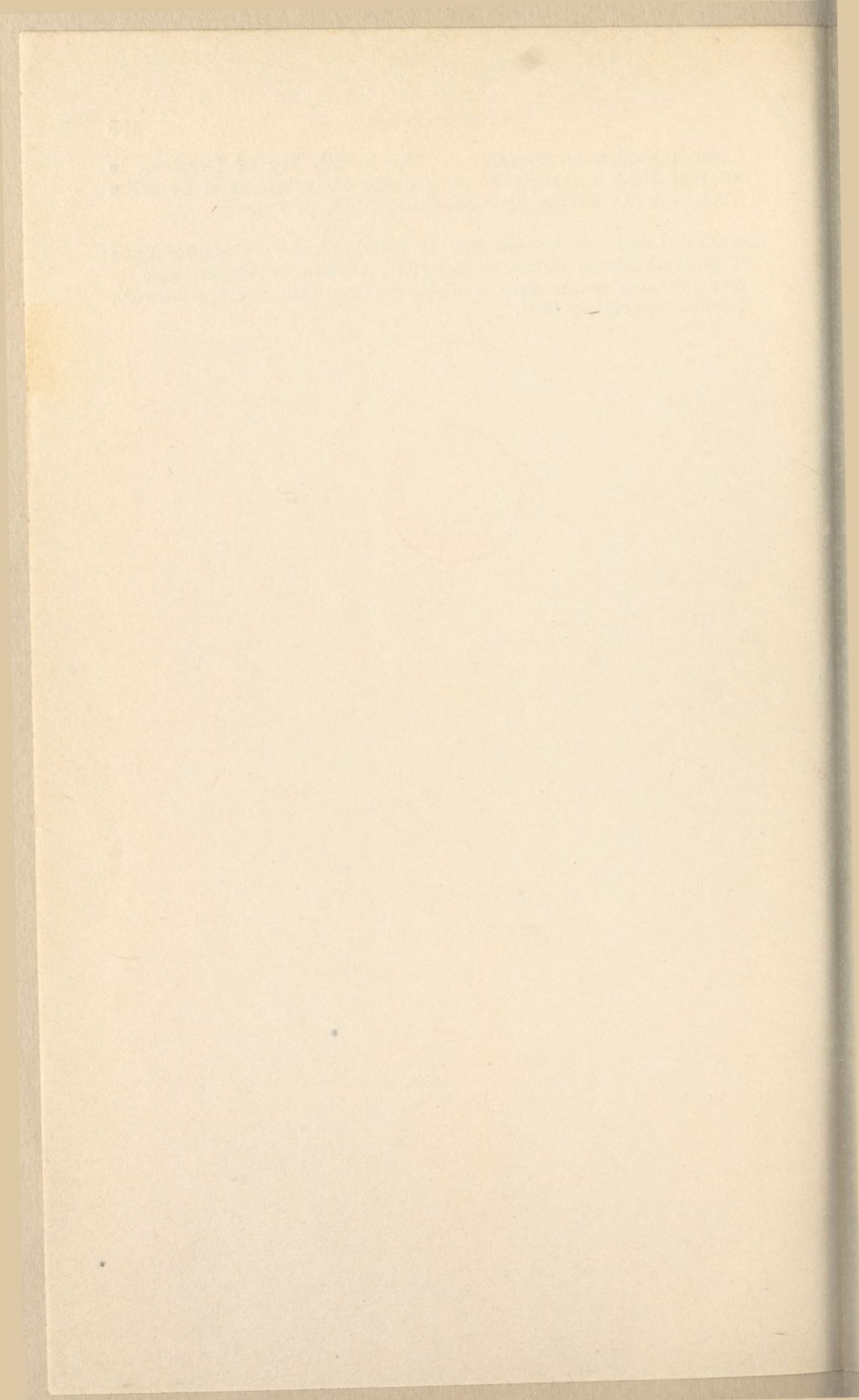
- SERRES (Paul), ingénieur des Ponts et Chaussées. — *La vérité sur la radiesthésie* (ses bases scientifiques, ses méthodes ; ses possibilités), 159 p.
- SERVANX (J.). *La lecture du caractère au pendule*, 32 pages, Maison de la Radiesthésie, Paris, 1946.
- SIMONIS (Dr Werner Christian). *Erdstrahlen, Rutengangerei und Krankheit* : (Radiations terrestres, Baguette et Maladie) ; Br. Sachse, Hamburg 8, 1933.
- SOULIER, pharmacien. — *Spécification des toxines de la tuberculose et du cancer*, 80 p. ; Vigot, Paris, 1934.
- STEIN (T.). La Radiesthésie aux Pays-Bas (communic. au Congrès de Liège, 1939) ; C. R. de ce Congrès, p. 205.
- STRANIAK (E.). *La huitième grande force de la nature et ses lois physiques* ; Edition Huber, Diessen, près Munich.
- STRITZL (Dr Fritz), de Drietona, Slovaquie. *Unbekannte Schöpfungskräfte in der Landschaft*, 96 p., Saturn-Verlag, Wien, 1936. — Influences telluriques ; *La Côte d'Azur médicale*, janvier 1937.
- SUDRE (René). *Introduction à la Métapsychique humaine* ; Payot, Paris — Physique d'imagination, *Marseille-Matin*, décembre 1932.
- SURSOL (J.). *Le cadran sursolaire*, (Procédé de recherche simplifié au moyen du pendule). 82 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1938.
- TCHIJEWKY (Pr Dr A.). La fonction électrostatique de l'appareil respiratoire, *La Côte d'Azur médicale*, juillet 1935.
- THOUVENEL (Dr). *Mémoire physique et médical montrant des rapports évidents entre les phénomènes de la baguette divinatoire, du Magnétisme et de l'Electricité*, in-8°, 304 p. ; Didot le jeune, Paris, 1781.
- TURENNE (L.), ingénieur E. C. P., ancien professeur de T. S. F. — *De la baguette de coudrier aux détecteurs du prospecteur* (Ondes entretenues-Ondes pendulaires), 190 p., Paris, 1931.
- VALLEMONT (abbé de). *La Physique occulte* (Traité de la Baguette), Paris, 1693.
- VALMYRE (Dr Alexandre), médecin-chef honoraire des Hospices d'Hyères. Dans *La Côte d'Azur médicale* : Radiesthésie médicale, janvier 1936 ; Radiesthésie et prostitution, juin 1936 ; Radiesthésie et Obstétrique, août 1936 ; Radiesthésie et tumeurs, septembre 1936 ; Lettre ouverte au Dr Rendu, novembre 1936 ; La radiesthésie est une science, avril 1937 ; Radiesthésie et tuberculose, octobre 1937 ; Radiesthésie et admission aux fonctions publiques, nov. 1937 ; Médecine d'hier, médecine de demain, décembre, 1937 ; Radiesthésie et Diphtérie, février 1938 ; Comment je travaille de près pour guérir mes malades, mars 1938 ; Radiesthésie et Bonheur conjugal, mai 1938 ; *Traité de Radiesthésie médicale* (en préparation).
- VAN DEN DUNGEN (Dr E.), ancien chef de service des Hôpitaux de Londres ; *Les diagnostics extraordinaires*, 134 p. ; L'Université du Sphinx et des Sciences mystérieuses, 27, impasse du Moulin Vert, Paris (14^e), 1937.

- VANSON (R.), ingénieur E. C. P. et CALU (E. S. P.). *Eléments de Physique corpusculaire, Désintégration atomique généralisée, Les Corpuscules et leur détection à la Baguette*, 184 pages, Maison de la Radiesthésie, Paris, 1946.
- VERUT (Dr Marcel). *Diététique et radiesthésie : Votre régime au pendule*, 68 p. ; librairie Maloine, Paris, 1939.
- VIGEN (Dr Ch.), de Montlieu. *L'Abbé Richard hydrogéologue* (Etude sur sa vie et son secret pour la découverte des sources) ; *L'Hydros-copie sensitive et la Baguette*. La Rochelle, 1906.
- VINCENT (L.). La radiesthésie et le problème du pain, au Congrès de Liège. (Voir : M^{me} Chantemargue).
- VINGEANNE (Paul). *Recherches nouvelles sur les mouvements du pendule*, 80 p. ; Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937.
- VIRÉ (Armand). *Comment devenir sourcier*. (Ce que j'ai vu, Ce que j'ai fait), 208 p. : J.-B. Baillière et fils, Paris, 1934. — *En Haïti*, 170 p. : Maison de la Radiesthésie, Paris, 1942. — Les souterrains refuges du Pas-de-Calais (pendant la guerre 1914-1918), *Bull. de la Sté préhistorique française*, 1921. — Au village de Haute-Isle : Premier résultat des expériences de radiotellurie, *Bull. de la Sté préhistorique française*, 2 février 1932. — Les applications de la géologie et de la radiesthésie à l'Art du puisatier et du foreur, Confér. au Congrès de Brignoles ; *La Côte d'Azur médicale*, septembre 1934.
- VITA (Cav. Alberto de). Couleurs modifiant la résistivité du corps humain à un courant électrique (Rapport au Congrès d'Avignon). Méthodes expérimentales dans la recherche des « forces » révélées par les raddomanciens (Congrès d'Avignon, 1932) ; Communiqué et expériences dans divers Congrès. Dans *La Côte d'Azur médicale* : Quelques phénomènes électriques et leurs rapports possibles avec l'organisme humain, avril 1933 ; Le champ électrique atmosphérique et les phénomènes raddiques, septembre 1933. — Divers articles dans sa revue *Rassegna di scienze raddiche*.
- VITRUE. Les dix livres d'Architecture, traduction Perrault, de l'Académie des Sciences, livre VIII, chap. I.
- VOILLAUME, ingénieur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, *Essai sur les rayonnements de l'homme et des êtres vivants*, 94 p. ; Librairie scientifique Paul Lechevalier, Paris, 1934.
- WAGNIER (Maurice). *La Radiesthésie, son évolution de 1750 à 1937*. Essai de synthèse de la radiesthésie, de la métaphysique, de la physiologie et de la science des ondes ; 187 p. : Maison de la Radiesthésie, Paris, 1937.
- WENDLER (Dr A.). Article dans *Zeitschrift für Wünschelrutenforschung*, août-septembre 1934.
- WETZEL (Dr). *Dokumente zum streit um die Wünschelrute* ; Herold Verlag, München, 1933.
- WOOD (Door Elred), M. D. — *Aetheronics, the science of emanations*, 160 p. ; Institute of aetheronic therapy, Chicago, 1930.
- WRIGHT (Dr Dudley d'Auvergne). Some experiences with Electronic and other Radio-Physical Methods of Diagnosis and Remedy Selection, *The British Homoeopathic Journal*, July 1932, London ;

Communication au Congrès de The british Sty of Dowsers, le 1^{er} juin 1934 Rapports de la méthode des sourciers et de celles d'Abrams (*La Côte d'Azur Médicale*, 1935, p. 18).

ZANELLA (Luigi), de Vérone. Sur la Rabdomancie : Considérations d'un observateur, *Arena*, 3 mai 1931, Vérone. — Expériences de transmissions pendulaires à distance ; *La Côte d'Azur médicale*, Toulon, novembre 1931.





INDEX ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

- Académie des Sciences (Commissions des Sourciers), 65 ; 75.
 Académie des Sciences radiesthésiques, 90.
 Accessoires, 172.
 Accord du terrain et de la culture, 263.
 Acidité ionique (pH), 263.
 Aéthéronistes, 314.
 Agriculture, 261.
 Aimants, 45 ; 63 ; 143 ; 165 ; 169 ; 172 ; 191 ; 221 ; 236 ; 306 ; 366.
 Aimantation de la Baguette, 45.
 Algue (*Ficus vesiculosus*), 117.
 Amplificateurs, 163 ; 191.
 Animaux sourciers, 28.
 Anneaux brisés, 190.
 Aliments (Choix des...), 278 ; 373.
 Analyses, 240.
 Angle azimutal, 164.
 Appendice, 381.
 Application de l'Art du Sourcier, 353.
 Arbres (leur repérage ; localisation de leurs maladies), 264.
 Archéologie, 368.
 Architecture, 367.
 Arts, 372.
 Artichauts (Expérience sur...), 304.
 Assèchement des murs, 308.
 Association des Amis de la Radiesthésie, 93 ; 383.
 Association internationale des Médecins radiesthésistes, 89.
 Association française des Radiotelluristes, sourciers et puisatiers, 84 ; 384.
 Association scientifique française de Radiesthésie, 89.
 Astromradiesthésie, 331.
 Automobile (Prospection en...), 202.
 Avignon (Congrès international 1932), 34 ; 61 ; 79 ; 320.
 Avion (Prospection, en...), 202.
 Avions (leur repérage), 365.
 Aymar (Jacques), 52.
 Bad-Röthenfeld (Congrès), 77.
 « Baguendule », 372.
 Baguettes, 95 ; Comment les tenir, 103.
 Baguette (sa légende dorée), 41 ; (ses mouvements), 104.
 Baguettes : en bois, en métal, en baleine ; fourchue, courbe, droite, en deux pièces (106) ; en antenne d'insecte, 99 ; Baguette Pluton, 99 — Baguettes de prestidigitateur, 39 — Baguettes tournant dans un plan horizontal (Budgett, Busby, Laugier, Lucchini, Lola Neiter), 107 — Baguette à manchons de Regnault avec syntonisateur et compensateur, 105.
 Balance pendulaire de Brard et Gorceix, 189.
 Barcelone (Congrès de 1927), 77.
 Batteries d'artillerie repérées, 363.
 Bertereau (Martine de...), 47.
 Beyer (Dr Paul), 68.
 Bibliographie, 387.
 Biophysical Laboratory, 91.
 Bléton, 30 ; 59.
 Bois des baguettes (Sympathie ou syntonisation avec les minerais), 238.
 Bois (Examen de billes de), 264.
 « Bois luné », 367.
 Boussole, 221.
 Brignoles (Congrès de 1933), 82.
 Bulow (Von), 69.
 Canalisations, 231.
 Cancer, 294 ; 301 ; 304.
 Canne-pendule, 122.
 Capteurs Duvermy, 177.
 Caricatures, 373.
 Cavernes et grottes, 74.
 Cavités (délimitées), 71.
 Célibataire ou marié, 316.
 Cellophane, 161.
 Centre international d'études scientifiques de Radiesthésie, 91 ; 383.
 Chaud ou froid (Sensation dans la prospection à la main), 272.
 Champignons *véneux*, 278.
 Charlatans, 282.
 Chasse, 318.
 Cheval poussif, 360.
 Cheval sourcier, 29.
 Chevauchement d'influences, 235.
 Chèvre sourcière, 29.
 Chevreul, 64.
 Chien sourcier, 29.
 Chimie, 369.

- Chinois, 37 ; 40 ; 294.
 Chromodiagnostic Leprince, 271.
 Cohéreur Herald, 187.
 Coins (Phénomène des...), 163.
 Conclusions, 379.
 Condensateurs Pitois, 160.
 Conscience universelle (Théorie), 348.
 Convention mentale ou « fluide d'intention », 214 ; 314.
 Convois militaires (leur repérage), 348.
 Corps étrangers repérés dans l'organisme, 370.
 Côte d'Azur (Congrès de la...), 66 ; 98 ; 117 ; 147 ; 153 ; 262 ; 271.
 Couleurs, Couleurs témoins, 147 ; 151 ; 177 ; 225 ; 237 ; 268 ; 271.
 Courants d'eau souterrains, 198 ; 204.
 Courses (Pour gagner aux courses de chevaux ?), 265.
 Crémastomancie, 43 ; 310.
- Date précise de la fin de la guerre trouvée le 11 février 1941, 310.
 Dastre (Expérience), 24.
 Débit (son estimation), 219 ; 224.
 Débit garanti, 68 ; 377.
 Démon ? 59 ; 332 ; 350.
 Désir, 64.
 Diable ? 56 ; 332.
 Diagnostic séro-radiesthésique, 275.
 Diamant, 243.
 Diplôme de sourcier ? 93.
 Disparus (leur recherche) 248 ; 288 ; 325.
 Disque Brochenin, 271.
 Disques colorés (Chanteraine ; Mellin), 271.
 Distance (son évaluation), 182.
 Divination ? 43, 310 ; 326.
 « Don » ? 16 ; 354.
 Dosages, 241 ; 279.
 Douanes, 369.
 Dowsers (The british society of...), 88.
Dragon Rouge (Le), 44 ; 95.
 Droit (devant le...), 373, 378.
- Eau (sa qualité, 152 ; 224 ; sa recherche, 193 ; 354 ; petits signes extérieurs de sa présence, 35 ; 335.
 Eau radioactive, 206.
 Eaux thermales, 206.
 Ecueils pour le débutant, 354.
 Ecuries, 294-295.
 Effluves électriques, 59.
 Effluves telluriques, 64 ; 337.
 Electrauramètre Terestchenko, 264.
 Electricité, 337.
 Electronique (Théorie), 337 ; 339.
 Emanations subtiles ? 336.
 Emetteurs d'ondes, 187 ; 188.
 Empreintes, 163 ; 241.
 Engrais, 263.
 Entraînement de l'apprenti sourcier, 166.
 Epaves, 364.
 Epreuves : sur le terrain (Paris, 1913, 71) — Paris, 1920 et 1923, 75-76 — Brignoles 1933, 82) — sur plans (Avignon 1932), 323 ; Hambye, 322 ; Lausanne 1934, 324.
 Erreurs (leurs causes) 232 ; 281.
 Etables, 294-295.
 Etrusques, 40 ; 295.
- Facteur X, 338.
 Fading, 366.
 Failles, 232 ; 296.
 Fétiche Baguendule, 371.
 Fiction et réalité (Théorie), 349.
 Fil de dérivation, 214.
 Fils électriques, télégraphiques, etc., 234.
 Foi (Devant la...), 373.
 Forages, 226.
 Forages à forfait, garantis, 68.
 Fortifications souterraines, 363.
 Fortis, 63.
 Fossé entre l'Art du sourcier radiotelluriste ou radiophysicien et la « Téléradiesthésie » ? 329.
 Fourmis sourcières... ; 296 ; 299.
 Franzius (Le Conseiller), 70.
 Fraudes, 279 ; 334 ; 369.
 Fuites d'eau ou d'électricité, 231 ; 368.
 Furcelle, 64.
- Galeries souterraines, 363.
 Gaz de combat (leur identification), 363.
 Générateur d'ondes Heyndrinkx, 188.
 Géologie (Sourciers et Géologues : leur entente désirable), 19 ; 201 ; 356.
 Gerboin, 63.
 Gestation, 267.
 Graines (leur sélection), 262.
 Granville (Congrès régional de 1932), 81.
 Griffon, 204.
 Grisez, 67.
 Grossesse, 275 ; 316.
 « Gyrogrammes » d'Abrams, 130.
- Hébreux, 36.
 Histoire (La Radiesthésie appliquée à la solution de ses problèmes), 370.
 Hydrogéologie, 194.
 Hydrogéologie (Musée d'), 85.
 Hydrosopes, 30.
- Identificateur Larvaron, 181.
 Illuminés, 282.
 Images, 162 ; 234 ; 247.
 Imagination, 65.
 Imposture ? 333 ; 335 ; 350.
 Imprégnation d'un courant d'eau, 205.
 Inaptitude à l'Art du sourcier par médicaments, 232 ; Inaptitude intermittente mensuelle chez la femme, 137.
 Inconnu total (Epreuve sur...), 82.
 Indicateur de source Child-Burgess, 103.

Inducteur Duvermy, 176.
Inducteur Regnault, 177 ; 184 ; 366.
Inhibition, 135.
Instruments, 49 ; 95.
Introduction, 11.
Ionisation, 300 ; 339.
Isolants, 145 ; 159.

Jansé, 67.
Joaillerie, 370.
Jumeaux, 316.

Lait, 279.
Langue des sourciers et radiesthésistes, 11-14.
Lausanne (Congrès de 1934), 288.
Lebon (Dr Gustave) 72.
Lebrun (R. P.), 57.
Legende de la Baguette, 41.
Lettres sur la Baguette, 57.
Liège (Congrès de 1939), 33 ; 90.
Liqueurs, 361.
Lituus, 39.
Loi (Devant la...), 285 ; 325 ; 375.
Lumière (Ses influences), 233.
Lune (Influence de ses phases), 217 ; 366.
Luther et la Baguette, 44.

Maby (Cecil), 91 ; 179 ; 350.
Mager (Henri), 70 ; sa rosace, 147 ; 153.
Magnétisme, 377.
Magnetons, 339.
Main (Prospection avec la...), 33 ; 34.
Mariage (Avant le...), 370.
Marié ou mariée ? 316.
Médecine humaine, 269.
Médecine vétérinaire, 265.
Médecine illégale, 282.
Médecine légale, 248 ; 288 ; 325.
Médecins radiesthésistes (Association internationale), 284.
Mediumité, 348.
Mer (Influence du bord de la...), 233.
Metapsychie, 346.
Météorologie, 366.
Minéralogie, 369.
Mines (leurs inconvénients dans le creusage de puits), 230.
Mines de guerre mouillées, 364.
Morogue (Baron de...), 66.
Mort ou vivant ? 281 ; 315.
Moulinet avec fil de dérivation, 214.
Musée d'Hydrogéologie, 85.
Mystique (Théorie), 348.

« Nappes » ? 195 ; 196 ; 207.
Negation *a priori*, 14-15.
Neige, 366.
Neutralisation, 150 ; 297 ; 304.
Nice (Congrès de 1935), 86.
Noir et Blanc, 234.

Objets perdus ou cachés, 244.
Obus enfouis, 361.
Oeufs (leur sexe), 268.

« Ondemètre » témoin, 119.
Ondes hertziennes, 338.
« Ondes nocives » ? 294, (leur production, leur neutralisation : expérience), 304.
Onde porteuse, 165 ; 340.
Opinions de médecins, 283.
Or, 242.
Orages, 30 ; 217 ; 366.
Organismes résonateurs-oscillateurs, 344.
Orientation, 30 ; 144.
Orientation magnétique sans boussole, 355.
« Orientation mentale » 313.
Oscillateurs, 190 ; 280 ; 308.
Oscillophore d'Abrams, 127.
Ostracisme officiel, 17-18.

Pa-Koua de Fou-Hi, 157.
Pain, 279.
Parangue, hydroscope, 31.
Paris (Congrès), 70 ; 73.
Pêche, 364.
Pendules 109 : Baguette ; Montre ; Pendule à poids variable de Ferran.
Pendules creux (Mermet, Coupard) 111 ; Jumelé, en Zinc de Heindrickx, 112 ; en bois, en ivoire, à Mercure (Regnault), 110 ; poly-métallique de Mersemann. Pendule Héritier 111 ; Larvaron, 110 ; Pradel, Viré-Révéléateur Schumfell ; 133— Pendule spirale Pitois, 114, à solénoïde Larvaron, Bovis, Portepan, 110 — Pendule électrique et magnétique Charloreaux, 112, réglable de Voillaume, 115 — Pendule ondemètre de Larvaron, 120 ; du Cdt Augarde, 119 — Pendule pour cavités, 117 — Pendules Chaumery et de Belizal, 117 — Pendule du Dr Leprince pour chromodiagnostic, 271.
Pendule (son réglage) 115 ; 121.
Pendule (ses mouvements), 128.
Pendule explorateur (son problème), 123, 381.
Pendule ou baguettes ? 129.
Percepteurs B. G., 187.
Perturbomètre Mager, 366.
Pesanteur, 336.
« Pesée magnétique » de Probst, 241.
Pétrole, 243.
Photographies (Radiesthésie sur...), 288.
Physique occulte, 57.
Physique (Théorie), 342.
Physico-physiologique (Théorie), 343.
Pierres précieuses, 243.
Plan azimutal, 164.
Plan de vibration individuelle de Baradat, 165.
Plan solaire de l'abbé Bouly, 165 ; 361.
Planches anatomiques, 319.
Plans (Prospection sur...), 317, 385.
Plantations et terrain, 35 ; 262.

- Polarité, 140 ; 143 ; 381.
 Polémiques, 350.
 Police judiciaire, 369.
 Porosité des bois et végétaux, 50 ; 367.
 Positrons, 339.
 Préhistoire, 36 ; 369.
 Pression et remontée de l'eau, 218.
 Prestidigitation, 39 ; 333.
 Principes, 24.
 Probst, 67 ; 189.
 Profondeurs, 207-214.
 Projecteur d'influences Larvaron, 188.
 Prospection à la main, 33-34.
 Prospection sur le terrain, 201.
 Prospection à distance : sur le terrain par visées, 175-184 ; sur cartes ou plans, 313.
 Prospection minière, 235.
 Protection contre la radiesthésie militaire, 363.
 Prudence, 22 ; 353.
 Psychiques (Théories), 346.
 Puissance d'un filon, 235.
 Puits : ses images, 162 ; 234 ; 257.
 Puits à creuser, 226 — Puits anciens, 226. — Puits Norton, 224.
 Qualité de l'eau, 224.
 Race ? 370.
 Radiations *alpha*, *bêta*, *gamma*, 170.
 Positives, négatives, neutres, « amphotaires » 306-307. « Les radiations n'existent pas » ??, 349.
 Radiations spécifiques des corps, 340.
 Radiesthésie : agricole et horticole, 261 ; judiciaire et policière, 369 ; maritime, 364 ; médicale humaine, 89 ; 269 ; militaire, 361 ; scientifique, 89 ; vétérinaire, 90 ; 265.
 Radiesthésie (Maison de la...), 92.
 Radio-amplificateur du Pr Dr Abrevanel, Aysoy, 191.
 Radiobiologie, 261.
 Radiocampimètre Larvaron, 191.
 Radiocapteur Regnault, 177.
 Radiocapteur Turenne, 175.
 Radiodétecteur Probst, 174.
 Radiodétecteur Moineau, 175.
 Radiogonométrie, 182-183.
 Radiophanie, 13.
 Radiotellurie, 193.
 Rayons : divers, 164 ; Rayons X, « S », W, ultra-pénétrants, 338.
 Rayon solaire, 362.
 « Rayon de vie » de Hans Gruter, 316.
 Réactions des sourciers, 33 ; 140.
 Réflexes détecteurs d'énergie, 139 ; 343.
 Régimes, 278.
 Règle de Lesourd, 272.
 Règle de Turenne, 272.
 Remanences, 245.
 Remontée de l'eau, 218.
 Résonance, 344.
 Responsabilité, 376.
 Résultat garanti, 99.
 « Révélateur » Janse, 67.
 Révélateur Schumfell, 113.
 Rhabdomancie, 310.
 Rimini (Congrès), 39 ; 46.
 Rituel, ancien pour la coupe et la consécration de la Baguette, 45.
 Rosace de Mager, 147 ; 153.
 Rotation de la Baguette, dont les extrémités sont serrées par une ou deux personnes, 334.
 Sapes de guerre, 361.
 Sceau de Salomon, 173.
 « Secrets », 16-17.
 Sélection des graines et des semences, 262.
 Sélection par les couleurs, 262.
 Self-témoin du Cdt Augarde, 153.
 Semences (leur sélection), 262.
 Sens du courant d'eau, 204.
 Sensibilité météorique, 30 ; 343.
 « Séries », 165 ; 203 ; 237.
 Sexe du fœtus, 267 ; 276 ; 316.
 Signes (Petits signes extérieurs de la présence de l'eau), 35 ; 335.
 Singes sourciers, 29.
 Solénoïdes, 154.
 Source, 12. — Source sous-marine, 198, siphonante, 198.
 Sourcier (Comment devenir sourcier ?) 132.
 Sourcier ou sorcier ? 27 ; 341.
 Sous-marins dépistés, 364.
Streborcam, 314.
 Sucre de canne ou de betterave ? 279.
 Surveillance de passages sur une route ou un pont ? (téléradiesthésie) 364.
 « Sympathie », 46 ; 238 ; 332.
 Synclinal, 197.
 « Syntonisateurs », 203.
 Table des illustrations, 9.
 Table des matières, 4.
 Télégraphie pendulaire (Téléradiesthésie), 319.
 Téléradiesthésie, 312.
 Témoignage : observations et faits personnels, 249.
 « Témoins », 203.
 Température de l'eau souterraine, 226.
 Tension artérielle prise au pendule ? 277.
 Théâtre (Le sourcier au Théâtre), 371.
 Théodolite, 177.
 Théories, 330.
 Thouvenel (Dr), 59.
 Tombes, 322.
 Transmission pendulaire à distance, 318.
 Tremblements, 33.
 Trésors (leur recherche), 244 ; 321 ; 323 ; 361 ; 378.
 Tristan (Comte de), 64.
 Truffères, 370.

Tu-Vi, patron des sourciers annamites
187.

Vacillation des plans de profondeur,
235.

Vallemont (Abbé de), 57.

Valmyre (D^r) : sa technique de radies-
thésie médicale, 273.

Vent, 366.

Vérone (Congrès), 33 ; 78.

Veuve ? 316.

Vins, 279 ; 361 ; 369.

Viré (Armand), 71.

Virginité (son diagnostic) ? 316.

Visées, 182 ; 217.

Vitalité (son dosage) ? 319.

Vocabulaire, 11.

Voyeurs d'eau, 30 ; 32.

Watch-Spring de Child-Burgess, 103.

Wünschelrutenferscher (Internatio-
naler Verein), 70.

Yn-Iang, chinois, 157 ; 187.

Yu, Empereur chinois sourcier il y a
quatre mille ans, 40.



IMPRIMERIE F. PAULIART
ABBEVILLE

O. P. L. 31.0832

(n. 2068)

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 1948.

PAYOT, 106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

NOUVEAUTÉS :

ALBERT JEANNIN
Docteur-Vétérinaire
Membre correspondant du Muséum National
d'Histoire Naturelle

L'ÉLÉPHANT D'AFRIQUE

Zoologie - Histoire - Folklore
Chasse - Protection

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Scientifique*, avec 140 dessins de l'auteur.
Prix 320 fr.

FERDINAND LOT
Membre de l'Institut
Professeur Honoraire à la Sorbonne
Directeur à l'Ecole pratique des Hautes Etudes

L'ART MILITAIRE ET LES ARMÉES AU MOYEN AGE en Europe et dans le Proche-Orient

2 vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*.
Chaque tome 600 fr.
(Tirage limité à 1.500 ex.)
Les 2 vol. sont vendus ensemble

BERTRAM THOMAS
Ancien Premier Ministre
du Sultan de Mascate et d'Oman

LES ARABES

Traduit de l'anglais par **ROLAND HURET**
Ancien Professeur au Collège Mékita de Damas
Directeur à l'Ecole Bossuet

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*, avec 7 dessins et 13 photographies.
Prix 200 fr.

A. THOMAZI
Membre de l'Académie de Marine
Ancien Commandant de la Station de surveillance
des Pêches de la Manche et de la Mer du Nord

HISTOIRE DE LA PÊCHE

des Ages de la Pierre à nos Jours

Un vol. in-8 de 648 pages de la *Bibliothèque Historique*, avec 107 illustrations dans le texte et 34 photographies hors texte 540 fr.

RÉIMPRESSIONS :

ED. BERTRAND
Ancien Directeur
de la *Revue Internationale d'Apiculture*

LA CONDUITE DU RUCHER

Calendrier de l'Apiculteur

Un vol. in-16 de 320 pages avec 98 figures
et 1 planche hors texte. 200 fr.

PAUL BRUNTON

L'INDE SECRÈTE

Un vol. in-8 de la *Collection de Témoignages pour servir à l'Histoire de notre Temps*. 220 fr.

PAUL BRUNTON

L'ÉGYPTÉ SECRÈTE

Un vol. in-8 de la *Collection de Témoignages pour servir à l'Histoire de notre Temps*, avec 4 croquis dans le texte.
Prix 240 fr.

GINA LOMBROSO
Docteur ès lettres, docteur en médecine

L'ÂME DE LA FEMME

Un vol. in-16 de 400 pages. 210 fr.

HENDRIK VAN LOON

LA CONQUÊTE DES MERS

Histoire de la navigation

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*, avec 132 dessins de l'auteur dans le texte 220 fr.

PAYOT **PARIS**

106, boulevard Saint-Germain

VIENT DE PARAÎTRE

R. S. COTTERILL

Professeur au Collège d'Etat
de Floride

HISTOIRE DES AMÉRIQUES

Traduit de l'anglais par R. JOUAN

Un vol. in-8 de 392 pages de la *Bibliothèque
Historique*. 330 fr.

ERNEST FISCHER

HISTOIRE DE LA SUISSE

des origines à nos jours

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*.
Prix. 300 fr.

MAURICE GOGUEL

Professeur à la Sorbonne
Doyen honoraire de la Faculté libre
de théologie protestante de Paris

Jésus et les origines
du Christianisme

LA NAISSANCE DU CHRISTIANISME

Un vol. in-8 de 608 pages de la *Biblio-
thèque Historique*. 400 fr.

MICHEL PRICHVINE

GINSENG

La Racine de Vie
et autres récits d'un chasseur russe
Traduit du russe par G. WELTER

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Géogra-
phique*. 180 fr.

PAYOT **PARIS**

106, boulevard Saint-Germain

VIENT DE PARAÎTRE

L. M. SANDOZ

HYGIÈNE ALIMENTAIRE MODERNE

Précis d'alimentation

Préface du Dr G. MOURIQUAND
Professeur à la Faculté de Médecine de Lyon

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Scienti-
fique*. 150 fr.

C. STÄHLIN

Ancien professeur d'histoire
de l'Europe orientale à l'Université de Berlin

LA RUSSIE

des origines à la naissance-
de Pierre le Grand

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*.
avec 3 cartes. 270 fr.

RÉIMPRESSIONS

E. CAVAINAC

Ancien professeur à l'Université
de Strasbourg

CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE MONDIALE

3^e édition revue et augmentée

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Historique*.
Prix. 160 fr.

E. F. GAUTIER

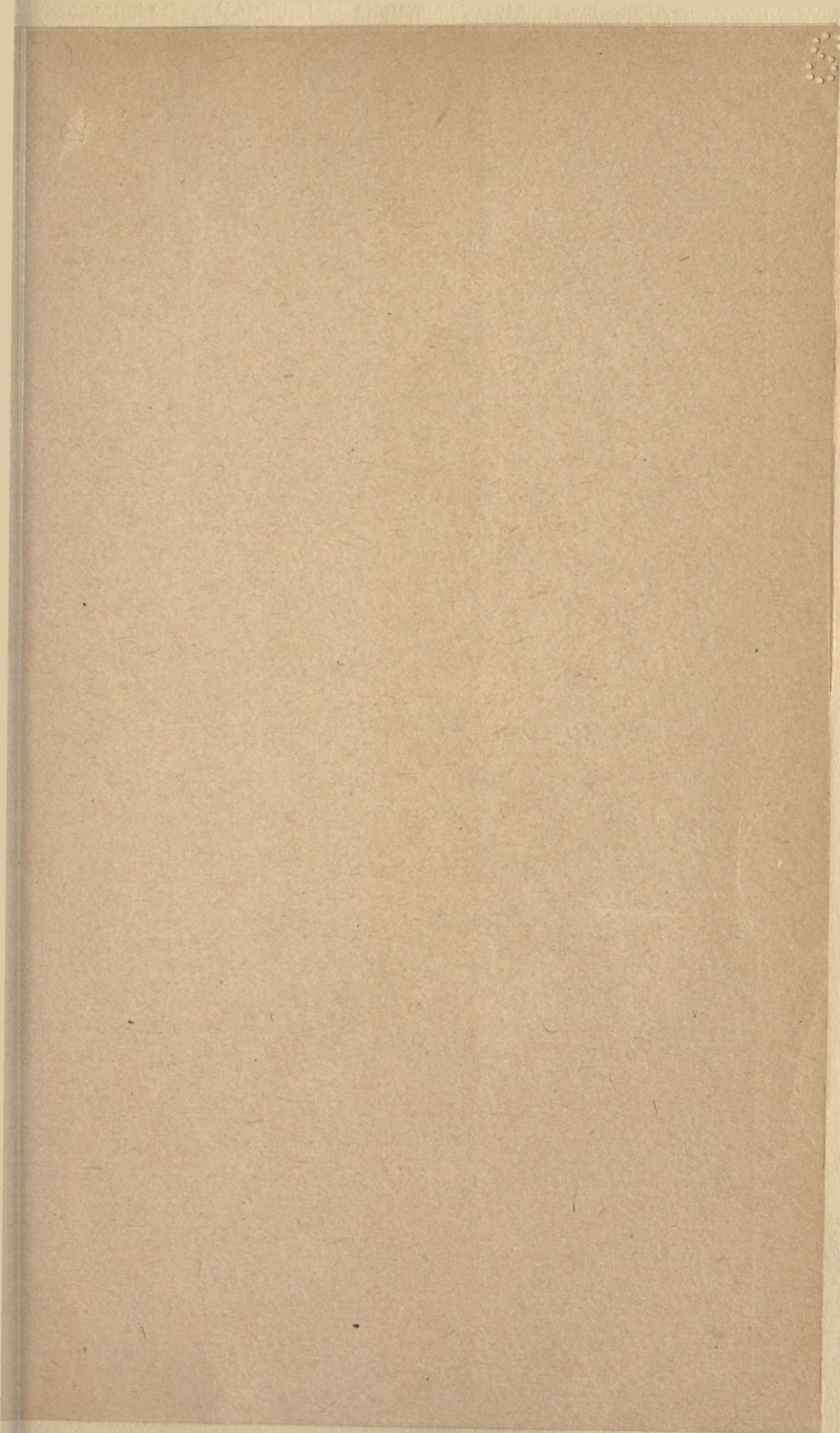
Professeur à l'Université d'Alger

LE SAHARA

Structure. Climat. Limites. Histoire. La
vie physique. Les régions (Égypte, Sahara,
Tibbou, Fezzan, Sahara Touareg)

Un vol. in-8 de la *Bibliothèque Géogra-
phique*, avec 26 illustrations. . 150 fr.

CC
CC
CC
CC
CC



PAYOT, 106, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS

GEORGES BOULIGAND, professeur à la Sorbonne, correspondant de l'Institut.

JEAN DESBATS, professeur agrégé au Lycée Saint-Louis.

La Mathématique et son Unité

Introduction aux éléments de l'analyse et à la philosophie des sciences déductives

In-8 de la *Bibliothèque Scientifique*, avec 185 figures.

D^r G. CONTENAU, Conservateur en chef honoraire des Antiquités orientales au Musée du Louvre, professeur à l'Université de Bruxelles.

La Magie

chez les Assyriens et les Babyloniens

In-8 de la *Bibliothèque Historique*, avec 25 figures et 18 gravures hors texte.

TH. W. DANZEL.

Magie et Science secrète

La Magie primitive. - La Magie au Mexique et au Pérou. - La Magie dans la Civilisation assyro-babylonienne. - Doctrines religieuses et magiques dans l'ancienne Egypte. - La Magie en Chine. - La Magie en Inde. - Cabale et Alchimie. - Art divinatoire.

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

ETIENNE GILSON, de l'Académie Française, professeur au Collège de France.

La Philosophie au Moyen-Age

Des origines patristiques à la fin du XIV^e siècle

(3^e édition)

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

G. QUADRI, chargé de cours de philosophie à l'Université de Sienne.

La Philosophie arabe dans l'Europe médiévale

Des origines à Averroès

In-8 de la *Bibliothèque Scientifique*.

LOUIS RENOU, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Anthologie sanskrite

Textes de l'Inde ancienne traduits du sanskrit

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

W. E. SOOTHILL, professeur de chinois à l'Université d'Oxford, président de l'Université de la province du Chen-Si.

Les Trois Religions de la Chine

Confuciusme. Bouddhisme. Taoïsme

In-8 de la *Bibliothèque Historique*.

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

